

JIBK 905
e'j



ANDORRA



La Pleta de la Rabassa - Rialb.

J.B.C. 91

L'ANDORRE MUTATIONS D'UNE ÉCONOMIE MONTAGNARDE

JEAN BECAT - ICRESS

LIVRE 1 - ORIGINALITÉ ET BANALITÉ DE L'ANDORRE

**LIVRE 2. LA SOCIÉTÉ ET L'ORGANISATION
TRADITIONNELLES DE L'ANDORRE**

**LIVRE 3 - L'AMÉNAGEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE EN
ANDORRE**

**LIVRE 4 - LES RISQUES NATURELS ET LA GESTION DU
TERRITOIRE**

LIVRE 5 - LA GESTION CONTEMPORAINE DES FORÊTS

**LIVRE 6 - LES INCIDENCES SUR LE CADRE
INSTITUTIONNEL**

**LIVRE 7 - BIBLIOGRAPHIE, ILLUSTRATIONS, LEXIQUES
ET DOCUMENTS**

Note : Cet ouvrage est la reproduction sans modifications de la thèse de Doctorat d'État préparée sous la direction du professeur Jean Le Coz et du professeur Pierre Carrière, et présentée et soutenue publiquement par Jean Becat le 18 décembre 1993 à l'Université Paul Valéry Montpellier III sous le titre : *Les Pyrénées méditerranéennes, mutations d'une économie montagnarde : le cas de l'Andorre.*

SOMMAIRE DE LA THÈSE

LIVRE 1 - ORIGINALITÉ ET BANALITÉ DE L'ANDORRE

- 1.1 - Une *comarca* pyrénéenne catalane gérée par ses habitants
- 1.2 - Un micro-État européen
- 1.3 - Isolement et ouverture
- 1.4 - Le cadre physique et ses contraintes
- 1.5 - Documents annexes
- 1.6 - Bibliographies thématiques
- 1.7 - Cartes et documents hors texte

LIVRE 2. LA SOCIÉTÉ ET L'ORGANISATION TRADITIONNELLES DE L'ANDORRE

- 2.0 - Introduction. Un système intégré
- 2.1 - La vie pastorale
- 2.2 - L'organisation, la fonction et la gestion de l'espace montagnard
- 2.3 - L'organisation sociale
- 2.4 - L'organisation politique
- 2.5 - Conclusion. Un système cohérent
- 2.6 - Documents annexes
- 2.7 - Bibliographies thématiques
- 2.8 - Cartes et documents hors texte

LIVRE 3 - L'AMÉNAGEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE EN ANDORRE

- 3.1 - L'économie, la société et les institutions andorranes actuelles
- 3.2 - Les communications
- 3.3 - L'urbanisation
- 3.4 - Les aménagements locaux ou ponctuels: les routes en montagne, les stations de ski
- 3.5 - L'évolution de l'économie pastorale et des cultures
- 3.6 - Conclusion. Les concepts ont changé
- 3.7 - Documents annexes
- 3.8 - Bibliographies thématiques
- 3.9 - Cartes et documents hors texte

LIVRE 4 - LES RISQUES NATURELS ET LA GESTION DU TERRITOIRE

- 4.0 - Introduction. Les orientations de l'étude

- 4.1 - La notion de risque naturel
- 4.2 - Les risques pris en compte en Andorre et le bilan des études: les avalanches, les inondations, les formes d'instabilité des versants
- 4.3 - Vers une politique globale
- 4.4 - Documents annexes
- 4.8 - Bibliographie thématique
- 4.9 - Cartes et documents hors texte

LIVRE 5 - LA GESTION CONTEMPORAINE DES FORÊTS

- 5.1 - Une longue absence de gestion
- 5.2 - La progression des forêts et ses limites
- 5.3 - Les alertes
- 5.4 - Vers une gestion des forêts
- 5.5 - Documents annexes
- 5.6 - Cartes et documents hors texte

LIVRE 6 - LES INCIDENCES SUR LE CADRE INSTITUTIONNEL

- 6.1 - Le cadre institutionnel andorran et son évolution: réforme ou constitution?
- 6.2 - Les changements dans la structure institutionnelle de l'Andorre
- 6.3 - La constitution andorrane et la reconnaissance internationale de l'Andorre
- 6.4 - Documents annexes

LIVRE 7 - BIBLIOGRAPHIE, ILLUSTRATIONS, LEXIQUES ET DOCUMENTS

- 7.1 - Bibliographie
- 7.2 - Illustrations, tableaux, schémas dans le texte
- 7.3 - Lexiques thématiques
- 7.4 - Documents annexes
- 7.5 - Cartes et documents hors texte
- 7.6 - Sommaire

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN ANDORRE

SOMMAIRE : LIVRE 3, première partie

Sommaire détaillé	6
1 - L'économie, la société et les institutions andorraines actuelles	12
1.0 - Les paradoxes de l'économie, de la société	
Une économie prospère et fragile	
Les déséquilibres de la population et du peuplement	
Les déficits sociaux	
1.1 - Les moteurs de l'économie et de l'aménagement	26
Le tourisme	
Les débuts du tourisme	
La croissance	
L'évolution récente et les attitudes	
Les motivations et les caractères du tourisme de séjour	
Les nouveaux équipements et les améliorations esthétiques	
Les questions à résoudre	
Le commerce	46
La mise en place du système andorran	
La croissance économique	
L'évolution de l'offre commerciale	
Le commerce extérieur	
L'accord avec la Communauté Européenne	
1.2 - Les sources. Les documents mobilisables	74
La question des sources en Andorre	
Les couvertures cartographiques et photographiques	
Les cartes topographiques	
Les cartes géologiques et géomorphologiques	
Les cartes de végétation, du milieu, des risques naturels	
Les plans techniques	
Les autres documents cartographiques	
Les couvertures photographiques aériennes verticales	
Les couvertures photographiques aériennes obliques	
Les études et documents divers	
2 - Les communications	89

2.0 - Introduction. La clef du changement	
Les communications sont la clef du changement	
Les attitudes traditionnelles	
Les passages frontaliers traditionnels	
Les évolutions et le rôle des communications	
2.1 - Les premières routes	106
21.1 - La Seu d'Urgell-Andorra la Vella	
21.2 - La concession de FHASA	
Situer l'événement	
La concession à FHASA	
Le plan d'aménagement hydroélectrique général	
L'ouverture et l'amélioration des routes	
21.3 - Les routes secondaires	
2.2 - Les projets et les réalisations récents	124
La route est un instrument d'aménagement	
Les étapes	
Un projet aménagiste: la route de circonvallation	
2.3 - Les améliorations permanentes	133
La circulation	
La constante amélioration des axes principaux	
Les points noirs	
Les centre-ville	
La Grella	
Le stationnement	
Les avalanches d'Arcalís et de Soldeu	
Le franchissement hivernal du Port d'Envalira	
Les postes douaniers	
2.4 - L'axe pyrénéen Barcelone-Toulouse	149
Le désenclavement nécessaire; les tunnels et les nouveaux accès	
Les projets avortés: train et aéroport	
L'axe Barcelone-Toulouse	
Le tunnel d'Envalira et la route de la Solana	
3 - L'urbanisation	164
3.1 - La dynamique urbaine	
La demande et les mécanismes du zonage de l'espace urbain	
Les effets du vide légal et administratif	
Le secteur de la construction et son évolution	
3.2 - Les étapes de la croissance urbaine	177
Sant Julià de Lòria	
Andorra la Vella-Les Escaldes	

Encamp	
Pas de la Casa	
La parròquia de La Massana	
La parròquia de Canillo	
La parròquia d'Ordino	
3.3 - L'impact des divers types d'urbanisation sur le territoire	204
La croissance urbaine en tache d'huile	
Le mitage dans les vallées	
Les <i>bordes</i> et l'espace montagnard	
Les urbanisations isolées anciennes	
Les <i>pletees</i>	
3.4 - Les aspects esthétiques	217
Le style traditionnel andorran	
La première rupture: le style FHASA	
La croissance débridée et le <i>barraquisme</i>	
La montée des valeurs esthétiques	
Le style néo-andorran	
La volonté d'une nouvelle rupture?	
3.5 - Vers un contrôle de la dynamique urbaine?	226
La situation antérieure	
Vers une amélioration du contrôle et des aspects esthétiques	
Les plans urbains et leurs limites	
4 - Les aménagements locaux ou ponctuels: routes, ls stations de ski	242
4.0 - Introduction. Pourquoi des aménagements limités?	
4.1 - Les routes en montagne	244
Les routes et pistes en montagne	
L'absence de plan d'ensemble, mais la cohérence des objectifs	
Les circuits en jeep et leur impact écologique	
4.2 - Les stations de ski	250
42.1 - Les premières stations et leur croissance	
Pas de la Casa-Grau Roig	
Soldeu-El Tarter	
Arinsal	
42.2 - Les stations récentes	280
Bosc de Pal	
Ordino Arcalís	
Claror	
Les autres projets	
42.3 - Les aspects juridiques et financiers	310
Les concessions à des sociétés privées	
Un exemple: la concession d'Arinsal	

La reprise en mains par les paroisses et la nouvelle législation Conclusions	
42.4 - Les stations de ski et les risques naturels	315
Les érosions locales et les versants	
L'effort de connaissance et de protection	
La situation dans les stations	
Le Pas de la Casa-Grau Roig	
Soldeu-El Tarter	
Arinsal	
Ordino-Arcalís	
Le Bosc de Pal	
Le bilan	
Une image de marque pour l'Andorre	338
La diversification économique. Tourisme et place du ski	
Les andorrans et le ski	
L'Andorre dans le contexte pyrénéen	
La gestion et la promotion de la neige	
4.3 - Les nouvelles attitudes	344
Le plus grand champ de ski des Pyrénées	
Le projet de la Comella	
Le centre thermo-ludique des Escaldes	
Parcs nationaux ou réserves? L'information et les mesures de protection ponctuelles	
5 - L'évolution de l'économie pastorale et des cultures	362
5.1 - L'évolution de l'agriculture et de l'élevage	
Le repli des activités pastorales	
L'évolution de l'espace agricole	
Les aides à l'agriculture et à l'élevage	
5.2 - Les problèmes nouveaux	
Le sous-pâturage	
La gestion des forêts	
Les relations avec le tourisme	
5.3 - Le changement des équilibres	
5.4 - Les conséquences	
Les aspects sociologiques et identitaires	
Les nouvelles orientations	
6 - Conclusion. Les concepts ont changé	396
6.1 - Les discours sur la montagne sont transposés en Andorre	
Les discours pro-aménagement	
Le mouvement écologique en Andorre	
Les nouvelles conceptions du patrimoine et l'Andorre	

La notion de patrimoine	
Le patrimoine en montagne	
Le patrimoine andorran	
6.2 - Y a-t-il un aménagement du territoire en Andorre?	
7 – Liste des documents annexes (livre 3, 2^{ème} partie)	422
8 - Bibliographies thématiques	423
8.1 - L'excursionnisme et le tourisme	
8.2 - L'économie, la population, les données statistiques	
Bref sommaire	446

SOMMAIRE : LIVRE 3, deuxième partie DOCUMENTS ANNEXES

Sommaire du livre 3	3
7 - Documents annexes	
7.1 - La population de l'Andorre	9
7.2 - Le commerce extérieur	32
7.3 - L'accord avec la Communauté Européenne	40
7.4 - Documents mobilisables pour les études de l'aménagement	63
7.5 - Le désenclavement de l'Andorre: concessions de 1866 à 1929	74
7.6 - Le financement des nouvelles routes. 1935	89
7.7 - Les achats de terrain et d'appartements par les étrangers	92
7.8 - Un nouveau mode d'urbanisation: <i>pleteas</i> et style néo-andorran	95
7.9 - L'urbanisation. Les styles et les aspects esthétiques	102
7.10 - Les normes en matière de construction	120
7.11 - L'urbanisation: le zonage du territoire	122
7.12 - Les stades de neige	123
7.13 - <i>Camp de neu de Claror</i>	124
7.14 - Concession d'Arinsal	134
7.15 - Le PIDA de Soldeu-El Tarter	149



La Pleta de la Rabasse - Rialb.

J.BK 91

L'aménagement du territoire en Andorre

1 - L'économie, la société et les institutions andorraines actuelles

L'économie et, par voie de conséquence, la population ont connu une croissance extraordinaire en un demi-siècle. Les activités ne sont plus les mêmes: alors qu'avant les années quarante l'agriculture et l'élevage étaient les activités principales, quasi exclusives, au recensement de 1989 le secteur primaire ne représentait plus que 291 actifs sur un total de 24.617, soit 1,2%. Le secondaire atteignait 22,9%, dont 17,8% pour la construction et ses industries annexes. Le tertiaire était devenu la principale branche d'activité, avec 75,9% des actifs, dont 29,1% pour le commerce et 14% pour l'hôtellerie. Très peu développée il y a à peine vingt ans, l'administration centrale, locale ou parapublique employait 2.553 personnes, soit 10,3% des actifs. À la fois grâce à un bilan migratoire très positif et à la croissance naturelle, la population est passée de 5.400 habitants en 1947, année du premier comptage, à 61.300 en 1992, soit onze fois plus.

À travers cet exemple et sans accumuler d'autres données statistiques, qui donneraient les mêmes écarts, nous pouvons mesurer toute l'étendue du changement. Les déséquilibres territoriaux sont devenus plus forts et l'aménagement du territoire pose des problèmes nouveaux, dont les risques naturels ne sont pas les moindres. La société andorrane en a été bouleversée, à la fois dans ses structures, dans ses valeurs et dans son identité propre. Très moderne dans de nombreux aspects de l'économie, de la vie matérielle et de la société, l'Andorre de 1993 présente des poches de pauvreté et de marginalisation¹, des déséquilibres préoccupants entre nationaux et étrangers et des déficits sociaux importants, dont les plus criants concernent l'éducation nationale andorrane, la communication ou les droits de la personne.

Pendant cette même période le nombre d'andorrans faisait plus que doubler, l'essentiel de la croissance démographique étant dû aux immigrés et à leurs enfants nés en Andorre. Longtemps bloqué, l'accès à la nationalité andorrane devient ouvert depuis

¹ - Voir l'article d'Agustí Font: "Migració i problemàtica social." dans *Els moviments migratoris a Andorra*, CREC, éd. Maià, 1991, 91-100.

cette année aux *nats a Andorra*, ce qui représente une augmentation potentielle de plus de 50% du nombre des citoyens andorrans. Avec retard sur les évolutions économiques et sociales, on assista, entre 1991 et 1993, à une remise en cause profonde des institutions, qui déboucha rapidement sur une constitution moderne.

Malgré des évolutions particulièrement rapides depuis la fin des années soixante-dix, les inadaptations étaient donc encore nombreuses. Il s'agissait d'abord des institutions avec, malgré la constitution d'un gouvernement, une confusion des pouvoirs, des compétences superposées et contradictoires selon les niveaux de gestion et de décision, des affrontements de pouvoirs qui amenaient souvent une paralysie de l'action ou une non-décision, même sur des questions d'urgence comme les quotas annuels d'immigration. De plus, la représentation des andorrans au sein du *Consell General* était peu équitable, puisqu'à Andorra la Vella et aux Escaldes 56% des électeurs élisaient huit *Consellers Generals*, tout comme les 813 électeurs (9%) de Canillo et d'Ordino.

Les mécanismes de régulation et d'intégration de la société étaient inadaptés à la situation actuelle. L'immigration, qui demandait à être contrôlée et régulée, afin de l'adapter aux besoins réels et de pouvoir planifier les besoins sociaux, était hors du domaine de décision du gouvernement². En principe il était compétent mais il était lui-même conditionné par les groupes de pression patronaux et par les services des Coprinces. À travers eux, les intérêts français et espagnols et ceux de leurs ressortissants pouvaient s'exprimer et limiter la marge de manœuvre gouvernementale pour 65% de la population, leurs résidents, et pour la plus grande partie du contingent annuel d'immigrés.

Les *Veguers* étaient perçus par les citoyens français et espagnols résidents en Andorre comme des ambassadeurs ou des consuls de leurs États - ce qu'ils finissaient par être de fait -, à qui on s'adressait quand on avait des problèmes avec les autorités considérées comme andorraines (le *Consell General*, le gouvernement et son administration, les *Comuns*) et non comme des autorités andorraines au service de l'Andorre et des andorrans, amenées aussi à gérer une population réputée étrangère.

L'inadaptation du système éducatif aux nécessités andorraines était probablement la fait le plus préoccupant en matière d'identité nationale. Il ne favorisait pas l'intégration des fils d'immigrés, il était porteur de futurs problèmes culturels, sociaux et d'affrontements identitaires. L'enseignement en Andorre est encore quasi entièrement contrôlé par les ministères français et espagnol d'éducation, directement, par l'implantation de leurs écoles, de leurs fonctionnaires, de leur langue et de leurs programmes, ou indirectement dans le cas de l'enseignement confessionnel espagnol en

² - À ce sujet on lira l'excellent article de Ladislau Baró: "La política d'immigració a Andorra (1980-1989)", dans le même ouvrage, pages 101-109.

Andorre, par l'octroi des titres et la nécessité d'appliquer leurs programmes. L'école andorrane, récemment créée, pèse encore peu, puisqu'elle est accueille 10% de la population scolaire.

1.0 - Les paradoxes de l'économie, de la société

Une économie prospère et fragile

La Principauté d'Andorre a une économie prospère et expansive, qui n'a guère souffert de la crise et de la récession des années 70-80. Elle croît à nouveau grâce à l'expansion du tourisme et à la confiance que procure le récent accord avec la Communauté Économique Européenne. Cet accord, le premier que l'Andorre signe en tant que telle avec des institutions étrangères, est une nouvelle donne car il transforme les bases du système commercial qui avait permis la formidable expansion économique antérieure.

Malgré la sécurité et la stabilité des règles économiques qui en découlent, l'économie andorrane reste très fragile car elle dépend toujours d'éléments qu'elle ne peut contrôler, sur lesquels elle ne peut guère peser politiquement. Bien qu'elle puisse améliorer son réseau routier, elle ne peut décider sur les moyens de communications hors de son territoire; or, avec douze millions de visiteurs par an c'est un problème vital.

Le différentiel de prix diminue depuis une dizaine d'années et handicape progressivement le commerce andorran, qui s'adapte par un changement d'offre. Ce différentiel était dû aux inégales pressions fiscales en Andorre et dans les États voisins, aux priviléges douaniers, mais aussi aux bas salaires pratiqués en Andorre même. De plus les besoins financiers de l'État augmentent vite, qui doit faire face au financement des infrastructures, de son administration, de l'enseignement et à des besoins sociaux longtemps négligés. Comment résoudre cette équation sans toucher - ou en touchant le moins possible - aux priviléges fiscaux des sociétés, des banques et des citoyens andorrans?

Les déséquilibres de la population et du peuplement

Bien évidemment, l'essor économique a eu des conséquences sur l'immigration, qu'il a stimulée, sur la composition de la population et sur la société, qu'il a bouleversées. La Principauté est passée d'une situation où la population d'origine

andorrane était très majoritaire, voire exclusive avant l'ouverture du pays, à une situation où les andorrans sont très minoritaires chez eux. Après avoir pris conseil auprès des experts internationaux européens les plus reconnus³ et après avoir hésité dix ans, les autorités andorranes ont été acculées à changer en 1992 leur législation sur la nationalité, afin d'intégrer les étrangers nés en Andorre pour ne pas voir s'accroître les déséquilibres et surgir des conflits sociaux.

Parallèlement, les déséquilibres du peuplement se sont accrus. Ils se traduisent, entre autres conséquences, par une remise en cause d'un système électoral particulièrement discriminatoire pour les citoyens de l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes, à cause des déséquilibres de la base électorale. Pour des données statistiques plus complètes et pour suivre les évolutions démographiques et de la population active, on se reportera aux documents annexes 37.310 : la population de l'Andorre.

La composition de la population est très déséquilibrée. Elle montre une régression constante du pourcentage d'andorrans, bien que leur nombre absolu ait doublé en quarante ans, avec quelques nuances dans l'évolution du nombre d'étrangers selon les nationalités. Cette situation, déjà claire au début des années soixante, n'a fait que s'accentuer depuis⁴. Aujourd'hui les andorrans sont partout très minoritaires, avec seulement 15 à 22% de la population, aussi bien dans l'ensemble de la Principauté que dans chaque paroisse. En 1975 ils étaient encore majoritaires à Canillo et à Ordino. La proportion d'Andorrans est inférieure à la moyenne à Andorra la Vella, à La Massana et à Encamp.

La répartition des *nats a Andorra* suit à la fois celle des espagnols et la précocité du développement économique. Alors qu'ils sont peu nombreux dans les paroisses hautes, 630 en tout pour La Massana, Canillo et Ordino, ils sont 4.443 à Andorra-Escaldes, soit les deux tiers des futurs citoyens andorrans par naturalisation. Au total ils représentent 11% de la population de l'Andorre contre 17,5% pour les andorrans qui, pour un tiers déjà, ont obtenu la nationalité par naturalisation ou demande. Une étude que nous avons faite en 1984 montrait que 87% des 4.063 "nés en Andorre" étaient de parents espagnols, dont 33% seulement originaires de la Catalogne, ce qui posait déjà un grave problème d'intégration, compte tenu de la différence de langue et d'identité entre l'Espagne et l'Andorre, les fils de catalans étant à priori plus assimilables. Les *nats*

³ - Études faites à la demande du *Consell General* et du gouvernement, connues en Andorre sous le nom de rapport Zemanek et rapport Tapinos. K. Zemanek: *Le statut international de l'Andorre*, 1981; Georges Tapinos: *Rapport sur l'immigration en Andorre*, 1987.

⁴ - On se reportera aux documents annexes 7.1 sur la population, documents n°3, 4 et 5: la population par nationalités et par paroisses en 1965, 1975, 1982, 1986 et 1992.

a Andorra fils de français étaient très peu nombreux, 2,2% seulement, ainsi que ceux des autres nationalités. Depuis, l'afflux de portugais (108 en 1976, 1942 en 1986, 6.785 en 1992), pour la plupart très jeunes, change la composition de ce groupe et les perspectives d'intégration. En effet, une proportion importante de leurs enfants va à l'école andorrane, l'école espagnole leur étant tout aussi étrangère.

Le nombre de français est modeste mais il augmente en valeur absolue comme en valeur relative, passant au cours des dix dernières années de 2.510 à 4.623 ressortissants (enfants nés en Andorre non comptés) et de 6,3 à 7,5% de la population. Les français sont nombreux à Encamp, où ils constituent 18% des habitants (plus du tiers de la colonie française d'Andorre réside dans cette paroisse, à Encamp comme au Pas de la Casa) et à Canillo, les deux paroisses qui ont traditionnellement le plus de relations avec la France. Les espagnols sont partout le plus fort groupe. Avec leurs enfants nés en Andorre, ils sont majoritaires à Andorra la Vella, aux Escaldes-Engordany et à Sant Julià de Lòria, les paroisses traditionnellement orientées vers l'Espagne, mais aussi dont la croissance a été la plus précoce.

COMPOSITION DE LA POPULATION, PAR NATIONALITÉS, 1965-1992

	1963 ⁴	1968	1976 ⁵	1992
Andorrans.....	3.784 33,3%	5.769 33,5%	5.517 20,2%	10.725 17,5%
Nés en Andorre.....	-	-	2.608 9,6%	6.651 10,9%
Espagnols.....	7.064 62,2%	10.373 60,2%	15.804 57,9%	28.434 46,4%
Français.....	407 3,6%	768 4,5%	1.903 7,0%	4.623 7,5%
Autres nationalités	101 0,9%	307 1,8%	1.456 5,3%	10.834 17,7%
dont:				
Anglais.....	-	-	383 1,4%	1.089 1,8%
Portugais.....	-	-	108 0,4%	6.785 11,1%
Total d'Andorre.....	11.356 100%	17.216 100%	27.288 100%	61.276 100%

Les anglais et, dans une moindre proportion les belges, forment un groupe original, par leur origine et par leurs motivations. Leur pyramide des âges, en 1976 comme en 1989 montre une base très étroite, un élargissement entre 35 et 60 ans puis une grande dilatation au-delà. Ce sont des retraités qui ont une résidence principale en Andorre, ou une résidence secondaire mais qui ont obtenu leur statut de résidents, et qui y font domicilier leurs revenus. Cette colonie anglaise était précisément au départ d'origine coloniale. La décolonisation et les périodes troubles des années soixante et soixante-dix en Afrique et en Asie ont fait revenir en Europe des anglais installés là-bas depuis parfois des générations. Pour des raisons fiscales autant que climatiques certains ont préféré ne pas rentrer directement au Royaume-Uni et se sont répartis dans divers pays européens avec, parmi eux, des pays méditerranéens et des paradis fiscaux. Leur réticence à l'assimilation où qu'ils soient, ainsi que les habitudes acquises outremer pour certains, font de ce groupe un monde à part, discret et sans problèmes pour l'Andorre mais aussi sans intégration réelle. Ils ont choisi Sant Julià de Lòria, Ordino et surtout, pour la moitié d'entre eux, La Massana, ce qui a valu à cette paroisse des boutiques et des agences où les annonces sont en anglais, sans traduction en catalan.

La répartition de la population par paroisses ne montre guère de bouleversements depuis quinze ans, la croissance affectant depuis 1975 toutes les paroisses. Tout en restant très faible, avec 3,5% et 2,8%, la part de Canillo et d'Ordino a progressé, alors qu'elle diminuait depuis un demi-siècle. Sant Julià de Lòria maintient sa position. La Massana et surtout Encamp améliorent la leur. Mais, malgré une valeur relative qui est passée de 65% à 58% pendant cette période, l'agglomération d'Andorra-Escaldes concentre toujours la majeure partie de la population andorrane et étrangère, passant de 20.800 à 35.500 habitants. Le déséquilibre du peuplement s'exacerbe si on prend en compte l'exigüité de la vallée de la Gran Valira et la saturation progressive du bassin d'Andorra-Escaldes.

La structure par âges est très différente selon les nationalités. Aux deux extrêmes il y a la pyramide des anglais, déjà évoquée, et d'autre part celle des espagnols, des français et des portugais. Lors du recensement de 1989 les pyramides de ces trois groupes, soit alors 70% des habitants, présentaient une base étroite, surtout pour les français, un élargissement important pour les adultes et un sommet très rétréci, c'est à dire une pyramide caractéristique d'une immigration de travail. Compte tenu de leur arrivée récente, celle des portugais est particulièrement étroite à partir de 50 ans et très large entre 20 et 35 ans, avec une base qui s'élargit un peu jusqu'à dix ans et un déséquilibre entre sexes très marqué, en faveur des hommes (ouvriers et personnel non qualifié). La pyramide des espagnols est large entre 20 et 45 ans, avec davantage de femmes que d'hommes, mais avec une partie supérieure équilibrée et peu à peu décroissante. C'est le reflet de leur installation plus ancienne en Andorre et de la

stabilité d'une forte proportion de ces résidents. La pyramide française est proche de l'espagnole, avec une base plus régulière, également plus de femmes que d'hommes (emplois commerciaux, administratifs...), mais avec une diminution plus rapide après 50 ou 55 ans (le "retour" des employés et des fonctionnaires) et un sommet plus garni (les retraités qui restent en Andorre et les mariages mixtes franco-andorrans).

La pyramide de l'ensemble de la population reflète cette structure des groupes principaux. Quant à la structure par âges des andorrans (au recensement on y a inclus beaucoup de *nats a Andorra*) elle est insolite car elle traduit à la fois les vicissitudes de l'histoire économique et des politiques successives en matière de nationalité. Elle est actuellement très étroite à la base car la natalité des andorrans est très basse. De plus les *nats a Andorra* depuis la législation restrictive de 1975 n'y entraient pas en 1989. Elle est très large entre 15 et 20 ans, puis large jusqu'à 30 ans: c'est l'incorporation des fils d'immigrés nés en Andorre avant 1975. Cet élargissement s'accentuera dans les prochaines années puisque la loi de 1992 fait sauter les limitations qui leur étaient imposées et qu'il y a chaque année dans la Principauté deux fois à trois fois plus de naissances d'étrangers que d'andorrans. Cela aura des répercussions rapides sur la base électorale. En effet, au cours de la prochaine décennie plus de la moitié des électeurs aura moins de trente ans et, vers l'an 2000, on peut estimer que plus de la moitié des citoyens andorrans auront acquis leur nationalité ou seront de seconde génération. Le sommet de la pyramide porte encore la marque de l'émigration andorrane qui s'est poursuivie jusqu'en 1950 et des mauvaises conditions de vie qui impliquaient toujours une surmortalité féminine au cours de la première moitié de ce siècle.

L'évolution de la population depuis cinquante ans montre une grande disparité entre les paroisses⁵, en liaison directe avec la transformation progressive de l'économie. Globalement la population de l'Andorre passe de l'indice 100 en 1947, soit 5.385 habitants (à peu de chose près la population andorrane dans la seconde moitié du XIXe siècle), à l'indice 1.150 en 1992. Au rythme de 3 à 7% par an, et certaines années jusqu'à plus de 10%, l'indice 200 a été atteint en 1963, l'indice 300 cinq ans après et l'indice 500 en 1976. La progression a été plus précoce et plus rapide pour l'agglomération d'Andorra-Escaldes, qui a dépassé aujourd'hui l'indice 1.500. Encamp et Sant Julià de Lòria ont suivi dès les années cinquante, avec une progression semblable au début, supérieure à la moyenne andorrane. Tout en continuant à progresser, la croissance de Sant Julià de Lòria se fit moins rapide après 1975, pour reprendre récemment et atteindre l'indice 900 en 1992. La paroisse d'Encamp a connu depuis quinze années la croissance la plus rapide d'Andorre, dans l'agglomération principale comme au Pas de la Casa, passant de 2.500 à 9.500 habitants, pour atteindre un indice supérieur à 1.600 sur la base de sa population de 1947.

⁵ - Voir le tableau n° 1 des documents annexes 7.1.

Alors que la croissance économique et démographique était galopante dans ces paroisses basses, les autres paroisses voyaient leur population diminuer et l'exode des andorrans se poursuivre jusqu'à une date récente, vers Andorra la Vella ou vers l'étranger. Le changement d'évolution se place vers 1960 à La Massana, mais la croissance forte n'arrive qu'après 1980, grâce au tourisme d'été et au ski plus qu'à la fonction commerciale. Le repli dure à Ordino et à Canillo jusque dans les années soixante-dix, alors que les paroisses commerciales atteignaient déjà les indices 400 et 600. Il faut attendre 1978-1980 pour voir la progression se faire sentir et la fin des années quatre-vingts pour que le décolage arrive réellement.

Cette forte croissance démographique est due à la fois au bilan naturel et au bilan migratoire. Qu'il s'agisse de la courbe elle-même, de l'enveloppe ou de la moyenne mobile, l'évolution de la natalité depuis 1953 fait apparaître des phases successives qui suggèrent quelques éléments d'explication⁶.

1. De 1953 à 1957 il y eut une régression qui liée à la crise des années cinquante. Elle fut marquée par le changement d'orientation du commerce dans l'après-guerre, par le retour en Espagne d'une partie des réfugiés et surtout par la longue fermeture de la frontière par la France, qui chercha à faire plier le Consell des Vallées à propos de la concession de Sud Radio en essayant d'asphyxier économiquement la Principauté.

Elle y parvint, et cet événement marqua durablement l'attitude des andorrans vis-à-vis de leurs Coprinces et des puissants États voisins, jusqu'à la signature de l'accord avec la Communauté Européenne qui les libéra en 1990. Le Président de la République Française d'alors, le toulousain Vincent Auriol, Coprince d'Andorre, semblait y tenir beaucoup personnellement. On assista alors à la situation peu courante d'un Prince républicain s'acharnant sur ses sujets, au mépris de ses devoirs, pour les amener à ses raisons.

La récession fut telle que le bilan migratoire fut négatif pendant trois ans et que la population totale n'augmenta guère: 5866 en 1952 et 6424 en 1957, avec deux ans de déficit démographique. La mortalité était proche ou supérieure à 9%. Elle était bien plus faible que dans les régions voisines, bien que la population n'ait pas encore été rajeunie, comme ce sera le cas dix ou vingt ans après avec l'apport constant de jeunes émigrés et de leurs enfants. Il faut y voir l'influence probable du système économique et social traditionnel andorran, toujours vivant à cette époque. À chaque génération il imposait aux familles l'émigration des cabalers, qui allaient vivre et mourir à l'étranger. Les taux de natalité étaient proches ou supérieurs à ceux des autres régions pyrénéennes alors que

⁶ - id., tableaux et courbes n°10, 11 et 12: bilan naturel, bilan migratoire et bilan démographique.

les taux de mortalité demeuraient plus faibles.

2. Avec la croissance économique et l'immigration constante de jeunes adultes en Andorre, majoritairement espagnols, dont le comportement était plus nataliste que celui des andorrans, le taux de natalité croît jusqu'à 20 et 22% pendant quinze ans. Si la mortalité augmente en chiffres brut, le taux diminue constamment jusqu'à 4%. La pyramide des âges se modifie en conséquence, avec une base et surtout une partie centrale qui s'élargissent beaucoup, alors que le sommet reflète la situation démographique antérieure. Dans le détail on note que chaque pointe de la courbe de natalité correspond à une année de plus forte immigration ou à l'année qui suit: par exemple 1958-1960, 1962-1963, 1968, 1973-1974.

3. Après 1974 on observe une diminution du taux de natalité, qui est à mettre en parallèle avec l'évolution que connaît l'ensemble de l'État espagnol et de la Catalogne et, cette fois avec retard, de la France. Actuellement la natalité en Espagne est parmi les plus faibles d'Europe. Les comportements démographiques en Andorre suivent toujours davantage ceux de la péninsule ibérique que ceux du nord, ce qui est normal compte tenu de la composition de la population. Dans cette phase de repli de la natalité, la reprise de 1980-1982 semble liée à l'entrée plus forte d'immigrants ces années-là, soit le double des années encadrantes.

Le bilan naturel est en progression pendant dix ans, après la crise des années cinquante. Puis, pendant plus d'une décennie le bilan naturel restera supérieur à 1,5% par an. Entre 1960 et 1975 l'Andorre gagne 4.100 habitants grâce à un solde naturel positif, pour 13.400 grâce au solde migratoire. Bien que la croissance démographique soit due pour l'essentiel à l'immigration, il ne faut pas sous-estimer la croissance naturelle, qui représente alors le quart du gain total. Par la suite, malgré la baisse de la natalité, le bilan naturel reste positif avec des gains de 300 à 400 personnes par an car la mortalité est devenue très faible, inférieure à 4%.

Ce bilan naturel très positif, essentiellement dû aux fils d'immigrés, constitue un mouvement de fond qui amènera deux décisions politiques contradictoires et un repliement des andorrans sur eux-mêmes, l'attitude traditionnelle de défense contre l'étranger réapparaissant et se transformant en syndrome de l'assiégé. D'une part on supprima les trois catégories d'Andorrans et on donna l'accès à la nationalité aux fils d'andorrans nés à l'étranger, afin de freiner la contraction des pourcentages de nationaux. D'autre part on créa la notion de *nats a Andorra*, qui n'avaient pas la nationalité andorrane mais qui pouvaient l'acquérir à leur majorité si leur résidence réelle avait été constamment en Andorre depuis leur naissance. La législation de 1975 devint malthusienne, et moralement peu justifiable, puisqu'elle fermait toute possibilité d'accès à la nationalité andorrane à tous les fils d'immigrés nés et résidents en Andorre. Cela ne fit que repousser le problème des *nats a Andorra*, créant inutilement beaucoup

de malaises et de rancœurs chez ces futurs andorrans, dont le prix électoral et politique est encore à payer, entre autre par l'écartement des élus qui promulguèrent ou qui acceptèrent cette politique et par le changement des valeurs nationales.

L'examen de la durée du séjour des résidents étrangers, des conditions de leur intégration et de celle de la seconde génération apportent des éléments dont beaucoup vont à l'encontre des idées reçues et des déclarations publiques ou privées en Andorre au cours des deux dernières décades⁷. Il est vrai que certains instruments d'analyse manquaient alors⁸, puisque l'Andorre n'a bénéficié d'un comptage sommaire qu'à partir de 1947 et d'un registre de population qu'après 1976. Quant au premier recensement complet, comportant des questions sur le travail, l'origine, la langue, la scolarisation, le travail, le temps de résidence en Andorre et le logement, il ne fut réalisé qu'en juillet 1989. Bien que l'on possède à présent des données suffisantes, il manque cependant la profondeur historique, même pour l'époque contemporaine, avec des données comparables qui permettent d'apprécier avec exactitude les évolutions. Mais il y avait aussi un discours destiné à accompagner et à justifier *a posteriori* la législation restrictive sur la nationalité, que nous avons déjà stigmatisée. Il visait à minorer le temps de séjour des étrangers, à nier ou à nuancer leur enracinement, à insister sur leur extrême mobilité.

Notre étude de 1984, confirmée par les résultats du recensement de 1989, fait apparaître des traits significatifs. Il est vrai qu'une partie la population immigrée est très mobile, avec chaque fois une forte proportion d'immigrés récents: dans les deux cas 50% des étrangers ont moins de cinq années de résidence en Andorre, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la rapidité de la croissance démographique. En 1984, sur 42.000 habitants, 18.000 ont moins de cinq ans de résidence, mais il faut noter que pendant ce temps la population de l'Andorre a augmenté de 11.500 personnes, forcément nouvelles.

En contrepartie, il est vrai aussi qu'une forte proportion des immigrés est déjà stabilisée, puisqu'un 20% a de cinq à dix ans de résidence et un 30% plus de dix ans. Pour eux, il faut donc se poser la question de leur insertion dans la société andorrane, dont ils forment une composante stable et importante, supérieure en nombre à celle des andorrans de souche. Toujours en 1984 il y avait 5.500 personnes avec plus de vingt ans de résidence, dont 3.000 andorrans et 2.500 étrangers (2.400 espagnols et 100 des autres nationalités). Entre dix et vingt ans de résidence on comptait 14.000 personnes, dont 5.000 andorrans et 9.000 étrangers, parmi lesquels 1.200 *nats a Andorra*, 7.500

⁷ - id., tableaux n°13 et 14: résidents étrangers, 1984 et 1989; durée du séjour en Andorre et statut.

⁸ - id., document n° 2: les sources.

espagnols et 500 français. Le recensement de 1989 compte 29.609 immigrés, dont 6.700 ont plus de 20 ans de résidence (23% des étrangers) et 8.200 de dix à vingt ans (28%), soit en tout plus de la moitié des étrangers stabilisés durablement en Andorre.

Une analyse plus fine montre des situations différentes selon les nationalités, mais il ne faut jamais perdre de vue que trois groupes dominant, dont les espagnols (nationalité espagnole et *nats a Andorra*) avec 65% des habitants et presque 80% des étrangers. Les espagnols sont un groupe varié, dont un gros noyau est stable. Une comparaison avec le total des flux migratoires entre 1964 et 1974 montre que les deux tiers de ces immigrés sont encore en Andorre. Ils proviennent pour un tiers environ de Catalogne, d'Andalousie et du reste de l'Espagne, dont beaucoup de galiciens.

Les français sont récemment installés en plus forte proportion que les espagnols. C'est une mobilité propre aux fonctionnaires et aux emplois liées au commerce et au tourisme. Mais pour 20% ils ont plus de dix ans de séjour, avec de fortes relations avec l'Andorre, familiales ou économiques. Pour moitié ils sont originaires des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon; l'autre moitié se répartit dans le reste de la France.

Nous avons vu que l'immigration portugaise est plus récente; elle vient surtout des provinces du nord. Les portugais ont une grande mobilité dans l'emploi, mais elle est liée essentiellement aux habitudes des employeurs, qui embauchent et débauchent sans les contraintes qui existent des États voisins ni les pressions des syndicats, et aux emplois qu'ils occupent dans le bâtiment et dans l'hôtellerie, souvent saisonniers, plus qu'à une instabilité inhérente aux migrants. Plus de la moitié d'entre eux a déjà deux à cinq ans de séjour. Avec trente ans de décalage, c'est une évolution qui n'est pas sans rappeler celle des espagnols.

Que ce soit par atavisme ou parce qu'elle n'en dominait pas les moyens, la capacité d'intégration de la société andorrane a été assez limitée. Il est vrai que l'afflux de migrants de langues et de civilisations si variées et si différente de la leur ne permettait pas une intégration par osmose. Nous avons vu dans le livre précédent que la société andorrane était assez fermée depuis des siècles, rejetant même les siens, qu'il s'agisse des fils d'andorrans émigrés ou des *cabalers* en surnombre. C'était lié au système social qui visait à maintenir les cases et un équilibre avec le territoire utile. Les exceptions, les *andorrans de bragueta* selon une expression populaire pleine d'humour réaliste, étaient justifiées par la nécessité de maintenir la continuité des *cases* et des structures de production montagnardes. On comprend que cette société andorrane ait eu des difficultés à considérer comme siens et à assimiler les étrangers qui venaient en quelque sorte en mercenaires. Les priviléges liés à la possession de la nationalité andorrane ne favorisaient pas non plus la symbiose entre nationaux et étrangers. Tout cela portait vers une société stratifiée plus proche de celle de l'Athènes classique que d'un pays cosmopolite contemporain.

Cette société peu prédisposée à s'ouvrir n'a pu assimiler tous les nouveaux arrivants ni tous leurs enfants, pour diverses raisons. Il y a eu la difficulté des contacts et des liens sociaux entre nationaux et immigrés, comme dans tous les pays qui connaissent des migrations importantes. La ségrégation de l'habitat, des cercles et des milieux sociaux et culturels ont fait le reste, d'autant que le nombre même des étrangers leur permettait d'établir leur propre réseau de relations et de vie sociale, puissamment aidés par l'école en ce qui concerne les espagnols et les français. Dans l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes ce sont souvent les andorrans qui font figure de groupes marginaux ou de société élitiste de type colonial, comme au temps des empires anglais, français ou belges d'outremer.

Le nombre même des immigrants et leur concentration dans quelques paroisses leur interdisait l'andorranisation par le contact avec la population autochtone ou par le bain linguistique. On sait qu'à partir de 10 à 15% d'immigrés dans une région ou dans une ville il est difficile de les intégrer car ils forment des groupes sociaux et des réseaux de relations qui maintiennent et reproduisent les schémas culturels et linguistiques de leur pays d'origine. On est bien au-delà de ces seuils en Andorre. N'importe quel immigré espagnol, dans toutes les paroisses andorraines, les français à Andorra-Escaldes, Encamp ou Canillo, les anglais à La Massana, peuvent entrer en relation sans difficultés avec leurs concitoyens déjà résidents et, même, faire l'impasse du catalan. Avec le nombre d'espagnols qui vivent à Andorra-Escaldes et d'acheteurs qui viennent du sud, c'est la situation inverse qui se produit souvent: il y est plus facile de communiquer en castillan qu'en catalan.

Cette nécessité de protéger leur identité andorrane a fait que certains sujets plus sensibilisés aillent jusqu'à une agressivité latente contre l'étranger et même contre la Catalogne ou les Pays Catalans, tout simplement parce qu'ils éprouvaient la nécessité irraisonnée de se définir, de s'individualiser. Globalement, on peut affirmer que les dirigeants andorrans sont placés aujourd'hui devant le dilemme de devoir accorder la nationalité à de nombreux nouveaux andorrans dont beaucoup ne seront guère assimilés culturellement ou socialement. On peut aller jusqu'à affirmer que la société andorrane actuelle est virtuellement très conflictive. Si cette conflictivité latente ne s'est pas encore manifestée c'est probablement parce qu'il n'existe pas les canaux habituels d'expression que sont les syndicats, les associations, les manifestations culturelles propres. Dans ce panorama plutôt sombre, les espérances sont portées par l'école andorrane, par la consolidation de la Generalitat de Catalogne et de ses médias en catalan, tous reçus en Andorre, par la présence linguistique en Andorre de plus de 20% de résidents catalans qui s'ajoutent aux 17% d'andorrans et par l'orientation du tourisme qui renforce la clientèle barcelonaise et catalane.

La population active⁹ est aujourd'hui pour 76% dans le secteur tertiaire. Mais, après avoir augmenté rapidement, passant encore de 63 à 75% entre 1973 et 1984, le secteur tertiaire n'augmente plus guère en valeur relative. Le nombre d'actifs croît au même rythme que la population. Le commerce représentait 40% des actifs en 1984 et 43% en 1989, avec 27% des salariés. Vient ensuite l'hôtellerie et les services aux personnes. Longtemps embryonnaire, l'administration publique et parapublique, y compris les fonctionnaires étrangers de l'enseignement, de la police, des postes et des télécommunications, a connu depuis vingt ans une rapide progression, passant de 4 à 10% des actifs.

L'agriculture et l'élevage sont des activités résiduelles, avec 1% des actifs, dont une partie bénéficie de revenus autres qu'agricoles. Le secondaire est constitué principalement par le bâtiment et par les travaux publics et, parmi les autres branches, une partie des industries sont des activités annexes du bâtiment. Une petite industrie se maintient malgré tout, liée au tabac et au textile. Mais le régime de liberté commerciale, l'absence de protection, les problèmes de main d'œuvre, de coût des terrains et des constructions rendent actuellement difficile le développement du secteur indus-triel.

Les déficits sociaux

Malgré des progrès récents et limités, dans les domaines de l'éducation avec la création de l'école andorrane, dans ceux des médias avec la création du *Diari d'Andorra*, avec la transformation d'hebdomadaires en quotidiens, comme *Informacions*, avec les balbutiements coûteux d'une télévision andorrane, les déficits sociaux sont encore nombreux. Ils concernent des domaines essentiels, tels que l'aide sociale et la politique de logements sociaux, l'enseignement, les droits de la personne, le contrôle ou la création des grands médias et leur mise à disposition du pays, l'acquisition de la nationalité par les résidents et par la seconde génération, les *nats a Andorra* et, par voie de conséquence, la préservation de l'identité andorrane, ce qui ferme la boucle et ramène à la question des médias et de l'andorranisation des enseignements étrangers.

La maîtrise de l'enseignement par le gouvernement andorran est une des questions à résoudre de toute urgence, car elle conditionne la gestion de la population et la formation des futurs andorrans, qu'il s'agisse des fils d'andorrans ou des fils d'immigrés, afin de faciliter leur assimilation et leur insertion dans la société où leurs parents ont choisi de rester. En Andorre cohabitent quatre systèmes d'éducation différents, dans trois langues différentes, avec des programmes et des cycles scolaires non coordonnés, incompatibles entre eux sur de nombreux points. En décembre 1989,

⁹ - id., tableaux n° 15 à 21: population active par secteur d'activité (1973-1984-1989), par paroisses, population salariée (1980-1985-1990).

sur les neuf mille élèves scolarisés dans la Principauté, 5% seulement bénéficiaient, en catalan, d'un système scolaire andorran sous la responsabilité du gouvernement du pays. On voit que l'État ne contrôle pas l'éducation et le système scolaire sur son propre territoire.

Les autres systèmes d'enseignement sont étrangers, français ou espagnol; ils ne sont pas adaptés aux besoins de formation de l'Andorre et ils pénalisent les élèves d'origine andorrane, qui ont un pourcentage de retards scolaires supérieurs à la moyenne. Fait plus gênant, ils sont un obstacle à l'intégration des fils d'immigrés car, pour trois élèves sur quatre, l'enseignement transporte en Andorre des modèles et des contenus éducatifs des États voisins, enseignés en langue étrangère, sans la moindre adaptation au pays. Il est probable qu'aucun autre État européen n'accepterait une telle situation chez lui.

Pour clore la liste des déficits sociaux, qui seront examinés plus en profondeur avec le livre 6 consacré au cadre institutionnel, puisqu'il s'agit de questions dont la réponse est avant tout politique, il convient de mettre en exergue la nécessité de créer ou de consolider des contre-pouvoirs et de faire respecter effectivement les droits de la personne. Malgré l'approbation récente de la Charte des Nations Unies par le *Consell General*, il reste à légaliser le droit d'association, donc les partis et les syndicats, avec le corollaire du droit de grève, toujours non reconnu en Andorre. Parmi les droits de la personne les plus revendiqués dans la Principauté, nous citerons le mariage civil et le divorce. Ils impliquent le passage d'un État confessionnel à un État laïc ou, au moins, détaché de l'église.



1.1 - Les moteurs de l'économie et de l'aménagement

Le commerce et le tourisme sont toujours les secteurs inducteurs de l'économie andorrane. Nous les présenterons brièvement dans les deux points suivants. Par la main d'oeuvre qu'ils emploient et par la consommation qu'ils suscitent ils conditionnent largement les rentrées budgétaires du gouvernement et des paroisses, ainsi que les dépenses sociales et scolaires. Ils stimulent et conditionnent à leur tour les secteurs de l'hôtellerie, du bâtiment, des transports, des travaux publics et de l'énergie. De plus, par l'accueil et par les infrastructures qui leur sont nécessaires (hôtels, routes, stations de ski, etc.), et par l'urbanisation qu'elles supposent, ces deux activités ont une grande influence sur l'aménagement du territoire. Leur poids économique et leur aptitude à modifier l'aménagement du territoire sont aujourd'hui supérieurs aux autres activités, y compris celles qui ont contribué à configurer l'Andorre.

11.1 - Le tourisme

Les débuts du tourisme

Le tourisme en Andorre est aussi ancien que la découverte du pays par les élites, par les voyageurs fortunés et par les excursionnistes des pays voisins. Cette découverte de la Principauté se place au cours du XIXe siècle. Auparavant peu de voyageurs allaient en Andorre, en dehors des relations avec les habitants des régions voisines (relations pastorales, migrations de travail, mines et forges, charbonnages, contrebande, etc.). Les premiers touristes qui ont laissé un témoignage écrit de leur visite, pour qui on publiait des guides, des relations de voyage et des itinéraires sont surtout des pyrénéistes, des membres de sociétés savantes, des curistes qui font des séjours dans les stations thermales pyrénéennes, ainsi que les premiers estivants catalans en villégiature en Cerdagne et les membres des clubs excursionnistes barcelonais.

La seconde moitié du XIXe siècle et le premiers tiers du XXe siècle voient se développer ce tourisme de découverte si on en juge par la très abondante bibliographie¹⁰ sur ce thème: articles, relations de voyage, "expéditions scientifiques" en Andorre,

¹⁰ - On se reporterà à la bibliographie thématique à la fin de ce livre 1: Excursionnisme et tourisme. Le nombre d'articles et de publications est si abondant qu'il a paru plus commode de les regrouper dans une rubrique spéciale.

compte-rendu d'excursionnistes catalans dans leurs revues. Ce dernier aspect est à souligner car l'Andorre est perçue comme une terre catalane, qui entre donc dans les objectifs de ce mouvement sportif, culturel et nationaliste: il faut aller à la découverte du pays, "*fer païs*" compte autant que la randonnée elle-même, avec ses difficultés matérielles dont on n'épargne pas les détails, avec ses émotions, avec les connaissances que l'on acquiert, sans oublier ses vertus civiques.

Presque toujours, au moins jusqu'aux environs de 1930 et parfois jusqu'aux années cinquante, il est de bon ton d'écrire un article à son retour pour faire part de ses impressions de voyage sur l'Andorre, même après un séjour très bref de deux à trois jours, alors qu'à la même époque ce type de récits commence à être déjà plus rare à propos de l'Afrique ou de l'Amérique. Il y a certainement l'attrait de l'étrangeté de ce petit État, la curiosité, une quête du folklore, voire de l'ethnologie. Pour d'autres il y a l'attrait de la découverte scientifique dans une région peu explorée¹¹, qu'il s'agisse de la civilisation, de la botanique, de la faune, des roches... Les difficultés d'accès, l'absence de routes ou de chemins carrossables, la précarité des conditions d'accueil valorisent davantage la visite et les découvertes. Il y a enfin l'amour des Pyrénées ou le besoin de proposer des activités, des visites originales, dépaysantes et des émotions aux curistes qui séjournent à Acs et à leurs accompagnants, à la bourgeoisie des régions voisines, en particulier aux barcelonais qui commencent à *estiujar* en Cerdagne.

La curiosité suscitée par les institutions si originales et par la situation politique si particulière de l'Andorre a justifié également bien des études plus importantes, ouvrages et thèses, très souvent répétitives, dont une partie (en particulier sur l'histoire, sur les institutions et sur les coutumes) est en général la compilation des ouvrages antérieurs, avec ou sans citations. Cette tradition est si bien établie qu'il est difficile d'y échapper. Elle s'apparente à un rite. Chaque auteur, jusqu'à aujourd'hui, se sent intimement persuadé de devoir expliquer, justifier, l'étrange et absolument originale situation de la Coprincipauté, ou d'y apporter un éclairage nouveau. Bien que nous en défendant, nous n'y échapperons pas; notre grande originalité sera de ne pas placer ces développements en introduction ou dans un premier chapitre, mais en fin d'étude, comme conclusion.

Malgré cette abondance des récits, le tourisme était une activité marginale dans l'économie andorrane, concernant peu de personnes. Les conditions d'accueil étaient

¹¹ - En effet, jusqu'à une époque très récente il était possible de faire de réelles découvertes. Par exemple, entre 1978 et 1983, notre groupe d'étude a fait un inventaire botanique et un inventaire de la faune d'Andorre. Nous avons eu la surprise et le plaisir de signaler la présence en Andorre de près de 150 plantes qui n'y avaient jamais été mentionnées (Jean Bouchard), de quatre stations nouvelles de plantes endémiques pyrénéennes (Ramon Gual et Lleó Serve) et de plusieurs espèces animales qui n'avaient pas été signalées ou que l'on croyait disparues (Martí Boada).

mauvaises au début du siècle, avec de rares hôtels ou *hostals*, archaïques et inconfortables. La première création d'une infrastructure hôtelière date des années trente, après l'ouverture des routes, et surtout des années quarante. En 1950 il n'y avait encore que 32 hôtels en Andorre, dont la moitié à Andorra la Vella et aux Escaldes, pour seulement trois dans les paroisses de Canillo et de Sant Julià de Lòria, deux à Ordino et un seul à La Massana. En 1945, Salvador Llobet indique que depuis l'ouverture des routes le tourisme amène des espagnols, surtout de Barcelone, et des français. C'est un tourisme d'été dont les motivations sont liées à la beauté des paysages et "per l'atractiu de ser Andorra una minúscula entitat política situada entre dos Estats, que crida l'atenció, principalment a americans i anglesos"¹².

La villégiature d'été y est limitée par l'interdiction, sauf exceptions, de construire ou d'acquérir des propriétés qui est faite aux étrangers. Cela explique que la moitié des hôtels, une quinzaine sur tout le territoire, aient été construits pendant les années quarante. Cela peut sembler modeste aujourd'hui, mais il s'agissait d'une première infrastructure d'accueil correcte et du démarrage réel de l'activité touristique et hôtelière. On notera que certains hôtels, comme celui del Serrat, sont construits en "bout du monde", à la tête d'une vallée et à l'extrême d'une route, au contact d'un monde sauvage et encore peu accessible. Il y a l'attrait de la découverte, un parfum d'aventure, mais à partir d'un bon service hôtelier au camp de base. C'est une situation que l'on retrouve ailleurs dans les Pyrénées et qui était caractéristique d'une forme de tourisme depuis la fin du siècle précédent: Font Romeu, l'hôtel de Bones Aures à La Bullosa et même, auparavant et dans un autre contexte, Vernet-les-Bains.

La croissance

À partir de 1950 et surtout après la crise franco-andorrane de 1953, pendant vingt ans, l'Andorre connaît une croissance économique accélérée, avec un afflux croissant de touristes, attirés par l'attrait de l'offre commerciale plus que par des motivations plus classiques en montagne. Les séjours sont brefs, surtout dans les paroisses basses, qui possèdent la plus grande capacité d'accueil, car c'est un tourisme pour achats. Pendant les années soixante-dix, beaucoup d'hôtels des paroisses hautes étaient fermés pendant l'hiver, à La Massana, à Ordino ou à Canillo alors qu'il y avait des stations de ski. Le commerce est le moteur de l'économie: le touriste est en réalité un acheteur de produits à bas prix.

La confusion entre commerce et tourisme est alors voulue et cultivée par les autorités andorranes et par tous les acteurs économiques, afin de ne pas donner de mauvais prétextes aux services des douanes des États voisins. En réalité, tacitement ou

¹² - Salvador Llobet, *El medi i la vida...*, p.212.

explicitement, les relations commerciales et la tolérance aux frontières étaient pactées avec les autorités françaises et espagnoles. Il s'agissait donc de maintenir des apparences et une image de façade pour assurer le bon fonctionnement du système. L'essentiel de l'économie, comme une partie du système politique andorran, qui concernait les Coprinces et le rôle de leurs services (et, pour la partie épiscopale, le rôle et l'intervention directe des services de l'État espagnol), reposaient sur des conventions et sur des pratiques en fin de compte surréalistes, sur des apparences et sur des paroles (ou des concepts) tabous, donc sur une hypocrisie collective, où l'apparence des choses et le code du langage comptaient autant que la réalité. L'ambigüité entre commerce et tourisme faisait partie de ce corpus.

Cela a retardé la prise de conscience du fait touristique et, par voie de conséquence, les équipements, l'action de l'État et la structuration de l'offre, qui est encore à terminer. En 1992, malgré des progrès récents, outre la mauvaise image de marque, on constate encore beaucoup d'insuffisances du produit touristique andorran, qu'il s'agisse des infrastructures de loisirs, de l'information à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ou de l'accueil lui-même: caractéristiques des hôtels, leur classement, leur service,...

Dans un premier temps l'adaptation de l'offre à la demande se fait par la construction d'un plus grand nombre d'hôtels, de qualité variable, dont le plus grand nombre était conçu pour des séjours courts et un public peu exigeant qui ne souhaitait pas dépenser beaucoup dans le logement. Entre 1960 et 1965 on construit 55 hôtels, puis 47 entre 1965 et 1970, et 95 entre 1970 et 1975. Le rythme des constructions nouvelles diminue nettement après cette date. Par contre on constate pendant une dizaine d'années un gros effort d'amélioration du parc existant, avec des réformes ou des agrandissements d'hôtels.

L'évolution récente et les attitudes

Les constructions nouvelles sont le fait des paroisses hautes, qui refont leur retard et atténuent leur sous-équipement d'accueil, à Canillo, à La Massana et dans la vallée d'Ordino, avec aussi l'explosion de l'agglomération du Pas de la Casa, liée au commerce frontalier et au succès de sa station de ski. Les constructions récentes sont moins nombreuses, mais ce sont de plus grosses unités, dans les stations de ski et à Andorra la Vella et les Escaldes. Sant Julià stagne toujours.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HÔTELS, PAR PAROISSES¹³

	1950	1960	1975	1989	1991
	Nb %	Nb %	Nb %	Nb %	NB %
Andorra-Escaldes	14 43,8	44 53,0	120 53,3	113 43,2	116 43,8
Encamp-Pas de la Casa	9 28,1	15 18,1	39 17,3	58 22,6	58 21,9
La Massana	1 3,1	7 8,4	21 9,3	28 10,9	30 11,3
Canillo	3 9,4	7 8,4	16 7,1	24 9,3	25 9,4
Sant Julià de Lòria..	3 9,4	7 8,4	21 9,3	21 8,2	20 7,5
Ordino	2 6,2	3 3,6	8 3,6	15 5,8	16 6,0
Total d'Andorre	32 100	83 100	225 100	257 100	265 100

Des années quatre-vingts à aujourd'hui on observe des changements d'attitude vis-à-vis du tourisme avec, comme conséquences, la volonté de développer cette branche économique et une plus grande attention à la qualité de l'offre de produits touristiques. Ces changements concernent autant les professionnels que le nouveau gouvernement qui fait du tourisme une de ses actions prioritaires. Pourquoi une aussi rapide évolution? Parce qu'on s'inquiète pour l'avenir, avec l'entrée prochaine de l'Espagne dans le Marché Commun. On appréhende un choc économique dont le commerce ferait les frais, et par là toute l'économie. Il faut donc essayer de diversifier l'économie. À court terme on ne voit guère que la promotion du tourisme d'été et d'hiver.

¹³ - Sources: *Consell General* 1976; sondage hôtels 1985; *S.I. de les Valls d'Andorra: Hotels i restaurants*; élaboration propre.

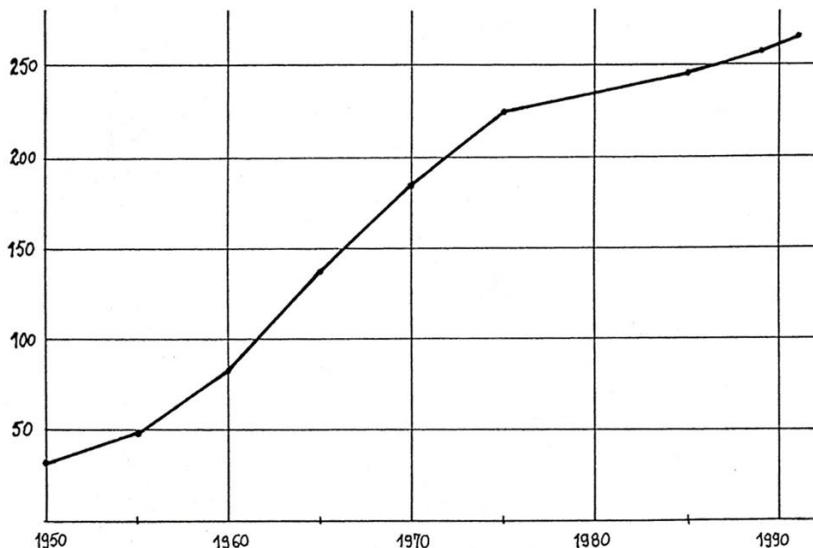
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HÔTELS SELON LA DATE DE CONSTRUCTION¹⁴

	Andorra Escald.	Encamp	St Julià	La Mass.	Canillo	Ordino	Total	Total cumulé
Avant 1950..	14	9	3	1	3	3	32	32
1950-1955...	8	3	0	2	3	0	16	48
1955-1960...	22	3	4	4	1	1	35	83
1960-1965...	35	7	4	3	6	0	55	138
1965-1970...	27	5	8	4	1	2	47	185
1970-1975...	14	12	2	7	2	3	40	225
Total 1975..	120	39	21	21	16	8	225	
1975-1985...	- 6	16	0	3	4	3	20	245
1985-1989...	- 3	3	0	4	4	4	12	257
1989-1991...	3	0	- 1	2	1	1	8	265
Total 1991..	116	58	20	30	25	16	265	

Il est significatif de voir, parmi les six ministères, la création d'une *Conselleria de Turisme* dans le premier gouvernement andorran d'Óscar Ribas, en 1981, dont l'objectif est d'aider le secteur privé par des actions de promotion et de coordination, de susciter des équipements publics de loisir et de sport. Un groupe de travail suisse est chargé de faire un bilan et de prévoir un plan de développement sur vingt ans, sur la base des tendances du tourisme européen et mondial. Parmi d'autres propositions, il y a la création d'un casino, un projet vieux d'un siècle, d'une piscine thermale, d'un parc naturel. Ce sera une constante jusqu'à aujourd'hui. Le chef du second gouvernement, Josep Pintat, élargit en 1984 la *Conselleria de Turisme* aux sports, afin d'y inclure le ski et déclare, à son investiture, que le tourisme sera l'axe principal de son programme. Il prévoit des campagnes de publicité et d'image à l'étranger ainsi que la création de stades de neige.

¹⁴ - id.

**ÉVOLUTION DU
NOMBRE
D'HÔTELS
ENSEMBLE DE
L'ANDORRE**



Ces efforts aboutiront à la législation sur les stations de ski et au financement des stations du Bosc de Pal et d'Ordino-Arcalís. Le projet de construction du tunnel d'Envalira va dans le même sens, afin de faciliter l'accès hivernal des touristes français ou catalans en Andorre. En 1990, le discours-programme du chef de gouvernement, Òscar Ribas propose: "*En l'àrea del turisme, el meu Govern s'esforçarà a assolir molts i variats objectius que confluixen en una única direcció: la promoció turística d'Andorra i la millora de la seva oferta.*" Plus loin il affirme: "*Tractaré de l'esport com a modalitat de turisme. (...) En l'organització de competicions, tant internacionals com nacionals, i juntament amb el seu foment, el meu Govern s'esforçarà per demostrar la capacitat organitzativa d'actes importants en el nostre territori com, per exemple, els Jocs dels Petits estats de l'any 1991. L'objectiu és de poder arribar a que Andorra pugui ésser escenari de competicions esportives de primera magnitud.*"

Les campagnes d'image utilisent tous les supports publicitaires, presse, revues spécialisées, télévision et affiches. Elles sont concentrées surtout dans les régions qui apportent déjà les groupes les plus importants de visiteurs avec un fort pouvoir d'achat, en particulier Barcelone et la Catalogne, Madrid, puis la France. Ailleurs, il s'agit d'être présent dans les salons et dans les manifestations spécialisées. Les campagnes qui se succèdent depuis sept ans visent autant à appeler le visiteur qu'à changer l'image de marque de l'Andorre, altérée par le commerce et par l'affluence des acheteurs.

Les thèmes sont significatifs. La première, "*Escapa't a Andorra*" et "*Andorra, l'escapada*" rappelle encore la motivation commerciale avec l'escapade rapide pour achats, mais elle suggère aussi le passage d'une frontière, pour se dépayser et la nature, le ski et la montagne.

HÔTELS: SITUATION EN 1991¹⁵

	Nombre hôtels	Ouverture à l'année	Fermeture 1/2 mois	Chambres total avec s. de bain
Andorra la Vella (par.)...	68 100%	61 90%	7	2822 100% 2318 82%
Escaldes-Engord. (par.)...	48 100%	38 79%	10	2632 100% 2246 85%
Sant Julià de Lòria (par.)...	20 100%	18 90%	2	838 100% 727 87%
Encamp (vill.).....	25 100%	16 64%	9	1205 100% 1090 90%
Pas de la Casa Grau Roig.....	33 100%	28 85%	-	1031 100% 1012 98%
Ordino (par.)..	16 100%	10 62%	5	536 100% 495 92%
Arinsal.....	10 100%	6 60%	4	448 100% 417 93%
La Massana (reste par.)...	20 100%	16 80%	4	819 100% 743 91%
Canillo (vill.).....	8 100%	5 62%	3	431 100% 481 85%
El Tarter / L'Aldosa.....	6 100%	4 67%	2	211 100% 206 98%
Soldeu.....	11 100%	7 64%	1	456 100% 398 87%
Total d'Andorra.....	265 100%	219 80%	47	11429 100% 10033 88%

La deuxième, avec deux types de types de spots ou d'affiches, l'un "Ves-t'n", vant'en, avec des images de ville polluée et d'embouteillages, l'autre "Vine", viens, avec la neige ou la montagne l'été voulait surtout changer l'image touristique de l'Andorre. Elle ne manquait pas d'humour involontaire car, tous les week-end et les jours d'affluence, l'accès en Andorre et la circulation dans la Principauté se font précisément au prix d'embouteillages et de longues attentes. Les dernières sont moins originales mais vont dans ligne publicitaire: "Salta't Andorra", et "Andorra, el país de les vacances" ou "Andorra, el país del Pirineu".

¹⁵ - Sources: Conselleria de Turisme i Esports et S.I. de les Valls d'Andorra: Hotels i restaurants; élaboration propre.

Les motivations et les caractères du tourisme de séjour

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il faut attendre 1976 pour avoir une première enquête sommaire sur la demande touristique, 1985 pour avoir un premier bilan de la capacité hôtelière, 1986 et 1987 pour avoir des enquêtes plus sérieuses et fiables pour connaître les motivations des touristes et les caractéristiques du tourisme de séjour; leur publication date de 1989.

Réalisé à la demande du Consell General pendant l'été 1976, un sondage¹⁶ s'efforce de déterminer qui visite l'Andorre, pour quels motifs et comment est perçue la Principauté, avec une méthode curieuse qui consiste à faire noter séparément de 1 à 5 chaque élément de l'offre (prix, circulation, commerce, propreté, vie culturelle, nature, architecture, refuges, etc.) et les souhaits (centres de vacances, casino, bowling, parc naturel, etc.), sans pondération ni synthèse. Le sondage porte sur 568 personnes, contactées à travers les hôteliers, sans indications quant à la représentativité de l'échantillon ou sa distribution territoriale. On peut en tirer cependant quelques informations intéressantes.

Les séjournants, dont la nationalité n'est pas connue, sont surtout des employés et des cadres moyens, suivis par les cadres supérieurs et par les professions libérales. Ils séjournent longtemps: 24% moins de deux jours, 33% de cinq à quinze jours et 24% davantage. On constate que depuis 1975 la durée des séjours s'est raccourcie, surtout pour les séjours les plus longs, alors qu'augmentait le nombre de personnes faisant un séjour très court. Parmi les motivations alors les mieux notées, sans ordre de préférence, on relève les prix, le climat, le fait d'être en Andorre, donc la curiosité, la nature et la tranquillité. On apprécie moins la richesse culturelle ou artistique et les distractions.

Les touristes souhaiteraient surtout un parc naturel, l'aménagement des refuges de montagne, des visites historiques organisées, des zones vertes dans les agglomérations, des chemins de montagne mieux aménagés, une signalisation des lieux à visiter puis, à un degré moindre, un classement des hôtels, des commerces spécialisés et un casino. On notera que la plupart des déficits déjà signalés en 1975 existent toujours. Il s'agit donc de touristes sensibles à la nature, des amateurs de vacances en montagne, faisant des séjours longs et très critiques vis-à-vis de l'offre touristique et de certains aspects du pays: sont très mal notés l'urbanisme, les transports publics, la vie culturelle, la propreté et surtout la circulation et l'absence de parkings, mais très bien notés les prix, l'accueil et la restauration.

¹⁶ - *Consell General, Departament de Foment: La demanda turística*, 1976, 51p. Sondage effectué par le Centre des Études Touristiques de l'Université d'Aix-en-Provence.

Pour la première fois, ce même travail de 1976 fait le point sur les hôtels, afin d'obtenir leur recensement et leurs caractéristiques: nombre d'hôtels par paroisse, principaux services offerts. La marge de doute est assez importante puisqu'un premier tableau de résultats porte sur 225 hôtels, qu'un second corrige avec une répartition portant sur 236 hôtels, certains étant déclarés fermés. Il n'y a donc pas de connaissance exacte de l'offre. L'enquête étant à la charge du *Consell General*, alors maître de l'administration, qui cherchait à savoir au moins le nombre d'hôtels et leurs services, on peut supposer qu'il lui était difficile d'en contrôler les normes, le fonctionnement ou la sécurité et, à plus forte raison, d'en faire le classement ou la typologie, ni la promotion à l'extérieur. Cet exemple reflète assez bien l'absence de contrôle de l'économie et le peu de soutien au tourisme. Il montre aussi d'évidence que l'Andorre manquait cruellement de structures administratives et de gestion.

Les listes systématiques d'hôtels et de restaurants, avec les prix et les caractéristiques principales seront publiées par le S.I. des Vallées d'Andorre à partir de 1980. Les premières brochures montrent beaucoup de cases vides, c'est-à-dire d'absences ou de refus de données sur des points aussi importants pour le consommateur que les prix, les salles de bain ou les repas. Il faut attendre 1986 pour avoir des brochures complètes. La comparaison des services et des prix entre hôtels reste cependant impossible puisqu'il n'y a pas de classement.

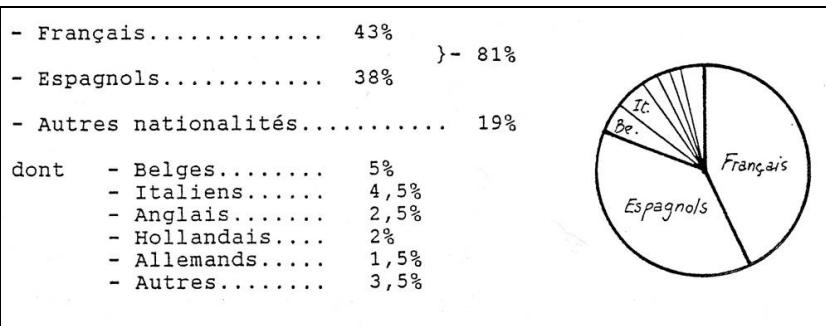
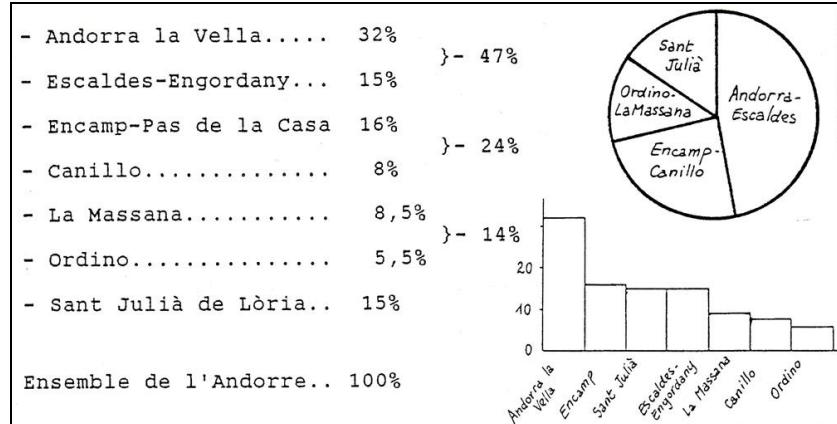
Des enquêtes sérieuses et plus complètes sont réalisées en 1986 et en 1987 à la demande de la *Conselleria de Turisme i Esport*¹⁷. Elles avaient pour but de juger l'impact de la première campagne publicitaire multimédia "*L'escapada*", et de servir de base pour cibler les campagnes publicitaires et informatives qui suivraient. Elles portent sur 3.228 et 4.089 personnes, avec un échantillon défini. Elles permettent de mieux connaître les visiteurs et leur séjour: nationalité, région d'origine, profession, durée du séjour, motivations, sources d'information sur l'Andorre, souhaits, ainsi qu'une répartition des touristes en hôtels par nationalités et par paroisses. Avec les brochures désormais plus fiables sur la capacité d'accueil, il y a une meilleure base pour la gestion de l'offre touristique et pour une politique de promotion.

On peut en déduire sans trop de difficultés quelques indications intéressantes quant aux orientations souhaitables de la politique d'aménagement du territoire, si on souhaite de mieux faire coïncider l'offre avec les besoins exprimés, selon le profil des touristes, l'importance des séjours et les tendances qui se manifestent, et de choisir l'image touristique la plus porteuse pour l'Andorre. Les tableaux des pages suivantes en présenteront les principaux éléments¹⁸.

¹⁷ - *Conselleria de Turisme i Esports: Turisme 1986*, 63p, 1988; *Turisme 1987*, 59p, 1989.

¹⁸ - Selon *Turisme 1987*, en particulier pp.4-6.

RÉPARTITION DES TOURISTES PAR PAROISSES



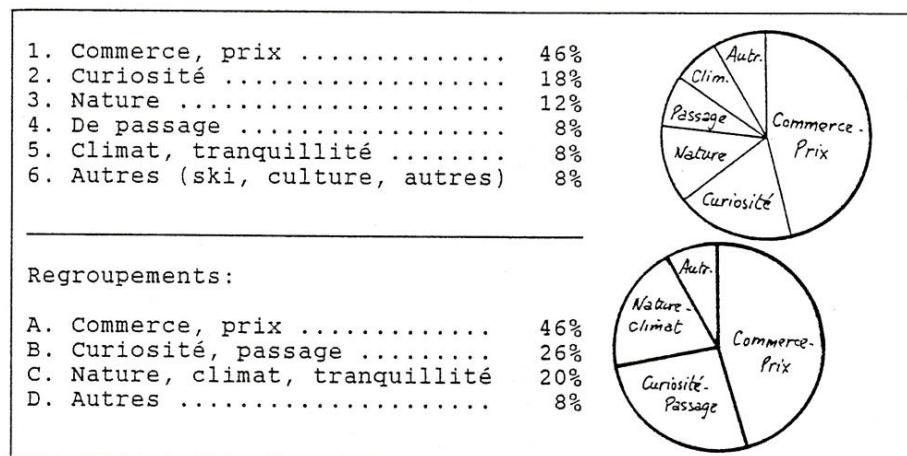
RÉPARTITION DES TOURISTES PAR NATIONALITÉS

La durée des séjours et les motivations

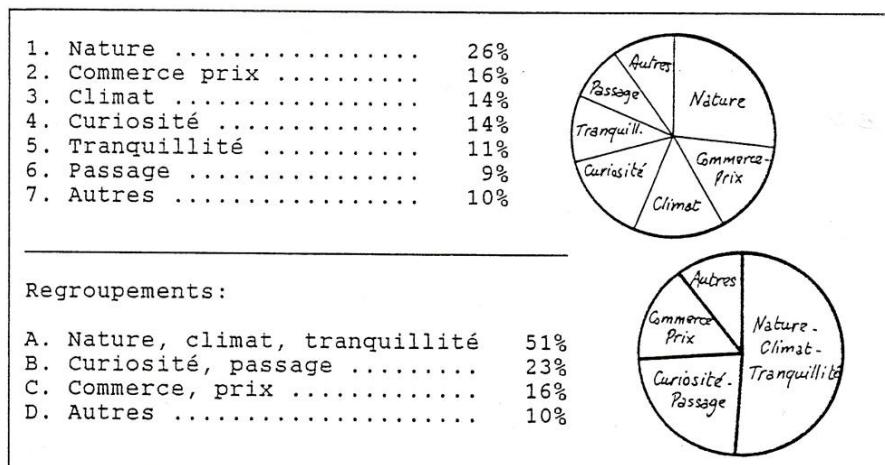
Bien évidemment la plus grande partie des touristes qui séjournent un jour ou moins viennent pour acheter (74 et 39%, le passage par l'Andorre est leur seconde motivation, à l'aller ou au retour de France ou d'Espagne et, pour 10%, la curiosité. Ces séjours très courts sont le fait de 36% des touristes, mais il est important de souligner que ce tiers des séjournants, venus essentiellement pour des achats commerciaux, ne représentent que 10,1% des nuitées passées dans la Principauté.

Les achats et les prix sont encore la motivation principale des séjours de un à trois jours (45%), mais la curiosité devient une motivation importante, avec 26%, ainsi que la nature, la tranquillité et le climat (17%). L'ensemble de ces motivations clairement touristiques représentent autant que les achats pour les séjours courts. Il s'agit de 33% des touristes, donc un autre tiers, mais de 20% des nuitées.

MOTIVATIONS PRINCIPALES



MOTIVATIONS SECONDAIRES



Enfin, au-delà de trois journées de séjour le motif commerce-prix décroît à 26% puis à 16%. Le premier motif des séjours de durée moyenne ou longue devient la nature (26%). L'ensemble nature-climat-tranquillité l'emporte avec 41% des motivations des séjours de durée moyenne (et 65% avec la curiosité), et passe à 53% des motivations des séjours de deux semaines et plus. Ces séjours moyens ou longs sont le fait de 30% des touristes. Pour ce tiers des touristes les achats ne sont plus la motivation déterminante. Or ils représentent le quart des nuitées totales pour les séjours de durée moyenne (une semaine), et 47% des nuitées pour les séjours longs.

LA DURÉE DES SÉJOURS¹⁹

Durée du séjour	Pourcentage du nombre de touristes	Total des journées pondérées	Pourcentage des journées de séjour
- De passage) - 36,3%	36	10,1%
- Moins de 1 jour ...			
- 1 à 3 jours	33,3%	67	18,5%
- 3 à 7 jours	17,6%	88	24,5%
- 7 à 15 jours	9,7%	107	29,7%
- Plus de 15 jours ..	3,1%	62	17,2%

Par paroisses les motifs du séjour sont différents et conformes à ce que l'on pouvait attendre:

- À Andorre et aux Escaldes les achats sont le motif principal pour 40% des visiteurs. Mais la curiosité et, bien que cela puisse paraître surprenant dans une agglomération aussi saturée, la nature interviennent plus qu'on ne le pense souvent, avec 36 et 38%. Le cadre paysager et les excursions comptent donc beaucoup, pour toute l'Andorre. Malgré les réserves faciles que nous avons faites à propos des campagnes "Ves-t'en, vine" ou "L'escapada", il est certain qu'elles connectent avec la première motivation, si on met de côté le commerce. Les achats, puis la nature sont aussi en tête au Pas de la Casa.

- À Canillo, à Encamp et à Sant Julià de Lòria le commerce et les achats sont encore importants, avec un quart des motivations dans les trois cas. Mais ils sont presque équivalents avec la curiosité à Encamp, avec la curiosité et avec la nature dans les deux autres paroisses. On pouvait s'attendre à un pourcentage plus fort en faveur de la nature à Canillo, compte tenu de ses caractères physiques et de ses paysages. Il est évident que les efforts réalisés depuis quatre ans par le *Comú* afin de préserver l'environnement, d'améliorer l'information sur les excursions, le balisage des sentiers, la création d'itinéraires de nature vont dans le bon sens.

- Pour La Massana et pour Ordino la nature est le principal motif des séjours, avec 30 et 40%. Avec les autres éléments que l'on associe à la notion de montagne, comme le climat et la tranquillité, on arrive à 47 et à 63% des motivations. La création d'un parc naturel cadrerait très bien avec le profil des visiteurs de ces dernières paroisses et avec

¹⁹ - id, p.4, 36-37, et élaboration propre.

celui de Canillo, dont il améliorerait considérablement l'image et la fréquentation en séjours longs.

Le profil des visiteurs est très contrasté selon les nationalités, ce qui demanderait des campagnes de publicité mieux ciblées selon les publics et selon les médias.

- Les français, qui représentent 43% des touristes, sont majoritairement des retraités et des cadres moyens, puis plus loin viennent les cadres supérieurs, les artisans et les commerçants. En général ils séjournent moins d'un jour, pour achats, ou de un à trois jours. Pour une écrasante majorité ils viennent en Andorre à cause des prix, puis pour le contact avec la nature, le climat ou la tranquillité, assez peu par curiosité. Ils connaissaient déjà l'Andorre, ou ils en ont été informés par les amis ou par la famille.
- Les espagnols (dont beaucoup viennent de Catalogne), avec 38% des touristes, sont des employés, des cadres moyens, des artisans et des petits commerçants, des agriculteurs. Viennent ensuite les cadres supérieurs, les professions libérales et les étudiants, en proportions un peu supérieures à celles des français. Ils séjournent plus longtemps (dans l'ordre: de un à trois jours, puis moins d'un jour, puis de trois à sept jours). Comme pour les français beaucoup connaissaient déjà l'Andorre ou en avaient été informés par leur entourage. Les achats et la nature sont à nouveau les motivations principales, mais aussi la curiosité en plus forte proportion que dans le cas précédent, probablement liée au fait que l'Andorre est un pays catalan.
- Les autres nationalités sont loin derrière, mais sont très intéressantes par leurs motivations et par le durée des séjours. En tête viennent les belges avec 5% du total des touristes. Il s'agit surtout de retraités qui viennent par curiosité ou pour le contact avec la nature, accessoirement pour les prix ou pour le commerce. Ce sont des cadres moyens ou supérieurs, puis des professions libérales, qui font des séjours de durée moyenne dans la moitié des cas. Ils déclarent avoir découvert l'Andorre par les amis ou en lisant la carte (!), accessoirement par des agences de voyage ou par des offices de tourisme. Il y a là une clientèle intéressante et encore peu informée.
- Les italiens (4,5%) sont surtout des étudiants, des employés et des cadres moyens, avec peu de retraités et de cadres supérieurs. Ils viennent essentiellement par curiosité ou parce qu'ils sont de passage dans la région. En dehors de ceux qui sont de passage, le plus grand nombre séjourne de un à sept jours. Comme pour les belges ils n'ont pas de connaissance antérieure de l'Andorre ni d'information par les offices de tourisme ou par les moyens de communication.
- Les anglais (2,5%) sont des employés ou des étudiants, puis des cadres. Ils séjournent longtemps et viennent par curiosité, parce qu'ils sont de passage ou pour la nature, très peu à cause des prix. Pour eux, les principales sources d'information sont les offices de

tourisme et les amis, puis la connaissance antérieure.

- Les hollandais (2%), les allemands (1,4%) et les suisses (0,9%) sont des cadres moyens ou supérieurs, puis des étudiants et des retraités. Ils séjournent de trois à sept jours et, en bonne proportion, de sept à quinze jours. Les allemands et les suisses connaissaient l'Andorre ou en ont été informés par des agences et des offices de tourisme. La curiosité, le passage et, pour les allemands surtout, la nature sont les motivations principales.

Les nouveaux équipements et les améliorations esthétiques

Depuis moins de dix ans, coïncidant avec la nouvelle ligne politique en faveur du tourisme, de nouveaux équipements ont vu le jour ou sont en chantier. Nous avons déjà signalé la création de deux stations de ski alpin. Il existe des projets nouveaux ou des extensions que nous étudierons dans le point 3.4.

Avec l'aide du gouvernement le Comú de Canillo a réalisé un *Palau de Gel*, avec piste de patinage et piscine olympique, qui accueille aussi des manifestations artistiques, des expositions, des foires et des compétitions sportives, comme le trial *indoor*. Toujours avec l'aide du gouvernement, des parkings verticaux ont été réalisés ou sont en chantier dans toutes les paroisses, ceux d'Andorra la Vella et d'Ordino étant associés à une place publique, à un centre de loisirs ou à des salles pour congrès. À l'initiative du Comú des Escaldes et grâce à la vente d'actions de la société de gestion aux habitants, le centre thermoludique des Escaldes, Caldea, est en cours d'achèvement. Il utilise les eaux thermales, mais c'est surtout un centre de loisirs, de détente, de remise en forme et de sport. Le grand bâtiment de la Casa Plandolit d'Ordino, elle-même devenue musée, a été transformé en auditorium et reçoit des manifestations culturelles, musicales ou lyriques. Des centres de loisirs et de sport privés ont été créés à La Massana et à Sant Julià.

Comme on peut le constater le retard considérable qui existait en matière d'infrastructures culturelles, de tourisme et de loisirs se comble rapidement. Il est remarquable de voir qu'il n'y a pas une concentration dans la capitale, mais une répartition sur l'ensemble du territoire, les paroisses les plus hautes, Ordino et Canillo, bénéficiant d'équipements importants et prestigieux. Outre la volonté locale de développer le tourisme et leur image, c'est probablement la conséquence de la structure politique de l'Andorre, où le *Consell General* était formé de représentants des paroisses et non pas de députés élus proportionnellement aux électeurs inscrits.

Bien que ce soit encore un des points faibles de l'offre andorrane, il y a eu des améliorations du produit touristique: équipement des hôtels, brochures et feuillets

d'information, centres de loisirs (privés et publics), création d'itinéraires, signalisation, etc. Comme nous le verrons dans le point 3.3 à propos de l'urbanisation, on assiste à un changement complet dans l'architecture, avec une plus grande esthétique des constructions, un plus grand respect du cadre et du style local, allant parfois jusqu'à un maniérisme excessif, mais moins critiquable que les constructions négligées et traumatisantes des années soixante et soixante-dix. L'aspect extérieur de certains bâtiments datant de cette époque a été amélioré, par un toilettage des façades ou par des revêtements de pierres. À Ordino on a entrepris et réussi un remodelage complet du vieux village, qui avait été défiguré par des constructions spéculatives et par des crépis intempestifs.

Les questions à résoudre

Cinq domaines demandent encore des améliorations ou posent encore des questions à résoudre. Tout d'abord la formation des personnels et le développement des métiers du tourisme, qu'il s'agisse des hôtels, des agents de promotion et d'information ou des guides, des accompagnateurs, des organisateurs de loisirs ou de voyages.

Dans l'accueil, il manque surtout le classement des hôtels en catégories qui correspondent réellement à leur qualité, à leurs prestations et à leur service. Comme dans certains cas cela aura des répercussions négatives sur les prix qui sont actuellement pratiqués, sur l'image ou le prestige et que, par voie de conséquence, cela amènera beaucoup d'hôteliers à améliorer leurs équipements ou leur service et à investir, ne serait-ce que pour récupérer niveau et prestige, on comprend que cela soit la mesure la plus difficile à prendre, alors que c'est la première qui devrait être prise.

Deux autres éléments ont contribué à faire de cette question un problème délicat à traiter. L'un est l'existence depuis plusieurs décades d'une *Unió Hotelera*, qui regroupe la majorité des entreprises du secteur. Crée en avril 1961 pour être une coopérative hôtelière d'achats, ce qu'elle n'a jamais réussi à réaliser, elle devint en fait un instrument de promotion touristique, comblant en cela des lacunes des pouvoirs publics et, surtout, un syndicat patronal de l'hôtellerie²⁰. Elle diffuse des informations auprès des adhérents, elle négocie globalement avec les entreprises de services, avec les banques pour les prêts et les taux d'intérêts consentis au secteur. C'est un groupe de pression bien organisé et très influent. Il défend les intérêts de la corporation auprès de l'administration et du pouvoir politique, par exemple lorsqu'il s'agit des prix, du coût de

²⁰ - Josep Maria Bricall le signale et insiste déjà sur ces aspects en 1975 dans son ouvrage *Estructures i perspectives...*, p.147.

l'énergie, de la politique sociale ou des quotas d'immigration²¹. À ce titre il outrepasse largement le rôle d'un syndicat patronal pour jouer un rôle de lobby politique. Son action est d'autant plus efficace que les syndicats sont interdits en Andorre, mesure qui, dans ce cas, n'affecte que les syndicats ouvriers et les autres groupes de pression.

Bien que cela ne veuille pas dire qu'il y ait forcément une sujexion de l'un à l'autre, il convient de remarquer les interconnexions qui existent objectivement entre le lobby hôtelier et le monde politique. C'est le second élément à prendre en compte. Il y a toujours eu des hôteliers parmi les hommes politiques les plus importants (comme il est naturel d'y rencontrer aussi des commerçants) et, selon les législatures, il arrive que le cinquième ou le quart des membres du *Consell General* émane du monde hôtelier ou y possède des intérêts. Cela justifie au moins une grande prudence avant de prendre des décisions qui seraient mal acceptées par ce groupe d'influence.

Malgré tout un inventaire des installations hôtelières a été réalisé par le gouvernement en 1991; il a pu se faire parce qu'il y avait l'engagement d'en tenir les résultats secrets. Mais cela devrait aboutir à une loi qui définira les critères de classement des hôtels. Selon le projet actuellement à l'étude, une commission mixte d'experts administration/hôteliers fera le classement et la révision du nombre d'étoiles que s'attribuent encore librement les établissements eux-mêmes. Cette enquête exhaustive a fait apparaître 305 établissements à caractère hôtelier (alors que la brochure diffusée par la *Conselleria de Turisme i Esports* et par les syndicats d'initiative n'en catalogue que 265 la même année), dont 215 hôtels, onze apart-hôtels, quatorze *hostals*, 55 résidences, sept pensions et trois *fondes*.

Le troisième domaine à travailler serait l'harmonisation des produits touristiques pour l'ensemble de l'Andorre, afin d'améliorer la publicité, l'information et de créer un effet de synergie. Les forfaits de ski valables pour toutes les stations andorranes, publiques ou privées, que l'on a institués depuis 1991 vont également dans ce sens. La curiosité et l'originalité propre de la Coprincipauté étant une motivation souvent présente, en particulier pour les catalans et pour les touristes allemands, belges, hollandais et anglais, il conviendrait de mettre en valeur les caractères spécifiques du

²¹ - On pouvait lire en grosses lettres dans le *Diari d'Andorra* du 20 juillet 1991 ce titre: "La Unió Hotelera podria prendre mesures de força si no es negocien les quotes d'immigració." On lit dans l'article: "L'assemblea extraordinària de la Unió Hotelera de les Valls d'Andorra va decidir ahir emprendre mesures de força si no properen els recursos sobre immigració presentats a les altres instàncies del país i si no hi ha possibilitat d'asseure's a negociar amb les autoritats competents." Ils furent d'ailleurs reçus par le Chef du gouvernement. Plus loin il est signalé: "A costat del recurs de queixa general presentat per la Unió Hotelera a les Delegacions Permanents dels Coprínceps, i dels dos presentats al Consell General, es pensa enviar mig miler de recursos individualitzats." On utilise donc aussi le recours aux Coprinces, qui cumulent les pouvoirs, pour paralyser l'action du gouvernement et le décret voté par l'assemblée élue et les faire céder.

pays et de son andorranité, qu'il s'agisse des témoignages de son histoire, de ses traditions ou de sa civilisation à la fois catalane et pyrénéenne.

L'amélioration de la projection extérieure est un autre point à aborder. Les études qui ont été faites montrent qu'il est possible de mieux cibler les publics, et que les groupes de touristes européens d'origine lointaine, qui ont une capacité d'achat plus élevée que la moyenne des touristes qui fréquentent l'Andorre et qui font des séjours moyens ou longs n'ont découvert l'Andorre que par des amis ou en regardant une carte. Il y a donc tout un travail à faire à moyen terme auprès des agences de voyages et une présence à assurer dans les lieux d'information touristique des pays de l'Europe du nord. Il faut continuer à améliorer l'image et à attirer de nouveaux publics écartés par l'ancienne image de l'Andorre.

Cette diffusion doit commencer par ceux qui séjournent déjà en Andorre, si peu que ce soit, puisque le fait d'y être déjà venu ou les proches sont encore la principale source d'information. Évidemment les actions multimédias les plus importantes sont à continuer dans les zones d'où viennent majoritairement les touristes, la Catalogne, Madrid et le sud de la France, où furent effectivement concentrées les premières campagnes publicitaires institutionnelles.

L'aménagement du territoire est un dernier axe, indissociable des autres activités économiques et de la politique des risques naturels et de la protection de la nature. Il faut préserver la haute montagne, les forêts et les paysages, qui sont des motivations touristiques déjà importantes. Des réaménagements de certains secteurs des vallées et des agglomérations seraient à prévoir. Il est surtout nécessaire d'affronter la question des parcs naturels, des espaces protégés et de la mise en valeur du patrimoine. L'impérieuse nécessité de préserver la nature et les paysages implique une série de mesures urgentes, dans l'intérêt même du tourisme et de l'économie. Nous citerons par exemple la cicatrisation des impacts des aménagements et des agressions au milieu, dont toutes ne sont pas nécessaires (routes, talus et éboulis artificiels, érosions anthropiques des motos et des véhicules 4x4, pistes de ski en été), la gestion et l'entretien des forêts, le maintien par tous les moyens des activités agricoles et de l'élevage en montagne, autant pour la protection du milieu que pour l'image. Est-on prêt à imaginer une montagne mal entretenue et sans troupeaux?

Selon l'enquête de 1987, à la question "quelles activités aimeriez-vous trouver en Andorre?" les réponses sont parfois assez surprenantes mais très significatives.

L'analyse des motivations des touristes en fonction de la durée de leur séjour a montré que les achats et les prix n'étaient une motivation essentielle que pour les séjours très courts. Déjà, pour les séjours de un à trois jours, la nature et la curiosité comptaient tout autant. Enfin, pour les séjours plus longs, qui représentent plus de 70% des nuitées,

ce sont les motivations touristiques plus classiques qui l'emportent. Cette constatation coïncide avec les enseignements de l'enquête sur les activités qui manquent le plus et que souhaitent les séjournants en Andorre en tête desquelles vient de très loin en premier, pour tous les âges, la création d'un parc naturel, suivie par des demandes variées de loisirs, le plus souvent sportifs.

ENQUÊTE 1987²²: QUELLES AUTRES ACTIVITÉS AIMERIEZ-VOUS TROUVER EN ANDORRE?

	Moins de 25 ans	25-35 ans	35/45 ans	45-60 ans	Plus de 65 ans	Ensemble
1. Parc naturel.	27,0%	39,2%	42,7%	57,7%	67,9%	45,5%
2. Parc d'attractions...	9,5	13,4	20,0	12,0	8,1	14,7
3. Ski d'été....	20,8	16,8	9,3	5,9	1,1	11,1
4. Golf.....	10,3	7,5	10,8	11,1	1,1,7	10,0
5. Casino.....	7,2	9,0	8,6	7,8	9,0	8,5
6. Aile delta...	22,1	10,9	4,7	2,1	0	7,2
7. Polo.....	3,1	2,2	1,8	1,6	1,1	1,9
8. Palais des Congrès.....	0	1,0	2,1	1,8	1,1	1,5
<i>Pour mémoire: % des classes d'âge dans l'échantillon</i>	<i>9,9%</i>	<i>27,1%</i>	<i>37,0%</i>	<i>16,1%</i>	<i>9,9%</i>	<i>100%</i>

Il y a là une bonne base de départ pour une nouvelle orientation de l'économie et du tourisme. Le commerce est une motivation principale pour les séjours courts ou une motivation secondaire pour les séjours plus longs. Il convient donc de le maintenir. De lui-même il s'oriente vers des produits de bonne qualité ou de luxe. Cette tendance s'accentuera avec le nouvel accord Andorre-CEE, laissant dans le passé l'impression

²² - id., p.32, et élaboration propre.

d'immense bazar ou de souk qui a terni durablement l'image touristique de la Principauté. Il convient donc de poursuivre les campagnes publicitaires afin de changer l'image de l'Andorre, d'autant que pour plus de la moitié des touristes et plus des trois-quarts des nuitées les achats ne sont plus la raison principale de la venue en Andorre: il s'agit de faire coïncider l'image perçue de l'extérieur avec une réalité méconnue.

Il est nécessaire d'améliorer le produit touristique en pensant aux gens qui séjournent plus qu'à ceux qui sont de passage, comme c'était le cas jusqu'à ces dernières années. Il faut donc d'améliorer l'information et sa diffusion en Andorre même, la coordination entre syndicats de tourisme paroissiaux, l'harmonisation des prospectus et des informations sur les circuits touristiques et sur les manifestations culturelles. Un gros effort a été fait récemment quant aux dépliants et aux feuilles d'information.

Mais il s'agit souvent d'informations thématiques, ponctuelles ou locales, qui ne sont pas présentes dans l'ensemble du territoire²³. Quelles que soient les habitudes andorraines et les localismes paroissiaux, il faut bien voir que le touriste moyen les ignore et prend l'Andorre comme un tout; le territoire étant exigu et doté de nombreuses routes, il se déplace souvent et souhaite voir tout le pays, avec des incursions dans les régions voisines, qu'il faudrait songer à inclure dans l'offre touristique accessible depuis une base hôtelière en Andorre, comme cela se fait ailleurs. La définition et l'amélioration des produits devraient être également un axe de travail, en particulier pour tout ce qui touche à la montagne, en été ou en hiver: information, itinéraires, refuges réellement destinés aux randonneurs²⁴, guides et accompagnateurs formés et

²³ - Dans chacune des paroisses, au cours de l'été 1991, nous avons fait le test qui consiste à aller dans les points d'information des *Unions Pro-Turisme* ou des Offices locaux de tourisme et à demander systématiquement des informations sur les autres paroisses: monuments, musées, itinéraires de randonnées, événements culturels. Dans cinq cas sur sept cette information n'était pas entièrement disponible; avec une grande gentillesse on nous a conseillé d'aller voir directement dans la paroisse en question, "ce n'est pas très loin et vous aurez tout". Si, faute de prospectus, on demande alors ce qui est à voir et ce qui est accessible, en dehors de quelques lieux très connus, on constate qu'il y a une grande ignorance de ce qu'est l'Andorre, de ses richesses, de son intérêt, et même de ce que contiennent les documents distribués. Les informateurs sont très certainement des jeunes embauchés pour la saison, qui n'ont bénéficié d'aucune formation particulière. Un sondage partiel en 1992 a montré qu'il n'y avait pas eu d'améliorations.

²⁴ - L'Andorre possède un grand nombre de refuges, au moins un par vallée, construits ou réformés entre 1978 et 1983. Mais la plupart de ces refuges de montagnes sont très près du terminus de la route, souvent à moins de trente minutes de marche. En été ils sont souvent utilisés par des familles qui y séjournent longtemps, avec parfois tout un équipement de bouteilles de gaz et d'ustensiles amenés grâce à un véhicule ou à une moto tout-terrain, si bien qu'ils ne sont plus disponibles pour les randonneurs de passage. Il arrive même que l'on soit très mal reçu si on souhaite utiliser malgré tout les châlets encore libres, comme si l'on venait sciemment troubler l'intimité des couples. Ces refuges sont également inutilisables en automne, car beaucoup servent de camp de base pour les équipes de chasseurs andorrans. Les mauvaises langues disent que c'est pour cela qu'ils ont été construits ou qu'ils ont pu être

disponibles, valorisation de la nature et du patrimoine, pour ne citer que les plus nécessaires.

11.2 - Le commerce

La mise en place du système andorran

L'origine du "système commercial andorran" remonte à la période 1930-1950. Alors se mettent en place progressivement les éléments qui permettront le développement postérieur d'une économie exclusivement basée sur un commerce transfrontalier. Celui-ci, grâce à des investissements extérieurs, met à profit la présence d'une zone tampon à l'intérieur même d'une frontière très hermétique, avec de part et d'autre des populations qui, selon les périodes, pâtissent de pénuries, de raréfaction de certains produits, d'une mauvaise couverture de services ou de prix élevés. Mais en réalité ces éléments sont l'avant-dernier avatar (le dernier étant l'accord avec la CEE) de concessions anciennes octroyées aux andorrans par les Coprinces en raison de leur situation particulière. Autrefois il en allait de même pour

Des débuts du commerce actuel au cours des années quarante jusqu'en 1991, le régime commercial de l'Andorre est basé sur l'interprétation de droits et d'avantages concédés aux habitants des vallées d'Andorre par leurs suzerains, le comte de Foix, puis le roi de France, et l'évêque d'Urgell, puis le souverain ou le gouvernement espagnol à la demande de celui-ci. Les andorrans pouvaient vendre leur production et acheter librement ce qui leur était nécessaire dans les villes et dans les foires des comtés voisins sans payer de droits autres que ceux qui étaient liés aux marchés ou aux octrois, comme les habitants de ces régions. En 1867, un an après la proclamation de la *Nova Reforma*, des accords commerciaux de libre-échange, signés sous forme d'un échange de lettres, sont mis en place entre l'Andorre et l'Espagne. La France accordera le même régime.

Ils resteront valables pendant cent vingt ans, jusqu'en 1987, date à laquelle des accords provisoires avec la France et avec l'Espagne les remplacent pendant la période transitoire de négociation des accords définitifs Andorre-CEE. Le régime de 1867 reconnaissait la notion de réciprocité dans les conditions des échanges et accordait à ce titre des franchises aux produits andorrans entrant en Espagne²⁵. Le système des franchises connaîtra ensuite des modifications, la France comme l'Espagne introduiront

subventionnés.

²⁵ - Sur ce point on se reportera au très bon travail de M.J. Lluelles, *La transformació econòmica d'Andorra*, 1991, p.70 et suivantes.

souvent des contingentements, en particulier pour le bétail²⁶, mais la base restera jusqu'à nos jours le libre-échange.

La définition des contingents par produits accordés aux andorrans, pour les besoins internes du pays et de ses habitants, préfigure le système postérieur des licences d'importations accordées par la France et par l'Espagne au cours des trente années glorieuses du commerce andorran, qui suivent la crise des années cinquante. Il suffit d'étendre la notion de besoins internes des andorrans à ceux du commerce et à tenir compte de la situation de l'après-guerre. Les importateurs andorrans demandent des licences d'importation aux délégations des Coprinces, qui les instruisent et les passent aux services administratifs des États voisins. L'économie andorrane peut croître, mais elle est mise sous tutelle des services des Coprinces et sous le contrôle des États voisins, dont dépendent à la fois le volume des importations par le biais des licences accordées et les sorties des produits par le biais des tolérances accordées aux acheteurs étrangers par les contrôles douaniers du Pas de la Casa et de la Seu d'Urgell. Le prix de ces avantages économiques est évidemment politique avec, en particulier, la non remise en cause des institutions et des pouvoirs des Coprinces (donc de la tutelle indirecte des États voisins et de leurs services), avec le traitement particulier de l'immigration française et espagnole et la situation privilégiée de ces ressortissants et de leur culture en Andorre, sous la responsabilité directe des *Veguers*. On a donc une économie et une société sous contrôle extérieur, mais le système assure le bénéfice matériel direct des citoyens andorrans.

Une pression, voire un chantage sont possibles à tout moment par l'une ou l'autre des administrations, avec la limitation des importations ou les contrôles accrus aux frontières. En dehors des périodes de crispation politique, cette pression aux frontières aura lieu régulièrement, surtout au cours des vingt dernières années lorsque le commerce prendra une grande ampleur. Elle s'accroît chaque fois qu'il y a des périodes de fête et des jours de grande affluence en Andorre. Par des contrôles douaniers longs et tatillons, il s'agissait de créer des longues files d'attente et de dissuader les français ou les espagnols amateurs de bonnes affaires andorraines.

Outre le système des licences d'importation et des tolérances aux postes douaniers, la mise en place des éléments de base affecte surtout les achats de terrains ou d'immeubles et les participations des étrangers dans les sociétés commerciales ayant leur siège en Andorre. Des décrets et des règlements successifs, entre 1939 et 1964, aboutissent à une limitation en principe très stricte²⁷. Les étrangers ne peuvent acquérir

²⁶ - id., p.108 et suivantes.

²⁷ - Décret du *Consell General* du 11/06/1939 qui soumet à autorisation du CG l'installation des étrangers venus pour travailler ou ouvrir un commerce. Décret du 17/05/1940 imposant que les deux tiers du capital

que le tiers du capital d'une société andorrane. L'achat de propriétés ou de maisons leur est très limité et soumis à autorisation préalable. Or l'Andorre ne pourra jamais générer à elle seule sa propre croissance, dans les années quarante ni plus tard, car elle ne possédait ni les capitaux nécessaires, ni les hommes ni, dans beaucoup de domaines, les capacités techniques.

L'apport de l'étranger était indispensable, et souhaité par les andorrans promoteurs des changements, souvent pour des raisons d'intérêts personnels ou spéculatifs. Il se fera malgré tout, mais d'une manière illégale et cependant tolérée, par le biais du système des prête-noms, destiné à tourner ces dispositions. En fait il existait déjà un système proche que l'on peut considérer comme un antécédent du système des prête-noms, c'est le mode de location des *cortons*. Selon la coutume seuls des andorrans de la paroisse pouvaient y prétendre, mais ils pouvaient agir au nom d'un groupe d'éleveurs andorrans et, le plus souvent, ils louaient à leur nom pour le compte de transhumants ou d'entrepreneurs étrangers qui constituaient ensuite les *ramades*. La transposition est évidente.

Les restrictions et les mesures successives destinées à contrôler et à limiter les implantations étrangères donnent un droit des sociétés incomplet et peu cohérent, inadapté aux besoins de croissance de la Principauté²⁸. Le décret du *Consell General* en date du 4 juillet 1969 ouvre cependant une brèche, puisqu'il permet aux participations étrangères d'aller jusqu'à 60% du capital des sociétés anonymes destinées à la construction de tunnels²⁹, de stations de ski, de parkings, d'installations sportives ou touristiques. Un projet de législation commerciale complète et cohérente sera mis en chantier au cours des années soixante-dix, mais ne verra jamais le jour car on butera sur une question de compétences: qui, des Coprinces ou du *Consell General*, peut avoir l'initiative et déterminer les contenus du texte légal? La législation finira par intervenir bientôt, un demi-siècle après la croissance économique qui la demandait, puisque l'accord avec la CEE implique une révision de l'ensemble du système économique et fiscal andorran, avec une adaptation du droit des sociétés commerciales.

et du conseil d'administration de toute société installée en Andorre soient andorrans, et interdisant la vente de sociétés andorraines aux étrangers. Décret du 27/06/1962 réservant aux andorrans les titres au porteur des sociétés andorraines et précisant la souscription du capital social des sociétés andorraines d'intérêt public. Décret du 05/07/1963 réglementant les dispositions précédentes; en fait c'est le CG qui décide de ce qu'est l'intérêt public. Décret du 14/07/1964 qui apporte des compléments.

²⁸ - L'article de base est celui d'Yves Serra: "La legislació andorrana sobre les societats commercials.", dans *Annals del Centre de Perpinyà de l'IEA*, 1978-1979, 44-52. Il observe dans sa conclusion: "Al nivell de la tècnica jurídica, cal notar el perjudici de textos que no tenen tant com a finalitat de regir l'esdevenir d'una manera general i impersonal, sinó de reaccionar contra unes situacions particulars que s'han pogut desenvolupar en l'absència d'una legislació completa sobre les societats."

²⁹ - À cette même époque il y avait en projet plusieurs tunnels vers la France, dont un sous le Port de Rat, promis par le Coprince Charles de Gaulle.

Les banques bénéficient d'une position avantageuse et très particulière. L'Andorre ne possède pas de monnaie propre ni de banque centrale. L'absence de législation complète sur les sociétés et la nécessité, faute de l'élément régulateur d'une banque centrale, d'avoir beaucoup de liquidités, ont amené à accorder une grande liberté aux banques andorranes en ce qui concerne la collecte ou le placement des fonds, en Andorre comme à l'étranger³⁰.

Cela a donné lieu à quelques affaires qui ont défrayé la chronique en Espagne à la fin des années quatre-vingts, lorsqu'on inculpa des personnes appartenant à un réseau d'évasion vers l'Andorre de "diner negre"³¹. En 1991 le groupe de banques andorranes, en accord avec le gouvernement, a pris des dispositions afin d'éviter que l'Andorre ne serve de relai à des opérations de blanchiment de l'argent de la drogue. La limitation des investissements directs étrangers ne permet pas à la Principauté de devenir une grande place financière. La Principauté ne semble pas être un paradis fiscal et, par ailleurs, il est difficile de concevoir que les États espagnol ou français puissent accepter que l'on joue avec leur monnaie depuis l'Andorre.

Lors de la faillite de Sobanca (*Societat de la Banca Andorrana*) en 1969, les six banques andorranes alors existantes se regroupèrent en syndicat, l'*Agrupació de Bancs Andorrans*, et acceptèrent d'être collectivement les liquidateurs des 55 millions de *pessetes* de déficit, qui fut définitivement épargné en mai 1991. En contrepartie elles obtinrent une situation de monopole, qui interdisait la création de nouvelles entités ou l'implantation de banques étrangères. Seule la filiale andorrane de *La Caixa* de Barcelone, implantée avant-guerre, pouvait continuer ses activités.

L'apprentissage de l'économie commerciale se fit très progressivement. D'une certaine manière, il y eut passage de la contrebande au commerce, les deux coexistant pendant plusieurs décades. Dans cette évolution il faut souligner le rôle de l'arrivée de nombreux étrangers dans la Principauté, qui amenèrent la création d'une première et

³⁰ - La *Conselleria de Finances* du gouvernement andorran publiait dans *Estadístiques* 1988 les bilans 1987 des banques andorranes: leurs actifs atteignaient 489 milliards de *pessetes*, dont 37% pour le groupe Inter-Mora (*Banc Internacional* et *Banca Mora*), 30% pour le *Crèdit Andorrà*, 15% pour le *Banc Agrícola i Comercial*, 8% pour *la Caixa d'Estalvis* (filiale de *la Caixa* de Barcelone), la seule institution étrangère, 5,5% pour *la Banca Cassany* et 4,5% pour *la Banca Reig*. Les dépôts, avec 413 milliards de *pessetes*, se répartissaient pratiquement dans les mêmes proportions.

Un article du *Diari d'Andorra* du 11/09/1991, reprenant une information de la *Vanguardia* (Barcelona), indiquait que les ressources des sept banques andorranes atteignaient 715 milliards de *pessetes* en 1990, dont 207 pour *Crèdit Andorrà*, 128 pour *Banc Internacional*, 114 pour *Banca Mora*, 110 pour *Banc Agrícola i Comercial*, 63 pour *la Caixa*, 56 pour *Banca Reig* et 37 pour *Banca Cassany*.

³¹ - Textuellement: argent noir. Il s'agissait de sommes non déclarées, que des particuliers ou des entreprises cherchaient à faire échapper au fisc espagnol.

modeste infrastructure commerciale et d'accueil. Ce sont les cadres et les ouvriers des constructions de FHASA au début des années trente, puis les mouvements de population durant la guerre civile espagnole et la seconde guerre mondiale. Bien que l'approvisionnement de la Principauté ne soit pas toujours facile pendant cette période de guerre et qu'elle ait connu aussi la pénurie selon les moments, elle fut un lieu de passage des hommes et des produits. L'apprentissage de l'économie commerciale fut donc très progressif, avec une croissance d'abord lente, qui ne se confirma qu'une dizaine d'années après la guerre.

Le commerce de l'immédiat après-guerre est centré sur les achats de première nécessité. Ce sont surtout des français des départements voisins qui vont en Andorre acheter des produits alimentaires, des conserves, du tabac, tout ce qui était encore rare ou cher en France. Ces produits venaient d'Espagne, grâce à des importations déclarées mais, pendant ces années-là, nous avons vu dans le livre précédent que la contrebande battait son plein, organisée comme un circuit commercial complémentaire ou parallèle, en particulier pour tous les produits que les douanes espagnoles ou françaises interdisaient ou contrôlaient le plus. Au cours de ces années on voit s'édifier au Pas de la Casa les premières maisons et un groupe de baraqués qui abritaient des commerces, au contact même de la frontière. Dans la capitale, qui gardait encore son caractère villageois, des boutiques et des installations de toute nature, souvent sommaires, occupent progressivement les bords de la route entre Andorra la Vella et Les Escaldes.

En 1949-1950, passée la pression des années de l'immédiat après-guerre sur une frontière très surveillée, les formalités sont assouplies pour les touristes-acheteurs qui vont en Andorre et les autorités françaises et espagnoles accordent davantage de facilités aux commerçants andorrans qui veulent importer des marchandises³². Ce sera le début de l'essor commercial, cassé momentanément par la crise franco-andorrane à propos des radios, mais qui reprendra ensuite très fort avec les clients espagnols qui viendront s'ajouter aux français, toujours plus nombreux.

La croissance économique

La croissance se fera très forte dès le début des années soixante grâce aux acheteurs espagnols, originaires surtout de la Catalogne et de l'agglomération de Barcelone. C'est la conséquence du plan de stabilisation espagnol de 1959 et de la rapide croissance de l'économie catalane qui s'ensuivit.

Pour replacer cette évolution dans son contexte, il faut rappeler qu'à la fin des années cinquante le régime dictatorial franquiste et sa politique économique rétrograde,

³² - ibid., p.318.

basée sur l'autarcie et sur la fermeture aux influences étrangères, avaient aggravé la dégradation de l'économie espagnole, déjà fortement perturbée par les dommages de la guerre civile. Le PIB par habitant était devenu comparable à celui des pays de l'Amérique centrale. La pauvreté s'était accrue et la détresse était grande dans les régions du sud et du centre de l'Espagne. De nombreux cas de malnutrition d'enfants étaient signalés dans des provinces comme Jaen ou Albaceta, ou aux portes même de Madrid. L'État était près de la banqueroute. La situation économique et sociale était telle que les démocraties vinrent au secours de la dictature franquiste afin d'éviter qu'en pleine guerre froide la chute du régime ne favorise la mise en place d'un gouvernement communiste.

L'Espagne bénéficia d'une aide massive des États-Unis et de prêts de la Banque Mondiale; en contrepartie elle renversa sa politique économique, des ministres changèrent et on lui imposa un plan de stabilisation. Elle s'ouvrit aux investissements étrangers et au tourisme. Elle avait déjà accepté l'installation de bases de l'OTAN. Mais le régime franquiste, ainsi sauvé par les démocraties, n'évolua pas. Il ne pratiqua aucune libéralisation politique ou sociale; il resta répressif et tua jusqu'à la fin, en 1974. Par contre le changement et l'ouverture économiques, joints aux investissements, à l'abondante main d'œuvre bon marché disponible et à l'absence de revendications sociales ou syndicales amenèrent une croissance qui profita davantage aux régions déjà les plus développées, la Catalogne et le nord de l'Espagne, ainsi qu'à la capitale. Elles connurent une expansion rapide et une forte immigration.

L'augmentation du niveau de vie en Catalogne et l'enrichissement d'une partie de la société amenèrent une demande accrue de biens de consommation que le commerce intérieur ne pouvait offrir. Or, pour éviter d'accroître le déséquilibre de la balance commerciale, le gouvernement espagnol imposait des quotas sur les importations, en particulier pour les produits de luxe ou considérés comme superflus. Il y avait donc de nouvelles pénuries et les prix plus élevés en Espagne qu'en France pour les produits de consommation importés et grecs de forts droits de douane. Les achats en Andorre devaient très avantageux car la différence de prix pouvait atteindre jusqu'au tiers de la valeur du même produit en Espagne (différence de taxes et droits de douane). En plus il y avait en Andorre une offre variée et toujours au goût du jour et, pour les catalans, le plaisir de voir leur langue écrite sur tous les panneaux, sur les boutiques et jusqu'aux étiquettes de prix. De là l'afflux d'acheteurs de tous niveaux, modestes ou très argentés, et une offre qui allait des produits bon marché à des produits de luxe (boutiques parisiennes, optique, parfums, bijoux, etc.).

L'essor du tourisme, d'abord sur la Costa Brava catalane, puis sur la Costa Daurada et sur la Costa Blanca valencienne, eut aussi une répercussion sur le flux touristique en Andorre. À l'aller ou au retour, beaucoup de touristes passaient par la Principauté, soit pour mettre une frontière de plus à l'actif de leurs vacances, soit par

curiosité, soit encore par l'attrait des prix et par la réputation commerciale. Ce flux ne s'est jamais démenti et continue à apporter chaque année des touristes européens de passage, que l'Andorre s'efforce aujourd'hui de fixer ou de fidéliser pour allonger leur séjour ou pour les amener à revenir pour d'autres motifs.

La crise des années soixante-dix n'a pas arrêté la progression commerciale, ni l'effort plus récent de reconversion au tourisme d'hiver. En octobre 1991 le *Diari d'Andorra* pouvait titrer avec un triomphalisme plein d'un humour latent: "*Andorra té una botiga per cada 14 habitants.*" Le nombre de commerces est passé 4.540 en 1985 à 5.427 en 1991, dont les deux tiers dans l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes, suivie de loin par Sant Julià de Lòria et par Encamp, malgré le poids du Pas de la Casa.

L'évolution de l'offre commerciale

L'offre commerciale a évolué constamment. Les nouveaux produits ou les changements dans leur qualité font chaque fois cohabiter pendant longtemps les deux familles de marchandises, si bien qu'aujourd'hui le commerce andorran est devenu très varié et très contrasté. On commence même à voir une spécialisation par zones, davantage par le niveau des prix ou par la qualité de l'offre que par types de produits.

Le commerce andorran a d'abord approvisionné les régions voisines en produits communs ou de première nécessité, puis les approvisionnements s'améliorant, en particulier en France, on passa aux produits bon marché: produits alimentaires, tabacs, alcools, "montres au kilo", postes de radios, optique de qualité courante, sans oublier le rituel plein d'essence avant de partir. Les années soixante-dix virent l'irruption des produits venus de pays lointains, des produits-gadget et des produits nouveaux, à la pointe de la mode ou de l'innovation: accessoires d'automobile, optique et photographie, vêtements, sport, etc. Mais il y avait toujours l'alimentaire, en particulier le beurre, le fromage et le chocolat, ainsi que le tabac et les alcools.

On observa ensuite le passage progressif, sans abandonner les offres précédentes, aux produits de luxe et aux produits de qualité, avec un effet de synergie évident: vêtements de marque et produits avec griffes, parfums, bijoux et objets précieux, optique, électronique, sport, etc. La tendance s'accentua qui consistait à présenter une offre toujours très en pointe, donc toujours changeante, de la mode, des innovations technologiques ou des gadgets de la vie moderne (optique, électronique, sport, informatique, communication, etc), parfois à des prix semblables ou peu différents de ceux que l'on rencontrait en France ou à Barcelone, mais avec l'offre de nombreux magasins et marques en Andorre, donc avec des possibilités de comparaison et de choix pour les clients, avant que ces mêmes produits n'arrivent dans tous les points

de distribution des régions et des villes voisines. On va acheter en Andorre parce qu'on y trouve plus tôt les produits innovants, pour se renseigner ou pour voir les nouveautés.

LE COMMERCE: ANDORRA LA VELLA



Andorra la Vella: la rue commerçante principale.

Ph. J. Becat, 16/07/1990.

Le trottoir de l'avenue centrale d'Andorra la Vella un matin de juillet. Malgré le nombre de touristes-acheteurs, tous avec leurs bourses en plastique contenant leurs achats, ce secteur ne connaît pas une aussi grande affluence que l'avenue de Meritxell entre le pont sur la Valira et Les Escaldes. Il y a des hôtels, des restaurants, des banques, des boutiques spécialisées dans les vêtements, dont certaines vendant des marques de couturiers parisiens ou italiens, dans les matériels d'optique et de photographie, dans les jouets, dans les disques et dans le matériel du son, ainsi que plusieurs bijouteries et parfumeries. On est au contact du noyau traditionnel d'Andorra la Vella, dans un des secteurs où le commerce a commencé, et on y observe une claire évolution. Le grand magasin Pyrénées, situé en face, et un parking vertical proche, mitoyen de l'immeuble administratif du Gouvernement, au-dessus duquel on a installé la *Plaça del Poble*, sont deux points de fixation de la clientèle.

LE COMMERCE: ENCAMP



Encamp:
l'extension du
front urbain et
commercial.
Ph. J. Becat,
23/07/1990.

Cette photographie a été prise à l'entrée amont d'Encamp. Depuis 1980 l'urbanisation a gagné ce secteur avec un phénomène de front urbain, classique en Andorre. Le long de la route principale on construit l'un contre l'autre des immeubles dont le rez-de-chaussée a des boutiques ou des restaurants. Le premier immeuble est récent, revêtu de pierre, avec un souci d'esthétisme. Mais sa façade limitée tronque net ses ambitieuses arcades. Un commerce de cuirs et peaux expose des tapis de sol criards. L'immeuble du second plan abrite un restaurant. Le mur mitoyen arbore une publicité sur des alcools qui contraste avec le paysage mais qui fait très couleur locale. C'est ce genre de publicité et la réalité de l'affluence commerciale dans les centres urbains qui crée la mauvaise image touristique dont pâtissent les paroisses hautes. Entre les deux un autre immeuble est en construction, qui finira d'enfermer le visiteur dans un couloir urbain. Le mur de soutènement à gros blocs renforce le talus de la route des Cortals. Il est caractéristique des techniques récentes de murs maçonnés sommairement et montés à la pelle mécanique.

L'évolution vers les deux dernières tendances de l'offre, les produits chers et les produits nouveaux, se prolongera certainement dans l'avenir car la différence de prix, qui s'est déjà beaucoup réduite depuis l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun à cause de l'élimination progressive des droits de douane entre 1986 et 1992, aura tendance à se tasser encore dans les années à venir. La différence de prix sera trop faible pour les produits bon marché (en dehors de produits d'appel comme les tabacs et les alcools, ou les produits que la CEE vend à bas prix aux pays tiers, comme les produits alimentaires dérivés du lait); elle ne justifiera plus à elle seule la visite des acheteurs en Andorre.

LE COMMERCE



Sant Julià de Lòria: un supermarché hors agglomération.
Vol hélico du 07/07/1988, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

La vallée de la Valira est étroite et encaissée, surmontée de replats, ici ceux du village de Juberri et des Bordes de la Juberussa. Les cultures étagées et les pentes du dernier plan à

Il restera le poids des habitudes prises et les déplacements pour plusieurs motifs, déjà plus fréquents: les achats deviennent une motivation complémentaire et le calcul de la rentabilité du voyage ne se fait plus sur la seule marge commerciale mais sur l'ensemble des objectifs. À titre d'exemple, selon une enquête du *Diari d'Andorra* lors

droite, sont celles d'Arcabell, déjà dans l'Alt Urgell. Au premier plan, dans la rive concave d'un méandre on est en train d'achever un grand supermarché, *Punt de Trobada*, à un kilomètre à peine de la frontière. Il est destiné au tourisme d'achat d'une journée, en voiture ou en autocar. C'est, poussé jusqu'à la caricature, l'exploitation du fait frontalier. Que ce soit parce que l'accord avec la CEE a changé la donne ou à cause de leur gestion, selon la presse andorrane, cette entreprise a eu des problèmes économiques.

L'élargissement de la route ou l'installation d'immeubles amène l'ouverture de grandes cicatrices; outre leur impact paysager elles provoquent localement des problèmes de stabilité des versants. Lors de *l'aiguat* de 1982 la route fut coupée dans le second méandre, avant le pont.

du pont férié de décembre 1992 en Espagne, il apparaissait que les trois-quarts des personnes interrogées venaient pour le ski ou pour la montagne, mais quasi toutes indiquaient comme motivation secondaire les achats pour Noël et pour le nouvel an. Par contre la différence de prix restera intéressante pour les produits chers (où la différence des pourcentages des taxes et TVA se fait plus sentir) ou pour les produits très grevés par la fiscalité des pays voisins.

Le commerce extérieur

Le caractère principal du commerce extérieur réside dans son considérable déséquilibre³³, puisqu'il ressort d'une étude que nous avions faite sur la base de l'année 1987 que le taux de couverture de la balance commerciale, c'est-à-dire en valeur des exportations sur les importations, était de 2,8% seulement³⁴. Si on déduit la consommation intérieure, que l'on peut estimer à moins du quart du total, on mesure par là l'importance des sorties fractionnées des produits importés, en fait des réexportations non déclarées, par le biais des millions d'acheteurs qui viennent s'approvisionner chaque année en Andorre.

Par chapitres, les importations font apparaître quelques aspects très particuliers et peu surprenants si on tient compte des caractéristiques et du public du commerce andorran que nous venons de décrire.

Bien qu'encore secondaire, on notera cependant que la demande intérieure andorrane influe de plus en plus sur les importations, qu'il s'agisse des habitants permanents ou de la consommation liée au tourisme et à l'accueil des visiteurs étrangers. Parmi les chapitres que l'on peut mettre en relation avec la demande de l'hôtellerie, de la construction, avec la croissance du pays et avec le haut niveau de vie andorran plus qu'avec la consommation extérieure, il y a les véhicules de tous types, le fer et l'acier, les meubles, le papier et le carton, les produits plastiques, les produits fabriqués en métaux communs et en céramique, les animaux vivants, les viandes et les préparations alimentaires diverses.

³³ - Sources: *Estadísticas 1988* et *Conselleria de Finances du Govern d'Andorra*, selon la douane andorrane.

³⁴ - Les importations étaient de 86,49 milliards de *pessetes* alors que les exportations atteignaient 2,44 milliards de *pessetes*, et 3,04 milliards avec les exportations temporaires et les réexportations. À ce propos on peut noter que toutes les statistiques économiques ainsi que le budget de l'Andorre sont toujours exprimés en monnaie espagnole, qui est la monnaie principale (et de fait la seule monnaie de référence dans l'économie), alors que le franc français et la *peseta* ont tous deux cours légal dans la Principauté.

Les autres chapitres sont plus étroitement liés aux spécificités du commerce andorran, tels que les matériels et appareils électriques (8,4% du total des importations), les matériels d'optique, de photographie, d'horlogerie, d'enregistrement et de réception du son pour 8,1%, les vêtements, les chaussures les produits de sports, les jouets, les peaux et cuirs pour 15,7%, les boissons, les alcools et le tabac pour 10,2%, les pierres et métaux précieux, la parfumerie et les cosmétiques pour 6,3%. Avec les viandes, le chocolat et les préparations à base de cacao, les pâtisseries, le lait, le beurre et les fromages (soit 12,2%), on atteint 61% des importations totales.

Si nous faisons des regroupements par familles de produits ou d'offres commerciales nous trouvons, par ordre d'importance:

- Les produits alimentaires ou dérivés des industries agricoles pour 25% du total des importations, avec deux ensembles. Pour 14% ce sont les produits alimentaires courants, destinés à la fois la consommation intérieure et aux achats des visiteurs. Ces derniers sont particulièrement décelables à travers des chapitres disproportionnés par rapport à la population andorrane, comme le sont ceux du chocolat, du lait et de ses dérivés, des pâtisseries. Avec 11% il y a l'ensemble des boissons et alcools³⁵, du tabac, du café et du thé. Pour le quart des importations on retrouve donc les produits qui ont longtemps été la base du commerce andorran, destinés à des acheteurs dont le pouvoir d'achat était moyen ou bas et qui faisaient l'aller et retour en une journée pour emporter quelques cartouches de cigarettes, une bouteille de whisky ou d'alcool bon marché, du beurre et la boule de fromage hollandais spécialement produite et conditionnée pour sa vente en Andorre.
- Deux autres blocs sont également très caractéristiques du commerce andorran traditionnel, bien qu'ils aient connu un accroissement récent des ventes et surtout un changement qualitatif. Au total ils représentent le tiers des importations. Avec 17% nous avons regroupé les vêtements, la bonneterie, les tissus, les cuirs et peaux, les articles de sport. Dans ces catégories entrent à la fois les produits les produits d'appel les meilleur marché et les produits de luxe, les offres des supermarchés des bords de route nationale hors agglomération et des boutiques des centre-ville. Les 16% restants se répartissent en proportions égales entre d'une part la parfumerie, les cosmétiques et les savons, les pierres et les métaux précieux, les monnaies, les objets d'art et de collection, c'est-à-dire surtout des produits de qualité ou de luxe pour des acheteurs au pouvoir d'achat moyen ou élevé, qui sont en passe de devenir un des caractères distinctifs de l'offre

³⁵ -Entre autres boissons alcoolisées, l'Andorre est un des plus importants importateurs de whisky d'Europe. La consommation intérieure, dont on n'a aucun chiffre -et pour cause-, n'était probablement pas pour grand-chose dans ce niveau remarquable des importations qui étaient toujours justifiées selon les accords datant du siècle dernier, comme pour les autres produits, par les besoins propres des andorrans, au moins jusqu'à l'accord Andorre-CEE.

commerciale andorrane, et d'autre part l'optique, la photographie et la vidéo, les instruments de musique et de radio, d'enregistrement et les autres produits de loisirs et de confort.

**ENSEMBLE DES
IMPORTATIONS
1987**

Regroupements de chapitres	Valeur millions de pessetes	%
- Produits animaux et végétaux, préparations alimentaires.....	13.521	15,6%
- Boissons, alcools, tabac, café, thé.	9.266	10,7%
Sous total.....	22.787	26,3%
- Parfumerie, cosmétiques et savons, pierres, métaux précieux, monnaies, objets d'art et de collection.....	6.199	7,2%
- Photographie, cinéma, optique, montres, musique et son.....	7.693	8,9%
- Peaux et cuirs, textiles, confec- tion, chaussures, sports, jeux.....	14.804	17,1%
Sous total.....	28.696	33,2%
- Machines et appareils électriques, machines, véhicules, caoutchouc, combustibles, bitumes.....	21.392	24,7%
- Autres produits et marchandises.....	13.616	15,7%
Total général..	86.490	100,0%

(Source: *Conselleria de Finances*, 1989; élaboration propre)

- Dans un autre ensemble, pour 21% du total, nous avons regroupé les automobiles, les appareils électriques et mécaniques, les articles en caoutchouc destinés à la fois aux résidents et aux acheteurs étrangers. On arrive au quart avec les combustibles et les produits bitumineux.

- Il reste 16%, composés de produits divers, donc on peut isoler un ensemble de 11% principalement destiné à la construction et à l'équipement du pays, c'est-à-dire à un secteur directement induit par les activités commerciales et touristiques: ciment, pierres, céramiques, produits manufacturés divers, peintures, explosifs, bois et produits à base de bois, verre, fer et acier, meubles, etc... Parmi le reste, pour 5% on signalera les produits pharmaceutiques, le papier et le carton, les produits de librairie, les livres et les arts graphiques... et les parapluies³⁶.

³⁶ - Les importations de parapluies représentaient en valeur 366 millions de pessetes, ou environ 20 millions de francs, soit 0,42% des importations, le double des exportations agricoles de la même année.

**IMPORTATIONS
1987: LES
DOUZE
PREMIERS
CHAPITRES**

1 - Vehicles, autos, tractors.....	8,4%
2 - Màniques i aparells elèctrics.....	8,4%
3 - Vestimenta.....	7,0%
4 - Begudes, alcohols, vinagre.....	5,7%
5 - Llet, productes làctics, mel, ous..	5,1%
Subtotal.....	34,6%
6 - Tabacs.....	4,5%
7 - Perfumeria i cosmètics.....	4,2%
8 - Combustibles minerals, mat. bitum..	3,7%
9 - Calderes, màquines i ap. elèctrics.	3,1%
10 - Calçats.....	3,0%
11 - Instrum. música, enreg. reprod. só.	3,0%
12 - Juguines, jocs i esport.....	2,9%
Subtotal.....	59,0%

(source: Conselleria de Finances, 1989; élaboration propre)

On observe une grande concentration des importations, que ce soit selon les pays d'origine ou davantage encore selon les provenances, dans le cas très fréquent où les marchandises importées en Andorre ne proviennent pas directement du pays d'origine, mais ont été d'abord importées dans un premier pays où elles ont été mises en libre pratique, puis réexportées vers la Principauté. En effet, dans le premier cas les marchandises originaires de la CEE représentent 85% du total importé, et 97,8% si on considère la provenance, dont plus de la moitié provenant de la France, qui est la grande bénéficiaire du commerce via l'Andorre.

Avec moins de 30%, la part en provenance d'Espagne est plus discrète, surtout si on considère les facilités de communication, les liens culturels, l'origine de la majeure partie des habitants et des flux de visiteurs et d'acheteurs. Comme à l'époque antérieure à l'entrée de la péninsule ibérique dans le Marché Commun, tout continue comme si l'Andorre faisait fonction de soupape de sûreté pour la demande catalane et espagnole, comme un deuxième circuit d'exportation entre France et Espagne. La plus grande partie des acheteurs vient du sud, qui recherchent en Andorre, entre autres motivations, ce qui est plus rare ou plus cher chez eux, alors que la majeure partie des produits vient du nord.

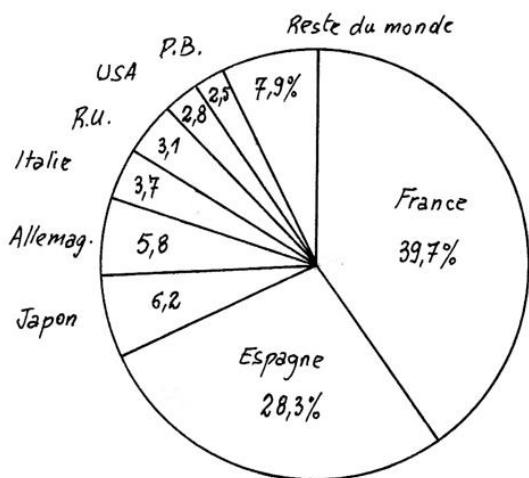
Cette observation est à mettre en relation avec les attitudes des gouvernements français et espagnols quant aux conditions spéciales à consentir à l'Andorre au cours de la négociation de l'accord avec la CEE. Concession pour concession, l'Espagne proposait des marchandises sans TEC mais avec des quotas annuels, donc une limitation du volume échangé et, par voie de conséquence, de son déficit commercial avec l'Andorre. Par la même occasion elle avait prétexte pour contrôler strictement elle-même les importations andorraines afin de faire respecter ces quotas.

Pour sa part la France ne souhaitait aucune limitation dans les importations andorraines qui devraient cependant acquitter le Tarif Extérieur Commun ou un TEC

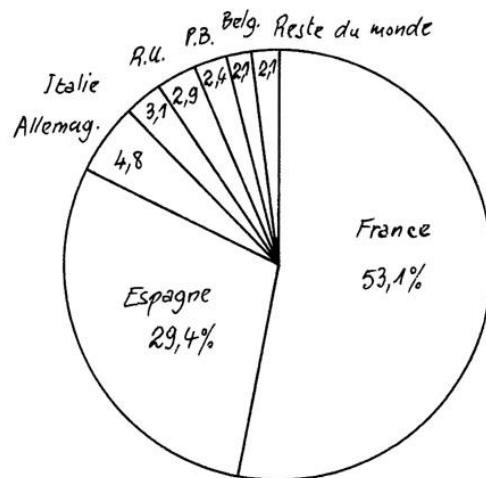
réduit. Elle avantageait ainsi l'Andorre, elle mettait de son côté les grandes familles andorranes tout en maintenant voire en accroissant son avantage commercial. Par ailleurs cela simplifiait le contrôle des frontières puisque, sous peine d'y perdre des rentrées d'argent pour le budget public, c'était à l'Andorre de contrôler strictement ses importations afin de justifier le versement par la Communauté Européenne des taxes qu'elle aurait encaissées en appliquant le TEC aux marchandises en provenance des pays tiers. On voit déjà l'importance pour l'Andorre de la composition de la délégation qui devait parler pour elle lors des négociations, le point clé étant les conditions douanières et les répercussions considérables sur le commerce d'une quelconque modification des tarifs et des taxes.

IMPORTATIONS 1987

ORIGINE



PROVENANCE



Alors que 15% des marchandises étaient originaires des pays tiers, 2% seulement arrivaient en Andorre en provenance directe. Cela signifie qu'en règle générale elles étaient d'abord importées par divers pays de la Communauté, en particulier la France, puis revendues à l'Andorre. C'était aussi une adaptation aux nouvelles conditions qui résultaient de la vacuité juridique qui suivit l'incorporation de l'Espagne et du Portugal à la CEE en 1986. Le système antérieur était caduc et les nouvelles relations économiques n'étaient pas définies; elles tarderont d'ailleurs quatre années à l'être. L'Andorre vivait sous un régime d'importations définies unilatéralement par les deux États voisins, qui assumaient de fait les dérogations aux normes douanières et les responsabilités historiques particulières des deux Coprinces sur la Principauté. Il valait mieux modifier la provenance des importations, surtout si elles étaient originaires des pays tiers, pour éviter des problèmes difficiles à résoudre. Il semble qu'il y ait eu quelques années de tolérance afin de passer au mieux ces années transitoires sans porter préjudice à l'Andorre ni modifier les intérêts espagnols et français.

Ainsi 78% des marchandises originaire du Japon provenaient de France (4.234 millions de *pessetes* sur 5.408), les 98% de celles de Hong Kong (1.045 millions sur 1.101), les 94% de Taïwan, les 97% de Corée du Sud et de Singapour. On retrouve des proportions semblables pour les importations originaire de Chine, des Philippines, de Malaisie, de l'Inde, d'Israël, du Maroc et de la Tunisie. Une partie appréciable des importations originaire de Suisse, du Canada et des pays de l'est de l'Europe provenaient aussi de la France, et même 10 à 20% des marchandises italiennes, allemandes ou anglaises. En ce qui concerne l'État espagnol on remarque que provenance et origine sont presque analogues, 1,3% seulement des marchandises provenant d'Espagne étant d'une autre origine, avec en tête les États-Unis et la Suisse.

**COMMERCE
EXTÉRIEUR
AVEC
L'ANDORRE,
PAR PAYS
D'ORIGINE
(en millions de
pessetes)**

	Exportations vers Andorre	Importations d'Andorre	Bilan commercial
1. France.....	34.377	1.624	+ 32.753
2. Espagne.....	24.443	682	+ 23.761
3. Japon.....	5.408	-	+ 5.408
4. Allemagne.....	4.984	123	+ 4.861
5. Italie.....	3.203	-	+ 3.203
6. Royaume Uni...	2.714	-	+ 2.714
7. États Unis....	2.383	-	+ 2.383
8. Pays Bas.....	2.147	4	+ 2.143
Reste de la CEE..	1.509	4	+ 1.509
Reste du monde...	5.322	2	+ 5.320
 Total.....	 86.490	 2.439	 + 84.051

(Source: Conselleria de Finances, Govern d'Andorra, 1989)

Les exportations andorraines sont très modestes, inférieures au 3% des importations. Dans les principaux chapitres des produits andorrans ou andorranisés qui sont exportés nous relevons les vêtements³⁷, le cheptel vif, les appareils mécaniques ou électriques, les pierres et les métaux précieux et, en quantités très limitées, les véhicules, les boissons et le tabac. Ce modeste commerce d'exportations déclarées se fait avec les pays voisins: deux tiers avec la France, 30% avec l'Espagne et 6% avec l'ensemble des autres États. L'essentiel des sorties de marchandises et des produits se faisait grâce aux étrangers qui, jusqu'en 1991, profitaient de la tolérance des services douaniers français

³⁷ - Il y a une fabrique de blue-jeans en Andorre.

et espagnols ainsi que, pour une quantité non déterminées par les statistiques publiées, par la contrebande.

Évidemment la balance commerciale de l'Andorre est déficitaire avec tous les pays avec qui elle a des échanges. Il serait plus intéressant de voir le bénéfice que les États étrangers tirent des relations commerciales avec (ou à travers) l'Andorre. C'est ce qui apparaît dans le tableau qui précède. Il faudrait cependant pouvoir déduire les réexportations de leurs propres citoyens par leurs multitudinaires achats ponctuels.

L'accord avec la Communauté Européenne

À partir du moment où l'Espagne demandait son adhésion à la Communauté Européenne, en 1978, tout le système commercial andorran était mis en danger. D'une part la base juridique des accords bilatéraux avec la France et avec l'Espagne disparaissait puisque la compétence sur les accords commerciaux avec les pays tiers leur échappait, transférée au Conseil Européen. Quel que soit le cadre futur, il était certain que le système des licences d'importations avait fait long feu. Sans traité ou sans accord commercial de substitution, l'Andorre risquait de se trouver dans un vide juridique lui ôtait de fait tous les avantages acquis. Pire, elle risquait d'être considérée comme un pays tiers et de se voir appliquer le Tarif Extérieur Commun, donc de passer d'un régime de libre-échange à un renchérissement de toutes ses importations par des taxes douanières élevées.

D'autre part, si la candidature était acceptée, la différence de prix des marchandises entre l'Andorre et l'Espagne diminuerait progressivement pendant la période de transition pour coïncider avec la seule différence de pression fiscale. L'Andorre ne pouvait plus bénéficier autant du phénomène de frontière entre la France et l'Espagne car l'offre commercial allait s'améliorer en Espagne, avec l'introduction directe et progressivement libre et sans droits de douane des produits de la Communauté. Étant alors complètement immergée dans le territoire communautaire, et non pas comme auparavant sur sa frontière externe, la Principauté pouvait aussi envisager d'entrer dans le Marché Commun. Mais ce n'était pas une bonne solution car il lui faudrait s'aligner sur les normes fiscales et sur les règles commerciales communautaires, ce qui éliminait aussi son avantage commercial. Dans tous les cas il lui fallait négocier des arrangements afin de préserver au mieux une partie des avantages acquis. On voit donc à quel point il y avait pour l'Andorre la nécessité vitale d'un accord avec la Communauté Européenne.

Trois possibilités se présentaient à la Principauté, comme base de négociation: l'adhésion à la CEE, la situation de pays tiers ou la négociation d'un accord spécifique, que l'Andorre choisisse d'être dans la Communauté ou en dehors. Bien qu'étant la plus

défavorable, la première hypothèse était sérieusement envisagée par un groupe politique, le Parti Démocratique Andorran³⁸, probablement davantage pour amener un changement politique et social intérieur par harmonisation avec les autres régimes que pour des raisons économiques. Le statut de pays tiers sans mesures particulières étant à écarter car suicidaire pour l'économie andorrane, restait à négocier un statut particulier, sur la base des avantages acquis accordés par la France et par l'Espagne, qu'il fallait faire accepter ou adapter par la Communauté.

Celle-ci avait déjà tenu compte des situations particulières des petits États, qu'ils aient adhéré, comme Monaco ou San Marino, ou qu'ils soient pays tiers, comme le Liechtenstein³⁹. Il y avait aussi l'exemple de territoires contrôlés par des États adhérents qui bénéficiaient de statuts originaux: le Groenland danois était sorti de la CEE mais avait conservé des relations économiques; Gibraltar, tout en étant dans la CEE était hors du Marché Commun afin de pouvoir continuer à tirer avantage de sa situation d'enclave portuaire. On voit donc que toutes les combinaisons étaient possibles.

Curieusement, alors que tous ces éléments de réflexion étaient connus et que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté semblait inéluctable, personne ne s'en préoccupa en Andorre. Les années passaient et tout continuait sans changements, du moins en apparence⁴⁰. Tout au plus le nouveau Gouvernement mis en place en 1981 affirmait son intention de développer le tourisme comme élément de diversification de l'économie. Le mouvement se produisit en 1984, alors que les négociations entre l'Espagne et la Communauté entraient dans leur phase active terminale. Il y eut comme un affolement général, une grande inquiétude dans l'opinion comme dans le monde politique, certainement exagérée et à la mesure de l'insouciance qui l'avait précédée. Les premières initiatives vinrent du secteur privé, avec l'excellente étude du CEP de Barcelone⁴¹, *Andorra en el context de la CEE*, financée par la banque *Crèdit Andorrà*. Elle posait clairement le problème, elle envisageait diverses hypothèses et examinait la situation des autres petits États et territoires européens, ainsi que le traitement que leur

³⁸ - Son leader sera en 1990 *Conseller de Finances*, chargé de la mise en place de l'accord avec la CEE, l'Andorre ayant le statut de pays tiers.

³⁹ - On se reportera aux documents annexes du livre 1: Les petits États; n°6: Les micro-États européens; n°7: Les petits territoires européens ayant des relations spécifiques avec la CEE.

⁴⁰ - On peut remarquer qu'il en fut de même dans les régions méditerranéennes françaises. On perdit beaucoup de temps, qui aurait pu être mis à profit pour étudier la concurrence et le marché espagnols et mettre en place des mécanismes d'adaptation. Au lieu de cela il y eut une découverte du problème au dernier moment et deux années de grande violence de la part des agriculteurs afin de peser sur les négociations. En fait, ni en Andorre ni dans le Midi français, personne ne croyait à une entrée rapide de l'Espagne dans le Marché Commun.

⁴¹ - Centre d'Estudis i de Planificació. *Andorra en el context de la CEE*, Andorra la Vella, 1984, 158p. L'article de l'Avui que nous reproduisons en document annexes 7.3, n°1, en fait l'analyse.

avait consenti la Communauté.

À tous moments et jusqu'à la signature de l'accord en 1989, les phases de la négociation furent entourées du plus grand secret. Peu de filtrations dans la presse, une confidentialité qui allait jusqu'à ne pas tenir au courant les représentants élus du *Consell General* ou des *Comuns* et, de temps en temps, des éclats et des remous publics qui faisaient affleurer à la surface les remous profonds; ils laissaient entrevoir les enjeux andorrans et les pressions diverses. L'histoire de cette période vitale pour l'Andorre est encore à écrire.

La première des trois phases se situe en 1984 et en 1985. L'Andorre et, en tout cas, ses représentants élus et son gouvernement, furent tenus à l'écart des négociations qui l'affectaient et qui se déroulaient en son nom. C'était conforme aux habitudes et au droit, qui confèrent aux Coprinces la représentation internationale, mais ce n'était guère habile ni élégant, d'autant que les questions économiques à traiter entraient dans les compétences traditionnellement reconnues au *Consell General* et aux paroisses.

Que la Communauté ait accepté de négocier seulement avec les Coprinces, et en particulier avec le Coprince français, président de la République Française, ce n'est pas surprenant non plus, car il peut mobiliser ses propres services et il dispose d'une capacité d'intervention et d'un poids spécifique à Bruxelles. Il faut aussi tenir compte du fait que, vue de l'extérieur, la répartition des compétences entre les diverses institutions andorraines n'est pas très claire; par contre, dans la situation de ce moment-là, il était évident que la souveraineté comme la représentation extérieure et des prérogatives essentielles (monnaie, réforme des institutions, police, sécurité publique, justice, enseignement) étaient entre les mains des Coprinces et qu'ils les exerçaient vraiment. Enfin il faut savoir que les instances de la CEE sont pragmatiques et habituées à résoudre des problèmes concrets, pas des questions de fond qu'elles laissent aux États; dans le passé des négociations avaient été portées par des États membres importants, France ou Italie, au nom de petits États, Monaco et San Marino, et avec leur accord.

C'est la question de la représentation de l'Andorre qui posa problème et qui fut à l'origine du blocage final. À travers cette question qui peut sembler formelle il y avait une question plus fondamentale. Le gouvernement et le *Consell General* virent l'occasion de s'affirmer face aux Coprinces, donc de leur prendre de fait des compétences, et d'affirmer par la même occasion l'Andorre sur le plan international. Cette attitude transparaît dans les documents annexes 37.311/2, n° 2 et 3. On lit dans le premier article, du 5 avril 1985 la déclaration du juriste andorran Pere Vilanova (traduction) :

"L'Andorre doit déterminer quoi et qui doit négocier. Si elle ne veut pas que décide seule la commission ministérielle de la CEE, et si les andorrans veulent avoir de la crédibilité devant les Coprinces, pour négocier conjointement avec

leurs représentants, il faut, avant tout, décider quel statut veut l'Andorre. Si non, l'issue institutionnelle ne se produira pas : si seuls vont à Bruxelles les représentants des Coprinces, l'Andorre continuera à être une coprincipauté médiévale.⁴²

La situation étant bloquée le chef du gouvernement andorran fit des déclarations publiques critiquant "*les actituds despòtiques i paternalistes*" des Coprinces (document n°3). L'enjeu était clairement politique (traduction) :

"Aujourd'hui, au seizième jour du mois d'avril (1985), le problème demeure le même : nous serons ou nous ne serons pas reconnus comme un État et acceptés pour négocier notre avenir ? La situation se résume en deux options (...). Option A. L'Andorre est reconnue et admise en tant qu'État souverain et, par voie de conséquence, comme un pays tiers. Dans le traité d'adhésion que l'Espagne signera il y aura une déclaration qui mandate les organes de Communauté à négocier avec l'Andorre un régime de relations commerciales qui soit compatible avec les normes communautaires. Option B. L'Andorre ne jouira pas d'une personnalité juridique propre. Elle n'aura pas de statut international (...). Son régime commercial sera déterminé unilatéralement d'une manière autonome écartant toute négociation."⁴³

L'attaque était dirigée contre les Coprinces, leur participation n'étant pas considérée comme andorrane, avec une allusion directe à l'insuffisante réforme des institutions (traduction) :

"Si les impressions négatives que nous avons arrivaient à se concrétiser aboutissant à ce que le régime commercial soit établi sans aucune participation andorrane, la théorie selon laquelle la réforme des institutions a été seulement une

⁴² - Texte original: "Andorra ha de determinar què i qui ha de negociar. Si no vol que decideixi sola la comissió ministerial de la CEE, i si els andorrans volen tenir credibilitat prop dels coprínceps, per poder negociar juntament amb els seus representants, cal, primer que res, decidir quin estatut vol Andorra. Si no, la sortida institucional no es produirà: si nomès van a Brussel·les representants dels coprínceps, Andorra continuarà essent un coprincipat medieval."

⁴³ - Texte original: "Avui, als setze dies del mes d'abril (de 1985), el problema roman el mateix: serem o no serem reconeguts com a Estat i acceptats a negociar el nostre avenir? La situació es resumeix en dues opcions (...). Opció A. Andorra és reconeguda i admesa com un estat sobirà i, per via de conseqüència, com un país tercer. En el tractat d'adhesió que signarà Espanya hi haurà una declaració que mandata els òrgans de la Comunitat per negociar amb Andorra un règim de relacions comercials que sigui compatible amb les normes comunitàries. Opció B. Andorra no gaudirà de personalitat jurídica pròpia. No tindria estatut internacional (...). El seu règim comercial seria determinat unilateralment d'una manera autònoma defugint tota negociació."

tromperie pour égarer le peuple andorran serait confirmée."⁴⁴ Malgré la clarification de la position et des enjeux des andorrans, ces prises de position devant la presse avaient quelque chose de pathétique venant d'un gouvernement élu car, agissant comme un quelconque groupe de pression, c'était avouer son impuissance et sa marginalisation."

Les négociations pour l'entrée de l'Espagne et du Portugal furent très dures et opposèrent surtout les intérêts français et espagnols, jusqu'au dernier moment. Dans ce contexte, compte tenu de l'imbroglio de la représentation, le cas andorran fut gelé. La Communauté décida de prendre deux ans de délai, donc jusqu'en fin 1987, pour décider des relations avec l'Andorre. Pendant ce temps la péninsule ibérique entrait dans le Marché Commun le 1er janvier 1986, les droits de douane commençaient à baisser et les contingents d'importations se réduisaient. Par voie de conséquence l'Andorre commençait à voir la différence de prix se contracter. Le temps jouant contre elle, c'était une manière de l'amener à la raison, d'autant que la France et l'Espagne avaient réglé leurs différents.

La seconde phase, en 1986 et 1987, commença par la définition de la position andorrane. Un texte fut présenté en session extraordinaire le 18 avril 1986 par le gouvernement au *Consell General*, qui l'approuva par unanimité⁴⁵. Les demandes andorraines étaient maximalistes, puisqu'il s'agissait, tout en revendiquant le statut de pays tiers, de maintenir les avantages existants et le libre-échange avec la France et avec l'Espagne, de les étendre à tous les États de la Communauté, d'obtenir pour les visiteurs une franchise fiscale douanière semblable à celle des échanges intercommunautaires, d'obtenir pour les produits industriels andorrans le libre accès aux marchés de la CEE, de n'avoir aucune limitation quantitative quant aux importations et d'obtenir la liberté de commerce et de transit avec les autres pays tiers sans payer le TEC.

Ces prétentions excessives ne pouvaient guère être acceptées par la CEE, surtout sur les points qui concernaient les autres pays tiers. Nous avons évoqué à propos du commerce les positions espagnoles et françaises, très contrastées. Le gouvernement espagnol fit ouvertement pression sur le gouvernement andorran, conditionnant son accord à la reconnaissance du syndicat ouvrier déjà constitué dans la Principauté, mais illégal. Ces entrevues se soldèrent par un échec, les andorrans refusant de lier les deux questions. Des députés espagnols au Conseil de l'Europe amenèrent aussi cette institution à s'intéresser à l'Andorre qui fut blâmée pour son peu de respect des droits humains. Assez habilement le gouvernement andorran esquiva l'attaque, faisant

⁴⁴ - Texte original: "Si les impressions negatives que tenim arribessin a tirar endavant fent que el règim comercial sigui establert sense cap participació andorrana, quedaria confirmada la teoria segons la qual la reforma de les institucions només ha estat una enganyifa per a distreure el poble andorrà."

⁴⁵ - Nous reproduisons ce texte en entier dans le document annexe n°5 du dossier 7.3.

approuver la déclaration des droits de l'homme des Nations Unies par le *Consell General* et liant la question des droits de la personne à la réforme des institutions, donc en mettant la balle dans le camp des Coprinces.

Le délai de deux ans se termina au 31 décembre 1987 sans qu'un accord soit intervenu à temps. Pour éviter un vide juridique, des accords commerciaux provisoires furent établis avec la France et avec l'Espagne, qui reprenaient à peu près les dispositions alors en vigueur. Mais les positions étaient désormais claires.

- D'une part le *Consell General* avait défini ses propositions et les ajustements de positions, avec les contacts officieux entre toutes les parties, avaient eu lieu au cours de l'année 1987, soit par des rencontres entre le chef du gouvernement andorran et des représentants du gouvernement espagnol, soit par échanges de notes Andorre-France et Andorre-Espagne.

- D'autre part, il était admis désormais par toutes les parties impliquées que ce serait une commission tripartite Andorre-Coprinces menée par le Gouvernement andorran qui négocierait à Bruxelles avec la Commission Européenne. En février 1988, Josep Pintat, chef du gouvernement andorran eut une entrevue à Bruxelles avec le président de la Commission Jacques Delors. Les négociations reprirent après la nouvelle demande présentée par la Principauté d'Andorre auprès de la Commission le 13 juillet 1988, affirmant la volonté andorrane d'aboutir à une clarification et à une remise à plat des relations entre la CEE et l'Andorre.

L'accord aboutira en fin 1989, l'Andorre acceptant les exigences européennes quant à l'union douanière, au régime fiscal et aux relations de l'Andorre avec les autres pays tiers. Le pré-accord fut signé à Bruxelles le 14 décembre 1989. Il fut aussitôt approuvé par le Consell General réuni en session extraordinaire et par le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de la Communauté Européenne lors de sa réunion du 18 décembre. Dans les mois qui suivirent intervint l'approbation par chacun des États de la Communauté. Finalement la signature officielle de l'accord eut lieu à Luxembourg le 28 juin 1990, entre un ministre irlandais (l'Irlande avait alors la présidence de la CEE) et la délégation andorrane composée du chef de gouvernement et des viguiers français et espagnol.

Qu'il s'agisse d'un manque d'intérêt pour l'Andorre ou plutôt de la manifestation d'une prudence politique (et de pressions des institutions françaises ou espagnoles?) afin de ne pas transformer cette signature en reconnaissance formelle de l'Andorre sur le plan international, on peut remarquer qu'en dehors du Chef de gouvernement andorran, tous les autres signataires concernés se firent représenter: les deux Coprinces François Mitterrand et Joan Martí par leurs Veguers, le Président de la Commission, le français Alain Delors, par le commissaire espagnol pour l'Europe méditerranéenne, le Premier ministre irlandais par son ministre des postes, présent à Luxembourg par hasard à

l'occasion d'une réunion des ministres communautaires des télécommunications (cela permet aux ministres français et espagnol correspondants d'assister à la signature et d'apparaître sur les photographies de presse: geste d'amitié ou présence / tutelle symbolique?).

Comme il fallait aussi le paraphe d'un membre de la Commission, la délégation dut se déplacer à Bruxelles car le commissaire chargé de cette mission, l'espagnol Abel Matutes, ne crut pas devoir cesser momentanément ses activités pour se rendre à Luxembourg. Il se permit même de planter une banderille en faisant remarquer publiquement, avec un humour féroce et déplacé, que c'était la première fois "*que la Comunitat negocia amb un país tercer, alguns representants dels quals són els seus mateixos ciutadans.*"⁴⁶ (trad. : que la Communauté négociait avec un pays tiers, dont certains des représentants sont ses propres citoyens). C'était souligner l'ambigüité fondamentale des institutions andorranes et le principal obstacle à la reconnaissance internationale de cet État.

Bien qu'une partie de l'opinion publique et que certains organes de presse les aient interprétés comme une défaite ou une mise au pas⁴⁷, les contenus de l'accord sont globalement favorables à l'Andorre, qui obtient des concessions importantes sur tous les points essentiels. La Communauté impose ses conditions sur l'harmonisation de la fiscalité pesant sur les marchandises, l'Andorre supprimant ses taxes pour passer à une TVA, et sur les importations en provenance des pays tiers, sans limitation de quantité mais sous réserve de paiement des droits de douane communautaires. Le texte de cet accord étant intégralement reproduit dans le document n° 10 des annexes 7.3, cela nous dispensera de l'analyser par le menu et de donner la liste, somme toute puérile, des kilos de beurre et des décilitres d'eaux de toilette que chaque visiteur peut désormais passer sans acquitter des droits aux postes frontière.

Le titre I établit un régime d'union douanière pour tous les produits industriels andorrans ou communautaires, ainsi que pour les marchandises des pays tiers en libre pratique, c'est-à-dire ayant acquitté le TEC en entrant dans la Communauté. Pour ces produits l'Andorre doit supprimer ses taxes sur les importations et adopter les dispositions réglementaires et les formulaires douaniers de la Communauté. Pour 93% de ses importations, l'Andorre obtient donc le maintien du libre-échange, élargi à l'ensemble des douze États de la Communauté, sans

⁴⁶ - Toute la presse andorrane hebdomadaire s'en fit l'écho. On lit dans *Poble Andorrà* du 06/07/1990, p.8: "Matutes es va adreçar als andorrans en català, manifestant la seva satis-facció per la signatura de l'accord, que va qualificar d'original. Abel Matutes es va referir als lligams seculars amb França i Espanya, assegurant que era la primera vegada que "la Comunitat negocia amb un país tercer, alguns representants dels quals són els seus mateixos ciutadans."

⁴⁷ - Documents annexes n°7 et 8 du dossier 7.3.

contingentements ni licences préalables d'importation. La différence de prix sera atténuée, comme il fallait s'y attendre, mais le commerce sera libre et sans contraintes. De plus s'ouvrent des possibilités d'exportation de produits industriels andorrans, donc de développement potentiel de cette branche, encore très réduite en Andorre.

Pour les importations directes des autres pays tiers, l'Andorre autorise la Communauté à les mettre en libre pratique, donc à encaisser le TEC qui les renchérira. Ces prélèvements lui seront ensuite reversés. Les marchandises devant physiquement entrer en Andorre avant de pouvoir être réexportées, c'est un autre moyen indirect pour la CEE d'éviter que l'Andorre ne soit un cheval de Troie pour les produits en provenance des pays tiers.

Le titre II de l'accord concerne les produits agricoles, non couverts par l'union douanière. Les produits originaires d'Andorre continueront à bénéficier d'une entrée dans la Communauté sans droits de douane. Pour les produits agricoles importés des autres pays tiers, l'Andorre sera libre de choisir le régime qu'elle leur appliquera, mais elle s'engage à ne pas leur accorder un régime plus favorable que celui qu'elle accordera aux produits communautaires.

Le titre III précise les franchises accordées aux voyageurs sortant d'Andorre, avec une liste donnant les quantités de produits agricoles ou agro-alimentaires; pour les produits industriels la franchise est portée au triple de ce que la Communauté accorde aux voyageurs des autres pays tiers. Bien que ces quantités soient relativement modestes, elles assurent le maintien du commerce traditionnel andorran. Elles ont surtout le mérite de fixer un cadre juridique stable à ces sorties de marchandises et d'échapper ainsi aux caprices des services douaniers étrangers. Un Comité Mixte est prévu afin d'assurer la gestion de cet ensemble de dispositions et le suivi. L'accord a une durée illimitée, mais il sera réexaminé avant cinq ans afin d'en faire le bilan et d'en prévoir des modifications. Dans le cas contraire il sera automatiquement prorogé.

Les conséquences fiscales et douanières sont considérables. L'Andorre doit abandonner totalement son système de taxes sur les importations, qui alimentaient pour 94,1% le budget public de l'État⁴⁸ en 1986 et pour 92,9% en 1987, et le remplacer par une TVA. Certes, l'application du TEC sur les marchandises en provenance des pays tiers et son versement à l'Andorre apporteront de nouvelles ressources qui permettront de faire la soudure, mais à brève échéance c'est la question des impôts directs sur les personnes physiques et sur les sociétés qui se posera si les institutions publiques veulent

⁴⁸ - Selon *Estadísticas 1988*, Conselleria de Finances du Govern d'Andorra. Les taxes sur les importations de marchandises rapportèrent 5,484 milliards de *pessetes* en 1987 et les taxes sur l'importation des carburants 2,158 milliards, sur les 8,225 milliards de *pessetes* de recettes totales du budget de l'État.

faire front aux investissements d'infrastructures, aux besoins sociaux et aux dépenses de leur propre fonctionnement. Dans son discours-programme qui suivit l'accord, le 6 février 1990, le Chef du gouvernement indiquait clairement la couleur (traduction):

"Il fait aussi avoir présent que l'accord obtenu avec la C.E.E. nous oblige à modifier notre législation douanière et fiscale.

Dans ce domaine nous faisons le renforcement du Service des Douanes est devenu tout à fait nécessaire, en le dotant de nouveaux moyens en prévision des transformations économiques qui nous seront induites par l'application de l'accord établi avec la C.E.E. (...)

Pour cette raison, mon gouvernement pense étudier la création d'une Douane Centrale qui permettra de coordonner les opérations en un même lieu avec corrélativement des démarches d'importation et d'exportation plus agiles. En même temps, cette douane Centrale comportera une augmentation sensible de la vérification et du contrôle des marchandises, avec la conséquence d'une réduction des possibilités de fraude."⁴⁹

Selon ce programme, les ressources budgétaires prévisibles seront toujours assurées par les impôts indirects. De là la nécessité de maintenir un haut niveau d'activité commerciale. La leçon du blocage du premier projet de réforme fiscale présenté en 1984, qui a abouti à la démission forcée du *Cap de Govern*, a été comprise. Le nouveau gouvernement écarte pour l'instant tout projet d'impôts directs sur les patrimoines ou sur les revenus des personnes physiques ou morales, tant qu'une constitution n'enlèvera pas aux andorrans mécontents ou lésés et aux Coprinces l'arbitraire du *recurs en queixa*. Il ne modifiera pas pour le moment un des caractères fondamentaux de l'Andorre, sa situation de paradis fiscal strictement réservé aux habitants et aux entreprises andorraines. Cela implique aussi qu'il n'y aura pas à moyen terme de contrôle du patrimoine ni de déclarations de revenus et de bilans, ni de mise en place de certaines structures administratives telles qu'un cadastre moderne (avec ses conséquences positives sur la gestion du territoire et de la croissance urbaine), un service des hypothèques ou un registre de la propriété.

Il y a une relation étroite avec la politique d'immigration ou d'intégration et avec

⁴⁹ - Texte original: "Cal també tenir present que l'accord assolit amb la C.E.E. ens obliga a modificar la nostra legislació duanera i fiscal.

En aquest àmbit es fa del tot necessari engranjar el Servei de Duana, dotant-lo de nous mitjans en previsió de les transformacions econòmiques que ens vindran induïdes per l'aplicació de l'accord establert amb la C.E.E. (...)

Per aquest motiu, el meu Govern pensa estudiar la creació d'una Duana Central que permetria coordinar les operacions en un mateix indret amb la correlativa agilització dels tràmits d'importació i exportació de mercaderies. Alhora, aquesta Duana Central comportaria un sensible augment de la verificació i control de les mercaderies amb la consegüent reducció de les possibilitats de frau."

la législation sur les sociétés. L'obtention de la nationalité andorrane ou du statut de résident continueront à présenter des avantages dans ce cadre fiscal laxiste, tout en incitant à la création d'entreprises, sous réserve de modifications réglementaires. En effet, l'accord avec la CEE offre des avantages aux entreprises qui produiraient des biens industriels entièrement ou en partie élaborés (par exemple finis) en Andorre, car ils seraient en libre exportation vers les douze États de la Communauté, sans être soumises aux mêmes conditions réglementaires. Or les coûts de fabrication et de commercialisation des produits seraient diminués de la différence entre les pressions fiscales, sans compter avec des conditions salariales et de gestion des personnels moins contraignantes. Cela peut amener l'installation d'entreprises pour fabriquer ou pour achever un produit (la stratégie de l'étiquette et de l'emballage), ou pour y localiser une filiale dans des conditions fiscales avantageuses.

La référence au renforcement des douanes andorranes est intéressante, car il faut y voir la volonté d'appliquer l'accord signé. Effectivement les procédures douanières ont été appliquées dès juillet 1991, le personnel atteindra 58 salariés en fin 1991. Le nouvel impôt qui remplace les anciennes taxes fut aussi mis en place, les produits couverts par l'Union douanière payant tous un impôt sur la valeur ajoutée de 12%, ceux qui ont déjà acquitté la TVA dans les pays de la Communauté entrant librement. Avec la dernière phrase de la citation, rappelant la nécessité pour les andorrans de lutter contre la fraude, c'est reconnaître sa réalité, mais c'est aussi la volonté d'améliorer les rentrées d'impôts indirects, puisque c'est au gouvernement andorran à justifier les importations (donc à les vérifier) s'il veut avoir le versement des prélèvements du TEC déjà encaissés par la CEE lors de l'entrée des marchandises venant des pays tiers. Toute fraude, qui était auparavant à l'avantage du commerce andorran, devient préjudiciable aux finances publiques de la Principauté et favorable aux caisses de la Communauté puisqu'elle économise les prélèvements qu'elle a perçus, sans que le coût du produit importé en soit diminué puisqu'il a déjà payé la TEC.

La législation sur les sociétés doit être revue, afin de permettre à des entreprises étrangères, ou à capitaux étrangers, de devenir majoritaires dans des sociétés andorranes, si le gouvernement les déclare d'intérêt public ou social. Il en était de même dans les mesures adoptées en 1969 puis par le règlement (jamais appliqué) des sociétés marchandes de 1983, mais cela laisse la possibilité d'une interprétation très ouverte. Le même discours-programme y faisait référence, ainsi qu'à une législation sur la propriété industrielle, les brevets et les marques (traduction):

"Tout spécialement, mon Gouvernement engagera les actions nécessaires dans le but d'éviter les conflits relatifs à la propriété commerciale et industrielle. Dans cette optique, un instrument nécessaire est le registre de patentés et de marques, avec l'indispensable relation avec les organismes internationaux compétents. (...)

Il est constaté aussi d'importantes contradictions entre la législation qui régule les

sociétés mercantiles et la norme spécifique qui est appliquée dans l'exercice du Commerce par les personnes physiques. Mon Gouvernement se propose de travailler prioritairement, aussi, à la préparation d'une nouvelle loi mercantile qui sera soumise à l'approbation de cette T.I. Assemblée.

D'un autre côté, le Règlement de Sociétés Mercantiles de 1983 permettait la promulgation d'une norme spécifique qui permettre la constitution de sociétés avec une majorité de capital étranger, sous réserve qu'il s'agisse d'entreprises déclarées d'intérêt public ou social. Cette norme, qui n'a pas encore été développée, devient aujourd'hui nécessaire avec l'ouverture de notre économie au domaine européen.

Bien entendu, cet apport de capital étranger sera strictement contrôlé par le Gouvernement, qu'il s'agisse de son origine ou de son incidence dans l'économie andorrane.⁵⁰

Le registre des brevets et marques qui est prévu aura une triple conséquence. Tout d'abord il apportera une meilleure image d'Andorre à l'extérieur opposée à celle, excessive, d'une jungle, diffusée par certaines personnes ou médias à sensation qui se basaient, il est vrai, sur des situations réelles et des exemples concrets. Ensuite cela devrait amener une amélioration des relations avec les États policiés qui adhèrent aux organismes internationaux de protection de la propriété commerciale et industrielle.

L'article 16 de l'accord avec la CEE fait y d'ailleurs une référence explicite et impose une harmonisation réglementaire, puisque la Communauté se réserve le droit de faire obstacle aux importations, exportations ou transits pour des raisons "de moralité publique, (...) ou de préservation des végétaux, de protection des trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique ou de protection de la propriété industrielle et commerciale." Enfin il y a là une possibilité supplémentaire de

⁵⁰ - Texte original: "*De manera especial, el meu Govern tirarà endavant les actuacions necessàries amb la finalitat d'evitar conflictes relatius a la propietat comercial i industrial. Un instrument necessari, en aquesta òptica, és el registre de patents i marques, amb la indispensable relació amb els organismes internacionals competents. (...)*

Es constaten també, importants contradiccions entre la legislació que regula les societats mercantils i la normativa específica que és aplicada a l'exercici del Comerç per les persones físiques. El meu Govern es proposa treballar també, prioritàriament, en la preparació d'una nova llei mercantil que serà sotmessa a l'aprovació d'aquesta M.I. Assemblea.

D'altra banda, el Reglament de Societats Mercantils del 1983 permetia la promulgació d'una normativa específica adreçada a permetre la constitució de societats amb majoria de capital estranger sempre que es tractés d'empreses declarades d'interès públic o social. Aquesta normativa que no ha estat desenvolupada encara, esdevé, avui, més necessària amb l'obertura de la nostra economia a l'àmbit europeu.

Ben entès, aquesta aportació de capital estranger serà estrictament controlada pel Govern tant pel que fa al seu origen com quant a la seva incidència dins l'economia andorrana."

reconnaissance internationale de l'Andorre par son adhésion aux organismes internationaux compétents et par la garantie donnée par le gouvernement andorran lui-même du respect de ces règles, et non pas par le biais des services d'États étrangers.

La création d'une Chambre de Commerce, dont il est question depuis les années quarante, est aussi prévue, avec un objectif prioritaire de concertation. Mais, si cette création n'est pas équilibrée par la légalisation des syndicats, il est évident qu'elle deviendra dès sa création un groupe de pression très important qui pourra faire ombre et obstacle au gouvernement, un lobby encore plus puissant que la *Unió Hotelera* ou que l'*Agrupació de Bancs Andorrans* déjà citées.

Cet accord permet aussi une stabilisation de l'Andorre qui, pour la première fois de son histoire, possède avec les États étrangers limitrophes un pacte clair et stable, dont la pérennité ne dépend plus des autres partenaires mais de l'Andorre elle-même car, si les clauses sont remplies par la Principauté, l'accord est reconductible automatiquement. Les conséquences sur l'organisation de l'économie se feront sentir progressivement. Deux attitudes étaient possibles, le libéralisme qui fut la sacro-sainte ligne de conduite du demi-siècle précédent ou un encadrement de l'évolution, donc un interventionnisme plus poussé de l'État.

C'est cette seconde voie qui semble avoir été choisie puisque, sous l'impulsion du gouvernement, un plan de développement économique a été préparé un professeur suisse et présenté publiquement le 11 décembre 1992. Il s'agit d'obtenir la collaboration des diverses instances et corporations publiques et privées, afin de "*posar a l'abast de la societat un pla estratègic que serveixi per a orientar i dirigir els esforços, tan públics com privats, en direccions convergents òptimes i que mítuament es reforçin*"⁵¹. Il tient compte des nouvelles relations avec la Communauté et propose de développer certains secteurs économiques, dont plusieurs impliquent de repenser l'aménagement du territoire: le tourisme spécialisé vers le sport, les services de santé, les congrès, le jeu, les services financiers internationaux, le commerce, les secteurs industriels spécialisés. Parmi les arguments on relève la situation fiscale avantageuse, les éléments naturels, la stabilité politique et la compétitivité économique de l'Andorre.

Les conséquences politiques sont également considérables. Quelles que soient les limitations formelles lors de la signature, et bien qu'il ne s'agisse pas d'un traité mais d'un accord commercial comme la Communauté en a signé avec des territoires non souverains, c'est un premier acte international réel. Du côté andorran il était important que ce soit l'Andorre elle-même, par ses instances élues, qui ait négocié et que le Chef du gouvernement ait eu la présidence de la délégation et le dernier paraphe, et non pas

⁵¹ - *Diari d'Andorra*, 12/12/1992, 9.6: "Pla d'estratègia econòmica nacional per al futur d'Andorra. El Govern vincula el pla estratègic a la situació actual."

les deux Coprinces seuls, comme cela était prévu avant 1985.

C'était aussi la première fois à l'époque contemporaine que le catalan, comme langue officielle de l'Andorre, était langue de chancellerie puisque, selon le dernier article, "le présent accord est rédigé en double exemplaire, en langues allemande, anglaise, danoise, espagnole, française, grecque, italienne, néerlandaise, portugaise et catalane, chacun de ces textes faisant également foi."

Les conséquences en politique intérieure n'ont guère tardé puisqu'un tabou a été levé la même année dans les déclarations officielles comme dans la presse: l'expression "réforme des institutions" a été remplacée par "constitution". La négociation avec les représentants des Coprinces s'est accélérée afin de rédiger un texte constitutionnel moderne, avec l'objectif de limiter les compétences des souverains et de permettre la reconnaissance internationale de la Principauté. C'est une étape historique de l'Andorre qui s'achevait avec, signe des temps, une transition particulièrement rapide peu conforme à la tradition de prudence et de lenteur des évolutions à l'andorrane.

1.2 - Les sources. Les documents mobilisables pour les études de l'aménagement

12.1 - La question des sources en Andorre

Bien que la situation se soit améliorée depuis quelques années, le chercheur se heurte à une difficulté majeure à propos des sources, à cause de leur absence, trop souvent, et de leur accès, presque toujours. Malgré cela, paradoxalement, l'Andorre est probablement une des régions pyrénéennes qui concentre aujourd'hui le plus d'études sur la montagne, sur l'aménagement ou sur les risques naturels. Le problème des sources et des statistiques est à envisager sous trois aspects: l'accès, la profondeur historique et leur gestion.

L'accessibilité des sources, lorsqu'elles existent, est le premier obstacle. Jusqu'à la dernière décennie il n'y avait pas en Andorre de notion de documents publics ni leur définition, ni celle des conditions d'accès ou de prescription en cas de secret. Il n'y avait pas non plus de bibliothèque nationale, ni de dépôt légal des publications, ni d'archives nationales, donc il n'y avait pas non plus l'obligation du versement aux archives des

documents publics, ou la mise sous leur responsabilité des documents par le biais d'un inventaire.

Aujourd'hui ces structures de conservation existent, mais elles ne possèdent pas les fonds les plus riches (*Comuns, quarts, églises*) et elles-mêmes ne peuvent y accéder si les entités publiques qui en sont propriétaires ne le souhaitent pas, ce qui est le cas le plus général. De plus, malgré leur volonté de rattraper le temps perdu et leur professionnalisme, il faut tenir compte de la jeunesse des services et du nombre d'années encore réduit depuis l'obligation du dépôt légal pour les publications. Quant aux documents publics divers, des entités territoriales ou des divers services, il reste toujours à définir s'ils entrent dans le dépôt d'archives et, une fois déposés, quand ils rentrent dans le domaine public.

Bien qu'il y ait eu récemment des publications utiles inventoriant certains fonds⁵², il n'y a pas de catalogues ou de publications bibliographiques qui rendent l'ensemble de la documentation andorrane réellement accessible. L'expression recherche prend ici tout son sens. De temps en temps elle s'apparente à une course d'obstacles ou à un jeu de labyrinthe.

En fait, les documents que l'on considère ailleurs comme publics, ceux des corporations territoriales, donc des *Comuns* des paroisses, des *Quarts* lorsqu'ils existent et du *Consell General* sont hors d'accès du public. Ils appartiennent certes à la collectivité mais ils sont en réalité considérés et gérés comme des documents privés.

Si bien qu'il faut l'autorisation de chaque entité pour pouvoir consulter leurs documents; elle est donnée selon le bon vouloir des autorités, selon le type d'étude, selon les personnes ou selon les recommandations que l'on peut avoir, bref parfois à la tête du client. C'est parfois une grande prouesse que d'obtenir la grande faveur de pouvoir consulter des documents qui, dans les États voisins, sont publics et consultables sans réserves. Nous avons vu le cas où une autorisation de consulter des documents pourtant non confidentiels nous fut accordée par un *Comú*, mais à condition que ce soit un andorran qui fasse la consultation et les relevés. On retrouve là une longue tradition du secret et de l'hermétisme des puissants ou des initiés, et de la protection par la fermeture.

À l'inverse, il y a parfois une grande facilité d'accès à des documents qui devraient être confidentiels, sans obligation de réserve réglementaire. Cela dépend essentiellement de l'incidence sociale ou économique du thème abordé et du poids des personnes, ainsi que des domaines d'influence à l'intérieur de l'Andorre, des "domaines

⁵² - *Arxius Nacionals*: inventaire de la sous série FHASA 1929-1975 (1981) et catalogue du fond d'histoire d'Andorre des Archives de l'Ariège (1983).

"réservés". Depuis moins de dix ans, on note une attitude plus ouverte, plus normale. Cette évolution semble due en grande partie à l'arrivée de nouvelles générations et au développement d'une administration centrale structurée.

Curieusement c'est dans le domaine de l'économie et de la gestion du territoire, pourtant le plus délicat à cause des gros intérêts en jeu, que l'attitude est la plus ouverte et la plus libérale. Mais tout est bien plus difficile d'accès, ou même hors d'accès, dans les domaines culturel et social, comme si les thèmes de l'identité de l'Andorre, les questions sociales, démographiques ou d'éducation étaient perçus par les responsables andorrans comme plus délicats ou virtuellement conflictuels.

La faible profondeur historique est un autre obstacle, parfois insurmontable. Il y a peu ou pas de statistiques disponibles antérieures à 1970 ou à 1975, ou des séries incomplètes ou peu fiables. Parmi les publications anciennes, on ne trouve que peu d'éléments concernant l'économie ou l'aménagement du territoire, peu de statistiques. Si la documentation actuelle est suffisante et plutôt bonne, toute perspective historique est rendue difficile par l'absence de séries statistiques longues ou d'études historiques sectorielles.

L'extrême jeunesse du système de recherche en Andorre, lui-même sans compétences clairement définies, n'a pas permis encore de combler ce vide. L'*Institut d'Estudis Andorrans* a été créé le 11 juin 1977; il fut opérationnel en 1978. Parmi les études qu'il suscita, entre autres deux lignes importantes sur la préhistoire et sur les risques naturels, pas un seul thème d'histoire économique récente, d'étude de la société, d'analyse de la croissance de l'Andorre et de l'aménagement contemporains n'a été proposé ou étudié dans ce cadre. L'autre champ négligé par cet institut, longtemps sous influence des Coprinces, est celui de la population et des migrations, de l'intégration et des nécessités sociales et culturelles qui, malgré son importance dans le contexte andorran, n'a pu bénéficier d'études d'ensemble ou thématiques.

Nous écrivions dans un article publié en 1991⁵³ (traduction): "Quand, à la fin

⁵³ - Nous écrivions dans *Els moviments migratoris a Andorra* (éditions Maià, Andorra la Vella, 1991), p.16-17. Texte original : "Quan, al final dels anys setanta es van proposar -i començar a elaborar- estudis sobre població i societat a Andorra, sobre les necessitats socials i la inserció, es van censurar i rebutjar. S'ha de reconèixer que, en el seu temps, l'IEA va descartar les propostes sobre aquests temes. Des d'aleshores queda aquest buit. La mateixa institució de recerca andorrana (única fins ara), encapçalada pels dos coprínceps, pel Consell General i pel govern d'Andorra -finançada pels dos últims ciutats- no ha fomentat cap estudi sobre uns temes bàsics per Andorra: Estat, poders i reforma (quan s'ha publicat sobre nacionalitat no va ser per foment sinó que es va assumir la publicació d'un estudi, molt ben fet, realitzat en un altre marc); necessitats socials; població; migracions i implicacions de les migracions; sociolinguística i problemes lingüístics; llengua i modalitats del parlar andorrà; mitjans de comunicació (no es va voler assumir un estudi sobre les ràdios a Andorra); sistema educacional i

des années soixante-dix, il fut proposé – et commencé à élaborer – des études sur la population et la société en Andorre, sur les besoins sociaux et l'insertion, ce fut censuré et rejeté. Il faut reconnaître que, en son temps, l'IEA a écarté les propositions sur ces thèmes. Depuis il reste toujours ce vide. Cette institution de recherche andorrane (la seule jusqu'à aujourd'hui), présidée par les deux Coprinces, par le *Consell General* et par le Gouvernement d'Andorre – financée par les deux derniers cités – n'a suscité aucune étude sur quelques thèmes fondamentaux pour l'Andorre : État, pouvoirs et réforme (quand il se publia sur la nationalité ce ne fut pas suscité, il fut assumé la publication d'une étude, très bien faite, réalisée dans un autre cadre) ; besoins sociaux ; population ; migrations et implications des migrations ; sociolinguistique et problèmes linguistiques : langue et modalités du parler andorran ; médias (on ne voulut pas assumer une étude sur les radios en Andorre) ; système éducatif et conséquences sociales ; économie et conséquences sociales. Lorsqu'il y a des études économiques – c'est un champ plus travaillé – ce sont davantage des bilans ou des perspectives que les besoins du marché du travail ou les aspects socio-économiques.".

L'essentiel de la recherche universitaire échappe à l'Andorre, car il n'y a pas de structure andorrane dans ce domaine, ni d'accords passés avec les formations doctorales ou de recherche extérieures traitant de thèmes andorrans dans les universités françaises, espagnoles ou catalanes. *L'Institut d'Estudis Andorrans* n'a pas pu, ou n'a pas su jouer ce rôle de contact et de coordination.

Dans les universités, les thèmes abordés dépendent davantage des intérêts scientifiques des directeurs de recherche ou des étudiants, dont bon nombre d'andorrans, que des nécessités de recherche du pays, telles qu'elles pourraient être dégagées par un organisme du type CNRS ou par une politique de recherche. Il existe en Catalogne une tradition d'études universitaires sur l'Andorre, souvent de haut niveau: *tesines de llicenciatura*, thèses de doctorat ou études de fond, dont certaines dirigées et signées par des universitaires de prestige comme Josep Maria Bricall ou Ramon Folch.

Du côté français il y a surtout une longue tradition de thèses de doctorat de droit, souvent répétitives et focalisées sur les institutions et sur le droit civil, plus rarement sur l'économie ou sur l'histoire; l'université de Toulouse en est la meilleure pourvoyeuse. De temps en temps des thèses de géographie s'intéressent aussi à l'Andorre.

Au total, de 1884 à 1992, nous avons recensé 41 travaux universitaires importants ayant trait à l'Andorre, en totalité ou en partie, dont 28 thèses de doctorat. En ce qui concerne l'économie, le milieu ou l'aménagement, il y a deux bons travaux

conseqüències socials; economia i conseqüències socials. Quan hi ha estudis econòmics -és un camp més conreuat- són més de balanç o de perspectives que de necessitats laborals i aspectes socioeconòmics."

anciens, la thèse de Max Sorre sur les Pyrénées méditerranéennes, où l'Andorre occupe un chapitre, et le travail de Salvador Llobet, *El medio y la vida en Andorra*, publié en 1947. Depuis 1957, ce sont vingt-deux études qui abordent l'Andorre⁵⁴: 17 thèses, dont deux réalisées par des andorrans (huit en géographie, trois en géologie et en botanique, trois en économie et trois en droit), trois ouvrages de synthèse sur l'économie et sur le milieu, ainsi que deux recueils bibliographiques.

Jusqu'aux années quatre-vingts et dans certains domaines encore aujourd'hui, la pénurie des données et des statistiques était liée à l'absence des structures administratives qui créent et qui gèrent les éléments de la connaissance, d'abord pour leurs propres besoins, ensuite pour en informer les citoyens, qu'il s'agisse de leur présenter le bilan de gestion ou de leur donner les moyens du contrôle démocratique des élus et des administrations, et enfin, par ricochet, pour l'usage des divers chercheurs.

Bien qu'il y ait encore des vides, il faut applaudir le très récent développement de publications de statistiques et de documents, surtout depuis la création d'un gouvernement, depuis l'étoffement et le rodage de ses *Conselleries*. À titre d'exemple, le Bulletin Officiel est publié depuis janvier 1989, le budget de l'État depuis 1978, les statistiques annuelles du commerce, de l'industrie et de l'agriculture depuis 1985, des statistiques sur l'économie et sur les finances depuis 1988, des statistiques sommaires sur la population depuis 1977 (mais il y a le registre de la population, toujours consultable). Les *Serveis Pùblics*, qui sont l'équivalent de l'administration française de l'équipement, ont publié un mémoire de gestion qui couvre la période 1986-1988.

Mais il manque encore un service du cadastre, avec les plans et les registres de la propriété correspondants. Il n'y a pas de service des hypothèques ni d'obligation de déclarer les ventes, les donations ou les héritages, en dehors bien sûr des écritures notariales qui sont du domaine privé. Il est difficile de connaître, et à plus forte raison de contrôler ou de planifier la construction et la croissance urbaine, faute d'un service du point ou d'un service cartographique qui assurerait le suivi des permis de construire, des contrôles de la progression et de l'achèvement des immeubles.

À la suite d'un effort qui commence à la fin des années soixante-dix, l'Andorre bénéficie aujourd'hui de nombreuses études sur des thèmes de risques naturels ou d'aménagement. Elles ne sont pas toujours d'accès public, comme nous l'avons souligné, mais elles existent et elles sont à la disposition des politiques et des aménageurs.

- Certains de ces travaux, les plus nombreux, ont été réalisés sur commande du *Consell General* et du gouvernement. C'est le cas des études d'avalanches qui couvrent les deux

⁵⁴ - La liste est fournie dans les documents annexes 7.4: documents mobilisables pour les études d'aménagement, n° 1 et 2.

tiers du territoire, de l'étude de l'instabilité des versants sur sa totalité, d'une étude prospective du ski, du projet de parc national, pour ne citer que les principales.

- D'autres furent à l'initiative des paroisses, comme par exemple les études préalables à la réalisation des *camps de neu* d'Arcalís ou de Claror, l'étude multirisques de Canillo-El Forn et les projets d'aménagements touristiques et urbains de La Comella, d'Engolasters et des Cortals d'Encamp.
- Les autres travaux ont été suscités par des initiatives privées, comme l'étude du patrimoine naturel d'Andorre il y a treize ans et le récent livre blanc sous les auspices d'APAPMA, ou bien ils entrent dans la logique des travaux de recherche et des diplômes universitaires français, espagnols ou catalans.

Quelle que soit leur origine ou leur accessibilité, ils font probablement de l'Andorre le secteur des Pyrénées qui possède le plus grand nombre de pages d'études scientifiques ou techniques par kilomètre carré de territoire. On est loin de la situation de pénurie d'il y a quelques décades. Par contre, malgré cette richesse d'information et de réflexion, l'aménagement continue à se faire d'une manière spontanée (ou anarchique?), avec des initiatives privées et publiques qui foisonnent et qui sont parfois incompatibles. Par rapport aux États ou aux régions voisines, la Principauté est très en retard quant à la gestion ordonnée et volontaire de son territoire et à la conception globale de l'aménagement. Certes il lui manque les instruments légaux, financiers et réglementaires, qui pourraient être mis en place si la volonté politique y était, mais la difficulté principale vient du manque de cohérence et de consensus entre les paroisses et l'État.

12.2 - Les couvertures cartographiques et photographiques

Les cartes topographiques

Jusqu'en 1976 la cartographie de l'Andorre a été très insuffisante, en quantité et en qualité. Elle dépendait des services cartographiques des États voisins, qui ne s'en étaient guère préoccupé, et d'initiatives de quelques géographes. L'échelle la plus utilisée était le 1:50.000e, mais une carte topographique de l'Andorre avait été dessinée au 1:40.000e par Noel Llopí Lladó en 1951 pour les éditions Alpina, de Granollers. Cette maison couvrait la Catalogne et surtout les Pyrénées de cartes à cette échelle pour accompagner les guides-itinéraires qu'utilisaient les nombreux clubs excursionnistes catalans. Elle illustrera divers ouvrages et sera rééditée jusqu'en 1975; on la trouve encore en vente. Une carte antérieure est due à un géographe français, Marcel Chevalier, qui possédait un grand prestige et beaucoup d'amis en Catalogne. Publiée

pour la première fois en 1933 à Paris, puis à Barcelone par le *Centre Excursionista de Catalunya*, "Les Vallées d'Andorre: carte entièrement levée sur le terrain, dressée et dessinée par M. Chevalier" fut la première carte moderne, à l'échelle du 1:50.000e.

Du côté de l'IGN espagnol les cartes ont toujours été de mauvaise qualité, voire inexactes. Du côté français une carte de l'IGN à l'échelle du 1:50.000e couvrait exactement l'Andorre, mais sans en porter le nom. Cette carte de Fontargente (n°XXI-49, 1972), vendue jusqu'à présent, était d'une très médiocre qualité pour toute la partie qui couvrait le territoire andorran. Ce traitement négligé, qui comportait des inexactitudes, contrastait avec la bonne qualité de la partie en territoire français. Comme il s'agissait d'un territoire étranger et surtout comme l'Andorre avait un différent frontalier avec la France, la vérification de terrain n'avait pas été faite. Après 1976, cette cartographie, peu digne d'un organisme aussi prestigieux et bien équipé, s'est trouvée en concurrence avec l'excellente cartographie andorrane. Il manquait la carte Fontargente au 1:25.000e. Toujours pour des raisons de tracé de frontières et d'absence de réciprocité, la feuille à cette échelle n'est publiée par l'IGN parisien qu'en 1985. C'est la feuille n° 2149 nord: Port de Fontargente-Port de Rat, qui ne couvre que la frange nord de la Principauté. Elle est traitée à partir de la carte andorrane au 1:10.000e de 1976, *Valls d'Andorra*. La couverture complète de l'Andorre au 1:25.000e ne sortira que quatre ans après, à l'initiative du gouvernement andorran.

La première cartographie andorrane de qualité fut réalisée à l'initiative du *Consell General* des Vallées. La décision fut prise en 1969 et le début des travaux eut lieu en 1972, avec la réalisation d'une couverture photogrammétrique complète qui permit le premier dessin. Deux échelles furent choisies, le 1:10.000e pour la couverture détaillée en 19 feuilles, publiée en 1976 et toujours en vente, puis le 1:50.000e pour la carte topographique d'ensemble. Elles furent confiées à *Treballs públics del M. I. Consell General* qui, malgré son nom, était une entreprise privée andorrane. Elle-même fit préparer les cartes par le cabinet Rollin-Gallot de Marseille. Elles furent révisées par le prestigieux Institut Géographique suisse et publiées à Paris.

Ces premières cartes à grande échelle de l'Andorre, très détaillées et très précises, sont un extraordinaire instrument pour les études d'aménagement et de risques, ainsi que pour toute étude de végétation ou de géographie physique. Ce n'est pas surprenant puisqu'elles ont été réellement pensées comme des instruments d'aménagement du territoire, afin d'implanter des stations de ski et des routes. Le 1:10.000e est l'échelle la plus appropriée à la planification des projets touristiques et des plans de masse des stations⁵⁵. Les plans au 1:500e, au 1:1.000e et au 1:2.000e suivirent

⁵⁵ - Publié par la *Conselleria de Serveis Pùblics* en 1989, le *Catàleg de la cartografia oficial d'Andorra* l'affirme sans ambages: "El primer mapa base a escala 1:10.000 representant la totalitat del Territori Andorrà (...) es posà a la venda l'any 1976. Aquest mapa d'un alt nivell tècnic és un instrument bàsic per a

pour traiter les zones urbaines et les propriétés privées des fonds de vallée.

On peut même observer que la carte au 1:10.000e a peu de toponymes dans les fonds de vallée et les zones de cultures, alors que le recueil *Geografia i diccionari geogràfic*⁵⁶ en mentionne beaucoup. Il y a un grand contraste avec les versants et les forêts, plus riches en lieux-dits. C'est probablement voulu afin de ne pas encombrer les vallées avec les noms, toujours dans l'optique de l'aménagement et des futures constructions ou infrastructures. Certainement pour des raisons de manque de place, nous avons observé que certains toponymes pourtant relevés et localisés n'avaient pas été mentionnés sur la carte, dans des secteurs de propriétés privées éventuellement urbanisables: Prat de l'Allau, Clot de l'Allau, etc.

Malgré ces réserves, nous avons grand plaisir à souligner la qualité et le précision de la toponymie des cartes, particulièrement soignée et vérifiée. Nous n'y avons trouvé que peu de manques ou d'erreurs. Ceux qui ont passé commande des cartes comme ceux qui ont effectué les enquêtes et participé à la commission linguistique avaient la volonté de conserver et de restituer un patrimoine. On lit dans l'introduction de l'ouvrage qui les rassemble: "*El llenguatge també fa part del patrimoni col·lectiu d'un poble. Els noms de lloc o sigui la toponímia és segurament la més remota manifestació d'un llarg passat i (...) són els testimonis més perdurables d'una manera de viure.*"⁵⁷ Pour la localisation, pour la hiérarchie des noms et pour la prononciation les enquêteurs se sont adressés, sur le terrain, à trois ou quatre personnes différentes. Plus de quatre mille noms ont été ainsi recueillis, localisés, inventoriés et correctement écrits en catalan.

La carte au 1:50.000e fut réalisée par les mêmes entreprises et publiée en 1977 à Limoges. Elle fut remplacée dix ans après par une nouvelle carte révisée et améliorée en ce qui concerne les espaces transfrontaliers. En effet, toujours à cause des différents de frontières avec la France, l'Andorre ne put inclure dans sa carte une frange de territoire français et espagnol, comme c'est habituel⁵⁸. Si bien que la carte s'interrompait brutalement à la frontière, qui enveloppait cependant tous les territoires litigieux.

la redacció d'avantprojectes de noves vies de comunicació, estacions d'esquí, estudis científics i planificació del Territori. És a l'ensems molt utilitzat pels turistes a la muntanya."

⁵⁶ - *Valls d'Andorra. Geografia i diccionari geogràfic*, par B. Adellach et R. Ganyet, Andorra la Vella, 1977. Ce n'est guère une géographie, ni un dictionnaire, puisqu'il ne contient pas de définitions, mais un très complet recueil toponymique.

⁵⁷ - id., préambule, p.13.

⁵⁸ - Si l'Andorre ne pouvait compléter sa carte, cela n'empêchait pas les IGN français et espagnols de publier leurs propres cartes avec tout le territoire andorran et les frontières à leur convenance, sans autorisation andorrane. Évidemment, le *Consell General* ne reconnut jamais ces cartes.

Après l'accord avec l'IGN français qui permit la réalisation de son 1:25.000e, la seconde édition de la carte au 1:50.000e andorran put inclure une frange hors de la Principauté. La cartographie fut directement prise en charge par la *Conselleria de Serveis Publics* du gouvernement andorran, qui la confia à une entreprise privée de Madrid; elle fut imprimée à Perpignan. Une édition supplémentaire, portant en surcharge les stations de ski, les refuges et les sentiers de grandes randonnées fut imprimée à Barcelone pour le compte de la *Conselleria d'Agri-cultura i Patrimoni Natural* en 1990.

La couverture topographique de la Principauté à l'échelle du 1:25.000e fut publiée par la *Conselleria de Serveis Públics* en 1989. Malgré l'encombrement que représente une carte de 132cm, on choisit de l'éditer en une seule feuille. Elle fut préparée et imprimée à Barcelone. Elle utilise le fond topographique de la carte au 1:10.000e de 1976; un vol photogrammétrique de 1988 permit son actualisation.

Avec cette publication la cartographie officielle d'Andorre devient très complète, sur trois échelles différentes dont la plus grande est un excellent support pour la recherche et pour les études territoriales. Nous avons pu vérifier sa précision à propos de la cartographie des forêts et du risque d'avalanche: il est possible d'y localiser des bouquets de quelques arbres et, pour les couloirs d'avalanches, d'y faire des repérages d'une précision de l'ordre de cinq mètres. Elle évite d'avoir les approximations ou les généralisations qu'impose la couverture française au 1:25.000 ou, comme le font les organismes privés ou publics, d'agrandir ces cartes au 1:10.000e pour pouvoir travailler plus à l'aise, ce qui n'améliore pas la qualité des repérages.

Les cartes géologiques et géomorphologiques⁵⁹

La réalisation des cartes géologiques suit de près la publication des cartes topographiques modernes, dont elles sont tributaires pour le fond. La première carte géologique d'Andorre, à l'échelle du 1:100.000e, est l'oeuvre de Marcel Chevalier. En 1948 Lluís Solé Sabarís et Noel Llopí Lladó publient leur *Mapa Geológico de Andorra* à Barcelone. C'est la première carte détaillée, hélas conditionnée par un fond topographique encore incertain, tout comme la carte au 1:50.000e de H.T. Zwart sur le paléozoïque des Pyrénées centrales, publiée à Leyde en 1965. La carte géologique du Haut Sègre et des Valira, de J.J.A. Harteveld est également publiée à Leyde en 1970.

Depuis, toutes les cartes géologiques reprennent ces travaux, sans guère innovations; en général elles font la synthèse des cartes précédentes en les adaptant au nouveau fond andorran au 1:50.000e. C'est pour cela qu'on remarque souvent un petit

⁵⁹ - Liste dans le document n°7 des annexes 7.4: Documents pour l'aménagement.

déphasage entre le fond topographique très précis et les limites des couches géologiques et des dépôts, forcément plus générales. En 1979 Cai Puidefabregas, David Serrat et Joan Manuel Vilaplana, en annexe de l'ouvrage collectif sur le patrimoine naturel d'Andorre, et Marie Claude Prat en 1980, en annexe de sa thèse de géomorphologie sur l'Andorre, publient des cartes géologiques au 1:50.000e, simplifiées et commodes.

Pour sa part le BRGM aborde aussi l'Andorre avec les cartes géologiques de Foix et de Vicdessos. En ce qui concerne l'Andorre et les régions voisines, M. Soler i Sampere reprend aussi les mêmes auteurs pour sa carte géologique des Pyrénées publiée en 1972 par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine; l'échelle du 1:250.000 est commode pour situer la Principauté dans l'ensemble pyrénéen, mais elle interdit toute utilisation de le terrain.

Le document annexe n°7 du dossier 7.4 donne la liste des cartes géologiques et géomorphologiques publiées depuis 1969. On y notera l'effort récent porté sur la géomorphologie, avec en particulier la belle carte de synthèse de Marie Claude Prat: *Montagnes et vallées d'Andorre*, qui accompagne et sert de support à sa thèse de 3e cycle. Un petit secteur andorran apparaît dans la carte d'Antoni Gómez centrée sur le massif cérdan du Campcardós, publiée en 1987. La cartographie d'avalanche nous a amené à réaliser des cartes géomorphologiques détaillées, au 1:10.000e, entre 1981 et 1992. Elles sont reproduites dans cet ouvrage en hors texte (Les formes de relief et de modélisé). Signalons aussi la très utile carte pédologique de l'Andorre au 1:50.000e, publiée en 1989, que l'on doit à Jean Claude Laberche.

Les cartes de végétation, du milieu, des risques naturels⁶⁰

La première carte de la végétation de l'Andorre, *Mantos de vegetación*, à l'échelle du 1:50.000, fut dessinée par le géographe catalan Salvador Llobet Reverter. Elle accompagne son ouvrage publié en 1947 à Barcelone. C'est une carte détaillée, qui se base sur une certaine généralisation des formations végétales et des étages en fonction de l'exposition et de l'altitude. L'année suivante, Henri Gaussen publiait la feuille de *Foix* de la carte de la végétation de la France, qui couvre aussi l'Andorre. La seconde édition, dont le dessin a été repris avec une autre technique de représentation, date de 1964. Mais son échelle du 1:200.000e en fait davantage un cadre de synthèse qu'un instrument utile pour le terrain. La première carte moderne et précise de la végétation de l'Andorre au 1:50.000e, *Vegetació de les Valls d'Andorra*, est due à Ramon Folch et à Antoni Farràs. Elle accompagne l'ouvrage collectif sur le patrimoine naturel andorran, publié à Barcelone en 1979.

⁶⁰ - id., documents n°8: végétation et n°9: risques naturels.

Suivant une conception très différente, nous avons réalisé entre 1984 et 1988 une couverture de l'ensemble de l'Andorre au 1:10.000e, en dix-neuf feuilles: *Andorra. Espèces dominants*. Il s'agit d'une carte des forêts et des landes, avec un bilan très détaillé de la situation actuelle, qui devait servir de support à la gestion des forêts. Nous en présentons la méthodologie, les éléments et les conclusions dans le livre 5, consacré aux forêts; des réductions des originaux sont reproduites en annexes et en hors texte. Des couvertures partielles, tirées de cette couverture générale, accompagnent systématiquement les cartes de risque d'avalanche réalisées pour le gouvernement andorran dans le cadre de la CLPA.

Les cartes de risques naturels commencent à devenir abondantes, en particulier pour les avalanches. Entre les sept cartes au 1:20.000e réalisées par le CEMAGREF de Grenoble en 1984-1985, les trois cartes de J.F. Meffre au 1:10.000e de la Solana d'Andorra et du Pas de la Casa en 1987, la carte de la Vall d'Incles de Frédéric Le Bail-Voisin (1989) et les douze cartes CLPA que nous avons dirigées ou réalisées entre 1983 et 1990, plus des deux tiers de l'Andorre sont couverts par des cartes détaillées du risque d'avalanches, le plus présent dans la Principauté. Malgré plusieurs études sur le risque d'inondation et sur l'instabilité des versants, la cartographie d'ensemble est moins avancée. Une cartographie multirisque, qui peut s'apparenter aux P.E.R. français a été réalisée sur le petit secteur del Forn à Canillo. Tous ces aspects seront développés dans le livre 4, consacré aux risques naturels.

Les plans techniques

Ces plans techniques, en vente à la *Conselleria de Serveis Publics*, sont des plans urbains qui remplacent les plans cadastraux à des fins d'urbanisme. Ils furent d'abord réalisés par l'entreprise privée *Treballs Públics*, puis par la *Conselleria* elle-même. Ils comportent les courbes de niveau, les moindres accidents de terrain, les rochers, les arbres et les haies, ainsi que les murs, les murets et tous les immeubles.

Pour les pouvoirs publics ce sont les seuls plans de contrôle ou de référence. Malgré le coût de la réalisation, à la charge du *Consell General* et du gouvernement, on n'en tire pas le meilleur parti. D'une part il manque une codification des immeubles et des parcelles, ce qui interdit tout repérage facile et, dans la pratique, tout suivi de l'urbanisation. D'autre part l'actualisation au jour le jour n'est pas faite en fonction des permis de construire et des réceptions de travaux, ce qui serait pourtant très facile. Au bout d'un certain temps les cartes sont désuètes; on passe alors commande d'une nouvelle couverture actualisée, qui subira le même sort. La première fut réalisée en 1975; des couvertures complémentaires furent réalisées en 1978 pour les stations de ski; l'ensemble fut repris en 1980 et 1982, puis récemment.

En réalité l'objectif de ces plans techniques des zones urbaines et des fonds de vallées ne semble pas être le contrôle ou le suivi de la construction, mais plutôt la planification et la réalisation des infrastructures générales (les pistes, les routes et leur élargissement, les ponts, puis la protection des rives) et la préparation de quelques projets: les plans précèdent toujours de quelques années des extensions urbaines ou des aménagements de domaines skiables, qu'ils soient privés ou publics. Indirectement, c'est le secteur privé de la construction et des promoteurs immobiliers qui tire le meilleur parti de cette cartographie détaillée. Sans elle, l'urbanisation serait plus coûteuse et moins commode.

Ci-contre l'édit d'adjudication des travaux pour l'actualisation des plans techniques: couverture aérienne, nivellation et dessin des cartes.

Edicte

Per acord de Govern de data 11 de juliol de 1990, es procedirà a l'adjudicació, mitjançant concurs públic, dels treballs de *"triangulació, poligonació, anivellament, presa de fotografies aèries i recolzament del vol fotogramètric per a l'actualització de la cartografia oficial d'Andorra a escales compreses entre 1:500 i 1:2000"*, plec de bases núm. 276.

Els interessats a participar al concurs podran retirar previ pagament de 5.000 PTA, a la Conselleria de Serveis Pùblics, Edifici Administratiu, carrer Prat de la Creu 62-64 d'Andorra la Vella, la documentació següent:

1. Convenció i clàusules administratives particulars
2. Plec de condicions particulars
3. Quadre de preus i pressupost
4. Mapes i annexos

Les ofertes s'han de presentar en sobre tancat i lacrat a la Conselleria de Serveis Pùblics, dins el termini màxim de 12 dies a partir de la data de publicació d'aquest Edicte al Butlletí Oficial del Principat d'Andorra, comptats segons estableixen les previsions del Codi de l'Administració.

L'obertura dels plecs s'efectuarà a les 11:00 hores del dia hábil següent al venciment del termini de presentació de les ofertes.

Tot el que es fa públic per a general coneixement i efectes.

Andorra la Vella, 12 de juliol de 1990

*Óscar Ribas Reig
Cap de Govern*

Les plans détaillés⁶¹ au 1:500e couvrent seulement l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes et le Pas de la Casa. Les plans au 1:1.000e couvrent l'ensemble des vallées principales et les versants *obacs* d'Andorra-Escaldes: La Comella, la basse vallée du Madriu, Engolasters, ainsi que deux vallées secondaires à qui on semble donc promettre une vocation urbaine, la Coma de Ransol et la Vall d'Incles. Les stations d'Arcalís, de Pal (avec les *comarques* des Cortals de Sispony et de Setúria) et d'Arinsal ont eu une couverture spéciale au 1:2.000e en 1978, qui servit à dessiner les aménagements routiers.

Les autres documents cartographiques

Ils ont des objectifs essentiellement touristiques. Dès 1978, à partir de la première carte officielle au 1:50.000e, une entreprise milanaise réalisa une carte en relief de l'Andorre, la seule où sont indiquées les limites du Terreny de Concòrdia. En 1986, toujours à partir de cette carte officielle, la *Conselleria de Turisme* sortit une carte touristique, sans échelle indiquée (mais au 1:66.000), obtenue par simple réduction linéaire de 25%, ce qui la rend peu lisible. Enfin, en fin 1992, la *Conselleria de Serveis Pùblics* vient de publier deux cartes touristiques avec les routes et les distances, l'une au 1:50.000e et l'autre au 1:100.000e, accompagnées de guides de visites. Elles utilisent la base de la nouvelle carte officielle au 1:50.000e, mais les courbes de niveau ont disparu et le relief y est traité par estompage.

En dehors de ces cartes soigneusement dessinées, il existe depuis plusieurs décades des cartes touristiques diverses, sans valeur cartographique. En 1988 la *Conselleria de Serveis Pùblics* sortit sept plans de villes, pour chacune des paroisses. En décembre 1991, le *Departament d'Obres Pùbliques i Equipament* de cette *Conselleria* a acquis un système de cartographie digitalisée, afin de réaliser des extraits de cartes et d'incorporer dans les plans techniques les rectifications et les actualisations périodiques. On va donc vers une amélioration du suivi de l'aménagement routier et urbain. Reste le cadastre.

Les couvertures photographiques aériennes verticales

Elles furent d'abord réalisées par les services cartographiques des États voisins, la plus ancienne couverture aérienne verticale complète étant le vol L'Hospitalet-

⁶¹ - Ces couvertures de plans techniques sont reproduites dans le document annexe 7.4, n°4.

Andorre de l'IGN français en 1948, toujours en vente à la photothèque de Saint Mandé. Depuis 1970 le *Consell General* puis le gouvernement andorran ont commandé de nombreux vols photogrammétriques.

- Quatre couvrent tout le territoire, en 1972 pour la réalisation des cartes au 1:10.000e, en 1982 sous le prétexte de l'anniversaire du vol précédent, en 1985 pour la révision de la carte au 1:50.000e et en 1988 pour la réalisation de la carte au 1:25.000e. La couverture de 1982, en fin de printemps donc avec la dernière neige, répondait surtout à une volonté d'aménagement: la connaissance du manteau neigeux en fin de saison, afin d'aider à la réalisation projets démesurés concernant le ski, dont une superstation qui serait obtenue par la liaison entre elles des stations du Pas de la Ca-sa-Grau Roig, de Soldeu-El Tarter et des stations en projet del Forn, des Cortals d'Encamp et de Claror.
- Bien que ne couvrant pas tout le territoire, quatre vols sont d'un grand intérêt car ils prennent systématiquement toutes les vallées principales et leurs versants. Les dates s'intercalent avec celles des vols précédents: 1970 pour une cartographie des routes nationales, 1975, 1980 et 1991 pour le dessin des plans techniques.

Ce sont donc huit couvertures en vingt ans qui sont disponibles et en vente à la *Conselleria de Serveis Pùblics*. À défaut de cadastre et de suivi de la construction, le chercheur possède une grande abondance de documents à partir desquels il est possible de voir les évolutions.

- Enfin neuf couvertures ponctuelles furent réalisées entre 1975 et 1988 pour la réalisation de plans techniques locaux (Pal et l'agglomération d'Andorra la Vella en 1975, Arinsal et Arcalís en 1978), pour le tracé de nouvelles routes (El Serrat-El Castellar en 1978), pour un projet urbain (La Comella en 1985) ou pour des infrastructures spéciales (le tunnel de Sant Antoni de la Grella en 1988).

Les couvertures photographiques aériennes obliques

Ce sont des couvertures partielles, avec des diapositives en couleur ou en infrarouge couleur que nous avons réalisées à partir d'un hélicoptère pour les besoins de nos études. Elles ont servi de support à une photo-interprétation dans le cadre de l'étude du milieu montagnard et surtout de nos cartographies détaillées des forêts et du risque d'avalanches. Le document n°6 de l'annexe 7.4 en donne la liste et les zones concernées. Ces couvertures de diapositives sont des documents privés, qui appartiennent à *l'Institut d'Estudis Andorrans* pour trois d'entre elles, au *Departament d'Agricultura du Govern d'Andorra* pour une autre et au *Departament d'Indústria* de ce même gouvernement pour les sept autres vols⁶². Cependant, compte tenu de leur intérêt documentaire et de

⁶² - Les vols de 1978 et de 1979, sur la vallée du Madriu et sur les paroisses de Canillo et d'Ordino sont dans le cadre de l'IEA, pour les études de montagne. Les vols de 1980, 1981 et 1982 sont liés aux

leur valeur d'archives, en ce qui nous concerne, nous donnons une autorisation permanente de consultation, sous réserve de l'autorisation des services andorrans concernés et des indications habituelles sur l'origine des sources dans les travaux qui en découleraient. La reproduction est possible selon les règles habituelles de tout fond privé, c'est-à-dire avec une autorisation préalable des auteurs et des propriétaires du fond.

12.3 - Les études et documents divers

Ce sont de très nombreuses études publiques ou privées relatives à l'aménagement: communications, urbanisation, stations de ski, agriculture et élevage, milieu naturel, risques naturels, aménagement du territoire, projets de parcs et de réserves. Elles prennent la forme de rapports, d'études techniques, de livres blancs, d'ouvrages destinés à la publicité d'un projet, de dossiers réalisés par des groupes de pression. Toutes n'ont pas été publiées et beaucoup, quoique réalisées par des organismes publics, ne sont pas d'accès public, suivant en cela le système que nous avons décrit plus haut et que nous avons implicitement condamné.



premières études du risque d'avalanches sur le Pas de la Casa, El Serrat et le Madriu. Le vol du 11 novembre 1982 fut réalisé trois jours après un *aiguat* mémorable. Le vol de 1983 est lié à la cartographie des forêts. Les autres vols, en 1984, 1988 et 1990, sont en relation avec la cartographie CLPA du *Departament d'Indústria du Govern d'Andorra*.

2 - Les communications

2.0 - Introduction. La clef du changement

Les communications sont la clef du changement jusqu'à aujourd'hui

Nous avons souligné que l'économie actuelle de l'Andorre était conditionnée par l'attrait du commerce et par la qualité des communications, beaucoup plus que par l'attrait du pays lui-même ou de ses qualités propres. Pour assurer un meilleur équilibre des activités et pour éviter une trop grande fragilité économique, il était souhaitable de développer d'autres activités comme le tourisme, la banque ou certaines industries qui pourraient être attirées par les conditions très favorables du récent accord Andorre-CEE. Mais, dans tous les cas, les communications doivent être faciles et permanentes.

Le désenclavement a été très tardif, à peine commençait-il au début du XXe siècle pour les accès depuis l'extérieur vers l'Andorre. C'est seulement à partir de 1934 que la circulation par automobile est rendue possible à travers tout le territoire. Encore aujourd'hui il n'y a pas d'autre voie d'accès que la route pour se rendre dans la Principauté. C'est un handicap dont les autorités sont conscientes; on les voit s'intéresser et participer à toute initiative qui pourrait améliorer la relation du pays avec l'extérieur, même si c'est hors des frontières, comme ce fut le cas pour l'aéroport de la Seu d'Urgell.

C'est un lieu commun de souligner le rôle des routes dans la mutation économique de l'Andorre. Il est vrai que les communications sont la clef du changement jusqu'à aujourd'hui. Mais cette question n'est jamais résolue une fois pour toutes. L'Andorre doit revoir en permanence son réseau routier, afin de l'adapter au trafic et d'en améliorer les caractéristiques. En association avec les régions voisines, dont c'est aussi l'intérêt, elle devrait penser à susciter d'autres moyens de transport.

Mais, là comme pour les routes, l'Andorre dépend des décisions des États voisins dont le développement de la Principauté n'est pas la préoccupation première. Il n'en va pas de même avec l'autonomie catalane. En effet la *Generalitat* de Catalogne souhaite rééquilibrer son territoire et créer de nouveaux axes vers l'intérieur, en particulier vers Toulouse par la vallée du Llobregat et par la Cerdagne. En cette fin de

siècle, c'est la grande opportunité de l'Andorre.

Les attitudes traditionnelles

Avec les considérations qui précèdent, on est bien loin des préoccupations des andorrans du XIXe siècle et des siècles antérieurs. En effet, les attitudes traditionnelles étaient très hostiles à la création de bonnes voies de communication avec l'étranger. Moins il y aurait de facilités avec l'extérieur, moins les chemins seraient carrossables et mieux l'Andorre et les andorrans se porteraient. C'était le choix conscient de l'isolement, de la protection contre les influences extérieures, contre les appétits des États voisins grâce à la difficulté d'accès et à la rareté des visites des étrangers.

Dans ce contexte les relations commerciales et les rares échanges avec l'étranger pouvaient sembler à l'avantage des andorrans, puisqu'ils assuraient eux-mêmes l'essentiel des transports (à pied ou par *tragi*), légaux ou illégaux, et qu'ils en contrôlaient l'origine ou la destination. Deux ouvrages rédigés à l'époque moderne afin de conseiller les responsables élus des vallées, le *Manual Digest* et le *Politar*, font des références explicites aux communications. La bonne gestion du pays, prudente, raisonnable et soucieuse de l'intérêt réel des andorrans, conseillait de maintenir en bon état les communications intérieures, mais en même temps de négliger l'entretien des passages vers l'étranger, afin de les rendre difficiles et de protéger ainsi le pays. L'extrait que nous reproduisons ci-dessous est on ne peut plus explicite.

*"En general lo Concell deu vigilar estigan los camins reals o de les riberes principalment el lo millor estat que se puga (menos los camins del ports los quals, com puguen passar, es convenient a una y altra politica contraria mes elevada y mes fina que no sien bons o no estigan en gran disposicio, antes be que sien bruscos, estrets y pedregosos) per lo transit y continuo comers."*⁶³

Traduction : En général le Conseil doit veiller à ce que les *camins reals* ou des bords de rivière principalement soient dans le meilleur état possible (sauf les chemins des cols pour lesquels, si on peut passer, il est bon dans l'une et l'autre politique contraire plus élevée et plus habile qu'ils ne soient pas bons et ne soient pas en grande disposition, mais au contraire qu'ils soient brusques, étroits et pierreux) pour le transit et le commerce continu.

⁶³ - *El Politar Andorrà*, pp.268 et 269. Cité également dans La Coutume d'Andorre, de J.A. Brutails, pp.CXLI et CXLII.

CANILLO: LE CAMÍ REAL

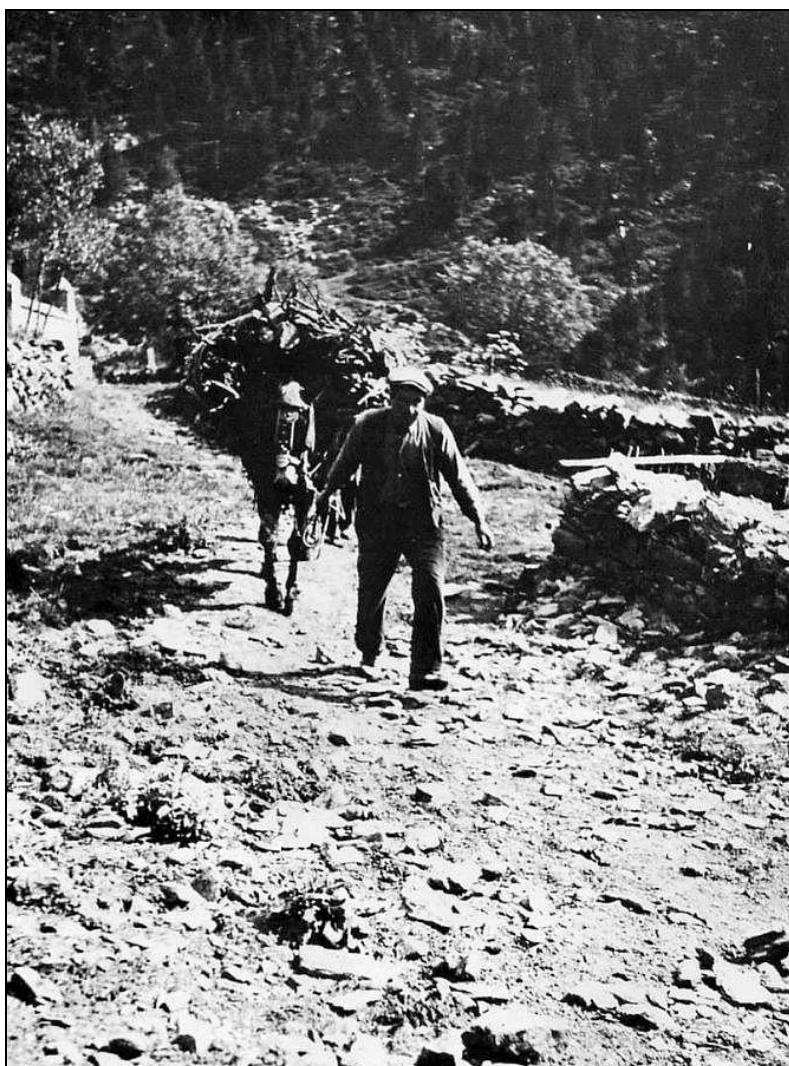


Canillo: le *camí real*.

Photographie Charles Romeu, 1896. Archives Terra Nostra.

Des habitants de Canillo, le curé et les autorités (un *Conseller* est en tricorne et jaquette de cérémonie) accueillent ou quittent le *Veguer* français à l'entrée du village. On notera la largeur du chemin - c'est le *camí real* -, les murets qui le bordent⁶⁴, les feuillus en bordure du chemin et du pré, la forêt claire mêlée de buissons des versants au second plan (*rebaixants*). Les communications intérieures étaient variées, mais rarement bonnes, malgré les recommandations du *Politar*. La voie principale, et le plus souvent unique, est le *camí real*. Bien que théoriquement d'une largeur de 16 pams, soit 3,20 m, il est plus ou moins ample selon les secteurs et les difficultés du terrain. C'est la voie essentielle qui relie les paroisses entre elles. Souvent il ne permet pas les charrois; il n'est alors praticable que par les mules bâties, en particulier dans les passages difficiles, comme à Meritxell ou à Sant Antoni de la Grella.

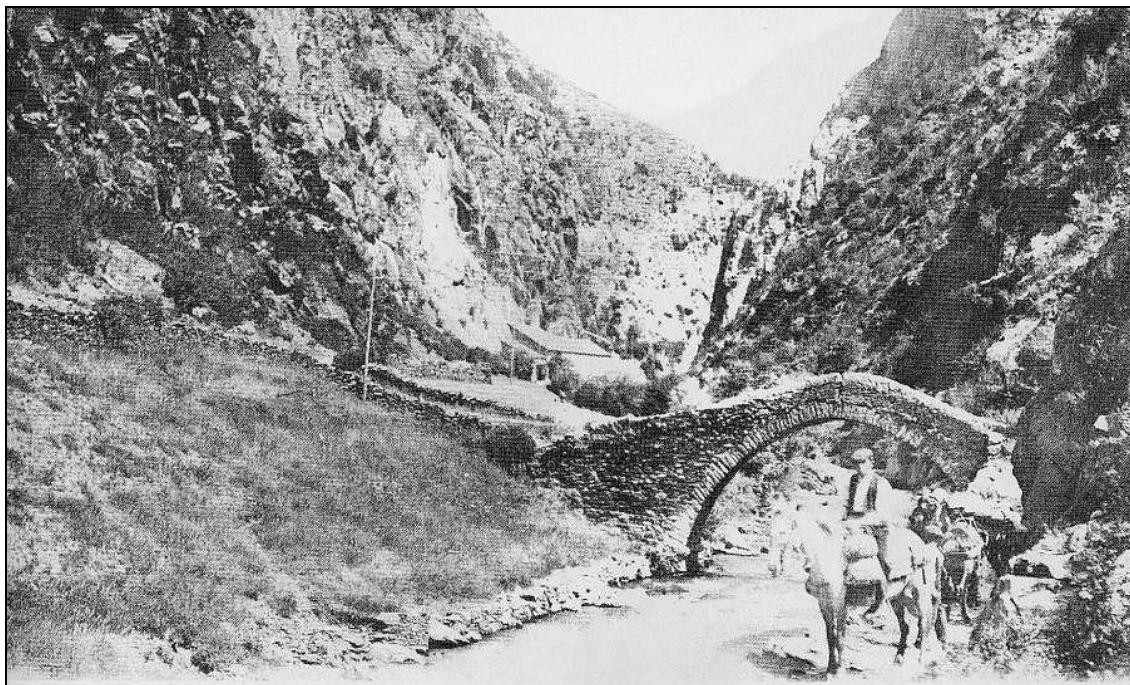
⁶⁴ Pour la hauteur et la fonction de ces murets, voir le chapitre 2.2 sur les types de propriétés, dans le livre 2, consacré à la vie pastorale.

CANILLO: CHEMIN À SOLDEU

Canillo: un chemin d'accès à la forêt, à Soldeu.

Photographie
Génovèse, 1930.
Archives Terra Nostra.

Transport de bois de chauffage, essentiellement des branches, avec un mulet bâté. Le chemin est large mais pierreux, bordé sur la droite de murettes et de prés. Une forêt claire de pins à crochets avec sous-bois de rhododendrons occupe l'*obac* du second plan. Les chemins secondaires, les accès aux *bordes* et aux estives étaient en général en mauvais état, érodés par le ruissellement, avec des pierres déchaussées par le passage des troupeaux et des secteurs boueux. Seuls les passages les plus difficiles, les plus pentus ou les plus transités étaient empierrés plus soigneusement.

LA MASSANA: PONT DE SANT ANTONI DE LA GRELLA

La Massana: le pont et la chapelle de Sant Antoni.
Photographie Labouche, 1903. Archives Terra Nostra.

Un exemple de communications intérieures. Entre Andorra la Vella et La Massana, le *camí real* est ici un chemin muletier (*camí de ferradura*), à travers les gorges de la Grella. Aujourd'hui ce secteur est resté pratiquement en l'état; ce fragment de chemin, le pont et la chapelle sont toujours visibles, en contrebas de la route et des tunnels qui permettent de franchir les gorges. Les tunnels actuels percent la masse rocheuse du dessus de la chapelle, au second plan à gauche.

LA MASSANA: CAMÍ REAL AU PONT DE SANT ANTONI DE LA GRELLA



La Massana: le *camí real* au pont de Sant Antoni de la Grella.

Photographie Py-Oliver, 1900. Archives Terra Nostra.

Un autre aspect du *camí real* dans le même secteur. On peut y apprécier l'étroitesse du chemin, qui interdit le passage des charrettes et des véhicules. Au début du XXe siècle, lorsqu'il fut question de créer des routes, il y eut des mouvements de contestation, en particulier à La Massana et à Ordino, dans les deux paroisses en amont de ces gorges, car le transport à dos de mulet faisait vivre beaucoup de familles. Malgré l'étroitesse du lit, ce pont n'a pas été emporté par le récent *aiguat* de 1982. Il le doit à sa hauteur et à sa grande lumière; on remarque aussi que sur la rive concave, dont la base est la plus exposée à l'érosion, le pont prend appui sur le rocher au-dessus du lit.

CANILLO: CAMÍ REAL

Chemin empierré à
Canillo.

Photographie Charles
Romeu, 1896. Archives
Terra Nostra.

Sur un secteur de *camí real* ou de *camí de ferradura*, un empierrement protège le chemin des effets du ruissellement et évite la formation de boue. Sur les côtés, les traditionnels murets de six *pams* protègent les propriétés privées et enferment l'espace public où peuvent passer les troupeaux. Un aqueduc sommaire franchit le chemin; il est fait de deux troncs de pins creusés et emboités l'un dans l'autre, soutenus par un échafaudage formé de deux jeunes tiges de pins.

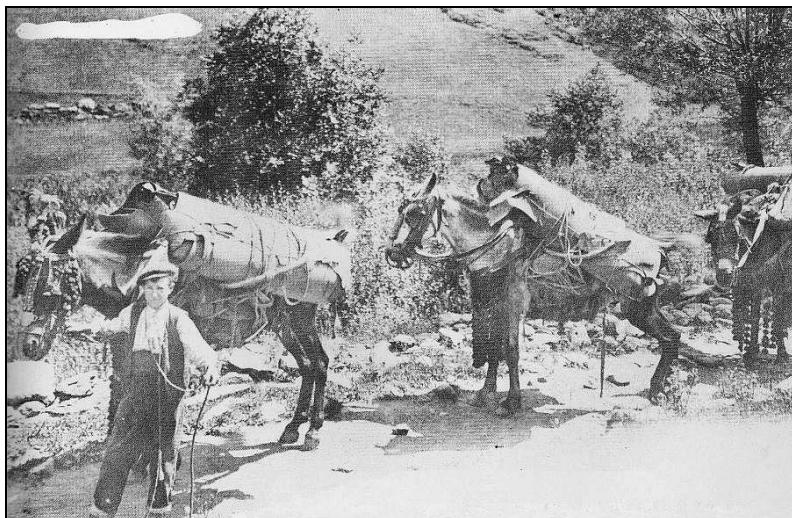
ENCAMP



Encamp. Transport du foin par char à boeufs.

Photographie Lawrence A. Farnsworth, 1930. Archives Terra Nostra.

LA MASSANA: LE TRAGÍ, TRANSPORT À DOS DE MULET



La Massana: le transport à dos de mulet.

Photographie Labouche, 1903. Archives Terra Nostra.

Les communications intérieures: ces mules lourdement chargées transportent du cuir. Quel que soit l'état du chemin ou sa largeur, le transport par mules et mulets - *el tragí* - était le seul utilisé pour le charbon de bois, pour le minerai de fer, pour les marchandises

Le charroi était rarement possible en Andorre. Il était toujours limité à des secteurs qui ne communiquaient pas entre eux (par charrette s'entend): zones d'élargissement des vallées glaciaires et autour des villages, essentiellement à Ordino, à La Massana, à Andorra La Vella-Santa Coloma et à Encamp.

diverses, au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Salvador Llobet, reflétant des auteurs antérieurs, signale une attitude courante d'hostilité des andorrans à l'élargissement et à l'amélioration des chemins intérieurs, car ils pensaient que le *tragí* donnait plus d'activité et d'emplois - donc plus de revenus complémentaires - aux gens du pays.

Les passages frontaliers traditionnels

En dehors du débouché naturel de la vallée du Riu Valira vers l'aval, vers la Seu d'Urgell par la Farga de Moles, tous les passages frontaliers traditionnels empruntent des cols élevés situés dans l'étage alpin. Ils demandent de longues marches d'approche, souvent en terrain découvert. De la même manière, passée la frontière, il y a un long chemin avant d'arriver aux villages du Vic de Sòç, de la vallée de l'Ariège, de la vallée du Querol ou de la Cerdagne. Le plus souvent cette deuxième partie du trajet hors du territoire andorran est supérieure à la première; elle est rarement inférieure à dix kilomètres.

Ces passages sont nombreux et incommodes, car il s'agit plus souvent de chemins ou de sentiers que de chemins muletiers. Ces voies ne sont guère entretenues. Bref, au début du XXe siècle, les recommandations du *Manual Digest* et du *Poli-tar* à propos des chemins qui mènent vers l'extérieur sont, semble-t-il, appliquées à la lettre.

Les tracés de ces chemins sont davantage adaptés aux relations pastorales entre les deux versants d'un massif qu'aux échanges commerciaux. Cela se vérifie souvent, car ces cols font communiquer les estives entre elles et permettent les échanges pastoraux, avec des territoires gagnés sur l'autre versant. On peut citer bien des exemples qui, selon les cas sont en faveur du bétail ariégeois ou cerdan ou à l'avantage du bétail andorran: le Coll de Vall Civera entre la haute vallée du Riu Madriu et la Vall de la Llosa cerdane, les locations et les droits de pacage au Port d'Envalira, la rivalité à propos de la Solana d'Andorra, les pacages au Gudanès ou au Pallars.

Ces passages sont également adaptés à la contrebande, leur tracé le prouve. En règle générale le chemin le plus court est préféré à un tracé plus long et de pente plus modérée. Ce caractère est étroitement lié aux techniques de la contrebande, déjà évoquées⁶⁵.

Bref ce sont des passages destinés avant toute chose à permettre des relations de proximité entre des populations montagnardes, et non des axes établis pour faciliter des échanges commerciaux importants et réguliers, comme c'est devenu aujourd'hui la préoccupation permanente des andorrans.

Avec beaucoup de clarté et un grand naturel, la carte du XIXe siècle que nous reproduisons ci-dessous, *Mapa de las Valls de Andorra*, indique précisément tous ces

⁶⁵ - Voir dans le livre 2 le chapitre 1.5 - Les activités complémentaires: la contrebande. Par exemple, entre Soldeu et l'Hospitalet, le Port Dret (le bien nommé!) était préféré au Port d'Envalira, et par conséquent le chemin de la Solana à celui qu'emprunte la route actuelle vers le Pas de La Casa.

passages (et seulement ceux-là), avec parfois le chemin d'accès évoqué d'une manière sommaire, mais globalement exacte. Il est assez significatif que l'auteur n'ait pas mentionné d'autres cols et *ports* pourtant utilisés entre les paroisses andorraines ou dans leurs relations avec les estives éloignées et que, par contre, il ait noté soigneusement tous les cols que la tradition orale actuelle retient comme les passages les plus utilisés, les plus notoires, ceux qui sont aussi les chemins de la contrebande. Elle indique également les villages et les hameaux (*pobles* et *veïnats*), les principaux groupes de *bordes* et l'emplacement des cinq forges en activité plus ou moins régulière pendant le XIXe siècle.

CANILLO/ENCAMP: PASSAGE DU PORT D'ENVALIRA EN 1906



Port d'Envalira.

Photographie Charles Romeu, 1896. Archives Terra Nostra.

Les passages frontaliers traditionnels: le passage d'un convoi de mules et mullets par le Port d'Envalira enneigé, au printemps de 1896, a été saisi par le viguier français Charles Romeu qui se rendait en Andorre. La même année, à la bonne saison, commençaient les travaux de la liaison routière entre l'Hospitalet et Soldeu.

CANILLO/ENCAMP: LA SOLANA D'ANDORRA

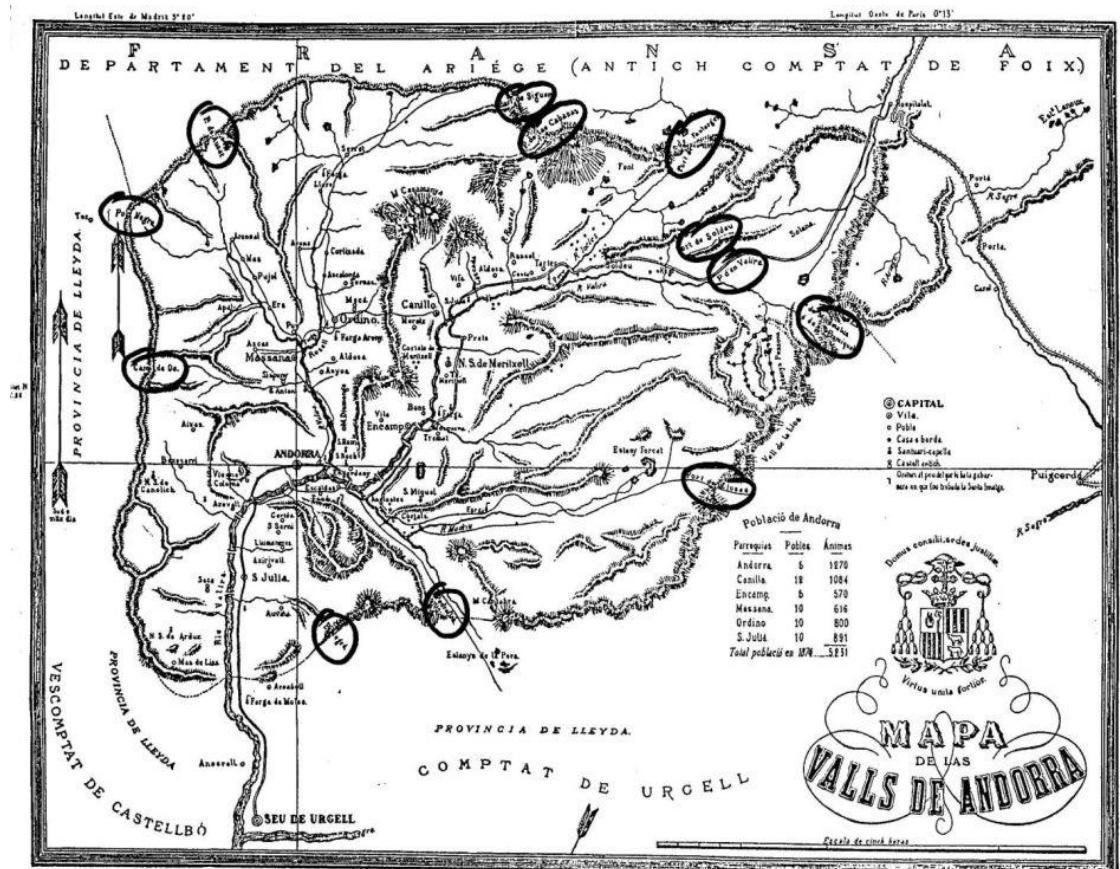


Canillo / Encamp:
sur le chemin de la
Solana d'Andorra.

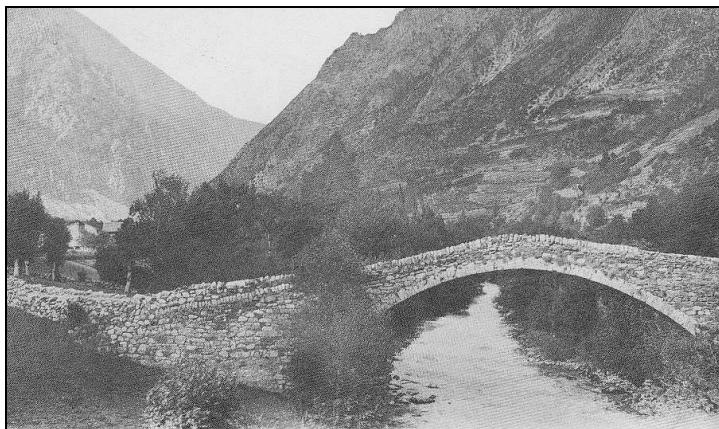
Photo. Labouche,
1905. Archives
Terra Nostra.

Une vue de la vallée de la haute Ariège et du chemin de la Solana d'Andorra, en montant vers le Port Dret, ou Port de Soldeu. Bien qu'en mauvais état et raviné ce chemin, plus court et plus raide dans sa dernière partie, est toujours utilisé par les *tragineurs* au début du siècle, alors que la nouvelle route existe déjà par le Port d'Envalira. Celle-ci passe sur le versant opposé; elle est plus commode mais plus longue. Le paysage n'a guère changé depuis 1905, avec des pacages et des landes (rhododendrons à *l'obac*, genêts à *la solana*); aujourd'hui la rhodoraie est plus compacte et des feuillus commencent à coloniser la basse *obaga*. La nouvelle route qui desservira bientôt le tunnel d'Envalira retrouvera l'emplacement de ce *Camí de la Solana*.

LES PASSAGES FRONTALIERS AU XIX^e SIECLE
 (Les ports traditionnels sont cernés de noir, en surcharge.)



ANDORRA LA VELLA: LE CAMÍ REAL AU PONT DE LA MARGINEDA



Andorra la Vella: le *camí real* au pont de la Margineda.
Photographie Labouche, 1906. Archives Terra Nostra.

En direction de Sant Julià de Lòria et de la Seu d'Urgell, le *camí real* franchit le Riu Valira au pont de la Margineda. A gauche il circule entre les prés, bordé de deux murettes. A l'arrière-plan et à droite, l'Obaga d'Andorra, est bien moins

boisée qu'aujourd'hui. En particulier, tout le bas du versant était couvert de *feixes* cultivées, alors qu'il possède actuellement une chênaie dense, mêlée de pins et d'arbres à feuilles caduques. Cette photographie du début du siècle est juste antérieure à l'ouverture de la nouvelle route La Seu d'Urgell-Andorra la Vella, qui ne suivra qu'en partie le *camí real*.

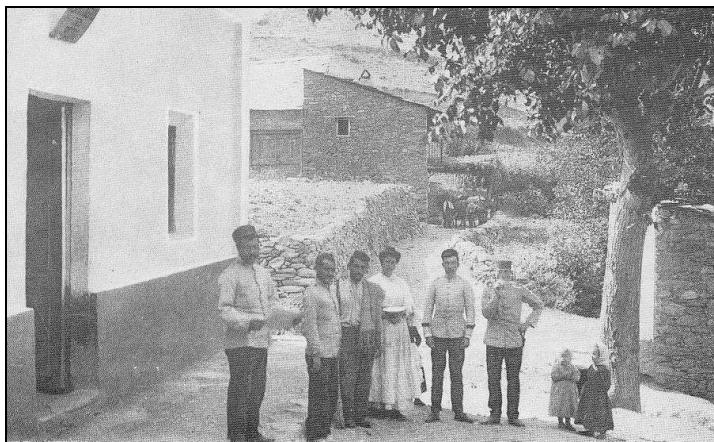
SANT JULIÀ DE LÒRIA: LE CAMÍ REAL



Sant Julià de Lòria. Le *camí real* vers la Seu d'Urgell, au début du siècle.
Photographie Labouche, 1906. Archives Terra Nostra.

Ce *traginer* andorran revient de la Seu d'Urgell avec son convoi de mules. Il est chargé du transport régulier du courrier et, à la demande, de marchandises diverses. Les sacs et les paquets sont posés à même le bât. On notera les ornements des mules, en particulier de la première, avec des garnitures de laine et de soie aux couleurs vives et un plumet sur la tête. La décoration compte autant que le côté pratique: chasser les mouches et les taons.

SANT JULIÀ DE LÒRIA: LA FARGA DE MOLES



Sant Julià de Lòria: le *camí real* au début du siècle, à la Farga de Moles.

Photographie Labouche, vers 1900. Archives Terra Nostra.

Le *camí real* à son passage à la frontière hispano-andorrane. La vue est prise dans la direction de la Seu d'Urgell. Le poste

de douane est crépi et blanchi alors que les maisons du hameau de la Farga de Moles sont en pierres apparentes. Les carabiniers espagnols posent pour la photographie, en travers d'un élargissement du chemin,... matérialisant ainsi la frontière. Au second plan, le chemin retrouve sa largeur habituelle de deux *canes*, soit environ 3,20m, entre le mur de soutènement d'une *feixa* et la murette réglementaire.

LE CAMÍ REAL VERS LA SEU D'URGELL



Le *camí real* vers la Seu d'Urgell au début du siècle.

Photographie Charles Romeu, vers 1900. Archives Terra Nostra.

Le *camí real* entre la Seu d'Urgell et l'Andorre. Le viguier français Charles Romeu et son accompagnant sont au centre de la photographie, juchés sur des mules. Il se rend comme chaque année dans la Principauté, et une délégation andorrane est venue l'accueillir. Le chemin, toujours de deux *canes*, longe le pied du versant, un peu surélevé par rapport au Riu Valira.

Les évolutions et le rôle des communications dans le développement de l'Andorre

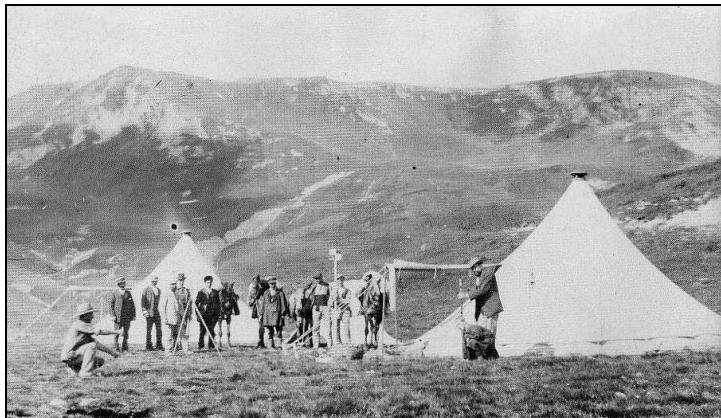
La première route sera ouverte par la France. Elle allait de l'Hospitalet à Soldeu par le Pas de la Casa et par le Port d'Envalira, suivant le tracé actuel de la route dite de France. Depuis il n'y aura que des modifications de détail: lacets, courbes, et surtout des élargissements et des revêtements successifs. Les travaux commencèrent en 1896, sous l'impulsion du viguier français Charles Romeu, pradéen d'origine et viguier d'Andorre de 1886 à 1933.

Du début du siècle jusqu'aux années trente cette route étroite, empierrée ou en terre battue, a été la seule voie de communication avec la France. Bien sûr, elle était fermée à la circulation pendant tout l'hiver, après les premières neiges; elle ne rouvrait qu'au printemps, parfois après un déblaiement de la neige à la pelle. Mais, pendant l'été, elle permettait le passage des véhicules automobiles jusqu'à Soldeu. À partir de là le *camí real*, que nous avons déjà évoqué, prenait le relai jusqu'à Andorra la Vella et, au-delà, vers la Seu d'Urgell.

Les photographies d'époque reproduites dans les pages qui suivent illustrent cette première étape du désenclavement de l'Andorre. Les deux premières, de la collection du viguier Charles Romeu, montrent les travaux d'arpentage et de repérage du tracé, en 1896, qui précédèrent la réalisation de cette route. Les deux autres en présentent deux aspects de cette première voie moderne réalisée selon les normes des routes secondaires françaises, l'un dans les lacets qui descendaient vers le Riu Valira, l'autre à l'entrée de Soldeu.

Cette première ouverture d'une route en Andorre avait été précédée par plusieurs initiatives du *Consell General* et du Coprince français. En 1866, puis en 1881, 1888 et 1892 le *Consell General* avait accordé des concessions diverses, avec comme condition toujours répétée la construction de routes ou d'un chemin de fer. En 1882, le Coprince français, par la voix de son représentant, proposait au *Consell General* (qui l'accepta) de financer une route pour relier l'Andorre à la France par Envalira, et une ligne télégraphique France-Andorra la Vella. La réalisation de ce projet coïncida avec la nomination de Charles Romeu comme viguier français en Andorre, qui lui donna l'impulsion définitive. Mais on peut noter que la préoccupation pour l'ouverture de l'Andorre lui était antérieure, et venait du *Consell General*.

ENCAMP: LE PAS DE LA CASA



Encamp: les travaux d'arpentage au Pas de la Casa.
Photographie Charles Romeu, 1896. Archives Terra Nostra.

Sur le *pla* du Pas de la Casa, où il n'y avait alors que deux

cabanes au milieu des pâturages, tout le monde pose pour la photographie souvenir. Sur la gauche, debout, il y a Charles Romeu, le viguier français qui fut le promoteur de l'opération, puis ses accompagnants, les mules, les muletiers en habit du dimanche. Les ingénieurs et leur aide simulent des mesures, près de leur tente militaire. Il s'agit des travaux d'arpentage qui préparaient le choix du tracé de la route qui devait franchir le Port d'Envalira.

ENCAMP: LE PAS DE LA CASA

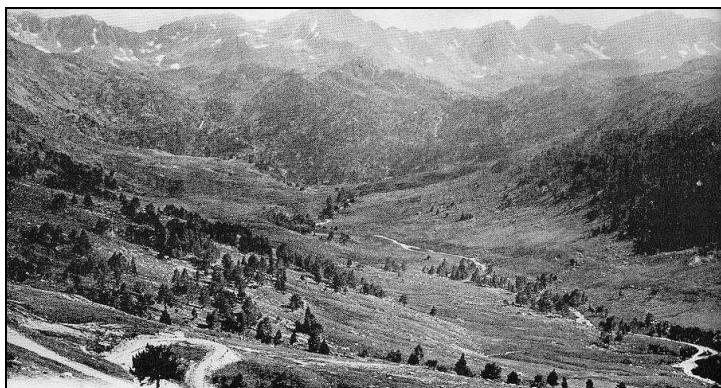


Encamp: Le Pas de la Casa.
Photographie Charles Romeu, 1896. Archives Terra Nostra.

Une photographie plus spontanée que la précédente, prise le même jour. Il s'agit toujours de la préparation de l'ouverture de la route de l'Hospitalet à Soldeu. Prêt au départ, Charles Romeu

est juché sur sa mule bâtie, tenue en main par son muletier habituel, en Cisco de Sans, qui a mis casquette, cravate, chemise blanche et blouse pour aller chercher le viguier. Autour de lui des ouvriers, des andorrans qui accompagnent le convoi, les bergers dont les troupeaux pacagent au Pas de la Casa, un officier français en casque colonial conversant avec un monsieur en chapeau melon, souliers pointus et alpenstock. On a la sensation d'assister à la rencontre de deux mondes.

CANILLO-ENCAMP: LA PREMIERE ROUTE

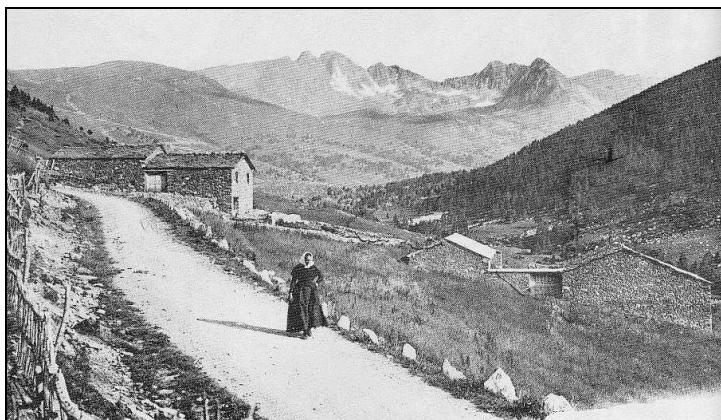


Canillo-Encamp: la première route par le Port d'Envalira.
Photographie Labouche, 1905. Archives Terra Nostra.

Une vue du fond d'auge du Riu Valira à Grau Roig et dans le Riberal d'Envalira. Au fond on distingue les cirques dels Colells et dels Pessons. La végétation est assez semblable à la

végétation actuelle: prairies abondantes, forêt claire et arbres disséminés à gauche, en *solana*. Sur la droite le Bosc de Moretó (en territoire de Concòrdia) couvre le versant jusqu'au replat pastoral. La photographie est prise depuis le bord de la nouvelle route de l'Hospitalet à Soldeu. On aperçoit un de ses lacets au premier plan à gauche, précisément celui au bord duquel on construira plus tard le Refugi d'Envalira.

CANILLO: LA NOUVELLE ROUTE À SOLDEU



Canillo: Soldeu, les Bordes d'Envalira.
Photographie Labouche, 1905. Archives Terra Nostra.

Un aspect de la nouvelle route de l'Hospitalet à Soldeu à son passage par les Bordes d'Envalira. C'est une route en terre battue, sommairement empierrée, mais en bon état. Le bord de la route est simplement matérialisé par des pierres fichées en terre, afin d'éviter les empiètements progressifs des propriétés

privées. Les *bordes* sont adaptées à la pente avec, sur leur arrière, une entrée directe dans le fenil du premier étage. À gauche, au-dessus de la route on distingue les *cledes* d'un *andar* où un enfermait les ovins pendant la nuit en juin, pour fumer les champs. À l'*obac*, en terrain de Concòrdia, le Bosc de Moretó est de densité moyenne avec un sous-bois de rhododendrons. Grau Roig, le cirque des Clots de la Menera et le Pic d'Envalira ferment le paysage à l'horizon.

2.1 - Les premières routes

21.1 - La Seu d'Urgell-Andorra la Vella

Après l'ouverture du tronçon de route de l'Hospitalet à Soldeu, et presque en même temps, s'ouvrait une route entre la Seu d'Urgell et Sant Julià de Lòria. Elle sera prolongée ensuite vers Andorra la Vella et Les Escaldes. Elle fut financée par le gouvernement espagnol, sur l'intervention de l'évêque de la Seu d'Urgell, Monseigneur Laguarda, Coprince d'Andorre.

Le parallélisme avec l'intervention française est évident. Le prince-évêque n'ayant pas de budget propre en tant que souverain, ni de compétences sur les services publics espagnols, ni d'autorité temporelle sur les territoires du domaine féodal qui justifiaient dans le passé sa co-souveraineté contemporaine sur l'Andorre⁶⁶, il était contraint, comme il l'est encore aujourd'hui pour toutes choses, de faire appel au gouvernement espagnol pour contrebancer l'influence française.

Ce jeu de balance, dont le fléau doit être toujours rééquilibré par l'un des deux protagonistes princiers chaque fois que l'autre le fait pencher de son côté, a toujours été admirablement joué par les andorrans afin d'obtenir des avantages de la part des deux États voisins - qui pourtant n'ont rien à voir avec l'Andorre, pays étranger pour eux. Mais l'ambiguité de la double fonction des coprinces, acceptée par tout le monde, andorrans et souverains, permet de mobiliser les services et les finances des États où ces Coprinces ont des responsabilités ou de l'influence.

Souvent, c'est la France qui passe d'abord et qui finance un service pour mieux assoir son influence (n'oublions pas que l'Andorre a toujours été plus tournée vers la Catalogne, et que la Seu d'Urgell est sa ville de marché), par exemple ce fut le cas pour la première route, pour le courrier, pour le télégraphe, pour les écoles. Cela amène l'État espagnol à effectuer la même prestation de service à ses frais afin de soutenir la position du coprince épiscopal, lui-même sujet espagnol. Lorsque c'est le Coprince épiscopal qui assure directement la responsabilité du service, comme pour les écoles confessionnelles,

⁶⁶ - L'Andorre est aujourd'hui la seule suzeraineté, ou la seule autorité temporelle qui reste à l'évêque de la Seu d'Urgell, alors qu'il y a des siècles que l'église a perdu ses prérogatives seigneuriales ou de juridiction territoriale en Espagne, qui justifiaient son autorité sur l'Andorre. La continuité n'existe qu'à travers la personne, car les pouvoirs liés à la fonction ont disparu. Du côté français, même s'il faut de la bonne volonté pour établir un parallèle entre un comte de Foix et un président de la République Française, il y a encore coïncidence entre la personne qui a la co-souveraineté sur l'Andorre et l'autorité qui exerce le pouvoir sur les terres de l'ancien comté de Foix.

ce sont alors les andorrans qui payent. Les archives du ministère des Affaires Étrangères madrilène conservent une abondante correspondance, sous forme de lettres et de dossiers, entre les évêques d'Urgell ou leurs services et les ministères de la capitale Madrid à propos des questions d'Andorre⁶⁷: informations sur la Principauté, rapports confidentiels, demandes d'intervention politique et de prestations de services, etc.

La décision est obtenue par Monseigneur Laguarda en 1903, mais c'est son successeur Monseigneur Benlloch qui aura l'honneur d'inaugurer en 1913 le tronçon de route La Seu d'Urgell-Sant Julià de Loria. La place où arriva la route porte d'ailleurs son nom en souvenir de cet événement. Il fera achever la liaison jusqu'à Andorra la Vella et les Escaldes en 1916.

Cette route est modeste si l'on considère ses caractères techniques (plateforme et largeur); elle était classée en troisième catégorie. Mais elle permettra le transport par automobile et par camion. Elle désenclave efficacement l'Andorre en direction de la Catalogne et de l'Espagne, toute l'année, car elle ne connaît pas les problèmes d'enneigement et de fermeture hivernale de la route qui, de l'Hospitalet par le Port d'Envalira, arrive à Soldeu. Elle contribuera aussi à ouvrir plus largement l'Andorre aux influences du sud et à développer les relations commerciales au bénéfice surtout des paroisses de Sant Julià de Lòria et d'Andorra la Vella. De là vient certainement l'intérêt accru pour l'Andorre des sociétés, des capitaux et des personnes du sud.

L'amélioration du *camí real* qui relie les Escaldes à Encamp aura lieu ensuite. Ce tronçon ne deviendra réellement une route qu'avec l'intervention de FHASA au début des années trente.

21.2 - La concession de FHASA

Situer l'événement

Les premières routes avaient déjà ouvert l'Andorre vers l'extérieur. Mais le réel désenclavement de la Principauté a lieu entre 1930 et 1933, à la suite des travaux de l'entreprise FHASA (*Forces Hidroelèctriques d'Andorra, Societat Anò-nima*) à l'intérieur de la Principauté.

Cette société avait sollicité et obtenu la concession des eaux afin d'installer des centrales hydroélectriques. Son objectif était d'exporter l'électricité produite vers le sud,

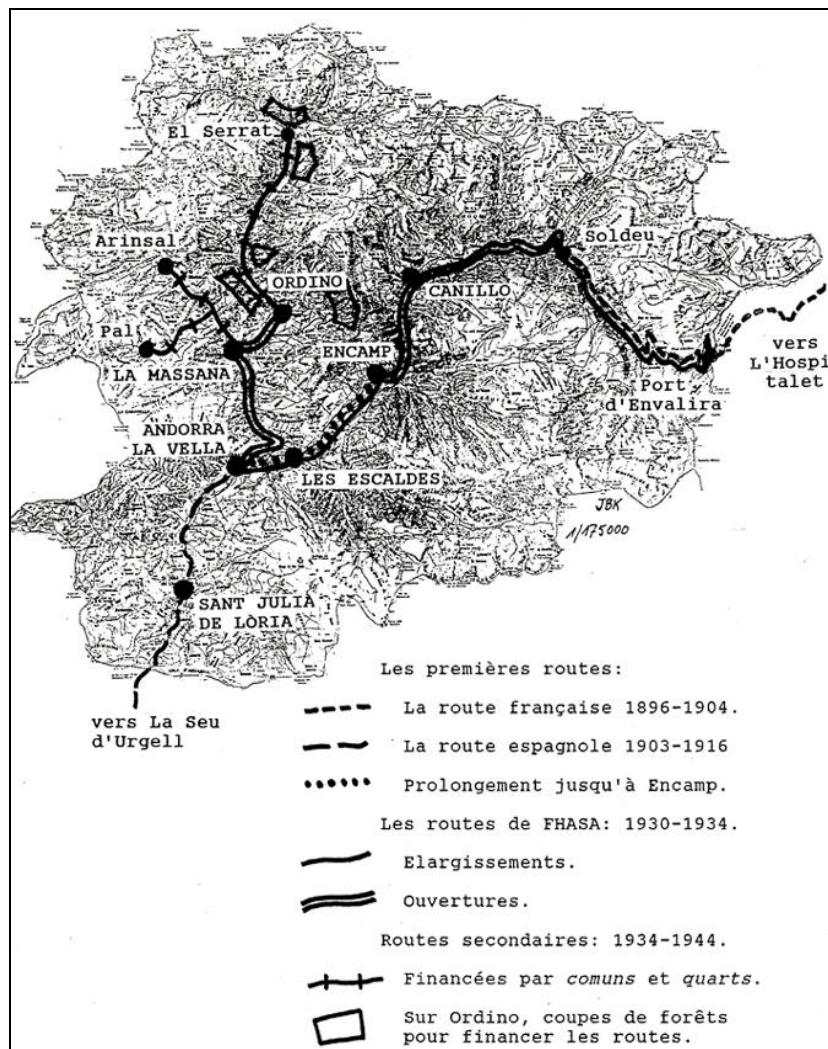
⁶⁷ - Cela apparaît dans les travaux d'Eugení Giral. Voir en particulier sa thèse sur les radios andorranes.

vers la Catalogne alors en pleine expansion économique. En simplifiant à l'extrême, on pourrait dire que les capitalistes et la Catalogne, pour leur plus grand bénéfice, vont chercher l'énergie là où elle est, c'est à dire dans les Pyrénées catalanes, aragonaises ou andorranes. L'Andorre en profite indirectement, malgré l'aliénation d'une grande partie de son patrimoine.

La concession de FHASA et les contreparties qui lui sont imposées, c'est-à-dire l'achèvement du réseau routier, allaient marquer une nouvelle étape économique et sociale pour l'Andorre. Contrairement à ce que laissent entendre certains articles et à ce que croit l'opinion publique andorrane aujourd'hui, le changement n'est pas immédiat. Les effets sur l'économie seront progressifs, et le démarrage économique franc ne se produira qu'un quart de siècle après, dans les années cinquante.

PREMIERES ROUTES

1900-1950



SANT JULIÀ DE LÒRIA: LA ROUTE LA SEU-ANDORRE



Sant Julià de Lòria: la première route de La Seu d'Urgell à Andorra la Vella.

Photographie Claverol, 1913. Archives Terra Nostra.

Les membres du *Consell General*, en habit de cérémonie, avec cape et tricorne (*gambeto* et *tricorni*), attendent et forment une haie d'honneur, disposés selon l'ordre protocolaire des paroisses. Ils sont là pour accueillir le Coprince épiscopal Monseigneur Benlloch à Sant Julià de Lòria, à l'entrée même du

territoire andorran. L'évêque est debout dans la voiture, où ont pris place le *Síndic* et le *Subsíndic*, également en habit de cérémonie (cape doublée et bicolore). Il s'agit de l'inauguration solennelle de la nouvelle route La Seu d'Urgell-Andorra la Vella. C'est une route en terre battue, simplement recouverte de graviers. Encore très frais, le talus de terre que l'on aperçoit derrière les *Consellers* n'a pas encore reçu son mur de protection.

ANDORA LA VELLA: LA ROUTE LA SEU-ANDORRE



La première route de La Seu d'Urgell à Andorra la Vella.
Ph. Claverol, 1913. Archives Terra Nostra.

Les autorités posent pour la photographie officielle de

l'inauguration de la nouvelle route de La Seu d'Urgell à Andorra la Vella et de la pose de la première pierre du tronçon Andorra la Vella-Les Escaldes. C'est une très curieuse photographie, puisque c'est celle de la séance photographique elle-même. Tout le monde est de dos, regardant le photographe officiel installé au fond: les autorités, les curieux disposés en demi-cercle et, au premier plan et tête nue comme les autres, les ouvriers qui attendent avec naturel, pelle en mains, que les formalités soient terminées.

ANDORRA LA VELLA: LE PONT SUR LE RIU VALIRA



Andorra la Vella: le pont sur le Riu Valira.

Photographie X...,
1910. Archives Terra
Nostra.

Entre les Escaldes et Andorra la Vella, le *camí real* franchit le Riu Valira grâce à cette passerelle en bois, que les crues emportaient souvent, mais que l'on pouvait reconstruire facilement. La vue est prise en direction de l'aval. Au second plan, on distingue la base des grands éboulis du Solà de Nadal, les rochers noirâtres du Roc dels Corbs, puis l'étroite vallée d'Enclar. Le pont actuel sur la Valira, dit de la Rotonde, est situé au même emplacement. Ce paysage bucolique est aujourd'hui le cœur commercial de l'Andorre.

La Catalogne connaît une croissance rapide et manque donc cruellement d'énergie. Des compagnies catalanes, souvent avec des participations extérieures, équipent alors les divers cours d'eau pyrénéens de barrages, de conduites forcées et de centrales hydroélectriques. L'électricité ira en quasi-totalité vers les régions industrielles et urbaines catalanes.

Naturellement, comme les autres cours d'eau du versant sud des Pyrénées, la Valira offre des possibilités d'aménagements. Le projet proposé couvre toute l'Andorre, avec la récupération de toutes les eaux, dirigées vers trois centrales hydroélectriques. Le relief de l'Andorre est contrasté, avec des formes de modélisé glaciaire très favorables à la mise en place d'un équipement avec des hautes chutes. Il n'y a que des avantages et assez peu d'obstacles techniques.

Comme les *comarques* catalanes voisines, l'Andorre est très rurale, peu développée et sans industrie. Elle est donc virtuellement peu consommatrice d'électricité, quelles que soient les conditions favorables que l'on puisse consentir aux habitants, telles que des tarifs préférentiels pour la consommation électrique familiale ou la pose gratuite du réseau de distribution. Les promoteurs peuvent espérer

raisonnablement qu'il sera possible d'exporter vers le sud et de vendre à haut prix presque toute l'énergie produite, donc d'amortir les investissements et de réaliser ainsi de rapides bénéfices.

Les routes, qui étaient la contrepartie obligée de la concession, seront certes coûteuses, mais elles pourront faciliter par la même occasion la réalisation des infrastructures et des travaux d'équipement hydroélectriques. En outre, les concessionnaires obtiennent du *Consell General* des conditions avantageuses: une longue concession (75 ans, donc jusqu'en 2004), une concession totale sur l'ensemble du territoire, pour l'eau et l'électricité comme pour l'exploitation de l'ensemble des gisements miniers du pays. Bref il s'agit du monopole sur l'ensemble des richesses naturelles andorranes, connues ou à découvrir.

Enfin, tous ces abandons leur donnent une position juridique très favorable en cas de conflit futur avec le *Consell General*, car le rapport de force les avantageera. Celui-ci ne peut introduire aucun concurrent puisqu'il n'a plus rien à concéder. Une fois les routes réalisées et les premières installations en fonctionnement, il sera très difficile d'obliger la société concessionnaire à respecter les accords initiaux ou de lui reprendre les concessions.

Par exemple comment la mettre en demeure d'accomplir l'ensemble des travaux prévus (entre autres les deux autres centrales) ou d'abandonner la partie correspondante de la concession? En cas de conflit, le *Consell General* ne peut ni récupérer son patrimoine, ni faire faire les travaux, par FHASA ou par d'autres, comme cela se vérifiera dans les années trente et surtout après 1970, lorsque l'Andorre deviendra importatrice d'électricité et manquera à son tour d'énergie. Il sera aussi difficile de faire respecter par la société les accords financiers, comme par exemple le versement des taxes sur les dépassements éventuels de puissance et de production électrique.

La concession à FHASA

Avec l'accord des deux Coprinces, le 27 mars 1929 le *Consell General* donne concession des eaux et des gisements miniers d'Andorre à Messieurs Boussac et Quintero. Ceux-ci s'engageaient à construire trois retenues et trois centrales aux Escaldes, à Sispoly et à Arcavell avec un délai donné pour chacune d'elles. Ils devaient aussi construire ou améliorer à leurs frais deux routes allant d'Andorra la Vella au Pas de la Casa et à Ordino. Enfin, outre une taxe fixe payée au *Consell General* et l'obligation d'alimenter l'Andorre en électricité à un tarif très bas et sans restrictions, ils pouvaient augmenter la puissance des installations sous réserve d'une taxe supplémentaire.

Les deux concessionnaires créèrent alors la société FHASA, *Forces Hidroelèctriques d'Andorra Societat Anònima*, dont le siège social fut fixé en Andorre. Le capital de dix millions de *pessetes-or* était apporté par moitié par des capitaux français et par des capitaux espagnols⁶⁸. Une autre compagnie, la *Cooperativa de Fluido Eléctrico*, assurerait le transport et la distribution du courant produit en Catalogne.

Les travaux commencèrent aussitôt et s'achevèrent en 1933 et 1934 pour l'essentiel: prises, canaux de dérivation, centrale électrique des Escaldes, routes principales. Mais les prises, les canaux et les centrales de Sispony et d'Arcavell ne furent jamais réalisés. La société FHASA s'était engagée à donner la priorité aux andorrans pour l'embauche, mais il fallut faire appel à de nombreux ouvriers venus de l'étranger.

En effet le marché de travail était très réduit en Andorre, du fait du système économique et social déjà décrit⁶⁹. Il n'y avait guère que durant les périodes de sous-emploi saisonnier agricole et pastoral que de la main d'oeuvre pouvait être dégagée, ce qui donnait beaucoup d'irrégularité à l'embauche et un fort absentéisme. Les ouvriers venaient surtout de la Catalogne voisine, des *comarques* les plus proches, surtout pyrénéennes, de l'Aragon⁷⁰, mais aussi de l'Ariège et de Catalogne Nord⁷¹. Pour ces derniers il s'agissait en particulier d'équipes de tailleurs de granit bien organisées, venus de Cerdagne⁷², qui suivaient les chantiers pyrénéens, de Cerdagne à Foix, à Lourdes et en Andorre.

Cette concession avait été précédée dès 1911 par une autre tentative qui n'avait pas pu aboutir à cause des difficultés financières de la société qui promouvait le projet. La société française Le Nickel avait obtenu deux concessions, la concession Pradiers, pour la construction de trois installations hydroélectriques, et la concession Caminals et Jary pour deux autres installations⁷³. En 1926 les travaux n'avaient pas été réalisés à cause de la perte de valeur du franc et de questions financières. Les droits acquis sur les concessions ont été alors annulés par les Coprinces à la demande des andorrans. La

⁶⁸ - Selon René Philippe, *L'Aménagement*; cité par Salvador Llobet, *El medi i la vida a Andorra*, p.183.

⁶⁹ - Nous avons vu que le système de société et d'économie pastorales d'Andorre impliquent un étroit ajustement entre activités et population. Le système social ne permet pas l'accumulation dans le pays d'excédents de main d'oeuvre, par le biais de l'émigration des *cabalers*.

⁷⁰ - Information communiquée par Eugeni Giral, selon une étude encore inédite.

⁷¹ - Selon Michel Martzluff, *Les hommes du granite dans les Pyrénées nord-catalanes (Conflent-Cerdanya-Andorra)*, CREC, Terra Nostra, 1988.

⁷² - On se reportera au chapitre 3.3 - L'urbanisation, et en particulier au point 334.2 - La première rupture: le style FHASA.

⁷³ - Selon René Philippe, "L'aménagement des chutes d'eau et les constructions des routes en Andorre", Oc, 1933. Voir également Salvador Llobet, *El medi ...*, p.183, qui le cite.

concession, sur la base d'un nouveau projet qui avait été déposé, fut alors accordée à Boussac et Quintero⁷⁴.

Nous avons vu que cette volonté d'ouvrir l'Andorre au monde extérieur était déjà ancienne. Chaque fois le *Consell General* tentait de faire financer les routes ou un chemin de fer par un concessionnaire étranger, le plus souvent parisien, du sud-ouest français ou barcelonais. Selon les cas il s'agissait de la concession des eaux thermales et d'un casino, puis plus tard des eaux thermales et des mines, puis des chutes d'eau pour produire de l'électricité. Il y a une grande constance du *Consell General* qui, après chaque échec, reprend la concession et la redonne au promoteur suivant, avec toujours la création des routes comme condition suspensive.

Si on oublie le côté anecdotique, affairiste ou politique de beaucoup d'initiatives, si on passe sur les polémiques en Andorre et sur les effarements de l'église devant la création de casinos, il y a quelque chose de pathétique dans cette quête des autorités andorraines. Elles veulent le désenclavement et ne peuvent le financer. Elles s'en remettent sans cesse à ces hommes d'affaires du Second Empire et de la Troisième République française, qui n'en étaient pas à leur premier projet aventureux ou exotique. Elles finissent par arriver à leur but grâce à une autre quête, celle de la Catalogne qui a besoin d'énergie pour son développement économique. Mais entre-temps soixante-trois ans ont passé, l'Andorre a pris un gros retard - ou elle a été plus longtemps protégée, comme on voudra. En plein XXe siècle elle était devenue une curiosité à double titre, par son statut et, bien malgré elle, par son isolement.

Le plan d'aménagement hydroélectrique général

Il s'agissait d'un plan ambitieux visant à aménager l'ensemble des trois vallées andorraines, avec une centrale au débouché de chacune d'elles: à Sispony pour le Riu Valira del Nord dont on captait les eaux en amont, aux Escaldes pour l'ensemble du Riu Valira d'Orient et du Riu Madriu, les eaux de ce dernier étant amenées depuis l'autre versant par un tunnel, et enfin à Arcavell, à la frontière hispano-andorrane, pour la Gran Valira.

La conception du projet était très classique et d'une grande simplicité. En amont de chaque vallée principale on aménageait les plus grands lacs d'origine glaciaire, avec éventuellement des apports complémentaires à partir des lacs et des cours d'eau voisins. Plus en aval, sur la rivière elle-même, on installait un petit barrage de dérivation, puis on amenait l'eau à la centrale par un canal à flanc de vallée, avec des petits tunnels et

⁷⁴ - Documents annexes 7.5 - Le désenclavement de l'Andorre: les concessions d'eaux thermales, casinos, mines et chutes d'eau entre 1866 et 1929.

des siphons chaque fois que cela se révélerait nécessaire. La centrale elle-même était installée au débouché de la vallée, à l'endroit le plus propice pour obtenir la chute la plus importante possible. Chaque fois, l'eau turbinée devait être récupérée et amenée à la centrale suivante.

ANDORRA LA VELLA: LE SIÈGE DE FHASA EN 1933



Andorra la Vella: le siège social de FHASA en 1933.

Photographie X..., 1933.
Archives Terra Nostra.

Au centre d'Andorra la Vella, une vue de la place Benlloch et de la *casa Guillemó*, une des plus grandes et prestigieuses d'Andorre. Elle fut le premier siège social de la société FHASA. Ce n'était pas un hasard; il faut y voir l'évidente volonté d'une présence ostentatoire. C'est aussi la preuve de l'importance et du prestige de cette société d'aménagement qui effectuait les plus grands travaux jamais vus en Andorre, ouvrait des routes, amenait l'électricité dans toutes les maisons. Elle faisait circuler de l'argent par ses investissements et par les salaires qu'elle payait (plus les dépenses dans le pays des ouvriers immigrés). La photographie est prise depuis le Carrer de la Vall, la petite rue qui mène à la Casa de la Vall, située à moins de cent mètres de là. Symboliquement économie et politique sont côte à côte: là est le centre de l'Andorre en mutation. Deux ans avant, en 1931, la même *casa Guillemó* avait été le premier siège social à la *Caixa de Pensions per a la Vellesa i d'Estalvis*. Succursale d'une grande caisse d'épargne barcelonaise c'était la première société financière qui s'installait dans la Principauté, quand commençaient puis se développaient les grands travaux de FHASA.

La concession de la chute de Sispony prévoyait une alimentation à partir de l'eau de la Valira del Nord, avec un aménagement des Estanys de Tristaina afin d'en augmenter la capacité, puis avec un petit barrage entre El Serrat et Llorts pour alimenter un canal de dérivation. De là ce canal devait suivre toute la vallée d'Ordino. Puis il passait par Els Plans jusqu'au droit du village de Sispony. Des canaux adjacents devaient apporter éventuellement l'eau du Riu d'Arinsal et du Riu Montaner. La centrale, installée au bord du Riu Valira au pied du grand talus de Sispony, recevrait l'eau par une conduite forcée après une chute d'un dénivelé de 280 mètres. La puissance prévue était de 12.000 CV. À la sortie de l'usine, l'eau devait être récupérée par une

nouvelle prise puis, par un canal passant par Engordany, amenée à la centrale des Escaldes. Cette installation devait être terminée cinq ans et demi après la concession. Elle n'a jamais été réalisée.

Seule la centrale des Escaldes a été terminée, ainsi que la plus grande partie de ses aménagements initialement projetés. Elle entra en fonctionnement en août 1934, c'est-à-dire dans les délais prévus puisqu'elle devait être achevée dans les quatre ans et demi suivant la concession. Elle avait une puissance de 54.000 CV et produisait 24.000 KW.

En amont deux réserves d'équilibre furent aménagées, en élevant le niveau de deux *estanys* d'origine glaciaire par un petit barrage: l'Estany Primer de Juclar, dans la haute Vall d'Incles, et l'Estany de l'Illa, dans la haute Vall del Madriu. Ils n'ont pas une grande capacité ni de grande zone de réception, surtout Juclar, et ils ne peuvent guère assurer leur rôle de réserve destinée à régulariser le débit estival.

Sur le Riu Valira la prise fut placée assez en aval, à Ransol. Un canal de dérivation à flanc de montagne, à *l'obac*, passe les points les plus difficiles par de petits tunnels et amène l'eau à Engolasters, onze kilomètres plus loin. Il a un débit théorique de 4 m³/s et une pente de 1,5 m/km. Le projet prévoyait aussi la dérivation des eaux des Estanys de Siscaró vers Juclar et l'aménagement de l'Estany de Cabana Sorda, mais ces travaux complémentaires n'ont pas été réalisés.

Pour le Riu Madriu, la dérivation se faisait à Ràmio. De là, par un tunnel sous la montagne, l'eau du Madriu passe sur l'autre versant, à Engolasters. Il existait là un petit étang, sur un épaulement glaciaire à 1615 mètres d'altitude. Ce Pla d'Engolasters domine l'ombilic glaciaire où se trouvent Les Escaldes et Andorra la Vella. Grâce à un petit barrage, il fut aménagé en chambre de charge, avec une capacité à l'origine de 423.500 m³. La centrale électrique fut installée dans la gorge même au bord de la Valira d'Orient, au pied d'Engolasters. L'eau y arrive par une conduite forcée de 483 mètres de dénivélé.

Il était également prévu - sans que cela soit réalisé - qu'une partie de l'électricité produite servirait à pomper de l'eau déjà turbinée pour la remonter à Engolasters et recharger la réserve pour les heures de pointe. De même, deux aménagements prévus pour renforcer la prise de Ràmio n'ont pas été réalisés: le captage des eaux de l'Estany Forcat et la dérivation du Riu de Perafita i Claror.

La troisième centrale, avec une chute de 263 mètres de dénivélé et une puissance de 30.000 CV était prévue au bord de la Gran Valira près de Juberri, à la limite d'Andorre. C'est la centrale d'Arcavell, du nom du village immédiatement voisin, situé dans la *comarca* de l'Alt Urgell. Elle devait utiliser l'eau turbinée aux Escaldes, amenée

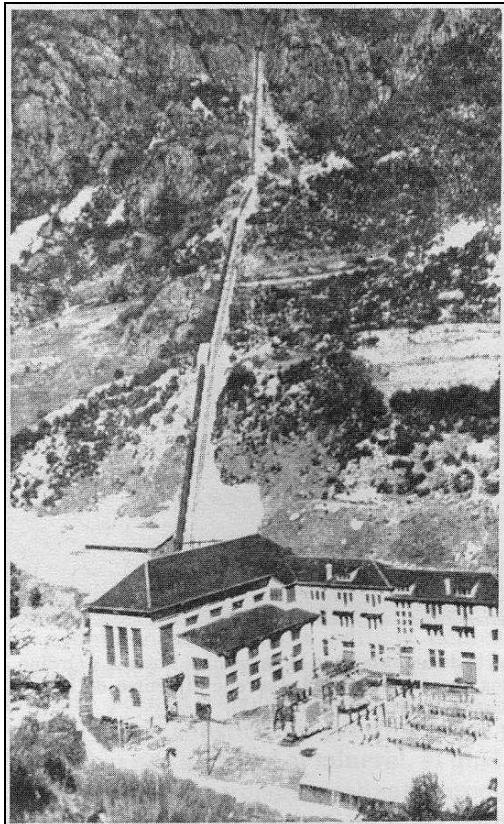
jusqu'à Juberri par un canal à flanc de montagne, par *l'obac*. La centrale devait être terminée six ans et demi après la concession, soit en 1936. Comme pour Sispony, les travaux n'ont jamais été réalisés, ni même commencés.

Malgré cela il n'y a pas eu de rupture du contrat de concession. Les centrales et leur équipements d'amont n'ont pas été non plus réalisés par la suite, même dans les années soixante ou soixante-dix, lorsque la consommation d'électricité augmenta en Andorre à un point tel que la production de FHASA n'y suffisait plus et qu'il fallut importer de l'énergie électrique à partir des États voisins. FHASA a vécu sur ses premiers investissements, sur sa rente de situation et sur son monopole de fait et de droit.

En effet la concession n'a pas été dénoncée par le *Consell General* malgré le non-respect de clauses importantes, comme l'absence de réalisation de deux centrales sur trois, ce qui lui a interdit d'aménager à son compte de nouvelles installations. Pendant des décennies l'Andorre a manqué d'énergie sans pouvoir utiliser ses propres ressources potentielles. Par ailleurs la stratégie sociale et politique de la société concessionnaire a été classique, suivant en cela les modèles habituels des États libéraux. Par le biais de ses membres au conseil d'administration, de ses juristes attitrés et des relations de ses dirigeants, elle a toujours cherché à maintenir de bonnes relations avec les notables et avec la classe politique andorrane, avec le *Consell General* et avec les personnes influentes des services des deux Coprinces.



LES ESCALDES-ENGORDANY: LA CHUTE ET LA CENTRALE



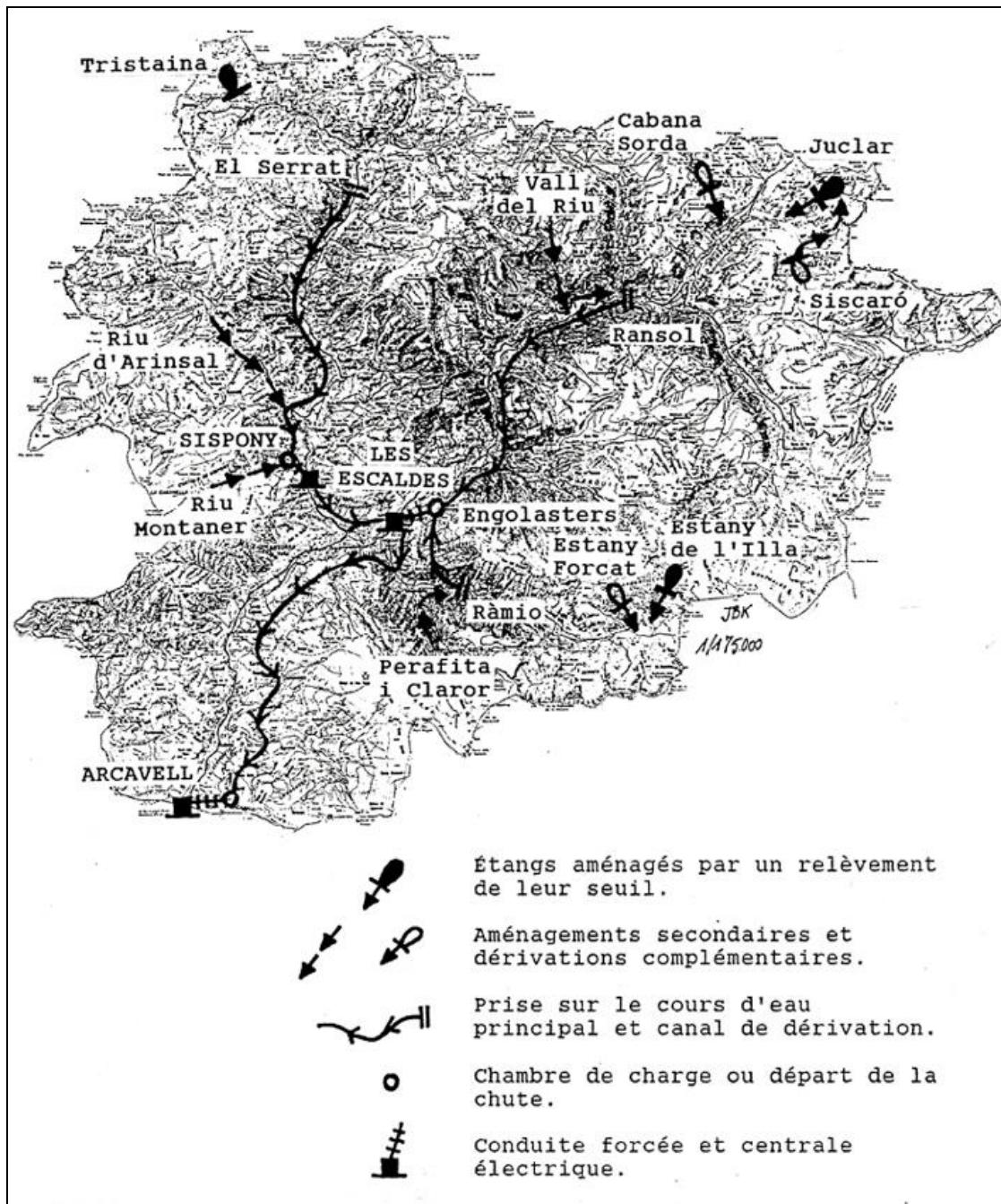
La centrale électrique des Escaldes, au début des années quarante.
Photographie Salvador Llobet.

Les Escaldes: Engolasters et la centrale de FEDA.
Vol hélico. du 20/07/1990. Photo. A. Lerouge.

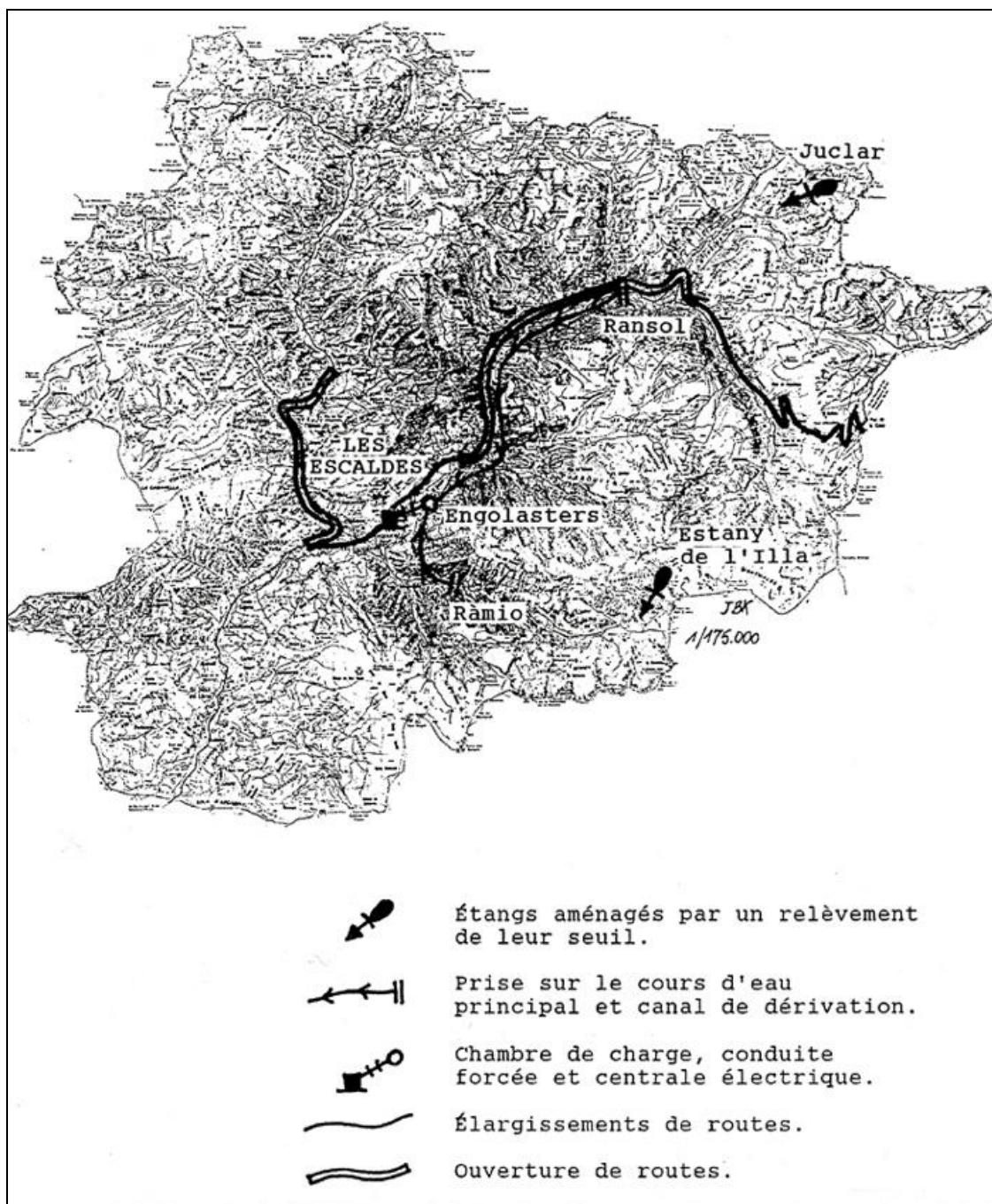
Le replat glaciaire d'Engolasters, avec l'Estany au second plan. De cette chambre de charge, une conduite forcée amène l'eau à la centrale de FEDA, au fond de la gorge de la Valira.



LE PROJET INITIAL DE FHASA, BASE DE LA CONCESSION DE 1929



LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR FHASA. 1929-1934



L'ouverture et l'amélioration des routes

Nous avons vu que la concession des chutes d'eau et des richesses minérales d'Andorre était assortie de plusieurs obligations, dont la plus importante était l'amélioration des routes déjà existantes et l'ouverture des tronçons complémentaires, afin de relier entre elles toutes les paroisses.

Comme c'était normal, FHASA devait payer chaque année une taxe forfaitaire au Consell General, avec un montant progressif: 8.000 *pessetes* de 1935 à 1940, 13.000 *pessetes* de 1941 à 1945, 23.000 *pessetes* après 1945, ainsi qu'une *pesseta* pour tout C.V. au-delà de 25.000 chevaux de puissance. Ces dispositions ne furent pas été respectées par les sociétés concessionnaires⁷⁵. Ce fait, rajouté à la réduction des équipements prévus à la seule centrale des Escaldes, aurait provoqué par la suite la déception des andorrans et le sentiment assez répandu dans l'opinion publique d'avoir été dupés.

Malgré tout un certain nombre d'avantages concrets étaient assurés aux habitants de l'Andorre, concernant en particulier l'approvisionnement en courant électrique. Par un réseau à la charge de l'entreprise, il leur était fourni toute l'électricité nécessaire pour l'éclairage et la consommation électrique au prix de 0,1 *pesseta* le kilowatt et, pour l'industrie locale, à 0,05 *pesseta*.

Mais la grande affaire c'était bien sûr la mise en place d'un réseau routier complet et cohérent. FHASA avait l'obligation de construire ce réseau sur le modèle des routes françaises de l'époque, selon les normes suivantes:

- Élargissement à sept mètres des routes existantes, avec les rectifications de tracé nécessaires pour en améliorer la viabilité. Il s'agissait des tronçons entre les Escaldes et Encamp d'une part, entre Soldeu et le Pas de la Casa d'autre part, soit au total quelques seize kilomètres.
- Ouverture d'une nouvelle route, avec les mêmes caractéristiques, entre Encamp et Soldeu par Canillo, soit une quinzaine de kilomètres. L'ensemble de ces trois secteurs sera achevé en 1933. Le désenclavement de l'Andorre, c'est-à-dire la liaison routière intérieure d'une frontière à l'autre, était enfin réalisé avec toutes les conséquences que cela comportait. Cette route Andorre-frontière franco-andorrane est mise en service la même année. FHASA a l'obligation d'en assurer l'entretien.
- Ouverture d'une route nouvelle, de catégorie inférieure (cinq mètres de largeur de plateforme), entre Andorra la Vella et Ordino, par La Massana. Elle sera achevée en 1934, l'année de la mise en service de la centrale des Escaldes.

Au total 41 kilomètres de routes ont été aménagés ou créés. L'ensemble de ces travaux routiers et d'équipement hydroélectrique a été réalisé en moins de cinq ans.

21.3 - Les routes secondaires

Ce n'est que plus tard, à la charge des paroisses et du *Consell General*⁷⁶, que les prolongations de la route de La Massana et d'Ordino ont été réalisées, afin de relier au chef-lieu de paroisse les villages les plus éloignés et encore isolés. En 1944 étaient achevées, grâce à une route étroite, les liaisons entre La Massana et Arinsal, entre Ordino et El Serrat. Il en était de même pour les écarts de Sant Julià de Lòria. Un hôtel, l'*Hostal del Serrat*, était alors construit à la fin de la route. Le financement des travaux a été assuré par des coupes importantes dans les forêts communales, par exemple à la Beçosa et au Serrat, dont la route en construction permettait d'évacuer les grumes. Pratiquement toutes les forêts dont les coupes pouvaient être adjudiquées ont été alors intensément exploitées⁷⁷, et même dangereusement surexploitées.

De leur côté les *quarts* prenaient à leur charge les embranchements nécessaires entre la route et le village, par exemple à Sornàs, à La Cortinada ou à Ansalonga. Tous ces raccordements étaient courts, de quelques centaines de mètres au maximum, mais ils comportaient un pont sur le Riu Valira. Comme pour les paroisses, le financement venait de la coupe des forêts. Les *quarts* de Sornàs et de la Cortinada, dans la paroisse d'Ordino, ont vendu à ce moment-là des coupes importantes dans les forêts de *l'obac*.

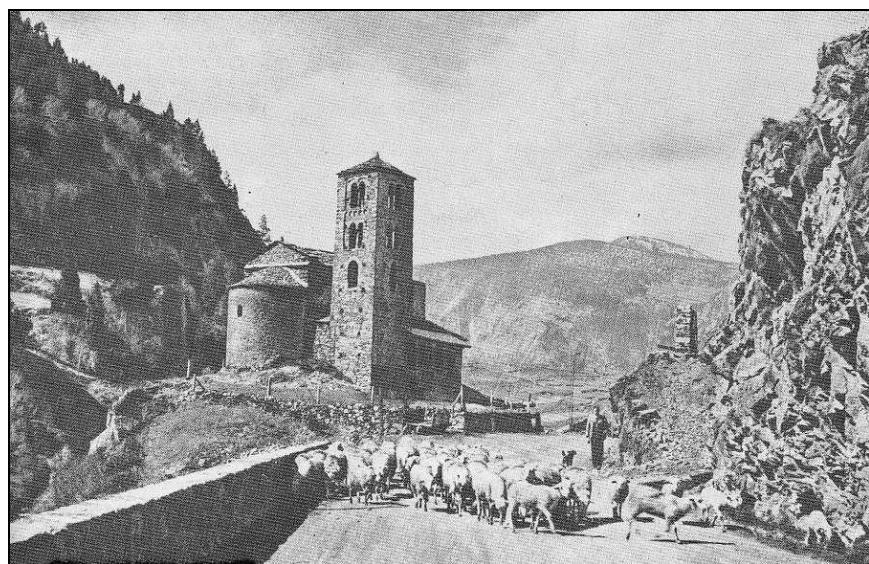
Les forêts d'Ordino et de la Massama ont donc financé les infrastructures. Ces coupes ont été très sévères, allant couramment jusqu'à la coupe à blanc. Tout concorde, les témoignages des habitants, les quelques photographies ou cartes postales de l'époque ainsi que la photo-interprétation de la couverture aérienne verticale réalisée par l'*IGN* français en 1948, donc immédiatement après ces coupes.

⁷⁵ - Selon Salvador Llobet, *El medi...*, p.188, citant René Philippe.

⁷⁶ - Document annexe 7.6 - Le financement des nouvelles routes (1935). Par un accord d'avril 1935, le *Consell General* affecte 12.000 pessentes annuelles au financement de nouvelles routes, soit de 200 à 2.000 pessentes par kilomètre selon la catégorie. Les paroisses devaient assurer l'ouverture et financer leur part, car la subvention était versée par le *Consell General* une fois que la route était terminée.

⁷⁷ - Voir également le livre 4, sur la gestion des forêts.

CANILLO: SANT JOAN DE CASELLES, AVANT ET APRÈS LA ROUTE



En haut: photographie Labouche, 1903.

En bas: photographie Claverol, années trente? Archives Terra Nostra.

L'église de Sant Joan de Caselles, en amont de Canillo, à trente ans d'intervalle. En 1903 le *camí real* passe près de l'église; il devenait là un chemin muletier car le passage était rendu difficile par un *bony* rocheux. En bas, dans un cadre presque semblable (il y a un début de progression de la forêt), la chaussée nouvelle a été gagnée sur le rocher.

ORDINO: EL SERRAT



Ordino: El Serrat dans les années quarante.
Photographie Salvador Llobet, 1944/1945.

Le groupe de *bordes* del Serrat est installé à mi-pente. À cette époque il n'y avait encore pas d'habitat permanent. Au premier plan au centre, il y a les bâtiments à étages de l'Hostal del Serrat, un hôtel qui venait d'être terminé, juste au bord de l'esplanade où s'arrêtait la nouvelle route. La récente coupe dans les forêts communales del Serrat, qui a servi à financer la route, apparaît nettement au second plan. C'est une coupe à blanc, entre les prés de la base du versant et la partie haute de la forêt conservée pour protéger la zone, car des avalanches descendent de la *comarca* de Besalí. À la faveur de la coupe apparaissent les incisions torrentielles sur la pente. À l'extrême gauche, dans la forêt, on distingue nettement la trouée du couloir d'avalanche de Les Allaus - le bien nommé - et, sur la droite, on a conservé une bande de forêt de protection dans un couloir torrentiel (et d'avalanches) et dans son cône de déjection.

Heureusement la régénération spontanée a comblé les vides très rapidement, car il y eut une série d'années au climat favorable, et la vitalité des forêts du nord de l'Andorre était très bonne. Par contre quelques secteurs ne se sont jamais régénérés, par exemple la Beçosa. Aujourd'hui toutes ces forêts demanderaient une gestion énergique et adaptée à leur état car, depuis un demi-siècle, elles n'ont connu ni entretien ni coupe d'éclaircie.

Quel qu'en soit le prix payé, par l'État comme par les paroisses ou les *quarts*, en 1944 le désenclavement complet de l'Andorre est terminé. Aujourd'hui, le réseau routier de base est toujours le même. Aucune nouvelle liaison importante n'a été réalisée

depuis. Par contre des améliorations constantes y ont été apportées: les *carreteres generals* actuelles ont peu de chose à voir avec celles qui ont été réalisées entre 1930 et 1944.

2.2 - Les réalisations et les projets récents

La route est un instrument d'aménagement

Depuis les années soixante la route n'est plus en Andorre un moyen de désenclavement mais un instrument d'aménagement. La route ou la piste ont joué un rôle de boutoir pour ouvrir de nouveaux espaces à la spéculation foncière ou à l'urbanisation. C'est le cas, tout spécialement, de la plupart des vallées adjacentes des deux vallées principales et les zones de *bordes* et de *cortals*. Il s'agissait de valoriser les terrains privés en leur donnant un accès commode, d'abord par une piste, puis par une route qui reprenait et qui améliorait ce premier tracé.

Ces ouvertures sont réalisées parfois par les propriétaires eux-mêmes. Cependant, le plus souvent, ce sont les *quarts* et les *comuns* qui décident et réalisent les travaux, sans en rendre compte à quiconque, compte tenu de leurs compétences et de l'absence d'une institution de tutelle dans ce domaine en Andorre. Les raisons - ou les prétextes - sont toujours les mêmes: l'exploitation des forêts ou bien l'aide à l'agriculture et à l'élevage par le biais de l'accès aux *bordes* ou aux estives.

On y retrouve une constante que nous avons déjà évoquée à propos de l'économie traditionnelle et des *cases*, c'est-à-dire la confusion entre l'intérêt privé et l'intérêt public, ou bien, si l'on préfère, la conception de l'intérêt public comme la somme des intérêts privés des *cases* concernées, qui décident en commun. Cela amène évidemment un système de répartition des avantages et, sous l'angle territorial, une progression tous azimuts des pistes et des routes nouvelles, jusqu'à ce que tous les groupes qui le souhaitent soient servis.

C'est une méthode et une forme de spéculation qui, en apparence, sont semblables à celles qui sévissaient alors en France dans les régions méditerranéennes et dans leur arrière-pays, dans les montagnes, ou encore dans les régions touristiques de la Catalogne. Des liens existaient d'ailleurs entre ces régions et l'Andorre, par le biais d'aménageurs français, espagnols ou andorrans qui avaient des intérêts de part et d'autre. Il n'est donc pas étonnant de retrouver les mêmes techniques.

Mais la réalité est un peu différente car, au lieu du schéma classique, qui laissait l'initiative à des promoteurs extérieurs qui s'appuient sur quelques notables locaux et qui laissait en marge (ou qui lésait) les habitants, en Andorre, ces ouvertures de routes et ces spéculations étaient décidées et contrôlées par les populations locales, à leur propre bénéfice. Dans les deux cas l'intérêt général n'était pas défini et ne pouvait donc pas entrer en ligne de compte.

L'impact visuel et écologique a été considérable, car ces travaux ont été faits sans soin ni contrôles techniques, comme nous le verrons à travers des exemples. Des excès ont été commis car certaines pistes ou prolongements de pistes n'étaient pas nécessaires. Malgré la fermeture de certains itinéraires décidée par le *Consell General*, ces accès vers la montagne posent aujourd'hui encore le problème de leur utilisation par les automobiles et par les véhicules tout-terrain, car ils permettent souvent l'accès aux espaces supraforestiers.

Les étapes⁷⁸

Entre 1930 et la fin des années cinquante fut réalisé le réseau routier de base: les trois *carreteres generals* qui partent d'Andorra la Vella, ainsi que toutes les liaisons et embranchements avec les villages et les écarts habités. Les années soixante voient s'ouvrir des pistes ou des routes en terre battue qui vont vers les *cortals* ou vers les forêts: la première partie de la route du Coll d'Ordino, la piste du Pic de Padern qui permit d'installer un relai de télévision, la route et la piste des Cortals d'Anyós, la piste des Cortals de Sispony, la route du Bosc de Pal qui progresse en direction du Coll de la Botella, la route des Cortals d'Encamp, le début de la route del Forn de Canillo, la route de la Rabassa de Sant Julià de Lòria, la route de la Peguera et la route de Canòlic.

Mais la grande époque des pistes et routes forestières ainsi que des routes vers les vallées secondaires, ce sont les années soixante-dix. Un inventaire des routes datant de 1975, le seul réalisé à ce jour, montre indirectement la grande fièvre de cette décennie. Ce sont des années glorieuses pour les pelles mécaniques et pour les bulldozers. Partout des routes sont en construction ou en projet, toutes réalisées dans les cinq années qui suivront. Il s'agit de travaux faits sans ménagements pour le milieu, rapides et brutaux. Il faut faire vite et créer des faits accomplis. Ces mêmes années le *Consell General* prend en charge les routes des décades précédentes, dont la plupart ont encore leur plateforme primitive, qui s'est détériorée. Elles demandent à être améliorées et revêtues de gravier ou d'asphalte.

⁷⁸ - Pour ce chapitre, comme les deux suivants, nous devons beaucoup aux informations et aux documents aimablement communiqués par M. Lluís Montanya, de la *Conselleria de Serveis Pùblics*, certainement une des personnes qui connaît le mieux l'aménagement et le territoire d'Andorre.

On peut aussi noter la coïncidence de ces multiples ouvertures de routes avec la création de la cartographie nécessaire pour les réaliser. Elle permettra ensuite le passage à d'autres projets d'aménagement. En 1970 une couverture photogrammétrique couvrait les vallées principales afin de cartographier les trois routes nationales et les terrains qu'elle traversait, avec comme objectif des élargissements et des améliorations du tracé et du profil. En 1969 le *Consell General* décide la publication de la couverture cartographique d'Andorre au 1/10.000e, en dix-neuf feuilles. Pour les dessiner, il fallut réaliser en 1972 une autre couverture photogrammétrique aérienne détaillée pour toute l'Andorre.

Le choix de cette échelle pouvait sembler curieux, car l'Andorre avait plutôt besoin de couvertures à des échelles plus grandes et plus petites: par exemple le 1/25.000e pour toute la Principauté, si on souhaitait promouvoir le tourisme, et le 1/2.500 pour les vallées et les zones urbaines afin de contrôler l'urbanisation. Par contre l'échelle choisie, assez peu courante et moins commode pour les objectifs que nous venons de citer, est celle qui convient le mieux à l'aménagement du territoire andorran, que ce soit pour les projets de routes, de stations de ski, ou bien, comme nous en ferons nous-mêmes l'expérience, pour l'aménagement forestier ou pour les études de risques naturels. C'était une orientation délibérée, bien que longtemps niée par ses promoteurs.

En 1975, sur la paroisse de Canillo, la route de la Coma de Ransol était en construction pour son premier tronçon sur deux kilomètres; elle sera terminée au début des années quatre-vingt. Le prolongement de la route del Forn et la piste d'Incles étaient alors en projet.

Sur Encamp la route était faite jusqu'à Vila et un projet prévoyait son prolongement jusqu'à Beixalís et sa jonction avec la piste qui progressait vers la Collada de Beixalís depuis les Cortals d'Anyós. En 1972 la route des Cortals d'Encamp avait été améliorée et goudronnée sur les cinq premiers kilomètres, puis dotée d'une nouvelle plateforme jusqu'à son extrémité.

À Ordino on venait de commencer le premier kilomètre de la route du Coll d'Ordino, et on voulait pousser sa construction sur quatre kilomètres de plus. Cela fut réalisé dans la foulée, sans précautions, créant une des agressions au milieu parmi les plus visibles d'Andorre. De grandes brèches furent ouvertes inutilement dans la forêt et sur les versants à cause des déblais jetés sans ménagement. La route fut bâtie sur ces déblais non stabilisés: elle se fissura et devint dangereuse ensuite, mais elle ne fut jamais interdite à la circulation. La route de Sorteny était en construction jusqu'à Puntal. Elle était en projet jusqu'à la *borda* de Sorteny, ce qui sera fait au début des années quatre-vingt: le dernier tronçon sera fermé par la suite devant les protestations des éleveurs, gênés par les touristes motorisés qui envahissaient leur *jaça*. En dépit de

l'importance de ces deux ouvertures, le grand projet de la paroisse d'Ordino était la route d'Arcalís. En 1975, elle était en construction jusqu'au Castellar où, suivant la *solana*, elle traversait successivement tous les couloirs d'avalanches. Un projet prévoyait de la prolonger sur six kilomètres de plus, jusqu'à la Coma del Forat.

Sur La Massana, l'essentiel était déjà fait, mais on améliorait la route d'Anyós et on projetait de rectifier la route secondaire qui reliait l'Aldosa à Anyós, ce qui sera réalisé quelques années plus tard. En liaison avec l'ouverture de la station d'Arinsal, la route qui menait au village était élargie et goudronnée. Mais, à La Massana, la grande affaire était l'amélioration des dix kilomètres de route qui allaient de Pal au Coll de la Botella (les travaux furent faits en 1971-1972), puis son prolongement au-delà vers le Port de Cabús. La première partie de cette extension était en cours en 1975; la seconde attendra encore trois ans.

Andorra la Vella et Les Escaldes, alors encore unies, laissèrent passer l'occasion d'ouvrir une route dans la vallée du Madriu; il sera bientôt trop tard car l'opinion publique n'admettra plus aussi facilement ces travaux agressifs pour le milieu. Après la séparation des deux *quarts*, devenus des paroisses, leur longue rivalité afin de s'approprier du maximum de montagne possible et leur mésentente sur les limites joua certainement en faveur de la préservation de la vallée du Madriu. Il est significatif de voir que le projet d'ouverture d'une route dans la vallée, en 1990, suit l'accord entre les trois paroisses des Escaldes, d'Andorra la Vella et de Sant Julià de Lòria à propos du projet de station de ski dans les estives de Claror et de Perafita.

Sur Sant Julià de Lòria, comme à La Massana, la plupart des routes et des pistes étaient déjà ouvertes. Il n'y avait en projet que le prolongement sur un kilomètre et demi de la route de Nagols et de Certers vers la haute montagne. Les routes de la Peguera, de Canòlic et du Mas d'Alins étaient encore des pistes malcommodes, mais on commençait à améliorer la route de la Rabassa.

Cette explosion fut si générale et si brutale dans ses effets, il y avait tant de projets dans les tiroirs, que le *Consell General* vota un *Acord* le 28 novembre 1977: "*Construcció de carreteres. S'acorda que pel futur, es projectaran únicament carreteres que donquin servitud pública efectiva o que siguin convenientes pel seu itinerari, tenint-se sempre en compte no perjudicar l'ambient natural del país ni destruir la fesomia habitual i genuina de la natura andorrana.*" (traduction : Construction de routes. Il est accordé pour l'avenir que seront uniquement projetées les routes qui donnent un service public effectif ou qui soient convenables quant à leur itinéraire, toujours en tenant compte de ne pas porter préjudice à l'environnement du pays ni détruire la physionomie habituelle et authentique de la nature andorrane.)

On peut prendre cela pour un voeu pieux, car le *Consell General* n'a pas les

moyens d'intervenir ni d'interdire les nouvelles ouvertures décidées par les *comuns* ou par les *quarts*. Il ne peut qu'utiliser la pression, comme le refus éventuel des subventions, ou tenter d'établir un contrôle par le biais des critères techniques. Indirectement, cela démontre en tout cas l'importance des impacts paysagers et la préoccupation de l'opinion publique devant ces agressions.

Pendant les années quatre-vingts il y eut encore de nouvelles ouvertures ou des prolongements de routes déjà commencées. La paroisse d'Ordino, avec la création de la station d'Arcalís, est obligée de fermer la route de la *solana* après le Castellar, à cause du risque d'avalanches, et d'ouvrir une nouvelle route par *l'obac*, avec un tunnel pour franchir un éperon rocheux. Le tunnel sous le Port de Rat, est abandonné à demi perforé car on ne voit rien venir du côté français. Canillo s'active pour ouvrir et élargir les routes de la Coma de Ransol et de la Vall d'Incles. La route du Coll d'Ordino est prolongée par Mereig et par Montaup, où il faut ouvrir un nouveau tracé pour éviter des zones avalancheuses. Mais on butte sur des oppositions de propriétaires pour les nouveaux lacets qui doivent descendre sur le village de Canillo. La route del Forn est prolongée jusqu'aux dernières *bordes*. La Massana ouvre une piste d'Arinsal jusqu'au Pla de l'Estany et commence les lacets d'une nouvelle route vers Comallempla, à travers les couloirs du Cubil. La création de la station du Bosc de Pal amène la réalisation d'un ensemble de routes, de parkings et de pistes d'accès et de desserte. Outre la liaison entre Canillo et Ordino, il y a une autre initiative coordonnée entre les paroisses d'Encamp et de la Massana pour relier par une piste forestière Vila et Anyós.

Pendant cette décennie on assiste surtout à des élargissements de pistes, à des reprises de leur tracé au prix de l'ouverture de nouveaux lacets sur les versants et dans les forêts (à Ordino, à La Massana, à Sant Julià de Lòria ou à Canillo). Des pistes deviennent des routes asphaltées, avec des plateformes de sept mètres et plus, à La Rabassa, à Puntal, aux Cortals d'Encamp, au Bosc d'Ordino, au Coll de la Botella et au début de la Coma de Ransol.

L'esllavissada de 1987 à Sant Antoni de la Grella marque un tournant. Elle isolera les vallées du nord et elle traumatisera l'opinion publique. Pendant plusieurs semaines les paroisses de la Massana et d'Ordino seront sans communications routières. Cela donna une nouvelle impulsion aux projets de liaisons intervallées par la montagne. Tout y concourra: les pressions énergiques des paroisses concernées, qui veulent un itinéraire de désenclavement et qui voient leurs projets d'aménagement nouveaux plus accessibles, l'effacement des obstacles financiers grâce à la participation du budget de l'État, le dépassement de l'opposition de propriétaires hostiles, la prise de conscience par l'ensemble de l'opinion de la nécessité de compléter le réseau routier principal par des itinéraires alternatifs.

Le grand projet de la dernière décennie du XXe siècle, sera le creusement du

tunnel d'Envalira et l'achèvement de la mise au gabarit de trois ou quatre voies de l'axe principal entre la France et l'Espagne par Andorra la Vella.

Un projet aménagiste: la route de circonvallation

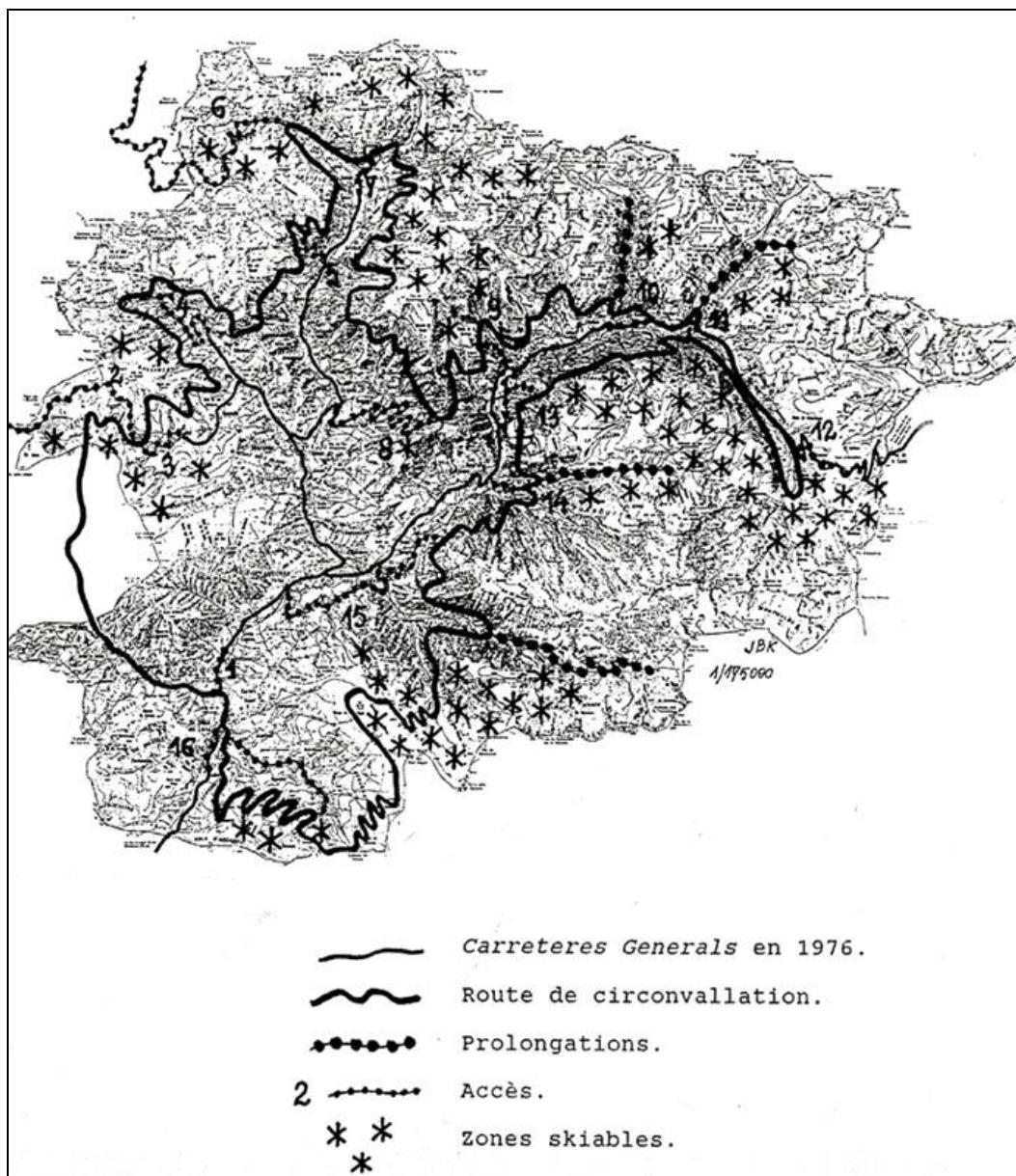
D'une ambition considérable compte tenu des dimensions de l'Andorre, ce projet fut conçu au début des années soixante-dix par l'équipe de Bonaventura Adellach Baró, la même qui réalisa la couverture cartographique de l'Andorre, les plans urbains à grande échelle, les études préalables de la station d'Arcalís et un certain nombre de travaux publics pour le compte du *Consell General*. Par le biais de ses dirigeants cette équipe andorrane avait des liens avec des cabinets d'aménagement qui travaillaient alors à Marseille et dans les stations de ski des Alpes.

Ce projet ambitieux prévoyait ni plus ni moins un aménagement routier global de l'Andorre, avec une route de circonvallation qui suivrait en balcon toutes les vallées, entre 1.500 et 2.000 mètres d'altitude, avec le franchissement de quelques passages à des altitudes supérieures. Une dizaine de bretelles y donnerait accès, ainsi que des liaisons nouvelles avec la France et avec l'Espagne. Au-delà, la route de circonvallation était prolongée dans toutes les vallées par des routes allant jusqu'à leur extrémité supérieure: à Rialb, à la Coma del Forat, à Setúria, dans la haute Vall del Madriu, aux Cortals d'Encamp et aux Deveses, à la Vall d'Incles.

C'était réellement une conception de l'Andorre comme un seul complexe touristique qui devait couvrir à moyen ou à long terme tout le territoire, sans qu'une seule vallée puisse y échapper et sans qu'il y ait des espaces réservés. À travers la création d'itinéraires nouveaux le projet visait à promouvoir le tourisme automobile d'été et la création de nouvelles stations de ski sur tout le territoire. Une délimitation des zones skiables dans toute l'Andorre l'accompagnait, la route de circumvallation joignant entre eux ces champs de neige et leur servant d'accès et de pied de piste.

Par sa taille et par ses ambitions, ce projet visionnaire poussait au paroxysme les tendances de l'aménagement spontané de l'Andorre. En les exagérant jusqu'à la caricature, il s'inspirait des aménagements alpins, ceux-là même que la politique de la montagne critiquait alors en France et cherchait à limiter, ce que réussira la loi de montagne. Il y avait alors un grand décalage dans la philosophie de l'aménagement de la montagne entre ces deux États, puisque cette loi fut votée par le parlement français en 1985, précisément au moment même où le gouvernement andorran demandait au CEMAGREF de Grenoble une étude du risque d'avalanche dans toute la moitié centre et sud de la Principauté et chargeait un cabinet d'étude d'envisager une superstation de ski sur tout ce secteur, englobant les stations déjà existantes.

**LE PROJET DE ROUTE DE CIRCONVALLATION ET DE DOMAINES SKIABLES.
1976. "Prévisions à long terme."**



Le projet fut très sérieusement présenté au *Consell General* et aux *Comuns*. Il fut même rendu public dans un ouvrage édité par le *Consell General*⁷⁹. Il est certain qu'il a

⁷⁹ - La carte qui l'accompagnait est publiée dans l'ouvrage *Estadístiques de les Valls d'Andorra*, réalisé par B. Adellach et R. Ganyet, éditions du M.I. *Consell General*, Andorra la Vella, 1977.

inspiré bien des aménagements qui se sont réalisés depuis ou dont les projets ont été rendus publics: les routes de Setúria, du Coll d'Ordino, des diverses vallées de Canillo et d'Encamp, ainsi que les stations de ski d'Arcalís, de Pal, des Cortals d'Encamp, de Canillo-El Forn, de Claror. Les pressions passées ou actuelles sur le secteur de Sorteny-Casamanya, sur les *plans* du sud de l'Andorre et sur la vallée du Madriu entrent dans cette même logique d'aménagement à tout va.

Or c'était un projet irréaliste et même dangereux à plusieurs titres, en particulier à cause du risque d'avalanches dans la plupart des espaces traversés, à cause de l'impact paysager et des dommages écologiques qu'il impliquait, sans compter qu'il orientait la croissance de l'Andorre sans réflexion préalable et sans possibilité de retour en arrière pour choisir ensuite une autre voie si on s'apercevait qu'on s'était fourvoyé. En outre la manœuvre était cousue de fil blanc, car on pouvait supposer qu'il s'agissait de faire approuver par les représentants des paroisses, toutes intéressées par un aspect du projet, un aménagement complet de l'Andorre par le biais de la réalisation de cette route avant que les structures de l'État aient les compétences qui puissent lui permettre de contrôler et de décider l'aménagement du territoire, de prendre en compte les risques naturels, de ménager une réserve d'espace pour l'avenir ou de se laisser influencer par d'autres parties de l'opinion publique qui y étaient hostiles.

À partir de l'accès n°1, c'est-à-dire la route nationale d'Andorra la Vella, tel qu'il fut conçu, le tracé de la route de circonvallation remontait la vallée du Riu d'Os en suivant la route secondaire d'Aixovall à Bixessar puis, en territoire espagnol, jusqu'à Os de Civis. Au-delà une route était à construire jusqu'aux *bordes* de Setúria où elle rentrait à nouveau en territoire andorran. Par quelques lacets elle gagnait à 2.069m le Coll de la Botella, pour suivre ensuite à flanc les *solans* de Pal et de Xixerella, où elle traversait les zones d'avalanches très dangereuses des Costes de l'Alt de la Capa. Les accès n°2 et 3 étaient aussi à réaliser, l'un vers le Port de Cabús et vers la *comarca* du Pallars, l'autre vers le village de Pal par les *bordes* du Cardemeller. On notera que dans ce secteur, en dehors du Solà de Pal, ces aménagements ont été faits depuis, à ceci près que l'accès se fait par la route du Bosc de Pal, où une station de ski a été créée comme prévu.

Dans le secteur d'Arinsal, toujours entre 1900-2000m d'altitude, la route faisait une grande boucle par Comallempla, par la vallée du Coma Pedrosa où elle traversait par le milieu la grande zone avalancheuse de l'Obaga, par la Coruvilla et par les *bordes* de Percanel, franchissant tous les couloirs d'avalanches des Solans d'Arinsal pour changer de vallée à travers des forêts de protection par le Coll de les Cases, à 1964m d'altitude. L'accès n°4 depuis Arinsal suivait *l'obac*. Dans ce secteur le projet n'a pas été suivi, si ce n'est un accès à Comallempla et une piste vers la Coruvilla, mais par la base du *solà*.

Toujours à flanc de vallée vers 2.000m d'altitude, sur la paroisse d'Ordino le

tracé gagnait la *jaça* du Castellar, avec une incursion dans la vallée de l'Angonella. Cela lui permettait de passer en revue tous les couloirs d'avalanches des Canals du Tabanell, du Cresp, de l'Avier et du spectaculaire Obac de l'Angonella. Pour une raison inconnue, par deux lacets, la route évitait les couloirs d'Aiguarebre, mais elle recoupait quand même tous ceux de Les Salines et de l'Hortell. Après le Castellar elle empruntait la route del Serrat pour gagner ensuite le début du Pla de Sorteny. L'accès n°5 traçait ses lacets dans la forêt au-dessus de Llorts, le n°6 desservait Arcalís puis, par le Port de Rat, descendait vers le Vic de Sòc ariégeois, le n°7 était la route del Serrat. Du Port de Rat à Sorteny, dans le fief du promoteur, tout a été réalisé et, des deux projets de stations de ski de Sorteny et d'Arcalís, le second a vu le jour, préparé par l'entreprise qui avait présenté le projet que nous décrivons.

De Sorteny, la nouvelle route gagnait le Coll d'Ordino (1980m), toujours vers 2.000m d'altitude, par les Tallades, Coma Obaga, enveloppant l'auge de l'Ensegur et le cirque du Casamanya, toujours indifférente aux couloirs d'avalanches et aux forêts qu'il faudrait ouvrir. L'accès n° 8 vers Ordino passait par le Bosc du Coll d'Ordino. En dehors de cet accès qui, avec l'accès n°9 vers Canillo constitue la nouvelle route intervallée, heureusement rien n'a été réalisé jusqu'à aujourd'hui.

Sur la paroisse de Canillo la route enveloppait les vallées moyennes de Mereig, de Montaup et de la Vall del Riu pour gagner la *carretera general* par Els Plans et par le village de Ransol. La première partie de ce tracé a été effectivement réalisée, avec un tracé moins en altitude afin déviter autant que faire se peut les couloirs d'avalanches. La prolongation dans la Coma de Ransol a été aussi effectivement ouverte, ainsi que celle de la Vall d'Incles. Le tracé suivait alors la route nationale (qui servait pour les accès 10, 11 et 12) puis gagnait Grau Roig et revenait jusqu'à l'aplomb de Canillo par *l'obac* avec un parcours entièrement ouvert dans la forêt. L'accès n°13 était la route del Forn, alors en construction. Entre Soldeu et El Forn une partie de ce projet s'est réalisé, le reste coïncide avec le projet d'extension de la station de Soldeu-El Tarter en direction d'Encampadana et del Forn.

De là le tracé de circonvallation gagnait les Cortals d'Encamp passant au-dessus de Meritxell et à mi-pente de Rep, à travers des zones avalancheuses. Sur Encamp la route dels Cortals était l'accès n°14; le prolongement vers les Deveses a été aussi réalisé. La route gagnait ensuite Engolasters à travers les forêts de *l'obac* vers 1.900m d'altitude. C'est un projet qui n'a pas quitté l'esprit de certains responsables d'Encamp car les environs de l'Estany d'Engolasters sont propriété de cette paroisse, qui a dans ce secteur un projet d'urbanisation et de zone de loisirs mais qui n'y a pas d'accès direct, car on va à Engolasters par Les Escaldes (accès n°15).

Sur les paroisses des Escaldes, d'Andorra la Vella et de Sant Julià de Lòria, le tracé pouvait surprendre et devenait encore plus criticable du point de vue des atteintes au

milieu. Mais il était prémonitoire, puisqu'on en retrouve aujourd'hui beaucoup d'éléments dans le projet de nouvelle station de ski de Claror et dans ses accès à partir des Escaldes et de Sant Julià. Par contre aucun accès n'était prévu à partir d'Andorra la Vella, probablement parce que la séparation d'avec Les Escaldes n'était alors ni prévue ni consommée. La route de circonvallation devait donc passer à travers les splendides futaies d'Engolasters. Elle changeait de versant au-dessus du Coll Jovell et suivait les Solans de la vallée du Madriu, recoupant sans en omettre un seul les dix-huit couloirs d'avalanches que nous y avons recensé.

Laissant une prolongation aller jusqu'au fond de la vallée du Madriu, la route gagnait le cirque de Claror et grimpait par des lacets jusqu'à la Collada de Prat Primer. À 2.500m d'altitude elle faisait le tour complet de Camp de Claror, probablement pour bénéficier du panorama et pour éviter aux jeeps d'excursion d'abîmer le milieu du *pla* puis, par Camp Borrut et par Camp Ramonet, elle gagnait le Bosc de la Rabassa, Juberri et Sant Julià de Lòria. La boucle était bouclée. Depuis cette époque de rêves épiques, le *Comú* de Sant Julià, suivant les instances du *Consell General*, a eu la sagesse de fermer l'accès aux *plans* sommitaux à partir de la route de la Rabassa, mais le projet de station de ski de Claror, s'il se réalise, demandera, dans la logique "parroquialiste" andorrane, des accès à partir des trois paroisses promotrices ainsi que des routes ou des pistes de desserte entre ces accès...

2.3 - Les améliorations permanentes

L'Andorre vit encore sur un schéma routier qui date des années trente. Aucune route importante, aucun axe nouveau n'a été réalisé depuis soixante ans. Comme nous l'avons souligné, l'extension du réseau routier a consisté à prolonger le plus possible dans les vallées les axes déjà ouverts et à créer des ramifications ou des bretelles. Il continue à n'y avoir en Andorre qu'une seule route pour traverser le pays, sans un second itinéraire alternatif ni même des voies de contournement des agglomérations. Ce n'est pas que le *Consell General* n'ait pas souhaité de liaisons nouvelles avec la France et l'Espagne. Sur une simple promesse du Coprince français Charles de Gaulle, il a même financé une route vers le Port del Rat et fait creuser la moitié d'un tunnel vers la France. Mais, comme avant 1929, ces nouvelles liaisons dépendent du bon vouloir et des intérêts des pays voisins.

Pendant ce temps, l'augmentation considérable du trafic, liée à la place toujours plus grande du commerce et du tourisme dans l'économie, amène à modifier sans cesse les caractéristiques des trois *carreteres generals*: élargissement et amélioration des

chaussées, toujours plus coûteuses en montagne, modification des courbes et des ponts, etc. Malgré cet effort, il reste des points noirs qu'il sera beaucoup plus difficile de résorber, ainsi que la question toujours non résolue des nouveaux accès vers la Principauté.

La circulation

Elle est assez bien connue⁸⁰ grâce à des compteurs dont deux sont situés aux postes frontières et cinq autres à l'intérieur de l'Andorre. L'un est au Refugi d'Envalira, dans la descente du Port d'Envalira. Par comparaison avec celui de la frontière franco-andorrane on peut en déduire le trafic frontalier lié au Pas de la Casa, dû aux achats ou au ski. Les deux autres sont aux deux entrées de l'agglomération des Escaldes, à la centrale électrique de FEDA pour la circulation en provenance d'Encamp, de Canillo et de France et au pont des Escalls pour la circulation en provenance du nord. Il est évident que ces deux compteurs enregistrent aussi le trafic intérieur et les mouvements pendulaires des résidents andorrans.

De plus tous les étés depuis 1978 des comptages sont effectués tous les dix jours par des observateurs sur huit autres points du territoire. Il s'agit du Pas de la Casa, de la route touristique de la Comella, d'Ordino et des points extrêmes des routes secondaires: El Serrat, Arinsal, Pal, La Rabassa de Sant Julià et les Cortals d'Encamp. 6% des véhicules sont ainsi recensés. Devant l'immeuble des Télécommunications, au cœur de l'agglomération principale, les observations sont quotidiennes et concernent le quart des véhicules. Les enquêteurs notent le nombre et l'origine des véhicules.

Le trafic augmente constamment, suivant en cela à la fois la progression du commerce et du tourisme, et l'accroissement encore plus fort de la circulation intérieure des andorrans, en particulier les mouvements pendulaires entre l'agglomération principale et les paroisses environnantes. À la frontière hispano-andorrane le trafic a augmenté de 63% entre 1982 et 1989. Bien que l'on ne possède pas de comptages depuis aussi longtemps à la frontière franco-andorrane, la progression est aussi spectaculaire; de 1985 à 1989 elle y a augmenté de 57%.

Certes la circulation plus est intense en été, mais la différence avec l'hiver est inférieure à 25% du trafic moyen, ce qui n'est pas considérable. Il faut y voir l'apport régulier des acheteurs au moment de fêtes et surtout l'affluence des amateurs de neige pour les week end et les périodes de vacances.

⁸⁰ - La *Conselleria* à laquelle appartient le Département d'Industrie et de Transport publie chaque année depuis 1986 des statistiques sur la circulation, avec des tableaux mensuels, des courbes et des comparaisons avec les années antérieures. Ce sont ces données que nous utilisons.

TRAFIG ROUTIER AUX FRONTIÈRES, DANS LES DEUX SENS

		1982	1985	1989
Frontière française..	-	1.544.449 35,9%	2.424.035 38,5%	
Frontière espagnole..	2.353.180	2.759.656 64,1%	3.844.156 61,5%	
Total.....	-	4.304.105 100%	6.308.191 100%	
Moyenne journalière..	-		11.760	17.260

1989: TRAFIC ROUTIER AUX FRONTIÈRES, DANS LES DEUX SENS

	Frontière française	Frontière espagnole	Total annuel
Ensemble des véhicules.....	2.424.035	3.884.156	6.308.191
Moyenne journalière sur un an.....	6.641 38,5%	10.619 61,5%	17.260 100%
Moyenne journalière en hiver.....	6.268 39,5%	9.744 60,5%	16.112 100%
Moyenne journalière en été.....	8.797 42,3%	12.006 57,7%	20.803 100%

On peut être surpris par le trafic important à la frontière française, même en hiver, et par sa progression régulière, plus rapide que celle de la frontière espagnole, il est vrai souvent saturée. L'ouverture prochaine du tunnel sous le Pimorent et l'amélioration de la route par l'Ariège accroîtront forcément cette circulation. C'est un élément qui milite en faveur du percement d'un tunnel sous le Port d'Envalira. En effet, si la moyenne de l'hiver est soutenue, elle diminue d'un tiers en janvier, à cause de l'enneigement et parfois de la fermeture de la route et des cols. Régulièrement la pointe est en août, avec 11.000 véhicules de moyenne journalière en 1989.

Le trafic à la frontière hispano-andorrane est intense et régulier toute l'année, avec une pointe en août. Avec les années le creux de janvier-février s'est atténué grâce aux skieurs et le creux relatif du printemps a disparu. La différence entre les jours de la semaine et les veilles de fête ou les week end s'atténue aussi progressivement, grâce à

une affluence plus soutenue pendant la semaine. La différence est au maximum de 40% en moyenne en février et en novembre, mais elle est de 30% pour l'année et inférieure à 25% pendant la moitié des mois de l'année. C'est la conséquence de l'évolution du commerce et de sa clientèle, de la progression du tourisme de séjour et des mouvements pendulaires entre l'Andorre et l'Alt Urgell.

Les enquêtes estivales sur les routes secondaires montrent en juillet que, en dehors des Cortals d'Encamp, les véhicules andorrans assurent plus du tiers du trafic, et plus de la moitié à Ordino, à Arinsal, à La Comella et à La Rabassa. Les véhicules français viennent en seconde position, représentant de 30 à 50% du trafic, sauf à La Rabassa, à Ordino et à Arinsal. Viennent ensuite les véhicules espagnols, avec de 6 à 25% du total selon les secteurs. Cela n'est pas étonnant, car nous avons vu que les français assuraient la majorité des séjours touristiques, alors que les espagnols fournissaient la plus grande partie des acheteurs dans les agglomérations commerçantes. En août, la part des véhicules andorrans diminue partout en valeur relative, alors que celle des touristes augmente pour devenir largement majoritaire, les français circulant toujours davantage que les autres touristes sur les routes secondaires ou montagnardes.

Au cœur de l'agglomération andorrane, sur l'avenue de Meritxell, en 1989 les véhicules andorrans représentaient 50% du total et encore 48 % en août! Suivaient les véhicules espagnols avec respectivement 30 et 36% (dont plus de la moitié immatriculés dans la province de Barcelone et seulement quelques 10% dans la province voisine de Lleida), et les véhicules français avec 13%, avec une provenance bien plus répartie⁸¹ puisque la Haute Garonne, le premier département, était loin d'atteindre les 10% de l'ensemble des véhicules immatriculés en France.

La circulation devient très difficile pendant les heures de pointe dans l'agglomération d'Andorra-Escaldes: le matin entre huit et dix heures, en milieu de journée au moment de la sortie des bureaux et des administrations, et en fin d'après-midi. La nécessité, pour les actifs andorrans comme pour les visiteurs, de passer par le centre de l'agglomération quel que soit l'itinéraire choisi accentue le chaos circulatoire. On note la présence de nombreux andorrans dans ces embouteillages, comme on note de plus en plus de véhicules andorrans dans les parkings offerts aux touristes par les paroisses. La difficulté de se loger dans l'agglomération principale et ses nuisances amènent chaque année davantage de personnes à résider dans les paroisses voisines, surtout si elles en sont originaires ou si elles y possèdent une maison; l'époque des migrations d'andorrans des paroisses périphériques vers la capitale semble terminée.

⁸¹ - Dans l'ordre, en juillet comme en août, on a en tête la Haute Garonne, suivie par la Gironde, l'Hérault, la Loire Atlantique, Paris, les Bouches du Rhône, les Pyrénées Orientales et l'Ariège (qui rétrogradent beaucoup toutes deux en août), les Charentes Maritimes, les Yvelines et les Hauts de Seine, etc.

Mais en même temps on constate que les possibilités de travail, en particulier dans l'administration et dans les professions libérales, sont toujours plus importantes à Andorra la Vella-Les Escaldes qu'ailleurs. Enfin les déplacements quotidiens sont accrus par le *parroquialisme* qui impose de répartir entre les paroisses les personnes occupant les emplois administratifs, concentrés pour la plupart dans la capitale. Cela implique donc des déplacements quotidiens des fonctionnaires qui en sont bénéficiaires, car en général il n'est pas question pour eux d'aller résider au centre.

Bref, nous observons un phénomène de structuration urbaine, avec un centre-ville et une périphérie, avec une croissante dissociation entre l'emploi et la résidence, et l'accroissement régulier actuel (et futur) des mouvements pendulaires. Après avoir concerné essentiellement Sant Julià de Lòria et Encamp, ces mouvements ont affecté La Massana et, depuis peu, ils s'étendent de manière significative à Ordino, à Canillo et, hors des frontières, à La Seu d'Urgell. L'Andorre se structure progressivement comme une seule aire urbaine. Ce transit de véhicules andorrans s'ajoute à celui des touristes et des acheteurs venus pour la journée et collapse chaque jour -et non plus comme c'était habituel seulement les jours d'affluence- l'agglomération d'Andorra la Vella et ses accès. Plus qu'à l'augmentation du nombre de touristes, cette congestion est dûe aux andorrans eux-mêmes, une statistique des véhicules matin, midi et soir le montre sans ambiguïté. Bien sûr il y a les facteurs aggravants de l'absence de déviations ou d'itinéraires alternatifs, et la pénurie de parkings (ou leur situation hors des axes principaux). Bref, depuis une dizaine d'années Andorra la Vella connaît les problèmes de circulation caractéristiques des agglomérations urbaines, qui se superposent à ceux, devenus traditionnels, des embouteillages provoqués par un tourisme massif et exclusivement automobile.

La constante amélioration des axes principaux

Depuis vingt ans, l'effort principal est porté sur l'élargissement et sur l'amélioration des chaussées, afin de mieux absorber l'augmentation du trafic routier. L'objectif, affirmé par le Chef du Gouvernement andorran, est d'"*assolar, en un breu termini, una via de comunicació de tres o quatre carrils, amb un alt nivell de confort, seguretat i de servei que permeti la seva plena integració en la xarxa de vies pirinenques aprovada per la Comunitat de Treball dels Pirineus.*"⁸² Les principaux travaux et infrastructures sont localisés dans la carte qui suit, ainsi que les principaux points noirs qui demeurent.

Pour élargir la chaussée et pour rectifier des courbes, on a donc construit ou

⁸² - Discours programme prononcé par le *Cap de Govern* devant le *Consell General* le 6 février 1990, p.15.

renforcé beaucoup de murs de soutènement. Récemment, après *l'aiguat* de 1982, chaque fois que cela a été possible, la canalisation des principaux cours d'eau a été menée en parallèle avec l'élargissement de la chaussée qui les bordait. Mais encore plus souvent, le long des axes principaux, on a élargi la chaussée aux dépens du versant. On a ainsi rogné la montagne, dans des dépôts de pente (ce qui provoqua parfois des glissements locaux⁸³ que nous évoquons dans le livre 4, à propos des risques naturels) ou dans la roche en place, créant par endroits de grandes cicatrices qu'il sera difficile de masquer ou de végétaliser. Dans un premier temps on n'a pas toujours fixé la roche mise à nu ni stabilisé le nouveau versant ébranlé par les charges de dynamite.

Ces élargissements, qui produisent beaucoup de déblais, auxquels s'ajoutent les décombres et les déblais occasionnés par les innombrables chantiers privés, ont posé le problème de l'évacuation de ces rejets de roches, de terres et de gravats. Dans un premier temps ils furent rejetés n'importe où, en Andorre même, sans contrôles publics autres que trop souvent des autorisations verbales. Ils servirent aussi à exhausser des propriétés privées situées dans des lits majeurs, toujours sans précautions, c'est-à-dire jusqu'à la limite du lit mineur et sans se préoccuper des conséquences de ces modifications brutales et spéculatives sur la dynamique fluviale ou sur l'inondabilité des autres propriétés.

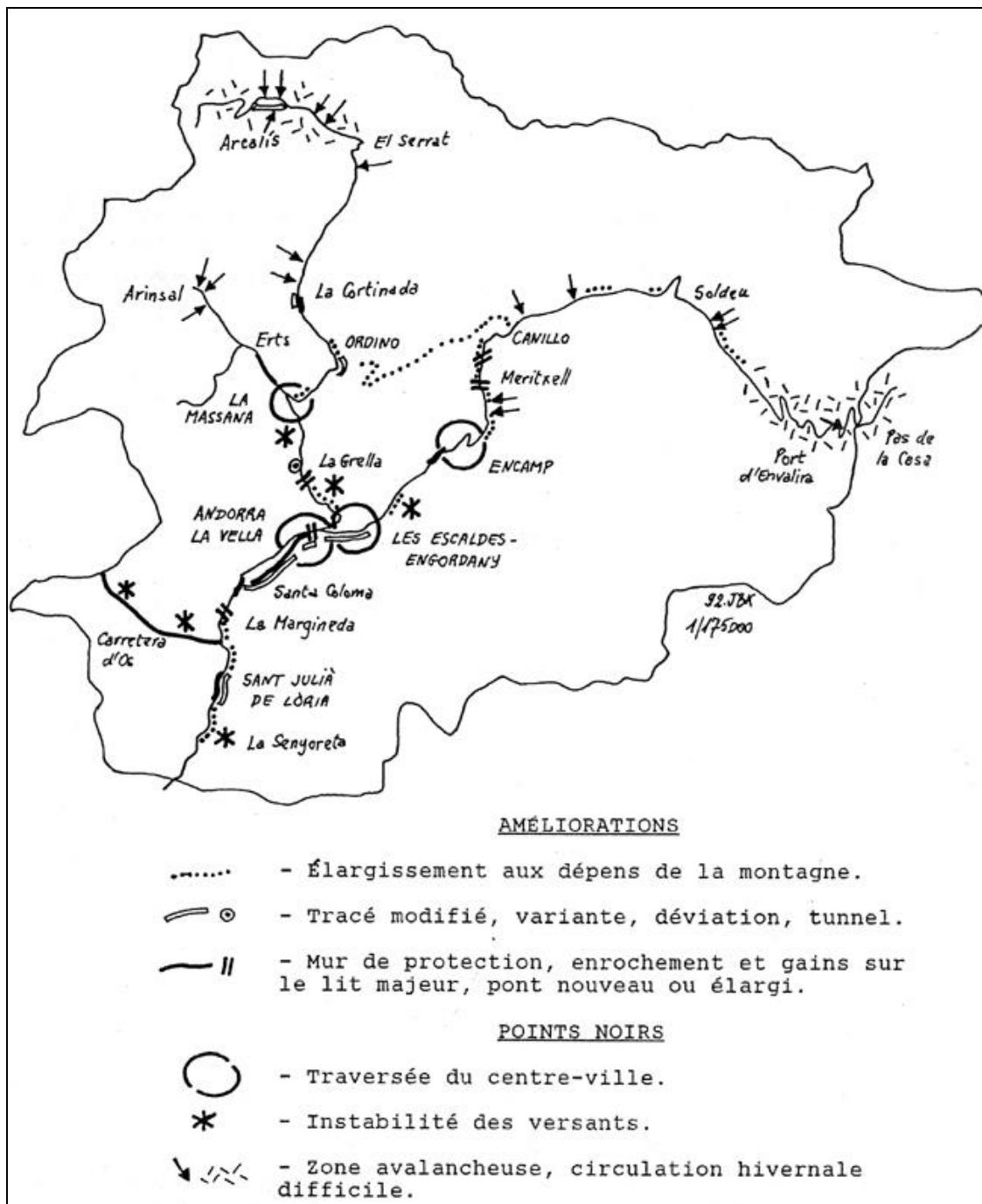
Or depuis quelques années, avec l'accroissement des travaux publics et grâce à l'action des associations écologiques⁸⁴, il n'est plus possible de stocker n'importe comment ces abondants déblais en Andorre même. Des décrets interdisent les décharges sauvages, mais ils ne prévoient pas comment les remplacer. La solution fut de les évacuer dans les environs de la Seu d'Urgell, dans des décharges privées. Le gouvernement andorran passa un accord avec le ministère espagnol des Affaires étrangères afin de pouvoir exporter en Espagne 350.000 tonnes de déblais et de résidus provenant de la construction. Des estimations⁸⁵, que nous n'avons pas pu vérifier, mais qui étaient basées sur le nombre de camions qui avaient franchi la frontière, affirmaient qu'un tonnage double avait été exporté entre janvier et août 1991. Six décharges (*abocadors*) sont près de la frontière, sept sont situées dans les trois communes qui entourent La Seu d'Urgell et deux sont plus en aval le long du cours du Sègre.

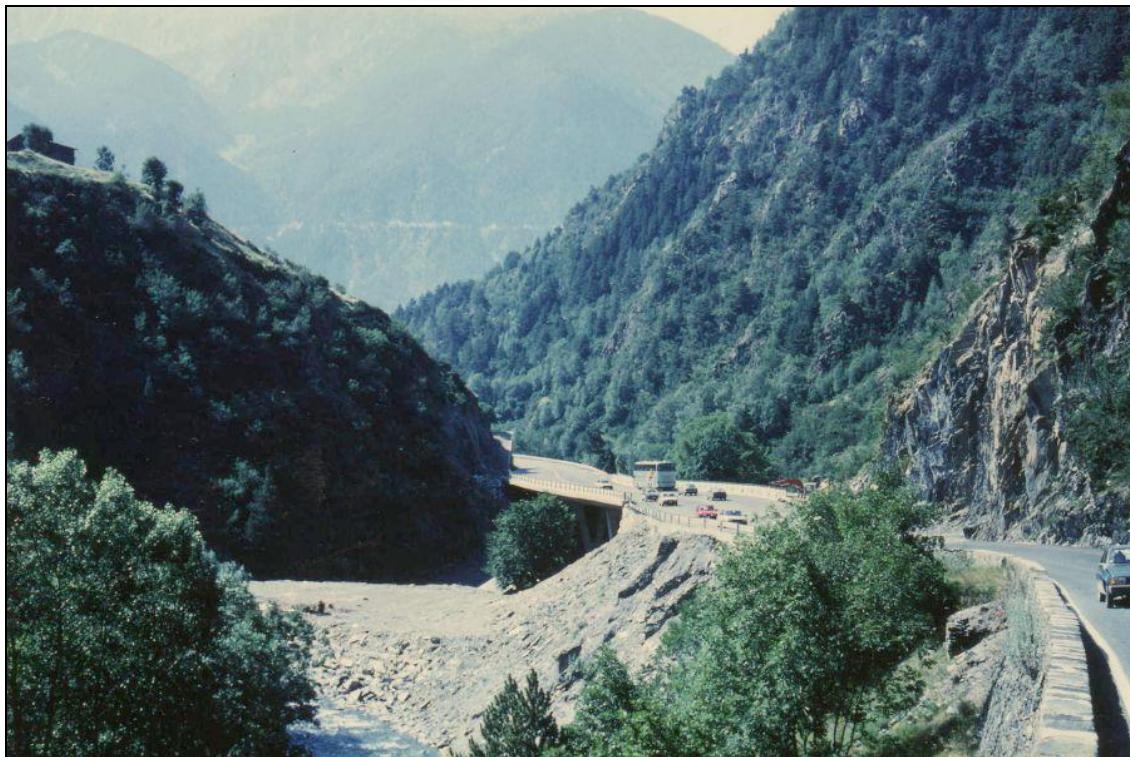
⁸³ - D'autres glissements locaux sont dûs aux excavations privées, dont les pentes verticales sont réalisées dans les versants pour construire des immeubles et agrandir la surface utile des parcelles urbanisables, surtout si elles sont situées en bordure de route.

⁸⁴ - Par exemple la campagne d'APAPMA: "Fem net de runes", faite en accord avec les *Comuns* et avec certaines entreprises de travaux publics.

⁸⁵ - Article de *l'Avui*, cité ci-après.

**LE RÉSEAU ROUTIER ANDORRAN:
AMÉLIORATIONS RÉCENTES ET POINTS NOIRS. 1980-1990**



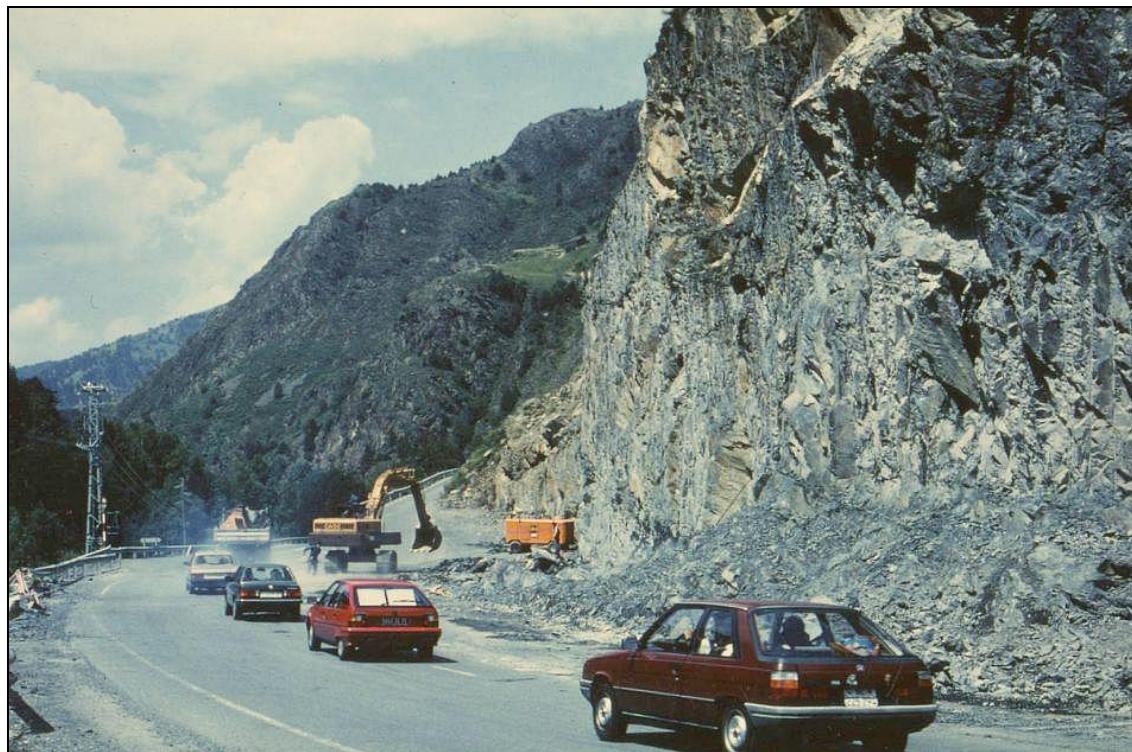
CANILLO: LE PONT SUR LE RIU VALIRA, À LES MOLLERES

Canillo: le Pont de les Molleres, sur la Valira d'Orient.

Photographie J. Becat, 23/07/1990.

Nous sommes dans les gorges qui séparent Canillo du bassin d'Encamp, que l'on devine au pied des montagnes du dernier plan. Le lit de la Valira s'encaisse d'abord dans l'extrémité du grand glissement del Forn, puis dans des schistes très redressés. La route a une forte pente et son élargissement, à la fin des années soixante-dix, a fait entamer fortement la base du versant, amenant parfois des chutes de pierres. Au centre de la photographie un nouveau pont franchit la Valira. Outre sa largeur portée à quatre voies, le Pont de les Molleres élimine des courbes et laisse une plus grande lumière pour le passage des crues. En même temps, il atténue la pente de la route dans ce secteur en évitant les deux contrepentes de part et d'autre de l'ancien pont. Celui-ci, étroit, malcommode et flanqué de deux courbes prononcées, fut détruit après l'ouverture du nouveau pont à la circulation en 1990.

CANILLO: ÉLARGISSEMENT DE LA CHAUSSÉE À L'ALDOSA



Canillo: élargissement de la chaussée à l'embranchement de l'Aldosa.

Photographie J. Becat, 25/07/1990.

Du Pas de la Casa à Andorra la Vella, la *carretera general* n°2 est élargie constamment, tronçon après tronçon, pour la porter à trois voies hors agglomérations et, dans les secteurs les plus récents, à quatre voies potentielles. Ici il s'agit à la fois d'améliorer la courbe qui permet d'accéder à l'embranchement de la route secondaire de l'Aldosa et d'élargir la chaussée principale aux dépens d'un verrou glaciaire qui rétrécissait la vallée, sous le replat dels Plans. La circulation ne cesse jamais pendant les travaux, en dehors du déclanchement des *barrinades*. Les schistes assez résistants de la paroi rocheuse sont taillés à pic. En général, les versants n'étant pas consolidés par des ancrages, des chutes de pierres sont toujours à craindre. La hauteur de l'abrupt et la masse de déblais à évacuer pour ce seul chantier donnent la mesure du problème pour un pays dont l'espace des vallées est déjà si limité et si précieux.

ORDINO: ÉLARGISSEMENT DE LA CHAUSSÉE

Ordino: élargissement de la chaussée à l'entrée du village.

Photographie J. Becat, 12/04/1990.

La *carretera general* n°3, qui remonte la vallée de la Valira del Nord, a fait l'objet de moins de travaux que les autres. Il est vrai qu'elle aboutit toujours à un cul de sac et qu'elle est moins vitale pour l'économie générale de la Principauté. À l'entrée d'Ordino, en liaison avec des édifices nouveaux et un mur de soutènement construits sur l'autre bord de la route, on est en train d'élargir la chaussée. Le talus qui bordait l'ancienne route était gazonné et affecté par de petits glissements d'ordre métrique lors des grosses pluies. Les dépôts fluvio-glaciaires du petit bassin d'Ordino ont été ici facilement affouillés. Un premier mur borde la route, très grossièrement maçonner à la pelleteuse. Un second renforce le talus: en réalité il est destiné à gagner l'espace occupé par le talus lui-même afin d'agrandir les terrains urbanisables situés au-dessus. On notera le caractère peu esthétique de ces murs "cyclopéens", dont l'apparence et le style contrastent assez avec les maisons du second plan.

Devant la quantité et, localement, le peu de garanties qu'offraient ces décharges, l'opinion publique s'alarme et il y eut des tensions entre l'Andorre et l'Alt Urgell. A la suite d'une campagne publique en Catalogne, une revue de la Seu d'Urgell et les journaux nationaux évoquèrent la question⁸⁶; des conseils municipaux et le Consell Comarcal de l'Alt Urgell⁸⁷ intervinrent en 1991 et au début de 1992 afin de faire cesser ces pratiques ou, du moins, de les encadrer plus strictement.

Les ouvrages d'art, ponts et tunnels, sont un autre aspect de ces améliorations. Au cours des dix dernières années le ministère andorran des *Serveis Pùblics* a pris en charge la réalisation sur les axes principaux de six ponts qui doublent la largeur des anciens ponts et qui rectifient leurs courbes d'entrée et de sortie: à la Margineda, à la Grella, deux à Meritxell, sur le Riu d'Urina et sur la Valira d'Orient, deux à Andorra la Vella (le pont de la Rotonde et un nouveau pont dans la zone centrale). Un nouveau tunnel perce sur trois cents mètres l'éperon rocheux qui ferme les gorges de Sant Antoni de la Grella, entre Engordany et La Massana. Depuis novembre 1983 il double l'ancien tunnel, qui est toujours utilisé par les camions à la montée. Enfin un tunnel de protection d'une centaine de mètres de longueur a été construit pour protéger la route après le glissement de terrain de la Grella, en 1987.

Tous ces travaux affectaient tous ces secteurs pendant une même période et d'autres sont constamment entrepris, avec un paroxysme pendant la bonne saison, ce qui peut donner au visiteur l'impression que l'Andorre est un grand chantier permanent. Par exemple entre 1990 et 1992, sur l'axe qui va d'une frontière à l'autre, des travaux publics étaient effectués avant Sant Julià de Lòria, puis à Aixovall, à La Margineda, au centre d'Andorra la Vella, entre Les Escaldes et Encamp, aux Llosers d'Encamp, avant Meritxell, au pont de Meritxell, à l'Aldosa et à Ransol. Sur l'axe qui va vers le nord, on en rencontrait à la sortie de La Massana, à Ordino, à Sornàs, à La Cortinada et à Llorts.

Les points noirs

⁸⁶ - La revue mensuelle *Pirineu Actual*, de la Seu d'Urgell, en fit l'essentiel d'un de ses numéros. Le quotidien barcelonais *Avui* y consacra deux pages entières le 22/12/1991 sous le titre "Abocadors sense fronteres. Andorra exporta la seva runa a la comarca de l'Alt Urgell." Cet article obtint l'accès à un prix de journalisme pour l'année 1991.

⁸⁷ - La ville de La Seu d'Urgell, *subseu olympique*, est intervenue depuis 1990 auprès de la Commission Interministérielle pour les Affaires d'Andorre à Madrid, puis auprès du Vice-Président du Conseil des Ministres, mais sans résultats apparents. Le *Consell Comarcal* de l'Alt Urgell a fait effectuer à ses frais une étude géologique sur les décharges, sur leur impact écologique et sur les dangers pour leur environnement. Il a pris des mesures réglementaires.

Évidemment, l'amélioration des routes facilite la circulation et la rend plus rapide. Mais en même temps elle met davantage en évidence les points noirs, elle les rend encore plus insupportables. Depuis la seconde moitié des années quatre-vingts un effort est réalisé pour les atténuer ou pour les faire disparaître. En tout cas ils sont régulièrement évoqués dans les programmes gouvernementaux et dans la presse, des études leur sont consacrées, et certains aménagements sont entrés dans la phase de réalisation. Il s'agit d'une part de la traversée des centrevilles et du stationnement et, d'autre part, des secteurs de routes menacés par des risques naturels.

Les centre-ville

Nous avons évoqué le problème de la saturation de la circulation dans les villes, en particulier à Andorra la Vella, aux Escaldes et à Engordany aux heures de pointe. Les seules solutions possibles toutes sont liées à des plans de circulation, donc à la mise en place d'itinéraires alternatifs dans l'agglomération elle-même. Cette solution se révèle difficile car l'espace est déjà souvent bâti sans qu'on y ait prévu en son temps les voies de circulation nécessaires. C'est le cas tout le long de l'avenue de Meritxell. Les quelques voies qui pourraient servir dans ce plan, par exemple à *l'obac*, sont les itinéraires que l'on propose au trafic de passage pour l'écartier du centre-ville. En outre, le coût du terrain est tellement prohibitif, surtout s'il faut détruire des immeubles, que cela interdit pour le moment tout remodelage du réseau de rues et a fortiori tout projet d'envergure. Après des retards dans sa réalisation puis dans sa mise en service une fois le gros des travaux achevé, à cause de difficultés liées à certains propriétaires et à son financement, la *Carretera de l'Obac*, permet à présent d'éviter la difficile traversée des Escaldes. Mais les deux bretelles de raccordement laissent à désirer et son trafic commence à créer des embouteillages à l'aval, sur les voies où elle aboutit.

La situation présente des difficultés à Encamp, car un seul itinéraire n'est possible à travers la ville, lui-même transformé en rue commerçante. À Sant Julià de Lòria, après quelques années où la circulation fut fluidifiée par la mise en service d'une déviation le long de la Valira, la situation s'est dégradée à nouveau. La déviation est aujourd'hui bordée d'un front d'immeubles récemment construits, avec des commerces, des services, donc avec un trafic et des besoins de stationnement propres et qui lui enlèvent l'essentiel de sa fonction première.

Ces déviations de Sant Julià de Lòria et d'Andorra la Vella-Les Escaldes, par l'*Obac*, les seuls cas où l'initiative et la prise en charge furent directement assumées par le *Consell General*. Elles furent considérées comme des questions d'intérêt général et non pas comme des problèmes internes des villes ou des paroisses. En outre, l'importance des investissements les mettait hors de portée des *Comuns* concernés, déjà

surendettés par les autres aménagements urbains, par la création des services normaux et par les infrastructures rendues indispensables par la croissance urbaine continue.

La Grella

Le risque lié à l'instabilité de tout le versant de la Grella est étudié dans le livre 4, à propos des risques naturels. Malgré son caractère latent tout au long du franchissement des gorges par la *carretera general nº3*, si le risque s'est manifesté en 1987 par un important glissement de rochers qui fit des victimes, ce fut à cause de l'exploitation inconsidérée d'une carrière. Néanmoins dans ces gorges entre Engordany et le bassin de La Massana l'élargissement de la route se heurte toujours aux deux mêmes difficultés, l'étroitesse de la vallée et l'instabilité du versant.

Il y eut d'abord la tentation d'empiéter sur le lit de la Valira. *L'aiguat* de novembre 1982 emporta une partie de la nouvelle chaussée, mal protégée, ce qui provoqua plusieurs victimes par noyade. Depuis la route a repris toute sa largeur et de solides murs la protègent. Mais que se passera-t-il sur l'autre rive? On peut aussi prévoir que le rétrécissement du lit provoquera une accélération du flot de crue dans les gorges et à leur débouché. Il y avait également la possibilité de saper le pied du versant, ce qui fut fait dans quelques secteurs pour redresser des courbes. Les *Serveis Públics* andorrans ont tiré très vite la leçon de l'éboulement de la Grella. Des travaux importants furent réalisés dans les deux années qui suivirent: un tunnel de protection, que nous avons déjà évoqué, et la fixation de tous les talus et des abrupts rocheux qui bordent la chaussée, naturels ou artificiels, par de multiples tiges d'ancre, par la projection de ciment et par la pose de filets métalliques. Nous avons vu que le percement du nouveau tunnel de Sant Antoni résolvait le problème du franchissement du passage le plus étroit des gorges de la Grella.

Le stationnement

Le stationnement est un problème permanent dans toutes les agglomérations andorranes, même les plus petites. Au départ l'espace public était très limité dans les vallées. Tout l'effort et les financements sont allés vers l'acquisition des terrains nécessaires aux services publics. Les parkings publics ont été longtemps négligés et sont très insuffisants, sans commune mesure avec la fréquentation de la Principauté. Les normes d'urbanisme n'imposèrent pas de créer systématiquement des garages dans les immeubles ni de prévoir des espaces pour les parkings extérieurs privés. L'extension de l'urbanisation, en surface et en hauteur, a donc accru les problèmes liés au manque de places de stationnement. L'accès à la Principauté se faisant uniquement par la route et les migrations pendulaires des andorrans prenant de l'ampleur, on comprend que ce

problème ait préoccupé les différents *Comuns*. Lors des périodes d'affluence de touristes et d'acheteurs, la situation devient digne d'un gag à la Raymond Devos, car la difficulté pour trouver des parkings et des garages dans le centre-ville y accroît et y ralentit la circulation, une partie des véhicules circulant dans l'attente d'un emplacement.

Les parkings publics gratuits à l'air libre devenant insuffisants (et utilisés dès le matin ou en permanence par des véhicules andorrans), toutes les paroisses se sont orientées vers la création de parkings verticaux publics et payants. Certains sont achevés, à Andorra la Vella ou à En-camp, d'autres sont en cours de construction ou en projet. La question essentielle fut leur financement qui dépassait les possibilités de financement de la plupart des paroisses.

Comme pour les *camps de neu*, le gouvernement, sur décision du *Consell General*, avança l'argent et prit à sa charge une partie des intérêts. En 1991, lors de la négociation sur la répartition des revenus de l'État entre les paroisses et le gouvernement, ces deux lignes budgétaires concentraient la plus grande partie de la dette des paroisses. Avec l'accord de répartition qui octroie 30% des recettes aux paroisses, ces équipements passeront entièrement à l'initiative et à la charge des *Comuns*. Ayant désormais des ressources importantes, il est probable que tous les projets de parkings verticaux seront réalisés et que d'autres verront le jour.

Les avalanches d'Arcalís et de Soldeu

Les axes principaux ont peu de secteurs avec des problèmes permanents d'avalanches⁸⁸. On les rencontre essentiellement à Canillo et à Ordino. À Canillo il s'agit de *l'allau d'Aina*⁸⁹, des petits couloirs de l'Aldosa et surtout la fameuse avalanche de Soldeu. À Ordino c'est le tronçon en amont del Serrat, jusqu'à la station d'Arcalís, où la route est peu sûre dans certaines conditions d'enneigement et lors des redoux de printemps. Sur la carte précédente, page 148 nous avons indiqué ces emplacements pour les routes principales et leurs prolongements. À Arinsal il s'agit des avalanches en amont du village, au parking et dans ses environs, et du couloir du Cubil. À Meritxell-Rep et à Arans-La Cortinada il s'agit de couloirs qui fonctionnent peu souvent jusqu'à la vallée, mais qui peuvent très exceptionnellement arriver jusqu'à la route. Ailleurs les routes principales sont assez sûres.

Les avalanches de la route qui mène del Serrat à Arcalís sont un problème

⁸⁸ - L'étude des avalanches fait l'objet d'un chapitre du livre 4: une carte page 31 recense les points où les routes, les infrastructures et les constructions sont actuellement menacées par les avalanches en Andorre.

⁸⁹ - Livre 1, vue d'ensemble des *solans* de Canillo, avec *l'allau d'Aina* sur la droite et, livre 4,

nouveau car cette route n'a été ouverte à la circulation en hiver que depuis 1986, c'est-à-dire depuis que fonctionne la station d'Ordino-Arcalís. Auparavant, lors des premières chutes de neige importantes en novembre ou en décembre, ou bien lorsque descendait une des avalanches d'Encodina, on coupait la route après El Serrat pour tout l'hiver⁹⁰. Depuis les conditions n'ont pas changé mais la route est ouverte et déneigée tout l'hiver pour permettre l'accès à la station⁹¹. Une nouvelle route en *obac* entre la Jaça del Castellar et la station permet d'éviter la Solana très dangereuse, mais il y a toujours les secteurs de Les Allaus et de Laverdú.

La menace est permanente à Soldeu, depuis la création de la station du Pas de la Casa-Grau Roig et depuis l'ouverture hivernale du Port d'Envalira, donc depuis la fin des années cinquante. Les études ont commencé d'ailleurs à ce moment là, mais, malgré l'installation récente de pare-avalanches et l'élargissement de la route, aucune solution réelle n'a été mise en place⁹². L'avalanche de Soldeu est encore descendue au printemps 1991⁹³.

Le franchissement hivernal du Port d'Envalira

Depuis la création de la route à la fin du siècle dernier, ce fut toujours un problème à résoudre. Pendant un demi-siècle la solution fut de laisser le col fermé tout l'hiver à partir des premières neiges. Au printemps la route était rouverte et, éventuellement, on faisait procéder au déblaiement manuel de la chaussée en cas de *nevada* tardive.

Depuis les années soixante le *port* est ouvert tout l'hiver. Le déneigement fut d'abord assuré par les services français des Ponts et Chaussées qui s'occupaient du Coll del Pimorent et de l'accès à l'Hospitalet, puis par des services andorrans. Mais, à chaque chute de neige importante ou à chaque tempête de vent, le *port* est fermé et des congères et des corniches se forment, rendant ensuite plus difficile l'ouverture et la circulation. Le risque d'avalanche y existe aussi, bien qu'il ne se soit pas manifesté souvent. Or, le développement du ski en Andorre et les relations commerciales avec la France imposent une ouverture permanente de cet axe en hiver, qui obligent parfois de jouer avec le risque.

photographie centrée sur ce versant avalancheux.

⁹⁰ - Voir le livre 4.

⁹¹ - Ce problème est évoqué à propos de l'étude de la station d'Ordino-Arcalís, chapitre 3 de ce livre, points : Les stations de ski récentes et Les risques naturels.

⁹² - Ce point est évoqué dans le livre 4, dans la typologie des avalanches.

⁹³ - id., photographies pages 35 et 45.

L'élargissement de la route, son dédoublement dans les derniers lacets du versant Pas de la Casa et, en 1990, l'installation de filets et de râteliers près du col, ont limité, voire éliminé le risque d'avalanche. Mais le franchissement de ce col situé à 2.408 mètres d'altitude reste difficile et hasardeux une partie de l'hiver.

Les postes douaniers

Les deux postes douaniers, de part et d'autre de l'An-dorre posent des problèmes semblables. Ce sont les files d'attente dues aux contrôles des douanes et des polices françaises et espagnoles. Ces contrôles sont plus ou moins systématiques, mais, compte tenu de l'affluence des véhicules certains jours, un simple examen de la carte d'identité ou même le passage des voitures au pas devant les fonctionnaires français ou espagnols suffisent à créer des files spectaculaires avec des heures d'attente.

Les douanes et police andorraines ne contrôlent jamais les véhicules particuliers ni les autocars. Seuls les camions et les véhicules qui importent des marchandises sont contrôlés: ce sont les conducteurs qui doivent spontanément se garer et se rendre dans les bureaux des services compétents.

Jusqu'en 1991 les contrôles n'étaient pas systématiques à la frontière française. Un véhicule était contrôlé de temps en temps, le plus souvent sans examen du coffre et des bagages (une question des douaniers et une simple réponse du conducteur), ce qui facilitait le passage de la frontière les jours normaux. Il est vrai qu'il y a plus loin des contrôles dans le territoire français, avec des postes de douane volante à l'Hospitalet, dans la vallée de l'Ariège, en Cerdagne et même en Conflent. La circulation y est d'une plus grande fluidité pour cette raison mais aussi parce que le nombre de véhicules y est habituellement inférieur à celui de la frontière espagnole. C'est pendant les jours d'affluence des acheteurs français au Pas de la Casa ou à Andorra la Vella, les week-end ou les fêtes de l'été, que les files sont les plus longues, pouvant atteindre plusieurs kilomètres, avec quelques records historiques jusqu'à la Croisade ou à l'Hospitalet, avec le folklore attendu et toujours renouvelé des moteurs qui rendent l'âme dans cette montée terrible ou des pannes d'essence de ceux qui comptaient faire le plein aux stations-services du Port d'Envalira.

Plus que par le nombre de véhicules, il s'agissait de files provoquées par une tactique de dissuasion délibérée des services français. En effet, le commerce avec l'Andorre est bénéficiaire pour la France puisque nous avons vu que la plus grande partie des approvisionnements vient du nord alors que les acheteurs les plus nombreux viennent du sud. Notons en passant que c'est pour cette même raison que les contrôles sont plus tatillons à La Farga de Moles. Avant 1991, plus que d'un blocage ou d'une

limitation de la tolérance, qui se serait accompagnée d'une attitude semblable à la douane espagnole qui n'en demandait pas tant pour sévir, il s'agissait de limiter le nombre des habitants des régions voisines qui profitaient des congés pour venir faire de plein de produits et d'essence en Andorre.

Les services douaniers espagnols continuent à effectuer des contrôles systématiques de tous les véhicules à leur frontière, au moins pour la forme. L'ancienne douane était située il y a une dizaine d'années encore à dix kilomètres de la frontière, à l'entrée de La Seu d'Urgell, ce qui provoquait des embouteillages qui portaient préjudice à cette ville et aux habitants de la vallée en amont. La nouvelle douane espagnole fut construite à La Farga de Moles, sur la frontière même. Depuis, il suffisait d'un contrôle tatillon ou simplement lent lors du retour des acheteurs pour reporter le collapse en Andorre, certains jours jusqu'à Sant Julià de Lòria.

Évidemment, l'application des accords signés avec la Communauté Européenne à partir de juillet 1991 et l'ouverture du tunnel d'Envalira, si elle est réalisée, changeront ce scénario. En particulier, l'ouverture du tunnel et de la route de la Solana séparera les flux allant vers le Pas de la Casa et vers l'Andorre. Elle reportera le contrôle douanier et les éventuels embouteillages à l'Hospitalet et à la sortie du tunnel du Pimorent.

2.4 - L'axe pyrénéen Barcelone-Toulouse

Le désenclavement toujours nécessaire; les tunnels et les nouveaux accès

L'ouverture de nouveaux accès vers la France et vers la Catalogne est un souci permanent chez les responsables andorrans, pour diverses raisons. De nouvelles routes transfrontalières désenclaveraient la Principauté et permettraient de disposer d'itinéraires de secours en cas de catastrophe naturelle ou de problèmes sur le seul axe routier qui relie l'Andorre à l'extérieur. Ils permettraient aussi un accroissement et une diversification de la fréquentation. Enfin et surtout ils favoriseraient le développement touristique et urbain de la vallée desservie, ce que voient toujours d'un très bon œil les propriétaires des *bordes* et des champs des secteurs traversés ainsi que les paroisses concernées. Comme il y a presque un projet par paroisse, il n'est pas étrange qu'il y ait un consensus sur cette question, au nom évidemment de l'intérêt supérieur de l'Andorre.

Sur une promesse du Coprince de Gaulle, le *Consell General* s'est lancé dans la construction de la route d'Arcalís et a ouvert sa part du tunnel routier sous le Port de Rat, dans la paroisse d'Ordino, la plus enclavée de toute l'Andorre. Puis le Général de

Gaulle s'est retiré des affaires et la France n'a jamais réalisé sa part, c'est-à-dire une route par le Vic de Sòç jusqu'à la frontière andorrane, et son tronçon de tunnel.

Sur La Massana le projet - presque résolu - concerne la liaison avec la *comarca* catalane du Pallars, par les villages d'Alins et de Tor. Nous avons vu qu'une route relie Pal au Coll de la Botella puis, à travers Setúria, au Port de Cabús, à la frontière hispano-andorrane. Au-delà la liaison existe car une piste forestière descend vers les villages du Pallars. Des véhicules tout-terrain et des motos l'empruntent chaque été, pour le plaisir de la promenade autant que pour faire fi des postes douaniers, puisque cette piste n'est pas surveillée. Le 29 septembre 1980, le Consell General s'est déclaré en faveur de cette liaison⁹⁴. En 1987 et 1988 des études de faisabilité ont été réalisées à la demande de la *Diputació* de Lleida, afin d'aménager cet itinéraire et réaliser une route touristique. Avec la construction ou l'amélioration de 24 kilomètres de route il serait possible d'aller de Tor et d'Alins en Andorre. Les villages du Pallars demandent cette ouverture avec autant d'insistance que les andorrans et, bien que précaire, l'itinéraire existe déjà. Elle devrait donc se faire bientôt. Le projet prévoit trois tunnels artificiels où, pour éviter le traumatisme paysager d'une grande tranchée, la route sera protégée par une voûte que l'on recouvrira ensuite de déblais pour reconstituer le profil initial du versant. Le premier tronçon serait celui qui relierait Tor et Alins, deux villages dans des vallées voisines encore sans communication entre elles, puis on passerait à la liaison avec l'Andorre.

Il existe un projet de tunnel entre les Pessons, à partir de Grau Roig et de la *carretera general* n°2 vers la Vall de la Llosa, qui aboutit à Martinet en Cerdagne. Présenté en 1986 avec une étude géologique et un dossier technique, un autre projet prévoit un tunnel entre la même région d'Andorre et Meranges en Cerdagne, près de Puigcerdà, donc en liaison directe avec le tunnel du Cadí. Mais aucun de ces projets n'a été retenu jusqu'à présent. Il en existe d'autres, moins élaborés, vers la France à partir des vallées du nord.

Deux autres liaisons routières peuvent voir le jour à moyen terme dont une, par la vallée du Madriu, aurait des conséquences écologiques graves puisqu'elle ouvrirait la seule vallée andorrane encore vierge, donc un des rares endroits où il est encore possible de créer un parc naturel. La première existe déjà, puisque la route de la Rabassa, à Sant Julià de Lòria, franchit la frontière par la Collada de Pimes et par Caborreu. De là une piste forestière descend vers les villages de l'Alt Urgell. C'est un ancien (et actuel) itinéraire de contrebande, emprunté souvent par des jeeps dont les passagers s'offrent

⁹⁴ - Le texte de l'*Acord* est le suivant: "Així mateix, i considerant de gran importància des diferents connexions d'Andorra amb els països veïns, s'acorda també portar a terme les gestions que siguin precises per a insistir, prop de les autoritats o organismes espanyols competents, en relació a la comunicació d'Espanya amb Andorra mitjançant la carretera del Port de Cabús."

l'émotion d'une ballade transfrontalière en toute liberté. Dans la vallée du Madriu, sous la pression des propriétaires des *bordes* de Ràmio et d'Entremesaigües et avec le support à peine voilé du *Comú* des Escaldes-Engordany, il fut question en 1992 d'ouvrir une route des Escaldes à Ràmio. Les associations écologiques andorranes s'y sont opposées vigoureusement. La transaction pourrait être l'élargissement du chemin actuel. Si cela se faisait, ce serait le premier pas d'un engrenage qui amènerait la route à Ràmio et plus tard vers la haute vallée du Madriu. A partir de là on peut penser que les paroisses d'Andorra la Vella et des Escaldes-Engordany pousseront à la roue pour avoir une liaison avec la Vall de la Llosa, par le Madriu et par le Port de Vall Civera.

Les projets avortés: train et aéroport

Une des premières demandes de concessions, à la fin du XIX^e siècle, proposait la réalisation d'une voie ferrée entre La Seu d'Urgell et Andorra la Vella. Elle n'aboutit pas et les concessions de 1929 à FHASA avec la contrepartie de la création du réseau routier enterrèrent définitivement le projet de voie ferrée, vers la France (le chemin de fer passe près de l'Andorre, dans la vallée de l'Ariège) ou vers l'Espagne. En effet le désenclavement était fait, l'Andorre n'avait plus rien à concéder en contrepartie et le trafic ne justifiait pas le financement d'une ligne par des capitaux privés.

Malgré tout ce projet ressort de temps en temps à la lumière. Par exemple, à la Commission de Travail des Pyré-nées, en juillet 1986, le projet de liaison ferroviaire L'Hospitalet-Andorra la Vella-La Seu d'Urgell était à l'ordre du jour à la demande du Síndic d'Andorre. C'était utopique, car il aurait fallu construire une autre ligne entre La Seu d'Urgell et Puigcerdà. Or la RENFE espagnole tout comme la SNCF française ont essayé récemment de fermer la ligne transpyrénenne qui passe par l'Ariège et par le Ter. On les voit mal créer de nouvelles lignes pour faire plaisir à l'Andorre.

Mais un projet plus sérieux avait été présenté en 1981. Il s'agissait d'un train monorail surélevé, à traction électrique, qui devait relier La Seu d'Urgell à Andorra la Vella, soit une ligne de vingt-cinq kilomètres. Cette liaison devait desservir l'aéroport de La Seu, qui allait ouvrir, et décongestionner l'axe routier vers l'Andorre. La construction de la ligne, qui devait suivre la Valira, et son exploitation étaient confiées à des capitaux andorrans et espagnols. Ce projet de liaison était réalisable et pouvait être rentable, mais il fut définitivement abandonné lorsque fut décidé l'élargissement de la route, qui prenait tout l'espace disponible et qui rabattait les perspectives d'exploitation.

L'aéroport de La Seu d'Urgell, baptisé Andorra-Urgellet, fut terminé en moins de deux ans et vit atterrir son premier avion en novembre 1980. Sous l'impulsion de Josep

Betriu, il fut réalisé par l'entreprise privée DAAUSA⁹⁵ qui y investit deux milliards de *pessetes*. Sa situation était assez originale puisqu'il occupait le sommet d'une longue butte à deux kilomètres de la ville. Il était conçu davantage pour la desserte de l'Andorre que pour l'Alt Urgell. Évidemment, il fallait aussi prévoir une liaison terrestre directe vers l'Andorre, sans laquelle l'exploitation pouvait être difficile.

Au départ le *Consell General* ne s'intéressa guère au projet, probablement par prudence budgétaire face à un investissement privé hors des frontières, malgré l'intervention en 1979 de la *Unió Hotelera* des Vallées. En 1980 les compagnies françaises Uni-Air-International et Transair-France avaient proposé une liaison entre Toulouse et l'aéroport d'Andorra-Urgellet, avec l'intention sous-jacente de vendre ou de louer les avions dont elles étaient concessionnaires. En mars 1981 une délégation andorrane se déplaça à Madrid afin de négocier le classement de cet aéroport comme international, avec une douane et des franchises, mais cela n'eut pas de suites.

L'inauguration officielle eut lieu le 12 août 1982, avec une ligne aérienne quotidienne Barcelona-La Seu d'Urgell desservie par la compagnie Aviaco. Trois vols par jour étaient prévus avec des avions Fokker de 44 places. Deux accords furent signés entre Aviaco et la Generalitat de Catalogne d'une part et avec le gouvernement andorran d'autre part, afin de répartir la caution bancaire préalable à la mise en service de l'aéroport. Il s'agissait de couvrir une partie du déficit prévisible dans le remplissage des vols. Mais l'exploitation fut plus déficitaire que prévu. Un projet de liaison avec Toulouse fut avancé en 1983 par la compagnie française Uni-Air et n'aboutit pas car il demandait une caution du gouvernement andorran et de la région Midi-Pyrénées semblable à celle qu'avait obtenue Aviaco. Après des pourparlers avec la Generalitat afin de lui vendre la société et les installations, l'aéroport fut fermé après un an d'exploitation. Il n'a jamais été réouvert.

En 1989, sous le gouvernement de Josep Pintat, il a été à nouveau question de réouvrir l'aéroport de La Seu d'Urgell, avec une participation financière andorrane. Mais un nouveau projet avait été mûri entre temps. Il fut annoncé par le *Conseller de Turisme i Esports* du gouvernement andorran en juin 1986: construction d'une piste de quatre kilomètres de longueur sur les hauteurs de La Rabassa à Sant Julià de Lòria, à 2.000 mètres d'altitude. Ce devait être un aéroport international, avec des lignes vers Barcelone et vers Toulouse. Le projet refit surface en 1989 et fut mis en balance avec la réouverture de l'aéroport d'Andorra-Urgellet. Le coût maximum fut évalué à dix milliards de *pessetes*, selon des déclarations du chef du gouvernement.

La réalisation de l'aéroport de La Rabassa se heurta à deux difficultés principales, outre le coût de l'opération et l'impact écologique, qui ne semble avoir pesé

⁹⁵ - DAAUSA = *Desenvolupament Aèri Andorra Urgellet Societat Anònima*.

guère dans la balance. Tout d'abord il y avait un vide légal en Andorre quant au contrôle de son propre espace aérien. Le gouvernement et le *Consell General* ne peuvent légiférer ni participer aux organismes internationaux car la compétence appartient aux Coprinces et en leur nom aux *Veguers*. Dans l'attente d'une nouvelle réforme institutionnelle ou d'une constitution il y a donc un blocage juridique. Il a des répercussions à l'extérieur puisque le survol de l'Andorre par les couloirs attribués aux lignes internationales n'est pas permis et que tout accès à la Principauté par hélicoptère est soumis à l'autorisation préalable des deux *Veguers* français et épiscopal⁹⁶.

Le gouvernement qui succéda demanda à la compagnie aérienne Suiss-Air une étude technique avec des simulations afin d'évaluer le risque lors des atterrissages en Andorre à cette altitude; les conclusions n'étaient pas favorables. Dans cette affaire il semble qu'il y ait une opposition d'intérêts entre la paroisse de Sant Julià de Lòria et les autres paroisses, de même qu'il y a des oppositions entre Canillo et le reste de la Principauté à propos du tunnel d'Envalira. Le projet de La Rabassa pourrait être ramené à un héliport.

L'axe Barcelone-Toulouse

L'économie de la Catalogne est orientée à la fois vers le marché espagnol et vers le marché européen. Pour elle l'amélioration des communications est une question vitale. Or l'essentiel du trafic est concentré vers la côte et vers l'a-xé routier et autoroutier du Pertús. Les autres axes transfrontaliers comptent moins: Coll d'Ares, Puigcerdà, Vall d'Aran. Les communications vers l'intérieur de la péninsule passent par Lleida, à partir de Barcelone et de Martorell pour la route nationale, et plus au sud pour l'autoroute, entre Vilafranca del Penedès et Tarragona. Il y a quinze ans la Catalogne intérieure et la Catalogne pyrénéenne n'avaient encore que de mauvaises routes, qui aboutissaient parfois à un cul-de-sac, comme la route qui remontait la vallée du Llobregat après la ville de Berga. La crise industrielle frappait les vallées intérieures, très orientées jusque-là vers le textile, et demandait un traitement spécifique avec, entre autres mesures, un désenclavement routier. Le franchissement hivernal de la Collada de Toses, à 1800 mètres d'altitude, rendait aléatoires les relations avec la Cerdagne.

Après trois ans de pré-autonomie et l'approbation de l'*Estatut de Catalunya* par

⁹⁶ - Dans le livre 4, consacré aux risques naturels, à propos des vols d'hélicoptère que nous avons effectués pour réaliser des couvertures photographiques, nous évoquons les difficultés que nous avons rencontrées et l'imbroglio juridique au milieu duquel nous nous sommes trouvé, entre le *Consell General* qui demandait l'étude, le Préfet des Pyrénées-Orientales, *Delegat Permanent* du Coprince français, qui mobilisait l'hélicoptère de la Protection Civile, et le *Veguer* français qui devait autoriser le survol et qui n'était pas au courant.

les *Cortes* madrilènes et par un référendum en Catalogne, un gouvernement et des institutions autonomiques, la *Generalitat*, sont mis en place en mars 1980. Entre autres attributions, le statut d'autonomie donne à la *Generalitat* des compétences exclusives sur les transports et sur les voies de communications intérieures, sur l'agriculture, sur l'économie (en relation avec le plan général) et sur l'aménagement du territoire. Dans ce cadre le *PDR de Catalunya*⁹⁷, programme de développement régional, est présenté et approuvé en juin 1985. Il analyse la situation et il définit des orientations et des priorités. Il guidera la politique économique et territoriale de la *Generalitat* jusqu'à aujourd'hui. Le recul de deux législatures montre qu'il a été suivi de très près, ce qui ne semblait pas évident à beaucoup au départ, compte tenu de l'ambition de certains choix.

En matière d'infrastructures routières il définit les grands axes de communication de la Catalogne. Un *Pla de Carreteres de Catalunya* avait déjà été élaboré. Il est repris afin de concentrer l'effort dans deux directions: le désenclavement des zones marginalisées et l'amélioration de la circulation dans les aires congestionnées, c'est-à-dire l'agglomération barcelonaise et dans sa zone d'influence immédiate. En dehors des améliorations locales (points noirs, déviations, routes secondaires, etc.), plutôt que d'un saupoudrage sur tout le territoire ou d'une amélioration générale du confort de l'ensemble des chaussées pour contenir l'électeur, il choisit de favoriser des axes prioritaires qui désenclaveront par leur présence les *comarques* traversées, même si les routes secondaires ne voient pas de grands changements. Dès le départ les intentions sont claires: ces infrastructures "*per una part incideixen com accions de desenvolupament de les zones de l'interior i de muntanya i per altra part estan destinades a facilitar la comunicació de Catalunya a través de les seves zones de tradició industrial i amb les comarques fronteres del sud de França*"⁹⁸.

En ce qui concerne la politique de désenclavement, quatre axes principaux sont alors définis, qui ont effectivement concentré les crédits depuis sept ans. Leur amélioration est déjà très sensible et l'un d'eux, l'axe du Llobregat, fut terminé en 1992 avec la mise en service de la dernière déviation; ils transforment la géographie de la Catalogne. Le programme portait sur deux axes ouest-est, l'*Eix Transversal* de Lleida à Girona et à la côte par les villes de l'intérieur, Balaguer, Manresa, Vic, et l'*Eix Pirinenc* sur lequel certaines routes étaient à ouvrir ou à améliorer considérablement, depuis la Vall d'Aran et le Pallars à Figueres, en passant par la Seu d'Urgell, la Cerdagne, Ripoll et Olot. Ces axes transversaux profitent de certains secteurs améliorés dans le cadre des deux axes sud-nord, qui partaient tous deux de Barcelone pour aboutir en Cerdagne: l'*Eix Barcelona-Ripoll-Puigcerdà*, c'est-à-dire la route nationale alors en service, et l'*Eix*

⁹⁷ - *El PDR de Catalunya*, Generalitat de Catalunya, Departament d'Economia i Finances, Barcelone, 1985, 47p., 24cm.

⁹⁸ - *El PDR de Catalunya*, p.44.

del Riu Llobregat.

L'axe du Riu Llobregat était la priorité des priorités. Cette vallée était sans communications avec la Cerdagne et avec la France. Or elle connaissait une grave crise industrielle et elle débouchait directement dans l'aire barcelonaise. Dans sa vallée moyenne la ville de Manresa se développait mais elle était mal reliée à la capitale. L'axe du Llobregat pouvait ancrer davantage Manresa au grand Barcelone, ce qui fut fait avec une autoroute; il pouvait servir d'exutoire de la métropole catalane vers les Pyrénées. En prime, il y avait les relations avec la France. La région Midi-Pyrénées y avait tout intérêt car, à elle seule, elle pouvait difficilement faire basculer les investissements de l'État français vers la partie ariégeoise de cet axe. L'axe du Llobregat fut classé en premier.

Il était ainsi défini: "*La potenciació d'aquest eix vertical de Catalunya permetrà millorar la comunicació entre Barcelona i França per Manresa i Berga. Amb la possible construcció del túnel del Pimorent, l'enllaç entre Barcelona i Tolosa seria una via ràpida de connexió entre Catalunya i França. Al mateix temps, aquest eix permetrà l'increment de les comunicacions, tant entre les comarques catalanes afectades (Berguedà, Cerdanya i Bages) com entre les esmentades i les regions franceses del Pirineu Oriental (Alta Arieja)*"⁹⁹. L'Andorre n'était pas citée dans cette géostratégie de développement, mais cet axe devait passer à sa porte.

Le premier pas, commencé sous la première législature catalane, donc avant même la préparation du PDR, fut la création de la liaison Berga-Puigcerdà. Devant l'impossibilité d'utiliser un col, la Serra del Cadí et son prolongement la Serra del Moixeró formant une barrière continue, cela impliquait le percement d'un tunnel. Côté sud une route fut ouverte de Bagà à son entrée; le péage, l'aire de service et les moyens techniques d'entretien et d'intervention étaient du côté cérdan, où il y avait plus d'espace. Au nord, deux bretelles amènent l'une à Bellver, et au-delà à La Seu d'Urgell et en Andorre, et l'autre à Alp. À partir de là on pouvait rejoindre Puigcerdà et la haute Cerdagne. L'ensemble de la concession était de 23 kilomètres, dont cinq pour le tunnel lui-même, situé à 1239 mètres pour son point le plus haut, versant cérdan. Il fut percé entre 1983 et 1984 et ses caractéristiques sont classiques¹⁰⁰. Son originalité vient peut-

⁹⁹ - id., p.44.

¹⁰⁰ - Le tunnel du Cadí (qui passe en réalité sous la Serra del Moixeró et non pas sous la Serra del Cadí, mais le nom et l'image comptent beaucoup pour la commercialisation!) a 4.998m de longueur et 10,5m de largeur utile. Sur la moitié de sa longueur, côté sud, il est doublé par un second tunnel de service. La voûte n'est ni doublée ni bétonnée. Des ancrages la consolident, ainsi que des couches de filets métalliques fixées par des projections de ciment. Il n'y a pas d'espace réservé pour l'évacuation des gaz et pour l'aération, et les tubes et les réseaux ne passent pas en plafond afin d'abaisser le coût de réalisation et de laisser le plus d'espace possible pour éviter les turbulences dues au passage ou au croisement des gros

être de sa technique de consolidation, plus économique que pour d'autres tunnels. Il est exploité par une société privée, Túnel del Cadí CESA¹⁰¹. Afin d'amortir rapidement cet investissement important qu'elle avait entièrement supporté, elle fixa des péages assez élevés, ce dont se plaignent encore les usagers des *comarques* voisines.

L'exploitation du tunnel du Cadí connut un démarrage difficile. Elle ne deviendra bénéficiaire qu'au bout de huit ans. Cela s'explique par plusieurs raisons. Ce projet volontariste impulsé par la *Generalitat* anticipait sur l'amélioration des liaisons qui menaient de part et d'autre au tunnel. En 1984 l'axe du Llobregat lui-même était une suite de points noirs dans les traversées de villes et des villages. L'autoroute de Manresa et, à la sortie de Barcelone, le tunnel de Vallvidrera n'étaient pas ouverts. Les rectifications de tracé et des déviations furent toutes réalisées mais ces travaux s'échelonnèrent sur huit ans. De même, l'amélioration de la route vers La Seu d'Urgell tarda plusieurs années et l'ouverture vers la France manque encore en 1992. Dans ces conditions on comprend que le péage élevé fut un blocage supplémentaire, qui limita aussi l'usage du tunnel par les habitants des régions qu'il mettait en contact.

Tout cela a contribué à situer le trafic en dessous des prévisions pendant plusieurs années, d'autant qu'il fallait créer de nouvelles habitudes chez les usagers barcelonais, qui n'empruntaient jamais cet itinéraire pour aller en Cerdagne ou en Andorre. La progression fut cependant constante, le trafic passant d'une moyenne de 2.000 véhicules par jour en 1985 à 4.000 en 1989. Le seuil de rentabilité de 5.000 véhicules par jour a été atteint en 1992, avec des pointes de 7.000 véhicules en juillet dès 1990 ainsi qu'en février 1992. Le creux est toujours au printemps.

Parallèlement, entre 1987 et 1990, le MOPU¹⁰² espagnol améliora la liaison Puigcerdà-La Seu d'Urgell dans le cadre du *Pla de Carreteres* (axe transversal pyrénéen). La route fut élargie, les courbes améliorées, les passages difficiles ou tortueux rectifiés avec de nouveaux tracés et six tunnels. Cette amélioration, ainsi que celle de l'axe du Llobregat où les obstacles disparaissaient les uns après les autres, rapprocha Barcelone de la Cerdagne et de l'Andorre, si bien qu'aujourd'hui, faute d'une bonne liaison avec la vallée de l'Ariège, c'est l'Andorre qui bénéficie le plus du percement du tunnel du Cadí. En effet la majeure partie de son transit est à destination

véhicules. La ventilation, à même le plafond, utilise des turbines d'avions.

¹⁰¹ - *Túnel del Cadí Concesionaria del Estado Societat Anonima*, dont le siège social est à Barcelone.

¹⁰² - *Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo*. En matière d'infrastructures routières et ferroviaires les compétences sont réparties. Les axes principaux, qui relient les communautés entre elles ou avec l'étranger (donc la route vers Puigcerdà et la France, le réseau ferroviaire général ou le TGV) sont compétence de l'état, alors que les liaisons internes (donc l'axe du Llobregat et les autres liaisons) sont de la compétence des communautés autonomes.

de la Principauté. Une enquête¹⁰³ réalisée en 1991 révèle que 60% des personnes qui empruntent le tunnel du Cadí déclarent se rendre en Andorre. En hiver les destinations s'équilibrent car beaucoup de skieurs catalans vont vers les stations des deux parties de la Cerdagne.

Dès 1984 il y devenait nécessaire d'améliorer en France la liaison par l'Ariège, avec une route rapide à deux voies, afin de consolider au profit de la région Midi-Pyrénées cette ouverture vers la Catalogne. Il devenait aussi nécessaire d'améliorer la liaison transversale vers Perpignan par la vallée de la Tet, ne serait-ce que pour maintenir et pour élargir l'aire d'influence de Perpignan et pour éviter un basculement de la Cerdagne française vers la Catalogne.

Sous cet angle d'approche on put observer deux attitudes très contrastées entre les élus de l'Ariège et ceux de la Catalogne Nord. Les premiers, fermement soutenus par les responsables de la région Midi-Pyrénées, toutes tendances politiques confondues, impulsèrent le projet de tunnel du Pimorent, cherchèrent les financements et multiplièrent les interventions. À l'inverse, ce projet ne fut que très mollement soutenu au départ depuis Perpignan ou Montpellier car, selon des commentaires et des déclarations diverses, entre autres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan dont le président était pourtant le député du Conflent et de la Cerdagne, on y voyait une concurrence avec l'axe méditerranéen qui semblait prioritaire. Les élus locaux du Conflent ne bougèrent pas non plus, ni pour la liaison Barcelone-Toulouse, ni pour l'amélioration corrélative de la liaison Prades-Puigcerdà qui pourrait leur permettre de bénéficier aussi de cet axe nouveau. Seuls les élus de la haute Cerdagne firent bloc avec ceux de l'Ariège et de la Catalogne pour éliminer les réticences: politiquement, sous la forme d'un lobby, l'axe nord-sud existait avant même le percement du tunnel du Pimorent. Le retard pris pour le commencement des travaux est probablement autant dû à ces questions qu'aux difficultés pour boucler les financements, les deux étant liés dans la pratique.

Les relations au sein de la Communauté de Travail des Pyrénées, qui s'établirent à ce moment-là entre les régions frontalières espagnoles et françaises et l'Andorre, ainsi que les premières réunions entre les présidents de la Catalogne et des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon au sein de la structure encore informelle de l'Eurorégion contribuèrent aussi à imposer l'axe Barcelone-Toulouse. En effet ces deux groupes de pression transfrontaliers définirent dès le départ l'amélioration des communications comme leur objectif principal. Pour l'est des Pyrénées, il s'agissait d'un axe intérieur par la Vall d'Aran et la vallée de la Garonne, de l'axe Llobregat-Cerdagne-

¹⁰³ - Enquête publiée par le ministère de *Política territorial i Obres Públiques* de la Generalitat de Catalogne dans sa revue *Espais*, et citée par le *Diari d'Andorra* du 18/07/1991 sous le titre "Andorra és el principal client del túnel del Cadí".

Ariège, avec les tunnels du Cadí et du Pimorent, et du renforcement de l'axe côtier par le prolongement de la ligne TGV Méditerranée jusqu'à Barcelone.

C'est le percement du tunnel du Cadí et la décision d'améliorer l'axe du Llobregat qui donnèrent l'impulsion à la réalisation du tunnel sous le col du Pimorent. Le projet existait depuis longtemps, mais les études concrètes n'avaient pas été faites.

Sur ce point nous divergeons complètement de l'analyse faite par F. Guiraud dans son article "Circulation et environnement en Andorre: un défi à l'aménagement transfrontalier" (*RGPO*, avril-juin 1991, 187-200). Si la partie concernant le tunnel d'Envalira est bonne, bien que trop étroitement liée aux documents diffusés par le gouvernement andorran (par exemple le percement annoncé en mars 1992 ne s'est pas fait et, un an après, le financement n'est pas encore décidé), ainsi que celle qui analyse les flux généraux transpyrénéens, elle attribue la création de l'axe routier nord-sud aux accords DATAR-MOPU signés en 1985 et à la volonté des États espagnols et français. Ce n'est pas contestable sur le plan juridique puisque cette liaison est de la compétence des États: elle ne peut être faite sans leur accord.

Mais la réalité est toute autre, puisque c'est la décision de la *Generalitat* concernant l'axe du Llobregat et le percement du tunnel du Cadí qui mit les États devant le fait accompli. Cette réalisation se heurta dès le départ aux réticences du gouvernement espagnol, qui préférait privilégier un axe plus intérieur, par Zaragoza, afin qu'il bénéficie davantage à une communauté autonome plus enclavée que la Catalogne et par voie de conséquence à Madrid, alors que l'axe du Llobregat ne bénéficiait qu'à Barcelone et à la Catalogne, accentuant ainsi selon son point de vue les déséquilibres territoriaux espagnols. Que la Catalogne subisse les conséquences négatives de la politique de l'État ne semblait pas entrer en ligne de compte: on retrouve tous les éléments du conflit permanent Barcelone-Madrid et de deux conceptions de l'aménagement du territoire espagnol, l'une visant à renforcer la capitale et à atténuer son pathétique isolement, quoi qu'il en coûte, l'autre cherchant à renforcer l'axe de développement méditerranéen Catalogne-Pays-Valencien-Murcie-Andalousie, qui est une autre permanence historique incompatible avec la précédente.

Il n'y aura pas un seul ministre ni de représentant du gouvernement espagnol à l'inauguration du tunnel du Cadí: le journal perpignanais *L'Indépendant* le remarquait dans l'article qui rendait compte de cette inauguration, soulignant dans le titre: "Tunnel du Cadi. Une affaire catalane!" Après cette ouverture, c'est la pression des élus locaux et régionaux du côté français, en particulier ariégeois et toulousains, et la décision de la Communauté Européenne de payer la moitié du coût, qui amena le gouvernement français à décider le percement du tunnel du Pimorent. Il est vrai que la bibliographie de cet article ne comporte aucune référence de sources ou de publications provenant de Catalogne.

Le percement du tunnel du Pimorent posait peu de problèmes nouveaux car la composition géologique de la montagne et les caractéristiques probables des couches traversées étaient connues grâce au percement ancien du tunnel ferroviaire dans le même secteur. Sur intervention d'un député de l'Ariège le ministère de l'équipement décida une étude¹⁰⁴. Après la signature d'un accord DATAR-MOPU en 1985 afin d'étudier l'amélioration de l'axe Barcelone-Toulouse et de coordonner les infrastructures au passage de la frontière, le tunnel du Pimorent était inscrit en 1986 dans le plan français d'aménagement quinquennal, avec un début et une réception des travaux prévus pour 1989 et 1991.

Les travaux de reconnaissance devaient commencer aussitôt. Mais le budget ne fut bouclé qu'en 1986. Le coût total était estimé à 423 milliards de francs, dont 9 milliards pour la première phase exploratoire et le reste pour le percement¹⁰⁵. Par le biais du FEDER, la Communauté apportait 50% de la première phase et 40% du coût total. Le reste devait être apporté en trois parts par l'État français, par la société concessionnaire du péage du tunnel et par l'ensemble de la région Midi-Pyrénées et des trois départements concernés, Haute Garonne, Ariège et Pyrénées-Orientales. En 1987 le devis atteignait 500 milliards, la participation du FEDER restant inchangée. Mais les réticences venaient du gouvernement français qui ne souhaitait pas rendre prioritaire l'amélioration de la route d'accès par l'Ariège, dont le coût était supérieur à celui du percement du tunnel lui-même.

Le tunnel aura une longueur de 4,8 kilomètres, comparable à celle du tunnel du Cadí, mais son altitude sera plus élevée: 1.525m côté ariégeois, la sortie étant juste avant les lacets qui portent à la Croisade, et 1575m côté cerdan, près de la bouche sud du tunnel ferroviaire. où l'on prévoyait la plateforme de service et le péage. Les travaux commencèrent en 1990, un an plus tard que prévu, le maître d'oeuvre étant la société des Autoroutes du Sud de la France. La fin des travaux, qui devait avoir lieu en 1992, sera retardée jusqu'en 1993. Compte tenu de la subvention de la Communauté Européenne, le seuil de rentabilité est de 3.500 véhicules par jour, inférieur au seuil de 5.000 véhicules du tunnel du Cadí. Le péage prévu en 1992 était de 20 à 30 francs, soit la moitié de celui du tunnel du Cadí.

¹⁰⁴ - Sur intervention d'Augustin Bonrepos, député socialiste de l'Ariège, un des rares élus français présents à l'inauguration du tunnel du Cadí, un modeste crédit de 300.000 francs fut débloqué en 1984 pour engager les études du tunnel du Pi-morent.

¹⁰⁵ - La phase exploratoire avait un coût estimé à 8,9 milliards de francs, dont 4,4 à charge de la CEE et le reste en deux parts à charge de l'État et des collectivités locales et régionales. Le percement devait coûter 414 milliards de francs dont 160 pour la CEE, 80 pour l'État, 80 pour la région et les départements et 93 pour la société concessionnaire. Au total la participation de la CEE était de 39%, celle de l'État et des collectivités de 19% et celle de la société de 23%.

Le tunnel d'Envalira et la route de la Solana

La création d'un axe Barcelone-Toulouse constituait une grande opportunité de désenclavement pour l'Andorre, qui devait impérativement se brancher sur cette voie qui passait à la limite même de son territoire. Sans qu'elle ait à intervenir ni à participer au financement, l'ouverture par l'aval se fit avant même le creusement du tunnel du Pimorent grâce à l'amélioration de la liaison routière entre la Seu d'Urgell et l'Andorre. Elle se fit, entre autres pressions, grâce à l'impulsion du maire socialiste de La Seu qui sut convaincre le gouvernement de Madrid, car il ne voulait pas voir sa ville marginalisée. Nous avons vu que l'Andorre était la première bénéficiaire de ces aménagements catalans et espagnols. Les commerces de Sant Julià de Lòria et de l'agglomération d'Andorra-Escaldes en furent confortés, ainsi que les stations de ski des vallées de la Valira del Nord. Évidemment, toutes les paroisses ne voient plus du même œil le désenclavement de la Principauté par l'amont, avec le percement d'un tunnel sous le Port d'Envalira dont le coût sera entièrement à la charge de l'Andorre.

La décision de principe de percer un tunnel sous le Port d'Envalira fut prise par le gouvernement andorran en avril 1984, donc avant que les travaux Puigcerdà-La Seu d'Urgell que nous venons d'évoquer ne soient commencés. Le devis était alors estimé à trois milliards de *pessetes*; la solution envisagée fut celle d'une concession de vingt-cinq années à une société privée, à charge pour elle de construire le tunnel et les voies d'accès, les péages étant compris entre 150 et 600 *pessetes* par véhicule selon la saison et le type. Le 11 octobre 1985 le *Consell General* approuva le projet, dont le coût était passé à 4,5 milliards de *pessetes* entre temps, soit environ la moitié de celui du tunnel du Pimorent.

Le concours pour l'étude du tracé de la route de la Solana fut lancé en septembre 1986, alors que les premiers travaux de reconnaissance géologique commençaient¹⁰⁶. En octobre 1987, profitant du versement de la *quèstia*, le Coprince français François Mitterrand annonça l'accord de la France sur la liaison entre le tunnel du Pimorent et la route de la Solana. Ces premières actions concrètes intervenaient après que le gouvernement français ait inscrit les travaux du tunnel du Pimorent dans son plan quinquennal et que l'accord sur les financements ait été rendu public. Cela signifiait que le projet français avait atteint le point de non-retour. On observera que dès le début le projet andorran est conditionné par l'avancement du projet d'axe nord-sud, ce qui est sage, mais on a l'impression qu'il y a peu d'empressement de la part des autorités

¹⁰⁶ - Deux sociétés françaises furent chargées de l'analyse géologique (SABAD) et de la perforation d'une galerie de sondage sous le Port d'Envalira (Soletanche), le dossier technique final étant élaboré par l'entreprise Europroject-CETE et présenté au gouvernement andorran en avril 1987.

andorranes, un peu comme si, malgré l'intérêt évident pour la Principauté, elles se voyaient obligées d'accompagner un projet qui n'était pas tout à fait le leur. C'est la même attitude que nous avons notée à propos de l'aéroport de La Seu d'Urgell. Cela explique peut-être aussi les retards actuels du projet andorran.

Lorsque le schéma du tunnel d'Envalira fut présenté, sa longueur prévue était de 2,840 kilomètres, avec une bouche est à 2.050 mètres d'altitude juste avant le Pas de la Casa, au Bullidor, et une bouche ouest au croisement de Grau Roig à 2.060m. Une nouvelle route devait rejoindre la bouche ariégeoise du tunnel du Pimorent en suivant le pied des Canals del Maià puis de la Solana d'Andorra. En effet il fallait améliorer l'accès au futur tunnel, car la route d'accès au Pas de la Casa par *l'obac* est en territoire français. Son conditionnement et son déneigement ne dépendent pas de l'Andorre. Le plus simple était donc de créer un nouvel accès en territoire andorran, puisque la Solana d'Andorra s'achève précisément face à la bouche nord du tunnel du Pimorent.

Mais cette route serait soumise à un risque d'avalanche permanent pendant l'hiver et au premier printemps. Cette *solana*, comme beaucoup d'autres en Andorre, offre le paradoxe d'un déneigement plus précoce et parfois d'une fusion complète du manteau neigeux à sa base plusieurs fois par hiver, mais aussi d'être davantage soumise au risque que *l'obac*. L'étude du risque d'avalanches le long du tracé de la route de la Solana fut réalisée par Jean-François Meffre en 1987. Elle montrait un fait déjà connu¹⁰⁷ qu'elle cartographiait précisément¹⁰⁸: cette nouvelle route traversait une dizaine de couloirs d'avalanches, ce qui posait la question de sa sécurité, soit par des travaux de défense passive ou active, soit par des ouvrages de génie paravalanche¹⁰⁹.

L'intensification des contacts avec la France et l'impulsion définitive du projet sont annoncés dans le discours de programme du Chef du Gouvernement andorran, présenté devant le *Consell General* le 6 février 1990. On peut lire en page 15: "Tots

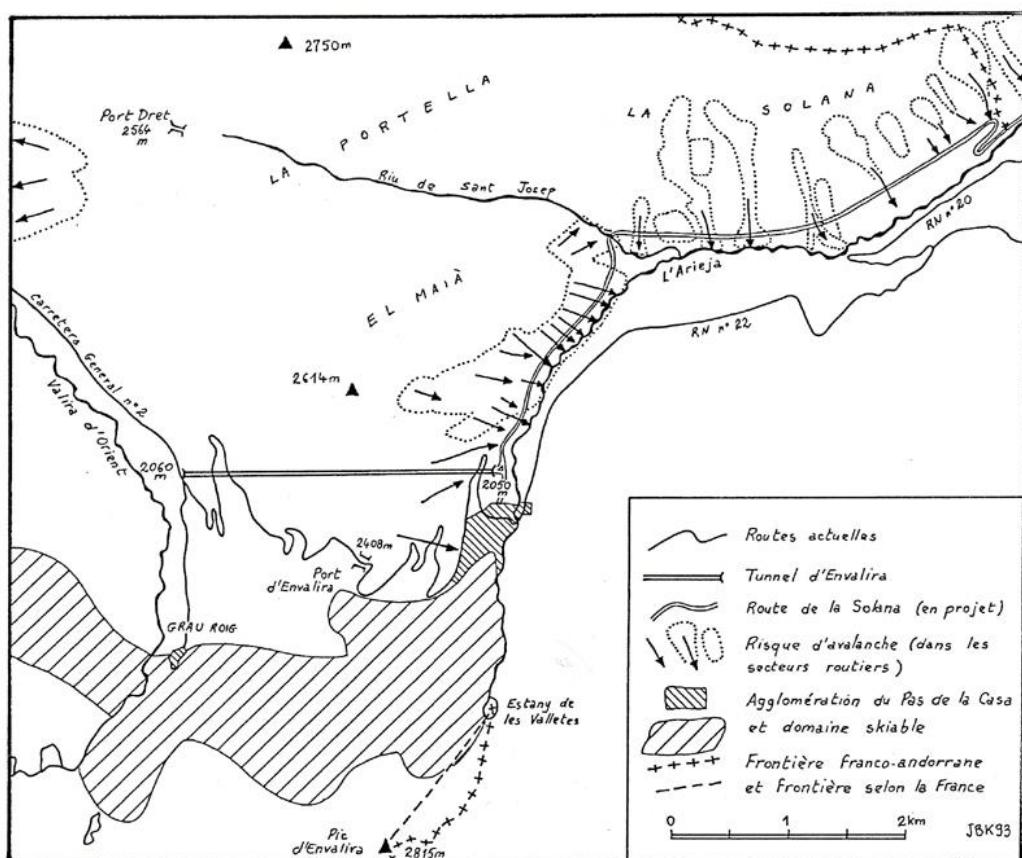
¹⁰⁷ - La cartographie du risque d'avalanches que notre groupe avait réalisée en 1980-1982 pour le compte du gouvernement andorran (carte Pas de la Casa-Grau Roig) indiquait un risque d'avalanche continu entre la confluence Ariège-Riu de Sant Josep et l'emplacement prévu pour le percement du tunnel d'Envalira.

¹⁰⁸ - Jean François Meffre: *Étude du risque d'avalanches. Projet de route de la Solana d'Andorre, Govern d'Andorra*, 1987. Les cartes d'avalanches qui accompagnent cette bonne étude sont reproduites dans le livre 5 sur les risques naturels, dans les documents annexes 421/5: Les autres études d'avalanches.

¹⁰⁹ - Ces cartes et ces conclusions de J.-F. Meffre sont en contradiction avec l'analyse de F. Guiraud (RGPSO, 1991/2, p.193) qui ignore ce risque, peut-être faute d'avoir eu accès au dossier: "Une donnée non négligeable doit tout d'abord être prise en compte. Le tracé de cette route emprunte l'adret, avantage notoire en cas de chute de neige. (...) Alors que l'ubac est, côté français, entièrement enneigé quelques jours après une tempête, la soulane est complètement déneigée. La fonte de la couche neigeuse étant donc beaucoup plus rapide cela permettra un gain de temps et une économie sur les coûts d'entretien pour les services de déneigement." En réalité c'est précisément en cas de chute de neige que le risque existe en *solana*, ainsi que lorsqu'il y a risque d'avalanche de printemps, ce qui se produit plusieurs fois par hiver en exposition sud, à cause de l'évolution plus rapide du manteau neigeux. Certes la neige tient davantage en *obac*, sur le tracé de la route actuelle, mais il n'y a aucun risque d'avalanche.

coneixem el fort impuls que s'ha donat i es dóna a l'itinerari Barcelona-Tolosa pel túnel del Cadí. Dins aquest context, el Govern francès té programat per enguany l'inici del túnel del Puymorens, obra que es preveu d'acabar l'any 1994. Andorra no es pot permetre, per tant, ajornar l'execució del túnel d'Envalira. El Govern agilitzarà les gestions pendents amb les autoritats franceses, cosa que permetrà sotmetre a la consideració d'aquesta M.I. Assemblea la corresponent proposta d'execució, finançament i explotació, amb la finalitat que Andorra no quedí, l'any 1994, aïllada de la nova i moderna xarxa de Comunicacions Pirinenques." En 1991 une nouvelle étude fut demandée par la Conselleria de Serveis Pùblics¹¹⁰. Elle fut présentée au gouvernement en juin 1992, puis soumise au Consell General, afin de prendre la décision définitive.

CARTE DE SITUATION DU TUNNEL D'ENVALIRA ET DE LA ROUTE DE LA SOLANA



¹¹⁰ - "Avantprojet de détaillé du tunnel d'Envalira et accès." Selon le Diari d'Andorra du 05/06/1992, l'étude revoit les projets antérieurs, insiste sur les critères de sécurité de la route et sur les impacts sur le milieu. Le coût n'est pas défini mais serait beaucoup plus élevé que les premières estimations.



3 - L'urbanisation

Plutôt que de réaliser une étude urbaine, notre intention est de décrire et d'analyser la croissance urbaine. Nous verrons successivement les motivations et les mécanismes, la dynamique urbaine et les étapes de la croissance selon les paroisses, avec l'impact de l'urbanisation sur le territoire et sur les paysages. Nous évoquerons aussi les aspects esthétiques des constructions, avec des styles successifs très différents les uns des autres, ce qui fait encore aujourd'hui un peu désordre. Comme il s'agit de questions de goût et de jugements de valeur, cette partie sera bien entendu plus subjective que les autres.

De tout cela, il se dégage une évidence: après une longue période caractérisée par une absence de contrôle et d'instruments administratifs, on va vers une amélioration de la situation, tant sur le plan de l'esthétique que sur ceux de la planification et de la maîtrise de l'urbanisme. Il faut cependant reconnaître que pour ces derniers aspects on en est encore aux premiers pas. On ne peut encore parler de réels plans urbains, ni de documents comparables aux P.O.S. français.

3.1 - La dynamique urbaine

La demande et les mécanismes de la zonation de l'espace urbain

Le décollage économique lié au commerce est un des facteurs principaux de la demande. Il implique à la fois une impulsion de la demande d'édifices commerciaux, d'entrepôts, d'hôtels et de la construction logements. Les commerces sont presque toujours en rez-de-chaussée et en bord de route ou de l'axe urbain principal, d'où une tendance à une urbanisation linéaire, que renforce la disposition de l'espace utile dans les fonds de vallée, hors - ou dans - le lit majeur. Cette fonction commerciale liée au passage, à la circulation et au transport automobile met en évidence le premier moteur de l'urbanisation. Avant même que les villages ne croissent par leur périphérie ou par densification de leur tissu, une double rangée de constructions s'allonge le long de la route, de part et d'autre du noyau ancien. Au départ elle est discontinue puis les vides se comblient. Elle devient alors très continue, au point qu'il est difficile de trouver ensuite

des ouvertures dans ce front urbain qui puissent permettre l'accès à un parking situé en seconde ligne ou la création de rues et d'un système de voirie cohérent. Les problèmes de circulation dans les centres urbains n'ont pas d'autre origine.

On retrouve ainsi une disposition semblable à l'urbanisation de front de mer: de part et d'autre de la *carretera general* devenue l'axe urbain principal, comme le long de certaines plages méditerranéennes, on observe trois bandes successives de constructions qui vont du mur continu de grands immeubles situés en première ligne à l'urbanisation dense et désordonnée de la seconde zone puis aux villas qui sont plus en arrière et, en Andorre, aux *xalets* situés en balcon sur les flancs de la vallée.

Évidemment il y a une conséquence immédiate sur la valeur des terrains, ceux qui sont situés le long de l'avenue commerçante acquérant des valeurs considérables. En 1982 au centre de l'agglomération d'Andorra-Escaldes ont atteignait des valeurs comparables à celles du centre de Paris. Les prix pratiqués à Andorra la Vella étaient de l'ordre de 30.000 *pessetes* le *pam quadrat* pour les parcelles situées sur une rue commerçante et de 8.000 à 15.000 *pessetes* pour les bonnes parcelles dans le Solà d'Engordany¹¹¹. Il était fréquent de voir annoncer alors le prix très respectable de cinq cents à mille *pessetes* le *pam* pour des lotissements dans les villages et les *veïnats* de Sant Julià de Lòria et dans les paroisses périphériques d'Andorra la Vella.

En 1992 les prix pratiqués semblent être du même ordre, mais ils concernent des lotissements ou des parcelles mal situées, par exemple dans les *obacs*, dans les mauvaises expositions ou dans des terrains difficiles: 850 *pessetes/pam* à Pal (La Massana)¹¹², 1.500 *pessetes/pam* à Aixirivall (Sant Julià de Lòria)¹¹³ et, en zone urbaine, 4500 *pessetes/pam* à Can Diumenge, au Solà d'Engordany¹¹⁴, et de 3.000 à 5.000

¹¹¹ - "À Andorra l'unité est le *pam quadrat*, c'est-à-dire un carré de 20cm de côté. Le prix du terrain est de l'ordre de 30.000 *pesetes* le *pam quadrat* le long des rues commerçantes; probablement davantage puisqu'il s'agit de prix avoués. C'est environ 1.800 à 2.000F le *pam quadrat* (...) ou 5F le centimètre carré, ou 45.000 à 50.000F le mètre carré. Et dans les lotissements en balcon au Solà d'Engordany les prix de vente du terrain oscillent entre 8.000 et 15.000 *pesetes* le *pam quadrat*, soit 12.000F à 22.000F le mètre carré pour des parcelles à villas et jardins." J. Becat: "Dynamique urbaine en Andorra." *BSLG*, 1983, p.346.

¹¹² - Annonce dans le *Diari d'Andorra* du 11/11/1992, pour une parcelle de l'ordre de 400m² dans le lotissement de Pal, dont le tiers est constructible avec deux étages au maximum. La valeur est donc environ de 1.000F/m² ou de 400.000F pour la parcelle nue.

¹¹³ - Annonce dans le *Diari d'Andorra* du 09/01/1993, soit 37.500 *pessetes* le mètre carré, ou environ 1.700 à 1.900F/m². La superficie était 621m², soit une valeur de un à 1,2 millions de francs pour la parcelle nue.

¹¹⁴ - Annonce dans le *Diari d'Andorra* du 11/11/1992, pour une grande parcelle de 1.200m² sur les pentes du Solà d'Engordany. La valeur est donc 112.500 *pessetes/m²*, soit environ 5.100 à 5.600F/m² ou

pessetes/pam à *l'obac* d'Andorra la Vella¹¹⁵. Le prix des terrains semble donc s'être stabilisé ou avoir même diminué depuis dix ans. Certes il y a les effets d'une crise économique cyclique conjoncturelle qui touche aussi les ventes d'appartements et les entreprises de construction mais, en réalité, la comparaison n'est plus possible car le marché s'est réduit. Les parcelles les mieux situées dans les agglomérations ou à leur voisinage, ainsi que celles qui sont bien exposées ne sont pas à vendre. Leurs propriétaires attendent et gèlent ces terrains, si bien que le marché immobilier des terrains s'est réduit considérablement et que les prix pratiqués sur les parcelles marginales ne sont plus indicatifs de la valeur réelle des meilleurs terrains.

Bien que les prix soient ceux qui, de notoriété publique, étaient censés se pratiquer vers 1980, il était alors difficile de les faire confirmer à moins d'être vendeur ou acheteur, car tout était du domaine privé et les transactions étaient entourées du plus grand secret. À notre connaissance il n'y avait pas alors (et elles manquent encore aujourd'hui) de publications officielles ou de recherche qui les mentionnent¹¹⁶, de registre, de bureau des hypothèques ni d'enregistrement des transactions concernant la propriété. Aujourd'hui on peut obtenir des ordres de grandeur à travers les annonces publiées dans la presse quotidienne et hebdomadaire andorra-ne, bien que l'essentiel des transactions proposées ne mentionnent pas de prix de vente ou se fassent sans passer par les journaux. On peut avoir aussi une appréciation de la valeur du terrain grâce au niveau des indemnisations des propriétaires lorsque les *Comuns* ou le gouvernement achètent pour construire des écoles, des équipements, ou pour créer des espaces publics.

Avec ces prix, on comprend que le clivage social selon les quartiers se fasse d'abord par le prix des terrains et que les diverses institutions territoriales, par ailleurs très empreintes de philosophie libérale, n'aient pas financé jusqu'à aujourd'hui des logements sociaux. Nous venons de souligner le gel de parcelles importantes au cœur des zones urbaines; c'est un autre aspect de la spéculation foncière observable dans toutes les agglomérations, qui gêne et qui renchérit la réalisation des équipements collectifs et le remodelage de la voirie, quand elle ne la rend pas impossible faute d'une loi d'expropriation.

La vente d'appartements pour les résidents secondaires ou pour les amateurs de placements est le second élément important de la demande. Il s'agit d'andorrans mais aussi et surtout d'étrangers qui ne sont pas toujours de vrais résidents secondaires.

de 6,1 à 6,7 millions de francs pour la parcelle nue.

¹¹⁵ - Information de Martina Camiade. Cela représente de 75.000 à 125.000 *pessetes* le mètre carré, ou environ 350.000 à 600.000F/m². À Canillo les prix des parcelles de *l'obac* sont situés entre 800 et 1.000 *pessetes le pam quadrat*, donc des prix comparables à ceux qui sont pratiqués à Pal ou à Aixirivall.

¹¹⁶ - Les statistiques de la *Conselleria de Serveis Pùblics* ne font aucune allusion au prix des terrains, ni le récent ouvrage de Maria Jesús Lluelles: *La transformació econòmica d'Andorra*, Barcelona, 1991.

Depuis 1955, avec les dispositions votées par le *Consell General*¹¹⁷ qui permirent aux étrangers d'acheter des appartements ou des *xalets* en Andorre, malgré les limitations, un marché s'est ouvert qui prendra progressivement de l'ampleur avec l'essor du tourisme d'été et des sports d'hiver et, paradoxalement, grâce à la crise économique que connurent les pays occidentaux. En effet, la crise de la décennie 1975-1985 dans les pays voisins et en Europe du nord, loin de limiter la construction, l'a faite croître à un rythme plus rapide qu'auparavant car beaucoup de personnes aux revenus moyens ou déjà confortables ont cherché à se protéger en achetant des appartements en Andorre. On ne sera pas tenu de les déclarer chez soi et ils prendront de la valeur dans un pays touristique qui connaissait une croissance continue, avec des impôts quasi inexistant. Cette demande circonstancielle fut suffisante, ajoutée à la demande normale, pour que le rythme des constructions en soit accéléré après 1978, alors que la crise économique s'approfondissait et que beaucoup comprenaient qu'elle serait durable.

Le boom de la construction et surtout des demandes de permis fut tel qu'il fallut que le gouvernement et le *Consell General* gèlent les permis de construire en 1981 pendant six mois car le rythme était trop fort et l'offre dépassait la demande. Cette disposition ne fit pas cesser la construction car il y avait eu beaucoup de permis accordés. Comme il n'y a pas de limite de temps pour réaliser l'édifice, beaucoup de terrains avec permis de construire étaient en portefeuille des entreprises immobilières ou de construction. À travers cet exemple, on voit clairement la coïncidence entre l'accélération du rythme de la construction et la fonction de refuge des capitaux privés.

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un paradis fiscal ou de l'un de ces petits États où la spéculation financière a libre jeu, l'Andorre a été malgré tout un refuge, en particulier pour ces investissements modestes que sont les achats de parcelles ou d'appartements de particuliers qui désirent se prémunir contre l'érosion monétaire ou échapper aux impôts qu'ils jugent excessifs chez eux. Il est normal que cette tendance se renforce lors des périodes de crise générale. C'est un moteur efficace de la croissance urbaine, qui se traduit par davantage d'appartements vides ou inoccupés que la normale, puisqu'ils ont une simple fonction de placement ou de tirelire. Il prolonge le phénomène d'urbanisation au-delà de ce qui est strictement nécessaire à la croissance touristique de la Principauté.

De la même manière, à la fin des années quatre-vingts, les efforts du gouvernement espagnol pour poursuivre les personnes qui fraudaient les impôts et pour faire réapparaître le *diner negre*, puis son offensive contre les assurances à prime unique exonérées d'impôts proposées par les banques et par certaines caisses d'épargnes espagnoles, eurent pour effet de faire évader une partie de cet argent en Andorre et d'y

¹¹⁷ - Texte dans le document annexe 7.7: Les achats de terrains et d'appartements par les étrangers; lois, décrets, ordonnances.

stimuler les achats d'appartements et, par voie de conséquence, le rythme des constructions.

Ces assurances-retraite, au lieu d'être étaillées sur de nombreuses années comme c'est habituel, étaient souscrites en une seule fois pour la totalité du capital-retraite prévu: prime (ou cotisation) unique. En fait, c'était un placement qui devenait exonéré d'impôts grâce à l'étiquette d'assurance-retraite et aux mesures fiscales qui cherchaient à favoriser l'épargne sociale. Comme le capital pouvait être récupéré à tout moment avec les intérêts, ce placement fraudait le fisc. Saisis par le gouvernement, les tribunaux condamnèrent ces pratiques et le ministère des finances espagnol contraignit les banques à donner la liste de leurs "assurés" à cotisation unique: de là des retraits anticipés et des placements à l'étranger, dont l'Andorre.

C'est la période dorée des *pletetes* et immeubles bien construits et d'aspect plus esthétiques destinés, entre autres, à cette clientèle autant qu'aux amateurs de tourisme et de sports d'hiver. Depuis 1991/1992 une autre crise cyclique de la construction semble se produire à nouveau. Trop d'appartements et de *xalets* sont sur le marché. Il faut compter aussi avec les effets de la morosité économique dans les pays voisins qui gagne l'Andorre et peut-être aussi avec l'adaptation de l'économie andorrane aux nouvelles conditions qui découlent de l'application de l'accord avec la Communauté Européenne. Les prix des appartements proposés ne progressent plus, mais ils restent cependant respectables¹¹⁸.

Le résultat de cette demande constante de résidences secondaires et d'achats spéculatifs aboutit à une situation paradoxale qui commence à émouvoir une partie de l'opinion andorrane et nombre de résidents. Selon un rapport de la *Con-selleria de Treball i Benestar Social*¹¹⁹, en 1990, le tiers des logements de l'Andorre étaient vides ou occupés très peu de temps pendant l'année: 17,2% de logements vacants ou inoccupés et 16% de résidences secondaires. Et nous venons de constater qu'il continuait à y avoir une offre importante dans ce secteur. Mais, parallèlement, il y a une grande pénurie de logements locatifs et l'achat d'un appartement est hors de portée de la plupart des résidents permanents.

¹¹⁸ - En janvier 1993, les villas mitoyennes dans les lotissements ou *pletetes* de Pal, La Massana ou del Tarter sont proposées entre 30 et 45 millions de *pessetes* (entre 1,5 et 2,2 millions de francs). Les appartements de 90 à 120m² sont entre 22 et 40 millions de *pessetes* à Andorra-Escaldes, à Encamp ou à Sant Julià de Lòria, soit de un à deux millions de francs. On peut trouver des appartements modestes avec une ou deux chambres, à *l'obac*, entre dix et vingt millions de *pessetes* (0,45 à un million de francs), alors qu'il y a quelques années vingt millions de *pessetes* était un prix de base.

¹¹⁹ - *Informe sobre la qüestió de la vivenda al Principat d'Andorra*, octobre 1991. *Govern d'Andorra, Conselleria de Treball i Benestar Social*.

Comme il n'y a pas de politique de logement social les loyers sont excessifs et les conditions de logement des employés et des ouvriers sont trop souvent déplorables¹²⁰, avec une surpopulation des appartements et un manque de confort. Des caravanes sont utilisées comme habitat permanent. Toujours selon ce rapport, le coût de l'intervention directe et indirecte de l'État afin de résoudre la question des logements sociaux y est évalué à vingt milliards de *pessetes*, soit environ un milliard de francs¹²¹. C'est dire le retard accumulé ou la dimension des besoins en logements pour la population permanente, alors qu'une partie croissante du parc immobilier est inutilisée et demeurera hors du circuit locatif.

La conséquence de tous ces facteurs allant dans le même sens est une progression rapide et désordonnée de l'urbanisation, ainsi que la surrection en quarante ans de la plus grande ville des Pyrénées, Andorra la Vella-Les Escaldes, grâce à cette dynamique spontanée. Située à mille mètres d'altitude¹²², cette agglomération rassemblait en fin 1992 plus de 35.000 habitants permanents, auxquels il faudrait rajouter la population de passage, dont le nombre varie selon les jours de la semaine et les saisons, mais dont la présence est permanente.

Cette accumulation urbaine, d'abord peu structurée, a vu une ségrégation fonctionnelle et sociale s'ébaucher puis se consolider entre les divers quartiers. À Andorra la Vella-Les Escaldes, comme à Encamp ou dans les paroisses plus modestes, comme Ordino et Canillo, on constate une plus grande présence des institutions publiques locales ou générales dans la dynamique urbaine, qu'il s'agisse de la voirie, de la protection contre les crues, de la création d'espaces publics de loisir ou de projets urbains structurants (loisirs et sports, parkings, services publics, voire des initiatives de promotion d'ensembles immobiliers comme dans les paroisses d'Encamp ou d'Andorra la Vella).

Les effets du vide légal et administratif

Jusqu'au début des années quatre-vingts, on constatait peu d'interventions

¹²⁰ - À ce propos nous recommandons la lecture de la communication d'Agustí Font, "Migració i problemàtica social", dans *Els moviments migratoris a Andorra*, 91-100, et la discussion pp.118-120 (éditions Maià, Andorra, 1991).

¹²¹ - C'est trois à quatre fois le budget annuel de la sécurité sociale andorrane, ou l'équivalent du budget annuel de l'État.

¹²² - La plupart des villes moyennes ou des grandes villes montagnardes, dans l'arc alpin comme dans les Pyrénées, sont toutes à une altitude bien inférieure ou dans une vallée profonde, ou au pied du massif. Andorra la Vella est probablement la seule ville de cette importance au cœur même de la montagne.

contraignantes des pouvoirs publics visant à faire respecter la réglementation, par ailleurs fragmentaire et incomplète. De plus il y avait la possibilité de contourner les décrets existants concernant la hauteur des immeubles et les caractères techniques, comme nous le verrons plus loin. La modération des pouvoirs publics s'expliquait aussi par la peur de casser le système économique précaire sur lequel était bâtie la prospérité andorrane. Les élus andorrans étaient tellement conscients de sa fragilité et de son côté artificiel qu'ils en devenaient encore plus prudents: de là un certain laissez-faire que les promoteurs et les affairistes exploitaient. Depuis longtemps il n'y a plus en Andorre un seul agriculteur ou un seul propriétaire qui ne considère d'abord sa propriété comme un capital de terrains à bâtir ou comme une valeur spéculative.

Dans cette absence relative de cadre légal contraignant, il ne faut pas minimiser les conséquences de l'indéfinition des pouvoirs de décision et des compétences, ainsi que du recours aux Coprinces. Pendant plus de trente ans ce fut un des handicaps majeurs qui bloqua les velléités d'action et d'ordonnancement de la part des pouvoirs publics de l'État. Plutôt que de provoquer des conflits de compétences avec les Coprinces ou des confrontations les personnalités et les groupes de pression économiques que chacun d'eux parrainait, avec les paroisses qui pouvaient considérer qu'on empiétait sur leurs prérogatives, avec les propriétaires lésés qui pouvaient introduire des *recurs en queixa*, il valait mieux limiter les interventions ou utiliser la technique de la non-décision.

Bien qu'un cadastre ait été élaboré en Andorre dans le premier quart du siècle, il ne s'agissait pas de documents cadastraux comparables à ceux qui existaient dans les États voisins. C'était un recensement des propriétés privées, avec une description et des limites indiquées par rapport aux propriétés voisines ou à des repères physiques ou naturels, sans plan cadastral ni passage d'un géomètre. Il n'est même pas certain qu'il correspondait à la réalité en ce temps-là, puisque, par exemple, des *boïgues* avaient été déclarées comme propriétés privées, que des propriétés avaient été volontairement exagérées ou minorées. En effet, quoi qu'il puisse arriver, ce n'était pas ce document qui faisait foi mais l'acte notarié.

Comme tout cadastre, son objectif était de servir d'assiette à un impôt. L'ordonnance du *Consell General* du 20 mai 1912 qui en imposait la réalisation précisait qu'il devait servir de base à une plus juste répartition de la contribution sur l'agriculture. Il y avait une ambiguïté dans le concept puisqu'elle parlait de "*cadastre o padró*" (dénombrement, recensement) des propriétés et de celui du bétail. Il faut croire qu'il n'y eut guère d'emprissement puisque, neuf ans après, une résolution du *Consell General* datée du 30 juillet 1921 menaçait les paroisses de faire faire le cadastre à leurs frais si elles ne le présentaient pas.

LE CADASTRE D'ANDORRE

Documents:

- 1912: Ordre d'élaboration du cadastre des propriétés.

- 1921: Rappel aux comuns à propos de l'élaboration du cadastre.

(d'après Recopilació 1866/1988, vol. 1, p. 45 et 55, 1989. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics, Andorra la Vella)

ORDINACIÓ M.I. CONSELL GENERAL 20/05/1912

Cadastres i padrons parroquials.

ORDINACIÓ V.- Totes y cada una de les Parròquies deurán presentar al Consell General, en lo ordinari de Sant Andreu, lo Cadastre o padró de totes les finques rústiques situades en les mateixes, expressant la classe de terra y producto líquit de cada classe, que servirà de base per a que sigui repartit equitativament la contribució que la agricultura ha de satisfer, y així mateix presentarà també lo padró dels bestiars de tota classe que hi hagui a cada Parròquia.

ACORD M.I. CONSELL GENERAL 30/07/1921

Cadastre de les finques.

S'acorda ordenar als Comuns que portin al pròxim Consell el catastre complet de les finques y urbanes de les Parròquies, en pena de vuitanta pessetes, en la forma prescrita en les Ordenacions, apercibint-los que en cas d'incumpliment se farà dits catastrès a costes de la Parròquia que no'l presentarà.

Aujourd'hui, un cadastre moderne des propriétés accompagné de plans et de la liste des parcelles est toujours à faire. Il ne se fera probablement pas encore puisqu'il n'y a pas d'impôt foncier et qu'il y a toujours en Andorre un vif souci de protéger les patrimoines privés des atteintes de l'État et de son administration. Enfin, il faudrait exhiber et justifier les droits de propriété, ainsi que les cessions de droits et les hypothèques pesant sur le patrimoine, ce qui ne serait pas une mince affaire.

Il n'y a pas en Andorre de contrôle des ventes et des transmissions des propriétés foncières, ni d'ailleurs des biens mobiliers. Il n'y a pas non plus de possibilité de contrôle des mouvements bancaires, de titres ou de plus-values faute d'autorités financières ou monétaires andorraines ou de législation qui permette l'intervention de l'État. En matière foncière, faute de cadastre ou de service des hypothèques, la preuve de la propriété est fournie par le possédant ou par le vendeur et par la non-opposition des voisins ou des ayant-droit possibles. C'est donc l'usage d'un bien, la notoriété publique et, en dernier recours, l'acte notarié, qui font foi¹²³. Mais ces actes et ces preuves ne sont pas publics. Les notaires sont les seuls détenteurs de la légitimité des propriétés et de la légalité, sans contrôle. Par voie de conséquence les achats, les ventes et les transactions, la preuve de la propriété, le nom et la qualité des propriétaires ou des acquéreurs, la dimension et la superficie des parcelles elles-mêmes et leurs limites sont du domaine privé et hors d'accès direct si on souhaite les connaître.

¹²³ - Christian Laporte: *La preuve physique des délimitations du sol en Andorre*. Travail de DEA d'Études Andorraines, Université de Perpignan, 1979, 18p.

Le secteur de la construction et son évolution

Selon le Centre National d'Informatique d'Andorre, il y avait 55 entreprises de travaux publics déclarées dans la Principauté au début de 1990, concentrées à Andorra-Escaldes pour 24 d'entre elles, puis à La Massana, à Encamp et à Sant Julià de Lòria pour 27 autres. Des 195 entreprises de construction, de toutes tailles, 107 avaient leur siège dans l'agglomération centrale, 28 à La Massana, 26 à Encamp et 20 à Sant Julià de Lòria, les quatorze autres étant réparties entre Ordino et Canillo. Il s'y rajoutait dix entreprises de démolition et de génie public. Selon le système de recensement du *Departament de Comerç* du gouvernement andorran et du CNIA, une même entreprise peut être comptée une, deux ou trois fois selon qu'elle se consacre à une seule de ces branches d'activités ou à plusieurs à la fois (c'est le cas habituel des grosses entreprises de bâtiment et de travaux publics).

La plus grande partie de ces entreprises a un caractère artisanal, avec moins de dix salariés, et environ 20% d'entre elles sont des entreprises plus étoffées ou de taille moyenne. Déjà, en 1979, la plupart des 92 entreprises de construction étaient de petites structures. Les 23 plus importantes avaient plus de vingt-cinq ouvriers (13 entre 25 et 50 ouvriers, 6 entre 50 et 100, et 3 de plus de cent). Le nombre d'entreprises du bâtiment augmente constamment: 67 en 1970, 92 en 1979 et 195 en 1990. Pendant la même période le nombre d'entreprises de travaux publics passe de 6 à 55.

Le nombre d'actifs dans cette branche varie davantage, avec des périodes de progression ou de récession qui suivent fidèlement les fluctuations que nous avons signalées dans le marché immobilier. Ces à-coups dans l'embauche, ainsi que les dégraissages brutaux de personnel se font sans problèmes, puisque la majeure partie des actifs du bâtiment a des contrats temporaires, s'agissant d'immigrés dont la prolongation du permis de séjour peut être liée à l'emploi (beaucoup deviennent clandestins si le renouvellement du permis leur est refusé, ce qui permet de les embaucher et de les renvoyer encore plus facilement). Il ne faut pas perdre de vue que les syndicats ne sont pas autorisés et que la grève est illégale en Andorre. Par contre les employeurs forment une union patronale qui, avec l'Union Hôtelière, pèse beaucoup sur la politique d'immigration et sur les quotas annuels décidés par le gouvernement et par les viguiers.

En 1973 la construction et les TP occupaient 1857 personnes, soit 19,6% de la population active¹²⁴. Elle passait à 2.852 actifs en 1980, donc avec une forte progression en nombre, mais avec seulement 16,3% du total des actifs. Parallèlement on constatait

¹²⁴ - *Estadístiques de les Valls d'Andorra*, B. Adellach, 1977, p.167, et J.M. Bricall: *Estructura...*, 1976.

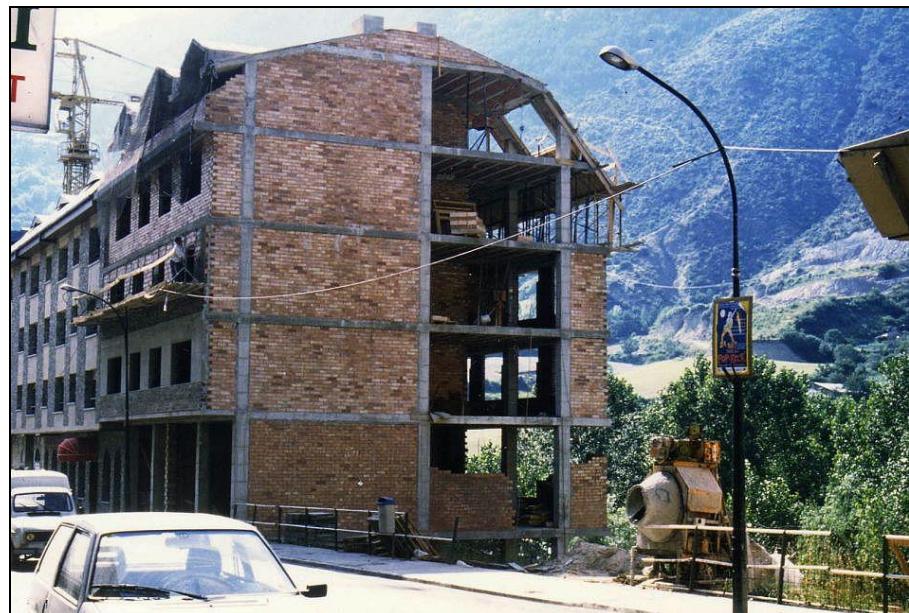
une forte progression des industries extractives, des matériaux et des activités annexes de la construction, avec 1.588 actifs en 1980 (24,4% en tout). Au début des années quatre-vingts la crise dont nous avons parlé venait alors mettre un frein à cette progression, puis provoquait des débauchages.

Pendant ce temps il y avait une plus grande pénétration des grandes entreprises étrangères, qui entraient directement sur le marché par la création de filiales ou d'entreprises andorranes liées à de grands groupes, essentiellement espagnols ou catalans, ou indirectement par des prises de participation, par des renflouements de sociétés déjà établies ou encore en profitant de la crise de croissance d'entreprises de bâtiment andorranes. Les actifs du bâtiment régressent à 2.447 en 1981, puis seulement à 1.855 actifs en 1984 et à 1.737 en 1985 (8,8% des actifs). Une reprise avait lieu ensuite et plusieurs années d'euphorie amènent les actifs de la construction à 3.216 personnes en 1990 (12,1% des actifs), avec 1.905 personnes employées dans les matériaux et annexes de la construction. Parmi les salariés, pour 95% ce sont des espagnols et des portugais.

L'évolution des entreprises est assez semblable à ce qui se passe ailleurs lorsqu'une région sans grande tradition industrielle devient un important marché pour la construction et l'immobilier. Au départ il y a de petites entreprises locales ou des entreprises moyennes, avec un caractère artisanal et une gestion simple. Lorsque le marché s'élargit et que la demande exige une plus grosse capacité de production, des techniques mieux maîtrisées et une programmation des travaux plus poussée, certaines entreprises peuvent suivre le mouvement, mais d'autres ont une crise de croissance qui les amène à faire appel à des capitaux extérieurs.

Elles font alliance avec des entreprises plus importantes et techniquement mieux armés. Celles-ci apportent leurs compétences techniques, leur poids humain et financier et, en retour, elles bénéficient du marché et de l'entregent des anciens dirigeants devenus des associés. L'entreprise ainsi renforcée peut capter des travaux ou des programmes immobiliers plus importants, avec un apport technologique, une rationalisation de la construction et un personnel d'encadrement souvent plus qualifié. L'entreprise extérieure accroît son influence, peut répartir ses activités, son matériel et sa main d'œuvre et peut espérer un bénéfice des bonnes conditions d'exploitation en Andorre.

Pourtant les premières grandes entreprises de construction en Andorre ont eu une naissance différente. Dès leur création il s'agissait d'entreprises capitalistes formées par l'association de capitaux, d'ingénieurs ou de techniciens andorrans (ou résidant en Andorre) et sociétés de construction et de professionnels espagnols. Ce fut le cas d'EICASA, d'URCOSA ou de Marine entre autres. Les résultats de ces deux stratégies font que depuis les années soixante-dix il y a des liens étroits entre les principales entreprises andorranes et d'importantes entreprises espagnoles ou barcelonaises, avec, entre autres, Huarte, Ribas i Pradell, Nuñez i Navarro, Sala-Amat, etc.

ENCAMP: TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET GAINS SUR LE LIT MAJEUR

Photographies J. Becat, juillet 1990.

Sur les deux photographies ce sont les mêmes immeubles, construits entre la route nationale et le lit mineur de la Valira, précisément à l'endroit où la rivière emporta un secteur de chaussée dans la rive concave d'un méandre.

ENCAMP: CONSTRUCTIONS EN LIMITE DU LIT MINEUR À LA BARTRA

Photographie J. Becat, juillet 1990.

Dans les gorges entre Les Escaldes et Encamp, à La Bartra, des immeubles à six niveaux ont été bâtis en bordure de route, dix mètres au-dessus du niveau de la Valira, dans la rive concave d'un méandre et à ras du lit mineur. Leur protection est assurée par un haut mur en béton, alors en construction. En arrière, l'espace bâti est malgré tout utilisé par plusieurs niveaux de dépendances et de garages. Sur les deux vues de la page précédente on voit clairement les techniques de construction. L'ossature de l'immeuble est montée d'abord en piliers coffrés, dont le béton est vibré pour le compacter, ce qui les rend très lisses au décoffrage. Puis un écran de briques est monté dans les vides, sans adhérence aux piliers, ce qui est rapide mais contraire aux normes antisismiques car le danger vient surtout des chutes de pans de murs et de cloisons. Côté rue, des fenêtres mansardées, des crépis peints et des parements de pierres viennent animer la façade. Côté rivière, on retrouve les quatre étages réglementaires, sans tricherie, avec un versant de toit plus long et un bon équilibre des masses. Un mur protège des crues (ce méandre est celui du dessin de la page 185 et cet immeuble est à l'emplacement de l'érosion de la Valira) et on gagne de la superficie construite par un encorbellement.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les techniques de construction soient semblables à celles que l'on observe en Espagne et qu'il y ait une transposition des modèles de bâtiments et de styles extérieurs, surtout espagnols. Il y eut l'époque des constructions rapides et peu soignées qui n'auraient pas détonné dans les banlieues barcelonaises, sur la Costa Brava ou sur la côte alacantine. Il y eut ensuite les constructions plus soignées, les immeubles massifs aux toits mansardés, les *pletas* et les chalets semblables à ceux qui se construisirent dans les Pyrénées catalanes, de Puigcerdà à la Vall d'Aran.

Il est habituel qu'il y ait une intégration verticale, l'entreprise de construction étant son propre promoteur, cherchant l'appui bancaire nécessaire, construisant et assurant ensuite la vente des appartements ou des *xalets*. Cela explique qu'en temps de crise, plusieurs faillites d'entreprises de construction aient été provoquées par la mévente des appartements ou des immeubles en stock.

Récemment quelques marchés publics ont été obtenus directement par des entreprises étrangères, espagnoles ou françaises. Si le marché de la construction est plutôt lié aux entreprises espagnoles, les infrastructures et les travaux routiers sont souvent concédés à des grandes entreprises françaises, qui semblent avoir une autre stratégie. Elles travaillent directement en Andorre à partir de leur siège en France sans passer par la couverture d'une entreprise andorrane.



3.2 - Les étapes de la croissance urbaine

La progression urbaine touche successivement les paroisses andorranes, comme par extension d'une onde de croissance qui affecte d'abord Sant Julià de Lòria et les noyaux encore séparés d'Andorra la Vella et des Escaldes. Elle gagne ensuite Encamp et l'ensemble de la vallée centrale où les divers noyaux urbains se rejoignent puis se structurent en une seule agglomération, qui va de Santa Coloma à Engolasters. Le Pas de la Casa naît, grandit et devient plus compact, gardant toujours un style de croissance qui lui est particulier. Il n'est pas sans rappeler celui des villes du far west des films hollywoodiens. Pendant ce temps La Massana se découvre une vocation urbaine, puis l'onde de croissance atteint enfin les paroisses d'Ordino et de Canillo, où Soldeu avait un peu anticipé.

Les moteurs de cette croissance et les mécanismes sont toujours les mêmes, avec peu de variantes. Il y a croissance du noyau ancien avec substitution interne pièce par pièce, jusqu'au point où les maisons traditionnelles du noyau ancien arrivent à disparaître, accompagnée d'un front urbain et commercial le long de la route. La spéculation gagne la seconde ligne avec une grande anarchie du plan urbain, respectueuse des intérêts et des propriétés privées. Le mitage gagne l'ensemble de l'espace, en commençant par le bord des routes, par les noyaux secondaires et par quelques zones de *bordes*. La dernière étape s'ébauche aujourd'hui avec le basculement de tout le territoire des vallées et des replats dans l'espace urbanisable, spontanément ou par le biais de la nouvelle législation qui permet aux paroisses de définir leur plan d'occupation du sol.

Sant Julià de Lòria

Le site originel du village est un petit promontoire près de la Valira, en limite latérale du grand cône de déjection commun du Riu de Llumeneres et du Riu d'Aixirivall, lui-même retouché en une ébauche de terrasse par la Valira. Sant Julià était donc à la fois hors d'atteinte des crues de la Valira et des caprices des torrents.

La croissance s'est d'abord faite par la densification du noyau ancien: construction d'étages sur les maisons anciennes, puis destruction des maisons traditionnelles et des bâtiments agricoles remplacés par des maisons à étages. En même temps, par croissance linéaire à partir du noyau ancien, une rangée de maisons nouvelles était édifiée le long de la route, sur le cône et vers l'amont. Vinrent ensuite les

constructions en seconde ligne, vers le pied du versant montagnard. Mais très vite cette croissance fut limitée par le manque d'espace constructible et par la stratégie de quelques propriétaires importants qui conservèrent leurs parcelles. Ils spéculaient sur la hausse inéluctable du prix du terrain constructible, conséquence de l'exiguïté du site.

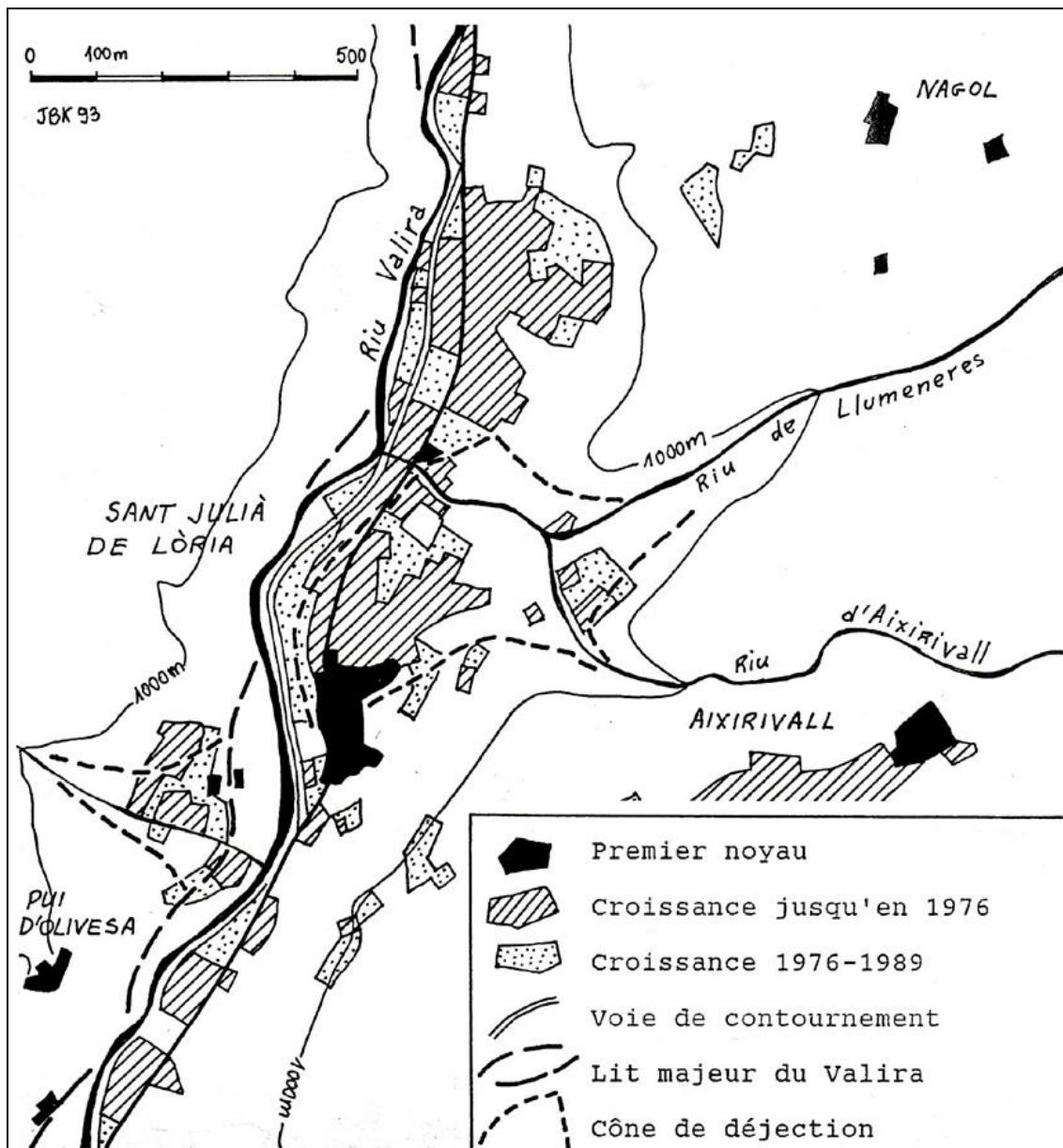
L'étroitesse de la rue principale dans la traversée du village devient ensuite une gêne considérable, qui pénalise le commerce local lui-même. Elle est à la fois l'axe principal de l'agglomération, la rue commerçante par excellence pour les visiteurs venus d'Espagne et la seule route nationale qui mène vers Andorra la Vella et vers le reste de la Principauté, pour les automobiles des acheteurs-touristes comme pour les camions qui l'approvisionnent. Cela amène le *Comú* à proposer la création d'une nouvelle voie de contournement en bordure de la Valira, gagnée sur le lit de la rivière et protégée par des murs qui gaineront la rive. Le Conseil General accepte d'en faire une affaire d'État et d'en prendre en charge le financement.

En moins de dix ans, les constructions se multiplient le long de ce nouvel axe, par un effet de rivage: construction d'immeubles dont le rez-de-chaussée abrite des magasins, des bureaux ou des commerces et de locaux entièrement commerciaux, en front continu sur la rive "intérieure" de cet axe, en front discontinu le long de la Valira, chaque fois qu'un espace le permet si petit soit-il. Là où il ne fut pas possible de bâtir, on construisit récemment un trottoir en encorbellement au-dessus de la Valira, pour élargir encore l'espace utile. Sur la rive droite, un groupe d'hôtels et d'immeubles forme un petit noyau secondaire au bord des premiers lacets de la route de Fontaneda.

Vers l'amont et vers l'aval, toujours le long de la route et au contact de l'agglomération, s'installent des hôtels et des surfaces commerciales: supermarchés, magasins spécialisés, stations-service, magasins de pièces d'automobile, etc. C'est la même offre qu'au contact de l'autre frontière, mais ce qui est regroupé au Pas de la Casa est ici réparti le long de la route.

On observe une tendance actuelle à construire le long de la route, hors agglomération, de grandes surfaces entre Sant Julià de Lòria et la douane, de plus en plus loin vers l'aval: il s'agit d'être le premier supermarché où s'arrêteront les autocars de touristes-acheteurs, ou le dernier lorsque les visiteurs de tout genre s'en retourneront vers l'Espagne: faire le dernier plein d'essence, acheter les produits périssables ou les derniers cadeaux pour les amis. Il s'agit toujours du même schéma: offrir un parking et divers services (carburant, restauration rapide, boutiques, change, etc.) en plus du supermarché, s'adapter à la tendance du tourisme en autocars, certains venant de València ou de Zaragoza. Dans la même journée on vient en Andorre, on descend dans un supermarché pour faire les achats, on prend un repas, on remonte dans l'autobus après avoir fait le plein de produits, pour revenir chez soi après quatre, cinq, voire six nouvelles heures de route.

SANT JULIÀ DE LÒRIA: CROISSANCE URBAINE

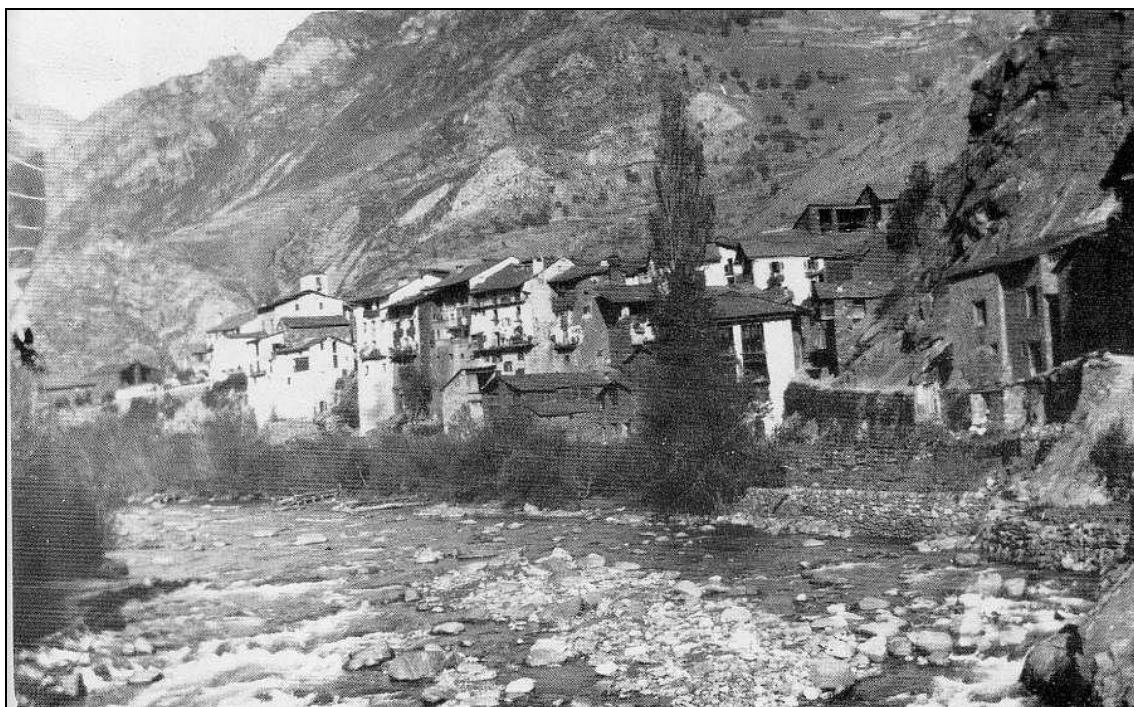


Les villages des divers *quarts* de la paroisse avaient vu émerger des constructions nouvelles dès les années soixante. Parmi les tout premiers lotissements de *xalets* destinés à être vendus à des étrangers il y a ceux de la paroisse de Sant Julià de Lòria. Récemment, c'est-à-dire dans les années soixante-dix et surtout quatre-vingts, les constructions se multiplient dans tous ces villages, en lotissements classiques, en *plete*s ou en *xalets* isolés qui mitent le territoire de la zone des villages et des *bordes*.

Cette progression tous azimuts de la construction est liée à la multiplication des

routes et à leur amélioration (élargissement, rectification des courbes et nouveaux tracés), surtout à *l'obac*. L'autre versant est encore à l'écart de ce mouvement, que ce soit vers Fontaneda et vers le Mas d'Alins, où il y a pourtant de grands espaces en position de balcon, ou bien dans la vallée du Riu d'Os, il est vrai plus étroite et plus âpre.

SANT JULIÀ DE LÒRIA EN 1896

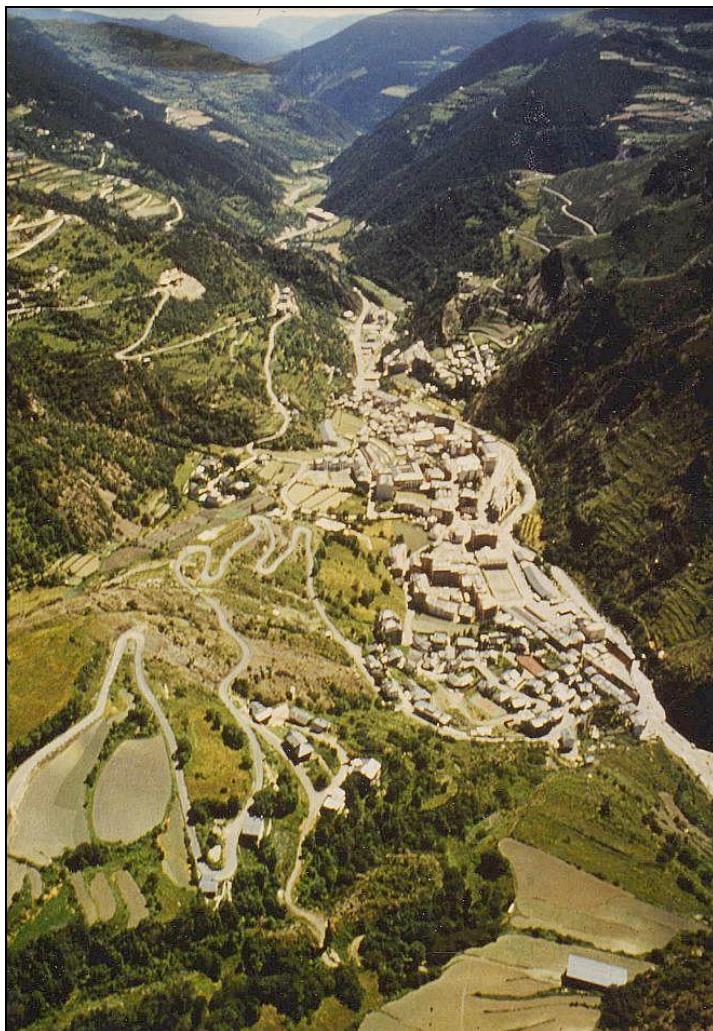


Sant Julià de Lòria: vue générale.

Photographie Charles Romeu, 1896. Archives Terra Nostra.

Cette vue générale de Sant Julià de Lòria est prise depuis la Palanca, la passerelle qui franchit la Valira pour aller au Pui d'Olivesa et à Fontaneda. Le village se presse au bord de la Valira, un peu surélevé, à l'extrême du cône de déjection des Rius de LLumeneres et d'Aixirivall, pour échapper aux *aiguats*. Au fond et à droite commencent les terrasses cultivées de Nagols et de Certers. À gauche il y a les pentes dénudées de la Solanella et de Sant Martí de Nagol. Aujourd'hui sur cette rive de la Valira il y a la voie de contournement de Sant Julià de Lòria, bordée de constructions et de supermarchés. Le lit de la Valira a été rétréci.

SANT JULIÀ DE LÒRIA: 1988, VUE GÉNÉRALE



Sant Julià de Lòria: vue générale, 1988.
Vol helico du 05/07/1988, de
J. Becat et A. Lerouge.
Photo. A. Lerouge.

La photographie est prise en direction de l'aval, dans la direction opposée à celle de la photographie ancienne. Au premier plan nous avons les pentes cultivées en terrasse de Nagol et la route de Certers, avec le semis de xalets d'un petit lotissement. Sant Julià de Lòria occupe presque tout l'espace disponible dans la vallée. À partir du noyau ancien, au second plan et à l'extrémité de la ville, avant le rétrécissement de la vallée, la ville s'est développée le long de la route. La voie sur berge décrit deux boucles au pied du versant du *solà*, à droite, soulignée par les bâtiments qui l'accompagnent. L'habitat a conquis le cône de déjection et la terrasse, avec quelques parcelles encore libres. Récemment l'urbanisation, groupée ou en mitage, gagne les villages des replats, vers lesquels monte une batterie de routes en lacets, au premier et au second plan sur la gauche.

Andorra la Vella-Les Escaldes

L'habitat ancien était dispersé dans la vallée en villages, hameaux et *bordes* isolées. Du fait de la présence d'un ample lit majeur que la Valira inondait très souvent, l'habitat était repoussé soit sur les marges de la vallée, en pied de versant, comme Les Escaldes ou Engordany, soit sur une terrasse comme Santa Coloma, ou bien il se juchait sur un verrou rocheux, comme Andorra la Vella (sur le Roc des Escolls, contre le Tossal et le Roc de les Bruixes) ou le quartier del Pui, dont le nom est significatif. Quelques *bordes* s'aventuraient en bordure du lit majeur.

À quelques centaines de mètres d'altitude au-dessus de la vallée, sur le versant *obac* principalement, des *bordes* s'étagaient entre 1.300 et 1.600 mètres: les *cortals* des petits replats de part et d'autre du Torrent del Forn, le groupe de *bordes* de la Comella et le *cortal* de la Plana del Ri-guer à l'Obaga d'Andorra, les *bordes* de la Plana à l'Obaga de Les Escaldes et les *bordes* d'Engolasters. Les plus importants de ces replats voient aujourd'hui progresser l'urbanisation, sur Les Escaldes, ou suscitent d'ambitieux projets immobiliers comme à La Comella. Au Solà d'Engordany il n'y avait que la Borda del Mandicó et le Mas d'en Diumenge. Ce secteur a été gagné par une urbanisation en balcon à partir d'Engordany. Les autres *bordes* étaient regroupées dans la vallée du Madriu, aujourd'hui encore sans pression urbaine faute de route d'accès.

La progression urbaine s'est faite d'abord par densification des noyaux d'Andorra la Vella et des Escaldes et par la construction d'un front urbain le long de la route qui reliait ces deux villages entre eux. C'est toujours l'axe commercial principal, avec l'Avinguda Príncep Benlloch à Andorra la Vella, puis la longue Avinguda de Meritxell après le Pont de la Rotonda, où tout converge, et l'Avinguda Carlemany aux Escaldes. Les constructions gagnèrent ensuite les abords de la route en aval d'Andorra la Vella, le pied du Solà d'Andor-ra et du Solà d'Engordany et les bords de la route de La Mas-sana.

Faute de place, après 1960, les constructions s'aventurèrent dangereusement en limite des éboulis du *solà*, rognant parfois leur base avec une inconscience étonnante ou, sans la protection de murs de contention ni de digues, elles colonisèrent le lit majeur de la Valira. La rivière ne manqua pas de rappeler quel était son domaine lors de *l'aiguat* de 1982. Cette question des risques naturels dans l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes est largement évoquée et illustrée dans le livre 4: chutes de blocs au *solà*, instabilités de versants à l'entrée des gorges de la Grella et à *l'o-bac* (un glissement de terrain emporta au siècle dernier le hameau del Fener, sous la Plana et le Clot del Mener), dynamique de *l'aiguat* dans l'agglomération. Depuis, des mesures ont été prises en ce qui concerne les inondations, avec l'endiguement continu de la Valira entre Les Escaldes et La Margineda, ce qui protège et rend urbanisable tout le fond de la vallée. La question des risques liés aux éboulis du *solà* n'est toujours pas résolue.

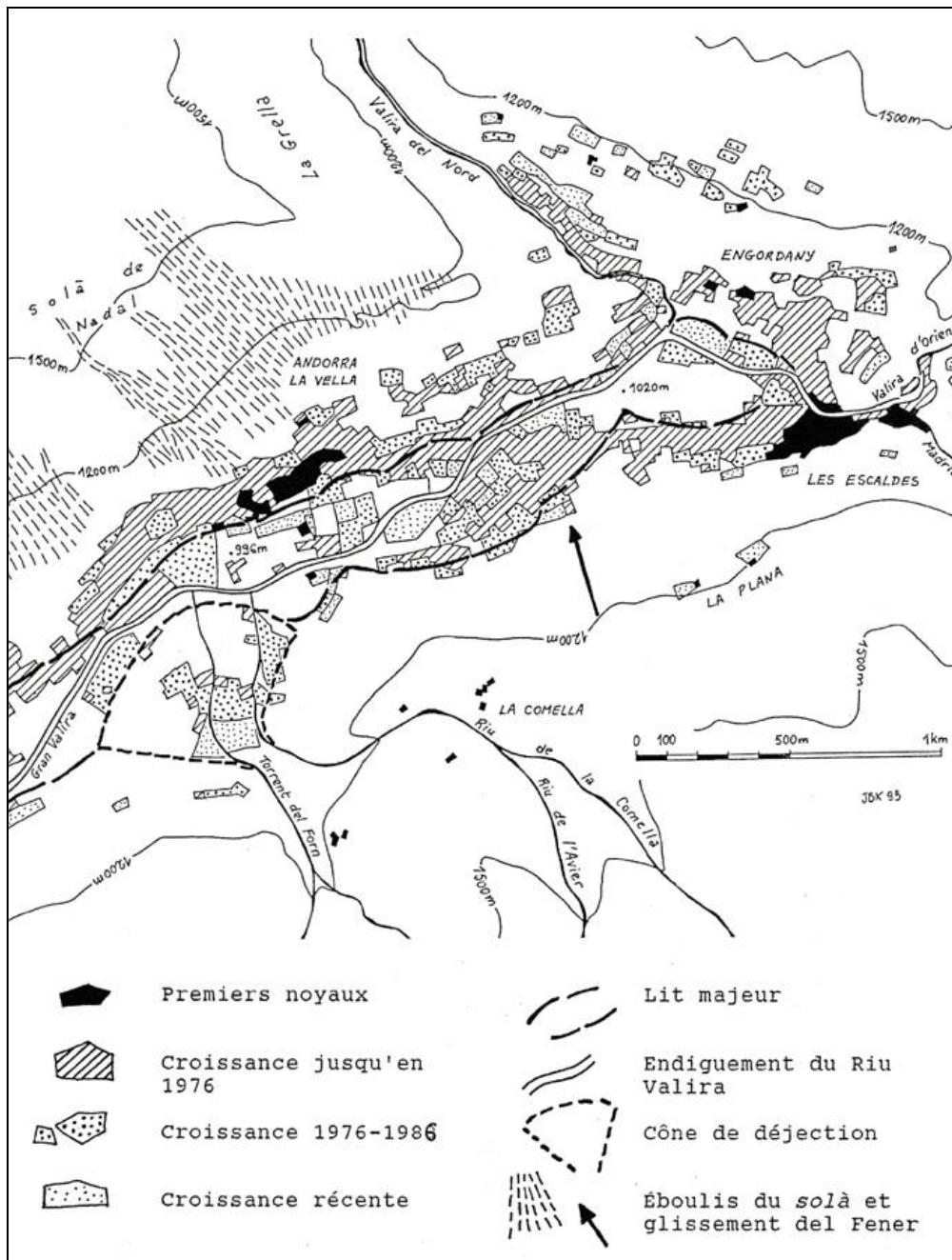
L'urbanisation densifie actuellement les *solans* d'Andorra et d'Engordany et couvre la vallée sur *l'obac* en amont d'Andorra la Vella. Elle progresse sur les pentes en direction d'Engolasters. Elle gagne les espaces libres au cœur de l'agglomération et également vers l'aval sur le *pla* de Santa Coloma, profitant de la protection contre les inondations. La *Carretera de l'Obac*, encore inachevée, s'efforce de décongestionner le centre urbain, mais sans grande efficacité jusqu'à présent, faute d'accès commodes et d'un plan de circulation dans la ville.

Dans la partie la plus dense de l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes un zonage apparaît nettement, avec une très nette amorce de typologie des quartiers selon la fonction économique ou selon les classes sociales. Parmi les éléments qui ont amené cette différenciation, il y a le prix du terrain, l'enclavement ou les facilités de communication, la pollution et la promiscuité du cœur de la ville et la valeur des sites en balcon dans les *solans*.

L'agglomération souffre de la congestion du centre aux heures de pointe et les jours d'affluence d'acheteurs car le passage s'ajoute à la circulation interne et aux déplacements pendulaires domicile-travail. C'est la question des voies de contournement déjà évoquée dans le chapitre précédent à propos de la circulation. Fruit de la croissance spontanée et des hasards de la spéculation foncière, le plan urbain est trop incohérent et difficile à ordonner, ce que n'améliore pas la division de l'ancienne paroisse en deux nouvelles, en 1978, pour des raisons politiques de représentation au *Consell General*. Cette partition sans accord préalable sur les territoires amena aussitôt une opposition féroce et durable entre elles à propos des limites dans la ville et pour la possession de la vallée du Madriu. Cela n'est pas fait pour penser en termes globaux l'aménagement et la planification de la ville, qui reste unique et continue.

L'agglomération tend à occuper l'ensemble de la vallée, qui forme une cuvette profonde, de cinq kilomètres de longueur sur 500 à 700 mètres de largeur entre deux étroitures très marquées, l'une en amont des Escaldes et l'autre en aval de la Margineda. Il y a peu de jours ventés, si bien que les phénomènes d'inversion thermique sont très fréquents, en hiver comme en été.

ANDORRA LA VELLA-LES ESCALDES: CROISSANCE URBAINE



De là des problèmes de pollution atmosphérique très sérieux à cause surtout des automobiles et des transports et, en hiver, du chauffage urbain. Les mesures effectuées en 1990 au coeur de la ville, à la Rotonde, donnèrent des résultats si excessifs qu'ils ne

furent pas rendus publics¹²⁵. En effet, les taux donnés par l'appareil français, utilisé dans les grandes agglomérations dont Paris, étaient si élevés que les responsables crurent qu'il était déréglé et demandèrent sa vérification sur place par les vendeurs, qui confirmèrent son bon fonctionnement et les taux qu'il donnait. L'inversion thermique fait retomber dans la vallée les fumées et les produits dissous ou en suspension produits par l'unité d'incinération des ordures ménagères et des déchets urbains de la Comella¹²⁶. Elle est située sur les versants de l'Obaga d'Andorra et ses émanations se rajoutent à la pollution urbaine classique, presque un jour sur deux.

Ce four d'incinération n'a jamais bien fonctionné et provoque des rejets probablement nocifs (nous n'avons pas avoir en mains les résultats d'analyses). La presse s'en est faite l'écho et les associations écologistes en ont fait des thèmes de campagnes de protestation. Ce qui est certain, c'est que devant la quantité de déchets à brûler et à cause du mauvais fonctionnement du four, la combustion est accélérée par l'ouverture des portes, ce qui fait souvent monter la température interne au-delà des 400° prévus, pour atteindre parfois le double, ce qui provoque entre autre choses la fusion des métaux lourds et le rejet dans l'atmosphère de matières et de produits qui devraient rester dans les cendres, et qui retombent sur la ville où ils stagnent lors des longues périodes d'inversion thermique.

Les quatre photographies des pages suivantes encadrent dans le temps cette évolution. Deux sont des vues d'Andorra la Vella et de la vallée à Santa Coloma au début du siècle, les deux autres sont des vues actuelles de la partie centrale de l'agglomération d'Andorra-Les Escaldes, prises depuis un hélicoptère.



¹²⁵ - Cette anecdote nous a été racontée par des personnes fiables, mais nous n'avons pu avoir la preuve par les documents.

¹²⁶ -

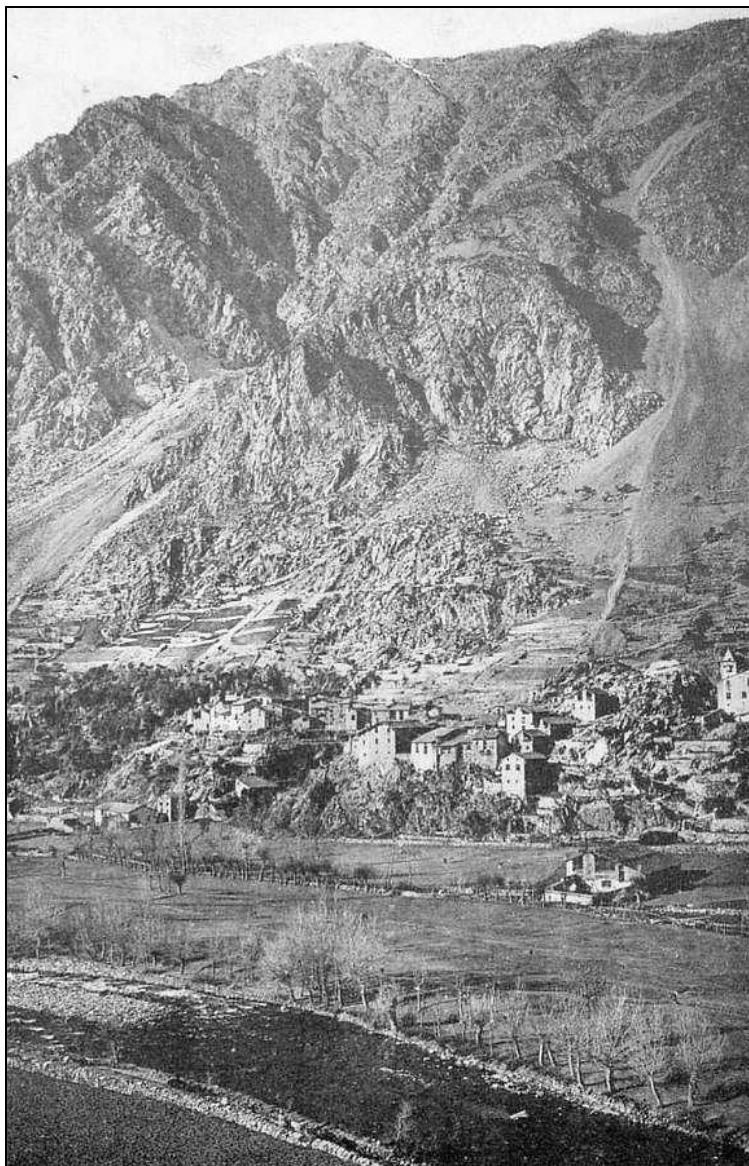
ANDORRA LA VELLA: SANTA COLOMA AU DÉBUT DU SIÈCLE

Andorra la Vella: Santa Coloma.

Photographie A.T.V., sans date. Archives Terra Nostra.

L'église romane de Santa Coloma se dresse isolée au milieu des prés et des champs, en limite de la zone inondable de la Valira. Sur la gauche on devine la courbure d'un ancien méandre, puis les pentes du Solà de Nadal avec à leur pied El Pui et Andorra la Vella. À droite la Valira coule au pied de l'Obaga d'Andorra, alors colonisée par des champs en terrasse et par des prés très pentus. Aujourd'hui un noyau urbain enveloppe l'église de Santa Coloma, en partie masquée. Le lit majeur du second plan est traversé par la route nationale, bordée de commerces et d'entrepôts. Cette zone est moins construite et possède encore des champs car c'était un lit majeur inondable. Elle fut recouverte par *l'aiguat* de 1982, qui emporta des caravanes et fit probablement des victimes dans un camping situé à l'emplacement des prés, sur la droite. Avec l'endiguement de la Valira tout cet espace s'urbanisera.

ANDORRA LA VELLA: VUE GÉNÉRALE



Andorra la Vella: vue générale du *solà*.

Photographie A.T.V., sans date. Archives Terra Nostra.

Cette vue d'Andorra la Vella date du début du siècle. Au premier plan le lit de la Valira, bordé de murettes afin de contenir les eaux des crues du printemps et de feuillus taillés en têtard, puis les prés qui occupent le lit d'inondation. La *borda* existe toujours, aujourd'hui déphasée et insolite parmi les constructions nouvelles des années quatre-vingt. Sur un replat rocheux il y a le quartier del Pui. On aperçoit à droite la Casa de la Vall, avant sa restauration. Le noyau ancien d'Andorra la Vella est immédiatement sur la droite, hors de la photographie. La base des éboulis du Solà a des champs et des jardins en terrasses, arrosés par le Rec d'Andorra.

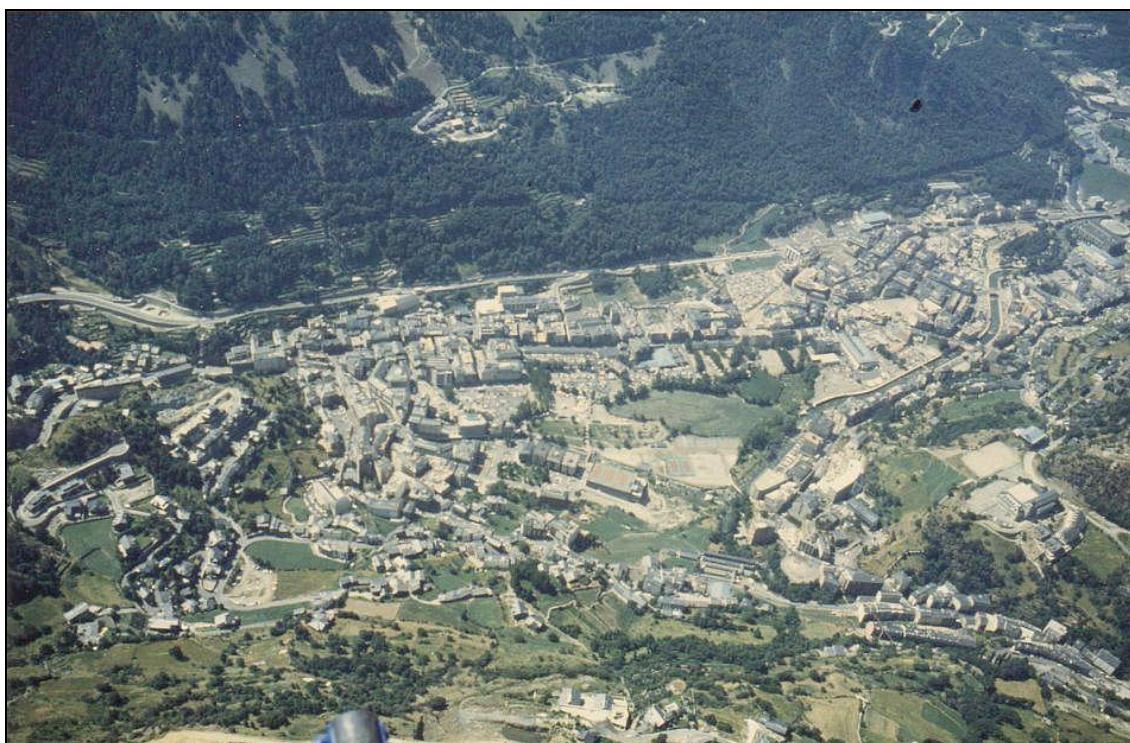
ANDORRA LA VELLA: VUE GÉNÉRALE EN 1988



L'agglomération d'Andorra la Vella en 1988.

Vol helico. 05/07/1988, J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Une vue aérienne de l'agglomération dans sa partie centrale, autour du noyau ancien d'Andorra la Vella. L'ancien village est au second plan et au centre, perché sur un replat rocheux, hors du risque d'inondation du large lit majeur de la Valira. De part et d'autre un tissu urbain serré suit l'ancienne *carretera general*. Des *xallets* et des immeubles gagnent le pied du versant du Solà de Nadal et même les éboulis, au mépris du risque de chutes de blocs. Le lit d'inondation s'urbanise, surtout à droite au pied de l'*obac*. C'est cet espace qui subit les dommages de l'*aiguat* de 1982. Depuis, la Valira a été endigué et les grandes parcelles encore libres se construisent actuellement. Au premier plan à gauche on apparaît l'extrémité du cône de déjection du Riu del Forn et, à droite, les pentes abruptes et boisées du Roc de Senders. La fameuse *esllavissada* del Fener se produisit sous le lacet de la route de l'angle droit, et emporta le hameau situé au pied du versant, dans la zone aujourd'hui construite.

LES ESCALDES-ENGORDANY: VUE GÉNÉRALE EN 1990

Vol helico. 20/07/1990, J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Une vue aérienne de la partie amont de l'agglomération, en direction du sud depuis l'aplomb du Solà d'Engordany. Quelques-unes des riches villas en balcon apparaissent au bas de la photographie, encore séparées de l'urbanisation en ligne du pied du versant par des terrains actuellement gelés. À gauche des lotissements récents couvrent peu à peu la pente et à droite une frange urbaine pénètre dans l'étroit de la Grella. Le noyau ancien des Escaldes est au centre de la vue, vers la droite, au débouché de la vallée du Madriu. On remarque l'alignement du front urbain de l'avenue de Meritxell et la densification de *l'obac*. Les espaces libres au centre de la ville sont aujourd'hui protégés par l'endiguement de la Valira et leur valeur monte encore. Au pied de la forêt, la Carretera de l'Obac venait d'être ouverte à la circulation. À mi-versant la Carretera de la Comella passe par les *bordes* de la Plana au centre et de la Comella, à droite; entre elles la zone du glissement del Fener, survenu en 1865.

Encamp

Dans le petit bassin d'Encamp, l'habitat ancien était réparti entre cinq villages qui formaient autant de *quarts*. En rive gauche et au centre du bassin, El Tremat et La Mos-quera étaient construits sur une terrasse entre le lit du Va-lira et le grand cône de déjection du Riu Aixec. *L'aiguat* de 1937 emporta une rangée de maisons plus récentes construites en bordure du lit mineur et même des bâtiments anciens, dont une partie de la *Casa del Comú*, à La Mosquera¹²⁷. Ce tronçon de rivière fut alors canalisé. C'est ce secteur qui concentra ensuite l'essentiel de la croissance urbaine.

En rive droite, à l'entrée même du bassin, Les Bons s'étagéait au pied d'un verrou rocheux surmonté d'une tour et de la chapelle de Sant Romà. Sa croissance était limitée par le lit majeur de la Valira et par le torrent de les Bons. Encamp était construit sur le rebord d'une terrasse au centre du *solà*. Vila était plus à l'écart, au milieu du lobe terminal du glissement de Beixalís, près du talus que l'incision d'un torrent avait fait dans ces dépôts. Aujourd'hui encore la croissance urbaine n'a pas affecté ces trois villages, en dehors d'une densification de leur tissu et de quelques immeubles récents. On y rencontre toujours des maisons traditionnelles et une atmosphère différente de la zone urbaine proprement dite.

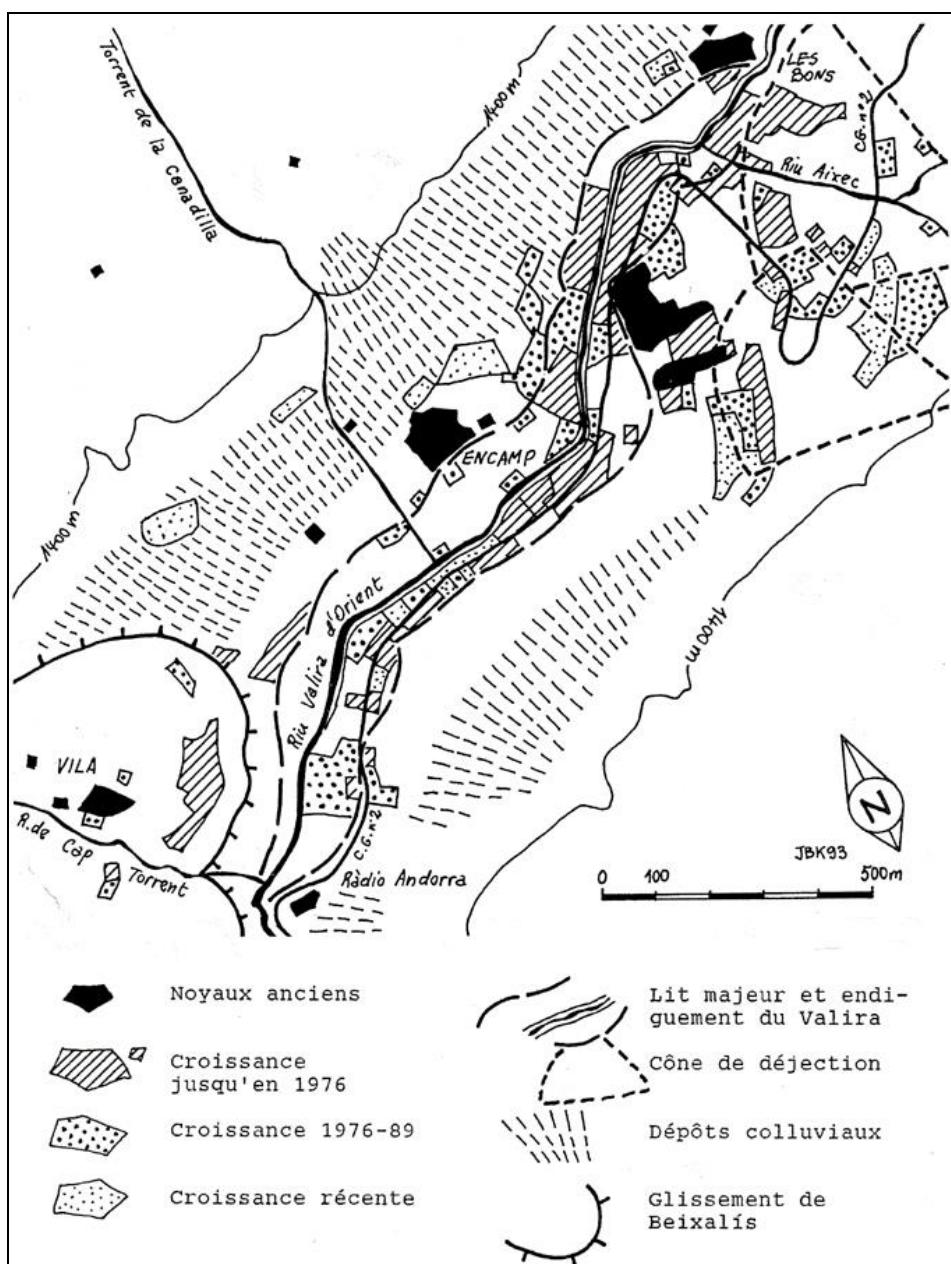
Entre 1930 et 1950, les premières constructions nouvelles furent bâties à La Mosquera, le long de la route. Quelques immeubles disséminés commençaient à ponctuer le bassin, entre La Mosquera et le Pui d'Encamp, où l'on construisit le bâtiment en granit qui abrita les studios de Ràdio Andorra. Au cours des vingt années qui suivirent, une esquisse de centre urbain s'édifia à partir du Tremat et de La Mosquera, le long de la route, de part et d'autre de la Valira, en face de Les Bons et sur la base du cône du Riu Aixec. Il s'agissait de l'amorce d'un front urbain le long de l'*Avinguda Copríncep Francès* et d'un semis de lotissements. En dehors de ce sec-teur, un lotissement de *xalets* s'installait en balcon à l'extrémité du glissement de Beixalís.

Récemment une fièvre d'urbanisation s'est emparée de la paroisse. Un front d'immeubles quasi continu enveloppe la *carretera general* vers l'aval, baptisée *Avinguda Copríncep Episcopal*. La zone centrale se renforce, mais sa croissance est actuellement bloquée par de grandes parcelles soigneusement cultivées de tabac, dont les propriétaires spéculent sur la valeur qu'acquièrent leurs terrains. Avec quelques parcelles semblables au cœur d'Andorra la Vella, ces champs produisent un tabac très précieux puisque l'espace vital de chaque pied représente un capital de plus de cinq

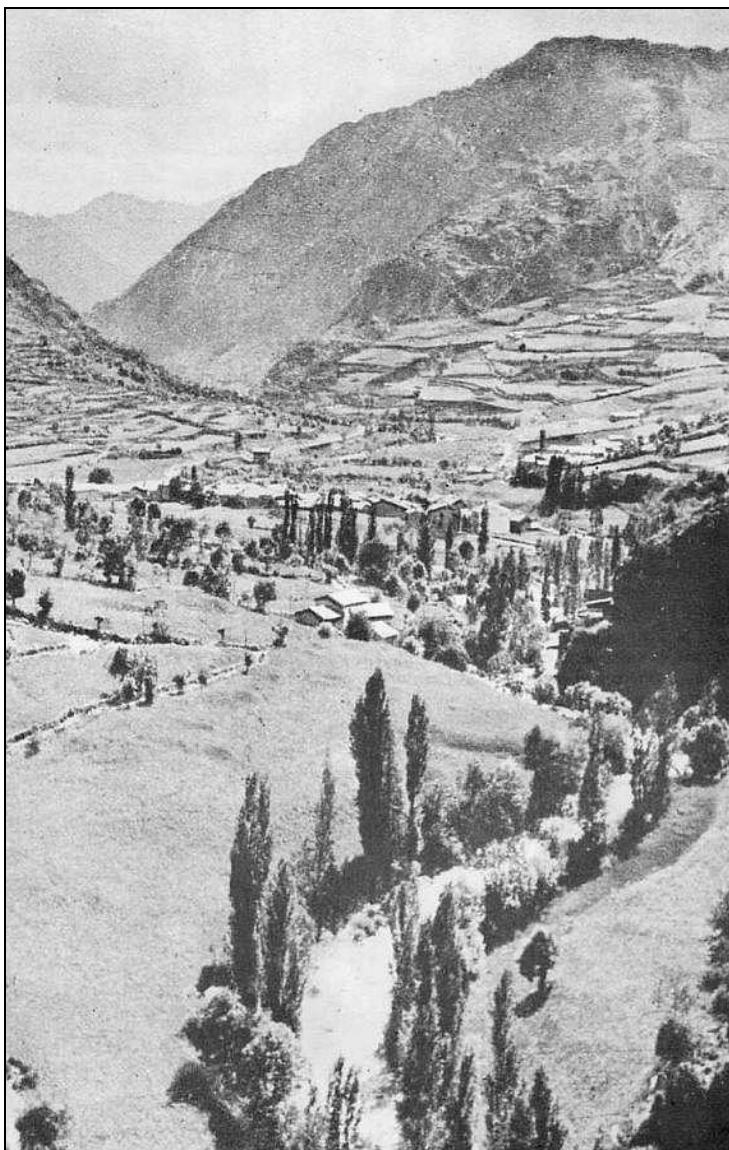
¹²⁷ - On se reportera au livre 4: Les risques naturels.

mille francs. L'urbanisation progresse aussi à *l'obac*, au-dessus del Tremat, et elle gagne les petites parcelles en *feixes* au départ de la *carretera dels Cortals*. En 1991, le *Comú* d'Encamp a présenté deux projets d'ensembles immobiliers et de loisirs, l'un à Engolasters, autour d'un golf, l'autre urbanisant la vallée suspendue des Cortals d'Encamp.

ENCAMP: CROISSANCE URBAINE



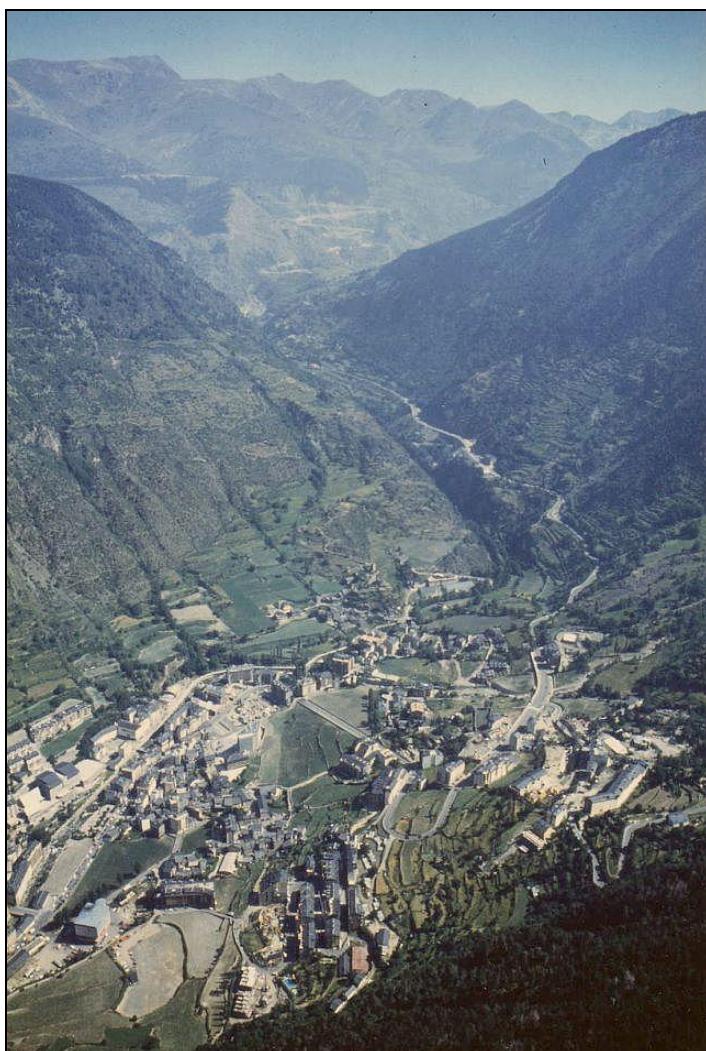
Les deux photographies qui suivent, l'une ancienne et l'autre actuelle, présentent la même partie amont du bassin d'Encamp.

ENCAMP: VUE GÉNÉRALE

Encamp: vue générale.

Photographie Joan Sala, sans date. Archives Terra Nostra.

Cette vue est prise en direction de l'aval, depuis le hameau de Les Bons. Au premier plan la Valira d'Orient vient de sortir des gorges de Meritxell. Il est bordé par une végétation du bord des eaux. Dans le bassin les hameaux s'éparpillent dans un paysage très bucolique: au centre il y a El Tremat et la Mosquera, à droite Encamp et au fond Vila, parmi les *feixes* qui montent vers Beixalís. Les pentes rocheuses du dernier plan, L'Espeluga et Les Costes, séparent les bassins d'Encamp et d'Andorra la Vella-Les Escaldes.

ENCAMP: VUE GÉNÉRALE EN 1990

Vol helico. 20/07/1990, J.
Becat et A. Lerouge. Photo.
A. Lerouge.

Prise vers l'amont, cette vue couvre la moitié est du bassin d'Encamp. Au premier plan, sous les pentes boisées de l'Obac, l'urbanisation commence à gagner les anciennes *feixes* de culture au pied du versant et le grand cône de déjection du Riu dels Cortals et du Riu de les Pardines. Les grandes parcelles de la vallée, souvent cultivées de tabac, sont encore réservées par leurs propriétaires, parfois au milieu même de l'espace urbain du second plan. A cause de ce gel d'une partie du bassin, la structure urbaine prend une allure curieuse. Après avoir un peu conforté les hameaux del Tremat et de La Mosquera, au centre et à gauche de la photographie, et après avoir formé une gaine le long de la route (qui se prolonge aujourd'hui vers l'aval, hors de la photographie, l'urbanisation fut contrainte de gagner les petites parcelles étagées près de la route nationale, en amont, et le long de la route dels Cortals, au second plan à droite. Au fond, le hameau de Les Bons et les gorges de Meritxell.

Pas de la Casa

Dans les années trente le Pas de la Casa se réduisait à quelques constructions de part et d'autre de la frontière, au milieu d'une estive et de sa cabane de berger. Du côté français il y avait le bâtiment en granit façonné de la douane française et une guérite pour le douanier de service et, du côté andorran un petit groupe de maisons basses et de baraquements à fonction commerciale juste après le pont sur l'Ariège. En France l'agglomération ne grandit guère puisqu'il ne s'y rajouta que le bâtiment de la police, celui de l'Équipement pour abriter les engins de déneigement de la route et un bâtiment d'habitation préfabriqué en bois, renforcé ensuite par une construction en dur.

C'est du côté andorran que grandit le Pas de la Casa, d'abord grâce à la frontière et aux acheteurs français, puis grâce au ski, malgré l'altitude de 2.100 mètres et un climat rigoureux et souvent désagréable. Le noyau initial se développa lentement, avec une double rangée de maisons et de baraques le long du *Carrer Major*, remplacées ensuite par des hôtels et des immeubles dont chaque rez-de chaussée abritait des magasins.

À la fin des années cinquante, la décision de déneiger la route d'accès puis le Port d'Envalira et, en 1957, l'ouverture de la station de ski provoquent le démarrage réel et l'essor de la construction. Quelques rues structurent tant bien que mal l'agglomération qui progresse vers la Solana. L'avalanche meurtrière du 19 février 1971 descendit du Port d'Envalira, à la Gavatxa. Elle emporta deux chalets et l'infirmerie, au cœur même de la station¹²⁸. Malgré l'absence de protection, l'extension urbaine reprit le long de l'Ariège, vite bloquée par les installations de ski, et vers la Solana, dans le couloir de l'avalanche et au-delà. Ce n'est qu'en 1989 que des ouvrages de défense active furent installés dans la zone de départ, formés de râteliers et de filets paravalanches.

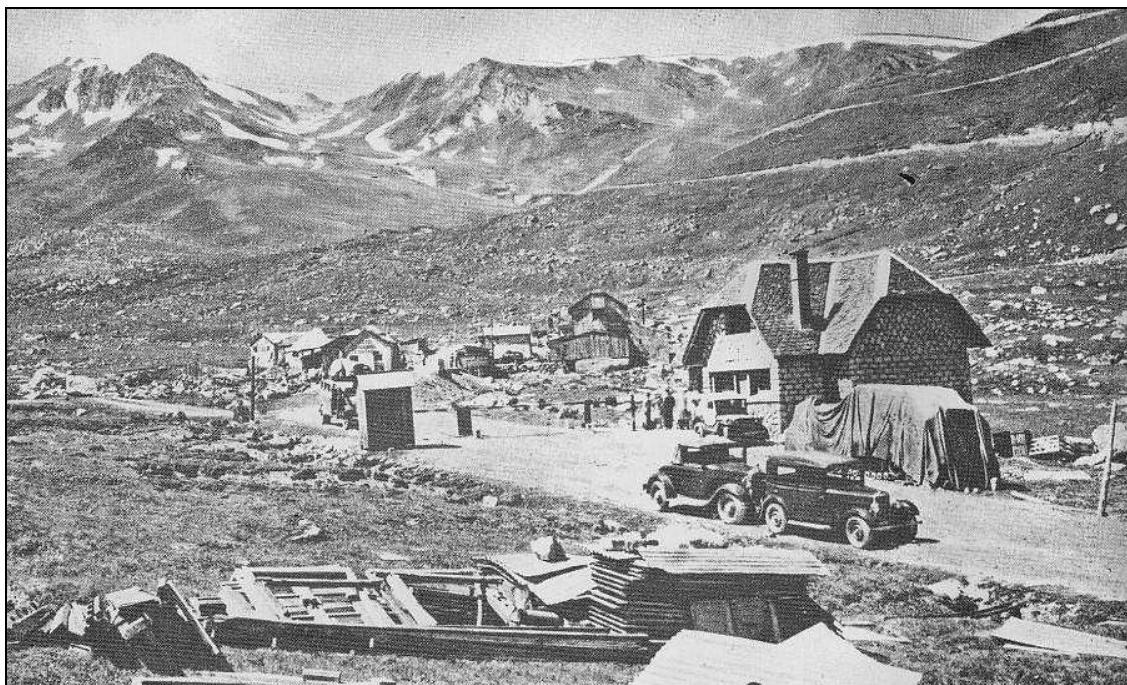
Sous la *carretera general* on mit récemment à profit les grands remblaiements, où l'on avait accumulé les déchets urbains et les déblais dûs au remodelage des pistes, à l'élargissement de la route du Port et aux constructions, pour construire des bâtiments de service (douanes, police, pompiers), un grand parking vertical et les écoles. Malgré ces améliorations et ces services, le Pas de la Casa surprendra encore le visiteur, par sa situation et par ses activités commerciales insolites autant que par son caractère pionnier et par son aspect artificiel et toujours inachevé.

La station de ski, avec la ville en pied de piste, est la plus importante de

¹²⁸ - id.: l'avalanche du Pas de la Casa.

l'Andorre par sa capacité, par ses équipements et par le nombre de ses clients. En 1991 le Pas de la Casa possédait 33 hôtels et près de 1.100 chambres. L'amélioration des communications sur l'axe Barcelone-Toulouse ne peut qu'augmenter la fréquentation des commerces et de la station.

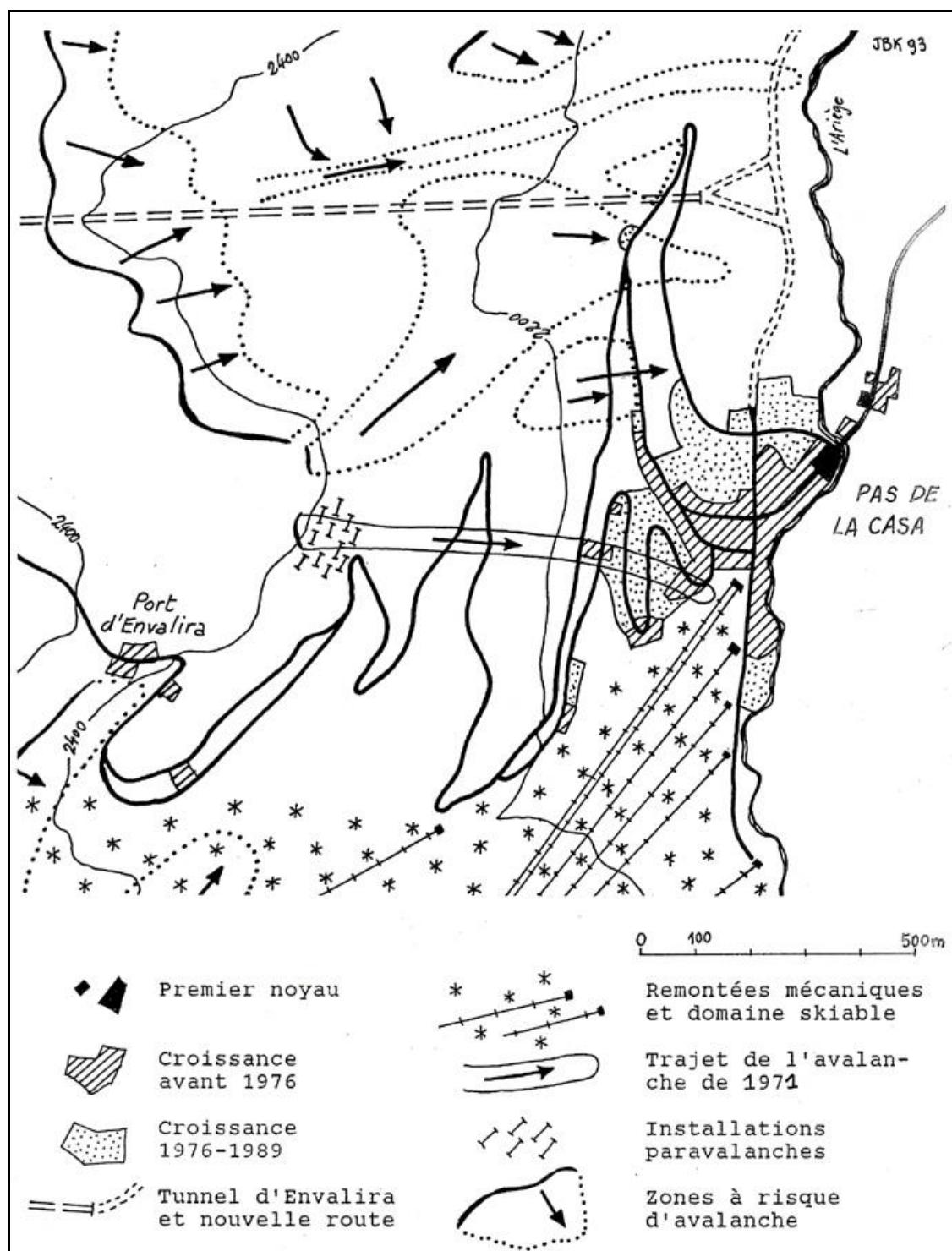
ENCAMP: LE PAS DE LA CASA DANS LES ANNÉES TRENTE



Encamp: le Pas de la Casa dans les années trente.
Photo. Claverol, sans date. Archives Terra Nostra.

Le Pas de la Casa est une estive avec, de part et d'autre de l'Ariège qui marque ici la frontière, quelques bâtiments récents. Au premier et au second plans, côté français, on observe une pile d'éléments préfabriqués en bois qui serviront à construire un baraquement qui a subsisté jusqu'à ces dernières années, puis le superbe bâtiment des douanes françaises, entièrement construit en granit taillé et recouvert d'ardoises, puis la guérite du douanier de service, plantée au bord de la route. Côté andorran, passé le pont sur l'Ariège, on aperçoit un groupe de petites maisons et de baraquages en planches, construit depuis l'ouverture de la route dont les lacets montent sur la droite vers le Port d'Envalira. C'est le modeste noyau de la future agglomération du Pas de la Casa.

PAS DE LA CASA: CROISSANCE URBAINE



La paroisse de La Massana

Dans la paroisse de La Massana l'habitat traditionnel était réparti sur tout le territoire en petits villages et en hameaux, dont chacun était le centre d'un *quart*. Ils étaient accompagnés par quelques mas et par tout un semis de *bordes* en altitude.

Dans le bassin de La Massana quatre villages étaient aux quatre coins, juchés sur les *plans* des dépôts fluvio-glaciaires pour Sispony, Escàs et l'Aldosa, ou à mi-pente pour Anyós. Là était aussi le village principal, La Massana, étagé sur les pentes du talus de ces dépôts quaternaires, dans l'incision du Riu de les Claperes. Sur l'autre rive du Riu d'Arinsal le hameau del Pui était perché sur un *bony* rocheux du *solà*. Dans les vallées des Riu d'Arinsal et du Riu de Pal s'échelonnaient les petits villages d'Erts, d'Arinsal et de Pal, avec entre eux les hameaux ou les mas du Puiol del Piu, du Mas de Ribafeta et de Xixerella.

La croissance urbaine a tardé à atteindre la paroisse de La Massana. Ce n'est qu'après 1960 qu'elle commence vraiment, essentiellement dans le village du centre, avec la construction de nouveaux hôtels, la reconstruction ou la surélèvement des maisons anciennes et les premiers lotissements de *xalets*.

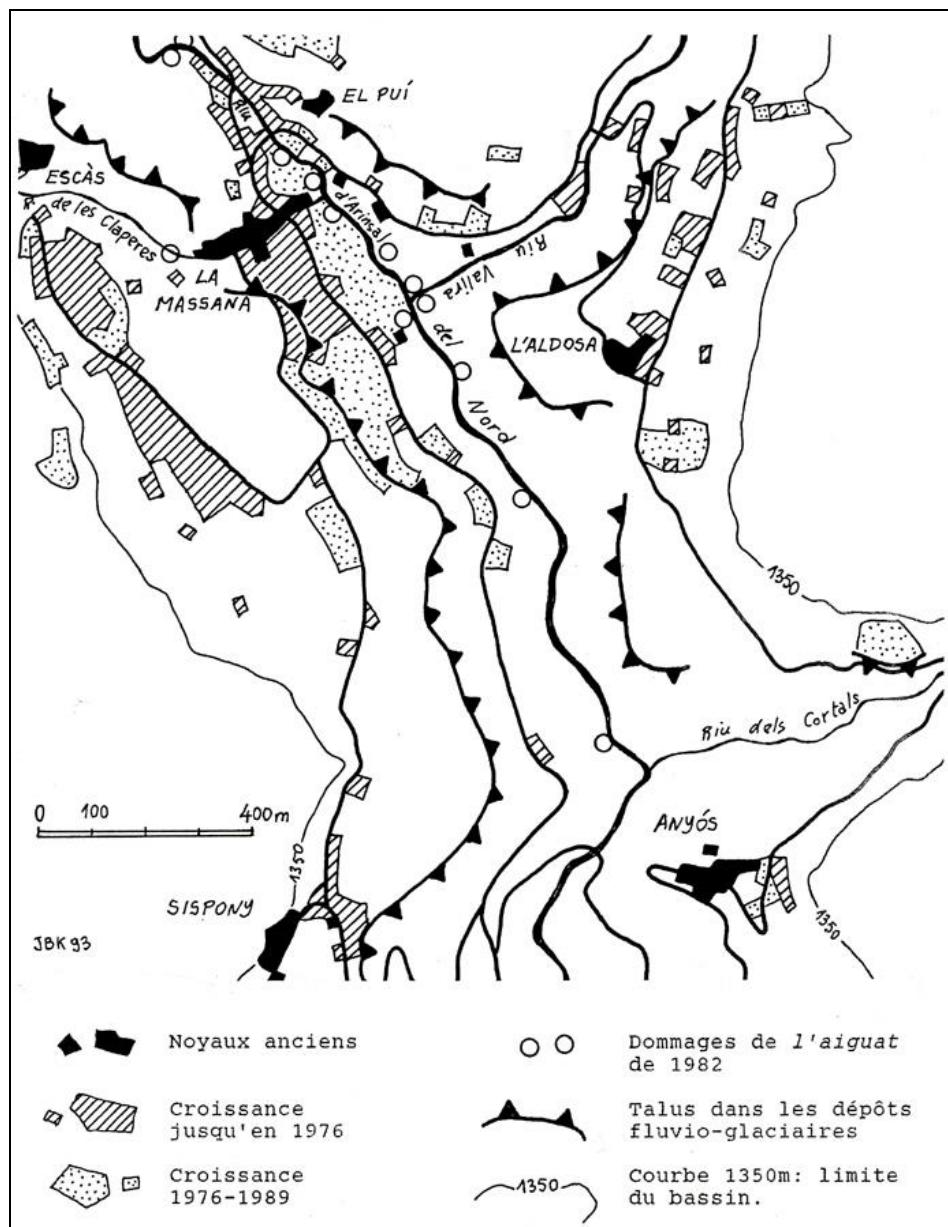
La fin des années soixante et surtout la décade soixante-dix voient le décollage économique, basé sur le tourisme *d'estiuèig* et sur le ski dans la station d'Arinsal, qui ouvre en 1972, et sur le démarrage réel de la construction. À La Massana même les grands immeubles commencent à s'aligner le long de la route nationale, dont certains disséminés loin du noyau central, pendant que des immeubles plus modestes et des *xalets* s'étagent en second rideau sur le talus. On bâtit près du lit mineur du Riu d'Arinsal.

Ailleurs c'est la période des lotissements de *xalets* qui consomment beaucoup d'espace et du mitage de l'espace intersticiel par des *xalets* de tous styles, par des immeubles souvent peu soignés et par des hôtels. Il y a des lotissements à Pal, à Xixerella, au Puiol del Piu, aux Plans, à l'Aldosa, et de nombreuses constructions à Anyós et à Sispony. L'essor de la station d'Arinsal se traduit par le début de la fièvre immobilière à Arinsal et au Mas de Ribafeta, soutenue par des promoteurs qui ont de l'entregent.

Après la pause de la construction entre 1980 et 1984 en Andorre, qui affecte moins La Massana que les autres paroisses car les promoteurs avaient déjà obtenu beaucoup de permis de construire qu'ils avaient mis en réserve, l'urbanisation reprend rapidement, puis elle s'accélère après 1990. L'ouverture de la station du Bosc de Pal en

1983-1984, le développement du tourisme d'été et d'hiver, puis du commerce en sont les moteurs, ainsi que la fonction résidentielle, qu'il s'agisse de résidents permanents, dont beaucoup effectuent des déplacements pendulaires vers Aldorra la Vella-Les Escaldes, ou d'achat de résidences secondaires, dont beaucoup sont en fait des placements.

LA MASSANA: CROISSANCE URBAINE



À La Massana l'espace bâti se densifie et s'étend en tache d'huile sur le talus, vers Sispony, et sur le replat dels Plans. Il s'étend surtout en ligne le long de la *carretera general* (*l'Avinguda de Sant Antoni*) où il forme un remarquable front d'immeubles. Les immeubles et les *xalets* se multiplient au-dessus del Pui, autour du bassin et surtout à

Arinsal. C'est l'époque des lotissements serrés et des *pletas* (Arinsal, Pal, l'Aldosa, Anyós), et des immeubles de quatre à six niveaux dont la construction et l'aspect esthétique sont plus soignés qu'auparavant.

L'aiguat de 1982 a beaucoup affecté la paroisse de La Massana. Il a mis en évidence certaines des imprudences commises lors de la période d'euphorie. Actuellement les questions les plus préoccupantes celles que posent les immeubles construits dans des zones d'avalanches à Arinsal¹²⁹ et les problèmes d'instabilité des talus des dépôts fluvio-glaciaires, où se concentre une bonne partie de l'urbanisation la plus récente.

Les deux photographies qui suivent présentent le même secteur du bassin de La Massana, avec le village et le replat dels Plans, à quatre-vingts ans d'intervalle.

LA MASSANA AU DÉBUT DU XX SIÈCLE

La Massana: vue générale au début du siècle.

Photographie Labouche, 1902. Archives Terra Nostra.

La disposition du relief apparaît clairement. Le bassin de La Massana, dont les pentes ouest forment le dernier plan, fut rempli de dépôts fluvioglaciaires épais, qui forment le replat dels Plans, entièrement cultivé, avec sur la droite les quelques maisons du hameau d'Escàs. Les cours d'eau ont incisé vigoureusement ces dépôts meubles: les versants du premier plan montrent des

secteurs avec des ravinements; les formes de certains champs étagés et de leurs talus trahissent des glissements anciens. Le Riu d'Arinsal et la Valira del Nord coulent au pied du village, dans l'incision du premier plan. Le village de La Massana s'étage le long du petit talus de l'incision torrentielle du Riu de les Claperes. Seule l'église et deux bâtiments sont sur l'autre rive. Les pentes du bassin sont couvertes d'un boisement assez dense: c'est la forêt de protection du Vedat dels Plans, qui protège de la torrentialité. Sur la droite, où la protection n'est plus nécessaire, il a les landes pacagées des *rebaixants*.



¹²⁹ - id., Pour le couloir d'avalanche de Les Fonts-Torrent Ribal qui aboutit sur le parking d'Arinsal et sur des immeubles récents. Voir la carte d'avalanches et les documents annexes sur la typologie des zones d'avalanches n° 19 (avalanche de la Pesada: *pleta* Prat d'Arinsal), n° 49 (couloir del Cubil: station et village d'Arinsal), n° 50 et 51 (ensemble des couloirs des *solans* d'Arinsal et de la zone urbaine).

LA MASSANA EN 1982

La Massana: vue de la partie centrale en 1982.

Photographie J. Becat, juillet 1982.

En dehors de la progression urbaine et d'une colonisation des ravinageux par des feuillus, le paysage actuel offre beaucoup de similitude avec la vue précédente. Presque sous le même angle, la photographie a été prise depuis le Bony de l'Aldosa dont le niveau, au premier plan, est le même que celui dels Plans, tout au fond. C'est celui du remplissage fluvioglaciaire du bassin. Entre les deux, il y a l'incision de la Valira, dont le versant s'urbanise. Or il s'agit d'une zone avec des instabilités potentielles, compte tenu de la nature des dépôts, des pentes et de la présence de l'urbanisation elle-même. Le noyau d'origine est à droite, enveloppé de constructions nouvelles. De grands immeubles forment peu à peu un mur continu le long de la route, à flanc de talus. Des maisons plus modestes et des *xallets* forment une seconde frange sur le versant et colonisent progressivement le replat, en ordre plus dispersé. Depuis, ces tendances urbaines se renforcent, avec quelques instabilités comme premières alertes.

La paroisse de Canillo

Canillo est une paroisse encore peu peuplée, avec 1.239 habitants au recensement de mars 1989 et 2.137 habitants inscrits en 1992 au registre de la population géré par le Centre d'Informatique National. La différence est grande et vient de plusieurs facteurs. Une partie des résidents a échappé au recensement, la paroisse connaît une croissance rapide et il y a certainement une vision optimiste de sa propre population de la part du Comú concerné; la paroisse ayant beaucoup de résidences secondaires il y a là un facteur de distorsion. Au recensement de 1989, Canillo était la paroisse andorrane avec le plus grand nombre de résidences secondaires, en valeur absolue (711 logements) comme en valeur relative (61% de l'ensemble des logements).

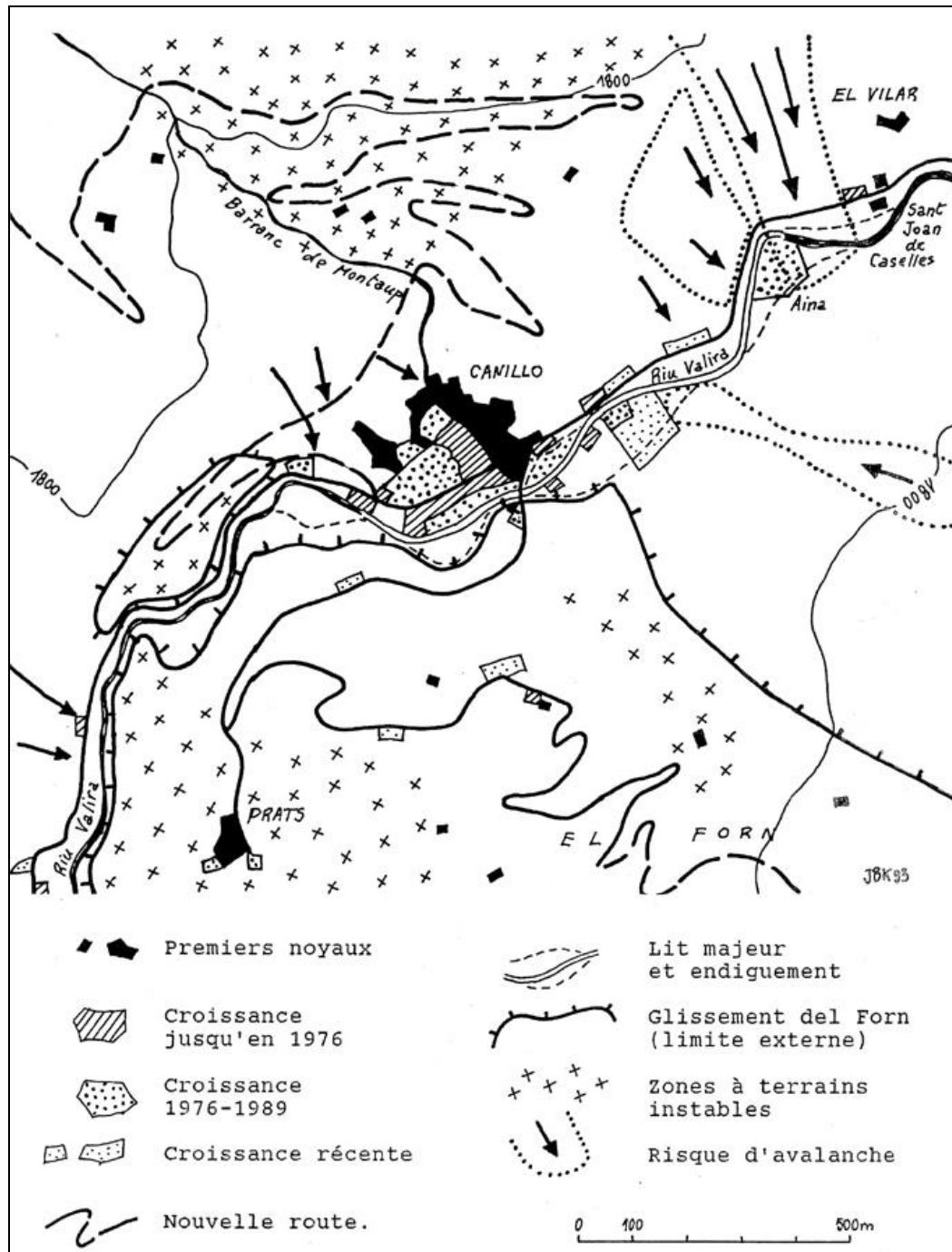
Cette population étant répartie entre sept villages ou hameaux (Meritxell et Les Molleres, Prats, Canillo, L'Aldosa, Ransol, El Tarter et Soldeu) et un habitat dispersé (El Forn, El Vilar, Els Plans, La Costa, Incles), on comprendra qu'il n'y ait pas encore de structure urbaine proprement dite. Canillo a conservé tout son caractère, avec ses rues pentues et de belles maisons traditionnelles. Quelques hôtels ou immeubles en granit rappellent la première phase de constructions nouvelles. Récemment un effort a été fait pour conserver ce cachet (rues, places,...) et pour améliorer le cadre (élimination des fils électriques, aménagement du Barranc de Montaup).

La croissance s'est faite le long de *carretera general*, devenue l'*Avinguda dels Coprínceps*, et de part et d'autre de la Valira d'Orient, dans la zone inondable protégée par la suite, depuis 1990, par un endiguement systématique de la rivière sur toute la traversée du village. L'urbanisation s'étend, par mitage de l'espace agricole, sur la retombée du grand glissement ancien del Forn, dans une zone où il existe une instabilité potentielle des terrains¹³⁰. Le petit village traditionnel de Prats est soumis au même risque; plusieurs de ses maisons se fissurent. Située dans la boucle d'un méandre à l'amont de Canillo, la colonie de vacances d'Aina est menacée par un important couloir d'avalanche¹³¹, bien que le risque ne se manifeste pas souvent.

¹³⁰ - id. Le glissement del Forn de Canillo. Carte et photographies.

¹³¹ - id. Cartes et photographies.

CANILLO: CROISSANCE URBAINE



Après la création de la station de Soldeu en 1962, ce village connut une première extension, avec des bâtiments disparates et une série de grands immeubles disproportionnés, du style peu soigné de l'époque, dont certains étaient montés sur de hauts pilotis de béton afin de compenser le dénivelé du terrain. À la fin des années soixante-dix, les constructions gagnèrent l'entrée de la Vall d'Incles et Sant Pere del

Tarter, et entamèrent la base des éboulis du Roc de Sant Miquel. L'extension du domaine skiable vers l'Obac del Tarter et Riba Escorjada amena l'urbanisation du secteur de vallée qui lui faisait front: hôtels, immeubles et surtout l'importante *pleta* del Tarter. Récemment la construction progresse à nouveau à Soldeu et pénètre la Vall d'Incles, promise à un avenir spéculatif. La fièvre de construction que connaît la paroisse de Canillo multiplie les immeubles le long des routes, les lotissements et les *pleteas* à l'Aldosa, à Ransol et aux environs de Canillo.

332.7 - La paroisse d'Ordino.

Ordino est la dernière paroisse à être atteinte par la mutation économique et par la vague des constructions. Avant 1980 sa population n'augmentait pas, elle conservait son activité agro-pastorale et elle accueillait un tourisme de séjour très modeste en été. Mais la *carretera general* et les environs des Estanys de Tristaina voyaient passer beaucoup de touristes en automobile ou en autocar.

Il y avait quelques lotissements à La Cortinada, à Llorts, à El Serrat, dont un fut polémique et amena la réalisation des premières cartes d'avalanches¹³². Quelques maisons nouvelles et des hôtels avaient été construits à Ordino, le long des routes et à El Serrat, mais au total c'était peu de chose. Les villages traditionnels s'échelonnaient le long de la vallée, dont certains remarquables par leur unité et par la qualité de l'architecture traditionnelle de leurs *cases*, comme Ansalonga, La Cortinada, Arans et Llorts. Le centre d'Ordino avait été défiguré par quelques immeubles insolites qui écrasaient le clocher par leur masse et par leur hauteur.

Ordino eut la chance de voir arriver la vague du tou-risme et de la spéulation foncière après que des dispositions légales aient été prises pour contrôler la construction et imposer des normes techniques et esthétiques. Si bien que les *pleteas* et les immeubles récents s'insèrent assez bien dans le paysage, sans grands traumatismes. Parallèlement, le Comú a décidé de remodeler et de restaurer le centre du village principal. Profitant d'un élargissement discret de la rue principale et de la réalisation d'une déviation devant le village, il confia un plan de rénovation d'ensemble à une équipe d'architectes qui coordonna tous les travaux.

Des façades furent débarrassées de leur crépi, les murs abattus pour élargir la rue furent reconstruits suivant le même style, les toits conservés ou refaits en *lloses*. Les constructions nouvelles, avec quelques touches modernes, gardent les proportions et les teintes des maisons anciennes. Les immeubles près du clocher furent rabaissés. La

¹³² - id. Photographie et documents: l'affaire de Les Salines.

splendide Casa Plandolit d'Areny, alors abandonnée, fut aménagée en musée et accueillit un auditorium dans ses dépendances. L'endiguement du Riu de Segudet ne se traduisit pas comme ailleurs par un bétonnage sommaire et brutal, mais il fut l'occasion d'aménager les abords et les ressauts du lit lui-même. Le résultat est remarquable et digne d'éloges.

Les deux *pletest* et les lotissements récents qui ont fait tripler la superficie bâtie en cinq ans sont du style néo-andorran, avec une tendance à exagérer dans la recherche du pittoresque. Les immeubles près du départ de la *carretera del Coll d'Ordino* sont plus disparates, mais n'arrivent pas à fausser la vision d'ensemble et, plus haut, des *pletest* et des *xallets* se construisent en balcon à La Gonarda.

Dans la vallée les constructions nouvelles se multiplient depuis quelques années le long de la route, surtout entre Ansalonga et Llorts, ou par extension des villages, à Sornàs, à La Cortinada, à Arans, dont la Pleta d'Arans à l'extrémité d'un couloir d'avalanches, et à El Serrat. Outre le report du trop-plein des paroisses basses vers les paroisses hautes et la recherche de terrains constructibles, il faut y voir l'influence de l'ouverture récente et du succès de la station de ski d'Arcalís.

3.3 - L'impact des divers types d'urbanisation sur le territoire

Brièvement, nous verrons quels sont les divers modes d'occupation du sol par les constructions depuis cinquante ans, par croissance des noyaux urbains, avec des lotissements anciens hors agglomération ou des lotissements récents sous forme de *pletest*, par mitage de l'espace rural ou montagnard, par réutilisation des *bordes*. L'impact paysager et les aspects esthétiques seront examinés dans le point suivant.

La croissance urbaine en tâche d'huile

Avec un décalage de trente ans dans le temps, la croissance urbaine dans chacune des paroisses s'est faite par deux processus concomitants: une progression en tâche d'huile à partir des multiples noyaux d'habitat traditionnel, accompagnée d'une transformation qui densifiait et qui dénaturait le centre historique et, de part et d'autre, une extension linéaire le long de la route qui traversait la village. La densification en seconde ligne vient ensuite.

La croissance en tâche d'huile à partir du centre ancien s'est faite souvent en utilisant les espaces qui étaient répulsifs pour l'habitat traditionnel parce qu'ils étaient

dangereux. Comme les ouvrages de protection ont tardé et qu'il y a rarement eu des interdictions de construire, chacun étant libre de prendre ses risques, il ne faut pas s'étonner que certains risques naturels y aient fait des dommages ou puissent s'y manifester encore.

Les exemples abondent, comme par exemple les cônes de déjection torrentiels de Sant Julià de Lòria et d'Aixovall, le lit d'inondation de Santa Coloma, d'Andorra la Vella et des Escaldes, les talus instables du bassin de La Massana, le lit majeur de la Valira d'Orient à Canillo, le versant à risque d'avalanche au-dessus du village de Soldeu, le lit majeur et les bords de méandres à Encamp. Malgré l'absence de plan urbain et d'une voirie correcte, la compacité de cette urbanisation doit être considérée comme moindre mal - ou comme un avantage - car elle a évité un gaspillage d'espace et un essaimage des constructions sur tout le territoire, dont l'impact sur le paysage n'est jamais positif.

En même temps on assista à la transformation et au bouleversement du noyau ancien. Les rues, les maisons et les parcelles ne sont pas modifiées, mais on densifie le tissu urbain. Des étages sont rajoutés, parfois sans raccordement de style, des maisons ou des dépendances agricoles sont détruites pour être remplacées par des immeubles à étages qui sont parfois de véritables quilles tant leur base est étroite et leur hauteur proportionnellement démesurée. Les moindres jardins et les espaces libres sont également construits.

Comme cette mutation se produisit au cours de la première phase de croissance, sans normes de construction strictes et sans souci du style le résultat fut lamentable. Rares sont les noyaux anciens ou les rues qui ont gardé leur caractère, leur unité architecturale ou même un quelconque intérêt pour le visiteur. L'impression d'altération due à l'aspect hétéroclite des constructions y est plus forte qu'ailleurs parce que le touriste sait qu'il est dans un centre ancien.

Pour comprendre cette évolution que nous jugeons aujourd'hui négative, il ne faut pas perdre de vue qu'à cette époque, au contraire, l'aspect moderne des crépis que l'on blanchit ensuite, des murs lisses et géométriques ainsi que la hauteur de l'immeuble étaient valorisés positivement comme signes de réussite et de progrès. La plupart de ces centres demanderaient un remodelage, comme cela a été fait à Ordino, ou du moins un lifting qui en masquerait les principaux défauts.

Le mitage dans les vallées

Dans les vallées le mitage le plus habituel prend la forme d'un semis de constructions le long des routes principales. Ce sont des *gasolineres* (stations-service),

associées souvent à un commerce ou à un supermarché, des hôtels et, plus rarement, des immeubles d'appartements ou des restaurants. Cependant, depuis quelques années, on note une tendance à planter des immeubles d'habitation ou d'appartements pour résidents secondaires hors agglomération, par exemple entre Les Escaldes et Encamp, dans la vallée Ordino ou dans la paroisse de Canillo. En fait, ce n'est que le prolongement des tendances de l'urbanisation que nous avons décrites plus haut ou bien, si on préfère, comme une l'avant-garde d'une urbanisation linéaire à venir.

Les *bordes* et l'espace montagnard

Malgré son impact dans quelques secteurs, le mitage des espaces agricoles et montagnards est somme toute assez limité en Andorre. Il se localise dans quelques zones de *bordes* où il prend la forme de "rénovation" de *bordes* transformées en résidences secondaires, accompagnées par quelques *xalets* supplémentaires. Ce sont les exemples de la Coma de Ransol, des hauts de Sant Julià de Lòria, vers Aixirivall et vers Aubinyà, de la *comarca* del Forn de Canillo. À cause de sa proxi-mité, après un mitage le long de la route d'accès, la *comarca* d'Engolasters tend à devenir une zone urbaine périphérique des Escaldes.

La Vall d'Incles est un cas à part. Elle a de nombreuses *bordes*, dont certaines se transforment, mais surtout cette vallée se profile comme une des principales zones de spéculation immobilière de la paroisse de Canillo, ne serait-ce que parce que la construction et l'accès n'y posent aucun problème technique et que beaucoup de *cases* de toute la paroisse y possèdent des propriétés, dont quelques *cases fortes* qui font la pluie et le beau temps dans la paroisse et en Andorre. Cela prend l'allure d'une urbanisation diffuse, qui tend à devenir dense à l'entrée de la vallée, et qui progressera ensuite vers l'intérieur.

Cette résistance relative de l'espace de la moyenne montagne est peut-être à mettre en relation avec la difficulté pour les étrangers d'acquérir de la terre en Andorre. En effet, en France comme en Catalogne, un des processus les plus habituels du mitage des zones rurales réside dans la facilité qu'il y a à acheter par pièces des terres agricoles à bon prix. Il faut compter aussi avec la prudence et la résistance des propriétaires andorrans qui savent la valeur que prendra dans l'avenir leur patrimoine foncier.

Les urbanisations isolées anciennes

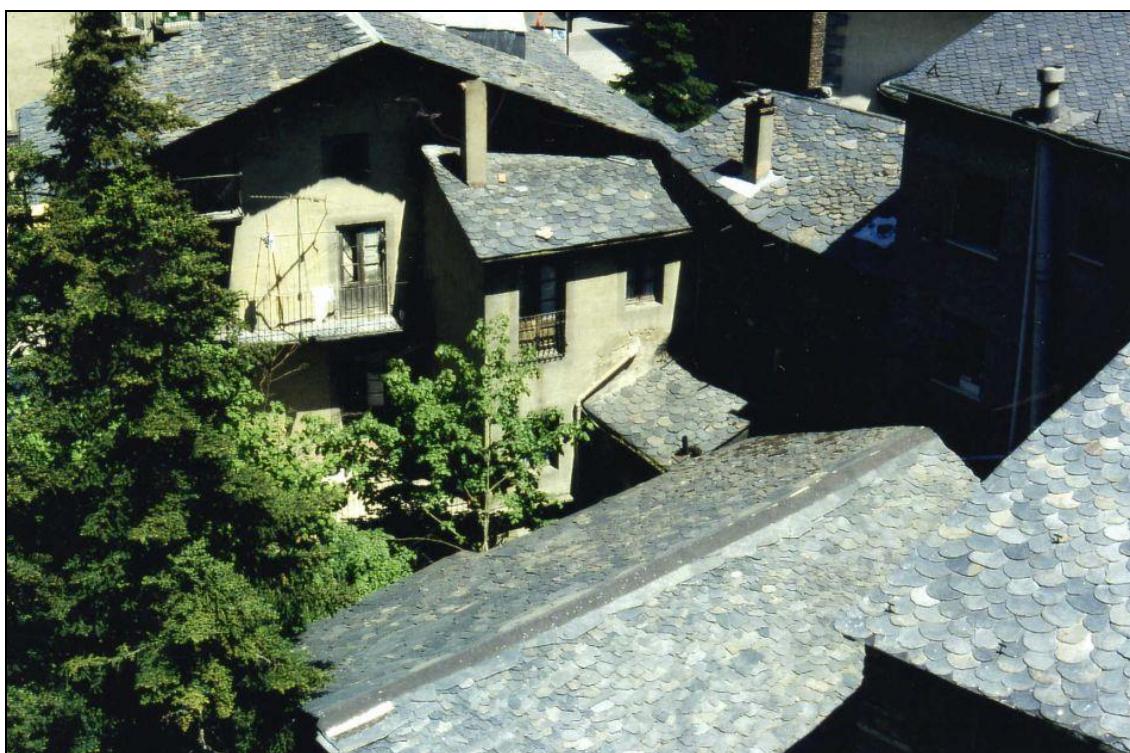
En dehors de ces deux processus de mitage assez localisés, les constructions hors agglomération sont concentrées en lotissements anciens, semblables à ceux des autres régions touristiques ou de périphérie urbaine hors d'Andorre. Pour des raisons

que nous expliquerons à propos des *plete*s ont ne crée plus de lotissements. Notons au passage qu'en Andorre tout lotissement ou tout groupe de maisons est désigné sous le nom *d'urbanització*, et que toute maison isolée ou individuelle est un *xalet*, quelle que soit sa forme et son style. Les *plete*s (*d'apletar* = réunir, rassembler, à propos du bétail en montagne) sont une nouvelle forme d'urbanisation groupée. Malgré quelques aspects presque caricaturaux, elles sont mieux adaptées au pays que les lotissements traditionnels. Elles connaissent une grande vogue actuellement, ce qui méritera toute notre attention.

Les lotissements anciens hors agglomération se rencontrent dans presque toutes les paroisses, mais ils sont peu nombreux: à Aubinyà et à Aixirivall sur la paroisse de Sant Julià de Lòria, à l'Aldosa, à Els Plans, à Xixerella, à Pal et au Puiol del Piu sur la paroisse de La Massana, à La Cor-tinada et à Les Salines sur celle d'Ordino et à Vila sur celle d'Encamp. A Andorra la Vella (au pied du Solà de Nadal ou à Santa Coloma) et aux Escaldes (à Engordany et au Noguer) ces lotissements sont intégrés - ou près de l'être - dans le tissu urbain qui les a rejoints.

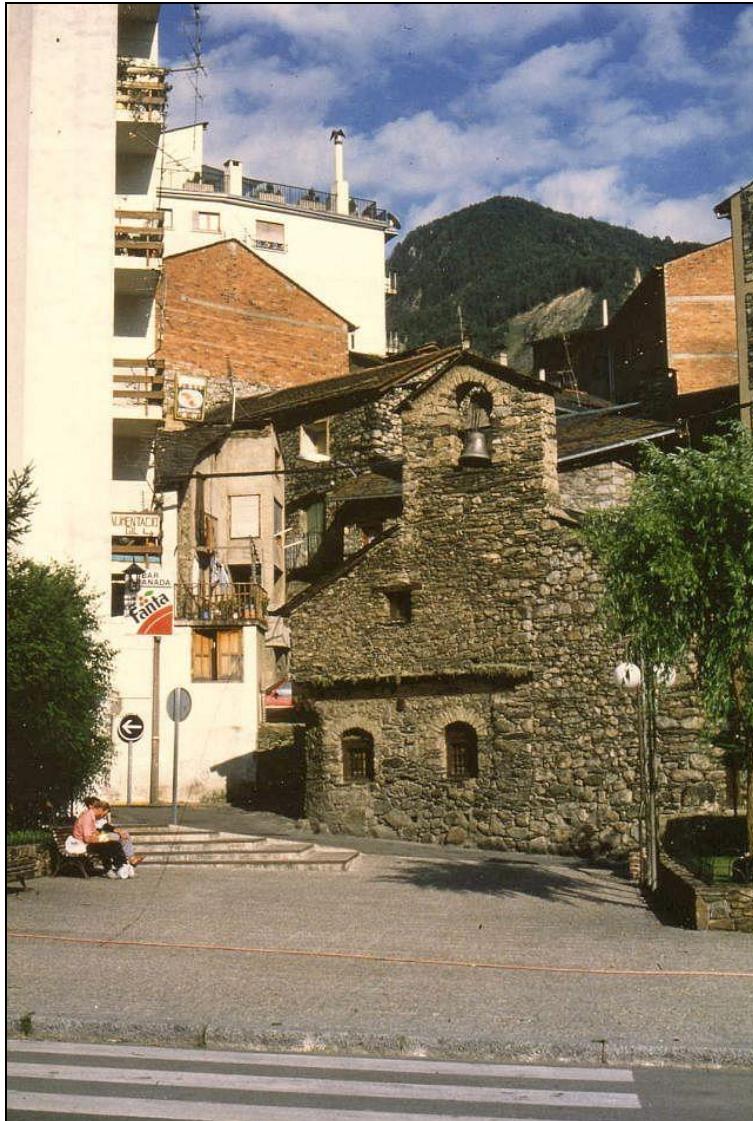
Ils présentent des caractères voisins. Ce sont des parcelles avec des maisons à trois ou quatre faces, entourées de jardinets, de prés plus ou moins bien entretenus, de landes arborées ou non, de zones de dégagement parfois clôturées. Il y a beaucoup d'espace perdu dans un pays où l'espace privé est rare. Esthétiquement ils sont très discutables, même quand les constructions sont de prix, car il y manque une unité de style. On y trouve de tout, depuis l'imitation des chalets suisses, norvégiens, canadiens et autres, jusqu'à des villas de toutes formes et de tous styles, certaines très ostentatoires à côté de constructions sommaires. On utilise rarement la pente dans la conception de la maison, ce qui donne des encoches dans le versant ou la construction de grands murs de soutènement sur la limite inférieure de la parcelle ou de la maison. De plus le caractère d'urbanisation ouverte et dispersée contraste avec les villages andorrans, toujours très serrés et homogènes.

Pour toutes ces raisons ces lotissements s'intègrent toujours assez mal dans le paysage. Heureusement, il semble que la mode en soit passée à cause de la hausse vertigineuse de la valeur du terrain et de l'obligation qui est faite au promoteur de tout préparer avant de vendre, mais aussi parce que les goûts ont changé. Les récentes normes d'urbanisme y contribuent, qui imposent certains matériaux et plus d'unité.

ANDORRA LA VELLA: UN ASPECT DU NOYAU ANCIEN

Photographie J. Becat, 12/05/1990.

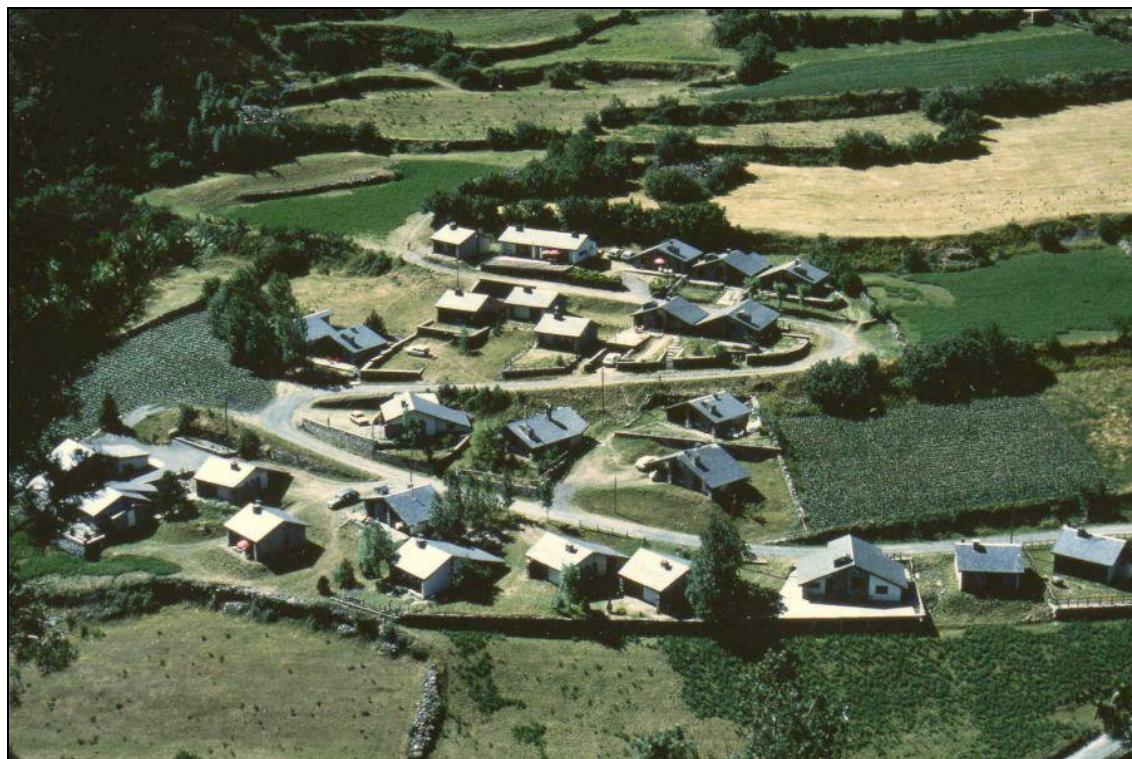
On a peine à croire que l'on est au cœur de l'agglomération d'Andorra la Vella, entre l'ancienne *carretera general* située à gauche, devenue l'axe urbain principal, et sur la droite le Carrer de la Vall. Il est vrai que cette splendide perspective sur les toits d'ardoises des maisons traditionnelles n'est possible que depuis la fenêtre d'un haut édifice disgracieux planté au milieu du quartier ancien. Si côté rue la façade de ces maisons a subi des retouches et a vu s'installer des commerces, le côté cour a encore un aspect villageois. On notera les volumes des maisons, les toits à deux pentes, armés de crochets de fer et assez peu inclinés pour une région de montagne (afin d'éviter que les paquets de neige ne tombent sur les passants). La diversité est introduite par le jeu des ombres et des orientations variées plus que par la décoration, ici absente, ou les décrochements.



**ENCAMP:
L'ÉGLISE ET LE
NOYAU ANCIEN DE
LA MOSQUERA**

Photo J. Becat, juillet
1990.

La photographie est prise depuis la route nationale qui traverse Encamp, dans la zone commerçante centrale, où les touristes peuvent apprécier ces contrastes architecturaux. Ils seront fixés sur les photographies-souvenir à moins qu'on ne fasse des prouesses pour cadrer au plus juste l'église de La Mosquera. Nous sommes dans un des cinq noyaux traditionnels du bassin d'Encamp. On devine deux maisons anciennes, dont une très remaniée que l'on ne peut guère critiquer au regard des constructions diverses, désordonnées et inesthétiques qui entourent l'église. Certaines ont leur appareil de briques sans crépi, d'autres de grands murs uniformes peints d'un blanc éclatant qui les rend encore plus disproportionnés. Si quelques noyaux anciens peuvent être facilement récupérés, la tâche sera plus ardue ici. L'aménagement de la placette apporte des murets néo-andorrans. Il ne manque à cette diversité très pédagogique qu'une note résolument moderne, que n'arrivent pas à donner les boules de l'éclairage public et les panneaux de signalisation.

ORDINO: LE LOTISSEMENT DE LA CORTINADA

Photographie J. Becat, juillet 1983.

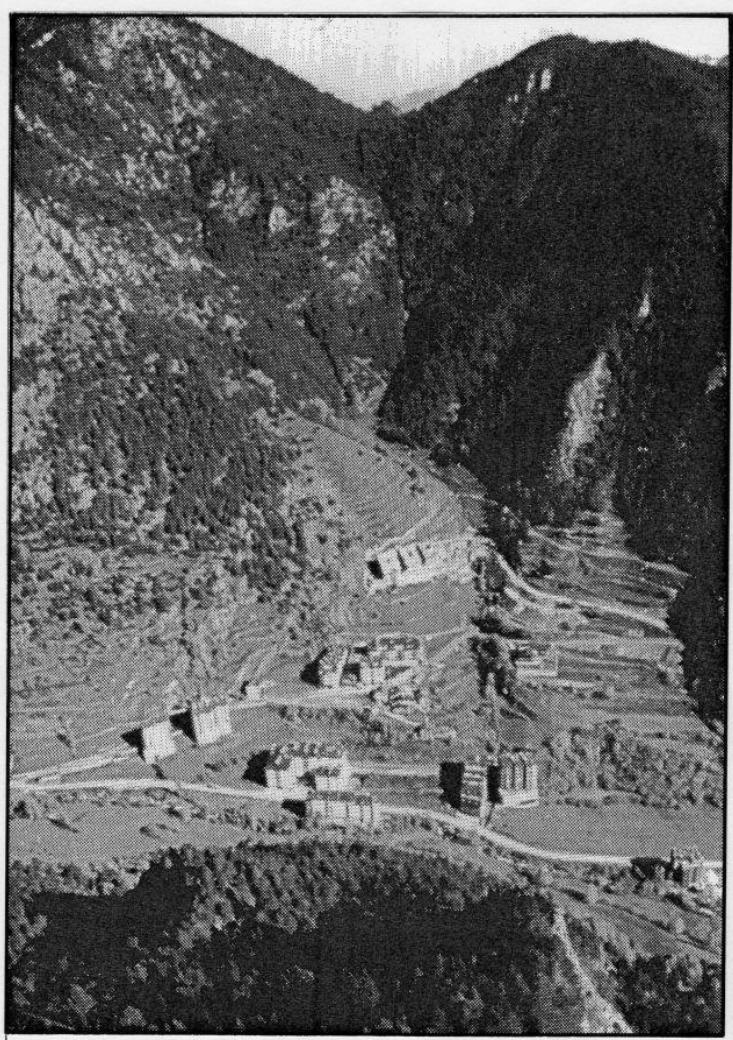
Le lotissement de La Cortinada est situé sur le bord du cône de déjection torrentiel de la Canal del Tabanell, entre l'église de la Cortinada et le hameau d'Arans. C'est une *urbanització* du début des années soixante-dix, hors agglomération, avec de modestes petits *xalets*. Certaines parcelles sont clôturées mais la plupart restent ouvertes dans une prairie naturelle bien entretenue, ce qui donne une unité malgré la variété des styles. Ce genre d'urbanisation est particulièrement inadapté à la situation andorrane, que ce soit par la perte de bonnes terres agricoles ou par le faible coefficient d'occupation du sol. Aux alentours, le paysage agraire n'avait pas encore de signes de régression. Au premier plan des prairies permanentes ont un regain à base de luzerne, puis il y a des champs de pommes de terre, de tabac, d'autres prés et quelques belles luzernières. L'avalanche du Tabanell n'affecte que la partie centrale du cône, dans l'angle droit de la photographie.

LA MASSANA: LE VILLAGE ET LE LOTISSEMENT DE PAL



Vol helico. 20/07/1990, J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Le village de Pal est au second plan, au pied d'un *solà* peu boisé à cause de l'affleurement de grands bancs de calcaires dévonien. Bien que groupé, l'habitat et les bâtiments agricoles annexes sont moins serrés que d'habitude en Andorre. Il a subi peu de transformations et, malgré quelques défauts, les constructions neuves s'y intègrent assez bien. Pal est certainement un des ensembles architecturaux les plus intéressants de la Principauté. Les deux *urbanitzacions* contrastent beaucoup avec le village. Elles sont installées sur le cône de déjection du Riu del Prat dels Bosc, la plus ancienne (1975) vers le bas, la plus récente vers le haut. Le premier lotissement est classique, avec un quadrillage de voies, des parcelles vendues à l'unité et des maisons de divers styles. Quinze ans après la majeure partie n'est pas construite, accentuant la faible densité due à la dimension des lots. Le second lotissement est plus compact, avec des rangées de maisons mitoyennes toutes semblables. Une partie de ce grand cône fut active lors de l'*aiguat* de 1982.



LA MASSANA: URBANISATION AU MAS DE RIBAFETA

Vol helico. 26-10-82, J.
Becat et A. Lerouge.
Photo. Lerouge.

Le Mas de Ribafeta est à proximité immédiate du village et de la station d'Arinsal. L'exiguité du fond de vallée en amont du village et les risques naturels avec lesquels il faut jouer font que l'urbanisation ait été reportée ici, en aval. Le fait que le propriétaire du Mas (le groupe de bâtiments bas au centre de l'espace qui s'urbanise) et de la majeure partie des terrains environnants soit un homme politique influent doublé d'un promoteur immobilier est un autre élément à prendre en considération. De grands bâtiments sont construits sur la pente, avec de grands murs de soutènement très visibles pour rattraper le niveau. Ils sont disposés sans recherche urbaine particulière le long de la route d'Arinsal (dont des hôtels) et de la route d'accès au Mas. Au-delà des pistes de prolongement à même les dépôts de pente ou le cône desservent un début d'urbanisation en balcon. Avec le temps les vides se combleront pour aboutir à une structure linéaire. En bas et à gauche, au débouché du petit ravin ombreux (et avalancheux) de la Pesada, on construira une *pleta* après 1987.

Les *pletetes*

L'urbanisation sous forme de *pleta* marque une nouvelle époque en Andorre. Les lotissements aux bâtiments disséminés dans des parcelles individuelles, aux styles divers, font place à des lotissements groupés, au style homogène, dont les espaces d'accès ou de dégagement, les espaces jardinés ou de jeu sont communs, comme dans un village. Lorsqu'on essaie de faire la liste de *pletetes* déjà réalisées ou en construction en Andorre on se heurte à une double difficulté. D'une part, et selon leur propre aveu, les services d'urbanisme n'en possèdent ni la localisation ni la liste. D'autre part il n'est pas toujours commode de distinguer des *pletetes* proprement dites certains lotissements aux maisons adossées ou disposées en rangées, donc mitoyennes par leurs murs latéraux. Quoi qu'il en soit les *pletetes* correspondent à une conception de promotion immobilière et à un style architectural bien typés, que nous essaierons de caractériser.

Pourquoi des *pletetes*? Ce fut une manière de tourner la législation sur les lotissements, donc une figure de promotion immobilière nouvelle pour l'Andorre. Comme il fallait s'adapter aussi aux normes nouvelles, concernant les masses et les matériaux de façade, et que la *pleta* impliquait un regroupement de l'habitat, cela amena à rechercher un style pour l'ensemble de l'urbanisation, quitte à individualiser ou à personnaliser ensuite chaque maison ou chaque appartement par des éléments secondaires; de là viennent parfois les excès et les tics dans l'ornementation. Comme nous l'avons souligné dans l'évolution du tourisme et de la construction en Andorre, les impératifs économiques vont de pair avec les contraintes esthétiques. Au départ, il s'agit bel et bien d'alléger le financement initial du promoteur, d'éviter les multiples demandes de permis de construire et d'obtenir plus de flexibilité dans le rythme de construction.

Dans les lotissements classiques à parcellisation, il y a deux étapes. La première est à la charge du promoteur, qui met en conditions un terrain qu'il doit faire classer préalablement comme constructible, qui réalise ensuite la totalité des infrastructures puis qui vend les parcelles nues. La seconde, multipliée par le nombre de parcelles, est à la charge des acheteurs (ou du promoteur s'il construit lui-même les maisons) avec des demandes de permis de construire pour chaque maison, ce qui implique aussi la diversité des styles et l'aspect souvent inachevé de ces lotissements. Le promoteur doit réaliser l'ensemble de son investissement au départ et ne le réalise que peu à peu, avec parfois beaucoup de parcelles qui restent en portefeuille. Ce genre de processus est abandonné en Andorre.

Pour les *pletetes* le processus est complètement différent. Elles ne se font que sur des terrains déjà urbanisables, soit parce qu'ils ont accès à une route, soit parce que le *Comú* de la paroisse concernée les a déclarés comme tels. Le promoteur dépose une

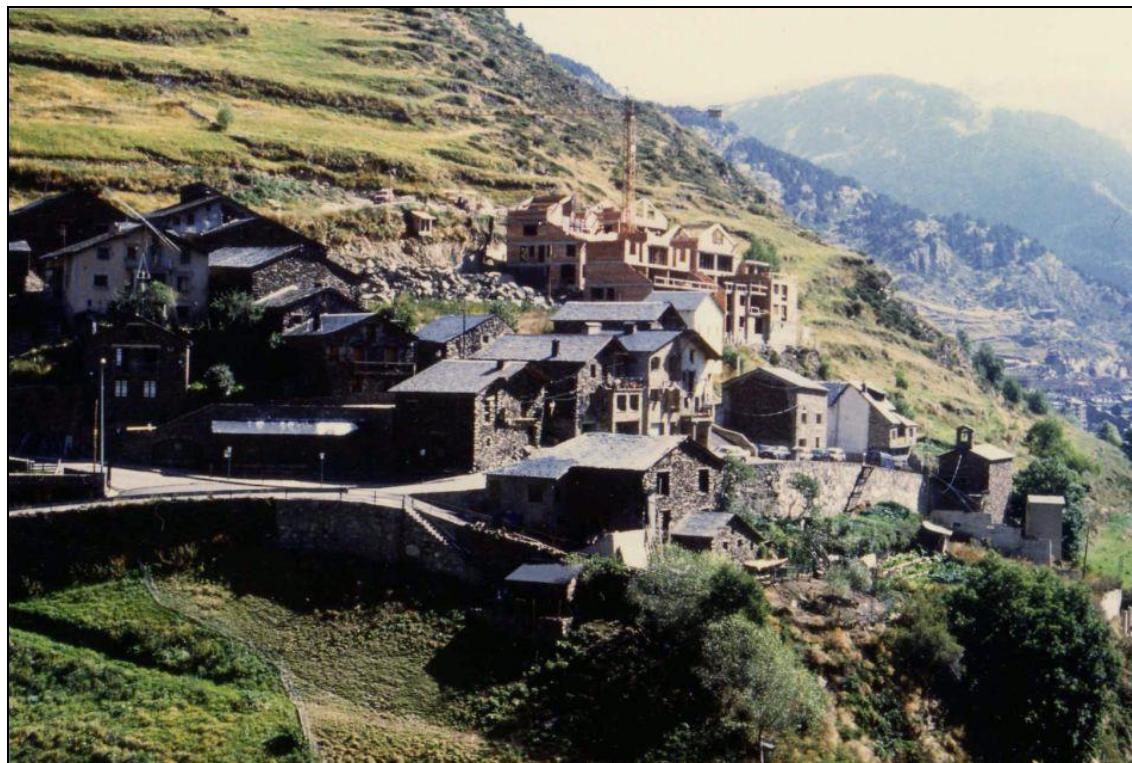
demande de permis de construire normale et unique, comme pour n'importe quel immeuble à appartements ou pour des maisons jumelles. L'ensemble des maisons et des appartements de la *pleta*, du fait de leur continuité et de leur imbrication, sont présentés comme un seul immeuble, avec un seul permis de construire. Il s'agit donc de contourner la législation trop lourde et trop contraignante sur les lotissement et d'entrer dans celle beaucoup plus simple des maisons ou des immeubles individuels.

Entrant dans cette catégorie, il n'est plus obligatoire pour le promoteur de réaliser au préalable l'ensemble des équipements de tout le projet, mais seulement ceux de la première tranche, qui correspond au permis de construire déposé pour faire démarrer le projet. Le promoteur peut donc construire peu à peu, y compris dans cette première tranche, vendre au rythme de la demande et moduler ainsi le rythme de la construction. Elle est toujours couverte par le même permis, mais il peut récupérer sa mise de fonds au fur et à mesure pour prolonger l'opération. Il vend les maisons ou les appartements de la *pleta* un par un, comme dans le cas des parcellisations cubiques, c'est-à-dire des appartements d'un immeuble en copropriété.

Les services d'urbanisme n'ont pas à connaître cette forme de lotissement puisque juridiquement elle n'en est pas une. Lorsque la première tranche est terminée et vendue, ou près de l'être, le promoteur déposera une seconde demande de permis de construire couvrant à elle seule l'ensemble des bâtiments jumeaux de la seconde tranche. Il investira pour équiper ce second fragment de son terrain, il construira aussitôt et il vendra au fur et à mesure. Et ainsi de suite.

Les deux premières *pletas* furent construites à Sant Julià de Lòria, sur les hauteurs de *l'obac*, vers la Rabassa. En dehors de la Pleta d'Engolasters et des ensembles de maisons accolées près de la route qui monte à ce replat, toutes les autres *pletas* sont situées dans les paroisses hautes.

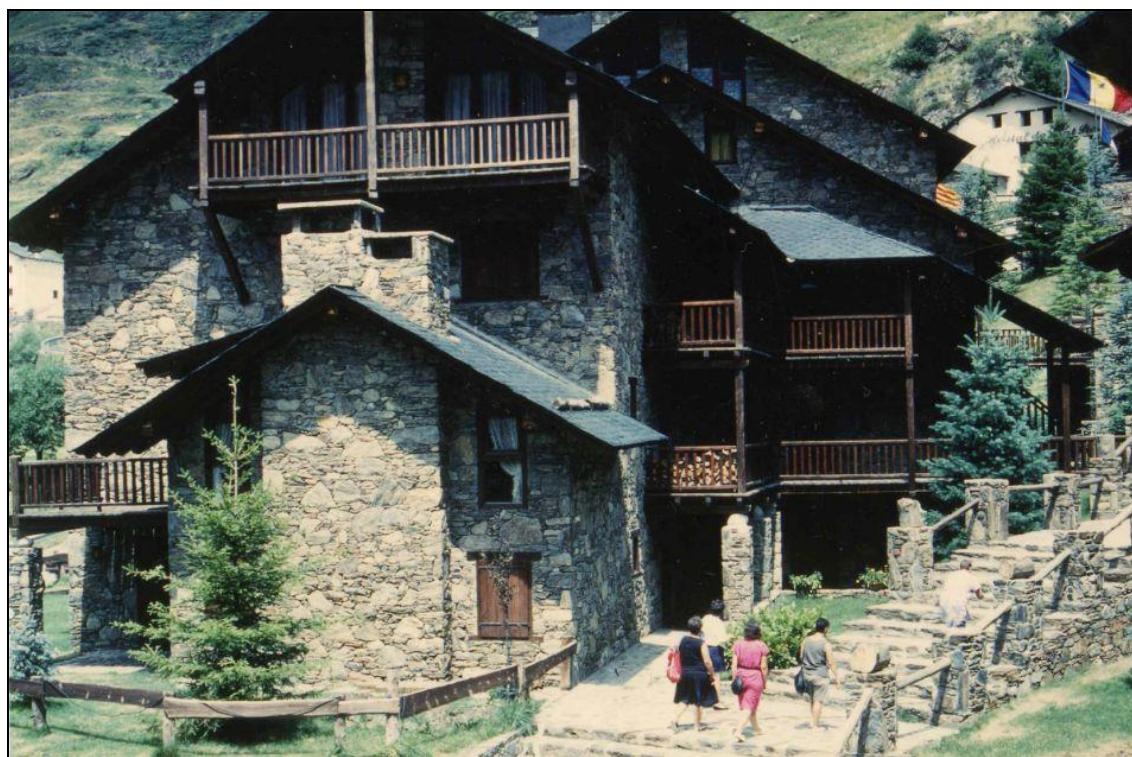
À La Massana ce sont la Pleta d'Arinsal et la Pleta del Cortalet, cette dernière entre L'Aldosa et Anyós; certains de ses bâtiments ont dû être évacués momentanément en fin 1992 car il y avait un risque de glissement dû à l'instabilité des terrains (elle est bâtie sur la pente de dépôts fluvio-glaciaires du bassin de La Massana). Dans la paroisse d'Ordino on a construit la Pleta d'Arans, face à la dangereuse Canal del Seig, et quatre ensembles à Ordino même (deux *pletas* près du village et deux lotissements de maisons adossées sur la route du Coll d'Ordino: La Gonarda et Ordino Height). À Canillo il y a la Pleta de Ransol et la grande Pleta de Sant Pere del Tarter, les maisons adossés de l'Aldosa et del Forn et, dans la Vall d'Incles, la Pleta de Sant Jordi et la Devesa d'Incles.

CANILLO: LE VILLAGE ET LA PLETA DE RANSOL

Photographie J. Becat, 11/09/1990.

Compact et homogène, le village de Ransol est étagé à mi-pente sur le versant d'auge de la Valira d'Orient. Il utilise un replat au-dessus d'un petit *bony*, au débouché de la Coma de Ransol, où sont situées ses *bordes*. D'autres sont plus haut sur ce même versant, en limite de forêt. Ransol n'a guère subi d'altérations. Les bâtiments ont des formes simples et proportionnées, des toits à deux pentes et des auvents. Les maisons d'habitation sont face au sud, avec une façade crépie et quelques balcons. Les autres murs et les granges sont en pierre apparente. Les constructions nouvelles et les modifications ont assez respecté le cadre et le style local. Au-dessus du village, sur la droite une *pleta* est en construction, formant une unité séparée. Les bâtiments sont mitoyens ou imbriqués, étagés sur la pente, avec des masses simples, bien qu'on y dénote des tics architecturaux. L'impact paysager est moindre que celui des lotissements traditionnels et l'intégration paysagère est bonne. Au fond et à droite on devine la Pleta del Tarter.

CANILLO: L'ENTRÉE DE LA PLETA DEL TARTER



Photographie J. Becat, 25/07/1990.

La Pleta del Tarter est l'élément essentiel de la nouvelle zone urbaine développée à côté du hameau depuis qu'une station de ski fut ouverte sur le versant qui fait front, en 1985. Elle est accompagnée d'une rangée d'hôtels et d'immeubles dont la structure et la disposition imitent les grandes *cases* traditionnelles qu'elles prolongent sur le versant. La Pleta est constituée de bâtiments de deux à quatre étages, accolés en rangées autour de deux places et le long de quelques rues au tracé compliqué, coupées d'escaliers et de recoins pour rompre à tout moment l'uniformité. Malgré l'apparence soignée et le souci du détail qui authentifie le style, ce sont des constructions rapides, sans armature de béton armé ni chaînages. On utilise presque exclusivement la pierre et le bois pour les façades; les toits sont en ardoise. Ceci, joint aux volumes relativement modestes et au groupement en village donnent une bonne intégration dans le paysage et assurent le succès de la commercialisation. Sur la photographie on note tous ces éléments ainsi que certaines exagérations, comme si on en rajoutait: trop de toitures et de complications dans la structure, trop d'éléments de décoration et de rustique de catalogue...

3.4 - Les aspects esthétiques

En décrivant les étapes de la croissance urbaine et leur impact sur le territoire, nous nous sommes aperçus que les techniques et les styles de construction étaient passés par des phases assez contrastées, ce qui donne à l'Andorre un patrimoine urbain assez disparate, de qualité variable mais très typé pour chaque époque, ce qui rend la lecture du paysage urbain et architectural assez facile¹³³. Le visiteur est frappé par une sorte de foisonnement accompagné dans les centres urbains et dans les paroisses basses par une anarchie dans la construction et dans les styles.

En fait c'est le reflet d'étapes ou de modes successives qui correspondent chacune à une phase économique où la construction était à ce moment-là en symbiose parfaite avec les impératifs économiques et avec le niveau des entraves règlementaires, les aspects esthétiques ou le souci de préserver un patrimoine n'entrant que rarement en ligne de compte, en dehors du nombre d'étages, de la pente et de la couleur des toits. Pendant longtemps ont joué seulement l'incitation économique et la dynamique d'un système libéral sans trop de contraintes. Les types de construction changent aussi selon le prix du terrain et la classe sociale, sans que ce soit forcément une garantie de bon goût.

Après la longue phase des constructions traditionnelles, avec le décollage économique il y eut des crépisssages systématiques des façades, des modifications du bâti existant par adjonction d'étages ou par des changements dans la structure, des constructions sommaires mais aussi des constructions neuves très soignées, en pierre de taille, qui datent de l'entre-deux-guerres et des années cinquante. C'est un style pyrénéen lié aux grands travaux d'infrastructures routières et ferroviaires, aux restaurations de monuments et à la vogue du tourisme thermal.

On construisit ensuite avec frénésie ces grands immeubles rapidement montés, de toutes formes et de toutes tailles, peu adaptés au climat de montagne et souvent peints en blanc. C'est aussi l'époque des chalets aux styles divers, parodiés ou imités, venant de tous les pays possibles. Puis on s'est efforcé d'adapter davantage les constructions au style local, avec un gros effort afin améliorer l'aspect extérieur, en particulier grâce à la pierre et au bois.

Depuis peu on note une nouvelle volonté de rupture, avec l'importation de

¹³³ - Nous en donnerons quelques exemples dans les pages qui suivent; on peut se reporter aussi aux illustrations du document annexe 7.9 - L'urbanisation: les styles et les aspects esthétiques.

modèles urbains divers allant du modernisme le plus dur à des projets d'un néo-classicisme tout aussi insolite dans une haute montagne pyrénéenne.

Le style traditionnel andorran

Les maisons montagnardes andorraines, leurs dépendances ainsi que les *bordes* ou *cortals* appartiennent à un style sud-pyrénéen que l'on retrouve, presque identique, du Conflent¹³⁴ au Pallars. Il présente une très bonne intégration dans le paysage, grâce aux matériaux et grâce aux formes simples et massives, le jeu architectural se faisant par l'accolement de masses différentes et toujours simples, par l'orientation des toits et par la différence entre les façades des maisons et des bâtiments agricoles annexes (ouvertures, piliers, balcons). Il y a aussi une adaptation à la pente, qu'il s'agisse des maisons de village ou des *bordes*.

Dans son ouvrage sur l'Andorre, Salvador Llobet notait en 1947 ces caractères et consacrait un excellent chapitre à l'habitat¹³⁵, avec des plans de maisons et de *bordes*. Dans son introduction il observait que "*hi ha evidentment una tradició constructiva, unida a les comarques veïnes i àdhuc a la resta de Catalunya, per tal com els operaris de la construcció a Andorra han treballat així mateix en ple territori català, i les solucions fonamentals són semblants, si bé s'adapten a les varietats locals. Krüger ha fet notar com els tipus d'habitacle són semblants als del Pallars, i aquest parentiu pot observar-se amb altres diverses comarques.*¹³⁶" (traduction : Il y a évidemment une tradition de construction commune aux régions voisines et aussi au reste de la Catalogne, car les ouvriers de la construction en Andorre ont travaillé en plein territoire catalan, et les solutions fondamentales sont semblables, même si elles s'adaptent aux variétés locales. Krüger note que les types d'habitations sont semblables à ceux du Pallars, et cette parenté peut s'observer avec d'autres *comarques*)

À propos des matériaux et de la structure il notait: "*Si la casa no pot sostreure's al medi geogràfic, és molt natural que trobem a Andorra l'empremta de la seva influència. (...) En els materials es veu la major influència del medi, i la profusió de fusta en les construccions por tenir tanta explicació en l'abundor d'arbres del país com en la seva menor conductibilitat calorífica, com també en la seva barator, ja que procedeix de boscos comunals. Però l'influx principal es troba en els gèneres de vida; aquí els de la ramaderia són preponderants, o si més no van plegats amb els agrícoles.*

¹³⁴ - Voir *La vallée d'Évol*, J. Becat, revue *Conflent*, 1974.

¹³⁵ - *El medio y la vida en Andorra*, S. Llobet, Barcelone, 1947. Le chapitre XIV, *La Casa* (p.229-253), est illustré par quatorze plans et par vingt photographies remarquables.

¹³⁶ - id., réédition en version catalane, Andorra la Vella, 1986, p.229.

*La més gran transcendència per a la distribució de les dependències de la casa es troba on hi ha el bestiar gros, molt més que de llana. (..) Pel que fa a l'agricultura, les seves necessitats són escasses, ja que l'explotació no és gaire gran i quasi mai no obliga a grans conservacions de fruits; només l'herba, que té un valor ramader, i després el sègol o el blat, necessiten dependències pròpies, la necessitat de les quals per als escassos cereals no és de caràcter de dipòsit de gra, sinó per a conservar la planta seca.*¹³⁷ⁿ

Si l'architecture rurale était intéressante, il n'y avait pas en Andorre de tradition urbaine. En dehors de quelques maisons plus notables (mais alors elles avaient des étages et des façades crépies en signe de richesse), il n'existe pas de modèles locaux de référence lorsque commence l'expansion économique et urbaine. Le seul modèle possible, qui fut reproduit jusqu'aux années soixante, n'était pas autochtone. Il fut introduit en Andorre avec la construction des bâtiments d'exploitation et des infrastructures hydro-électriques du début des années trente. Nous le baptiserons le style FHASA: à l'époque il représentait une rupture avec la tradition, car il était le style de l'aménagement moderne pyrénéen de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait transposé en Andorre des modèles extérieurs divers, tous inadaptés au style rural andorrain. Il parait probable que la volonté de changement économique se soit accompagnée d'une volonté de rupture avec tout ce qui pouvait rappeler le passé.

Il ne faut jamais perdre de vue que les valeurs esthétiques et sociales de la construction étaient autrefois très différentes des nôtres. Ces attitudes ont pu durer jusqu'aux années soixante-dix. Elles expliquent (sans les justifier) bien des aberrations qui ont été commises dans les noyaux historiques des agglomérations. Par exemple, la pierre apparente que l'on recherche tant aujourd'hui, qui est synonyme de qualité et qui renchérit le coût de la construction, était autrefois synonyme de pauvreté. Les *cases* trop pauvres pour pouvoir améliorer l'apparence de leur maison laissaient la pierre apparente, c'est-à-dire le mur brut de construction.

Dès que le niveau social ou que les revenus s'amélioraient, on crépisait aussitôt la façade, avec un mortier de chaux projeté à la truelle, donc inégal, en commençant par le rez-de-chaussée et par le premier étage, l'étage noble, ce qui offrait l'avantage d'enlever l'humidité des murs (construits en mortier d'argile le plus souvent). Parfois la partie haute restait en pierre apparente, ainsi que les façades latérales. À l'échelon au-dessus, on lissait la façade par un crépi fin et régulier, puis on crépisait par projection les façades latérales et postérieures.

Le fin du fin était de dessiner à la truelle sur le crépi frais ou plus tard à la

¹³⁷ - id., p.230.

peinture de fausses pierre d'angle bien équarries, et parfois une décoration qui rappelait les motifs muraux du *noucentisme* barcelonais. La façade humble n'a pas de balcon, puis on passe à un balcon de bois et enfin à un balcon en fer forgé. Les *bordes*, les bâtiments annexes ou les granges dans le village sont en pierre apparente, recouverts d'un *llosat* grossier, même au cœur d'Andorra la Vella.

Les murs de soutènement des *feixes* et des banquettes, des bords de chemins, sont appareillés en pierres sèches, avec un parement fait d'un mélange de pierres de dimensions moyennes ajustées par de petites pierres qui meublent les interstices. Au fur et à mesure que le mur progresse on dispose en arrière, à l'intérieur, un remplissage de pierres et de fragments serrés et bien disposés en couches successives, afin de former une seconde épaisseur sans fines. Il s'agit d'éviter la pénétration de la terre argileuse (qui finira à la longue par s'infiltrer), car très vite elle ferait gonfler puis fluer le mur lors des pluies intenses ou au printemps à cause de la forte imprégnation des sols par la fusion de la neige. Les murets qui bordent le *camí real*, les *camins ramaders* et les parcelles encloses sont bâtis comme les murs de soutènement, mais avec deux faces. Ils sont coiffés par une rangée de grosses pierres verticales disposées transversalement, autant pour lier entre elles les deux faces du mur que pour éviter les chutes de couches successives de pierres lorsqu'il y a des franchissements par des animaux.

La première rupture: le style FHASA

L'Andorre bénéficie du dernier avatar de ce style pyrénéen qui se mit en place dans le dernier tiers du XIX^e siècle. S'il y avait déjà une tradition de bâtir en pierre et de tailler le granit dans tout le massif, c'était avec des techniques différentes, plus grossières et frustes, sans connaître vraiment les possibilités de débitage en suivant le fil de la pierre, donc sans savoir reconnaître la *fulla gran*, la *fulla petita* et le *rebrot* (le lit de carrière ou fil principal, le fil mineur et le contrefil)¹³⁸. Ce style n'est pas autochtone car ce sont des savoir-faire et des techniques de taille qui furent importées d'Italie (où elles ne s'étaient jamais perdues depuis l'antiquité romaine) avec les équipes de tailleurs et de maçons qui vinrent en France attirés par les grands travaux urbains et d'infrastructure de transport du Second Empire et de la III^e République.

Certaines de ces équipes sont venues se faire embaucher en Catalogne Nord quand on mit en chantier la ligne de chemin de fer de Cerdagne, entre 1903 et 1911. Elles ont formé les tailleurs cérdans. On leur doit les ponts et les ouvrages d'art de la

¹³⁸ - Sur ces techniques anciennes et modernes de taille du granit, sur son introduction en Catalogne nord, dans les Pyrénées françaises et en Andorre, sur les caractères architecturaux et sur les modifications du paysage, il faut lire l'excellent ouvrage de Michel Martzluff [le seul aussi concret, précis et illustré sur ce thème]: *Les hommes du granit. El granit a Catalunya Nord i Andorra*, CREC et éditions Terra Nostra, Prades, 1988. Il nous a servi de référence.

ligne, le barrage de la Bullosa, mais aussi de splendides murs de soutènement, les gares et les moindres bâtiments annexes qui s'offraient le luxe d'angles de murs et d'embrasures en pierre de taille, bref, tout ce qui fait de cette ligne du "Petit Train Jaune" de Cerdagne-Conflent un véritable musée en plein air. Sachant débiter rapidement les blocs de granit, donc à moindre coût, les *picapedrers* modifièrent le paysage par l'extraction des blocs dans les champs, par la réalisation de clôtures, de murs, de chemins et ils améliorèrent les *cases* cerdanes. En Cerdagne on leur doit le Grand Hôtel de Font Romeu et toute une génération de maisons nouvelles, d'hôtels, de commerces et de bâtiments publics. À leur tour ces équipes cerdanes participèrent à des grands travaux pyrénéens, à Lourdes pour la basilique et les premiers hôtels, à Foix pour les travaux de restauration. On doit à ces équipes itinérantes formées de tailleurs de plusieurs nationalités de nombreux immeubles à Bagnères et de l'hôtel de Superbagnères¹³⁹.

Ce sont certains de ces mêmes groupes, renforcés par la masse des travailleurs de peine venus de la Catalogne pyrénéenne et des paroisses andorranes, qui construiront les aménagements de FHASA entre 1929 et 1934. Ces constructions soignées en pierre de taille, en granit clair, tranchaient beaucoup avec les façades traditionnelles en schiste sombre ou sommairement crépies. Ce style nouveau et plus sophistiqué devint un élément visible du modernisme. Il donnait du prestige aux constructions nouvelles et à leurs propriétaires. Outre la centrale des Escaldes et les équipements de FHASA, on lui doit en Andorre les premiers hôtels, les fabriques de tabac, les premiers bâtiments commerciaux ou de résidence le long de la route près des centres anciens, ainsi que les *xalets* et les maisons ostentatoires des premières fortunes commerciales et spéculatives, les nouveaux bâtiments scolaires, les bureaux des postes et téléphones, etc.

Toujours de cette époque ne faut pas oublier les murs de soutènement des routes, des talus et des terrains construits avec une technique particulière, qui n'est pas sans rappeler les murs andins. Ce sont des murs en pierres sèches, mais formés de gros blocs de granit taillé et posés à joints vifs, très ajustés, au point qu'il est parfois difficile d'y introduire un clou ou une lame de couteau. C'est un appareil irrégulier formé de pierres géométriques à cinq ou six faces. Les *picapedrers* utilisaient la forme spontanée du bloc brut en l'aménageant et en la façonnant au marteau, au chasse-pierre ou à la boucharde, de manière à l'ajuster parfaitement aux pierres déjà posées. Plus rarement, lorsqu'il y a des interstices, ils sont bouchés par des éclats de granit enfouis au marteau. À l'intérieur du mur, comme dans la technique traditionnelle, un remplissage de blocs et de fragments évite la solifluxion. Les murs plus sommaires, par exemple pour les talus routiers, sont néanmoins formés de blocs dégrossis et façonnés au marteau, mais ils comportent davantage d'interstices, qui sont systématiquement remplis d'écailles et de

¹³⁹ - Dans son ouvrage (p.57), Michel Martzluff suit les équipes cerdanes, qui comportaient aussi des italiens et des galiciens, et en particulier l'équipe Balaguer entre 1905 et 1946. Elle participe à la cathédrale de Lourdes, au barrage de Siguer et aux bains d'Acs (Ariège).

fragments de granit.

Récemment nous avons observé des constructions qui utilisent pour les angles des murs et pour les encadrements des ouvertures des imitations de blocs de granit, par souci d'esthétique. Il s'agit de blocs de béton préfabriqué dont la couleur et le grenu imitent le granit taillé et bouchardé. Bien que n'ayant pas la qualité du granit, ils ne sont pas d'un mauvais effet, surtout à une certaine distance.

La croissance débridée et le *barraquisme*

La période de croissance économique et urbaine débridée, sans contrôles stricts, a vu la transposition en Andorre de plans et de techniques de construction des immeubles venus de l'extérieur, surtout d'Espagne. Trait pour trait, c'est ce qui se faisait alors à Barcelone et dans ses environs ou sur la Costa Brava, alors en pleine expansion touristique. Pour ces constructions rapides, cubiques, sans fioritures ni recherche architecturale, les seuls critères sont le coût et le temps de réalisation. Il s'agit aussi de réaliser le maximum de niveaux et de volume utile par rapport au terrain disponible. Il n'y a donc que peu ou pas de parkings, d'espaces de dégagement, de retrait par rapport à la rue. On a là l'origine de bien des problèmes urbains actuels.

Tout au contraire, tout ce qui peut être fait pour gagner du terrain ou de l'espace sur le domaine public ou en contournant les rares dispositions réglementaires est de bonne guerre. Comme c'était courant dans l'Espagne franquiste les finitions extérieures des immeubles sont limitées au strict nécessaire. Souvent seule la façade sur la rue a un traitement avec crépi et peinture, parce qu'il y a des magasins, des entrées de commerces ou d'hôtels. Mais bien des façades latérales ou postérieures sont négligées, voire laissées en appareil de briques visible. Le souci de gagner le plus de volume possible, indépendamment de la superficie de la parcelle, donne des formes et des volumes inesthétiques, peu cohérents par rapport à l'environnement qu'ils altèrent bien des fois.

Cela s'accompagne d'un *barraquisme* (de *barraca*: baraque, construction provisoire ou sommaire) qui est de mise pour les dépendances des maisons et même pour certains commerces. Alors, ce n'était pas l'apanage du Pas de la Casa et de quelques restaurants ou boutiques des bords de *carretera general*, puisqu'on en rencontrait au cœur de l'agglomération principale, le long de l'avenue de Meritxell. Elles furent ensuite remplacées par des constructions en dur, mais, en cherchant bien, on peut reconnaître encore certaines de ces constructions sommaires qui ont été à peine améliorées.

Qu'il s'agisse de baraques ou d'immeubles récents, le contraste était d'autant plus

grand avec le bâti antérieur que le visiteur pouvait encore apprécier partout les maisons traditionnelles, les *bordes* et les belles maisons en granit. C'était la forme, les proportions, les façades lisses et nues et les badigeons blancs des crépis qui choquaient le plus, en particulier lorsqu'il s'agissait de constructions isolées.

La montée des valeurs esthétiques

Le gâchis fut si grand qu'il y eut des réactions de l'opinion publique. Elles coïncidèrent avec l'émergence, dans les pays voisins comme en Andorre, d'une nouvelle mode qui met en avant les valeurs esthétiques et l'authenticité. C'est un certain retour au passé, qui se manifeste dans d'autres domaines. Il s'y rajoute, pour les besoins du tourisme que nous avons déjà évoqués, la nécessité d'un changement d'image de l'Andorre qui passe forcément par l'amélioration de la construction et de son impact paysager. Tout ceci coïncide avec le début des années quatre-vingts.

De nouvelles normes sont votées en 1981, plus complètes et mieux contrôlées, et des actions collectives (à Ordino ou à Canillo) ou individuelles sont menées afin d'améliorer l'aspect extérieur des édifices, avec un revêtement complet ou partiel en schiste appareillé. Les normes imposent un pourcentage de bois ou de pierre du pays sur les façades. Conséquence indirecte, on assista dans les années qui suivirent au pillage des éboulis fins en montagne, afin d'avoir des fragments homogènes et déjà façonnés, si possible avec la patine du temps et une couche de lichens qui donneront une touche particulière aux façades. Certaines paroisses, comme Canillo, ont interdit d'exploiter les éboulis et les *tarteres*.

Le style néo-andorran

Cela amène les architectes à proposer des adaptations d'un style montagnard sud-pyrénéen, que l'on rencontre à la même époque dans les urbanisations de Cerdagne et de la Catalogne pyrénéenne, mêlé d'éléments montagnards alpins "internationaux". Cela donne des variantes nombreuses, avec souvent des excès dans la disposition des masses et dans la décoration, qui vont jusqu'au pastiche de l'ancien sans en avoir le caractère fonctionnel et la sobriété.

Dans le style *pleta* il y a une recherche évidente et parfois naïve d'authenticité, un respect des formes anciennes et une volonté d'insertion dans le paysage. Les *pletas* semblent suivre une mode qui s'est généralisée en montagne après l'époque des grands bâtiments modernes, car on rencontre d'autres exemples semblables dans les zones touristiques pyrénéennes.

Nous avons signalé que les *pletetes* andorranes sont surtout localisées dans les paroisses hautes où elles s'efforcent de recréer une atmosphère montagnarde, par le groupement de l'habitat, par l'esthétique et par les matériaux¹⁴⁰. Il s'agit de faire couleur locale; c'est une mode, qui a ses réussites et ses excès, mais qui est bien perçue par les habitants et par les acheteurs, pour l'essentiel des résidents secondaires et des amateurs de placements immobiliers en Andorre. Dans chaque bâtiment les appartements sont souvent imbriqués, mais ils sont vendus séparément. La qualité de la construction (structure et finitions) est variable mais, quoi qu'il en soit, c'est une solution meilleure que les urbanisations antérieures qui consommaient beaucoup d'espace et qui étaient esthétiquement laides ou du moins peu harmonieuses car trop hétérogènes ou hétéroclites.

Malgré ces travers inévitables dès qu'il y a une nouvelle mode, on constate un effort remarquable de récupération et d'adaptation dans l'architecture actuelle des éléments caractéristiques du patrimoine architectural andorran. Plus que dans les *pletetes*, on retrouve davantage ces recherches stylistiques dans les immeubles individuels de dimension moyenne, de deux à quatre étages, que l'on construit partout depuis moins de dix ans.

Dans les constructions traditionnelles nous avons vu qu'il y avait toujours des masses simples et équilibrées, qui évitaient des disproportions entre la hauteur et la largeur. Les jeux de masses se faisaient grâce à des blocs accolés plus que par de multiples décrochements, des dénivélés ou des protubérances dans la masse principale. La disposition des toits était simple, à deux pentes avec le pignon face à la rue ou à trois pentes.

On retrouve ces éléments dans la conception des nouveaux bâtiments. Ils utilisent aussi les piliers en façade, entre des baies, et les ouvertures du haut de l'immeuble pour aérer et pour introduire par un dessin sobre ou par la rigueur du verre et éventuellement du métal une touche moderne qui évite le travers d'une imitation trop poussée de l'ancien. Il y a aussi sur les façades le jeu entre les pans appareillés de pierre et les crépis peints de couleurs en harmonie avec l'environnement urbain ou avec le paysage.

Bref, bien qu'il s'agisse de l'adaptation d'un style général, on peut parler d'un style néo-andorran, dont les exemples seraient à chercher dans les nouvelles constructions de la vallée d'Ordino, à Encamp, à Ordino, dans certaines *pletetes* et dans les maisons individuelles de qualité à la périphérie des agglomérations. Bien que tout n'ait pas été repris, l'impact visuel des retouches dans les secteurs datant de la première

¹⁴⁰ - Document annexe 7.9 - L'urbanisation: les styles et les aspects esthétiques. Voir en particulier: les *pletetes* et le style néo-andorran.

croissance (crépis, couleurs, remodelages) et les constructions nouvelles de style néo-andorran sont suffisantes dans les vallées de la Principauté pour modifier déjà l'impression d'ensemble qu'en retire le visiteur, en dehors évidemment de l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes et des centres de Sant Julià de Lòria et d'Encamp, où beaucoup reste à faire.

La volonté d'une nouvelle rupture?

Quelques nouveautés, quelques fantaisies architecturales, quelques constructions récentes et dissonantes et quelques projets rendus publics viennent rompre cette nouvelle homogénéité. Il s'agit probablement d'une volonté d'originalité et peut-être du souci de se faire remarquer, de se démarquer des autres. Le résultat est parfois surprenant.

Certains édifices ont soulevé une polémique, comme le haut bâtiment géométrique et entièrement vitré de la mairie d'Encamp. Il abrite les bureaux de la *Casa del Comú* et, au-dessus d'un parking souterrain, l'aménagement de la place voisine en place "dure" est directement inspiré de la *Plaça dels Països Catalans* de Barcelone, devant la gare de Sants.

D'autres projets urbains n'en soulèvent guère, comme celui de style néoclassique de la Comella, pourtant aussi inadapté à l'Andorre que l'ultra-modernisme. Il fut demandé par le *Comú* d'Andorra la Vella à l'architecte catalan Ricard Bofill, qui a déjà réalisé dans la Principauté la nouvelle église de Meritxell où il sut allier un style moderne avec des formes et des matériaux traditionnels.

Ces éléments de rupture se retrouvent dans le projet, puis dans la réalisation de Caldea, le centre thermal et ludique créé au cœur de l'agglomération à l'initiative du *Comú* des Escaldes-Engordany. Dans ces trois cas on remarquera que, comme ce fut déjà le cas pour le style FHASA, cette rupture se manifeste à travers de grands projets publics. Ce n'est pas étonnant puisque aujourd'hui la construction et l'urbanisation privées se trouvent encadrées dans un cadre légal contraignant, avec les règles strictes qui imposent des formes, des masses et des matériaux. Les collectivités territoriales sont les seules qui puissent se permettre de se jouer des règles établies.

On a abouti à la situation inverse de la période antérieure où l'initiative privée était libre de choisir son style, faute de règles à appliquer, ce qui a donné bien des dissonances, à côté il est vrai de constructions correctes. Si les goûts et les appréciations divergent, en réalité le résultat de la singularité actuelle n'est pas aussi choquant que celui des négligences des années 60-70. Il est clair pour les visiteurs qu'il s'agit au contraire d'une recherche architecturale et la réalisation en est toujours soignée. De plus

ces édifices singuliers sont encore rares, donc emblématiques. S'ils se multipliaient, avec des styles trop contrastés, c'est alors qu'on aboutirait à l'inesthetisme des années sombres de la prospérité commerciale.

3.5 - Vers un contrôle de la dynamique urbaine?

La situation antérieure

Les règles d'urbanismes existent depuis 1968. Cela signifie donc qu'avant cette date il n'y avait pas de réglementation précise qui puisse permettre un contrôle de la construction. Le *Consell General* s'était préoccupé davantage de réglementer les achats de terrains, de chalets ou d'appartements par les étrangers que de réglementer d'une manière complète et efficace l'urbanisme et la construction, qui concernaient davantage des intérêts privés andorrans.

On en trouvera la preuve dans les documents annexes 37.331, qui reproduisent les *acords* et *ordinacions* du *Consell General* pris pendant les années cinquante¹⁴¹. Le décret du 23 juin 1955 consacre trois pages à préciser les conditions restrictives des achats de terrains par les étrangers et à définir les caractéristiques des édifices qu'ils pourront y édifier. Par contre, en matière de normes de construction, on ne trouve que quelques brèves décisions de quelques lignes, souvent en partie contradictoires. Plus que la volonté de légiférer sur la matière, il faut y voir le résultat des pressions de groupes d'intérêt, à travers certains élus, afin de contourner ou d'assouplir les rares règles existantes, telles que la hauteur maximale des édifices ou les empiétements sur les routes et sur les voies publiques.

Par exemple, l'ordonnance du 25 mai 1955 dit textuellement: "*Es fa present l'obligació de demanar el corresponent permís d'edificació al M.I. Consell General, acompanyant el plànom respectiu per a llur aprovació. El màxim de tot nou edifici serà d'una planta baixa i quatre pisos.*" Rien sur les normes de construction en dehors de la hauteur maximale de quatre étages, bien sûr non respectée. Le *Consell* en jugera, sans que soient précisés les critères ni les dérogations qu'il pourra accorder. Plus que d'élaborer une réglementation on voit que ce qui préoccupe c'est d'imposer les demandes de permis de construire, ce qui laisse supposer que ce n'était guère la norme auparavant.

L'accord du *Consell General* du 18 avril 1956 annule cette décision trop limitative, en doublant presque la hauteur maximale des maisons: "*L'alçada de les*

¹⁴¹ - On se reportera aux documents annexes 7.7 sur les achats par des étrangers et 7.10 sur les normes de construction.

edificacions queda fixada a 18 1/2 metres a contar del plà de la via pública principal al punt més alt de l'edifici, amb el ben entès que la dita dimensió serà calculada a partir del centre del immoble." De plus, si cela limite la hauteur pour les maisons situées sur une pente au-dessus de la rue, rien n'est précisé en ce qui concerne les maisons en-dessous de la rue, qui peuvent avoir dans la pratique davantage d'étages, autant que peut en permettre le dénivelé du terrain.

L'ordonnance du 27 juin 1956 est laconique: "*Ordinació 1. Que l'alçada dels edificis que's vulguin construir podran, com a màxim, medir 18 1/2 metres, calculant-se del centre del edifici al punt més alt del mateix.*" Cela laisse toujours de la marge en-dessous du centre de la construction, qu'il faut d'abord déterminer, surtout sur les terrains en pente ou rocheux. La référence à la voie publique disparaît. Comme si cela n'était pas suffisant, une décision du Consell General du 5 septembre 1956 précise et en fait modifie cette dernière décision, introduisant la possibilité de tourner la réglementation si on construit un tronçon de route ou de rue destiné à desservir une construction hors normes, dont la hauteur légale sera mesurée sur l'autre face, par rapport à la place ou à la voie publique: "*S'acorda que els edificis construits entre carretera i plaça pública, l'altura de 18 1/2 ms podrà ésser calculada de la Plaça pública.*"

Il semble inutile de poursuivre cette démonstration. Pendant les années cinquante, en dehors de ces textes concernant les hauteurs des immeubles, on ne trouve guère de dispositions sur leur aspect extérieur ni sur les normes à respecter pour les pièces et les appartements. Les textes réglementaires ne furent mis en place que lorsque la nécessité les imposa; ils avaient forcément un caractère fragmentaire et incomplet. Les mesures sectorielles ou ponctuelles étaient décidées chaque fois que des abus flagrants en démontraient notoirement la nécessité. Mais on laissait se poursuivre toutes les actions déjà engagées ou décidées.

Également, il ne faut pas négliger la notion d'équilibre entre les paroisses au sein du *Consell General* et dans leurs relations avec les propriétaires. Autrement dit, si l'urbanisation a progressé librement dans quelques paroisses on ne peut pas la bloquer drastiquement ailleurs, même pour de bons motifs, tant qu'un équilibre n'était pas réalisé. Si on prend des mesures réglementaires sur tel aspect de la construction, il faut veiller à ce que les autres paroisses ne soient pas défavorisées par ce que ces nouvelles mesures peuvent apporter de limitations¹⁴².

Combien de maisons et d'immeubles correspondent à cette époque de

¹⁴² - J. Becat, "Dynamique urbaine...". Lors d'une enquête sur la croissance urbaine, il nous fut répondu, selon cette logique: "*Ara els hi toca (la vague de constructions) a Canillo, començà a Ordino. Aleshores veurem.*"

libéralisme quasi intégral? Le recensement de 1989 nous apprend¹⁴³ que 3.010 immeubles ont été construits entre 1940 et 1979, pendant la période où n'existaient pas encore de normes ni de contrôle contraignants, soit plus de 45% du parc immobilier d'Andorre. L'autre moitié du parc andorran se répartit en parts presque égales entre les constructions antérieures à l'expansion économique et celles, plus contrôlées, de la dernière décennie: 1.486 maisons anciennes et autres constructions sont antérieures à 1940 (22%); 1.595 immeubles (24%) ont été construits après 1980. C'est aux alentours de cette date que l'on publie des règlements plus complets, que se met en place une administration qui peut les gérer et qui arrive de plus en plus fréquemment à les faire appliquer.

1989. NOMBRE D'IMMEUBLES ET DATE DE CONSTRUCTION

	Avant 1939	1940/ 1959	1960/ 1979	1980/ 1989	Sans date déclarée	Total
Bâtiment agricole	765 78,1%	35 3,6%	61 6,2%	58 5,9%	60 6,1%	979 100% 10,2%
Maison individ., immeuble pour appartements	493 13,5%	295 8,1%	1506 41,4%	1035 28,4%	312 8,6%	3641 100% 4,2%
Hôtel, aparthôtel	15 5,4%	53 19,0%	147 52,7%	53 19,0%	11 3,9%	279 100% 54,7%
Bât. commercial, administratif, industriel	198 12,1%	88 5,4%	800 48,9%	413 25,2%	138 8,4%	1637 100% 24,6%
Usage non déclaré	15 12,8%	6 5,1%	19 16,2%	36 30,8%	41 35,0%	117 100% 1,8%
Total	1486 22,3%	477 7,2%	2533 38,1%	1595 24,0%	562 8,4%	6653 100%

¹⁴³ - Les résultats sont publiés, sous forme de tableaux illustrés dans *Recull Estadístic general de la població, 1ers resultats*, Andorra la Vella, Govern, 1989.



**ANDORRA LA
VELLA:
IMMEUBLE DE SIX
ÉTAGES**

Photographie J. Becat,
mai 1988.

Un immeuble caractéristique des trente glorieuses. La spéculation ainsi que l'absence de normes complètes de construction, et la possibilité de tourner celles qui existaient ont donné beaucoup d'immeubles de ce style. La construction est légère (une ossature de piliers en béton et un remplissage de briques sans isolation), peu soignée, sans recherche architecturale. La masse elle-même est insolite et disgracieuse. Or nous sommes à proximité du centre historique et cet immeuble, avec une batterie de constructions semblables, est visible de toute la vallée. Sur l'autre façade il borde l'axe commercial principal, avec ses six étages réglementaires. De ce côté-ci, profitant du dénivélé du verrou rocheux sur lequel fut bâtie Andorra la Vella, il a quatorze niveaux utiles. Ce genre d'excès, souvent reproduit jusque dans les hautes vallées (La Massana, Soldeu...), contribua puissamment à dégrader l'image de l'Andorre et demandait des correctifs réglementaires sérieux et appliqués.

LA MASSANA:

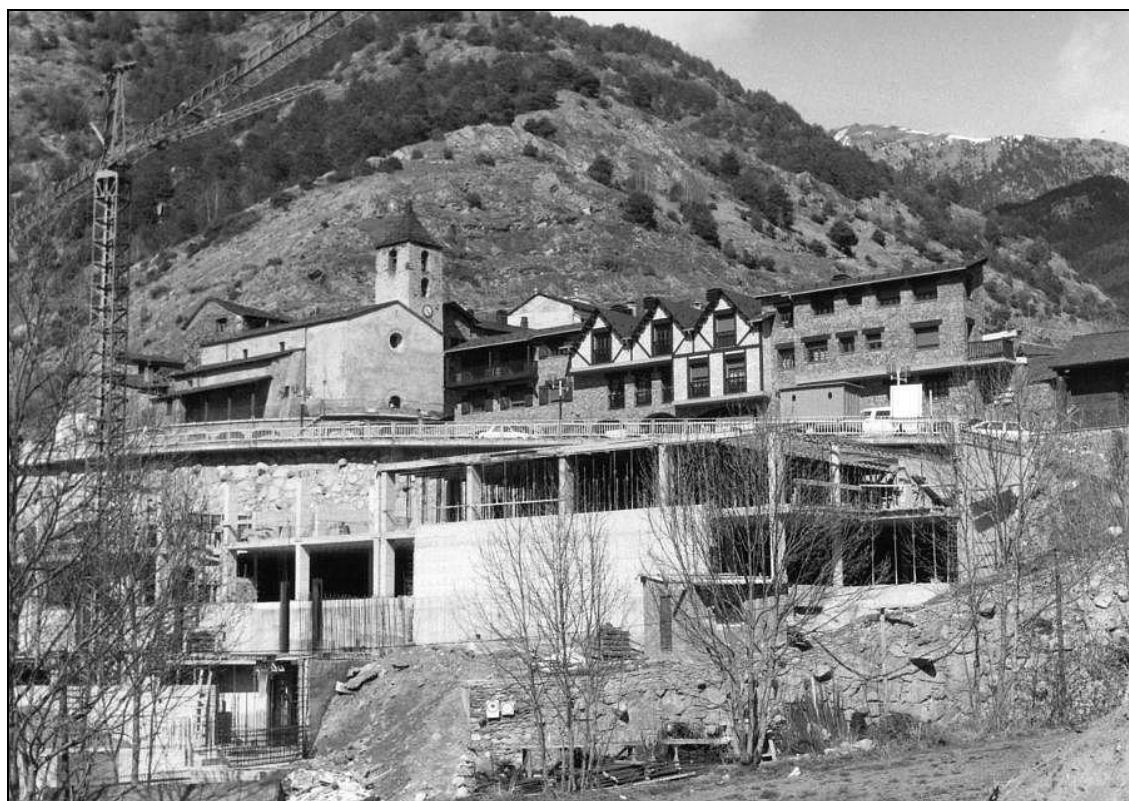
**IMMEUBLE SUR
LE FRONT
URBAIN**



Photo. J. Becat, 12/04/1990

Les deux façades d'un même immeuble, construit au début des années quatre-vingt en bordure de la route nationale. Côté rue il a six étages, le dernier mansardé. Le retrait nécessaire au trottoir est regagné ensuite par un encorbellement. Il n'y a ni revêtement de pierre ni bois. Côté aval le dénivelé permet de gagner quatre niveaux, sans que les étages supérieurs ne soient mansardés pour autant. Au rez-de-chaussée et au-dessous, le retrait sur la rue est compensé par un gain sur tout l'arrière de l'immeuble.

ORDINO: REMODELAGE DU CENTRE ANCIEN



Ordino: remodelage du centre ancien et parking vertical.

Photographie J. Becat, 12/04/1990.

Le noyau traditionnel d'Ordino est situé au *solà*, à l'abri d'un gros verrou rocheux. Il est hors d'atteinte des crues de la Valira et des inversions de température du fond du bassin. Au loin, on aperçoit le massif du Casamanya, d'où descend le petit Riu de Segudet qui enveloppe le village. Il passe au premier plan, bordé de quelques feuillus. Comme partout, le centre du village avait été dégradé par des constructions modernes peu soignées qui juraient avec les maisons anciennes. Sur la place de l'église certaines dépassaient même le clocher. À l'initiative du Comú et avec l'accord de tous les habitants, le village a été remodelé: immeubles trop hauts rabaissés d'un ou deux étages, façades refaites, nouvelles maisons reprenant les éléments architecturaux des anciennes (au second plan). Une action remarquable et réussie. Une déviation enlève la circulation de passage: à côté d'elle et au premier plan, un parking vertical est construit, qui abritera aussi un centre de loisirs.

CANILLO: APARTHOTEL À SOLDEU



Canillo: aparthôtel récent à Soldeu.
Photographie J. Becat, 11/09/1990.

À la sortie amont de Soldeu un groupe d'immeubles a été construit depuis 1989. Il s'agit d'hôtels, d'aparthôtels et d'immeubles à parcellisations cubiques. Ils sont situés en face des pistes de ski de la station de Soldeu, en exposition sud, et ils jouissent d'une vue sur la vallée. Ces avantages, ainsi qu'une construction soignée dans la réalisation comme pour l'esthétique, en font une bonne opération immobilière, orientée vers une clientèle à revenus moyens ou élevés. Malgré l'importante masse de cet ensemble immobilier, dont on ne voit ici qu'une partie, l'intégration dans le paysage est bonne, grâce aux formes simples et équilibrées, qui reproduisent celles des *cases* traditionnelles, grâce au revêtement en schiste et aux balcons en bois. La décoration n'est pas excessive et, dans le détail, on remarquera l'orientation des toits face à la vallée, le balcon qui "soutient" l'auvent du toit et le traitement de la façade du second immeuble, qui rappelle celui des *bordes*. À travers cet exemple et celui d'Ordino, on mesure l'évolution positive de l'urbanisme.

Vers une amélioration du contrôle et des aspects esthétiques

Les excès mêmes du système antérieur amènent les responsables andorrans à mettre en place une réelle législation, avec la volonté de la faire appliquer. Cela n'ira pas sans pressions sur les fonctionnaires chargés de cette gestion et sur les hommes politiques qui ont la charge de ces matières, tant au sein du gouvernement que dans les commissions du *Consell General*. Mais, malgré ces difficultés inévitables lorsque l'on passe d'un système permissif à un système plus policé, et malgré les constructions en cours et les "coups partis", on va vers un contrôle de la construction qui s'avère efficace assez rapidement, en particulier en ce qui concerne les matériaux, les aspects esthétiques et les hauteurs des immeubles. En quelques années le changement est visible. Par contre, à côté de ces réussites et de l'amélioration paysagère qui en découle, on n'est pas encore arrivé aujourd'hui à ordonner réellement le territoire et à contrôler la croissance urbaine.

Comme c'est habituellement le cas, il n'y a pas qu'une seule cause pour expliquer ce changement d'attitude. À la plus grande sensibilité d'une partie croissante de l'opinion publique andorrane, qui critique durement le gâchis d'une urbanisation effrénée de l'Andorre et le mépris de l'architecture traditionnelle, s'ajoutent des considérations économiques: l'exiguïté du territoire, la progression du tourisme et la peur d'une chute du commerce, la crise pétrolière des années soixante-dix et le développement des constructions destinées à l'accueil des skieurs dans les paroisses hautes.

La vocation touristique de l'Andorre, affirmée depuis une dizaine d'années, et le souci d'améliorer l'image de marque et d'attirer un tourisme plus fortuné passaient aussi par une amélioration de l'aspect extérieur des constructions. Le vote des nouvelles normes coïncide avec ce changement d'orientation économique. Le renchérissement des produits pétroliers et du chauffage, sensibles même en Andorre, impose d'isoler systématiquement les murs extérieurs, ce qui n'était pas souvent le cas auparavant, où les murs et la structure des immeubles construits en Andorre étaient semblables à ceux qui des environs de Barcelone.

Pour isoler, il faut bâtir une double cloison à l'intérieur ou bien, à l'inverse, il faut placer une plaque isolante à l'extérieur, contre le premier mur en briques, que l'on maintien par un habillage de pierres. C'est cette seconde solution qui fut le plus souvent retenue, car elle n'impliquait pas de changer de méthode de construction. On respectait les pourcentages réglementaires de façade avec un revêtement en pierre du pays, et en même temps cela justifiait un prix de vente plus élevé pour des acheteurs plus exigeants.

Pendant ce temps, les *pletas* et les appartements vendus dans les stations de ski

ou dans leurs environs s'adaptaient aux nouvelles sensibilités esthétiques et au caractère montagnard, au moins comme l'imaginaient les gens des villes, c'est-à-dire avec de la pierre, du bois et de l'ardoise. Dans tous les cas, et quel que fut le goût ou le talent de l'architecte, le résultat était une amélioration de l'aspect extérieur des bâtiments que l'on construisit.

Quels sont ces nouveaux textes légaux et quelles normes imposent-ils? Nous les reproduisons intégralement dans le document annexe 37.335/1 consacré aux normes en matière de construction: lois, décrets et ordonnances. Ces dispositions sont le résultat de modifications progressives qui avaient abouti à une refonte, mais les citoyens et les professionnels n'ont que depuis peu de temps à leur disposition un recueil de cette réglementation, qu'il est désormais plus facile de faire connaître et de respecter.

Elle est rassemblée depuis septembre 1989 dans un fascicule édité par la *Conselleria de Serveis Pùblics, Disposicions en matèria d'urbanisme*, qui rassemble systématiquement les normes en vigueur. Parallèlement, la *Conselleria* a édité des brochures spécialisées destinées à faciliter la tâche des professionnels et des promoteurs, à propos des normes des constructions antisismiques et des effets du vent et de la neige sur les édifices¹⁴⁴. Il est précisé chaque fois que ce sont des recommandations sans aucune obligation, afin que les architectes qui travaillent sur la Principauté puissent prendre en compte ces éléments et ces risques naturels dans la conception des bâtiments.

L'ordonnance du *Consell General* en date du 1er juillet 1977 classe les terrains en sols agricoles et sols constructibles. Pour les seconds elle prévoit les normes à respecter pour les sols provenant de la démolition d'un édifice ancien, et la procédure, les documents et les conditions nécessaires pour transformer un sol agricole en sol urbanisable. Plus qu'aux aspects esthétiques, elle s'attache à définir les hauteurs et les volumes des immeubles, les retraits et les alignements par rapport à la voie publique. Elle impose cependant les toits entièrement en ardoises ou en matériaux de remplacement homologués, avec une pente d'au moins 30%; elle prévoit les cas où ils pourront être mansardés.

Les normes de l'ordonnance du 16 juin 1978 reprennent ces dispositions et les complètent. Dans les *nuclis urbans* elles distinguent le *casc antic* du *casc urbà nou* (noyau ancien et nouveau noyau urbain). La définition des volumes et de leurs lignes de fuite, afin de ne pas créer des masses disproportionnées par rapport aux voies publiques et aux angles de vue des piétons, est précisée par des schémas pour chaque situation possible. Les conditions de salubrité à respecter et les caractères des équipements, des vestibules, des cours et des puits de lumière sont précisés, ainsi que les conditions à

¹⁴⁴ - Fructuós Mañà: *Accions climàtiques directes del vent (..) sobre els edificis*, Accions climàtiques directes de neu..., 1988. *Accions sísmiques...*, 1989. *Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics et Institut de Tecnologia de la Construcció de Catalunya*, Andorra la Vella.

remplir pour les commerces et les locaux industriels. La législation s'étoffe donc enfin et devient plus contraignante.

Elle deviendra encore plus précise avec l'ordonnance du 29 juillet 1981. Bien qu'elle ait pour objectif le zonage du territoire, elle précise pour chacune des zones les caractères extérieurs des constructions, sans revenir sur les volumes, déjà précisés dans les ordonnances précédentes. Dans le noyau ancien les façades seront en pierre ou en bois sur leur totalité, les toits en ardoises avec des pentes vers l'extérieur, sans aucune terrasse. Dans la zone urbaine tout mur en brique ou tout autre matériau devra être crépi, à moins qu'il ne soit déjà en pierre ou en bois.

Dans la zone d'extension urbaine les façades devront avoir au moins 50% de leur superficie en pierre du pays ou en bois, le reste étant peint avec une couleur neutre: "*preferentment colors ocres, grisos, verdosos i altres foscos en general. Queden prohibits els blancs, vermells, grocs, blaus i en general colors llampants.*" Les mêmes contraintes d'aspect extérieur s'appliquent à la zone dite résidentielle, c'est-à-dire la zone non urbaine où l'on pourra cependant construire des maisons individuelles, collectives ou des chalets. Même les bâtiments industriels devront être crépis et peints, ou réalisés avec des matériaux aux mêmes couleurs neutres.

Le suivi des permis de construire est assuré pour ce qui est des normes de construction, mais le service d'urbanisme du gouvernement ne se préoccupe jamais des réseaux et de l'urbanisation, qui sont compétence des paroisses et des *quarts*. Comme ceux-ci n'ayant pas les moyens techniques du suivi de la progression urbaine, il ne se fait jamais, même aujourd'hui.

Le permis de construire est d'abord présenté au *Comú* ou au *Quart*, qui le transmet ensuite aux services du gouvernement. Le Service d'Urbanisme ne considère que les caractéristiques de l'immeuble et le respect des normes de construction en vigueur. Il ne doit pas se préoccuper des réseaux et des services tels que l'assainissement, l'électricité ou l'approvisionnement en eau, qui sont des attributions locales. On a pu voir des permis de construire accordés et des constructions réalisées sur des parcelles qui n'étaient pas alimentées et pour lesquelles tel *quart* refusait ensuite l'accès à son réseau ou le captage d'une source.

Lorsque le permis est accordé, il est accompagné de trois volants d'inspection qui sont signés sur le terrain par un fonctionnaire du gouvernement lorsque la maison arrive au niveau de la chaussée, puis au premier étage et enfin au toit. Le certificat d'habitabilité est accordé à la fin, lorsque toutes les installations sont terminées; sans lui les branchements aux réseaux ne pourront être effectués.

Au cours de ce processus somme toute classique et très sérieux depuis l'accident

mortel du Pas de la Casa, à cause d'un branchement de gaz bricolé dans une cave, à aucun moment la maison n'est localisée sur un plan urbain ou sur un plan cadastral. Il n'est jamais fait le point sur les permis de construire accordés, ni sur l'avancement des travaux, ni sur les immeubles terminés et occupés.

Quelles sont les limites de cette amélioration du contrôle de la construction et des aspects esthétiques? Les mêmes que celles que nous retrouverons dans la planification urbaine dans le point suivant. En cela le contexte andorran ne diffère pas de celui d'une quelconque région ou commune française ou catalane. Nous y trouvons évidemment les questions de politique électorale et les pactes électoraux, d'autant plus forts en Andorre que l'absence de partis politiques et la base électorale très étroite obligent les candidats à tenir compte des intérêts concrets de chaque *casa* et des demandes diverses qui mijotent sur le feu (permis de construire, desserte des *bordes*, subventions, dérogations, places, etc.).

Il s'y rajoute en Andorre plus qu'ailleurs la difficulté de séparer l'intérêt général des intérêts particuliers, difficulté réelle même pour les hommes politiques les plus scrupuleux car, derrière chaque décision prise au nom de l'intérêt collectif sur une partie du territoire, il y a des avantages concrets pour telle ou telle famille ou un dommage pour telle autre; qu'on le veuille ou non, toutes les décisions générales sont aussitôt personnalisées. Il y a enfin l'imbrication assez généralisée des intérêts privés et des charges publiques. Nous avons vu que c'était une norme dans l'économie et dans la vie pastorale traditionnelles car, un peu comme dans la conception américaine de la vie publique, la réussite dans la gestion des affaires privées et le fait d'avoir des intérêts en jeu étaient considérés comme un gage de compétence, comme une garantie de sérieux et de réussite. Tout ceci n'est pas condamnable et relève, en tout état de cause, d'un code de conduite personnel car, en Andorre comme dans les démocraties des pays voisins, il n'y a pas de code de déontologie ni de normes légales en la matière.

Les plans urbains et leurs limites

Nous venons de souligner l'inconvénient que représente l'absence de suivi de la progression urbaine, ne serait-ce qu'à des fins de planification et d'aménagement. En réalité, cela semble inutile à bien des responsables andorrans, qui connaissent parfaitement leur terrain et qui ont le sentiment de contrôler ainsi la situation¹⁴⁵. Comme il n'y a pas d'impôts fonciers ni sur le patrimoine, il n'y a pas de nécessité d'établir un cadastre moderne, qui servirait aussi de document d'urbanisme. Dans ce système qui a

¹⁴⁵ - À une question à propos de l'opportunité d'une planification urbaine il nous fut répondu lors d'une enquête auprès d'un responsable le 20/07/1990: "Andorra és petita. Com que ja es veu tot, més o menys, sembla inútil. A més a més no necessitem cadastre ja que no hi ha impostos."

sa logique, il n'est pas possible au citoyen, aux entités qui le représentent ou aux usagers d'avoir accès à ces données et de contrôler ainsi l'action publique.

Comme nous venons de le signaler, la réglementation approuvée le 29 juillet 1981 par le *Consell General* définissait les normes et les compétences en matière de zonage du territoire¹⁴⁶. L'introduction de l'ordonnance, par le rappel des décisions antérieures, mettait en lumière la difficile mise en place des plans d'occupation des sols dans les paroisses, donc le vide juridique qui avait existé jusqu'alors. Déjà, alors que l'Andorre commençait à peine sa croissance et n'avait que 5.591 habitants, en 1953, "*el M.I. Consell General preveia la urgència de l'elaboració*"¹⁴⁷ (d'un zonage). Sept ans après, en 1960 (8.392 habitants et une économie qui commençait sa croissance débridée) il rappelait l'ordonnance précédente: "*El M.I. Consell General insistí prop de les Corporacions Locals per la realització d'una zonificació del territori de la Parròquia corresponent.*"

Il faut croire que les *Comuns* n'appliquèrent pas cet édit puisqu'il fallut attendre 1981 pour qu'un zonage soit décidé (37.825 habitants et une croissance urbaine qui avait déjà occupé beaucoup d'espace dans les vallées moyennes et qui gagnait les vallées hautes). L'ordonnance de juillet 1981 en fixait la typologie et les règles de construction, mais il appartenait aux *Comuns* de décider de l'affectation des terrains.

Ces terrains de l'ensemble de la paroisse devaient être classés en six zones:

1 - *Zona casc antic* (noyau ancien): il enveloppait les bâtiments construits avant 1935, ainsi que toutes les constructions qui avaient pu être faites récemment dans ce périmètre.

2 - *Zona urbana*: c'est la zone d'extension urbaine postérieure à 1935 définie par la densité de population et par la présence d'infrastructures.

3 - *Zona d'eixampla urbà* (d'extension urbaine): elle enveloppe les précédentes, mais rien n'est précisé quant aux critères à respecter. La rédaction est un modèle du genre, car elle laisse toute liberté d'appréciation aux *Comuns*, qui ne se priveront pas de l'interpréter d'une manière optimiste: "*Aquesta (zone) s'ha de delimitar on les Corporacions Locals preveguin, segons les seves previsions i condicions geogràfiques, realitzant les obres d'infraestructura necessàries a dites construccions.*"

4 - *Zona residencial*: aucun critère n'est indiqué, si ce n'est le type de constructions qui

¹⁴⁶ - Nous la reproduisons dans le document annexe 7.11 - L'urbanisation: le zonage du territoire. Lois, décrets, ordonnances.

¹⁴⁷ - Cette citation, comme celles qui suivent, sont tirées de l'*Ordinació n°2, Serveis Pùblics, del M.I. Consell General*, en date du 29/07/1981. Publiée dans *Recopilació 1866/1988, Govern d'Andorra*, 1989, volume 2, p.272 et suivantes.

pourront y être autorisées (*xalets o torres unifamiliars ou plurifamiliars*). Il peut donc y entrer même les *pletees*.

5 - *Zona industrial*, l'objectif étant d'éviter leur prolifération dans les zones précédentes.

6 - *Zona rústica no urbanizable*: "És la zona "*non aedicandi*" constituïda pels terrenys comunals o terrenys particulars (privés) no inclosos en els apartats anteriors."

Quelles que soient les dispositions que l'on puisse prendre alors, la guerre était finie car tout l'espace des vallées avait déjà basculé dans l'espace urbain ou urbanisable. On voyait mal les paroisses hautes renoncer de leur propre gré à l'urbanisation de leur territoire et sacrifier ainsi les intérêts financiers de leurs *cases*, d'autant que la politique de l'État s'orientait vers le développement du tourisme d'hiver. Plus que d'un zonage il s'agissait en réalité de fixer pour chaque zone des normes d'urbanisation et de construction, donc d'encadrer le processus d'urbanisation de tout le territoire disponible plus que de le cantonner dans certains secteurs.

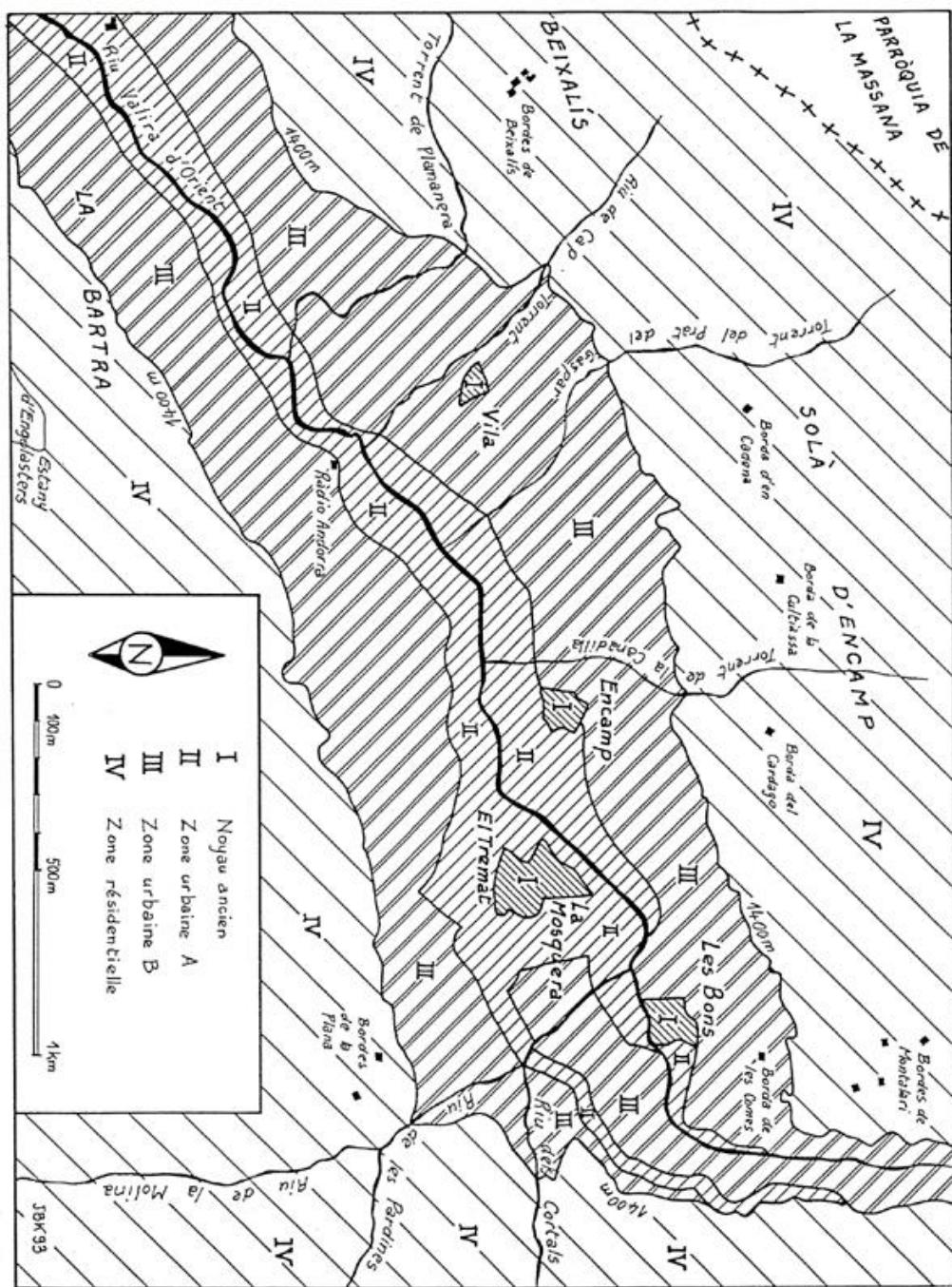
Les paroisses ne s'y sont pas trompées. Elles ont voté dans la foulée leur propre "*Ordinació General d'Urbanisme i Construcció*". Chacune reprenait la nomenclature du zonage et, textuellement, les normes d'urbanisme et de construction, avec une carte qui délimitait ces zones. Ordino prit cette décision le 30 juillet 1981, donc le lendemain même de la publication du texte du *Consell General*. Deux ans après toutes les autres paroisses avaient décidé leur occupation des sols.

Dans tous les cas il y eut un basculement de l'ensemble des vallées dans l'espace urbanisable. Ce fut parfois par le biais de la notion de noyau urbain accordée à tous les villages, hameaux et *veïnats*, voire à des mas ou à habitations isolées. Compte tenu de leur répartition dans la paroisse et de l'espace urbanisable qui peut envelopper chacun d'eux (*zona d'exemple urbà* puis *zona residencial*), c'est toute la vallée qui entre en zone urbaine. C'est le cas d'Ordino. Dans les paroisses de Canillo ou d'Encamp le zonage a été encore plus simple, puisque c'est une cote d'altitude qui définit la zone urbanisable. Cette courbe de niveau englobe dans les deux cas toute la vallée, ses annexes et les *rebaixants*. Les terrains agricoles des vallées sont tous classés dans l'une ou l'autre des zones où les constructions seront permises. La zone rurale non urbanisable correspond de fait aux terrains communaux de montagne.

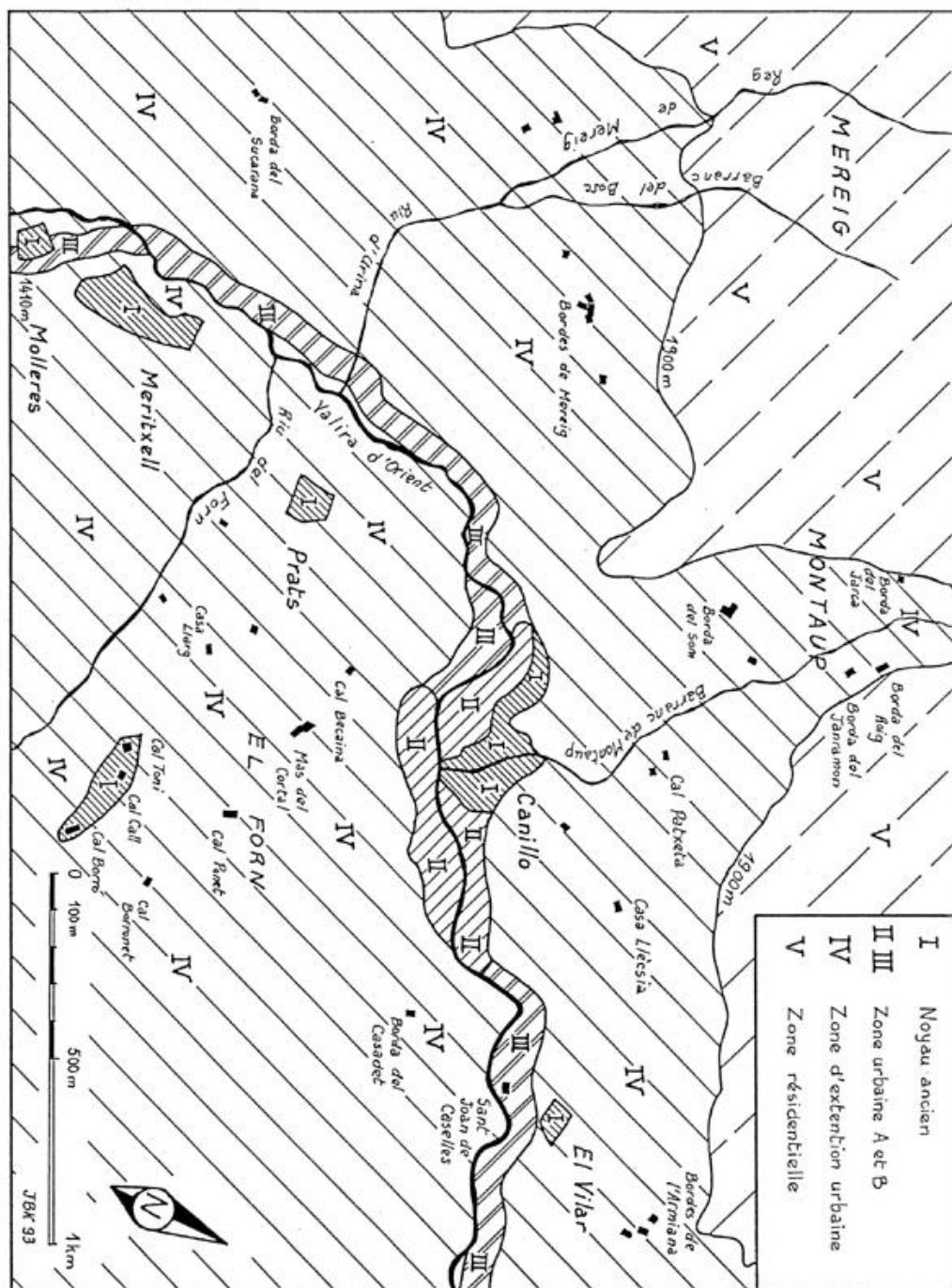
À **Encamp** la zone du *casc antic* enveloppe effectivement les anciens villages d'Encamp, de Vila et de Les Bons, et l'ensemble de La Mosquera-El Tremat. La zone urbaine couvre tout le fond de vallée et une bande le long de la *carretera general*, d'un bout à l'autre de la paroisse. La condition expresse d'existence préalable d'infrastructures a donc été interprétée comme présence de la route. La zone d'extension urbaine enveloppe tout le reste de la vallée jusqu'à la courbe de niveau 1.400 mètres. La zone résidentielle couvre le reste des versants, avec les *bordes* et les terrains privés de montagne, y compris aux Cortals d'Encamp. La zone non urbanisable est repoussée aux

espaces communaux des vallées suspendues et aux estives. En application de ce zonage, nous avons vu qu'une urbanisation collective était prévue aux Cortals d'Encamp, sous les auspices du Comú. C'est une manière comme une autre d'encadrer et de coordonner une urbanisation inéluctable.

ENCAMP, ZONAGE DU TERRITOIRE: ORDINACIÓ GENERAL D'URBANISME I CONSTRUCCIÓ (1982-1983)



CANILLO, ZONAGE DU TERRITOIRE: ORDINACIÓ GENERAL D'URBANISME I CONSTRUCCIÓ (1983)



Dans la paroisse de Canillo, le zonage approuvé en 1983 définit et délimite ainsi les zones prévues dans la législation générale: la zone du *casc antic* englobe d'une manière assez ample tous les villages, hameaux et mas de la paroisse. La zone urbaine englobe sur Canillo l'ensemble des terrains du fond de vallée, entre Sant Joan de

Caselles et le début des gorges de Meritxell. Aucun des autres habitats n'a de zone urbaine mais, comme pour Encamp, celle-ci longe la route nationale d'un bout à l'autre de la paroisse. La zone d'extension urbaine englobe la vallée principale jusqu'à la courbe de niveau 1.900 mètres, donc également les vallées affluentes: les *bordes* de Mereig et le fond d'auge de Montaup, la Vall del Riu qui n'a encore aucun accès routier, la Coma de Ransol jusqu'au bout de la route. La Vall d'Incles a un traitement spécial puisque seule la rive droite est classée en extension urbaine, entre la rivière et le début des forêts. Il est vrai qu'au-delà, de part et d'autre, il s'agit de terrains communaux.

En amont de Soldeu, sans tenir compte de l'altitude, la zone d'extension urbaine comprend tout l'espace entre la route et la Valira d'Orient, jusqu'à la limite du *Terreny de Concòrdia*. La zone résidentielle couvre tous les terrains au-dessus de 1900 mètres d'altitude, la zone non constructible étant limitée à la partie supérieure del Forn, au domaine skiable de la station de Soldeu-El Tarter et, au nord, elle coïncide plus ou moins avec les *cortons* de chacune des vallées affluentes de la Valira. C'est donc le territoire *comunal* qui constitue l'espace rural et montagnard non constructible, en dehors évidemment des dérogations pour certains équipements pastoraux ou touristiques. Toutes les autres paroisses ont agi de la même manière.

La loi destinée à encadrer et à modérer la progression urbaine a abouti ainsi à l'effet inverse puisqu'il n'y a plus d'autre limite à l'urbanisation totale que l'accord de chaque *Comú*, cas par cas. Cela a au moins le mérite de la clarté et de l'absence d'hypocrisie. L'accord signé en 1991 entre les paroisses et le gouvernement en matière de compétences sur les infrastructures et sur l'aménagement du territoire ainsi que sur la répartition du budget public confirme et renforce les prérogatives des paroisses sur l'urbanisme. Il fut ensuite précisé et négocié par une commission tripartite *Consell General / Comuns / Govern* en 1992 dans le cadre de la préparation de la constitution. Il est probable que le système que nous avons décrit puisse se prolonger un certain temps encore.



4 - Les aménagements locaux ou ponctuels: routes en montagne et stations de ski

4.0 - Introduction. Pourquoi des aménagements limités?

Nous nous proposons de présenter l'ensemble des aménagements réalisés en Andorre de l'ouverture des premières routes jusqu'à aujourd'hui, à l'exclusion des mutations de l'agriculture et de l'élevage et de la gestion des forêts. En dehors des aspects urbains déjà évoqués, ces aménagements sont liés au tourisme ou à l'urbanisation pour leur quasi-totalité. Il n'y a pas encore de gestion des forêts ni de plan d'aménagement forestier, mais les études et la cartographie préliminaires ont été faites¹⁴⁸ entre 1983 et 1988. Bien que le *Consell General* ait récupéré la concession de FHASA et qu'il y ait la possibilité d'installer de nouvelles centrales électriques ou des microcentrales, aucun projet d'aménagement n'a été présenté à ce jour, probablement parce que l'électricité complémentaire est achetée en France à un bon prix et que les travaux et les installations à réaliser pourraient être en contradiction avec la nouvelle orientation touristique.

Ce sont des aménagements volontaires, qui suivent toujours une stratégie ou un plan d'action préconçu, avec des intentions précises même si elles ne sont pas avouées au départ. Ils peuvent prendre une forme volontariste, comme dans le cas des premières stations de ski ou des *camps de neu* actuels, qu'il s'agisse d'initiatives privées ou publiques. Mais souvent ils ont une allure et une apparence plus ou moins spontanée, soit qu'ils aient une dynamique propre, par exemple liée à la spéculation foncière, soit qu'il y ait un développement selon la demande ou les circonstances, comme les circuits jeepables, ou bien parce qu'ils sont induits par une réalisation qui les a précédés, par exemple la construction d'une route dont le prétexte a été l'ouverture préalable et incontrôlée d'une piste.

Dans la logique du système politique et économique andorran des années cinquante à soixante-dix, avec un libéralisme à outrance, une absence de régulation par l'État et des administrations embryonnaires qui ne géraient pas le pays, ces aménagements ne pouvaient être que ponctuels, même lorsqu'ils concernaient tout un secteur d'une paroisse (par exemple les stations de Soldeu ou d'Arinsal). Ils se faisaient au coup par coup, sans planification générale ni coordination avec les autres activités

¹⁴⁸ - Elles font l'objet du quatrième chapitre du livre 5: Vers une gestion des forêts.

économiques ni même avec d'autres aménagements semblables.

En effet il n'y avait pas encore de structures administratives de l'État qui puissent gérer la croissance économique et les aménagements qui en découlaient ou qui la précédaient. Dans l'économie traditionnelle, l'aménagement pastoral et la réglementation de l'usage du territoire étaient liés au domaine de compétences des paroisses. Si les concessions des mines, des eaux et des routes avaient été accordées par le *Consell General*, à qui appartenait la décision sur les nouvelles formes d'aménagement, en particulier quand elles n'affectaient que le territoire d'une paroisse? Qu'il s'agisse de la régulation ou des aspects réglementaires, il n'y avait pas non plus de compétences clairement définies dans ces domaines entre les *Comuns*, qui avaient selon le système ancien la fonction de gérer les paroisses, le *Consell General*, qui en principe assurait l'équilibre entre les paroisses et qui statuait sur tous les aspects d'intérêt général, et les services des Coprinces qui assumaient la réalité du pouvoir.

Ces services de tutelle laissaient faire le plus souvent, en particulier quand il était question d'affaires territoriales mais, selon les circonstances, ils pouvaient bloquer des initiatives quand ils le souhaitaient par le biais des recours en *queixa* que n'importe quel citoyen pouvait introduire auprès d'eux. Dans tout ce qui s'est fait dans cette période laxiste, ils assument donc une part de responsabilité, certes plus indirecte que directe, mais certaine puisqu'ils assuraient la tutelle et qu'ils avaient les compétences réelles, qu'ils n'utilisaient pas dans ce cas, mais dont ils ne se dessaisissaient pas non plus. Outre les liens de dépendance et de clientélisme qu'elle tissait avec les dirigeants économiques ou politiques andorrans et les avantages qui en découlaient parfois pour des entreprises ou des intérêts français ou espagnols, leur attitude délibérée laissez-faire s'explique peut-être aussi par le souci de ne pas voir la répartition des compétences et le système politique remis en cause à travers les problèmes d'aménagement du territoire, somme toute secondaires pour eux puisqu'ils n'affectaient que les andorrans.

De plus, les attitudes générales étaient alors clairement *parroquialistes*. Cela impliquait que la croissance économique de l'Andorre était la somme des initiatives locales avec, au niveau de l'État (dont il n'y avait pas encore une claire conscience en Andorre même), c'est-à-dire au *Consell General*, une stratégie de répartition et non pas de choix ou de planification.

Enfin, dans la plupart des paroisses, les structures anciennes étaient en vigueur et fonctionnaient toujours. Le territoire était encore affecté dans son ensemble suivant les schémas de l'économie pastorale que nous avons décrite dans le livre précédent. L'économie nouvelle ne pouvait utiliser que des zones ponctuelles récemment libérées ou bien des zones où les nouvelles activités pouvaient sembler compatibles avec l'économie pastorale, par exemple le ski alpin ou l'ouverture de pistes forestières. Les nouveaux aménagements pouvaient enfin utiliser les zones où une *casa* suffisamment

importante avait des intérêts et des propriétés, lorsque son *cap de casa* se mettait à spéculer et avait assez de poids et d'alliances politiques pour imposer son choix ou encore, plus simplement, lorsque la *casa* en question avait un de ses membres élu dans le *Consell de Comú* ou au *Consell General* lui-même.

4.1 - Les routes en montagne

Les routes et les pistes en montagne

À partir des années cinquante, mais surtout à la fin des années soixante, on assiste à un foisonnement d'initiatives et de réalisations. La plupart sont l'oeuvre des *Comuns*, avec ou sans autorisation et contrôle de l'État. Comme il s'agit de décisions propres des paroisses qui n'affectent que leur territoire, et qu'elles ne demandent pas de subventions, du moins dans un premier temps, il n'y a aucune raison pour que le *Consell General* intervienne. Au moins dans la phase du lancement de l'opération et des premiers travaux, voire jusqu'à l'ouverture complète de la piste, il n'y a pas de nécessité d'établir un accord ou un pacte avec le *Consell General*, car il ne participe pas au le financement.

D'autres ouvertures de routes et de pistes, toujours sans autorisation de l'État car on est dans un vide juridique ou compétentiel, sont le fait de personnes physiques sur leurs propres terres, ou à la fois sur leurs terres et sur le domaine public des *quarts* ou des *comuns*. Le motif est toujours l'accès aux propriétés ou l'amélioration de cet accès. Très souvent il n'y a pas de déclaration de travaux car il s'agit du domaine privé et parce que la législation ne l'implique pas s'il n'y a pas une urbanisation liée à cette ouverture. C'est toujours ainsi dans cette première phase de la stratégie d'aménagement, le lotissement ou la demande d'urbanisation venant après, s'appuyant sur l'existance d'une voie de communication. Un exemple très pédagogique s'est produit en 1990-1991 à Arans, dans la paroisse d'Ordino, avec la piste d'accès au cône de la Canal del Cresp et les terrassements qui en modifient le profil¹⁴⁹.

Ces routes, pistes ou accès ont des longueurs, des caractéristiques techniques et des impacts paysagers très variables. Certaines sont techniquement très bien faites. Mais d'autres sont ouvertes au jugé par une entreprise de travaux publics; elles peuvent s'avérer par la suite dangereuses pour les utilisateurs. La plateforme de certaines pistes

¹⁴⁹ - De plus ce cône est la zone d'étalement d'un couloir d'avalanches. Ces terrassements en modifieront certainement la dynamique. Ils sont au-dessus d'une urbanisation déjà réalisée, qui voit ainsi le risque augmenter.

est parfois d'une largeur considérable, qui peut surprendre l'estivant qui "fait l'Andorre" en voiture, comme c'est habituel. En réalité elles sont déjà préparées pour devenir des routes, elles sont conformes par avance aux normes édictées par le *Consell General*. Celui-ci pourra les prendre à sa charge ensuite, les conditionner et les asphalter, puis les entretenir sans autres problèmes que ceux liés à la décision politique. À l'opposé d'autres sont de courts raccordements de propriétés. D'autres enfin sont des pistes pastorales ou forestières, des circuits de liaison qui desservent un groupe de *bordes*, des accès à des vallées en cul-de-sac, sans oublier les pistes spontanées et non voulues créées sur les *plans* sommitaux par les jeeps d'excursion et par les véhicules tout terrain.

L'absence d'un plan d'ensemble, mais la cohérence des objectifs

Statistiquement, ce sont les initiatives spontanées qui l'emportent, sans coordination ni cohérence dans le tracé ni planification indicative au niveau de la paroisse. En témoignent le nombre de routes en cul-de-sac ou le nombre de tracés qu'il a fallu redessiner lorsque la route a été reprise par les services du *Consell General* pour être améliorée, ce qui double les impacts écologiques.

- Ce fut le cas de la route du Coll d'Ordino, dont les lacets du premier tracé ont été remplacés ensuite par un nouveau tracé qui ouvrit considérablement la forêt.
- À Canillo, ce fut le cas de la route de Montaup, qui enveloppa d'abord tout le fond d'auge, puis qu'il fallut retracer plus en aval parce que les avalanches emportaient régulièrement le pont sur le Riu de Montaup. Toujours dans la paroisse de Canillo, la route del Forn a vu son tracé repris depuis 1989 et de nouveaux lacets progressent vers la partie haute et vers Encampadana.
- La première route d'Arcalís passait en *solana*. Après la création de la station de ski elle a été refaite en *obac* pour éviter les avalanches.
- Dans la paroisse de Sant Julià de Lòria, la route des Bordes d'Aixirivall a vu abandonner l'ensemble de ses premiers lacets pour un nouvel accordéon de lacets plus amples et de pente différente. Et la route de la Rabassa, et la route de Certers...

Mais, s'il y a effectivement désordre et incohérence dans la planification et dans la réalisation, il y a en réalité un certain nombre d'objectifs clairs et cohérents. L'incohérence n'est qu'apparente car en fait c'est tout le contraire: il y a une grande logique et toutes les prises de décisions, individuelles ou collectives vont dans le même sens. C'est probablement pour cela que les *comuns* et les *quarts* n'ont pas bloqué les initiatives privées. Les intérêts étaient communs, et nous avons vu dans un chapitre précédent¹⁵⁰ que le système économique, politique et social traditionnel impliquait une certaine confusion entre l'intérêt général et les intérêts privés.

Quant au *Consell General*, pendant cette période, il n'est strictement que la somme des intérêts paroissiaux¹⁵¹. Il est donc hors de question qu'il intervienne dans ces domaines. Bien au contraire, il est là pour assumer et prolonger les initiatives des paroisses, au nom du fait accompli et de l'intérêt général de l'économie andorrane. La boucle est bouclée.

Un de nos informateurs, un homme de grande expérience et de longue carrière administrative, qui fut responsable des routes au *Consell General* pendant cette période, nous disait récemment en substance: "*Totes les carreteres d'Andorra van tenir un origen privat, o de Comuns o de Quarts. No n'hi ha cap que vingui directament del Consell o del Govern, només dues de les últimes, la variant de Sant Julià i la variant de la Carretera de l'Obac a Escaldes, que van ser totes dues iniciativa del Consell i del Govern i totalment amb financia-ció i propietat d'aquests. Les primeres carreteres van ser a iniciativa del Copríncep Benlloch, després encarregades a FHASA i realitzades per aquesta societat, i totes les altres que no eren carreteres generals van ser fetes pels Comuns i Quarts, fins i tot les últimes carreteres, camins carreters i pistes forestals. Van ser pagades en part per subvencions del Consell però sobretot pels arbres.*"

Le premier objectif, au moins chronologiquement, fut l'accès aux forêts pour leur exploitation. Ces *camins carreters* sont ouverts parce que les *quarts* ou les *comuns* souhaitaient réaliser des coupes pour obtenir l'argent des investissements, parfois même de la piste elle-même. La piste était faite pour enlever les arbres et les coupes la payaient. C'est avec ce système que furent tracées la route de la Rabassa de Sant Julià de Lòria ou celle du Bosc de Pal à La Massana. Il y eut même des cas où, tel *quart* ayant peu de routes à faire et possédant beaucoup de forêts, l'argent des coupes servait en partie à payer des équipements privés¹⁵².

¹⁵⁰ - Livre 2 sur la société et l'organisation traditionnelles de l'Andorre, chapitre 3: l'organisation sociale.

¹⁵¹ - Il ne s'agit pas d'un jugement de valeur, mais de constater l'une des règles du système politique. Il n'y avait pas alors de gouvernement ni de représentation démocratique des citoyens andorrans dans leur ensemble, mais une représentation des paroisses avec une élection au suffrage universel de ces représentants dans chaque paroisse, mais indépendamment des autres ou de l'équité de cette représentation. Lorsque les intérêts paroissiaux étaient en jeu, il semblait normal que ceux-ci puissent l'emporter sur toute autre considération. Il est remarquable qu'une telle assemblée ait demandé une réforme au cours des années soixante-dix, puis récemment une constitution qui, inévitablement, amèneront un laminage des pouvoirs des paroisses et un changement de la représentation électorale.

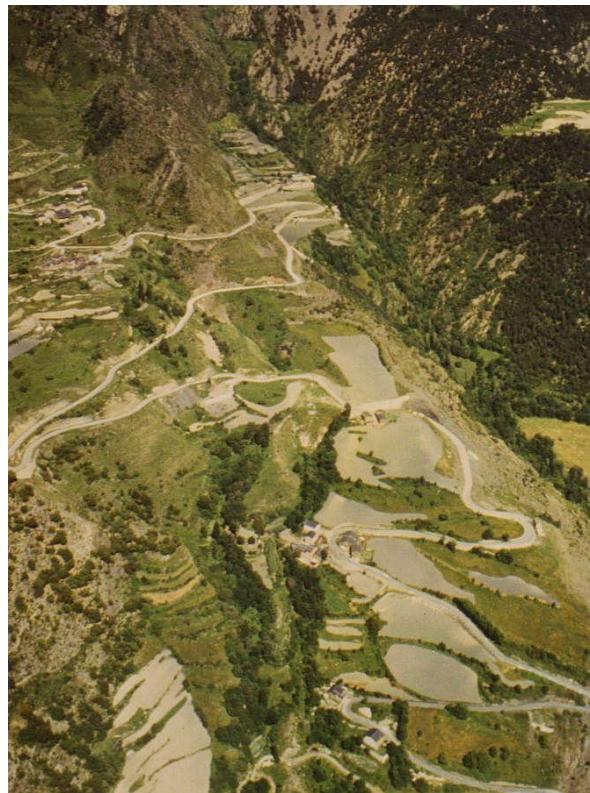
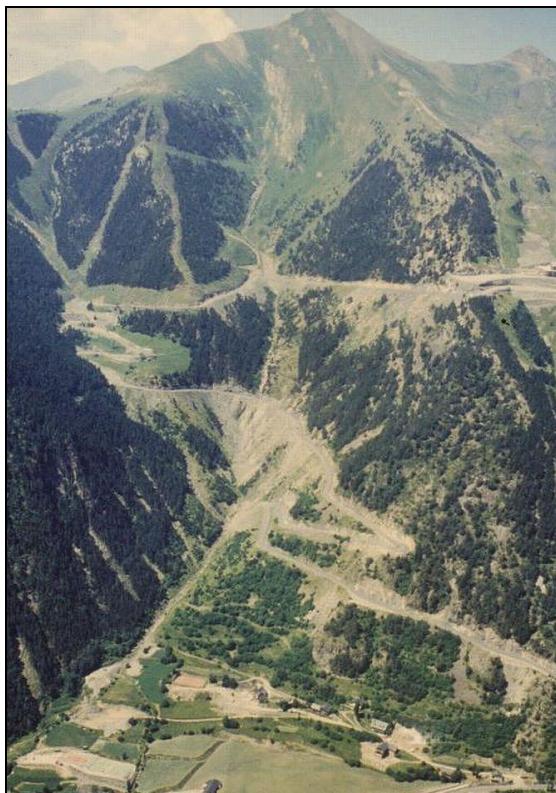
¹⁵² - La rumeur publique veut que l'argent des coupes forestières ait payé les cuisinières ou les réfrigérateurs des cases de Sornàs.



IMPACT PAYSAGER DES ROUTES EN MONTAGNE ET ALTÉRATION DU MILIEU

Ci-contre: Aixirivall (Sant Julià); ancienne et nouvelle route de la Peguera.

Dessous: Nagols et Certers (Sant Julià); nouvelle route del Galliner (Arinsal). Photo. A. Lerouge, 1988 et 1990.



Le second objectif fut désenclaver le plus de *bordes* et de propriétés privées possibles, exploitées ou non, certes afin de faciliter leur exploitation agricole, mais surtout pour faire monter leur valeur immobilière. S'il s'agit de zones avec plusieurs *bordes* ou des groupements de *bordes* ou de *cortals*, c'est le *quart* ou le *comú* qui prend en charge le financement au nom de l'intérêt collectif. S'il est possible de dessiner une

boucle ou un circuit tant mieux, mais souvent ce sont des pistes ou des routes qui foisonnent sans cohérence ni liaisons entre elles.

Dans la même optique, on ouvrit le plus de vallées possible par une route, qu'il y ait ou non une liaison envisageable avec les autres vallées. La route, réalisée sur financement communal ou sur financement mixte, *Comú/Consell General*, s'arrête presque toujours à la limite des zones de *bordes* et de propriétés privées.

Enfin il y a le souci de faciliter l'accès aux estives et aux éventuels domaines skiables. Les exemples les plus significatifs sont ceux de la route vers la Rabassa de Rialb et vers Sorteny, de la route d'Arcalís dans la paroisse d'Ordi-no, des pistes dans la Coma de Ransol et dans la Vall d'Incles, dans la paroisse de Canillo, ou de la piste du Pla de l'Estany à La Massana.

Les circuits en jeep et leur impact écologique

Les circuits touristiques en jeep ou en autobus-jeep ont eu leur période faste entre 1960 et 1985. Le mécanisme était simple. Il suffisait de promettre une excursion pleine d'émotion, d'éléments insolites ou curieux à la masse de visiteurs qui venaient acheter ou séjourner brièvement en Andorre. Pour cela il fallait en principe limiter les excursions à une demi-journée, donc utiliser essentiellement l'autocar et faire en sorte qu'il arrive le plus loin ou le plus haut possible. Il fallait inclure dans chacune d'elles un peu de piquant. On l'obtenait en tombant souvent dans des excès: aller jusqu'au terminus de la dernière piste tracée, par exemple à Tristaina ou à la Vall d'Incles, monter à Claror jusqu'aux *plans* les plus élevés, parcourir plusieurs vallées, etc. Il fallait enfin avoir un matériel approprié car beaucoup de routes ou de pistes de montagne présentaient des difficultés pour les autocars normaux. Ces véhicules curieux étaient le résultat d'une hybridation: on greffait une carcasse d'autocar sur un châssis de camion-jeep, d'un gros véhicule tout-terrain, voire d'un ancien véhicule militaire. Ils pouvaient grimper sur n'importe quelle pente et ils acceptaient même les pistes montagnardes.

Cette robustesse et leur capacité en faisaient des engins redoutables pour le milieu et pour les infrastructures: beaucoup de poids et parfois des surcharges pour des véhicules dont les moteurs et les quatre roues motrices leur permettaient de grimper dans des endroits impossibles. Cela explique leur grande agressivité vis-à-vis des pelouses alpines lorsqu'ils s'y aventuraient, les dommages aux chaussées et aux pistes, la création d'ornières profondes dès que le terrain était mouillé (le propre poids fait atteindre plus rapidement le seuil de liquéfaction du sol et la puissance augmente l'effet d'arrachement), au point qu'il fallait rapidement changer de tracé et ouvrir de nouveaux sillons. À propos de la présentation du cadre physique, nous avons illustré par des exemples cet impact des autocars d'excursions et des 4x4 sur le milieu, lorsqu'ils

quittent les routes goudronnées et qu'ils s'attaquent aux pentes gazonnées et aux sols fragiles de l'étage alpin¹⁵³.

L'impact était si grand et progressait à une allure si spectaculaire, en particulier à Camp Ramonet et à Camp de Claror, que des mesures de contrôle des engins (poids maximum autorisé, charge et sécurité) et des limitations ou des interdictions d'accès furent prises récemment par les paroisses, et surtout par les services administratifs et par le *Consell General*, malgré les intérêts en jeu et le poids social des entrepreneurs.

Il y avait une telle foule dans l'Andorre commerciale qu'il se présentait toujours assez de candidats pour les excursions. Dans ce système le produit touristique est très peu élaboré et s'adresse à un public peu motivé par la connaissance du pays. Il utilise les ressources de toute l'Andorre mais, s'il crée des nuisances et parfois des dommages dans les paroisses hautes, il ne leur apporte aucune retombée économique directe. Au pire cette avalanche d'autocars et d'excursionnistes bruyants et souvent peu respectueux du milieu et des autres activités pénalise les autres activités touristiques. En plus de la perturbation du milieu il y avait aussi l'altération de l'image touristique de l'Andorre par ce tourisme de masse de piètre qualité.

Que ce soit à cause des limitations d'accès ou du changement d'orientation touristique de l'Andorre, on constate depuis peu une évolution de ce tourisme d'excursions en autocar. Comme certains circuits se sont trouvés tronqués de ce qui faisait leur intérêt au départ, les haltes et les visites se sont multipliées: points de vue, monuments, visites de villages. D'autre part on propose davantage d'excursions de la journée, dont la plupart hors d'Andorre, dans les Pyrénées voisines, mais aussi jusqu'à Barcelone et à Lourdes. L'offre s'est donc diversifiée, elle devient moins critiquable et mieux adaptée aux nécessités du tourisme en Andorre.



¹⁵³ - Livre 1, chapitre 4: le cadre physique et ses contraintes, et particulier l'action anthropique.

4.2 - Les stations de ski

Les débuts du ski sont assez précoce en Andorre. La pratique attestée de ce sport remonte à 1933, lorsque fut créé le Club de ski d'Andorre (*Esquí Club Andorra*)¹⁵⁴. Bien sûr il n'y avait pas de remontées mécaniques ni d'équipements particuliers. C'était un sport d'amateurs de neige et de randonnées, qui fréquentaient les lieux dégagés, comme les environs du Pas de La Casa et du Port d'Envalira, le Coll d'Ordino, le Coll de la Botella (paroisse de La Massana) et les hautes vallées.

La seconde guerre mondiale a marqué un temps d'arrêt dans le développement de la pratique du ski. Elle n'a réellement repris qu'en 1945, année où est fondé le Ski Club d'Envalira (*Esquí Club Envalira*).

Les stations de ski alpin furent ouvertes assez tôt, en 1957 pour le Pas de la Casa et en 1962-1964 pour Soldeu. Viendra ensuite Arinsal en 1972 et, beaucoup plus tard, les champs de neige du Bosc de Pal, en 1982-1984, et d'Ordino-Arcalís, en 1985-1987. Plusieurs projets sont en gestation ou en phase de préparation, en particulier à Claror, aux Cortals d'Encamp et al Forn.

Ces stations de ski sont nombreuses et représentent une offre importante, surtout si l'on tient compte des dimensions réduites de l'Andorre. C'est certainement la première et la plus compacte des Pyrénées centrales et orientales. Outre sa variété, car les stations ont des caractères très différents et complémentaires, il y a toujours l'attrait de la sortie en Andorre, que souligne le thème d'une récente campagne publicitaire: "*Andorra, l'escapada*". C'est l'attrait de passer une frontière, d'aller dans un autre pays, la possibilité de faire des achats dans les magasins. Ce dernier point fait partie effectivement des motivations mais, en réalité, ce ne soient pas les mêmes personnes qui pratiquent le ski ou qui fassent les achats de week-end en hiver dans les boutiques andorraines.

Au total ce sont 2.500 hectares de domaine skiable équipé pour l'ensemble des cinq stations, dont deux sont doubles et interconnectées. Toujours en bilan général, leur équipement de 92 remontées mécaniques dessert 144 pistes avec une longueur totale de 196 km, pour la saison 1992-1993.

¹⁵⁴ - Selon A. Puig, *Thèse....*, J.M. Bricall, *Estructura i perspectives...*, p. 24, puis R. Ganyet "Perspectives de l'esquí...".

Sauf Ordino-Arcalís, qui est en cours d'équipement, toutes les stations sont équipées de canons à neige, en particulier les deux grandes stations du Pas de la Casa et de Soldeu, ainsi que celle du Bosc de Pal. L'équipement a été précoce pour le Pas de la Casa et les dernières années peu enneigées ont accéléré la mise en place d'installations pour produire de la neige artificielle. On peut noter que malgré ce déficit d'enneigement, toutes les stations andorranes ont pu ouvrir pendant presque toute la saison 1990-1991, en particulier Arcalís et Arinsal.

La réputation de l'Andorre, en particulier à Barcelone et en Catalogne, qui passe pour bénéficier d'un bon enneigement achève de lui assurer une clientèle régulière. Il est vrai que l'ensemble des stations pré-pyrénéennes catalanes et toutes les stations cerdanes ont des problèmes d'enneigement chaque année, au moins en début de saison. Les hautes vallées du Pallars et la Vall d'Aran ont la même réputation que l'Andorre, mais celle-ci est plus près et, depuis l'ouverture du tunnel du Cadí et de l'autoroute de Manresa, elle est devenue plus accessible aux barcelonais. Nous avons vu que des statistiques de l'été 1990 concernant l'année précédente montrent que 60% du trafic sud-nord du tunnel du Cadi était à destination de l'Andorre.

Le tableau suivant montre la prééminence des stations les plus anciennes et les mieux équipées, le Pas de la Casa-Grau Roig et Soldeu-El Tarter, qui ont encore devant elles des possibilités de développement et d'extension de leur domaine skiable. Arinsal a une position plus modeste à cause de l'exigüité de son domaine skiable, compensée par son image de station sportive et bien enneigée.

STATIONS ANDORRANES, SITUATION EN 1992-1993

Stations	Domaine skiable	Remontées Télé-ski	Télé-siège	Total	Pistes Nb.	Pistes Long.	Circ. totale	Canons de fond	à neige
Pas de la Casa Grau Roig.....	600ha	24	5	29	42	58km	10km	164	
Soldeu El Tarter.....	850ha	18	4	22	34	60km	12km	126	
Arinsal	360ha	12	3	15	24	28km	0	59	
Bosc de Pal...	360ha	12	3	15	24	30km	4km	135	
Ordino-Arcalís	330ha	8	3	11	20	20km	5km	5	
Total Andorre.	250ha	74	18	92	144	196km	31km	489	

(Fonts: Conselleria de Turisme i Esports i elab. pròpia)

LES DÉBUTS DU SKI EN ANDORRE DANS LES ANNÉES TRENTE

La Massana: ski au Coll de la Botella.
Photographie Claverol,
sans date. Archives Terra
Nostra.



Panorama hivernal depuis le Coll de la Botella, en direction du nord. La *comarca* de Setúria est à gauche et au fond apparaît le Pic Negre (qui domine sur le versant opposé la *comarca* de Comallempla, une haute vallée où s'installera plus tard la station d'Arinsal). On reconnaît les formes caractéristiques des pins des forêts claires pacagées. À droite, sous le pic de l'Alt de la Capa, le cirque des Clots de l'Alt est un haut *solà* très avalancheux. Les pentes du premier plan, qui sont le théâtre des descentes des amateurs de ski des années trente, font partie aujourd'hui de la dernière extension du domaine skiable de la station du Bosc de Pal.

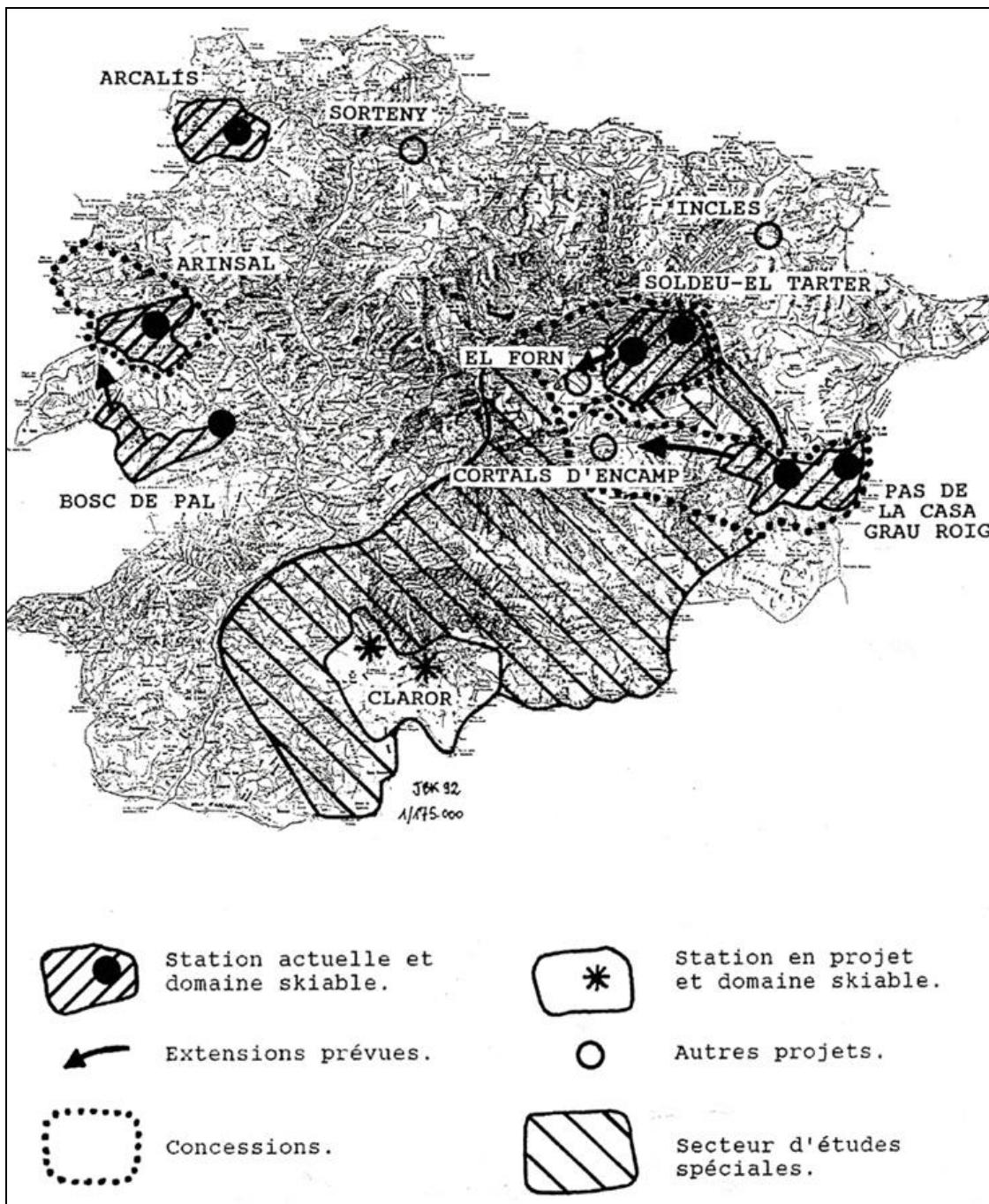
LES DÉBUTS DU SKI EN ANDORRE DANS LES ANNÉES TRENTE

Canillo-Ordino: ski au
Coll d'Ordino.
Photographie Claverol,
sans date. Archives Terra
Nostra.



Un amateur de ski est photographié sur le *pla* assez dégagé du Coll d'Ordino à 1.980 mètres d'altitude avec, à l'arrière-plan, le Bosc Comunal del Coll d'Ordino et les pentes qui culminent au Bony de les Neres (2.210m). La route intervalées, achevée pendant l'été 1990, passe à cet emplacement. On notera la forme des pins, au premier comme au second plan: la forêt a un taux de recouvrement assez élevé, mais avec une faible densité d'arbres. Les pins sont espacés, de faible hauteur bien qu'adultes et de forme conique; ce sont les caractéristiques du port des arbres des estives en sous-bois.

LES STATIONS DE SKI EN ANDORRE



Les autres formes de ski

L'Andorre est moins bien dotée pour le ski de fond. Le relief s'y prête assez peu, car il y a peu de vallées amples ou de larges surfaces à des altitudes moyennes. Il est probable aussi qu'il n'y a pas de volonté publique ou privée pour développer ce mode de ski en raison du moindre intérêt économique que représente sa clientèle.

Les quelques circuits existants sont en réalité un complément dans les stations de ski alpin. Ils semblent davantage destinés à compléter l'offre et la gamme de services, donc à éviter sur les prospectus la rubrique "ski de fond: néant", qu'à structurer une offre sérieuse et attractive pour les amateurs. Ces circuits utilisent souvent une portion de route non déneigée, ou la jonction entre deux zones de remontées, ou encore un petit replat au pied des pistes.

Le ski de randonnée est une pratique courante, facilitée par la disposition du relief et par l'accessibilité de la haute montagne à partir des routes et des stations de ski alpin. Il y a assez souvent des accidents et des victimes mortelles car le risque d'avalanches est très grand dans la plupart des hautes vallées, à tout moment de l'hiver. Il surprend régulièrement les skieurs les plus chevronnés.

Le ski hors-piste est un problème pour quasi toutes les stations de ski andorranes car, outre les pistes balisées et contrôlées, les remontées dominent de larges secteurs de haute montagne. Or, si les stations de ski andorranes sont sûres, sauf exception - les six cartes des domaines skiables le montreront -, il n'en est pas de même de leurs environs immédiats qui présentent de très graves risques d'avalanches.

Ces stations sont variées, par leur niveau de développement, par leur statut et par leur mode de gestion, par leur image et par leur fréquentation.

Soldeu-El Tarter et surtout le Pas de la Casa-Grau Roig sont des stations consolidées, avec une grande capacité horaire de leurs remontées mécaniques. Leur effort va aujourd'hui dans trois directions: le renforcement des capacités des remontées au cœur de la station, avec le doublement des téléskis ou leur remplacement par des télésièges, l'extension du domaine skiable et, compte tenu de ces investissements importants, l'équipement en canons à neige pour les rentabiliser au maximum. Elles ont le grand avantage sur les autres stations andorranes de se trouver sur la seule route nationale qui traverse le pays; elles sont déjà bien connues à l'extérieur. Toutes deux sont des stations privées, au départ à capitaux andorrans. Malgré des crises passagères elles ont toujours bénéficié du support des paroisses qui les accueillent. En effet, elles ont obtenu au départ d'importantes (voire excessives) concessions territoriales. Récemment le *comú* d'Encamp, pour le Pas de la Casa-Grau Roig, et le *comú* de Canillo, pour Soldeu-El Tarter, sont devenus actionnaires de ces

sociétés, apportant donc leur soutien actif et leur participation financière. Le *comú* d'Encamp a même concédé des terrains communaux supplémentaires situés aux Cortals d'Encamp et à Les Deveses.

Arinsal est la troisième station privée andorrane. Mais après vingt ans d'existence son promoteur a décidé de la vendre à la paroisse de La Massana pour 1.600 millions de *pesse-tres* (80 millions de francs). Par référendum, les électeurs de la paroisse ont approuvé cet achat le 7 novembre 1992. Toutes les autres stations, réalisées ou en projet, sont des stades (*camps* = champs) de neige à gestion communale. Ainsi le veut la législation adoptée par le Consell General au début des années quatre-vingts, ainsi le voulaient également les paroisses qui souhaitaient toutes gérer sans intermédiaires leur propre territoire et leur propre développement touristique. Il y a donc eu successivement deux phases très dissemblables dans la mise en place des stations de ski en Andorre.

Au total il convient de souligner l'importance de l'offre andorrane et sa constante amélioration. Si, dans un passé récent, on pouvait noter des déficiences dans les services offerts, dans les infrastructures et dans l'information concernant l'accueil¹⁵⁵, on doit constater une notable amélioration en quelques années.

Il est probable que l'offre s'accroira rapidement, que ce soit par la création de nouvelles stations ou par l'extension déjà programmée des stations existantes. Il y a même des projets étonnantes qui devraient être considérés comme utopiques, aberrants et dangereux, s'ils ne venaient pas de membres du gouvernement lui-même. Ils visent à transformer l'Andorre en un unique champ de ski formé de stations étendues et interconnectées. C'est une situation, un projet, dont les plus hardis des promoteurs de ski des Alpes n'ont pas osé rêver ou proposer chez eux, du moins à notre connaissance.

La carte et le tableau des pages suivantes situent l'Andorre dans l'ensemble des Pyrénées centrales et orientales, avec la localisation des stations de ski et une récapitulation de leurs principales caractéristiques.

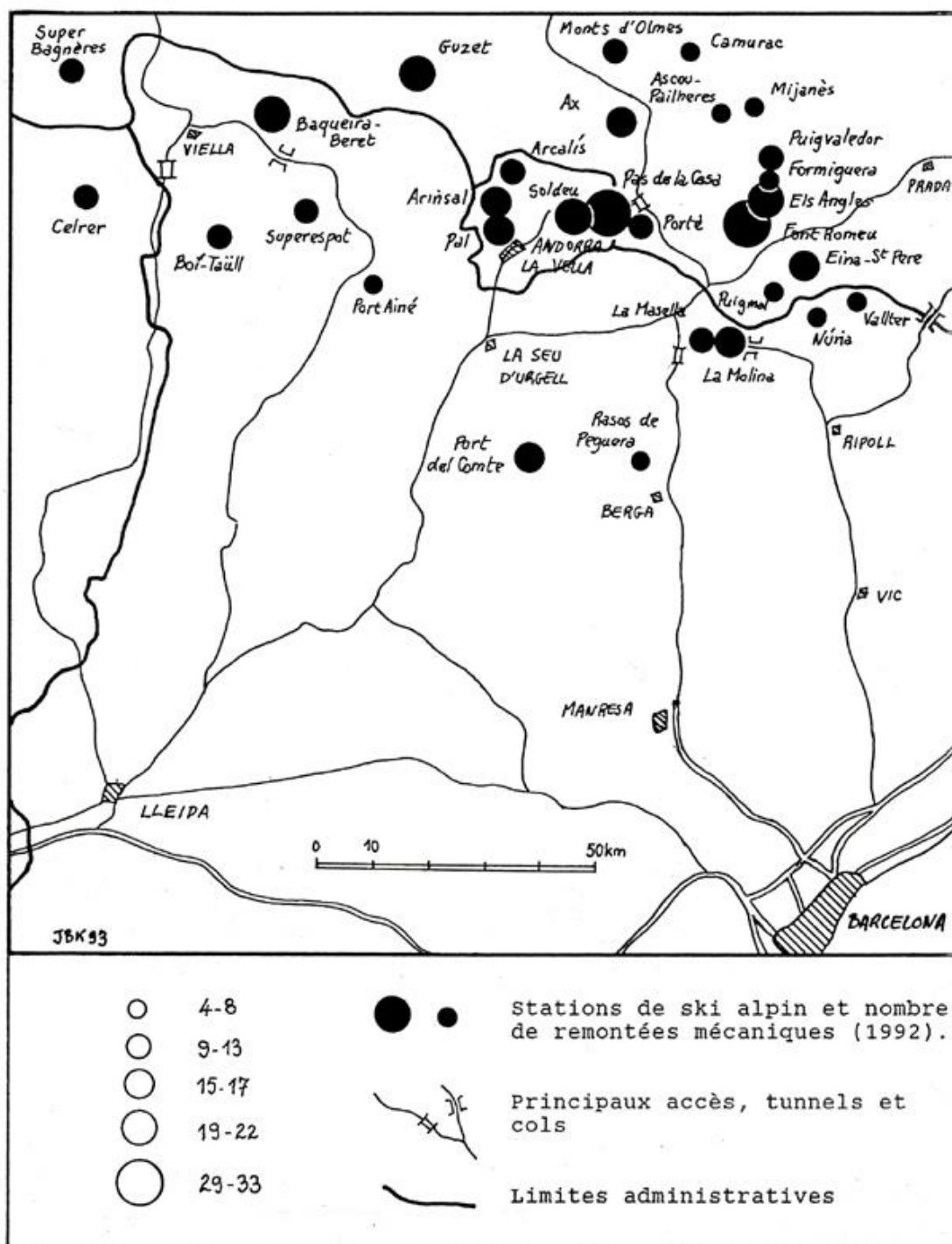
42.1 - Les premières stations de ski et leur croissance

Malgré la difficulté de l'accès et l'éloignement des grandes villes, malgré le retard économique et la volonté de repliement sur elle-même de l'Espagne fasciste, qui limitaient le public potentiel, la création et la croissance des premières stations de

¹⁵⁵ - C'étaient des défauts courants en Andorre dans tous les domaines, pour le tourisme d'été comme d'hiver. Ils étaient dûs pour l'essentiel à la rapidité de la croissance économique et à l'absence d'accompagnement et de gestion administrative réelle de l'État.

ski andorraines se produisirent dans un contexte favorable.

LES STATIONS DE SKI DES PYRÉNÉES CENTRALES ET ORIENTALES



STATIONS DE SKI ALPIN: PYRÉNÉES CENTRALES ET ORIENTALES. 1992-1993

Països Estacions		Pistes	Longitud Domini esq.	Canons	Capacitat e/h Remuntadors	
ANDORRA	144	196km	2500ha	489	92	72.035
Pas de la Casa....	42	58km	600ha	164	29	26.865
Soldeu-El Tarter..	34	60km	860ha	126	22	15.000
Arinsal.....	24	28km	360ha	59	15	12.670
Bosc de Pal.....	24	30km	360ha	135	15	7.000
Ordino-Arcalís....	20	20km	330ha	5	11	11.500
CATALUNYA	258	-	-	623	110	87.577
Baqueira-Beret....	44	-	-	171	22	26.085
Boí-Taüll.....	28	-	-	106	12	9.950
La Molina.....	29	-	-	162	17	14.192
La Masella.....	42	-	-	-	10	5.900
Port Ainé.....	23	-	-	3	6	4.790
Port del Comte....	37	-	-	50	15	8.000
Rasos de Peguera..	10	-	-	-	6	2.520
Super Espot.....	20	-	-	90	10	9.100
Vall de Núria.....	13	-	-	6	4	1.920
Vallter 2000.....	12	-	-	35	8	4.500
Cerler (FRANJA)...	26	-	-	71	12	8.522
CATALUNYA NORD	162	-	-	809	105	-
Els Angles.....	29	40km	-	180	19	-
Eina-Sant Pere F..	26	45km	-	150	17	6.700
Font Romeu-P. 2000.	40	52km	-	450	32	-
Formiguera.....	16	20km	65ha	1	7	-
Porté-Pimorent....	20	45km	-	3	13	-
Puigvaledor.....	12	-	-	25	9	-
Puigmal.....	19	30km	-	-	8	-
Acs (ARIEJA).....	25	-	-	1	17	-

C'était l'époque du développement du ski dans les Alpes, qui bénéficiait d'une image très attractive et valorisante. Le développement économique rapide de l'Andorre créait une euphorie et un climat favorable aux initiatives nouvelles et à l'introduction des modèles extérieurs des aménagements alors à la mode. Pour se lancer dans cette nouvelle phase de développement touristique, les paroisses hautes étaient prêtes à accorder de larges avantages territoriaux aux promoteurs, sous réserve que leur initiative et les capitaux privés soient en mesure d'assurer l'impulsion et les investissements. Achevaient de faciliter les choses le système des jeux d'influences et

les réseaux de relations propre à l'Andorre (comme à d'autres petites régions alpines ou pyrénéennes alors en proie à la même fièvre).

Les *comuns* accordèrent des concessions larges, alors que ce système était déjà en repli dans les Alpes, remplacé par une prise en charge plus directe par les collectivités territoriales. En Andorre, au Pas de la Casa comme à Soldeu, l'initiative de créer des stations de ski fut prise par des gens qui aimaient le ski et qui se lancèrent dans une aventure financière qui pouvait sembler risquée au départ.

Pas de la Casa-Grau Roig

Création et gestion

C'est la première des stations de ski en Andorre, créée en 1957 par la société SAEDTE (*Societat Anònima d'Equipament Turístic i Esportiu d'Encamp*), sur la base d'une concession de terrains communaux accordée par la paroisse d'Encamp. L'artisan et le promoteur en fut Joan Viladomat, un entrepreneur et commerçant andorran. Cette naissance est caractéristique de ces débuts avec un parfum d'aventure, dans un créneau économique nouveau, sur des terrains vierges, probablement autant par amour du ski que par esprit de négoce. On y devine aussi l'attrait du risque et d'un jeu qui peut rapporter des bénéfices, l'exemple alpin étant en train de le prouver.

Il faut imaginer le Pas de la Casa à cette époque: quelques bâtiments, une route sinuuse et étroite qui franchissait péniblement le Port d'Envalira, très souvent bloqué par la neige et difficilement déneigé. Il en est de même pour la route d'Ariège après l'Hospitalet et pour le Coll del Pimorent, lui aussi souvent fermé à cause de la neige et du risque d'avalanches. Il y a donc réellement aventure, car il fallait anticiper sur un site vierge à équiper, avec un environnement hostile et un climat dur, sur la base d'un public encore étroit et de surcroît dans une station dont l'accès n'était pas régulièrement assuré.

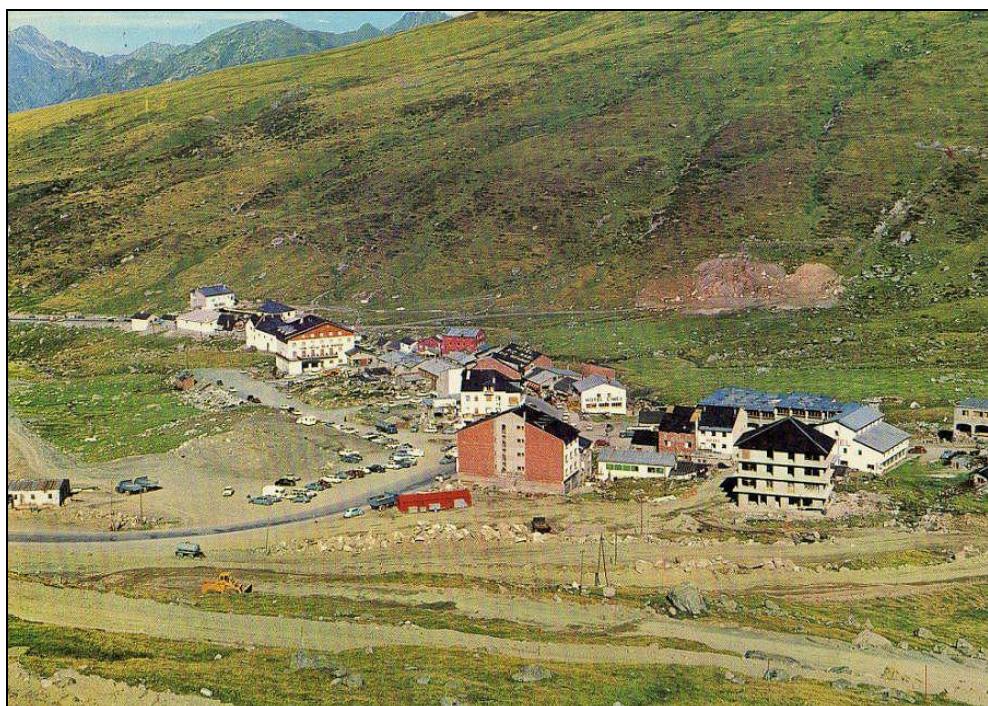
Avant cette ouverture, le Pas de la Casa et le Refugi d'Envalira avaient été une des zones de ski favorites des précurseurs de ce sport d'hiver¹⁵⁶.

Aujourd'hui la gestion de la station du Pas de la Casa est toujours privée mais le *comú* d'Encamp a pris une prise de participation d'un tiers des actions de la société. La croissance et la stratégie de la station de ski ont toujours suivi étroitement celle de l'agglomération du Pas de la Casa, de ses commerces et de ses hôtels. Aujourd'hui sa capacité d'accueil est importante, avec 34 hôtels et 1130 lits (11% du total de

¹⁵⁶ - Création en 1945 de l'*Esquí Club Envalira*, déjà mentionnée, qui prit aussitôt contact avec la Fédération Catalane de ski et avec la Fédération française des Pyrénées.

l'Andorre). C'est aussi la première station de ski d'Andorre, à tous points de vue. Curieusement l'urbanisation est toujours restée concentrée sur le versant du Pas de la Casa, contre la frontière, alors que la station se développait à Grau Roig, avec de l'espace et un meilleur ensoleillement. Il est possible que les rivalités entre Canillo et En-camp à propos des terrains de Concòrdia soient à l'origine de ce blocage.

LE PAS DE LA CASA DANS LES ANNÉES CINQUANTE

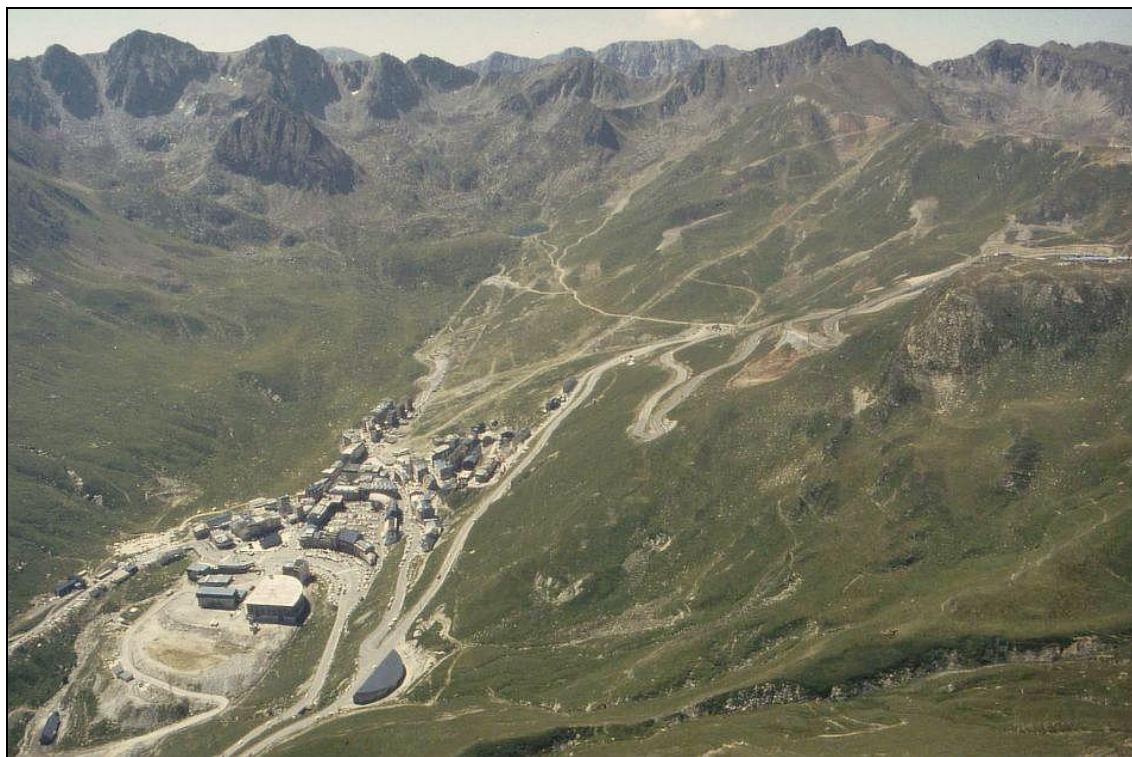


Encamp: le Pas de la Casa.

Photo. Jover; sans date (vers 1958-60). Archives Terra Nostra.

Bien que non datée, nous pouvons situer cette vue à la fin des années cinquante. Le Pas de la Casa n'avait pas encore commencé sa croissance rapide et désordonnée, mais déjà quelques nouveaux immeubles à étages sortaient de terre, avec commerces et hôtels, ainsi que quelques galeries ou constructions soignées, faites de pierre de taille (à droite). Il n'y a pas de rues goudronnées ni d'équipements. Au fond et à gauche ce sont les bâtiments des douanes françaises. Au second plan et au centre près de l'Ariège, au contact le plus immédiat de la frontière, les bâtiments bas, hétéroclites et parfois sommaires du premier noyau commercial du Pas de la Casa. À droite on aperçoit le départ du premier remonte-pente et les barrières de bois qui arrêtaient les curieux et canalisaient les skieurs. Des terrassements remuent les arènes et les gros blocs des moraines de l'auge. Toutes les pentes pastorales du dernier plan, sur le versant français, portent la trace de très récents feux pastoraux qui brûlèrent les landes de rhododendrons. Ils furent forcément allumés sous les yeux des douaniers et des policiers français.

LE PAS DE LA CASA ET SA STATION EN 1990



Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photographie: A. Lerouge.

L'Ariège fixe la frontière jusqu'à l'Estany de les Vallettes, visible à l'arrière-plan. Quelques bâtiments et un petit parking côté français; du côté andorran une agglomération à 2095 mètres d'altitude, qui s'étend à la fois vers l'amont au pied des pistes, vers le Port (dans une zone menacée par une avalanche qui décroche des *plans* sommitaux de la droite) et vers l'aval sur les déblais accumulés (où sont les bâtiments officiels et les écoles). Le tunnel d'Envalira commencera au premier plan à gauche, sous le premier lacet de la route. Entre la route qui grimpe au Port et les crêtes dominées par le Pic d'Envalira (2.816m) on observe le premier secteur de la station de ski, avec beaucoup de remodelages des pentes et une grande densité d'aménagements.

Le domaine skiable et son extension

C'est une station double, toujours en territoire d'En-camp, située de part et d'autre du Port d'Envalira et des *plans* qui le prolongent vers le sud (où on installa aussi l'antenne de Sud Radio, dont les studios et les bâtiments d'exploitation étaient au village d'Encamp). Au Pas de la Casa, sur le versant atlantique, le pied de pistes est l'agglomération elle-même, qui se trouve aujourd'hui bloquée dans son extension par les équipements, les remontées mécaniques et les espaces de mouvement nécessaires à l'exploitation des pistes. À Grau Roig, sur le versant méditerranéen, les équipements sont plus légers et concentrés autour de l'hôtel et des bâtiments situés en pied de

pistes, près d'un grand parking.

Au Pas de la Casa les premières pistes et installations se concentreront entre le *pla* sommital, la route du Port et l'agglomération naissante, c'est-à-dire à la Solana del Pas de la Casa et à la Costa Rodona. Très vite les pistes atteignirent le Coll Blanc, sous lequel il y avait quelques secteurs avalancheux à surveiller de près. Aujourd'hui l'extension se poursuit en amont vers les Abelletes¹⁵⁷, mais elle est déjà limitée par deux éléments: d'une part le cirque du Clot de les Abelletes est une zone dangereuse à cause des avalanches (elle a connu dans un passé proche des accidents mortels); d'autre part il s'agit d'un secteur où la frontière n'est pas reconnue, la moitié de ce cirque étant revendiquée par la France et, plus violemment, par les autorités communales de Porta¹⁵⁸, l'Andorre affirmant pour sa part la possession de la totalité.

Ce secteur de la station est celui qui connaît toujours la plus grosse affluence de skieurs; c'est aussi celui qui bénéficie de la plus importante capacité horaire: trois télésièges sur quatre, dont un désembrayable, avec 5.000 skieurs par heure, et six téléskis avec 4.550 skieurs/heure, soit en tout 40% de la capacité horaire pour à peine plus du quart du domaine skiable. Là ont porté aussi les plus notables améliorations récentes: télésièges, remodelage des pistes et des pentes (afin de lutter aussi contre le risque d'avalanches), canons à neige, équipements pour le ski nocturne.

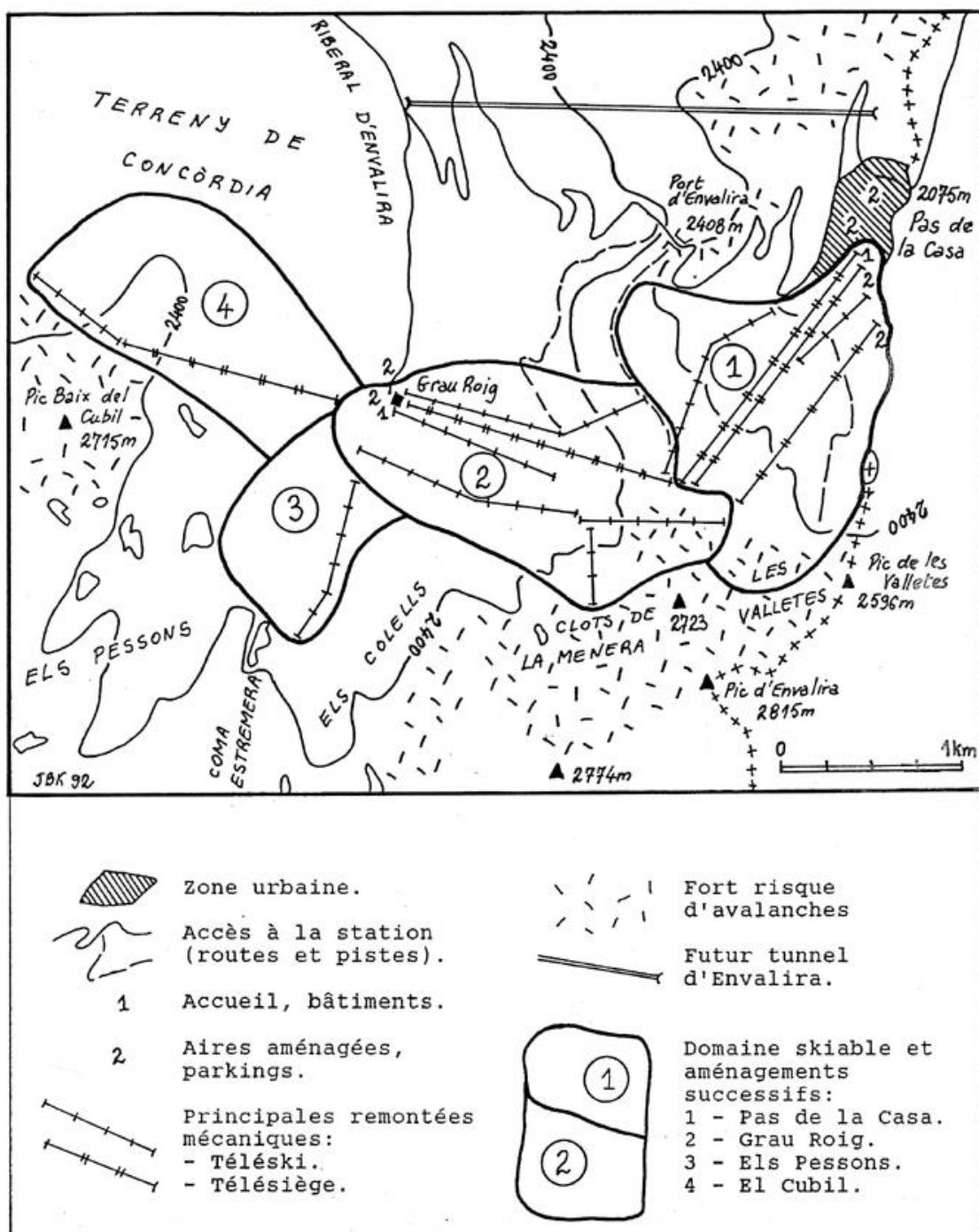
Le versant de Grau Roig, plus convexe et tout aussi long, a été aménagé sur le même modèle que le Pas: installations en pied de piste, quelques téléskis, puis un télésiège d'une extrémité à l'autre du versant jusqu'à la crête, de manière à dominer l'ensemble du domaine skiable, et des remontées complémentaires, soit pour

¹⁵⁷ - Abelletes: graphie probablement erronée. La carte andorrane au 1/10000e de 1976 a été particulièrement soignée en ce qui concerne la toponymie (c'était aussi une affirmation d'identité et une restitution d'un patrimoine qui pouvait disparaître). Mais parfois, lorsqu'il y avait doute ou l'ignorance de la signification, les enquêteurs se fièrent à la prononciation des toponymes, transcrive le plus fidèlement possible. C'est ce qui se passa pour les Abelletes. En réalité il s'agit de *les vallettes* (les petites vallées), ce qui correspond au relief, formé de deux cirques glaciaires symétriques, l'un sur Porta, l'autre en Andorre, avec une petite crête intermédiaire, la Serra Mitjana. La nouvelle carte au 1/25000e de l'IGN français restitue fidèlement cette graphie correcte. La forme *abelletes* est une déformation que l'on retrouve partout en Andorre et en Catalogne Nord, liée à une prononciation incorrecte, mais très répandue, qui consiste à rajouter a, e, ou es devant un mot. Exemples: *barset*, *abarset*; *les comelles*, *les escomelles*; *les planes*, *les esplanes*.

¹⁵⁸ - À les Vallettes avec la France, comme à Montmalús avec l'Espagne, la frontière entre l'Andorre et les États voisins n'a jamais été fixée ni reconnue. Chacun des États la fixe où cela lui convient dans sa propre cartographie. Le conflit vient de l'interprétation différente de limites pastorales entre des communautés voisines et rivales dans des estives où les droits et les usages étaient partagés, ce qui rend impossible dans la pratique toute solution juridique claire. C'est une situation très courante en Andorre et dans toutes les Pyrénées, comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent. Comme il y a ici des enjeux touristiques et économiques de part et d'autre (propriété de l'eau et d'un domaine skiable), la situation s'est envenimée en 1988, allant jusqu'à des altercations, des voies de fait et même un coup de feu.

augmenter la capacité dans les endroits les plus fréquentés, soit pour élargir latéralement l'espace accessible.

PAS DE LA CASA-GRAU ROIG. STATION ET DOMAINE SKIABLE. 1992



Pas de la Casa-Grau Roig
Fiche technique de la station. 1992-1993

- Dénivelé: 550 mètres (2.050 m - 2.600 m).
- Domaine skiable: 600 hectares.
- Remontées mécaniques: 29,
 - dont
 - 24 téléskis,
 - 5 télésièges (3 x 2 places et 2 x 4 places).
- Capacité: 26.865 skieurs/heure.
- Pistes: 58 kilomètres,
 - pour 42 pistes,
- dont
 - . 10 pistes vertes,
 - . 12 pistes bleues,
 - . 14 pistes rouges,
 - . 5 pistes noires,
 - . 1 piste de slalom homologuée par la FIS
(Costa Rodona, sur le versant Pas de la Casa).
- Circuit de fond: 10 kilomètres (sur Grau Roig).
- Neige artificielle: 164 canons à neige.

Par la suite, vers le sud, deux petites extensions ont été réalisées depuis la fin des années soixante-dix. Ce sont des annexes du champ de Grau Roig d'abord vers les Clots de la Menera, puis vers la Coma Estremera et le Bosc del Peu dels Pessons. Elles ne pourront guère aller plus loin sans danger -ou sans protection- car au-delà on aborde des zones avec un fort risque d'avalanches.

Compte tenu de la densité des équipements et des utilisateurs dans les zones initiales, le développement de la station ne pouvait se faire que par une extension du domaine skiable. Or c'était impossible vers le nord, où existaient pourtant de grands espaces ayant les mêmes caractéristiques que la station, faciles à aménager, en particulier entre Grau Roig et le Port d'Envalira et, au nord, du Port vers Moscatosa et le Maià. En effet ces espaces sont d'abord dans le territoire de Conçòrdia puis dans le territoire communal de Canillo. La mésentente cordiale mais constante et la rivalité traditionnelle entre les deux premières paroisses d'Andorre selon l'ordre protocolaire ont interdit jusqu'à présent tout accord. Déjà l'installation du parking de Grau Roig sur l'extrême du territoire de Conçòrdia a créé une situation très conflictuelle qui va

au-delà du simple enjeu territorial de cet aménagement¹⁵⁹.

L'extension s'est donc faite en direction de l'ouest, vers le Cubil, par une étroite bande entre de hauts versants et un grand cirque glaciaire situé plus au sud, rendu dangereux à cause des avalanches, et le Pla del Cubil au nord, déjà en terrain de Concòrdia. Un télésiège grimpe de Grau Roig à la crête par la Comella et Encenrera, et un téléski descend de l'autre côté vers le Cubil. Toutes ces installations sont strictement sur le territoire d'Encamp, mais il semble que les pistes et l'espace skiable, sans danger dans ce secteur, mordent sur le terrain de Concòrdia, évidemment sans le vouloir et sans arrière-pensées¹⁶⁰. S'il n'y a pas une entente entre les deux paroisses cet espace intermédiaire entre les stations de Soldeu et de Grau Roig sera stérilisé ... et libre pour le hors-piste et pour la randonnée, alors qu'il possède de larges possibilités pour l'aménagement d'une station ou d'un espace préparé pour le ski de fond, une pratique qui manque encore dans l'offre touristique de l'Andorre.

Devenues sociétaires des stations privées, les deux paroisses ont une autre stratégie. Il s'agit de rapprocher les domaines skiables des villages, par une course parallèle vers l'ouest, de part et d'autre du territoire de Concòrdia, du Port d'Envalira vers chacun des chef-lieux des paroisses-mères. Le projet des Cortals d'Encamp, évoqué plus loin, va dans ce sens. Il implique une liaison par des remontées mécaniques du Cubil vers la Collada d'Enradort, puis vers les Deveses et la Baronia.

Le domaine skiable actuel de la station du Pas de la Casa-Grau Roig ne présente pas de dangers d'avalanches importants¹⁶¹. Les quelques secteurs délicats sont contrôlés, et les corniches sont régulièrement purgées. Par contre les environs de la station, vers les crêtes du sud et, au nord, au-delà du Port d'Envalira, sont dangereux et ne bénéficient d'aucune mesure de protection¹⁶².

¹⁵⁹ - Pour Canillo il s'agit d'une usurpation sans autorisation, puis que la thèse de cette paroisse est que la propriété de Concòrdia est à Canillo, Encamp en partageant seulement l'usage. Pour Encamp la réalisation sans blocages (mais il est vrai un peu à la cosaque) du parking est la preuve des droits de propriété de cette paroisse sur Concòrdia car, si Canillo avait été réellement certaine de ses droits, elle aurait pu empêcher sa réalisation. On voit donc qu'à travers ce différent somme toute anecdotique pour un terrain limité, il y a toute la question du droit de propriété et d'usage -donc aujourd'hui d'aménagement- sur tous les *plans* du centre de l'Andorre, soit quelques douze mille hectares de domaine skiable potentiel.

¹⁶⁰ - La station de Soldeu-El Tarter fait de même dans les secteurs de la Solana del Forn et de Riba Escorjada, avec la différence que Canillo affirme la pleine propriété de ce territoire et le partage des usages, alors qu'Encamp revendique la propriété partagée, se basant sur l'usage commun et la situation de fait.

¹⁶¹ - Voir plus loin le point 42.4 - Les risques naturels dans les stations de ski.

¹⁶² - idem.

ENCAMP: GRAU ROIG. L'EXTENSION DU DOMAINE SKIABLE



Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Il s'agit des deux petites extensions de Grau Roig vers le sud. La forêt du second plan et au centre est le Bosc del Peu dels Pessons; à gauche les pistes s'engagent vers le cirque dels Colells et de Coma Estremera; à droite les pistes utilisent le gradin entre le fond d'auge de la Valira (au premier plan) et le large cirque dels Pessons, jusqu'à l'Estany Primer. La station de Grau Roig s'étendait auparavant seulement sur la gauche, avec les bâtiments en pied de pistes et le parking de la discorde au premier plan à gauche. L'accès au Cubil (le 4e secteur skiable de la station) et, au-delà, vers les Cortals d'Encamp se fait par une étroite bande où monte une sommaire route de service, entre les pistes des Pessons et le Bosc de Moretó au premier plan à droite. Ce dernier est déjà sur le *Terreny de Concòrdia*.

L'image et l'activité hors saison

Le logotype
de la station de ski
du Pas de la Casa-
Grau Roig:



En dehors de la saison de ski, les installations et les services de la station entrent en léthargie. L'espace skiable devient le domaine des troupeaux et des estivants qui les photographient au passage. Ces troupeaux sont andorrans sur le

versant de Grau Roig, ils sont ariégeois et catalans des deux Cerdagne sur le versant du Pas de la Casa, en vertu d'un compromis déjà séculaire¹⁶³.

Il est vrai que l'animation du Pas de la Casa n'a jamais été un problème, en toutes saisons et plus particulièrement en été. Les files de véhicules et les embouteillages provoqués par l'afflux d'amateurs de beurre, de pastis et de radiocassettes font partie du mythe - et de la réalité - du Pas de la Casa.

Soldeu-El Tarter

Création et gestion de la station

La station de Soldeu a été créée en 1962 par la société privée ENSISA (Esports de Neu de Soldeu-Incles, Societat Anònima), dirigée par Martí Salvans et initialement à capitaux andorrans. Son démarrage réel se fit à partir de 1964. Une large concession de terrains communaux lui est généreusement accordée par le *comú* de Canillo, alléché par l'expérience réussie par Encamp au Pas de la Casa. Elle va des crêtes au Riu Valira d'Orient et, d'est en ouest, de l'Obac d'Envalira à l'Obac de Canillo.

C'était l'époque du boom du ski dans les Alpes et dans les Pyrénées françaises, en particulier en Catalogne Nord. Il y avait toujours un esprit d'aventure, mais déjà davantage de spéculation. La station offre l'avantage d'être plus facilement accessible à partir d'Andorra la Vella et de la frontière hispano-andorrane. Mais il lui a toujours manqué une vie propre et de l'espace disponible dans le village, pour les parkings comme pour les loisirs, les uns et les autres faisant encore cruellement défaut pendant la saison de ski. C'est au contraire cette carte que l'on s'efforce de jouer au Tarter grâce à des équipements appropriés à un usage en toutes saisons, l'essentiel de la rentabilisation se faisant bien sûr en hiver.

Soldeu-El Tarter est l'éternelle rivale du Pas de la Casa-Grau Roig. Ses champs de neige sont différents, car il n'y a pas à Soldeu de longs versants supraforestiers par nature bien adaptés à la pratique du ski. Il faut aller les chercher plus à l'intérieur, avec des dénivélés moindres et un plus grand risque d'avalanches. Mais elle bénéficie de pistes en forêt, aux Obacs de Soldeu et del Tarter, et d'un paysage plus varié.

¹⁶³ - Voir le chapitre 2 - La vie pastorale, et en particulier les pages consacrées aux estives, aux *cortons* et au tracé de la frontière.

En décembre 1987 le *comú* de Canillo acquiert 32,8 % de la société ENSISA. Cet apport permet d'améliorer l'équipement de la station: neige artificielle, construction d'un second centre d'accueil à Riba Escorjada (dès l'origine le premier avait été installé sur le replat des Espiolets, à mi-station), mais sans que cela ne résolve les problèmes financiers dont souffrait la station.

De cette situation délicate dérive le projet d'agrandissement de la station vers Canillo, c'est-à-dire vers El Forn. C'est la condition qui semble avoir été mise par le *Comú* pour la relance. C'est une des solutions classiques des stations de ski alpines ou pyrénéennes en difficulté: avec l'impossibilité du retour en arrière et la fermeture toujours écartée, et devant le fait que l'immobilisme ne résoudra rien et aura pour conséquence certaine l'augmentation du déficit d'exploitation, on choisit la fuite en avant. Le plus souvent, comme c'est le cas ici, il s'agit de faire de nouveaux et importants investissements, d'ouvrir de nouvelles pistes dans de nouvelles zones pour faire peau neuve, pour rendre la station plus importante et, suppose-t-on, plus attractive pour la clientèle des sports d'hiver, réputée versatile. L'implication d'une paroisse dans cette stratégie est évidemment une sécurité, tant en ce qui concerne la solvabilité (pour diverses raisons une faillite est peu envisageable) que la mobilisation de l'argent public de l'État ou de la paroisse. En juin 1993, le *Comú* devient l'actionnaire majoritaire.

Le domaine skiable et son extension

Parallèlement à ces projets, des négociations s'ouvrent en 1988 entre les *comuns* de Canillo et d'Encamp en vue d'une gestion commune des champs de neige du Terreny de Concòrdia, soit par une répartition des domaines skiables entre les stations déjà existantes, soit par une administration et un financement conjoints de ces espaces stérilisés par la mésentente à propos de leur statut. Aucun accord n'était encore intervenu en fin 1992.

La station initiale de Soldeu s'installa sur le versant *obac* de l'auge glaciaire du Riu Valira, au droit de Soldeu. Les premiers remonte-pentes et les premières pistes sont installés dans la forêt de pins à crochets et de sapins de l'*Obac* de Soldeu et du Bosc de Collard; l'accès se faisait par une passerelle au-dessus de la rivière. Les bâtiments de service furent installés sur le replat assez large des Espiolets, un épaulement suivi d'un fond de cirque très ouvert. D'autres remontées, supprimées quelques années après, permettaient d'accéder aux hautes surfaces de la Tosa dels Espiolets, qui dominaient la station. De là on pouvait aussi atteindre, de part et d'autre, Riba Escorjada et la Solana del Forn. Précisément à cause de ces hautes surfaces à forte déflation de la neige, le risque d'avalanche est grand et, le 5 février

1972, il y eut un accident mortel dans le domaine skiable¹⁶⁴.

À partir de ce moment-là la partie haute de la station sera remodelée et la vigilance accrue, avec les nécessaires interventions de déclenchement préventif après chaque grande chute de neige ou après les jours de fort vent qui voient la formation de congères et de corniches.

Soldeu-El Tarter

Fiche technique de la station. 1992-1993

- Dénivelé: 850 mètres (1.710 m - 2.560 m).
- Domaine skiable: 850 hectares.
- Remontées mécaniques: 22,
 - dont
 - . 18 téléskis,
 - . 4 télésièges (4x2 places).
- Capacité: 15.000 skieurs/heure.
- Pistes: 60 kilomètres,
 - pour 34 pistes,
 - dont
 - . 15 pistes vertes,
 - . 6 pistes bleues,
 - . 8 pistes rouges,
 - . 3 pistes noires,
 - . 2 pistes de slalom (non homologuées).
- Circuit de ski de fond: deux circuits de 5 et 7 km dans la station (Riba Escorjada, et replat entre les deux secteurs de Soldeu et del Tarter).
- Neige artificielle: 126 canons
 - dont
 - . 63 à haute pression,
 - . 63 à basse pression.

Une modeste extension vers la Solana del Forn étant effectuée (nous avons vu qu'au-delà cela dépendait d'un hypothétique accord avec Encamp), il ne restait plus qu'à étendre la station vers l'ouest. Cela fut fait à partir de 1984, sur trois ans, avec un

¹⁶⁴ - Henri Péjouan, *Neige et avalanches*, p.82 et, p.119, fiche signalétique de l'avalanche mortelle.

dédoublement de la station vers El Tarter et Riba Escorjada.

Cette extension fut conçue exactement sur le même modèle que la première station de Soldeu. Dans la vallée on installe un pied de piste près du Riu Valira, avec un parking et un pont sur la rivière. On installe un télésiège sur le flanc d'auge pour atteindre l'épaulement quatre cent mètres plus haut, avec des pistes à travers la forêt entre ces deux points, plus une piste latérale de jonction avec Soldeu.

Dans le large fond de cirque de Riba Escorjada, donc à mi-station, on place les installations d'accueil, au pied des remonte-pentes qui partent vers les *plans* sommitaux voisins: la Tosa de Riba Escorjada et la Tosa de la Llosada. Les pistes qu'ils desservent sont plus longues que celles des Espiolets, car le cirque est de plus grandes dimensions. Deux autres remontées assurent la liaison avec la première partie de la station, l'une sur le replat à mi-versant, l'autre sur les crêtes en direction de la Tosa dels Espiolets. Au total un schéma simple et répétitif.

Il semble qu'il y ait l'intention de reproduire une nouvelle fois ce modèle, plus à l'ouest, à Encampadana et El Forn, avec les adaptations nécessaires.

La station de Soldeu-El Tarter est confrontée en permanence au risque d'avalanches à cause des modèles mûrs de sa zone supraforestière. Les *plans* des sommets forment de parfaites surfaces de réception de la neige, poussée par les vents du nord/nord-ouest ou du sud/sud-est vers les pentes sous le vent, où se forment des corniches et des plaques à vent. Le domaine skiable fait l'objet d'une surveillance constante. La station bénéficie d'un PIDA, plan d'intervention et de déclenchement des avalanches¹⁶⁵.

L'image et l'activité hors saison

Soldeu-El Tarter s'efforce de donner l'image d'une station bien établie, stable et bien contrôlée, mais aussi en expansion. Elle insiste, dans sa propre présentation, sur la variété réelle de ses pistes, dont la fiche technique donne un aperçu, sur la variété et la beauté des paysages de la vallée comme des sommets dégagés, en plein centre de l'Andorre, et sur ses services: "*Una de les característiques més destacades de Soldeu-El Tarter és la varietat de les seves pistes, que ben ateses i assenyalades permeten la pràctica d'un esquí ràpid amb tota mena de possibilitats. El traçat discorre per bells paratges... Un bon servei... La permanència i la qualitat de la neu soLEN ser presents al llarg de la temporada...*" Bref, on cherche à ratisser large.

¹⁶⁵ - Voir plus loin le point 42.4 - Les risques naturels dans les stations de ski.

L'urbanisation rapide de Soldeu, au départ très disgracieuse, est aujourd'hui de meilleure qualité esthétique. L'urbanisation récente del Tarter et du début de la Vall d'Incles appartient à cette deuxième génération, et on retrouve parmi les promoteurs de ce secteur tout le gotha andorran. Elle est basée sur la vente d'appartements individuels, de résidences secondaires ou de locations par le propriétaire lui-même. Les hôtels sont un complément et il y a une centrale de réservations. On cherche donc une fidélisation d'une partie du public potentiel par le biais de l'achat immobilier. Cela peut mener au travers dont pâtissent d'autres stations touristiques de montagne ou de bord de mer: les immeubles ou les villages aux volets clos, même pendant la saison. Par contre cela a un effet stimulant sur la construction, et cela donne au visiteur une impression de grand dynamisme.

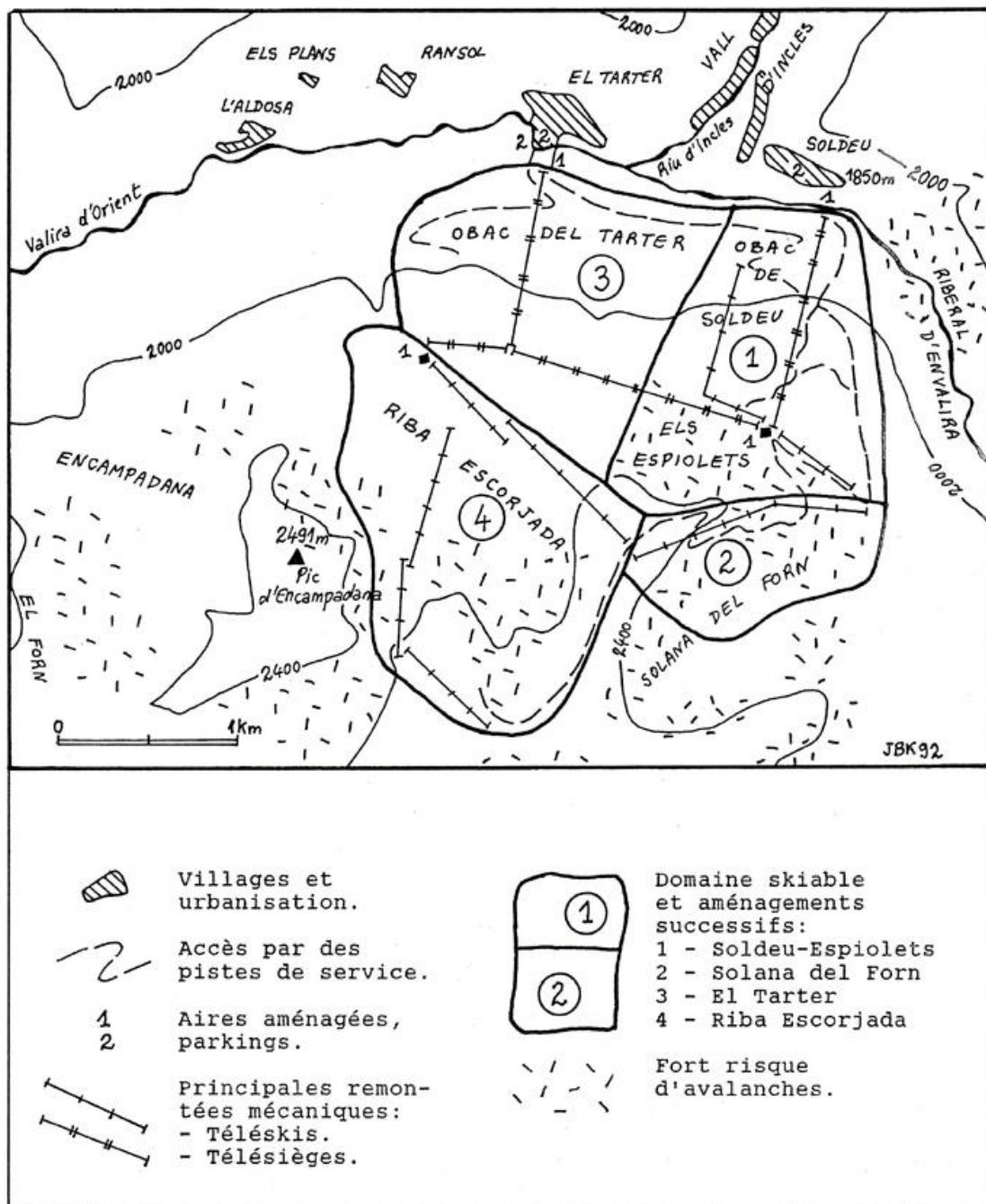
CANILLO: SOLDEU EN 1980

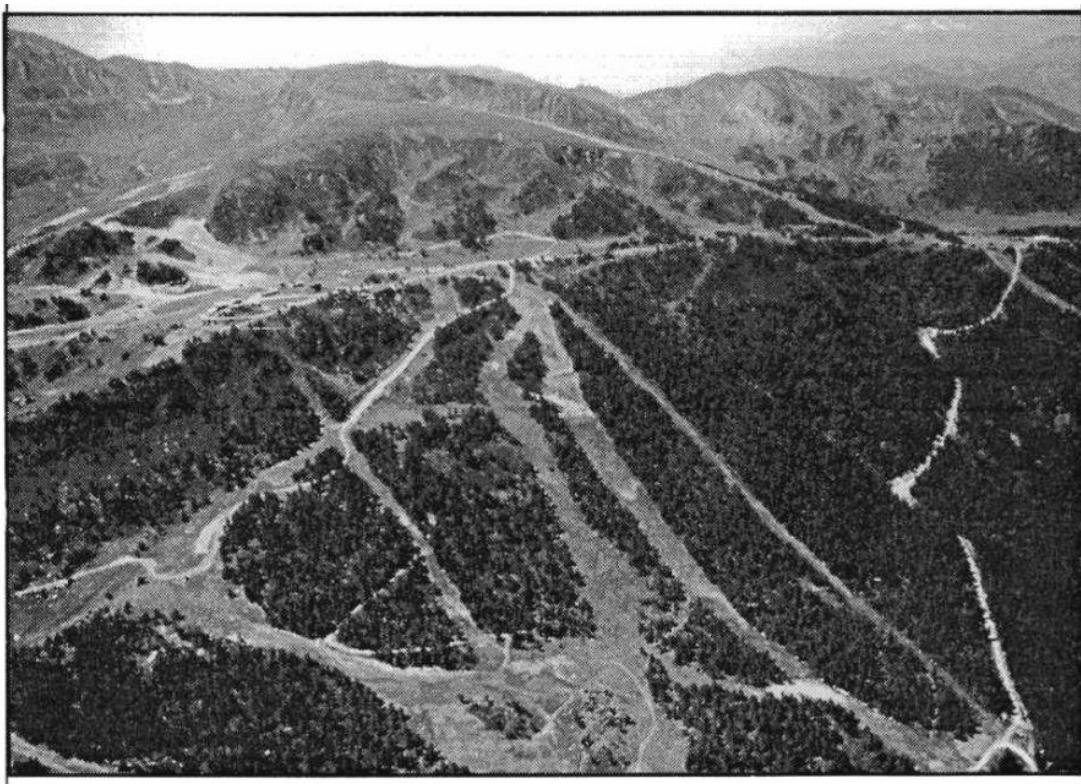


Canillo. La station de Soldeu en 1980.

Vol hélico du 17/07/1980, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Sur cette vue en infrarouge on a l'ensemble du premier domaine skiable de Soldeu, avec des pistes et des remontées tracées dans la forêt dense qui couvre le versant d'auge, en exposition *obac* et, au second plan à droite, les installations d'accueil et le second groupe de pistes sur le replat des Espiolets. On remarquera les formes mûres et très arrondies des sommets, si favorables à la formation de corniches sur leur pourtour. Au premier plan on aperçoit le village de Soldeu, qui connaissait déjà une fièvre constructive et, en amont, le Riberal d'Envalira.

SOLDEU-EL TARTER. STATION ET DOMAINE SKIABLE. 1992


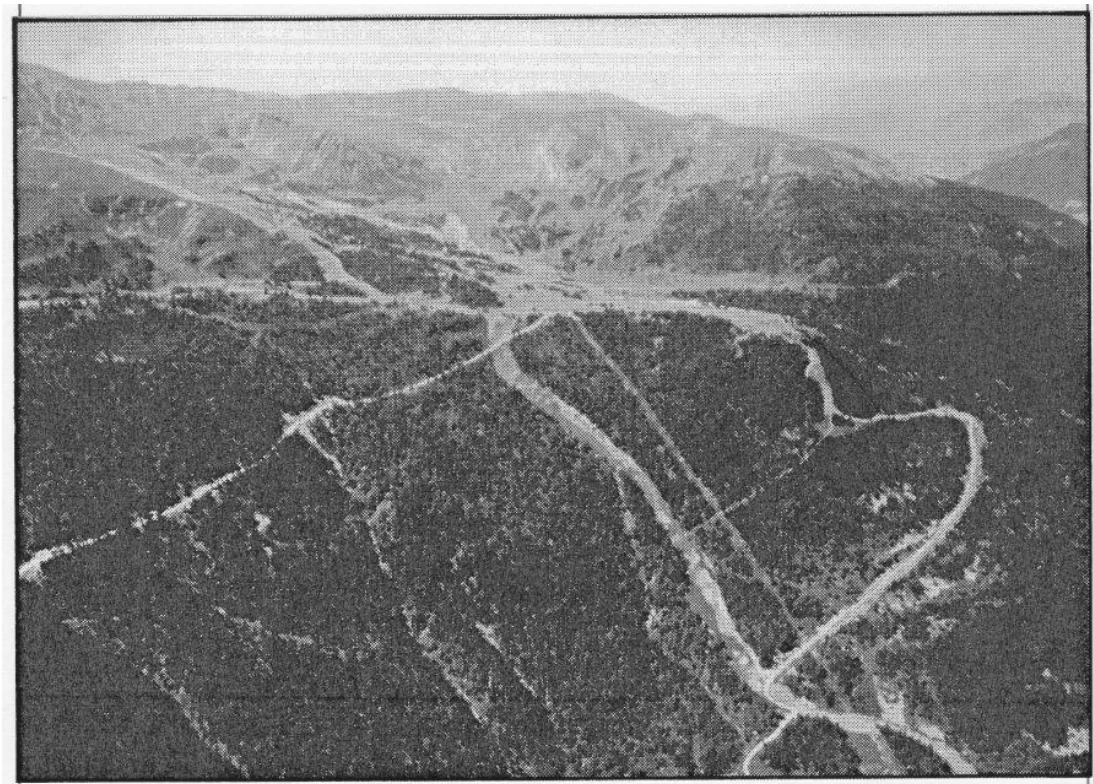
SOLDEU-EL TARTER: LE SECTEUR DE SOLDEU EN 1990

Canillo. Station de Soldeu-El Tarter: Els Espiolets.

Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Vue générale de la première partie de la station dix ans après. Au premier plan le versant d'auge très boisé de l'Obac de Soldeu est strié de pistes et de remontées mécaniques. Les pistes ont été améliorées et gazonnées. Au-dessus et au second plan le replat des Espiolets est aux environs de 2.250m d'altitude, avec ses installations d'accueil sur la droite. Au fond, à 2.450m, la Tosa dels Espiolets, une haute surface d'érosion qui domine des pentes de faible dénivelé mais assez abruptes: tout ce secteur est avalancheux et très surveillé, les coulées allant jusqu'à la limite inférieure du *pla*. Au fond et à gauche la Solana del Forn est sur le *Terreny de Concòrdia*. Toujours au second plan, mais à droite, apparaît en partie le cirque plus ample de Riba Escorjada. À droite et dans la forêt une piste pour jeeps relie les deux parties de la station; elle sert de piste en hiver.

SOLDEU-EL TARTER: LE SECTEUR DEL TARTER EN 1990



Canillo. L'Obac del Tarter et Riba Escorjada.

Vol helico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Au premier plan le versant d'auge glaciaire de la Valira a une belle forêt de pins à crochets et de sapins. En bas et à droite on devine le pied des pistes et les prés du fond de vallée, à 1.700m d'altitude. À gauche on distingue les pistes de jonction avec la station de Soldeu: l'une est à travers la forêt et l'autre, sur l'épaulement, sert de piste de ski de fond en hiver. L'essentiel des pistes et des installations se trouvent dans le fond de cirque, vers 2.100m, et sur les pentes de Riba Escorjada, au second plan. On observe les mêmes formes de modelé qu'aux Espiolets, mais avec plus d'ampleur, donc les mêmes problèmes d'avalanches. Le secteur d'Encampadana et del Forn, où l'on projette d'étendre la station, est derrière les forêts et l'ensemble de crêtes du fond: Pic d'Encampadana (2.491m) et Collet de les Solanelles (2.410m).

Comme c'est souvent le cas, la question de l'animation hors saison n'est pas totalement résolue. L'installation d'une base de loisirs de haut standing al Tarter, et la promotion d'activités de loisirs et de randonnées pendant l'été vont dans le sens d'une amélioration.

Le logotype
de la station
de Soldeu-El Tarter:



Arinsal

La création et la gestion

La station d'Arinsal a été créée en 1972-1973 par une société privée, ETEASA, *Estació Turística i Esportiva d'Arinsal, Societat Anònima*. La concession d'un large territoire de montagne fut accordée pour 99 ans par le *comú* de La Massana. Elle fut signée devant notaire en décembre 1972 entre les Cònsols Major et Menor de la paroisse et Josep Serra, le promoteur et directeur de la station. À la différence des concessions du Pas de la Casa et de Soldeu, où seul le *Comú* agissait, pour la Massana un accord préalable a été nécessaire entre le *Comú* de la paroisse et le *Quart* d'Arinsal. Il fut signé en 1972. Il était nécessaire car les terrains publics concédés étaient répartis entre ces deux collectivités territoriales. Cette concession englobait tout le territoire entre le village d'Arinsal et la crête qui lui faisait front à *l'obac*. En amont il s'étendait jusqu'au Pic de Coma Pedrosa inclus et jusqu'à la frontière avec l'État espagnol. Au total c'étaient plus de mille hectares, dont 360 environ sont aujourd'hui aménagées en domaine skiable.

En 1973 une première remontée mécanique est installée et une route sinueuse - une piste en terre - permet d'accéder au vallon perché de Comallempla. Là sont localisées pour longtemps l'ensemble des installations de ski et presque toutes les pistes. Un plan général est défini en 1974.

La station couvre un *obac*; elle bénéficie en général d'un bon enneigement. Elle est réputée pour ses pistes techniques et difficiles, destinées aux skieurs chevronnés. La fiche descriptive montre qu'il s'agit de la station andorrane qui possède le plus de pistes rouges et noires. Elle partage avec le Pas de la Casa le privilège d'avoir une piste de slalom homologuée par la FIS. Elle a tardé à s'équiper en canons à neige car son enneigement était bon, mais les dernières années peu neigeuses ont vu se modifier bien des stratégies.

Le domaine skiable et son extension

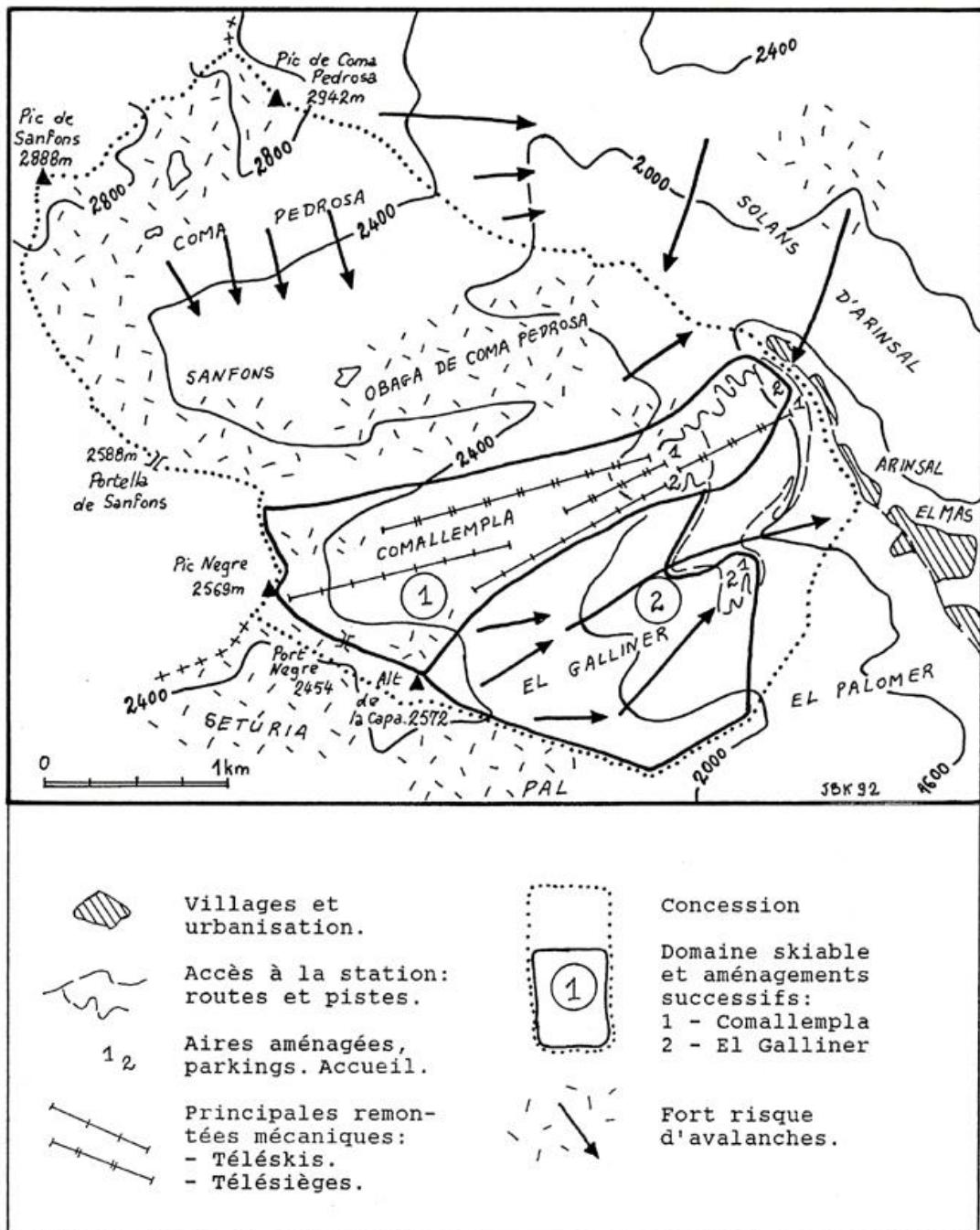
La première zone aménagée, et la seule utilisée entre 1972 et 1990, c'est donc

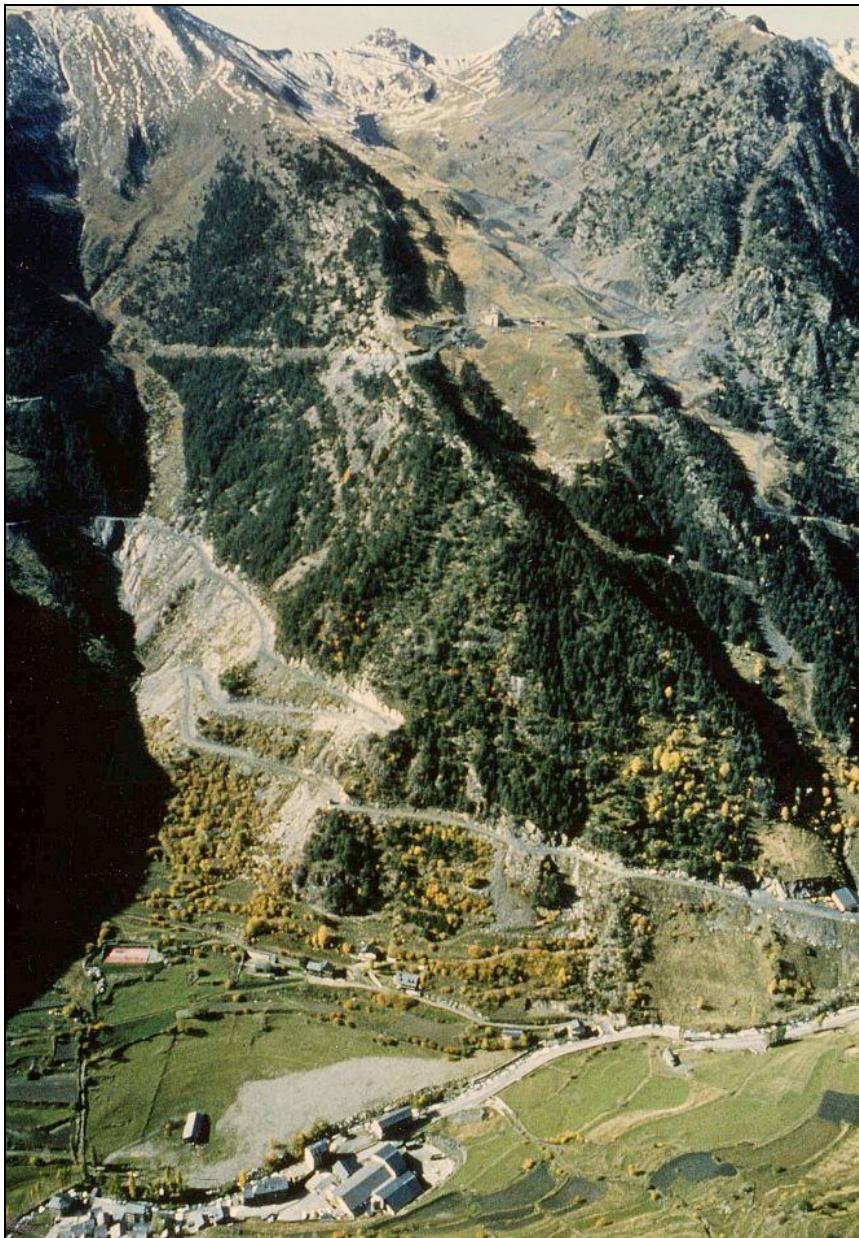
la haute vallée perchée de Comallempla et sa retombée sur la vallée principale du Riu d'Arinsal. Il s'agit d'un vallon d'origine glaciaire, assez pentu, mais aux formes assez douces et régulières. Il est suspendu à trois cents mètres au-dessus de l'auge principale. Il y a quelque risque d'avalanche en amont, en particulier à la Canal del Port Vell, mais toute cette zone initiale de la station est bien contrôlée; elle offre beaucoup de sécurité dans le domaine skiable. Il n'en est pas de même pour les accès et pour ses environs, comme nous le verrons plus loin.

Arinsal **Fiche technique de la station. 1992-1993**

- Dénivelé: 1.050 mètres (1.550 m - 2.600 m).
 - Domaine skiable: 360 hectares.
 - Remontées mécaniques: 15,
 - dont
 - . 12 téléskis,
 - . 3 télésièges (2x2 places et 1x4 places).
 - Capacité: 11.670 skieurs/heure.
 - Pistes: 28 kilomètres,
 - pour 24 pistes,
 - dont
 - . 3 pistes vertes,
 - . 6 pistes bleues,
 - . 8 pistes rouges,
 - . 6 pistes noires,
 - . 1 piste de slalom homologuée par la FIS.
- Avec le nouveau secteur du Galliner s'ajouteront:
- . 4 pistes rouges,
 - . 3 pistes noires.
- Circuit de ski de fond: néant.
 - Neige artificielle: 59 canons à neige.

ARINSAL. STATION ET DOMAINE SKIABLE. 1992



LA MASSANA: ARINSAL AU DÉBUT DES ANNÉES 80

Vol hélico du 26/10/1982, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Le domaine skiable est localisé dans la vallée suspendue de Comallempla, en haut et à droite. L'accès se faisait par une piste sinuueuse en partie visible, à droite. Une nouvelle route était en cours d'ouverture dans l'ensemble torrentiel du Galliner, à gauche, sous le pic Alt de la Capa. Le versant boisé disparaît sous les déblais. La route recoupe le trajet très visible suivi par les importantes avalanches du couloir du Riu del Cubil. Dans la partie haute la route n'est pas terminée, mais déjà le déboisement du tracé est réalisé. En bas le village ancien d'Arinsal et une partie de son extension actuelle.

LA MASSANA: VUE D'ENSEMBLE DE LA STATION D'ARINSAL EN 1990



Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

En bas le fond d'auge glaciaire, dominé par des grands versants très raides. On y voit le village d'Arinsal, à 1465m d'altitude, et quelques constructions nouvelles. Dans cette zone son extension est limitée par le danger d'avalanches sur tout le cône de déjections du Cubil (en bas et au centre) et, en amont, par les avalanches du Solà, qui menacent aussi le parking de la station (la tache claire à droite). La station elle-même est à Comallempla, au second plan et au centre. Plus à gauche, le pic Alt de la Capa (2.572m) domine les versants du Galliner. On y distingue très bien l'entonnoir du bassin torrentiel qui sert aussi de départ pour les avalanches qui peuvent arriver 1-100m plus bas, jusqu'en limite du village. La nouvelle route est terminée. Les nouvelles pistes viennent d'être déboisées. Au dernier plan à gauche, la pyramide du Coma Pedrosa (2.942m), le sommet le plus élevé d'Andorre. La crête la plus lointaine, située à la frontière avec l'Ariège (à droite) et avec le Pallars (au centre), matérialise les limites de la considérable concession d'Arinsal, qui commence avec le versant du premier plan.

Pendant les années quatre-vingts, Arinsal eut des problèmes de croissance car, de part et d'autre du domaine alors skiable, c'est-à-dire vers le Galliner ou vers la vallée de Coma Pedrosa, les deux secteurs d'extension possibles inclus dans les limites de la concession étaient (et sont toujours) parmi les plus dangereux d'Andorre à cause du fort risque d'avalanches.

Par ailleurs toute la vallée d'Arinsal augmentait sa capacité d'accueil. Sous l'impulsion de quelques promoteurs andorrans, dont certains avaient occupé des mandats d'élus locaux, elle connaissait depuis 1980 une véritable fièvre de

construction, autant à Arinsal qu'en amont, en pied de pistes, et en aval aux alentours du Mas de Ribafeta et du Puiol del Piu. Dans ce contexte euphorique, il était évident que la station devait s'étendre pour suivre et pour justifier cette offre immobilière. La réputation de la station et son image sportive impliquaient également un développement du domaine skiable avec de nouvelles pistes longues et techniques. De plus, la desserte des installations de Comallempla par la piste initiale n'était pas satisfaisante et limitait l'urbanisation sur le *pla* des Bordes de Comallempla, faute d'une route d'accès normale.

Le pas a été franchi au début des années quatre-vingts et, dès 1982, une nouvelle route progressait sur les flancs de la Solana de la Roca de la Sabina, puis franchissait par deux fois le grand couloir d'avalanches du Cubil - l'un des plus importants et des plus impressionnantes d'Andorre - et par quatre fois le couloir du Galliner, plus modeste mais tout aussi actif. Achevée six ans après, elle permettait enfin un accès plus facile à Comallempla, dont le remodelage des pentes et des pistes avait considérablement modifié l'aspect initial, tout en améliorant aussi la qualité du ski. Déjà une première piste s'aventurait sur les pentes latérales de la Costa de l'Alt de la Capa, fleurtant avec la zone de départ des avalanches.

Le pari était fait. Il ne restait plus qu'à ouvrir des pistes dans tout le secteur du Galliner et à essayer de contrôler au mieux les risques, puisque la route et ces pistes se trouvaient dominées par des pentes avalancheuses.

À la fin de années quatre-vingts la société ETEASA connut des difficultés de trésorerie et limita ses investissements. Que ce soit à cause de ces problèmes de gestion, à cause du retard pris dans l'extension de la station et du coût de ces travaux, ou à la concurrence des nouvelles stations de Pal et d'Arcalís, la société ne put ouvrir pour la saison 1990-1991 qu'avec l'aide d'un prêt du *Comú* de La Massana, tous ses biens étant saisis¹⁶⁶. De plus, en 1992, après vingt ans de fonctionnement, la part des recettes des remontées versées à la paroisse devait passer de un à 15%. Au cours de cette même année, après une négociation afin de racheter à ETEASA pour 1.600 millions de *pessetes* la concession, les installations de la station, les terrains privés et les bâtiments, le *Comú* de La Massana consulta la population le 7 novembre 1992. Avec 86% de oui et une participation de 48% des électeurs, l'achat de la station d'Arinsal fut approuvé. Le financement est prévu à base d'emprunts. Les deux stations de Pal et d'Arinsal seront gérées par une entité autonome dont le conseil d'administration sera désigné par le *Comú*. À terme, une liaison entre les deux domaines skiables serait envisagée par Setúria, où des études d'enneigement ont été déjà entreprises.

¹⁶⁶ - Selon le *Diari d'Andorra*, du 5 au 8 novembre 1992.

L'image et l'activité hors saison

Si, par anticipation et par respect de principe pour le sens des responsabilités des promoteurs, nous supposons contrôlés les risques d'avalanches, il est évident que la station d'Arinsal devient encore plus typée. Elle avait déjà la réputation de station sportive, pentue, avec les pistes rouges et noires qui manquaient souvent aux autres. Elle affichait une bonne neige mais, sur ce plan, elle avait la concurrence d'Ordino-Arcalís. Grâce au nouveau domaine skiable du Galliner, elle renforce cette image de station aux pistes difficiles, avec de grands dénivélés, pour skieurs confirmés et exigeants. L'effort de publicité va dans le même sens, et le logotype représente un skieur en position de descente rapide.

Logotype
de la station
d'Arinsal



L'autre axe de la publicité, c'est l'accompagnement autour du ski, depuis les services (restaurants, terrasses, boutiques, clinique, autres services habituels des stations de ski) jusqu'à l'animation de la station nuit et jour, en passant par une gamme d'autres activités possibles: vol en deltaplane, piste de patinage à l'air libre, hélicoptère, vidéo, etc. Il y a une volonté évidente d'offrir toute une gamme d'activités afin de fixer les clients sur la station, et d'éviter, comme à Soldeu ou à Pal, que les gens ne viennent que pour skier puis s'en aillent.

Comme pour Soldeu, l'animation d'été est une question qui n'est qu'à demi résolue. La vallée de La Massana et d'Arinsal est un lieu de villégiature d'été aujourd'hui confirmé. La station d'Arinsal pourrait lui apporter un complément de loisirs.

42.2 - Les stations récentes

Le développement des stations de ski en Andorre avait suivi le modèle des Alpes et des Pyrénées françaises, à savoir des investissements et une commercialisation à la charge de capitaux privés sur des terrains publics concédés par une collectivité locale qui, en outre, se chargeait des voies d'accès et des équipements complémentaires ... et de la chasse aux subventions d'État pour les réaliser. Jusqu'en 1980 la situation andorrane ne présentait pas de différences substantielles, si ce n'est par l'étendue et la durée des concessions, par la modestie des compensations financières que recevaient les paroisses de la part des sociétés bénéficiaires de

l'opération, par l'absence d'un cahier des charges contraignant et par l'absence de contrôle qui en découlait de la part des pouvoirs publics, enfin par le lien étroit et évident - très habituel également ailleurs - entre les acteurs économiques et les acteurs politiques.

Déjà, dans les Alpes, puis partout en France par le biais des Livres Blancs réalisés pour chaque massif par le Commissariat à l'aménagement à la montagne et grâce aux inflexions de la politique française sur la montagne, les années soixante-dix ont été marquées par une remise en cause de ce système, puis sa complète prohibition après 1977, en dehors des opérations déjà lancées, autrement dit de la tactique "des coups partis"¹⁶⁷.

Avec un temps de retard assez bref, les mêmes attitudes s'imposèrent en Andorre. Un certain nombre d'éléments convergents expliquent ce changement d'optique. Il coïncide avec le début de réforme institutionnelle et la mise en place d'un premier gouvernement, accompagnés d'une séparation des pouvoirs entre le Consell General et le Govern, donc d'une structure administrative qui pouvait mieux assumer les initiatives politiques et les contrôles nécessaires.

Parmi ces éléments, pêle-mêle, nous pouvons noter ceux qui suivent.

- L'étendue des concessions accordées aux sociétés privées était largement critiquée, car elle stérilisait pour longtemps de grands secteurs de montagne devenus intéressants pour les *Comuns*.
- Les capitaux privés ne s'investissaient plus autant dans les stations de ski, car leur rendement diminuait alors que les investissements se faisaient plus lourds (télésièges, sécurité, traitement des pistes, encadrement et personnel) et la concurrence plus vive entre les stations, dont beaucoup hors d'Andorre avaient derrière elles une collectivité territoriale qui les épaulait; en Catalogne, en Catalogne Nord comme en France, les stations étaient largement subventionnées.
- Des projets privés avec des concessions anciennes n'avaient pas été réalisés et les paroisses concernées cherchaient à récupérer la concession et le territoire correspondant. Sur ces entrefaits une loi de 1982 n'autorisa dorénavant que des stades de neige. Elle enlevait tout attractif aux projets immobiliers réalisés sous le couvert du développement des sports d'hiver. Par voie de conséquence elle facilitait cette légitime récupération.
- Sous l'égide des *comuns*, de nombreux projets de stations nouvelles voyaient le jour, pratiquement un par paroisse -qu'il y ait ou non déjà une station de ski), avec les demandes corrélatives de financement auprès du *Consell General*. Celui-ci étant la

¹⁶⁷ - C'est le cas de la station nord catalane de Puigvaledor-Riutort, un exemple presque caricatural de cette stratégie, qui ne peut réussir qu'avec la complicité active d'élus locaux, avec une bonne information sur les projets de décrets et avec la bénédiction de l'autorité de tutelle.

représentation des intérêts des paroisses plus que de ceux des citoyens, comme nous l'avons montré dans un chapitre antérieur, et celles-ci étant toutes intéressées par des projets publics et non plus privés, un consensus se faisait sur le dos des stations privées.

- De plus en plus, à cause d'une baisse de rentabilité des sports d'hiver, et du coût des contraintes nouvelles (accès, sécurité, etc.), les premières stations de ski se reposaient de plus en plus sur les finances publiques, directement ou indirectement, par les équipements et améliorations demandés par les *Quarts* et par les *Comuns*. Il était évident qu'une loi réservant les financements publics aux projets publics serait la bienvenue pour couper court à ces glissements des charges d'investissements en infrastructures.
- Dans plusieurs paroisses des équipes ambitieuses (et souvent plus jeunes) prenaient le relai. Elles étaient moins disposées à favoriser des sociétés privées. Elles souhaitaient le plus souvent rester maîtresses des initiatives, des réalisations, du contrôle et des retombées économiques.
- Parallèlement se répandait aussi l'idée que le ski n'était plus rentable en soi, "*no és més un bon negoci*", que les sociétés concessionnaires pouvaient avoir dorénavant des problèmes financiers, soit dans la gestion, soit dans l'extension des stations. Bref, il était temps que les capitaux publics prennent la relève, compte tenu des retombées du ski dans l'économie touristique, commerciale et immobilière de la paroisse. De plus l'urbanisation liée au ski, ou induite par le développement d'une station, pouvait se faire par d'autres voies sur du terrain privé sans avoir besoin de concessions de terrains communaux: *pleteas*, projets immobiliers divers.

Donc, autant par souci de limiter la privatisation du territoire de haute montagne que pour canaliser et contrôler les demandes pressantes des *Comuns*, l'assemblée andorrane décida le 16 novembre 1982 d'encadrer entièrement la création et la promotion des stations destinées à la pratique du ski et des sports d'hiver. C'est une loi au titre très explicite: *Llei general per a la promoció, finançament i explotació de camps de neu i instal.lacions turistico-esportives d'alta muntanya*¹⁶⁸. Elle ne permet que des stades de neige (*camps de neu*) sans urbanisations, avec gestion directe des paroisses sous la tutelle du gouvernement et du *Consell General*.

C'était la mise en pratique du principe: à domaine public, financement public et gestion publique. Cela rompait avec toute une tradition andorrane de libéralisme à outrance. C'est une des premières interventions dirigistes de l'État comme tel, dans un domaine qui est qualifié "*d'interès public nacional*". On est loin du concept antérieur de liberté des initiatives privées, l'État - ou du moins les institutions andorraines - étant là pour faciliter au maximum ce libre jeu économique.

¹⁶⁸ - Le texte est en document annexe: 7.12 - Les stades de neige (loi de 1982).

Évidemment, comme ailleurs, il y a des dangers de dérive chaque fois que la gestion d'une entreprise économique dépend d'hommes politiques. La bonne gestion et la rentabilité des investissements - au sens économique du terme - entrent parfois en contradiction avec les nécessités électorales ou politiques, en particulier lorsque les premiers exercices sont plus déficitaires que prévu. Ayant derrière les finances publiques, il est moins vital d'équilibrer les comptes, car les nouveaux investissements dépendent davantage du poids, de l'entregent et de la personnalité des hommes politiques impliqués que de l'analyse de la gestion et des résultats économiques.

Plusieurs projets verront le jour pendant la décennie quatre-vingts, dont deux seront réalisés, Pal et Arcalís. La station de Pal est située au cœur de la paroisse de La Massana, sur un *obac* boisé, sans pistes difficiles, dans un contexte sécurisant et réellement sûr. La station d'Arcalís, tout au contraire, est tout à l'extrême nord-ouest de la paroisse d'Ordino, dans l'étage alpin. C'est une station plus sportive, de haute montagne, avec une neige abondante mais aussi avec de forts risques d'avalanches.

D'autres projets existent, en particulier à Claror, au sud de l'Andorre, à cheval sur les paroisses d'Andorra la Vella, des Escaldes-Engordany et de Sant Julià de Lòria, toutes trois pour l'instant dépourvues de station de sports d'hiver, mais aussi sur Encamp et sur Canillo, pourtant déjà équipées avec les stations du Pas de la Casa-Grau Roig et de Soldeu-El Tarter.

Pal: Camp de neu del Bosc de Pal

La création et la gestion

La volonté de créer une seconde station de ski sur la paroisse de La Massana se manifesta dès les années soixante-dix. Le 3 mai 1976 le *Consell General* accepta la demande de la paroisse de créer une station communale, ce qui impliquait évidemment sa participation financière. Elle se concrétisa au début de la décennie suivante, le *Comú* mettant à profit les nouvelles dispositions approuvées par le *Consell General* et la mise en place d'un premier gouvernement.

La station fut créée sur la double initiative du *Comú* de la Massana et du *Quart* de Pal. Elle fut la première station de sports d'hiver andorrane sous la responsabilité directe d'une paroisse dès sa création. La station de Pal, officiellement baptisée Stade de neige du Bosc de Pal, est gérée directement par le *Comú* de la Massana à travers une commission municipale, mais les comptes sont séparés de ceux de la collectivité territoriale. Le financement des travaux de la station fut effectué sur

fonds publics, votés par le *Consell General* des Vallées¹⁶⁹. C'est donc effectivement la première station (ou la première grande infrastructure d'Andorre) qui ne soit pas créée sur la base d'un bail emphytéotique accordé à une entreprise privée, avec de larges concessions dans le domaine territorial comme dans celui de la capacité d'aménagement.

La station d'Arinsal, déjà consolidée, était du domaine privé. Sa concession bloquait un vaste espace de haute montagne, en fait tous les *obacs* d'Arinsal et de Coma Pedrosa. Un seul emplacement était utilisable sur La Massana, *l'obac* de Pal. En effet le troisième *obac*, celui de Sispony, était techniquement difficile à utiliser et très dangereux à cause du risque d'avalanches.

Indépendamment de la fierté de posséder sa propre station de ski et de l'objectif toujours invoqué du développement économique local (attitude très à la mode en Andorre à cette époque, qu'il s'agisse de ski, de permis de construire ou d'équipements collectifs), il y avait derrière cette initiative le désir de diversifier et de multiplier l'offre en matière de sports d'hiver. Arinsal était une station d'altitude aux pistes techniques, souvent difficiles, pour un public de skieurs chevronnés ou sportifs; elle offrait donc l'image d'une station alpine. Pal pouvait être la station moins difficile, entièrement dans la forêt, donc un étage au-dessous, avec une atmosphère différente pour un public moins expert, pour les familles et pour les scolaires. En somme Pal pouvait amener sur La Massana un nouveau public; elle participait à l'ouverture du ski vers de nouvelles tranches de skieurs potentiels.

Elle permettait aussi d'augmenter la fréquentation hivernale des hôtels et des commerces de la paroisse, jugée alors très insuffisante. Il faut se souvenir qu'au début des années quatre-vingts la fréquentation hivernale de la paroisse était si faible, en dehors du village d'Arinsal, que la plupart des hôtels étaient fermés tout l'hiver à partir d'octobre. Beaucoup n'étaient même pas équipés pour accueillir des clients en saison froide. Depuis, la plupart ont entrepris des travaux de réforme ou d agrandissement et, sauf exception, ils sont tous ouverts toute l'année. Une seconde saison s'est donc développée à La Massana même. Sans être le seul élément, la création du Camp de neu del Bosc de Pal y a contribué.

Il s'agissait visiblement d'une opération destinée à développer le tourisme et la construction dans toute la paroisse. La nouvelle formule choisie pour les équipements du domaine skiable, le stade de neige, coïncidait parfaitement avec la volonté politique, puisqu'elle reportait la demande potentielle de constructions sur les terrains privés de toute la paroisse au lieu de les concentrer dans - ou près de - la station. Avec quelques années de recul on peut constater que le village de Pal n'en a pas réellement bénéficié, car on n'y note aucune croissance spectaculaire de la construction. Par

¹⁶⁹ - id. Loi de 1984 sur le financement du Camp de neu de Pal.

contre nous avons vu que le chef-lieu de paroisse et ses environs immédiats se caractérisent par un extraordinaire boom de l'urbanisation.

Le domaine skiable et son extension

La station de Pal possède un domaine skiable de moyenne altitude, le point le plus bas se situant à 1.780 mètres, au parking dels Amorriadors, et le point le plus élevé sous le Pic del Cubil, à 2.350 mètres. Elle s'étend entre la route d'accès et la route du Coll de la Botella d'une part, et la ligne de crête entre Pal et Sispony d'autre part. Mais ces crêtes sont en fait des *plans* sommitaux; elles sont ventées, surtout le Planell de la Tosa, et elles manquent le plus souvent de neige. L'espace le plus utile se situe sur les versants *obacs* du Bosc de Pal¹⁷⁰.

En dehors du Clot de la Comellada, un couloir auparavant régulièrement nettoyé par les avalanches, toutes les pistes ont été ouvertes à l'intérieur de la forêt de pins à crochets et de sapins. C'était une forêt saine et dense. Il est encore trop tôt pour dire si l'ouverture de multiples pistes et le fractionnement de la masse forestière en îlots et lanières ne portera pas préjudice à sa régénération par suite du passage des personnes, de l'effet de lisière, des modifications de l'écosystème (insolation, humidité, draina-ge, autoprotection...). Un effort est fait pour gazonner les pistes. Pour l'instant le cadre boisé donne un cachet spécifique à la station, utilisé dans l'image publicitaire.

La croissance de la station s'est faite en quatre étapes, entre 1982, année où s'effectuèrent les premiers travaux (avec anticipation du *Comú* sur les financements et sur les décisions du *Consell General*), et 1988 où un dernier secteur, celui de Font Roja, à Setúria, fut intégré dans le domaine skiable.

Dans la première tranche furent construites une nouvelle route d'accès qui allait des Amorriadors à l'est du Bosc de Pal et les installations de la Caubella, à 1.900 mètres, c'est-à-dire au sommet des premières pistes, avec parking, restaurant et bâtiment de services. Les premières pistes et les téléskis ouvrirent le Bosc de Pedres Blanques.

La seconde tranche suivit aussitôt dans le Bosc dels Amorriadors, les deux ensembles étant reliés par une piste de service tracée en biais dans la forêt et par une remontée mécanique qui suivait la crête. C'est alors que fut votée par le *Consell General* la loi de juillet 1984 approuvant le financement de cette station: 127 millions

¹⁷⁰ - Le nom de Bosc de Pal englobe l'ensemble du secteur (en Andorre: la *comarca*). Localement d'autres toponymes sont utilisés. D'est en ouest, sur la station, il s'agit du Bosc de Pedres Blanques, du Bosc dels Amorriadors, du Serrat de Corpalanca, du Bosc del Prat del Bosc, du Bosc del Pla de la Cot et du Bosc dels Coms, du Serrat de l'Ascladella et du Clot de la Comellada, de les Feixes et de la Font del Bisbe et, dans la *comarca* de Setúria, du Bosc de les Poselletes et du Bosc de la Font Roja.

de *pessetes* pour la première tranche, soit 6,6 millions de francs.

La troisième tranche, celle qui concentre actuellement le plus de pistes et de remontées, utilise la route du Coll de la Botella comme accès, avec un parking aux Fontanals. Au-delà la route servira de piste de ski de fond. Les remontées convergent vers le Pic del Cubil et le *pla* voisin.

Le dernier secteur aménagé - et la seule extension possible de la station sur le territoire andorran - concerne les abords du Coll de la Botella et le revers nord-ouest de la crête. Au total, l'endettement de la paroisse de La Massana auprès du *Consell General* pour la station du Bosc de Pal était de 1.472 millions de *pessetes* en 1991 (environ 80 millions de francs).

Bosc de Pal **Fiche technique de la station. 1992-1993**

- Dénivelé: 578 mètres (1.780 m - 2.358 m).
- Domaine skiable: 360 hectares.
- Remontées mécaniques: 15,
 - dont
 - . 12 téléskis,
 - . 3 télésièges (1x2 places et 2x4 places).
- Capacité: 7.000 skieurs/heure.
- Pistes: 30 kilomètres, pour 24 pistes,
 - dont
 - . 4 pistes vertes,
 - . 3 pistes bleues,
 - . 12 pistes rouges,
 - . 1 piste noire,
 - . 4 pistes de slalom non homologuées.
- Circuit de ski de fond: 4 kilomètres.
- Neige artificielle: 135 canons à neige,
sur 7 pistes et 7,5 kilomètres de longueur.

La carte de la page suivante présente la situation de la station du Bosc de Pal en 1983. Cette carte reprend d'une part le plan prévisionnel des pistes et remontées déposé en 1982 et, d'autre part, elle incorpore les levés de terrain effectués en 1983 et une photo-interprétation réalisée en vue du dessin de la feuille n°9 de la cartographie des forêts d'Andorre.

LA MASSAMA: STATION DU BOSC DE PAL À SON OUVERTURE EN 1983

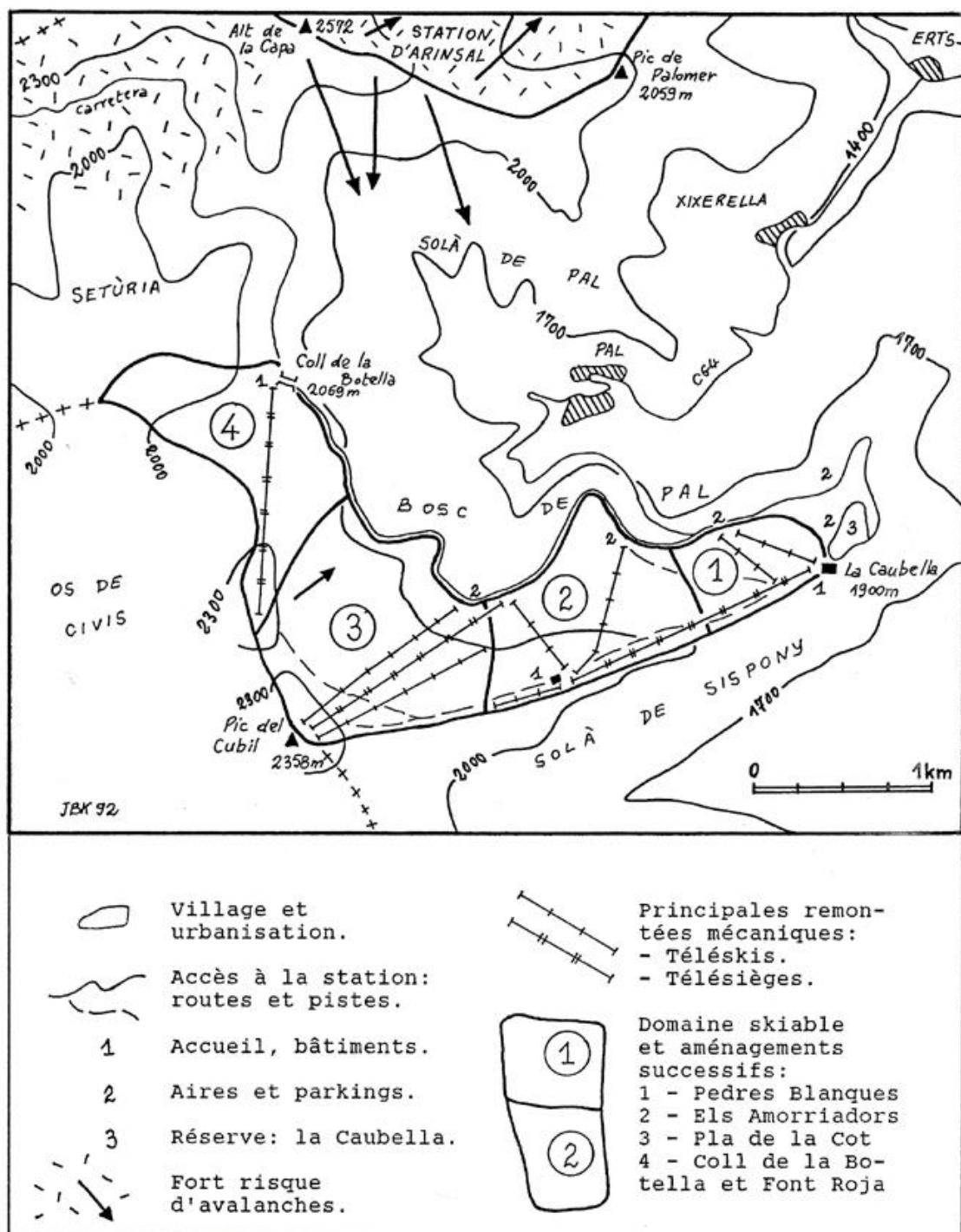
LA MASSAMA: STATION DU BOSC DE PAL EN 1982

La Massana: Bosc de Pal: les premiers travaux.

Vol hélico du 26/10/1982, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Sur cette vue apparaissent les premiers travaux de mise en place de la station de Pal. La route d'accès par le Bosc de Pedres Blanques a sa première plateforme réalisée, ainsi que sa boucle terminale (où se loge aujourd'hui une réserve) et l'espace de dégagement du Pla de la Caubella. Sur ce Pla les bâtiments d'accueil sont en chantier. À droite, par la Serra del Solà de Sispony, la piste de crête est ouverte, ainsi que la piste de travail qui rejoint la route principale au Bosc dels Amorriadors, vers le bas et à droite. Les pistes de ski du secteur des Pedres Blanques sont déboisées, ainsi que les trajets des futures remontées mécaniques, dont les ancrages sont en cours de réalisation. On peut apprécier la densité et la régularité de la forêt de conifères et de sapins. Les tâches claires indiquent la présence de bouleaux; leur plus grande densité souligne les anciennes coupes ou la progression de la forêt.

LA MASSANA: BOSC DE PAL. STATION ET DOMAINE SKIABLE. 1992



LA MASSAMA: STATION DU BOSC DE PAL EN 1990



La Massana: Bosc de Pal; les secteurs ouest, été 1990.

Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Il s'agit de la troisième extension de la station de Pal, entre les crêtes et la route du Coll de la Botella située à mi-versant. Le Coll de la Botella est au dernier plan à droite et le Planell de la Tosa à gauche. Toujours sur la gauche, les pistes se sont multipliées dans le second secteur du Bosc del Pla de la Cot, entièrement aménagé avec de nouvelles remontées et un parking en pied de pistes. Au second plan et au centre, le petit cirque perché du Clot de la Comellada est utilisé comme piste. *L'aiguat* de 1982 a laissé des cicatrices encore visibles sur les versants à droite, avec les coulées boueuses et les érosions superficielles de Les Feixes et du Cardameller.

La station fonctionne alors avec deux ensembles de pistes entièrement en forêt: le secteur de Pedres Blanques possède deux remonte-pentes et un équipement pour enfants et débutants au Planell de la Caubella, ainsi que quatre pistes assez courtes, de 90 à 120 mètres de dénivelé; le second secteur a trois remontées et un ensemble de cinq pistes plus longues, de plus d'un kilomètre en général et de 240 à 540 mètres de dénivelé. D'autres pistes sont déjà en cours de réalisation à la Comellada.

Aujourd'hui l'ensemble du domaine skiable potentiel sur le versant du Bosc de Pal est utilisé. Il paraît difficile d'étendre davantage la station, à moins d'aller sur la

vallée voisine de Setúria ou sur le territoire de la commune de Catalogne enclavée en Andorre, Os de Civis. C'est ce qui se dessine avec les dernières pistes qui progressent vers Font Roja et vers les Bordes de Setúria.

Avec l'achat de la station d'Arinsal par le *Comú* de La Massana, décidé en novembre 1992, et sa fusion avec la station du Bosc de Pal dans un même organisme parapublic, la tentation sera grande de réunir les deux domaines skiables à travers la partie orientale du cirque de Setúria, par La Vaquerissa, par La Costa de la Devesa, la Costa de les Eroles et la Costa del Port. L'enneigement n'est pas aussi favorable qu'en *obac*, la neige évolue très vite sur ces *solans* et le risque d'avalanche y est présent. Si cette liaison se fait, elle demandera un traitement particulier et une grande surveillance, comme pour Soldeu.

Dans son extension actuelle, le Bosc de Pal est une station sûre, sans danger d'avalanches, en dehors du Clot de la Comellada, où les aménagements de pistes et l'utilisation régulière contribuent à corriger le risque. La contrepartie de cette grande sécurité, ce sont des pistes en général peu difficiles et un caractère de station tranquille. Compte tenu de ces limitations dues au manque d'espace comme aux caractéristiques des pentes, l'effort d'amélioration ne peut porter que sur l'ouverture de quelques pistes supplémentaires dans le domaine déjà utilisé, par exemple à Les Feixes ou à Font Roja, et surtout sur les infrastructures. C'est d'ailleurs ce que l'on peut observer, avec la mise en place de deux télésièges à quatre places, parmi les premiers en Andorre, afin d'éviter les queues au pied des remontées, et l'équipement en canons à neige. Dès la saison 1987 les équipements pour produire la neige artificielle ont été installés, avec une extension en 1988. Les pistes du Bosc de Pedres Blanques et du Bosc del Pla de la Cot en sont équipées, c'est-à-dire les deux premiers secteurs, afin de pouvoir ouvrir la saison dès que possible.

L'image et l'activité hors saison

Pal veut être présentée comme une station qui possède de bons services, commode d'accès et facile pour ses utilisateurs: quatre parkings, liaisons avec La Massana et Andorra la Vella, équipements d'accueil, pistes bien préparées, peu ou pas d'attente, etc. Cette image est aussi liée à la nature, symbolisée par le logotype représentant un écureuil. Il traduit un effort pour capter une clientèle familiale, scolaire, de groupes ou de gens près de la nature. La première et la dernière phrase de la présentation de Pal dans un supplément collectionnable du journal barcelonais *Avui (Esports d'hivern, 14/12/1990)* traduisaient tout à fait ces choix: "*Andorra ha estat dotada de moltes virtuts per la natura, i entre aquestes virtuts es troba l'estació d'esquí de Pal*"..."*Pal és la neu, gaudiu-ne amb la vostra família o amics.*"

Logotype
de la station
du Bosc de Pal



La récente création d'une petite réserve vient compléter cette image. C'est un petit îlot de 2,5 hectares, situé sur le sommet arrondi et boisé de la Caubella à 1.900 mètres d'altitude. Ce fragment de forêt de pins à crochets est ceinturé par la boucle terminale de la route d'accès et par le premier parking de la station. Il est fermé par un grillage et il accueille depuis octobre 1990 des mouflons et des cerfs (dix couples de mouflons et un couple de cervidés). Plus que d'une réserve, il s'agit d'un élevage d'animaux destinés à des opérations de repeuplement en montagne¹⁷¹, et une attraction touristique pour l'été comme pour l'hiver.

La réserve contribuera à l'animation hors saison. À Pal comme dans les autres stations de ski, on observe depuis quelques années un effort pour essayer de créer une double saison, ou du moins d'éviter la fermeture totale des installations d'accueil pendant l'été, en particulier le restaurant et le snack-bar, tout en complétant l'offre de loisirs de la paroisse. En conséquence, le télésiège de la Serra fonctionne en été, ainsi qu'une petite base de loisirs.

Arcalís: Camp de neu d'Ordino-Arcalís

La création et la gestion

C'est la seconde création des années quatre-vingts, après la loi de 1982. Elle a bénéficié à 100 % des subventions du *Consell General* pour le financement des travaux de mise en forme du terrain et pour les équipements. Comme pour le Bosc de Pal c'est une station communale, gérée par une commission désignée par le *Comú d'Ordino*, avec gestion directe, mais avec des comptes séparés du budget communal. Malgré les importantes subventions des Vallées, Ordino semble avoir eu beaucoup de peine à financer la part qui lui revenait et à bien gérer la station pendant les premières années. Que ce soit pour les travaux d'entretien des installations et des pistes pendant l'été, ou pour les services, quelques réserves ont été faites - y compris administratives. Cela tenait semble-t-il à un manque d'expérience et à une mise en fonctionnement probablement trop précipitée.

La station a ouvert dès la réalisation des premières pistes et des remontées à l'Abarsetar d'Arcalis en 1985-1987, sans attendre que soient terminés ou assurés les accès et tous les travaux et les équipements d'accueil nécessaires.

¹⁷¹ - En particulier d'un futur parc naturel ou parc national d'Andorre, de plus grande extension. Voir le chapitre 4.4 - Les nouvelles attitudes. Parcs nationaux ou réserves?

Assez vite et sur la base de subventions, la station fut complétée et nettement améliorée. Dans les années qui suivirent, la nouvelle route d'accès en *obac* fut terminée et les premières installations d'accueil et de service fonctionnèrent régulièrement à Arcalís en pied de piste. Des installations complémentaires furent mises en construction en 1990 dans le vallon voisin, à la Coma del Forat, également en pied de pistes. Depuis 1988 un effort notable est fait pour améliorer les pistes, récemment gazonnées. Au total, la dette communale auprès du *Consell General* pour le *Camp de Neu* d'Ordino-Arcalís s'élevait à 1436 millions de pessetes en 1991, soit environ 76 millions de francs. Avec le transfert d'une partie des recettes de l'État aux paroisses prévu dans l'accord de 1992, le *Comú* d'Ordino devra assumer l'ensemble du coût financier et de la gestion.

Arcalís est un stade de neige (*camp de neu*) sans lotissement ni urbanisation liés à la station. Les constructions y sont limitées au strict nécessaire: snack-bar et accueil. C'est un avantage pour la vallée d'Ordino qui voit progresser la construction d'hôtels, d'immeubles à vendre par appartements (en parcelles cubiques) et de *pletas* à Ordino même. Mais c'est aussi un inconvénient pour la station qui a vu son démarrage ralenti, car elle est la plus éloignée d'Andorra la Vella et des deux entrées en Andorre, par Sant Julià de Lòria ou par le Pas de la Casa. Mais son enneigement lui a valu de bonnes saisons en 1991 et 1992.

La station d'Arcalís est à l'extrême nord de la Principauté, au fond d'une longue vallée en cul-de-sac. En effet, le tunnel sous le Port de Rat et la route de liaison par la vallée de Vic de Sòc, promis par le Coprince De Gaulle, n'ont jamais été réalisés. La partie andorrane, c'est-à-dire la route et la moitié du tunnel, fut ouverte dès les années soixante-dix. Si cela n'a pas permis le désenclavement de la vallée d'Ordino, du moins cela a facilité la création de la station d'Arcalis. Malgré tout, l'éloignement et l'insuffisance de l'accueil dans la vallée (logements, loisirs, commerces et services) sont des handicaps qui pénalisent la station.

Au départ deux emplacements étaient prévus pour la création d'une station de ski sur Ordino, Arcalís et Sorteny. Le premier offrait de meilleures qualités pour le ski alpin et une meilleure situation dans l'éventualité d'une ouverture de la route transfrontalière. Le second possédait un espace plus important et un meilleur accès à partir del Serrat. Davantage sur des raisons stratégiques et d'intérêts des éleveurs que pour des motifs écologiques, le choix s'est porté sur Arcalís. C'est heureux, car les hautes vallées de Sorteny, avec les secteurs voisins du Casamanya, de la Vall del Riu et de la haute Coma de Ransol, sont un des rares espaces où l'Andorre peut encore créer un parc naturel (le second étant la vallée du Riu Madriu, incluse dans un projet de super-station de ski à Claror avec liaison vers Grau-Roig).

Ordino Arcalís

Fiche technique de la station. 1992-1993

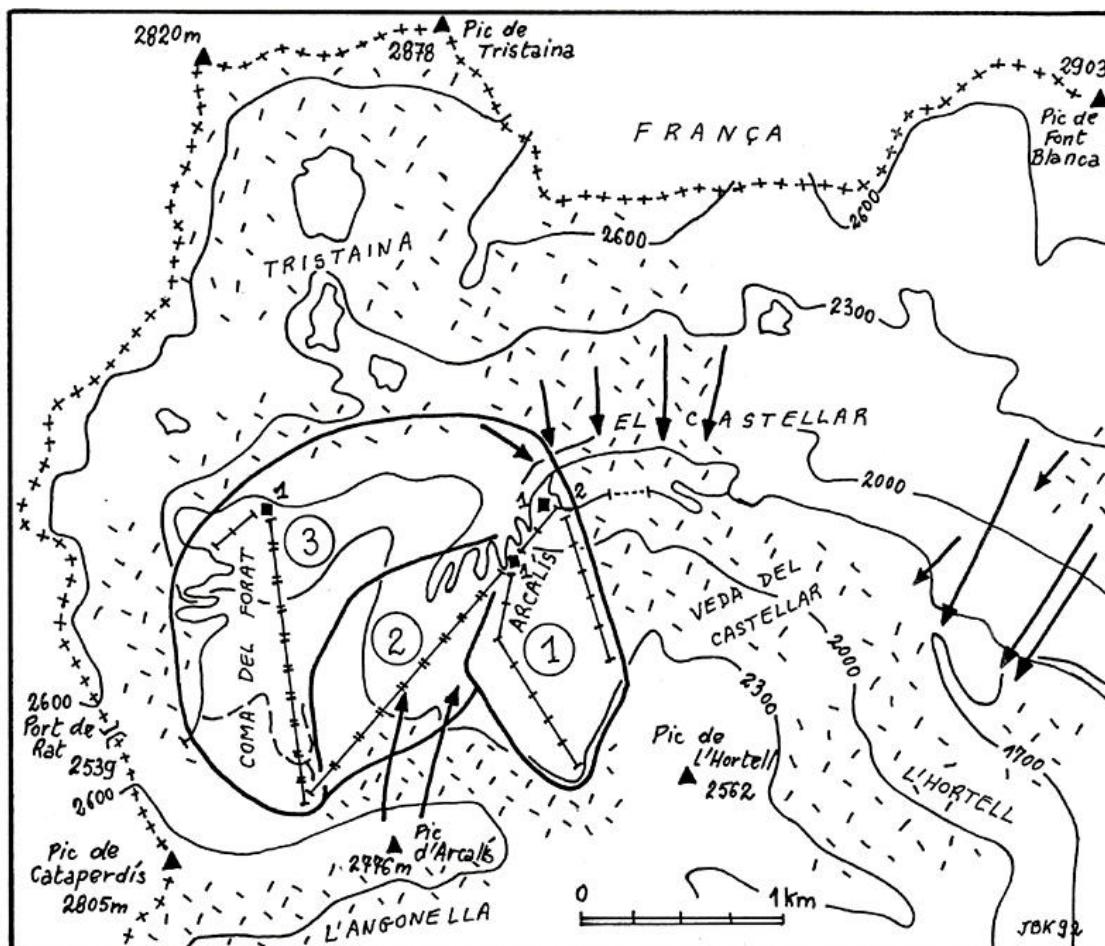
- Dénivelé: 660 mètres (1.940 m - 2.600 m).
- Domaine skiable: 330 hectares.
- Remontées mécaniques: 11,
 - dont
 - . 8 téléskis,
 - . 3 télésièges (3 et 4 places).
- Capacité: 11.500 skieurs/heure.
- Pistes: 20 kilomètres,
 - pour 20 pistes,
 - dont
 - . 7 pistes vertes,
 - . 5 pistes bleues,
 - . 6 pistes rouges,
 - . 1 piste noire,
 - . 1 piste de slalom non homologuée.
- Circuit de ski de fond: 5 kilomètres (la route de la Coma del Forat).
- Neige artificielle: 5 canons. (Premier équipement en 1991).

Le domaine skiable et son extension

La conception de cette station est très classique; elle pourrait être prise comme modèle d'école tellement elle est typée. Tout se passe comme si ses promoteurs avaient fait leurs classes dans les Alpes à la belle époque des stations de haute montagne et, en bons élèves, ils en avaient appliqué la recette en Andorre, cherchant l'emplacement le plus approprié. C'est un cirque assez excavé, orienté vers le nord, dominé par une crête de recouplement glaciaire, la Serra et le Pic d'Arcalís (2.776 m). Des versants rocheux et des éboulis forment un arrière-plan de haute montagne. Les pentes s'adoucissent ensuite et le fond est tapissé de dépôts morainiques couverts d'une grande rhodoraie (l'Abarsetar), de pâturages et d'une forêt claire de pins à crochets. Là s'installent les remontées mécaniques et les pistes. En fond de cirque et au pied du versant le plus ensoleillé, où convergent les pistes et où arrive la route, on installe les parkings, les bâtiments et l'accueil; c'est le point de rencontre obligé au bas de la station, au fond de l'oeuf.

Cet espace skiable a été aménagé en deux étapes: d'abord l'Abarsetar d'Arcalís, puis les versants dels Feixans et de la Portella d'Arcalís, plus délicats à cause du risque d'avalanches. Après quelques travaux de remodelage et surtout après un début de lutte contre le risque d'avalanches (abandon d'une piste noire et installation de pare-avalanches sur la *pla* qui domine les Feixans) cette partie de la station était opérationnelle.

ORDINO-ARCALÍS: STATION ET DOMAINE SKIABLE. 1992

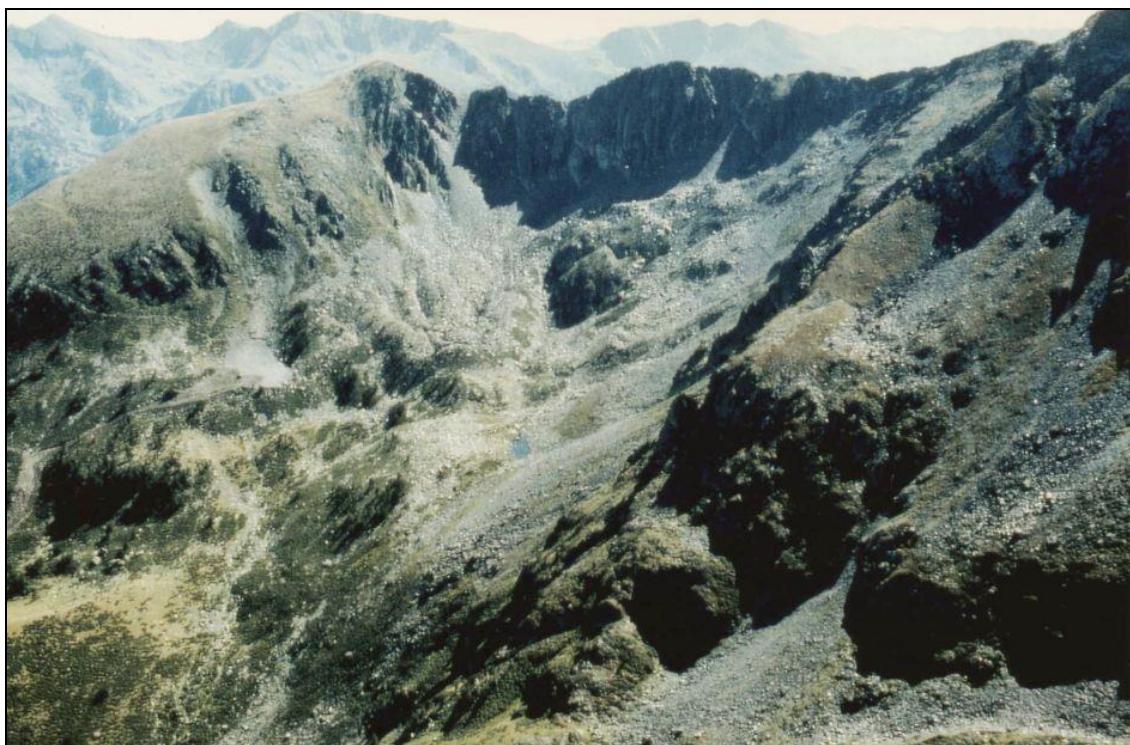


La troisième étape est pratiquement terminée. Elle a commencé en 1988 et elle s'est développée surtout en 1989 et 1990. Elle concerne la Coma del Forat: remodelage du terrain, installation d'un télésiège à quatre places et dessin de deux longues pistes principales dans le fond d'un haut vallon glaciaire en forme d'auge régulière, suspendu au-dessus d'Arcalís. Dans ce secteur le projet initial de remontées et de pistes a été abandonné et simplifié, du moins dans l'état actuel de l'aménagement.

Bien qu'Arcalís n'ait pas encore besoin de croître par l'extension de son domaine

skiable, mais plutôt de consolider la station et d'améliorer les équipements, ses possibilités de développement sont limitées, à cause du relief escarpé et des importants risques d'avalanches dans les secteurs qui l'entourent: la Veda del Castellar et l'Hortell à l'est, l'Angonella au sud, Tristaina et el Castellar au nord. Si l'extension devait se faire malgré tout, il faudrait que les responsables prennent le risque conscient d'aménager malgré tout un de ces secteurs avalancheux, comme Arinsal vient de le faire avec les nouvelles pistes del Galliner.

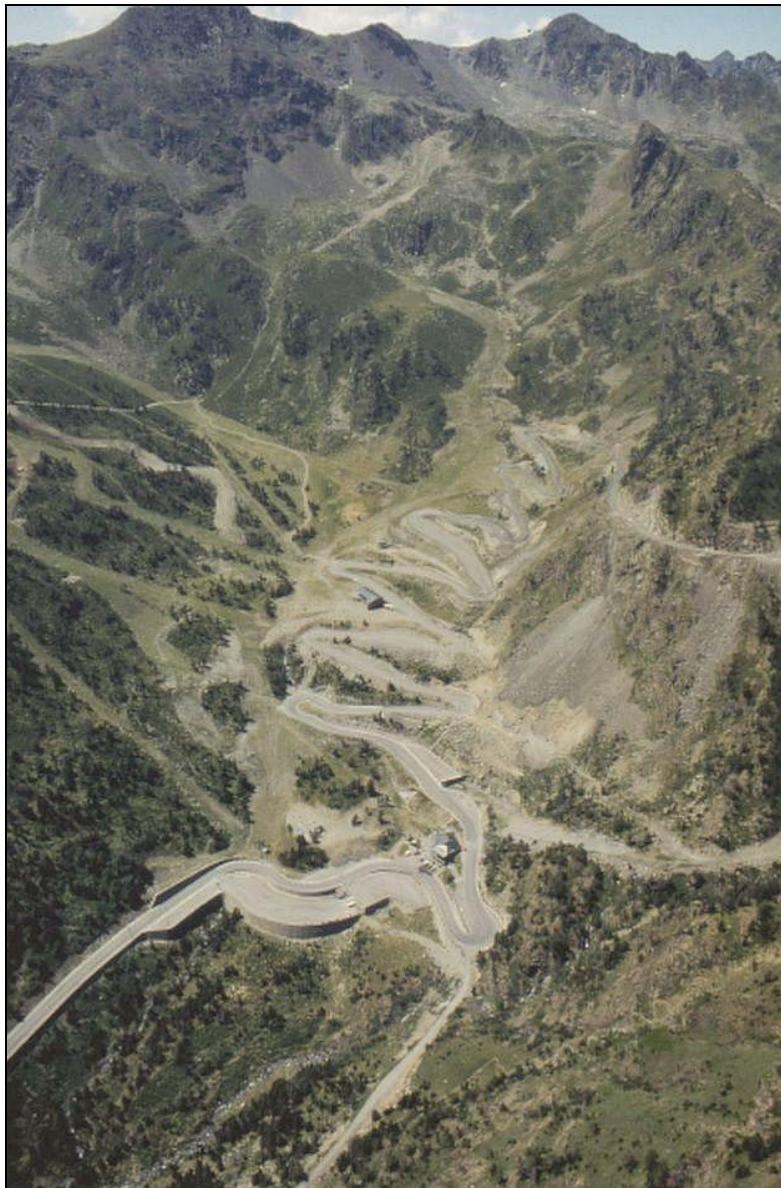
ORDINO-ARCALÍS: LE SITE EN 1982



Ordino: Le site d'Arcalís en 1982.

Vol hélico du 25/09/1980 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Vue générale du cirque glaciaire d'Arcalís avant la création de la station. Il est fermé au sud par une crête de recouplement glaciaire, la Serra d'Arcalís (2.600m environ), et dominé par le Pic d'Arcalís (2.776 m), dont on aperçoit le versant nord et les couloirs d'avalanches sur la droite. Au premier plan et à gauche, dans le fond de cirque et sur le gradin de sa retombée sur l'auge du Riu de Tristaina, les moraines sont tapissées d'une dense rodhorae: c'est l'Abarsetar d'Arcalís. La station ne devait démarrer qu'en 1985, mais dès 1980 une piste avait été ouverte (au second plan à gauche) qui aboutissait à un replat aménagé au bulldozer: là, juste dans la zone d'étalement d'un petit couloir d'avalanches sous la crête arrondie au second plan, devait arriver le premier remonte-pente, dont les premières pistes passeraient sous les couloirs d'avalanche du Pic d'Arcalís. À l'horizon, à gauche, on aperçoit les montagnes de Sorteny, l'autre emplacement envisagé pour la station.

ORDINO-ARCALÍS: LE SECTEUR D'ARCALÍS EN 1990

Ordino-Arcalís: La station en 1990, secteur d'Arcalís.
Vol hélico du 20/07/1990 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

En bas à gauche arrive la nouvelle route en *obac*, qui dessert le parking et les bâtiments d'accueil. Au premier plan et au centre il y a encore l'ancienne route qui passait en *solana*, sous des pentes très avalancheuses. Au second plan une route en lacets monte par les Feixans d'Arcalís. La station s'étend vers la gauche, dans l'Abarsetar et au fond, vers la Portella d'Arcalís. Au-delà de la Portella on aperçoit la partie haute de la Coma del Forat, le troisième secteur de la station.

ORDINO-ARCALÍS: LE SECTEUR DE LA COMA DEL FORAT EN 1990



Ordino-Arcalís. Le secteur de la Coma del Forat en 1990.

Vol hélico du 20/07/1990, de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Le vallon glaciaire de la Coma del Forat (2.400-2.200m d'altitude) est le dernier secteur du domaine skiable d'Ordino-Arcalís. Le remodelage systématique du fond d'auge permet de localiser les pistes. Les formes sont plus douces qu'à Arcalís et, en dehors du pied des versants, le danger d'avalanche est moins présent. Cependant la piste de droite et les bâtiments en construction sont sous des pentes avalancheuses de la *solana*. À l'horizon, de gauche à droite, les Pics d'Arcalís (2.776m), de Cataperdís (2.804m) et de Coma Pedrosa (2.942m), le point culminant d'Andorre.

C'est pourtant ce que laisse entendre la présentation de la station¹⁷² qui, sans nuances excessives, affiche un grand optimisme pour l'avenir: "*Enclavada en altes terres, les possibilitats d'equipament d'aquesta muntanya són tan grans que Ordino Arcalís podria esdevenir una de les estacions més importants dels Pirineus*". Elle conclut par un "*Aixo és Ordino Arcalís: l'aventura*" plein d'humour involontaire¹⁷³.

¹⁷² - Cf. note 19: *Avui....*

¹⁷³ - Le souligné est dans le texte original.

Les équipements et l'accès

Arcalís est donc la plus récente station d'Andorre, c'est aussi la moins équipée (onze remontées mécaniques et vingt pistes). Après avoir connu des problèmes faute de public les premières années, elle est devenue la seconde station andorrane pour la fréquentation, loin il est vrai du Pas de la Casa-Grau Roig, grâce à l'importance et la qualité de son enneigement. En 1990 elle n'utilisait que vingt-cinq moniteurs, soit le tiers de Pal ou le quart d'Arinsal ou de Soldeu. Puis on observe une progression qui suit l'afflux des skieurs. Il y avait un encadrement de quarante moniteurs les deux saisons suivantes.

La station est bien enneigée, car elle est la plus proche des crêtes de la frontière du nord; elle bénéficie davantage des perturbations atlantiques. Elle est à une altitude élevée: son point le plus bas est à 1940 mètres, en exposition nord, et elle est au coeur d'une haute montagne réputée froide. Pendant les hivers peu neigeux 1988-1989 et 1989-1990, malgré l'absence de canons à neige, Arcalís a été une des rares stations andorranes et catalanes à avoir assez de neige pour ouvrir beaucoup de pistes pendant toute la saison.

Toujours sur la base d'un financement public et par des enchères publiées au Journal Officiel de la Principauté, le *Comú d'Ordino* a décidé en juin 1990 de doter le *Camp de neu* d'Ordino-Arcalís d'un équipement pour la production de neige artificielle¹⁷⁴. Ces installations seront certainement très efficaces car l'altitude et le climat local assurent de bonnes conditions de fonctionnement dès fin novembre ou début décembre. Avec le bon enneigement naturel, cela revient à assurer à Arcalis une saison complète de neige pour les skieurs exigeants et sportifs. C'est la carte que semble vouloir jouer la station auprès de la clientèle catalane, par contraste avec bien des stations de Catalogne et même d'Andorre, où la neige fait défaut en début d'hiver.

Précisément, ce bon enneigement et ces conditions de haute montagne sont aussi le problème majeur de la station d'Ordino-Arcalís, encore mal résolu. En effet le risque d'avalanche est partout présent, y compris dans la station¹⁷⁵. Il semble qu'il y ait eu beaucoup de la légèreté ou de témérité au départ. La confrontation avec la réalité d'une part et, avant l'autorisation d'ouverture, des blocages administratifs afin de clarifier au préalable la question de la sécurité d'autre part, ont contribué à améliorer une situation qui reste cependant délicate.

¹⁷⁴ - *Edicte de la Parròquia d'Ordino* sur Arcalís; juin 1990: document annexe 7.12.

¹⁷⁵ - Voir plus loin le point 42.4 - Les risques naturels dans les stations de ski. Une avalanche mortelle s'est produite le 30 janvier 1990 au pied des pentes voisines du Port de Rat, à la Coma del Forat, tuant un moniteur de la station qui faisait du hors-piste avec des amis.

L'image et l'activité hors saison

D'ailleurs, l'image que veut propager la station se rapproche de tout cela. Le logotype représente un isard bondissant. Bien sûr il n'y a guère d'originalité, comme n'en ont pas non plus l'écureuil de Pal, le skieur d'Arinsal, la silhouette de montagne du Pas de la Casa-Grau Roig, ou le S en forme de zigzag de Soldeu-El Tarter, mais, dans ce domaine, il s'agit avant tout que la station soit bien identifiée et que le logotype corresponde, sans grandes difficultés de compréhension pour le plus grand nombre, à l'image que l'on veut suggérer. Dans ce cas le symbole de nature et de haute montagne est clair (bien que l'isard soit en réalité plus typique de l'étage subalpin que de l'étage alpin; mais, pour le grand public il en va de même que pour l'édelweiss...), et le saut évoque force et intrépidité.

Logotype
de la station
d'Ordino-Arcalís



On remarquera aussi que le nom de la paroisse, Ordino, est toujours associé à celui de la station, Arcalís, dans la publicité comme dans tous les documents officiels ou dans les prospectus d'information. Il y a une volonté de promouvoir la vallée en même temps que la station de ski, pour y stimuler le tourisme d'hiver. Arcalís est la seule station d'une paroisse jusqu'alors négligée par les investissements privés. On comprend mieux le souci d'associer les deux éléments dans une même image. Jusqu'au milieu des années quatre-vingts la vallée d'Ordino n'avait guère qu'un discret tourisme d'été.

La plupart des hôtels fermaient en hiver; un certain nombre avaient besoin d'aménagements sérieux pour s'adapter à l'accueil hivernal. Aussi paradoxal que cela puisse paraître si l'on songe qu'Ordino est une des deux paroisses les plus hautes et les plus enneigées d'Andorre, il fallait créer une saison d'hiver et susciter une demande qui puisse stimuler les investissements privés dans la construction, dans l'accueil hôtelier et dans les autres services. C'est ce qui se dessine déjà en quelques années. Sous cet angle l'opération a porté ses fruits, avec un style de constructions soignées¹⁷⁶ qui s'intègre bien dans le paysage, avec assez peu de fausses notes.

L'animation d'été d'Ordino-Arcalís n'est pas un problème car, avant la création de la station, c'était déjà un des point d'affluence du tourisme en automobile et en autocar: aller jusqu'au bout de la route et voir les Estanys de Tristaina. À Arcalís et à la Coma del Forat, dès 1980, chaque matin ou après-midi des jours d'été on comptait en moyenne trois cents automobiles et une dizaine de camions-jeep d'excursion et

¹⁷⁶ - Voir plus haut le point 334.5 - Le style néo-andorran.

d'autocars parqués le long de la route. Cela signifiait quotidiennement plus d'un millier de véhicules et plusieurs milliers de visiteurs. Par ses installations (télésiège jusqu'en haut de la Coma del Forat, snack, services), la station peut apporter des éléments de fixation et diversifier les loisirs. Bien sûr, c'est peu compatible avec une utilisation pastorale encore très vivante à Ordino. Arcalís est dans la première estive et, pendant l'été 1990, la *vacada* d'Ordino pacageait et contribuait à entretenir à sa manière les pistes et l'environnement de la station.

Claror: Camp de neu de La Rabassa-Prat Primer-Claror-Perafita

Les objectifs et les études préalables

Il existait en Andorre une répartition de fait des activités. Les paroisses basses (selon la terminologie populaire andorrane qui oppose les paroisses hautes aux paroisses basses), en particulier Andorra la Vella-Les Escaldes et Sant Julià de Lòria, concentraient les activités commerciales. Les paroisses hautes avaient les activités de montagne, les sports d'hiver, le tourisme de séjour et une vie pastorale plus ou moins résiduelle. Mais les premières n'ont jamais renoncé à avoir leur propre station de ski.

Dans les années soixante-dix la rumeur publique, les filtrations dans les journaux et les promesses électorales reprenaient ce thème et avançaient des noms de sites: la haute vallée du Riu Madriu, Claror, la Rabassa et la Peguera. Tous ces projets présentaient des inconvénients: le manque de neige pour le versant de Sant Julià de Lòria (qui, comme les coucous, ne pouvait donc faire son oeuf que dans le nid des voisins), la difficulté des accès et l'ingratitude des lieux pour les autres. Il s'y ajoutait un autre problème de taille: les meilleurs emplacements possibles étaient dans les *emprius*, c'est-à-dire dans les territoires à usage partagé et à propriété controversée.

Tout cela a retardé longtemps les projets, d'autant que l'activité commerciale et la croissance urbaine absorbaient toutes les énergies et tous les financements. Il en a été tout autrement lorsque fut ouverte la perspective de financement des stades de neige par le *Consell General*. Il n'était plus nécessaire de lier le projet de station à un financement privé ou à un ensemble immobilier à proximité. D'autre part, la hauteur du financement demandé au *Consell General* pouvait être négociée par trois paroisses de poids. Enfin, l'essentiel des recettes du budget public de toute l'Andorre venant de ces paroisses, pourquoi ne pas présenter un projet à subventionner?

Dès 1982 les trois *Comuns* d'Andorra la Vella, Les Es-caldes-Engordany et Sant Julià de Lòria demandèrent au gouvernement récemment créé de faire réaliser une étude climatologique et d'enneigement de la zone de Claror et de ses environs. Elle fut menée

dans la plus grande discréetion et elle a conclu, comme c'était prévisible et souhaité, à la faisabilité d'une station de ski. Le seul problème résidait dans le manque d'enneigement, en particulier en début d'hiver, comme c'est souvent le cas dans ces Pyrénées méridionales, surtout en versant sud, pour les *plans* sommitaux et pour les *comes* très ouvertes. Dans ces cas-là, à l'insuffisance (ou à l'absence) des premières neiges s'y rajoutent les effets conjugués de la déflation par le vent et de l'ensoleillement. Mais il était toujours possible de prévoir l'installation de canons à neige pour corriger ce défaut.

À la même époque, à la demande du gouvernement d'Oscar Ribas Reig, qui souhaitait diversifier l'économie et promouvoir le ski, décreté sport national d'Andorre, toute la partie sud et est de la Principauté fut couverte par une cartographie de risque d'avalanches. Elle fut confiée au CEMAGREF de Grenoble, c'est-à-dire à l'organisme public français qui a pris en charge la quasi-totalité des études semblables en France même. De plus, n'étant pas un organisme andorran ou lié à l'Andorre, sa discréetion coutumièrre n'en était que plus assurée.

Une solution salomonique pour résoudre le différent territorial

La propriété du territoire de Claror et Perafita était la question la plus épineuse qui, de tout temps, a opposé Sant Julià de Lòria à Andorra la Vella-Les Escaldes. Les cartes officielles de la Principauté ne comportent aucune limite entre ces paroisses, même dans les secteurs qui n'offrent pas de litiges. De plus la création de la nouvelle paroisse des Escaldes-Engordany, par fractionnement de l'ancienne paroisse d'Andorra la Vella, a laissé le contentieux des limites en montagne, précisément dans la zone prévue pour le domaine skiable. Nous avons évoqué ces questions dans un autre chapitre¹⁷⁷; il n'est pas nécessaire d'y revenir.

Il était clair que la future station ne pouvait se faire que dans ce secteur, et devait englober tous les *emprius* en litige, plus les territoires voisins de Sant Julià de Lòria et d'Andorra la Vella. À partir de là il fallait trouver une entente ou renoncer à jamais à la station.

Après plusieurs années de négociations secrètes et de rumeurs démenties (donc avec fondements), les trois *Comuns* signèrent en décembre 1987 un protocole d'accord qui prévoit, pour l'essentiel, de laisser de côté la question des droits et de la propriété, pour délimiter une zone avec une gestion commune. Chaque paroisse aura un accès propre à la station afin de bénéficier des retombées touristiques qu'elle comportera. De leur côté, en 1988, les paroisses siamoises d'Andorra la Vella et des Escaldes-

¹⁷⁷ - Voir 2.2 - La vie pastorale, et 2.5 - L'organisation politique: les paroisses.

Engordany avaient signé un accord¹⁷⁸ définissant la ligne de séparation qui, elle aussi, ne définit pas un droit de propriété: les terrains communaux sont indivis et de propriété commune, mais une des deux paroisses en a la pleine administration. Cette limite passe par le Coll de Finestra et par le Coll de l'Astell, laissant Prat Primer à Andorra la Vella et toute la vallée du Madriu aux Escaldes-Engordany, évidemment bien mieux lotie. Les terrains de la future station de ski sont indivis et d'exploitation commune, comme de bien entendu.

Bien que tout le monde y retrouve son compte, il est évident que le vainqueur de l'opération est Sant Julià de Lòria. L'analyse des règles qui régissaient les usages pastoraux des *emprius* de Claror et Perafita fait pencher vers un droit de propriété appartenant à Andorra la Vella et aux Es-caldes. La pression de Sant Julià de Lòria, ici comme dans la haute Obaga d'Andorra (à propos de l'usage des forêts entre l'Osca del Migdia et la Collada de la Caülla), a amené l'ancienne paroisse d'Andorra-Escaldes à céder sur les droits d'usage. Bien que le texte réserve la question du droit de propriété, l'accord sur Claror tourne en faveur de Sant Julià de Lòria qui partage à égalité les utilisations (et aura donc une station de sports d'hiver qu'elle ne pourrait construire nulle part ailleurs sur son propre territoire) et qui obtient implicitement satisfaction sur le fond (ne pas trancher sur le fond c'est admettre que le bien-fondé de la propriété d'Andorra-Escaldes est discutable). De plus elle est la seule paroisse à posséder déjà un accès carrossable vers le futur champ de neige par les routes de la Rabassa et de la Peguera.

Le problème des accès

C'est la deuxième question délicate. En effet il n'y a aucune route qui s'approche de Claror par le versant nord. Si vers l'ouest, sur Sant Julià de Lòria, la route de la Rabassa s'en rapproche assez, elle est longue et sinuuse. Là aussi un moyen d'accès plus direct serait nécessaire.

La route de la Comella ne va pas plus haut que 1350 mètres alors que la Collada de Prat Primer est à 2500 mètres d'altitude. Entre ces deux points il y a le très raide vallon glaciaire de Prat Primer, où le danger d'avalanche est certain.

Les vallées du Riu Madriu, puis du Riu de Claror i Perafita n'ont pas de route (la route d'Engolasters passe près du pont sur le Madriu à 1232 mètres d'altitude seulement) et il y a un mouvement d'opinion qui pense que cette vallée devrait être protégée. Enfin la carte d'avalanches *Vall del Madriu*, réalisée en 1982 à la demande du *Consell General* et approuvée après enquête publique en mai 1983, fait apparaître un évident

¹⁷⁸ - Document annexe 7.13 - Camp de neu de Claror. Accord entre Andorra la Vella et Escaldes Engordany.

danger d'avalanches, sans compter des problèmes de stabilité des versants et des nombreux éboulis¹⁷⁹.

On y lit à la page 5: "*Vessants rostos, estriats de barrancs d'erosió a la vegada torrencials i d'allaus, amb cons de dejeció i tarteres que arriben molt sovint fins al riu: moltes condicions favorables a les allaus i a les baixades de pedres*", et plus loin page 9: "*Vall del Riu de Perafita i Claror: un pendent fort, una vall molt estreta (...). Les canals i corredors funcionen cada vegada que hi ha neu. S'ha de notar, d'un costat com de l'altre, la possibilitat d'allaus secs de pedres i la fragilitat d'aquest sector si es modifiquen les condicions de la vall, en particular tota modificació de les tarteres o del peu de les tarteres pot provocar una mobilitat del conjunt.*" C'est ce que ferait sans aucun doute l'ouverture d'une route ou d'une voie d'accès quelconque vers Claror.

D'autres solutions ont été envisagées. Les projets d'a-ménagement de Claror présentés en concours proposent deux té-léphériques. L'un partirait du centre d'Andorra la Vella vers Prat Primer, avec un point intermédiaire à La Comella. L'autre relierait Sant Julià de Lòria à Camp de Claror. Chaque paroisse voulant un accès différent, restait les Escaldes-En-gordany, reliée à la station soit par une route, soit avec un train à crémaillère ou un funiculaire par la vallée du Ma-driu. On retombe alors dans les questions de risques que nous venons d'évoquer. Bien entendu tous ces projets prévoient une utilisation des installations à des fins touristiques été comme hiver.

L'état du projet

Le "*Camp de neu de la Rabassa, Prat Primer, Claror, Perafita*" est confié à une commission intermunicipale: *Comissió de seguiment del Camp de neu dels Comuns d'Andorra la Vella, Sant Julià de Lòria, Escaldes-Engordany*. En 1988, après six ans de gestation, les trois paroisses ayant enfin résolu leur différent territorial, elles lancèrent un concours afin de sélectionner un projet définitif. Cinq entreprises françaises y ont participé, parmi lesquelles les plus gros installateurs de remontées mécaniques et des entreprises parapubliques. La SEATM (Service d'étude pour l'aménagement touristique de la montagne), elle aussi française, assurait l'étude de viabilité.

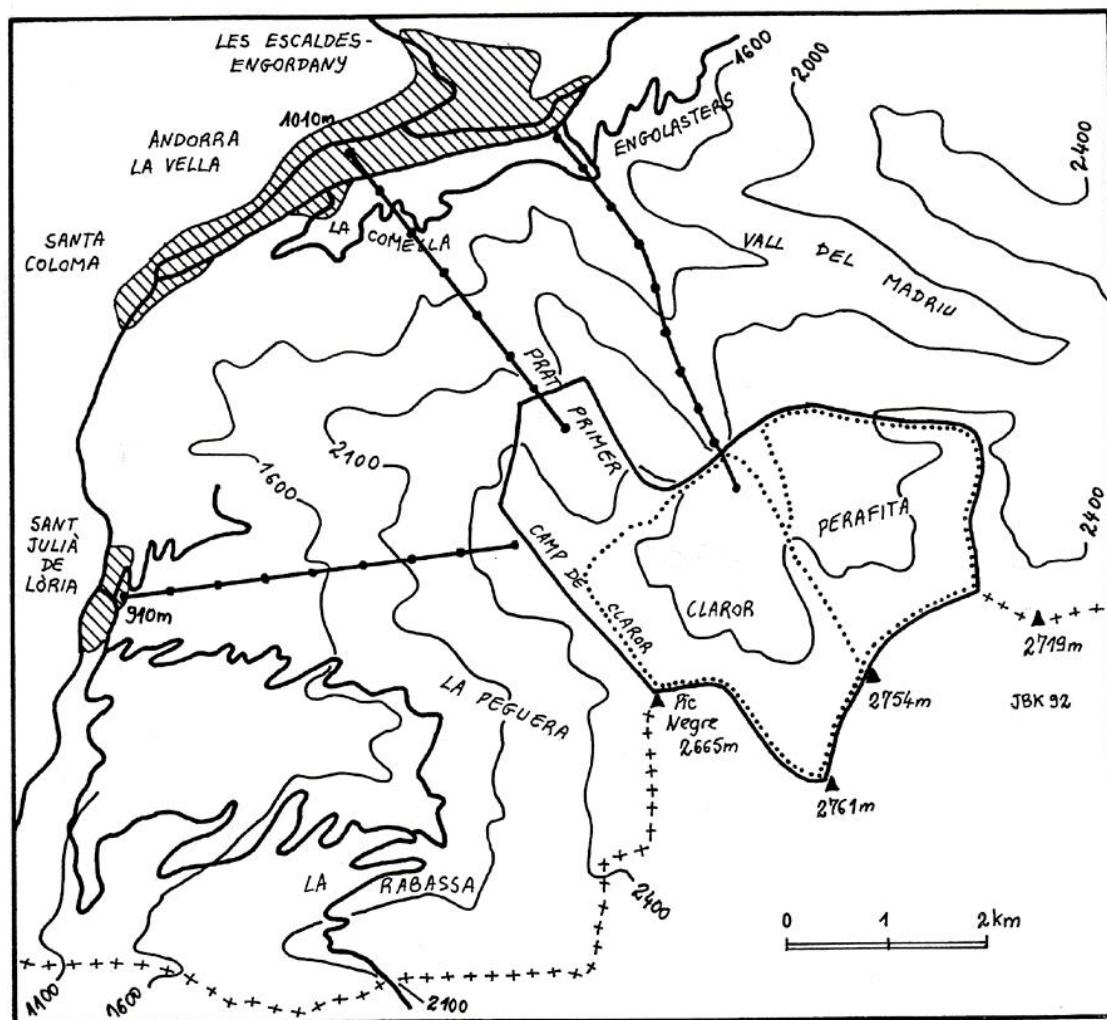
Outre les accès au champ de neige, les projets devaient prévoir les remontées, le dessin des pistes et les divers services à installer (restaurants, snacks, etc.). Le domaine skiable, situé entre 2.000 et 2.600 mètres d'altitude, couvrirait plus de mille cent hectares, superficie considérable si on la compare avec les 300 à 800 hectares des actuelles stations de ski andorraines.

¹⁷⁹ - *Andorra. Zones d'allaus i medi natural. Vall del Madriu*, CEA de Perpinyà, 1.983, sous la direction de J. Becat.

Tout cela est très ambitieux. L'affaire a été menée avec une grande discréetion, comme l'est aussi la phase actuelle du montage financier entre les trois paroisses et de la recherche des subventions du Consell General. Pour l'instant celui-ci ne s'est guère engagé puisque les avances concernant ce *camp de neu* ne montent qu'à 25 millions de pesse-tres. Par contre, avec la mise en application de la répartition des ressources budgétaires de l'État entre les paroisses et le gouvernement central, celles-ci auront les moyens de leur politique d'aménagement, sans intervention des institutions générales.

Les prévisions les plus optimistes prévoyaient la création de cette station en deux ou trois ans. Ce délai est dépassé de beaucoup et le projet ne s'est pas encore concrétisé. Il devrait ressurgir à l'occasion des prochaines élections municipales ou après l'approbation de la Constitution, qui devrait assurer l'émancipation des paroisses.

ANDORRA-ESCALDES-SANT JULIÀ: CAMP DE NEU DE CLAROR



Les autres projets

Plusieurs autres projets ont connu des fortunes diverses. Certains ont avorté, comme celui de la haute Vall d'Incles, ou bien sont restés dans des tiroirs, comme ceux de Sorteny ou du Madriu. Mais ils peuvent en ressortir un jour ou l'autre. Après une gestation discrète, d'autres ont été exposés dans les médias à la suite d'une présentation publique ou d'une filtration voulue. Certains ont été transformés et raccrochés à une station existante dont ils deviendront une extension, comme El Forn et les Cortals d'Encamp.

Les projets abandonnés

Sorteny.

Ce projet de stade de neige était une alternative à celui d'Arcalís. Pendant longtemps il a semblé qu'il avait plus de chances d'aboutir que le second. La route d'accès existait, en partie goudronnée, en partie en terre battue. Elle avait été très élargie et corrigée dans son dernier tronçon qui aboutissait au Pla de la Borda de Sorteny, c'est-à-dire à l'emplacement prévu pour l'accueil et pour les installations de pied de piste. En dehors de l'Ascobar de Puntal (et pour de rares occasions) l'accès n'était soumis à aucun danger d'avalanches. Le champ de neige pouvait utiliser le cirque de l'Estanyó et les secteurs voisins.

Par contre le risque d'avalanches était très présent dans toute cette haute montagne. Mais surtout l'installation d'une station de ski aurait lésé plus qu'à Arcalís les intérêts de l'élevage. Elle aurait abîmé une *comarca* d'une grande valeur écologique et paysagère. Ce ne sont probablement pas ces considérations qui ont fait choisir Arcalís à la place de Sorteny. Quoi qu'il en soit le projet n'a pas abouti. Il paraît peu probable qu'il ressorte de son tiroir tant qu'Arcalís ne connaîtra pas son plein développement et sa rentabilité. D'ici là il est à souhaiter que Sorteny devienne le centre d'un parc naturel andorran.

La Vall d'Incles

C'est un projet qui a avorté, mais qui était allé jusqu'à la phase de la concession. Lors du lancement des premières stations de ski en Andorre, une société privée constituée pour la circonstance, *Telesquí d'Incles S.A.*, projeta de réaliser une station de ski dans la haute vallée d'Incles, au-delà du Pont de la Baladosa, avec bien entendu une urbanisation dans le fond de vallée.

La concession des terrains communaux fut obtenue du *Comú* de Canillo, mais le projet ne se réalisa jamais. Constatant ce fait, en juin 1985 le *Comú* de Canillo déclara caduque la concession accordée à la société anonyme Telesquí d'Incles. Le nouveau *Comú* a demandé au gouvernement andorran d'y donner suite et de rendre cette décision effective.

On peut y voir à la fois la volonté de récupérer un territoire aliéné pour 99 années et le souci d'enlever l'épée de Damoclès d'une grande urbanisation aujourd'hui non désirée. Selon le *Comú* il n'est plus opportun de multiplier les stations de ski sur son territoire, puisque sa stratégie cherche à étendre la station de Soldeu jusqu'au village de Canillo. Le 23 juillet 1993, le *Comú* obtenait gain de cause.

Les nouveaux projets

Outre le projet de Claror, déjà présenté, trois autres projets ont été avancés sur El Forn, sur Encamp et sur la Vall del Madriu.

El Forn.

La station de Soldeu bénéficie au *Quart* de Soldeu qui a connu une croissance considérable de la construction. Le même phénomène a été observé en quelques années avec l'extension de la station sur El Tarter, avec les pletes et les lotissements corrélatifs. L'onde d'urbanisation gagne la basse Vall d'Incles, Ransol et l'Aldosa. Canillo, pourtant le chef-lieu de la paroisse, reste en marge de ce mouvement et de ces investissements. D'autre part, le style champ de neige, sans urbanisation mais avec une liaison commode avec un village voisin, a fait rêver tous les *Comuns* andorrans qui souhaitent, lorsqu'ils croient que c'est possible, voir leur village ou leur ville en pied de piste afin d'y stimuler le tourisme, la fréquentation des hôtels, la construction et la spéculation foncière. Ils espèrent aussi que cela améliorera leur image. Nous avons vu que c'était le cas pour Sant Julià de Lòria, pour Andorra la Vella et pour les Escaldes-Engordany. La Massana et Ordino ont déjà leur propre stade de neige. Restaient Encamp et Canillo qui ont chacune un projet semblable, avec l'urbanisation ambitieuse correspondante sur des terrains privés.

Pour Canillo le choix s'est porté sur El Forn et sur Encampadana, au sud-est immédiat de l'agglomération, donc en *obac*. Que ce soit pour des questions d'enneigement, d'accessibilité ou de risques d'avalanches, les vallées proches de Canillo, mais au *solà*, n'offraient pas les possibilités recherchées. Par ailleurs la nouvelle route de Canillo à Ordino par Montaup et par Mereig se chargerait de valoriser les terrains privés et publics de ce secteur sans qu'il soit besoin de créer une station de sports

d'hiver.

Les intentions sont très claires et furent exposées à toute la population, puisqu'on peut lire dans le bulletin municipal de juin 1.990¹⁸⁰: "Actualment, la neu és la principal riquesa de la Parròquia. L'objectiu del Comú es de promocionar i explotar-la al màxim de les seves possibilitats", et plus loin: "El Comú es vol donar els mitjans de gaudir dins la Parròquia d'una estació d'esquí de primer nivell. Això tindria, com a resultat de dotar-la d'una imatge transcendental, i així poder acollir un turisme de qualitat, i un desenvolupament turístic de la Parròquia important."

Le *Comú* ayant acquis en 1.987 le tiers des actions d'ENSISA, la société concessionnaire de la station privée de Soldeu-El Tarter, son dessin est donc d'étendre celle-ci jusqu'à Canillo en utilisant tout *l'obac* et tout l'ensemble du domaine supraforestier voisin qui ne serait pas sur le Terreny de Concòrdia. Un avant-projet de la station del Forn-Encampadana fut approuvé en mars 1990 et soumis au gouvernement andorran.

Deux conditions préalables étaient à lever: l'accès au domaine skiable à partir de Canillo et la sécurité. Pour la première, depuis 1989, des travaux élargissent et prolongent année après année la route del Forn. Suivant un projet élaboré à la demande du *Comú* cette route sera prolongée par l'ouverture d'un nouveau tracé en direction d'Encampadana et de Riba Escorjada, par l'*Ovella* et par l'*Obac* de Canillo, où elle suivra plus ou moins une ancienne *carrerada*, un *camí ramader* qui donnait accès aux estives.

La seconde limitation a été abordée à l'initiative du *Comú* lui-même. En Andorre comme en France ou en Catalogne, c'est une attitude assez rare pour être soulignée. Elle contraste avec les stratégies d'autres paroisses andorraines et de la plupart des communes françaises ou catalanes. Le *Comú* de Canillo demanda au Centre d'Etudes Andorraines de l'Université de Perpignan une étude sur les risques naturels de la *comarca* del Forn¹⁸¹. Sans que le nom fut employé, il s'agissait d'un véritable PER puisqu'elle abordait l'ensemble des risques et délimitait des espaces hiérarchisés en fonction de ces mêmes risques. C'était une démarche courageuse et lucide qui ne remettait pas en question la réalisation des équipements routiers et de sports d'hiver. Mais elle pouvait permettre de choisir de meilleures localisations. Cette anticipation offrait aussi un autre avantage, celui de laisser le *Comú* maître de l'étude elle-même et de ses choix, car elle rendait inutile, de la part des services compétents du gouvernement andorran, une étude semblable avec enquête publique et opposition aux tiers, donc au *Comú* lui-même.

¹⁸⁰ - *Butlletí Informatiu. Comú de Canillo, Andorra. Juny de 1990*, n° 1, pp. 20-21.

¹⁸¹ - Anne Fritsch, Olivier Milhome et Gérard Soutadé: *Riscs naturals a Andorra. Estudi del sector Canillo-El Forn*. Perpignan 1.989.

Les résultats, exposés plus en détail dans un autre chapitre¹⁸², sont assez sévères et confirment ce qui apparaît déjà dans le paysage. La macro-coulée del Forn a de nombreux secteurs non stabilisés, tant dans la masse glissée que dans les cicatrices des bordures. Pêle-mêle, on trouve dans les zones à risques des tronçons de route, des espaces urbanisables ou déjà construits et une partie de la future station. Par ailleurs, et c'est aussi sans surprise, il y a les habituels secteurs avalancheux, ni plus ni moins que dans les secteurs voisins.

Les Cortals d'Encamp

En même temps, en suivant le même processus et pour les mêmes motivations, le *Comú* d'Encamp faisait la même démarche. Il rendait ses intentions publiques par le biais d'articles de presse et par le dépôt d'un projet.

La même opération était programmée parallèlement (au sens propre comme au sens figuré) à celle de Canillo mais au sud du *Terreny de Concòrdia*, qui semble avoir pour vocation permanente de séparer les deux paroisses. L'extension se ferait à partir de la station privée de Grau Roig. Nous avons vu que celle-ci avait besoin de s'étendre et cherchait de nouveaux financements. Le *Comú* d'Encamp autorise son développement vers l'est, dans le secteur del Cubil, ce qui la rapproche du chef-lieu de la paroisse. Il devient actionnaire de la société SAEDTE et finance donc par sa participation l'extension elle-même. Comme pour Canillo, la stratégie de la société privée est claire: ponctionner de l'argent public pour ses investissements sans perdre le contrôle de la société ni sa part d'éventuels bénéfices; utiliser le *Comú* comme bouclier ou comme relations publiques face aux pressions et aux contrôles des services de l'État; s'adapter à la nouvelle situation créée par le décret de 1982 du *Consell General* sur les stades de neige en faisant présenter par le *Comú* l'extension comme un projet propre et différent, qui entre alors dans le cadre légal.

La stratégie du *Comú* d'Encamp veut que l'agglomération principale, jusqu'à présent commerciale et résidentielle, devienne un lieu d'hébergement pour le ski, en bas des pistes. À cet effet, les terrains communaux dels Cortals d'Encamp et de Les Deveses, avec leurs Obacs (soit l'ensemble d'une estive) ont été concédés par ce *Comú* à la société SAEDTE (dont il est actionnaire). La liaison avec la ville existe déjà, c'est la bonne route qui monte aux Cortals d'Encamp.

Par ailleurs le même *Comú* a lancé une importante opération immobilière dans les terrains privés et publics dels Cortals. À la limite, que la nouvelle station dels Cortals soit complète ou non n'a guère d'importance: il semble que l'objectif principal

¹⁸² - Voir 4.2 - Les risques pris en compte en Andorre.

soit la liaison par téléskis ou par télésièges avec Grau Roig par Les Deveses, par la Collada d'Enradort et par la partie amont du cirque del Cubil - liaison bien sûr agrémentée de quelques pistes d'accompagnement. Il s'agit de faire basculer sur Encamp une partie du développement touristique et urbain dont a bénéficié le Pas de la Ca-sa et qu'il est impossible, compte tenu du contentieux avec Canillo, de canaliser sur Grau Roig.

La liaison Claror-Encamp-Canillo-Grau Roig

C'est un projet considérable, en partie utopique et actuellement irréalisable faute de maturité et de capitaux. Mais le fait même qu'il existe, qu'il soit soutenu par le gouvernement andorran qui a pris en charge les études préalables (cartes d'avalanches, observations systématiques des hauteurs de neige), est un fait très significatif. Il indique la volonté délibérée d'une orientation tout-tourisme que nous examinerons plus loin¹⁸³.

42.3 - Les aspects juridiques et financiers

Chaque fois que cela a été nécessaire ces aspects ont été évoqués lors de la présentation des diverses stations de ski. Il s'agit de rassembler ici ces éléments et d'analyser quelques exemples qui concernent les concessions et le financement des stations récentes. On peut distinguer deux étapes successives. Pendant la première, les initiatives et le financement sont privés, les *Comuns* concernés ne faisant aucun investissement et ne recevant que quelques redevances mais, en contrepartie, ils alienent des ressources naturelles et des terrains publics. C'est le système andorran utilisé depuis un siècle pour le développement économique¹⁸⁴, qui voit avec les stations de ski son dernier avatar. La seconde, très récente, est marquée par une intervention directe de l'État et par une prise en charge de l'aménagement de leur territoire par les paroisses.

Les concessions à des sociétés privées

Elles concernent les stations du Pas de la Casa-Grau Roig, de Soldeu-El Tarter, d'Arinsal et du projet abandonné de la Vall d'Incles. Chaque fois l'initiative revient à un entrepreneur privé qui assume tous les risques financiers. Il obtient du *Comú* des concessions très considérables de terrains communaux, toujours supérieures à mille hectares. Nous verrons à travers l'exemple d'Arinsal à quel point elles sont larges dans tous les domaines. Le concessionnaire peut faire pratiquement tout ce qui lui plait sur ce

¹⁸³ - Voir 34.4 - Les nouvelles attitudes.

¹⁸⁴ - C'est le cas des concessions à FHASA et des projets antérieurs de concessions de casinos, de minéraux, des chemins de fer et des eaux thermales.

territoire: constructions, pistes, remontées mécaniques, installations de loisirs, restaurants, logements pour la vente, etc. Il est le seul à apprécier le bien-fondé et la nécessité des extensions et des aménagements. Le *Consell General* et plus tard les services administratifs de l'État sont mis sur la touche.

La concession est passée devant notaire, comme un contrat de location ou comme tout bail emphytéotique, entre le *Comú* agissant dans son domaine et selon ses prérogatives et une personne privée. Pour prendre un exemple concret, le concessionnaire n'est pas tenu de présenter aux services de l'État le plan de situation d'une nouvelle remontée mécanique ou d'une nouvelle piste: il fera un dossier sur la remontée afin d'obtenir sa conformité quant aux règles de sécurité, mais pas quant à son emplacement ni à l'opportunité de la réalisation. De même, dans la mesure où les constructions qu'il projette sont conformes à la réglementation en vigueur et sont situées dans le périmètre de la station, elles échappent pratiquement à tout contrôle de la croissance urbaine.

Un exemple: la concession d'Arinsal

Cette concession fut accordée par le *Comú* de La Massana à un andorran d'une autre paroisse, Les Escaldes. C'est tout simplement un contrat de location passé devant notaire¹⁸⁵. En fin de compte c'est un acte privé entre deux personnes représentant la commune qui loue, et d'autre part un locataire agissant en son nom (et non pas comme gérant ou comme représentant d'une société). Traditionnellement, c'est souvent ainsi que se passent les choses en Andorre. On retrouve à tout moment ce système de contrat entre personnes ou une de ses variantes, comme par exemple la nécessité d'avoir une personne qui réponde d'un accord pour elle ou pour d'autres. Nous l'avons vu à propos des adjudications de *cortons*. À défaut d'une administration d'État et de règles administratives (lois et règlements qui couvrent tous les domaines, procédures, tribunal administratif pour les contentieux, etc.), ce sont les actes notariés qui couvrent tous ces espaces juridiques vacants.

Le *Comú* de La Massana fut représenté par le *Cònsol Major* et par le *Cònsol Menor*, désignés par leur nom, leur domicile et le nom de leur *casa* - c'est très significatif du contexte social encore vivant dans les paroisses hautes -, le locataire étant désigné par son nom, son domicile et sa profession (commerce) et non par le nom de sa *casa*. C'est un bail emphytéotique de 99 ans, c'est-à-dire de la durée maximale possible.

La paroisse affecte à la création de la station de sports d'hiver d'Arinsal, selon les

¹⁸⁵ - Voir le texte de cet acte dans les documents annexes: 7.14 - Concession des zones de montagnes communales pour la création de la station de sports d'hiver d'Arinsal.

termes du contrat, des zones de montagne de terrain communal désignées de manière traditionnelle par la description minutieuse des limites. Cela peut sembler imprécis ou approximatif, mais sur le terrain aucune ambiguïté n'est possible.

Le contrat comporte pour le concessionnaire des contraintes, somme toute assez légères, la plus importante étant l'obligation de réaliser les installations. La finalité de l'opération est précisée: créer une station de sports d'hiver et mettre en place les équipements correspondants. Mais le plan n'est pas fourni ni la liste des infrastructures à réaliser. Cela laisse beaucoup de liberté au locataire et ne l'engage pas outre mesure. Il a vingt années pour achever les installations, mais il n'y a pas de cahier des charges, ni dans le bail, ni en dehors. La seule contrainte précise est le contrôle des installations par les services techniques du *Consell General*. S'agissant de la seule réserve, cela implique que le promoteur peut faire le tracé des pistes où bon lui semble; il doit simplement présenter postérieurement au *Comú* dans un délai d'un an un plan général élaboré par un technicien compétent.

Il y a quelques réserves sans grandes conséquences pour le promoteur: la pâturage estival doit continuer à être possible dans la station; le bois coupé pour l'ouverture des pistes est propriété du *Comú* qui devra le faire enlever. De même le *Comú* se réserve l'exploitation des forêts comprises dans le périmètre de la concession.

Le locataire doit réaliser à ses frais l'infrastructure de la station: routes, chemins, conduites d'eau et réseau d'eaux usées, alimentation électrique, parkings, etc., qui auront caractère de lieux publics. Mais, en contrepartie, le *Comú* permettra le captage des eaux et l'extraction des matériaux nécessaires aux travaux ou à la station.

Tout ceci est assorti de gros avantages. Outre les installations de ski et les édifices techniques nécessaires (bâtiments, guichets, sanitaires, infirmeries, dépôts, logement du personnel), le promoteur a la possibilité de construire dans la zone louée (donc en terrain public) des hôtels, des appartements qu'il peut vendre, des commerces, des piscines, des pistes de patinage, des cliniques, etc. Le contrat dit on ne peut plus clairement: "*es a dir nuclis turístics, urbans i residencials, complementaris i revaloritzadors de la zona esportiva.*"

Le prix de la location est fixé à 14,25 millions de *pessetes*, soit environ sept cent mille francs à verser au moment de la signature, plus un pourcentage sur le tiquetage brut de la station: 1 % pendant vingt ans, 15 % entre vingt et soixante ans, 34 % entre soixante et 99 ans. Une taxe de sept *pessetes* par mètre carré sera payée au *Comú* pour le terrain affecté aux constructions, quelles qu'elles soient¹⁸⁶.

¹⁸⁶ - Cette taxe est révisable tous les cinq ans selon le coût de la vie. Un document annexe, dûment signé par les deux parties précise que les critères seront le salaire journalier d'un manœuvre, le prix d'un gros pain et d'un kilogramme de veau en carcasse payé à l'éleveur. Bien que le franc français et la *pesseta*

À la fin du bail toutes les installations reviendront au *Comú*, sauf les terrains bâtis sur les communaux où les servitudes en faveur des personnes physiques ou morales seront reconnues comme des droits acquis, et les locations nécessaires renouvelées.

La reprise en main par les paroisses et la nouvelle législation

Nous avons vu que le système des concessions, dans un premier temps nécessaire (compte tenu des circonstances et de la faiblesse de l'État) pour assurer le développement de l'Andorre, avait soulevé beaucoup de critiques. Les paroisses ont cherché à récupérer les concessions qui n'avaient pas été suivies de l'aménagement prévu. L'initiative privée faisait place à l'initiative publique. Le processus de réforme, bien que très lent, aboutissait à la constitution d'un premier gouvernement avec de claires responsabilités administratives, et à une ébauche de séparation des pouvoirs. Dans ce cadre, il appartenait au *Consell General* de légiférer. C'est ce qu'il fit à propos des stations de ski.

En octobre 1980, donc avant la réforme, un "règlement général pour la promotion, le financement et l'exploitation des stades de neige et des installations touristico-sportives de haute montagne" (traduction) était à l'ordre du jour du *Consell General*. Il ne fut pas voté, le conseil se contentant d'une approbation de principes, et renvoyant à plus tard l'examen du texte.

Il fut finalement approuvé deux ans plus tard, en novembre 1982. Pendant ce temps d'autres projets communaux avaient mûri et une nouvelle politique du ski prenait tournure en Andorre. La loi de 1982 lui donnait enfin un cadre¹⁸⁷.

Selon ce texte les *camps de neu* sont déclarés d'intérêt public national. L'essentiel de la loi concerne l'étude et le financement du stade de neige, mais un article dit clairement qu'on le dotera des infrastructures d'accès nécessaires, ce qui implique l'engagement financier de l'État pour l'amélioration ou la création des routes ou de tout autre moyen d'accès (par exemple le téléphérique ou le train à crémaillère prévus pour Claror). L'État interviendra aussi sur les terrains privés enclavés dans les communaux affectés par les aménagements, en opérant des achats à l'amiable, ou en expropriant selon la procédure de la déclaration d'utilité publique.

soient monnaies officielles en Andorre, c'est le franc suisse qui est la monnaie de référence du contrat entre la société et un organisme public andorran, et on ne manque pas de donner sa cotation au jour de la signature.

¹⁸⁷ - Documents annexes: 7.12 - Accord de 1980 sur les stades de neige. Loi de 1982 sur les stades de neige.

Malgré l'évidente mainmise de l'État sur le développement des sports d'hiver, la susceptibilité des paroisses est ménagée, puisque d'une part l'initiative et l'avant-projet leur appartiennent (la loi réserve cependant au gouvernement l'appréciation technique et l'approbation finale du projet) et, d'autre part, ce sont elles qui assureront la gestion de la station ainsi créée.

La réalisation du projet définitif est confiée à une commission mixte paroisse/gouvernement (respectivement trois et deux membres), la *Comissió de promoció*, qui élit son président; elle est tenue de prendre un fonctionnaire pour secrétaire. Elle sera dissoute lors de l'ouverture du stade de neige, et la gestion passera alors à une société d'économie mixte avec participation majoritaire des collectivités locales. La *Conselleria de Serveis Publics* du gouvernement se chargera des études et de la réalisation de toutes les infrastructures, tous ces travaux étant financés sur le budget de l'État. Parmi les études préalables obligatoires on note la sécurité et les avalanches. Après l'approbation définitive du gouvernement, le financement est pris sur l'exercice budgétaire qui suit la décision.

L'État récupère ensuite l'investissement qu'il a consenti en faveur des paroisses. L'amortissement de cette dette des paroisses envers l'État commence dès la première année d'exploitation de la station et dure vingt ans, à raison de 5% du capital chaque année, sans intérêts. C'est donc l'État qui prend en charge les frais financiers de l'ensemble de l'opération. En 1991 cette dette totale des paroisses pour les *camps de neu* s'élevait à 2.933 millions de *pessetes*: 50% pour le Bosc de Pal, 49% pour Ordino-Arcalis et 1% pour le projet Claror-Perafita-Prat Primer.

Conclusions

L'Andorre a connu d'abord une longue phase de libéralisme, pendant laquelle les paroisses avaient toutes les compétences mais n'avaient pas les moyens financiers nécessaires de leur développement touristique. L'État n'était pas structuré et les administrations centrales n'existaient pas, ou étaient réduites à leur plus stricte expression. Le système de la concession à des sociétés privées était le seul possible. On peut trouver excessives ces aliénations de terrains communaux et les conditions avantageuses qui étaient faites aux promoteurs mais, au vu du contexte politique et des circonstances, il serait mal venu de discuter *a posteriori* le bien-fondé de ces opérations. On peut noter au passage que les autorités de tutelle, les seules détentrices du pouvoir réel, c'est-à-dire les Coprinces et leurs représentants, Viguiers ou Délégués permanents, ont approuvé ces opérations ou ne sont pas intervenues pour corriger les excès du système. Elles ont aussi leur part de responsabilité.

En même temps que s'engageait un processus de réforme politique et que se constituaient une administration et un gouvernement de l'État, on a pu assister à une rapide reprise en mains. En peu d'années on a vu s'exercer un contrôle plus strict de la sécurité des stations, puis un contrôle du foncier et des initiatives par les paroisses qui s'appuyaient sur l'État. La loi de 1982 stipule sans ambiguïté que les dispositions prévues (intervention et financement de l'État) ne seront appliquées qu'aux paroisses qui administreront directement la station de ski sans céder de terrains communaux. Cela revient à exclure les stations qui sont sous le régime de la concession, qu'elles aient ou non une participation des paroisses dans leur capital.

Cette loi offre des conditions très favorables aux paroisses, surtout aux plus pauvres, puisque la décision initiale et la gestion sont de leur ressort alors que l'État assume les études, le financement et la réalisation des travaux, sans répercuter ensuite sur leur budget la totalité des coûts. Évidemment cela assujettit les paroisses à l'État, puisqu'elles deviennent dépendantes de ses services techniques et administratifs, de ses décisions et de ses financements. Par le biais des amortissements et des éventuels aménagements du remboursement en cas de difficultés financières de la station, l'État conserve pendant vingt ans un droit de regard sur la gestion, donc il peut exercer une tutelle de fait.

Un fait nouveau est intervenu pendant l'été 1991, par le biais d'un accord signé le 8 août entre le gouvernement et les sept paroisses, selon lequel les *Comuns* auront leur autonomie financière, avec l'attribution de 30% du budget de l'État et le transfert des infrastructures publiques communales (donc des stades de neige actuels ou à créer). Avec ces transferts, la dette concernant ces *camps de neu* passe aux paroisses; il est même question qu'elle disparaisse, ainsi que les dettes des autres paroisses sur les parkings verticaux et sur la construction des centres culturels. Cet accord fut ensuite mis au point par une commission paritaire en 1992 et entre dans le projet de constitution. Avec la mise en pratique de ces dispositions, ce sera la fin de la loi de 1982 sur les *camps de neu*, par transfert des compétences et du budget qui les concernent des organismes centraux de l'État vers les collectivités locales.

42.4 - Les stations de ski et les risques naturels

Il s'agit de problèmes locaux d'érosion et de stabilité des versants et, surtout, de la question des avalanches. Celles-ci sont à envisager dans trois situations différentes qui n'impliquent pas les mêmes mesures de protection ni les mêmes responsabilités:

- Dans la station, elles concernent directement les responsables de la station et, dans la

mesure où il existe une cartographie d'avalanches, s'y trouvent impliqués les *Comuns* et surtout les services du gouvernement chargés du contrôle des stations et de la sécurité. Nous verrons que les situations concrètes des cinq stations andorranes sont très différentes à cet égard, allant de la plus grande sécurité à des situations très délicates à gérer. Si tous les problèmes ne sont pas résolus et si de nouveaux risques sont pris consciemment, par exemple à Arinsal, il est certain qu'aujourd'hui il est fait un gros effort afin de contrôler et de prévenir ce risque.

- Dans les accès, sauf situation locale particulière, le risque d'avalanche est moins pressant. Pour le Pas de la Casa- Grau Roig et pour Soldeu-El Tarter l'accès se fait par la route nationale (*carretera general*); il y a des avalanches préoccupantes à Soldeu et au Port d'Envalira, mais il s'agit de la sécurité générale du transit routier hivernal et non pas un problème provoqué par la station. Il en va différemment pour Arinsal et pour Arcalís, où les stations ont demandé un accès spécial qui, dans les deux cas, passe dans des couloirs d'avalanches notoirement connus et toujours fonctionnels. L'accès à Pal, quant à lui, ne pose aucun problème.
- Dans les espaces qui entourent les stations et qui sont accessibles à partir des remontées mécaniques ou des pistes des stations, se posent des problèmes particuliers. Presque partout le risque d'avalanche est très important. Les skieurs hors-piste et les randonneurs prennent des risques et leur imprudence coûte cher en secours et en vies humaines. Qui doit assumer la responsabilité, l'information, la prévention? Quelles mesures faut-il prendre et qui doit gérer ce risque? Ou bien faut-il admettre que c'est un risque conscient et individuel qui n'engage pas la responsabilité des propriétaires des stations ni celle des autorités? En Andorre comme ailleurs ces questions sont posées. Il y a cependant en Andorre une attitude responsable qui se traduit par une volonté de connaître systématiquement le risque et d'essayer de le gérer.

Les érosions locales et les versants

Presque toujours l'ouverture des pistes et des espaces nécessaires aux remontées mécaniques s'est faite d'une manière très brutale, sans grands ménagements pour le milieu. Les conducteurs de travaux ont agi à leur guise, sans tenir compte des sols, de la circulation des eaux ni des conséquences prévisibles de ces aménagements. Il faut rappeler que les premières stations n'avaient pas de cahiers des charges contraignants. En dehors de la sécurité des installations mécaniques, le contrôle était presque inexistant. Et puis il fallait aller vite et à l'essentiel. Pendant longtemps les pistes et les accès étaient négligés. On constatait beaucoup d'érosions superficielles dues au ruissellement, des régressions de pelouses, des étalements de dépôts de pentes ou de déblais entraînés par les eaux au Pas de la Casa, à Grau Roig, à Soldeu comme à Arinsal. Récemment nous avons noté un effort d'engazonnement et, souvent, un arrêt de

ces processus de dégradation du milieu.

Mais les plus gros impacts paysagers et écologiques on les doit aux routes d'accès et aux pistes de service tracées dans la station, en particulier à Arinsal et à Ordino-Arcalís. Les lacets tracés sur des fortes pentes, avec de grandes cicatrices dans la roche et des déblais très abondants qui couvrent le versant inférieur, détruisant la forêt et les pelouses, tout cela transforme et dégrade beaucoup les paysages. Il est vrai que c'est surtout évident en été car, en hiver, la neige masque ces blessures et enjolive toujours la haute montagne.

En dehors de ces ouvertures impactantes mais localisées, il n'y a pas vraiment de problèmes importants d'érosion ou de stabilité des versants dans les stations de ski andorranes actuelles.

L'effort de connaissance et de protection

Aujourd'hui il y a une bonne connaissance des risques d'avalanches dans toutes les stations de ski en Andorre. La protection est laissée à l'initiative des responsables des stations mais, à l'initiative du gouvernement, il y a un projet déjà opérationnel depuis la saison 1991-1992, qui coordonne la prévision du risque d'avalanches et la gestion de la neige.

Pour les stations du Pas de la Casa-Grau Roig, de Soldeu-El Tarter, de Pal et d'Arinsal, la cartographie d'avalanches a été réalisée *a posteriori*, parfois tardivement, puisque pour Soldeu elle était à l'enquête publique en 1991 et elle fut approuvée en juin 1992, alors que le Pas de la Casa a vu sa cartographie PZEA approuvée dès 1983. Bien que le processus de couverture cartographique systématique du risque d'avalanches soit enclenché et que les premières cartes aient été achevées dans de bonnes conditions, aucune nouvelle station, ni Pal, ni les extensions del Tarter pour Soldeu, ni Ordino-Arcalís n'ont bénéficié d'une cartographie PZEA préalable. Seule l'extension d'Arinsal au Galliner a suivi l'approbation d'une cartographie de risque d'avalanches couvrant la zone¹⁸⁸.

La règle semble être l'absence de cartographie de risque d'avalanche officielle assortie opposition aux tiers, ou bien une cartographie "secrète" et non contraignante, en tout cas non soumise au processus d'enquête publique, qui précède la réalisation de la station. Pour Arcalís le projet de station s'est appuyé sur une étude de la neige et des avalanches constatées au cours de trois hivers successifs. Au total, ce fut une étude peu approfondie où certains secteurs avalancheux pouvaient ne pas apparaître, même les

¹⁸⁸ - Voir le chapitre 42.1 - Les avalanches.

plus notoires, s'ils n'avaient pas connu un fonctionnement au cours des trois années d'observation. De là des problèmes lors de la première mise en fonctionnement de la station d'Arcalís: qui prenait la responsabilité d'ouvrir une station avec des pistes sous - et dans - des couloirs d'avalanches?

Pour le projet de Claror le même schéma se reproduira-t-il? Ou bien y aura-t-il préalablement une cartographie complète qui deviendra publique?

La situation dans les stations

Le Pas de la Casa-Grau Roig

Dans son état actuel, la station double du Pas de la Casa-Grau Roig est sûre, bien équipée pour le traitement de la neige et très surveillée. Les profils des pistes ont été souvent remodelés. Au début, ce fut fait sans grandes précautions et, comme il fallait s'y attendre, avec des ravinements et de vigoureuses érosions superficielles qui en furent la conséquence directe. Aujourd'hui ces travaux sont réalisés d'une manière plus sérieuse. Ils sont accompagnés d'un gros effort d'engazonnement de toutes les pistes.

Le problème essentiel et permanent de la station, c'est la surveillance et l'élimination des corniches qui se forment constamment de part et d'autre des *plans* sommitaux. Après les chutes de neige de printemps, un autre secteur parfois préoccupant se situe sur tout le versant nord-ouest entre le Coll Blanc et le Clot de la Menera¹⁸⁹.

En dehors de ces secteurs très surveillés, si le domaine skiable est sans dangers, il n'en va pas de même pour les environs immédiats de la station, en particulier pour tous les espaces accessibles sans grands efforts à partir des plus hautes remontées mécaniques: le Clot de les Valletes, le Clot de la Menera et, au-delà du Coll dels Isards et de la Portella de Joan Antoni, toute la *comarca* d'Engaït, ainsi que la haute vallée de la Llosa et la vallée du Campcardos, après la fameuse Portella Blanca d'Andorra. Ce sont des randonnées sportives classiques, mais dans des secteurs très avalancheux qui peuvent surprendre les skieurs peu avertis ou inconscients.

¹⁸⁹ - Une avalanche y a emporté un pylône d'un téléski il y a une douzaine d'années.

ENCAMP: PAS DE LA CASA-GRAU ROIG. RISQUES D'avalanches





ENCAMP: PAS DE LA CASA-GRAU ROIG. RISQUES D'AVALANCHES

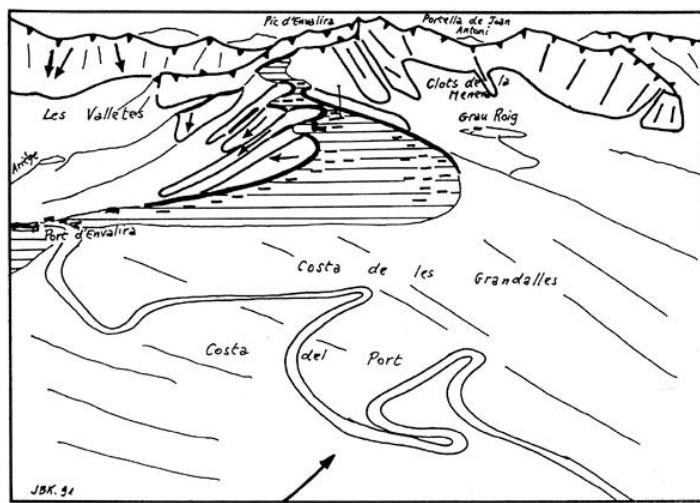
Encamp: Pas de la Casa-Grau Roig. Domaine skiable et risque d'avalanches.

Vol hélico du 20/07/1990 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

La route monte vers le Port d'Envalira par la Costa del Port et par la Font de la Gavatxa. Le Port est un léger ensellement

d'une surface sommitale que l'on voit se développer au centre de la photographie, en direction du sud. À gauche, sur le versant est, la Costa Rodona et la Solana del Pas ont des zones d'avalanches dues aux corniches et aux plaques à vent, aujourd'hui très contrôlées. À droite et au second plan il y a les pistes de Grau Roig. Les pentes du premier plan sont sur le *Terreny de Concòrdia*. Dans le fond, les cirques très avalancheux de Les Vallettes et des Clots de la Menera ferment l'horizon, dominés au centre par le Pic d'Envalira.

ENCAMP: PAS DE LA CASA-GRAU ROIG. RISQUES D'AVALANCHES



- Crêtes de recouplement glaciaire.
- Plans sommitaux.
- Zones de déflation.
- Corniches.
- Risque d'avalanches.

Au nord, tous les versants est à partir du Port d'Envalira sont dangereux, en particulier El Bullidor et les versants raides de la Pleta dels Moltons et de les Canals del Maià (sous lesquels passera la nouvelle route de l'Hospitalet au futur tunnel d'Envalira). Au Port lui-même, les corniches et les plaques qui se forment au-dessus du dernier lacet de la route se sont révélées dangereuses¹⁹⁰. Bien que menaçant la route et le Pas de la Casa, comme elles étaient hors du domaine skiable, elles n'étaient jamais purgées. Jusqu'à l'installation de systèmes de protection sur le versant en 1990 seulement (claies et râteliers), elles constituaient une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'agglomération du Pas de la Casa¹⁹¹.

La station du Pas de la Casa-Grau Roig a bénéficié d'une des trois premières cartes d'avalanches réalisées en Andorre par le CEA¹⁹², avec la collaboration active des CRS de montagne en poste au Pas de la Casa (compagnie de Perpignan) et du responsable de la station de ski.

Soldeu-El Tarter

Tous les hauts versants de Soldeu-El Tarter présentent un risque d'avalanches certain, dont les effets sont observés très souvent et préoccupent les responsables de la station. La cause principale réside dans la formation de corniches sous le vent à la limite des *plans*, et de plaques à vent sur les versants.

Il peut donc se produire des avalanches de plaques, des avalanches dues à la rupture des corniches qui mettent en mouvement la neige du versant, ou encore des avalanches dues aux deux facteurs successivement. Les *plans* du Pic d'Encampadana et des Toses de la Llosada, de Riba Escorjada et dels Espiolets en sont les responsables, car ils constituent de larges surfaces de réception de neige, qui est ensuite soufflée par le

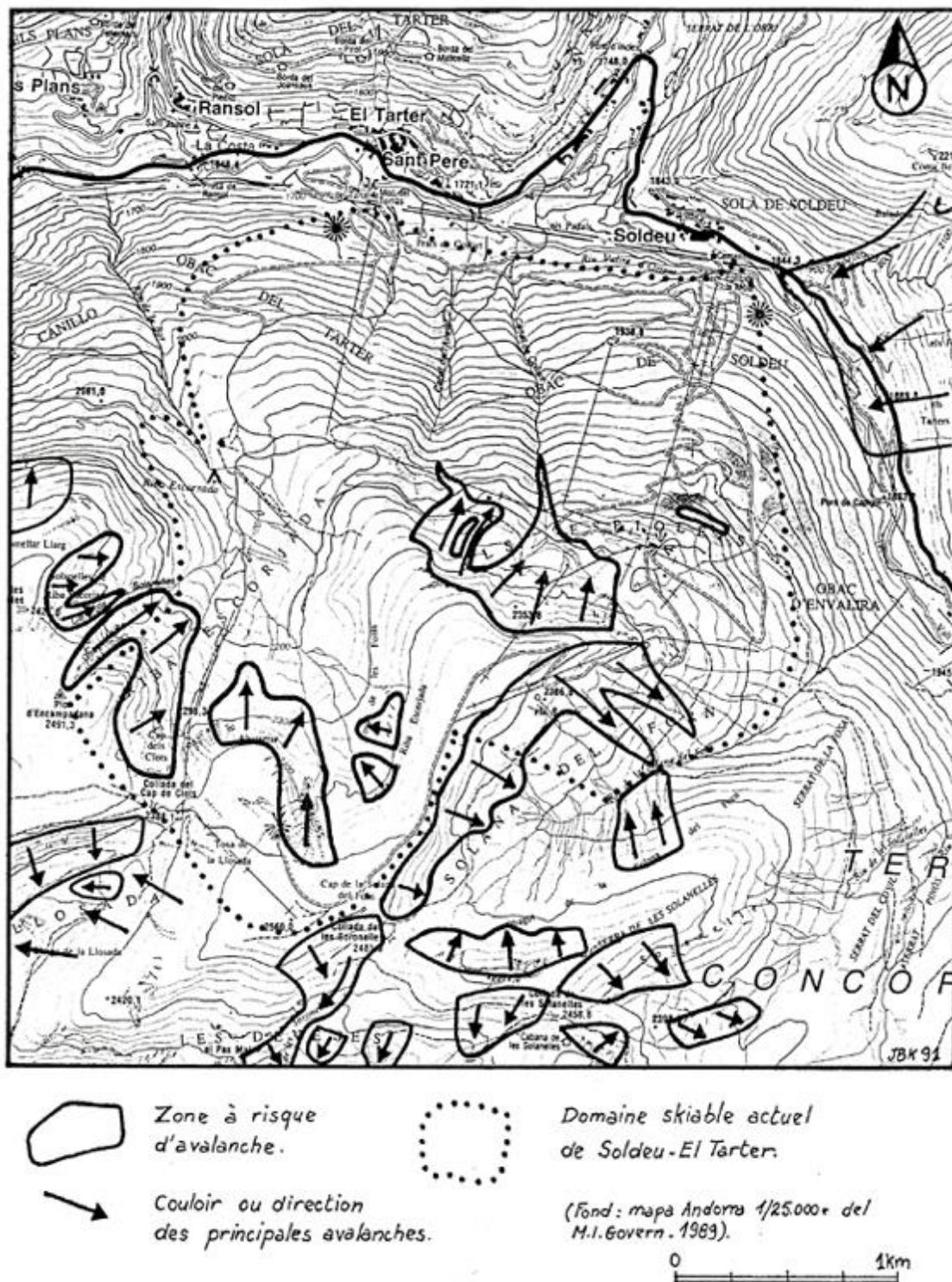
¹⁹⁰ - Le samedi 21 février 1971, après une forte chute de neige, une avalanche se produisait après l'effondrement d'une corniche sous le *pla*, à la Font de la Gavatxa. Elle mobilisait la neige du versant et elle arrivait au cœur du Pas de la Casa, emportait deux chalets, ne laissant que leur socle, et arrivait en limite de la zone urbaine d'alors, s'écrasant sur l'infirmerie en préfabriqué et faisant une victime. Aujourd'hui ce secteur est dans la zone urbaine.

¹⁹¹ - Ces installations paravalanches ont pour objet de bloquer les départs de neige et d'empêcher les glissements. Au début des années quatre-vingts l'élargissement de la route d'accès au col, dont les lacets recoupent quatre fois le trajet de l'avalanche, et son dédoublement sur un secteur, créaient des zones de freinage et d'étalement de l'avalanche sur le versant. Malgré tout, ce danger menaçait l'extension nouvelle du Pas de la Casa et le pied des pistes.

¹⁹² - Carte de localisation des zones d'avalanches Pas de la Casa-Grau Roig, au 1/10 000e, avec livret de commentaires, réalisée par le Centre d'Etudes Andorraines de l'Université de Perpignan, sous la direction de Jean Becat; septembre 1983.

vent. Les situations les plus dangereuses se produisent par vents de nord et nord-ouest, les plus fréquents et les plus violents en hiver, mais aussi et surtout en fin de saison par vent de sud et de sud-est qui accompagnent les *nevades* de neige lourde de printemps.

CANILLO: SOLDEU-EL TARTER. RISQUES D'AVALANCHES



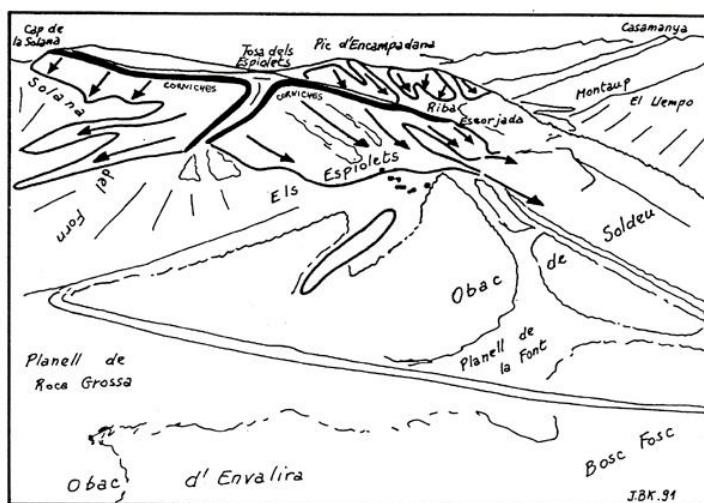
CANILLO: SOLDEU-EL TARTER. RISQUES D'AVALANCHES



Canillo: Soldeu-El Tarter. Le risque d'avalanches dans le secteur dels Espiolets. Vol hélico du 20/07/1990 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Cette photographie, prise en direction de l'ouest, couvre le secteur dels Espiolets (au centre) et son extension vers la Solana del Forn (à gauche). À droite on a les pentes boisées de l'Obac

de Soldeu où s'inscrivirent les premières pistes; plus loin apparaissent les ouvertures des pistes del Tarter et on devine au fond le cirque de Riba Escorjada, toujours dans le domaine skiable. Au premier plan la piste de service passe par les Planells de la Font et de Roca Grossa, au-dessus des forêts de pins de l'Obac d'Envalira. Les pistes les plus récentes, comme celle de la Solana et les aménagements dels Espiolets (la retenue d'eau) ne sont pas cicatrisés. Les autres pistes et les ouvertures dans les landes comme dans la forêt sont bien gazonnées.



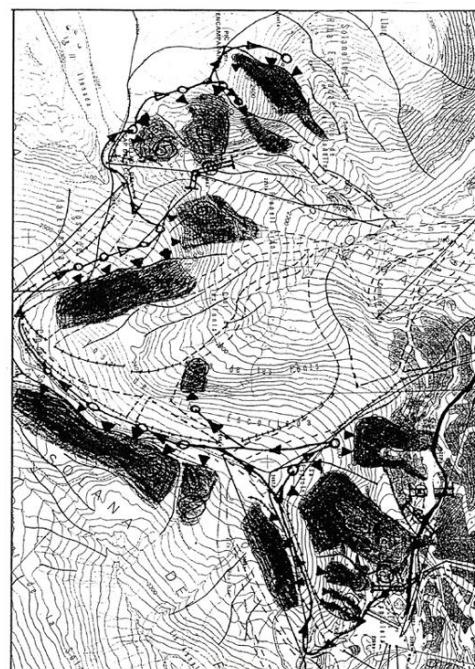
Canillo: Soldeu-El Tarter. Le risque d'avalanches dans le secteur dels Espiolets: croquis d'interprétation de la photographie de la page précédente.

À gauche toute la zone en contrebas de la crête douce et du *pla* sommital qui va de la Tosa dels Espiolets au Cap de la Solana est avalancheuse après les *nevades* accompagnées de vents du nord et nord-ouest. Le petit cirque très ouvert dels Espiolets est

aussi avalancheux, après les fortes chutes de neige, en particulier par vents de sud-est (dépressions méditerranéennes). Les coulées peuvent s'étaler sur le replat jusqu'aux bâtiments et localement emprunter deux petits ravin dans le versant inférieur. Dans ce secteur quatre skieurs ont trouvé la mort en février 1972. Depuis, toute la zone est très surveillée. Une autre avalanche importante s'est produite en décembre 1981, qui a emprunté la Canal de Collart. Les mêmes problèmes se posent pour Riba Escorjada.

Sur les pentes des Espiolets et de la Solana del Forn les remodelages des pentes et des profils ont été importants, pour améliorer les pistes, pour avoir une réserve d'eau pour les canons à neige, mais surtout pour atténuer le risque d'avalanche. Ces corniches et ces plaques sont très surveillées. Elles sont purgées dès leur formation ou dès leur engrangement, c'est-à-dire après chaque chute de neige ou après chaque jour de vent, les pistes n'étant ouvertes qu'après les interventions.

**CANILLO: SOLDEU-EL TARTER.
SCHÉMA DU PIDA**



Soldeu-El Tarter bénéficie d'un PIDA, plan d'intervention et de déclenchement des avalanches¹⁹³. C'est un document qui décrit et qui cartographie les quinze zones d'avalanches potentielles de la station, les zones affectées, les conditions météorologiques qui favorisent la formation des avalanches, les points d'arrachement ou de départ, les mesures à prendre, ainsi que les cheminement à suivre par les artificiers et les points de tir ou de déclenchement artificiel de l'avalanche. Bref, un document complet, sérieux et strict, élaboré en 1987 par Marc Aleix, alors responsable technique de la station et chef de pistes.

Il semble que depuis un certain empirisme soit à nouveau de mise, qui avait caractérisé les périodes antérieures et qui l'emporte toujours dans les autres stations. Malgré tout, l'existence d'un PIDA, sa connaissance et son application, ne serait-ce que par inertie, sont des facteurs de sécurité.

¹⁹³ - Il semble que la station de Soldeu-El Tarter soit la seule en Andorre à posséder un tel document. Voir les documents annexes: 7.15 - Le PIDA de Soldeu-El Tarter.

Arinsal

À Arinsal le risque naturel à prendre en compte c'est essentiellement le risque d'avalanches. Le risque d'inondation est localisé au fond de l'auge principale. Quelques petits glissements de terrain ou coulées se sont produits pendant *l'aiguat* de 1.982 dans les forêts et les bas versants de l'Obac del Galliner (Abarsetar del Galliner et El Ramer). En 1982 également, le cône de déjection du Riu del Cubil a été fonctionnel.

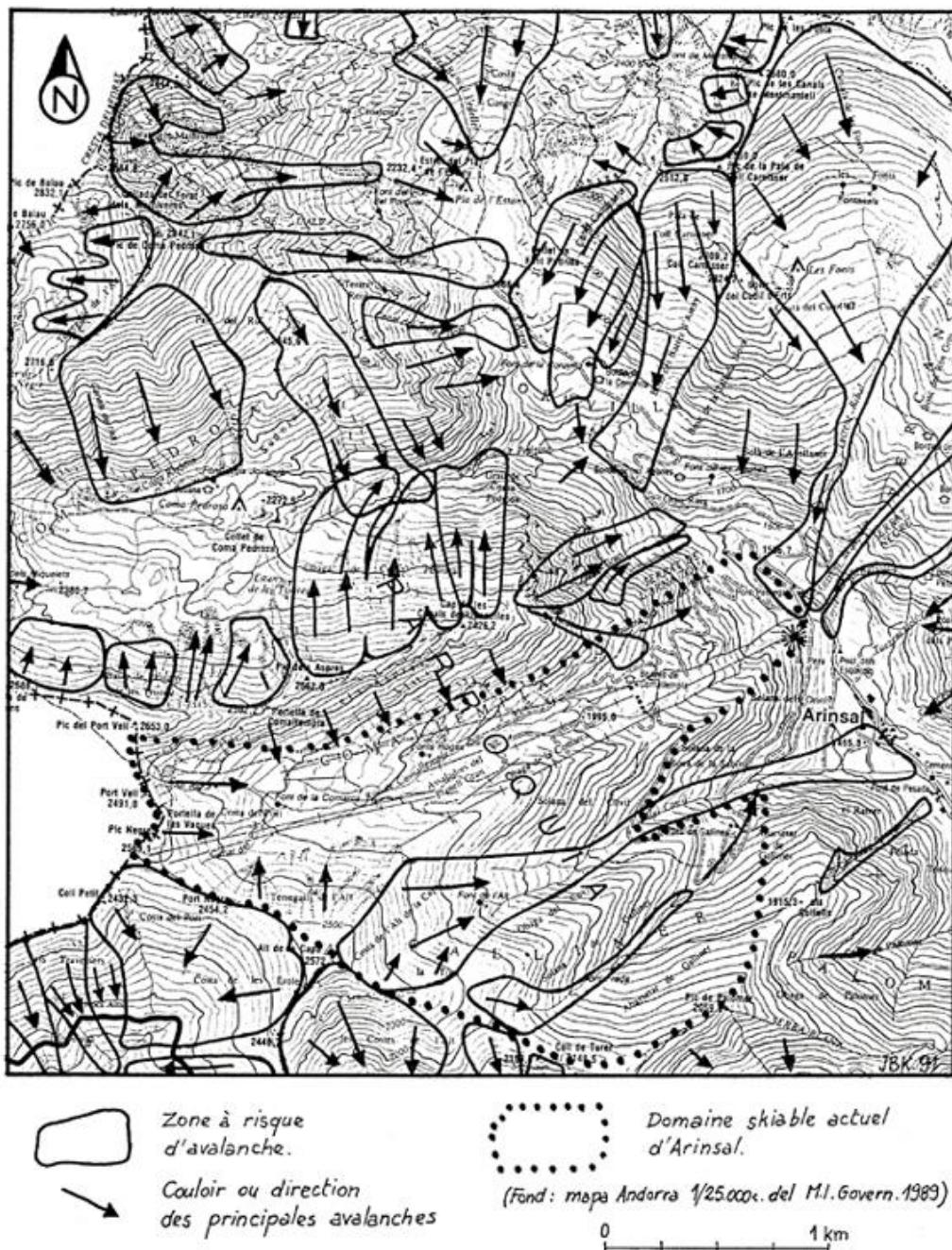
Hors de la station, mais toujours dans le périmètre de la concession et dans une zone fréquentée par les randonneurs et par les skieurs hors-piste, le risque d'avalanches est très présent dans la vallée de Coma Pedrosa, surtout dans les secteurs de la Portella de Sanfons et à l'Obaga de Coma Pedrosa. Sous la Portella de Sanfons, en exposition nord face au vent, se forment de grandes plaques à vent peu stables. Or c'est sur le trajet des randonneurs venant de la station d'Arinsal ou de Setúria. En mars 1980, un skieur français d'un groupe de randonneurs y a laissé la vie, car leur passage a provoqué la rupture d'une plaque à vent de deux cents mètres de large. Il y avait eu la veille la chute de cinquante centimètres de neige fraîche avec un fort vent.

Les versants nord qui dominent l'Estany de les Truites et surtout l'Obac de Coma Pedrosa, très raides et souvent rocheux ou couverts d'éboulis, sont très dangereux, avec des avalanches de tous types: poudreuse et neige fraîche, ruptures de corniches qui entraînent la neige du versant, neige lourde de printemps. Or c'est un des deux trajets des randonneurs dans les hautes vallées d'Arinsal, ou un chemin de retour lorsque l'on fait un circuit par le haut de la station d'Arinsal et la boucle de retour par la vallée voisine. C'est aussi, après le Galliner, la seule extension possible de la station.

Immédiatement en amont du village d'Arinsal, en zone urbaine et au pied de la station, exactement entre le village et le parking de la station, le fond d'auge glaciaire est un autre secteur préoccupant et polémique car de gros intérêts immobiliers y sont en jeu, qui impliquent des personnes ayant - ou ayant eu - des fonctions politiques importantes et possédant une grande influence locale. Selon l'étude de risque d'avalanche PZEA, présentée en enquête publique en 1985 et finalement approuvée avec quelques retouches en 1987, trois couloirs menacent ce secteur.

Le couloir du Torrent Ribal est certainement le plus préoccupant car il est actuellement fonctionnel jusqu'en bas, tous les dix à vingt ans. L'avalanche traverse régulièrement la rivière et remonte au pied du versant opposé, c'est-à-dire sur tout l'emplacement de l'actuel parking. En outre, la prochaine - et inéluctable - avalanche trouvera sur son passage deux immeubles construits depuis la dernière manifestation du risque: cet obstacle, s'il résiste, peut atténuer ou dévier l'avalanche. Il constitue, par conséquent, un probable facteur de protection du dit parking de la station.

LA MASSANA: ARINSAL. RISQUES D'avalanches



Les deux autres couloirs, celui de la Costa de l'Avier et celui dels Prats Nous, sont fonctionnels dans leur partie supérieure et moyenne, mais n'ont pas été très actifs depuis plusieurs décades dans leur partie inférieure (Torrent de Ribassols et Torrent del Ruider), ce qui a permis à la forêt de reconquérir en partie cet espace. Mais la protection est-elle suffisante pour ce fond de vallée urbanisable, quand on sait que les conditions et les causes en amont n'ont pas changé?

Le troisième secteur dangereux est à *l'obac*. C'est le secteur du Riu del Cubil et del Galliner, où la station d'Arinsal vient de s'étendre. C'est une des zones d'avalanches parmi les plus spectaculaires et les plus connues d'Andorre. Elle peut fonctionner en avalanches de printemps, qui s'arrêtent alors dans le couloir ou, tout au plus, qui s'étalent sur le cône de déjection torrentiel dans la vallée. Mais elle peut aussi héberger des avalanches de poudreuse qui sont arrivées dans le passé jusqu'au village d'Arinsal (1960)¹⁹⁴.

Bien entendu, le fait d'avoir des pistes régulièrement utilisées dans tout ce secteur, depuis les crêtes, amènera une surveillance quotidienne de la zone avalanches et empêchera - du moins on peut le supposer - la formation de corniches, de plaques à vent et de surcharges trop importantes. Cela contribuera à sécuriser la zone. Il n'empêche que le risque demeurera, en particulier en cas de fortes chutes de neige et au printemps, lorsque le manteau neigeux se transforme rapidement.



¹⁹⁴ - Selon Henri Péjouan, *Neige et avalanches*, pp. 87, 194 et 196, elle est peu fréquente, de l'ordre de 20 à 40 ans, mais peut mobiliser plus de 30.000 m³ de neige.

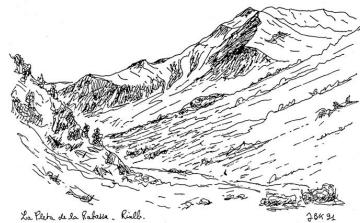
LA MASSANA: SOLANS D'ARINSAL. RISQUES D'avalanches



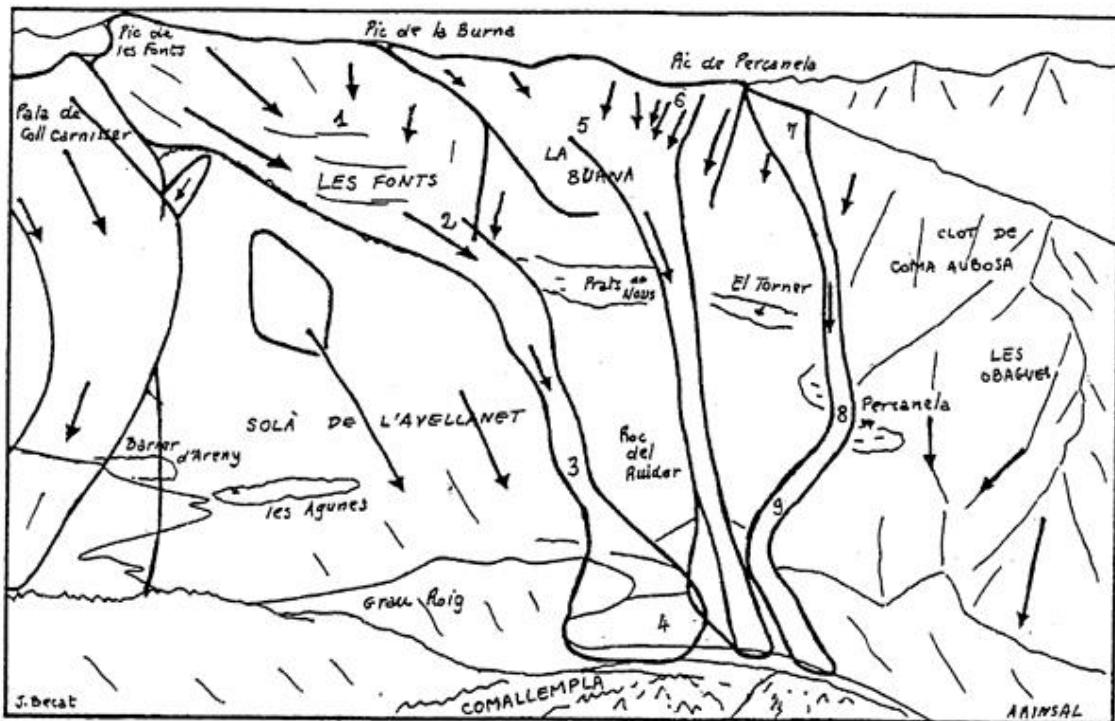
La Massana: Solans d'Arinsal. Le risque d'avalanches.

Vol hélico du 17/07/1980 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

Panorama de la plus grande partie des Solans d'Arinsal, avec en bas le fond d'auge et les terrassements de la route et des emplacements des futurs immeubles, sous le couloir du Torrent Ribal. Au-dessus, le versant d'auge boisé (avec au centre la marque d'une forte coupe au Solà de l'Avellaner), incisé par quelques torrents qui canalisent les avalanches. Plus haut, il y a les replats occupés par des *bordes* (Percanela, El Torner, Prats Nous) et des vallons ou des cirques suspendus: le Clot de la Burna à gauche, Les Fonts plus à gauche. À l'extrême gauche, on a le haut versant de la Pala Carnissera et la spectaculaire trouée faite dans la forêt par l'avalanche du Bosc del Barrer d'Areny.



LA MASSANA: SOLANS D'ARINSAL. RISQUES D'AVALANCHES

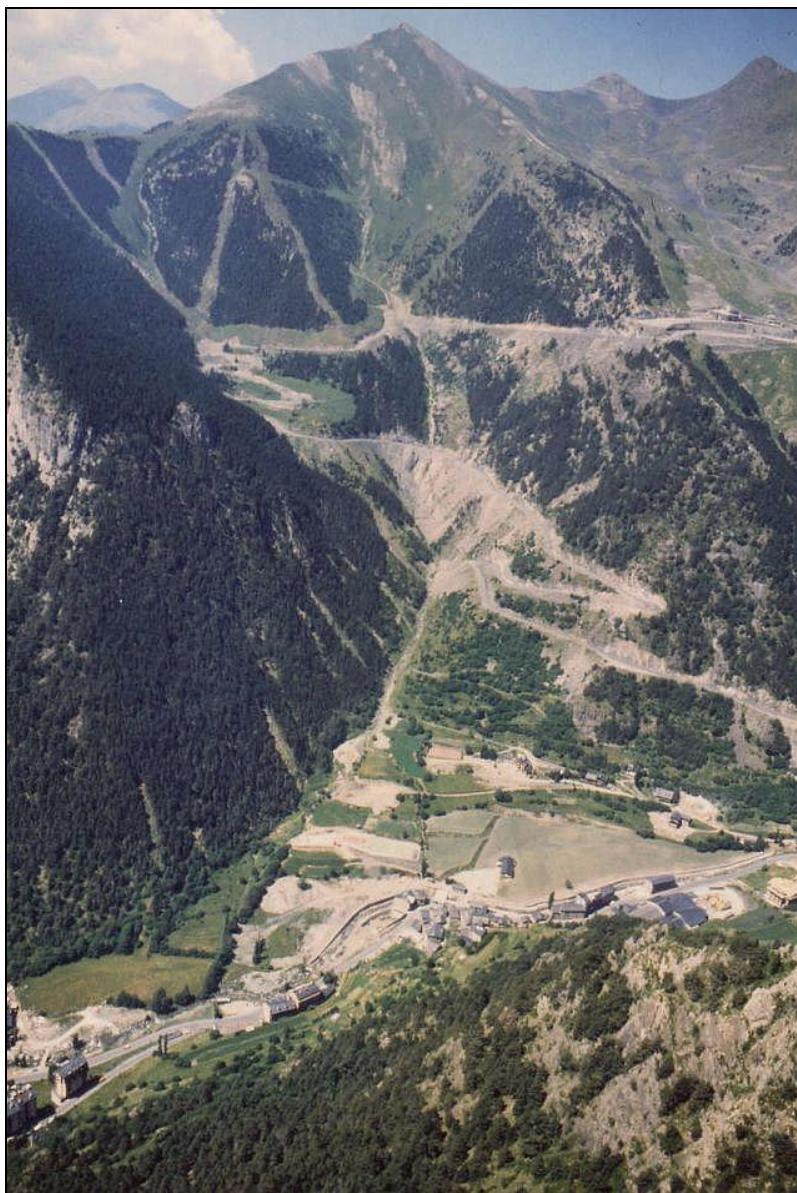


La Massana: Solans d'Arinsal. Le risque d'avalanches: interprétation de la photographie de la page précédente.

- La zone d'avalanches de Les Fonts-Torrent Ribal est la plus dangereuse. Le large cirque de les Fonts (1), dont les pentes couvertes de *gespa* sont très enneigées en hiver, a une neige qui évolue très vite; il voit la formation de grandes plaques à vent sur la gauche. L'avalanche s'arrête le plus souvent en 2, mais parfois elle emprunte le Torrent Ribal (3): la courbure des limites et sa sensibilité aux formes du chenal montre clairement qu'il s'agit de puissantes avalanches de printemps avec, en 4, leur zone d'étalement.

- Dans le cirque de la Burna (5) les avalanches affectent tous les versants; elles arrivent de temps en temps jusqu'au *pla* dels Prats Nous (où une *borda* a été emportée autrefois), surtout lorsque les départs se produisent sous les crêtes de Percanel (6). Une avalanche de poudreuse est descendue au-delà en 1954.

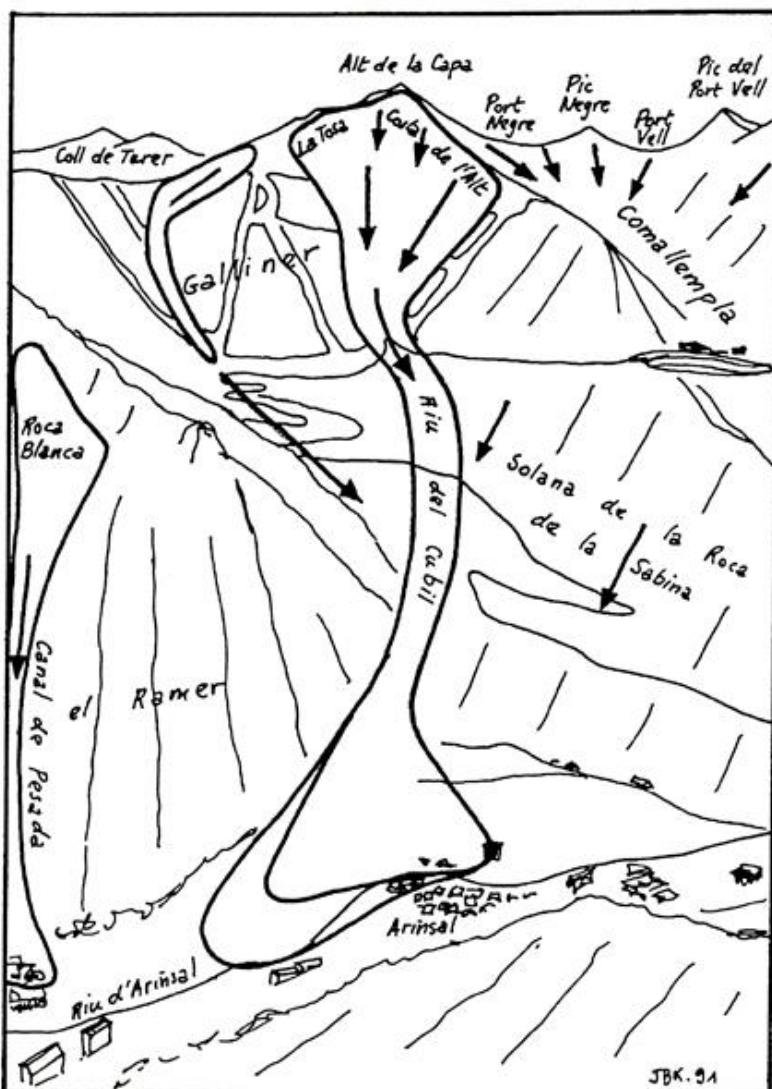
- Le Ras de la Costa de l'Avier (7) voit des avalanches descendre jusqu'à Percanel (8) et parfois déborder par le Torrent de Ribassols (9).

LA MASSANA: STATION D'ARINSAL. RISQUES D'AVALANCHES

La Massana: station d'Arinsal. Extension vers le Galliner: le risque d'avalanches. Vol hélico du 20/07/1990 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. A. Lerouge.

L'ensemble torrentiel du Galliner est formé de deux bassins de réception, l'un dénudé, sous le Pic Alt de la Capa, l'autre boisé, sous le Coll del Turer. Les chenaux d'écoulement canalisent aussi des avalanches jusqu'au cône et aux premières maisons du village. Arinsal est en bas et au centre, au *solà*, face à une ouverture de la vallée, un site classique qui permet un meilleur ensoleillement d'hiver.

LA MASSANA: STATION D'ARINSAL. RISQUES D'AVALANCES.



La Massana: station d'Arinsal. Extension vers le Galliner: le risque d'avalanches.

Sur ce croquis d'interprétation de la photographie de la page précédente les limites des zones d'avalanches de la cartographie PZEA approuvée en 1987 sont en surcharge. Les nouvelles pistes utilisent la zone de départ des avalanches, à la Costa de l'Alt de la Capa et à La Tosa, et les nouvelles ouvertures dans la forêt. Leur création implique une grande surveillance du secteur et un PIDA très bien étudié, qui est à faire. À l'extrême gauche, on notera le petit couloir d'avalanche de la Pesada avec une pleta (urbanisation compacte) à son débouché.

Ordino Arcalís

L'accès à la station est dangereux et, malgré les travaux entrepris, il reste délicat. Après El Serrat, la route a un tracé en *solana*; elle est traversée par plusieurs couloirs d'avalanches à Encodina (couloirs de Les Allaus et de Laverdú) et, dans son premier tracé, elle entrait dans une zone avalancheuse continue entre la Pleta del Castellar et Arcalís. Dans ce secteur la route initiale passait en *solana*: sur deux kilomètres elle traversait le versant de Les Planes et dels Salzes, domaine exclusif des avalanches de printemps et des avalanches provoquées par les surcharges après les fortes chutes de neige. Elles allaient des hauts versants jusqu'à la rivière.

Ce tronçon de route a été fermé à la circulation car il aurait dû être protégé par un tunnel pare-avalanches continu. Une autre solution a été préférée bien qu'également coûteuse. Quelques années seulement après l'ouverture de la première route au *solà*, une seconde route a été ouverte à *l'obac*, avec un tunnel de 150 mètres pour franchir un éperon difficile et atteindre la station. Elle présente moins de dangers que la première, mais elle n'est pas à l'abri des risques puisque trois couloirs d'avalanches la traversent. Il est vrai qu'ils sont moins actifs et moins importants que ceux de la *solana*, mais ils sont aussi moins prévisibles, comme c'est souvent le cas en versant nord.

La route, comme la station, demande donc une grande vigilance. Dans ce contexte, le plan de gestion de la neige et des avalanches mis en place par le département d'industrie du gouvernement andorran sera très utile, à condition bien entendu qu'une rigoureuse cartographie de risque soit établie pour toute la zone, ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, la station d'Ordino-Arcalís (avec Arinsal une des deux stations andorraines de sports d'hiver qui présente le plus de risques) est la seule à ne pas bénéficier d'une cartographie PZEA, publiée ou en cours d'étude.

Cela semble être une ligne de conduite constante puisque, dès le début, l'étude préalable comme l'étude de protection et de risques a échappé aux services du gouvernement. Elles ont été confiées par le *Comú* d'Ordino à une entreprise privée. Celle-ci a mobilisé, hors service semble-t-il, des fonctionnaires français grenoblois spécialistes de la neige, probablement autant par souci de sécurité que pour s'assurer une couverture: peut-être y avait-il l'appréhension de voir le projet refusé ou bloqué pour des raisons techniques ou pour des questions politiques qui, comme on le sait, aiment bien s'abriter derrière des critères techniques.

Malgré ces références, les documents consultables semblent pécher par légèreté et par optimisme. Ils se basent sur trois années d'observation de la neige, que le hasard a voulu peu problématiques, et non sur l'observation du terrain et des traces évidentes laissées par les avalanches, ainsi que sur le recensement des facteurs favorables et sur

les témoignages. Une cartographie classique d'avalanches, si elle existe, n'a jamais été publiée ni mise à la disposition de l'autorité de tutelle ou des consultants éventuels.

ORDINO-ARCALÍS. RISQUES D'avalanches



Or, sur le projet d'aménagement de la station, présenté dans les pages suivantes, comme dans l'emplacement des remontées et des premières pistes il y avait quelques

points noirs¹⁹⁵. En particulier l'arrivée des deux premiers téléskis de l'Abarsetar d'Arcalís et le départ des pistes qu'ils desservaient étaient exactement dans la zone d'étalement de deux petits couloirs d'avalanches. La piste qui passait sous les éboulis du cirque d'Arcalís était dominée par des pentes avalancheuses avec des purges ponctuelles, et les Feixans présentaient des risques connus de tous. Et puis surtout les pistes rouges et noire, sous le Pic et sous les Basers d'Arcalís, empruntaient des couloirs d'avalanches difficiles [en réalité quasi impossibles] à traiter par les mesures habituelles de protection ou de déclenchement préventif.

Tout cela explique que la décision d'ouverture de la station se soit heurtée à des réticences de la part des services gouvernementaux de tutelle à cause des risques naturels. Un rapport interne fut alors rédigé qui précisait les conditions d'ouverture et d'exploitation.

Depuis, nous avons vu plus haut dans l'étude des stations que quelques mesures avaient été prises et qu'une piste avait été abandonnée. Mais, malgré cela, nous pensons qu'Ordino-Arcalís devrait faire l'objet d'une étude précise du risque d'avalanches et d'un PIDA très strict. Elle a déjà connu des accidents, dont un mortel à la Coma del Forat. Il s'agit de la rendre plus sûre et, dans son propre intérêt, de pouvoir développer sans témérité ni risques inutiles son rôle de station sportive de haute montagne.

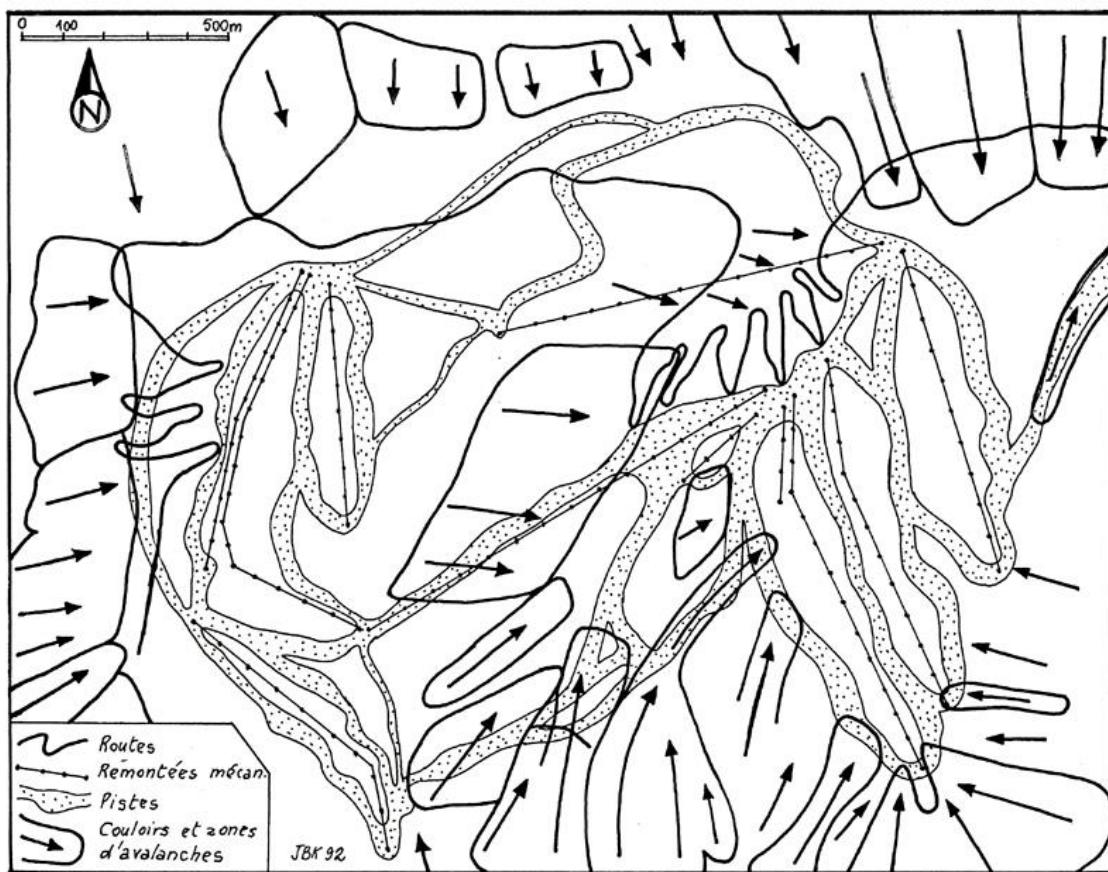


ORDINO-ARCALÍS. L'AVANT-PROJET DE PISTES ET DE REMONTÉES MÉCANIQUES. 1983

Il s'agit du report, sur un fond topographique, de l'avant-projet de la station d'Arcalís, présenté par le *Comú d'Ordino* et réalisé par Protop.

¹⁹⁵ - On se reportera supra aux photographies du point : Ordino-Arcalís: le domaine skiable et son extension.

ORDINO-ARCALÍS. L'AVANT-PROJET ET LE RISQUE D'AVALANCHES.



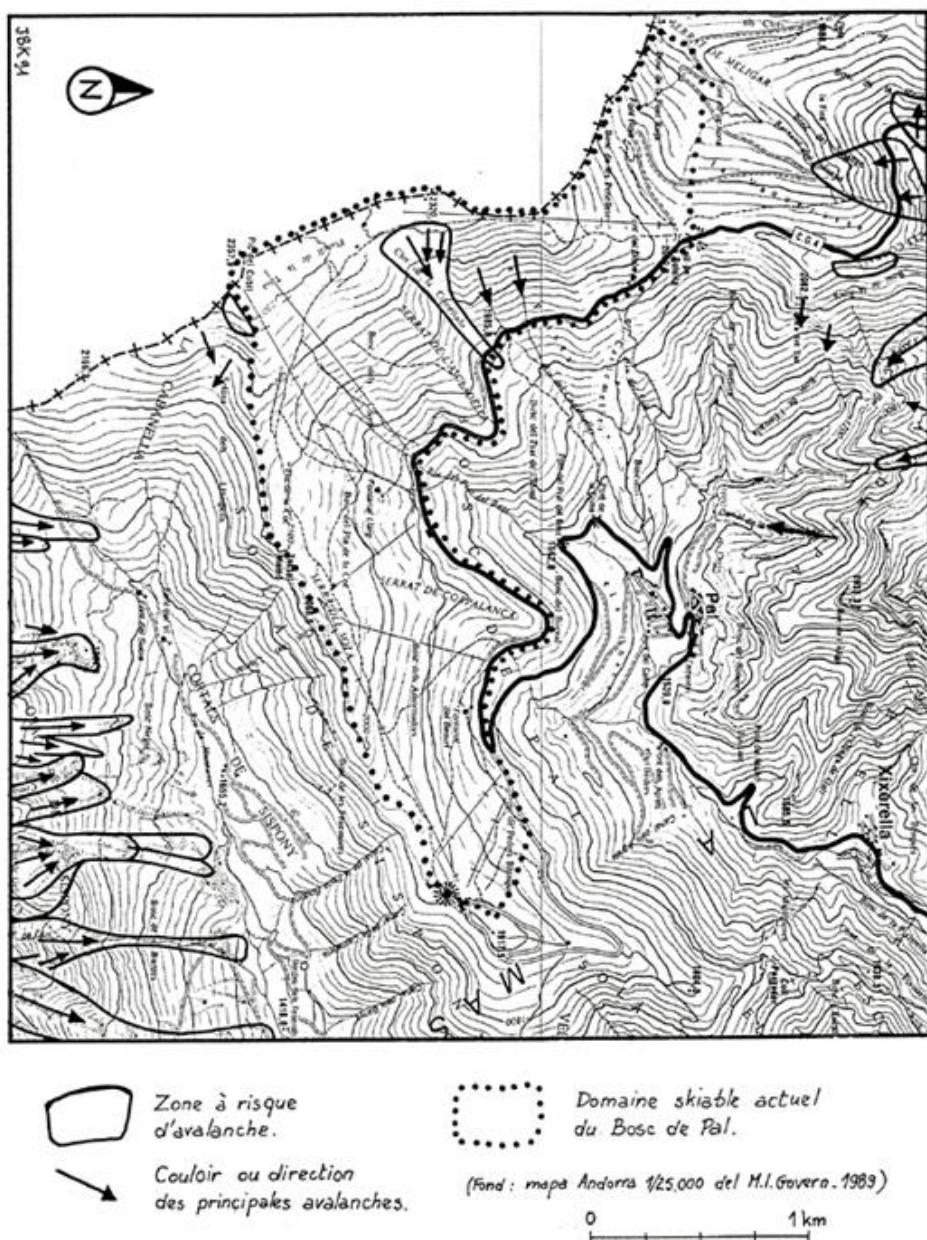
Bosc de Pal

Le Bosc de Pal est une station sans problème, sans risques d'avalanches sérieux dans son extension actuelle. Seul le Clot de la Comellada présente une zone avalancheuse aujourd'hui très contrôlée. Cette situation exceptionnellement sûre pour une station de sports d'hiver est unique en Andorre.

Le Clot de la Comellada est un petit cirque glaciaire isolé (c'est une niche plus qu'un cirque) dominé par un *pla* très venté, le Planell de la Tosa, où la déflation soulève la neige pour l'accumuler dans le cirque et former des corniches juste sous la rupture de pente supérieure. La chute des corniches provoque des avalanches qui mobilisent la neige d'un court versant, raide et couvert de *gespa*. Elles peuvent arriver jusqu'à la route de Setúria. Avant le nettoyage et le débroussaillage du cirque pour y établir la seule piste noire de la station, on pouvait y observer que tous les jeunes pins étaient ébranchés ou étêtés par les avalanches de neige fraîche ou de printemps.

Aujourd'hui ces corniches sont surveillées et la neige y est constamment travaillée. De plus, l'installation des pistes sur la crête et l'aménagement des pistes et remontées du Coll de la Botella impliquent un effort de fixation de la neige sur le *pla* sommital qui, sans cela, serait le plus souvent dénudé, ce qui ne peut que limiter les accumulations sous le vent. Au total, le Bosc de Pal mérite sa réputation de station familiale, sans danger d'avalanches, mais aussi sans excès et sans pistes vraiment difficiles.

BOSC DE PAL. RISQUES D'avalanches



Le bilan

Quoi qu'il en soit, au bout du compte, toutes les stations de ski d'Andorre et leurs environs ont eu une cartographie de risque d'avalanches, ce qui est loin d'être le cas dans les Pyrénées françaises ou catalanes, où les cartographies d'avalanches dans les stations de ski sont exceptionnelles.

Dans les tableaux comparatifs qui suivent nous apprécierons d'une part le risque d'avalanches dans les stations de ski andorraines, c'est-à-dire dans les domaines skiables actuels comme dans leurs extensions possibles et, d'autre part, dans l'environnement de chacune des stations: accès, équipements d'accueil, espaces habituellement empruntés par les skieurs hors-piste.

LE RISQUE D'AVALANCHES DANS LE DOMAINE SKIABLE

	Dans le domaine skiable: Risque d'avalanche fort moyen faible			Accidents sans mor- vict. tels			Dans ses extensions: Risque d'avalanche fort moyen faible		
Pas de la Casa	o	o	x	x	o		x	o	o
Grau Roig.....	o	o	x	x	o		x	o	o
Soldeu-Tarter.	o	x	o	x	x		o	x	o
Arinsal.....	o	x	o	x	o		x	o	o
Bosc de Pal...	o	o	x	o	o		o	x	o
Arcalís.....	x	o	o	?	o		x	o	o
Claror.....	x	x	o	o	o		x	o	o
	(1)	(1)					(2)		

X Risque ou accident.

o Pas de risque ou d'accident.

(1) Selon l'implantation des pistes.

(2) Vall del Madriu.

LE RISQUE D'avalanches dans la station et dans ses environs

	Pas de la Casa	Grau Roig	Soldeu El Arinsal Tarter	Ordino Arcalis Pal	Claror		
ACCÈS À LA STATION:							
- Risque d'avalanche..... X X . X . X X X (1)							
- Sans risque..... . . X . X . . .							
ZONE URBAINE OU EQUIPEMENTS D'ACCUEIL:							
- Pas de zone urbaine.... . X . . X . X X							
- Risque d'avalanche..... X . . X . . . (2)							
- Sans risque..... . X X . X X X (2)							
DOMAINE HORS PISTE:							
- Fort risque d'avalanche X . . X . X X X							
- Risque moyen..... . X X 							
- Risque faible..... X . . .							
- Accidents sans victimes X X ? X . X . .							
- Victimes mortelles..... X X . X . X . .							

(1) Routes par la Vall del Madriu ou par Prat Primer.

(2) Emplacement non connu.

42.5 - Une image de marque pour l'Andorre

La diversification économique et le tourisme. La place du ski

Depuis l'après-guerre le tourisme a été constamment une des activités inductrices de l'économie andorrane, mais nous avons vu que jusqu'à une époque récente elle avait été négligée au profit du commerce, qui était l'objet de toutes les attentions. Il fallut attendre le début des années quatre-vingts, lorsque l'on vit que l'Espagne rentrerait dans le Marché Commun et que, par voie de conséquence, on verrait diminuer ou peut être disparaître la rente de situation de l'Andorre, pour que l'on

commençât à remettre en question le modèle de développement choisi pour le pays. Les craintes étaient peut-être excessives car d'une part le commerce a su s'adapter et, d'autre part, l'accord avec la Communauté Européenne s'est révélé assez favorable à l'Andorre. Mais elles auront eu le mérite de révéler la fragilité de l'économie et la nécessité de la diversifier.

C'est le tourisme qui a bénéficié de cette réflexion et des initiatives qui ont suivi. Les années quatre-vingts sont marquées par une progressive structuration de l'offre et de l'information touristiques, par la création d'une *Conselleria de Turisme i Esports* au sein du gouvernement, par des campagnes publicitaires où la montagne et la neige tiennent une grande place et par des investissements importants: équipements sportifs et champs de neige en particulier.

Parmi les activités touristiques promues par les pouvoirs publics, c'est le ski qui a eu la meilleure part. En effet il faisait déjà partie de l'image de l'Andorre et il bénéficiait déjà d'infrastructures avec trois stations privées. Avec une volonté politique et sa traduction budgétaire, il était possible d'en développer rapidement l'offre. C'est ce qui fut fait à travers les stations du Bosc de Pal et d'Ordino-Arcalís. En outre le gouvernement prit l'initiative de campagnes systématiques d'observation de la neige sur l'ensemble de l'Andorre.

Les andorrans et le ski

L'intérêt pour le ski s'est manifesté très tôt en Andorre, bien qu'il s'agisse au départ d'une activité importée, d'un sport de classe. La plus grande partie des Andorrans jeunes ou d'âge moyen pratiquent ou ont pu pratiquer le ski dans le cadre des activités scolaires. Dès 1965 le *Consell General* des Vallées déclare solennellement le ski sport national d'Andorre. Plus récemment l'article I de la loi du 16 novembre 1982 qualifie "d'intérêt public national" les stades de neige destinés à la pratique du ski et des sports d'hiver. Tous les textes qui concernent la création de stations de ski, le développement économique, les activités offertes aux touristes et l'information dans les paroisses insistent toujours aujourd'hui sur le tourisme d'hiver et sur la neige, qualifiée de richesse naturelle de l'Andorre. La neige est devenue un élément d'appel pour la clientèle.

La pratique du ski est encouragée à l'école et au lycée: incitation et initiation au ski, gratuité des remontées certains jours hors du week-end, transports publics gratuits organisés pour les scolaires, cours et encadrement, facilités pour les équipements, etc. Si les vieux andorrans ne connaissaient pas ou ne pratiquaient pas le ski, sauf exceptions, il s'agit de faire du ski et des autres sports d'hiver une pratique normale pour les jeunes générations d'andorrans et de résidents en Andorre.

Les objectifs sont évidents:

- Offrir une activité sportive de plein air aux scolaires en hiver (donc pendant la plus grande partie de l'année scolaire en montagne) pour compenser l'insuffisance des stades et des autres équipements sportifs et leur difficile utilisation pendant la mauvaise saison.
- Créer un sport de masse (le seul possible en Andorre) à partir duquel émergeront des élites: il y va à la fois de la représentation de l'Andorre dans les compétitions internationales et de la formation d'un encadrement local de qualité pour les stations de ski. Le projet de création d'un établissement sports-études incorporant le ski et le patinage va aussi dans ce sens.
- Former et préparer une clientèle locale pour les stations de sports d'hiver.
- Donner à travers la jeunesse une certaine image de l'Andorre, liée à la nature, à la montagne, à la pratique des sports d'hiver.

L'Andorre dans le contexte pyrénéen

Les caractères de la fréquentation ne diffèrent guère de ceux des autres stations de ski, avec des creux pendant la semaine, que l'on compense en offrant des prix avantageux et en ouvrant davantage aux scolaires, avec des pointes pour les week-end et des périodes fastes lors des vacances scolaires de Noël, de février et de Pâques. Le maximum est atteint entre Noël et la fête des Rois (24 décembre-6 janvier), car à l'attrait de la neige s'ajoute pour les séjournants la possibilité d'effectuer les achats de fin d'année et de ramener des cadeaux.

En 1992-1993, cette courte période de fêtes a vu vendre 280.000 forfaits, soit environ le cinquième de ce que l'on peut prévoir pour toute la saison. Les périodes des vacances ne coïncidant pas exactement en France et en Espagne, cela rallonge un peu la période de remplissage des stations et des hôtels. Le problème est toujours le début de saison, qui manque souvent de neige, mais l'effort réalisé pour équi-per les stations en canons à neige permet d'ouvrir sans trop de problèmes en décembre.

La fréquentation est inégale selon les stations, mais c'est le Pas de la Casa qui arrive toujours en tête et qui rentabilise le mieux ses installations. Au cours de la saison 1990-1991 les cinq stations andorraines ont vendu environ un million et demi de forfaits, dont 48% pour le Pas de la Casa-Grau Roig, alors que cette station possède 37% de la capacité horaire andorrane en remonte-pentes. L'autre moitié des forfaits se répartit entre les quatre autres stations, avec de 10 à 15% pour chacune d'elles. Mais ce sont les stations nouvelles qui s'en sortent le mieux. Elles progressent récemment et elles ont dépassé les stations plus anciennes, Arcalís étant favorisée par son bon enneigement au cours des dernières années peu neigeuses. Ordino-Arcalís offre 16% de la capacité des remonte-pentes et fait la même proportion des forfaits et Pal accueille 15% des skieurs

avec moins de 10% de la capacité totale. Arinsal et surtout Soldeu-El Tarter sont suréquipées par rapport à leur fréquentation, ce qui explique leurs difficultés financières récentes et l'intervention des paroisses pour les soutenir.

Le public est varié, à la fois français, espagnol et andorran, avec une prédominance de jeunes et de familles de classes moyenne ou aisée. La clientèle venant d'Espagne l'emporte sur les français, avec en tête les catalans, dont les gros bataillons barcelonais assurent aussi le remplissage des deux Cerdagne, puis les madrilènes et les valenciens. Il faut considérer que dans les Pyrénées centrales et orientales l'Andorre bénéficie d'une situation assez privilégiée, surtout si on la compare à celle des régions voisines.

La principale clientèle est donc en Catalogne, dans la région barcelonaise. Deux critères sont à considérer, la distance et l'enneigement. Dans les deux cas la position de l'Andorre est assez bonne:

- Pour les catalans les Pyrénées centrales constituent encore un obstacle, ce qui ne permet pas aux stations ariégeoises de bénéficier de leur apport, comme les stations de Catalogne Nord. De plus elles ne sont pas connues, et leur équipement et leur accueil ne sont pas un élément de concurrence pour l'Andorre. Tout au contraire l'Andorre attire la clientèle toulousaine et ariégeoise.
- La Vall d'Aran, dans les Pyrénées centrales sur le versant atlantique, a un bon enneigement et une station réputée, Baqueira-Beret, où le roi d'Espagne vient skier tous les hivers en famille. Mais elle est éloignée de Barcelone et la route demanderait à être améliorée.
- En Catalogne Nord, la haute Cerdagne et le Capcir, et les deux stations de la basse Cerdagne, La Molina et La Masella, ont bénéficié de l'ouverture puis de l'amélioration de l'axe de la vallée du Llobregat (ouverture du tunnel du Cadí, autoroute de Manresa et élargissement de la route qui ne traverse plus aucune agglomération). Mais les stations cérdanes manquent de neige en début d'hiver, et les nuits de novembre et de décembre ne sont souvent pas assez froides pour permettre une bonne utilisation des canons à neige. Le tunnel du Cadí a donc rapproché Barcelone de l'Andorre, surtout depuis 1988 lorsque les travaux d'élargissement et de rectification du tracé de la route Puigcerdà-La Seu d'Urgell ont été terminés.
- Enfin les Pyrénées et les pré-Pyrénées catalanes ont des stations qui ne sont pas pour l'instant des concurrents sérieux pour l'Andorre. Toutes ont actuellement des problèmes à résoudre ou des handicaps. Mais elles bénéficient d'un effort financier et publicitaire de la *Generalitat* de Catalogne pour y fixer une partie de la clientèle catalane. Les unes ont des problèmes financiers, d'autres ont des équipements encore insuffisants (accueil, remontées, neige artificielle, etc.), d'autres enfin, dans les Prépyrénées, manquent souvent de neige.

Au niveau des tarifs, des forfaits pour les remontées mécaniques et des aides publiques aux stations privées ou communales, la concurrence s'est exacerbée ces dernières années. Les derniers hivers peu neigeux ont été sévères, voire catastrophiques pour les finances de la plupart des stations. Cela a amené les pouvoirs publics à intervenir pour les soutenir, en France et en Catalogne, ce dont se plaignent les stations privées andorraines qui parlent de concurrence déloyale; cela a aussi renforcé les ententes entre stations afin d'offrir des produits communs, des forfaits valables partout, une même image publicitaire, comme les stations de Catalogne Nord autour du thème de "la neige catalane".

En décembre 1992 les forfaits andorrans oscillaient entre 2.700 *pessetes* pour Arinsal, Pal et Arcalís et 3.300 *pes-setes* pour le Pas de la Casa. En Catalogne Nord les tarifs sont bien plus bas, entre l'équivalent de 2.000 *pessetes* pour Portè-Pimorent et 2.700 *pessetes* pour la plus chère, Les Angles, qui se retrouverait malgré tout la meilleure offre en Andorre. En dehors de Baqueira-Beret qui rivalise avec le Pas de la Casa pour la capacité horaire comme pour les tarifs, les stations de la Catalogne sont dans une situation intermédiaire, avec de 2.200 à 2.800 *pessetes* par forfait.

Dans ce contexte qui lui est plutôt favorable, les orientations de l'Andorre apparaissent clairement. Elles correspondent réellement à une stratégie. Trois axes semblent concentrer les efforts publics et privés.

Tout d'abord il s'agit d'améliorer l'offre, à la fois en quantité par la création de nouvelles stations ou par l'extension des stations existantes, et en qualité par l'amélioration des équipements et des remontées. Dans ce contexte la qualité habituelle de la neige (pour le Pas de la Casa, pour Arinsal et pour Ordión-Arcalís), et l'assurance d'avoir partout de la neige dès le début de saison grâce aux canons à neige, sont des arguments fréquemment employés. L'offre est variée et les stations sont plus complémentaires que concurrentes.

Ensuite il faut vendre un produit global, une nouvelle image: c'est l'Andorre, toujours associée à l'idée de montagne et de neige. Ces campagnes publicitaires sont prises en charge par le gouvernement et financées essentiellement par des fonds publics. On n'abandonne pas pour autant les motivations traditionnelles et le dépaysement: le fait de passer une frontière est aussi suggéré au public catalan ou français.

Enfin les autres activités, dont les achats dans les boutiques, les loisirs et les autres infrastructures de sports servent à compléter l'offre andorrane et à la différencier des autres.

La gestion et la promotion de la neige

L'Andorre va vers une gestion globale de la neige et des avalanches. C'est encore un projet, mais il en est au stade de la réalisation des fichiers et des essais. Toutes les zones à risque seront intégrées dans ce fichier informatisé, avec leurs caractéristiques et le type de fonctionnement de leurs avalanches, ainsi que les données sur la météorologie et sur la neige. Les stations de ski fourniront régulièrement leurs observations et seront connectées avec la mémoire centrale afin d'avoir des renseignements qui leur permettront de mieux gérer leur neige tout en atténuant les risques.

Ce système existe dans quelques stations alpines. L'originalité de l'Andorre est d'interconnecter toutes les stations et d'y introduire tout le territoire montagnard, donc les circuits de randonnées et les zones où les avalanches peuvent affecter les habitations, les *bordes* et les voies de communication principales ou secondaires.

Si le système peut se révéler opérationnel et fiable (la première année de mise en place en 1991-1992 s'est faite sans difficulté et toutes les stations ont collaboré), il aidera à améliorer l'image de marque de l'Andorre: il y a des risques comme partout ailleurs en montagne, mais en Andorre ils sont connus, contrôlés et gérés afin d'assurer la meilleure sécurité possible.

Tout cela va dans le même sens que les récentes campagnes publicitaires, d'été comme d'hiver. Les autorités andorraines sont aujourd'hui convaincues qu'elles doivent impérativement changer l'image de l'Andorre. En effet celle-ci est plutôt mauvaise, trop associée au commerce, aux produits de consommation courante (bien que le commerce ait changé), à la cohue des acheteurs et des voitures ou à l'anarchie de la construction. Pour faire du tourisme une ressource importante, et surtout pour attirer une clientèle à plus hauts revenus, il faut améliorer l'image altérée par le commerce. Le ski et les sports d'hiver jouent un rôle important dans cette stratégie publicitaire car ils sont des éléments valorisants, que l'on associe à la montagne, à la neige, à l'espace, à la nature.

Depuis 1985 des campagnes publicitaires sont entreprises chaque année, dans le sud de la France, en Espagne et surtout en Catalogne. Elles utilisent les spots télévisés - qui donnent les meilleurs résultats selon les études postérieures de valorisation-, les affiches, la presse et les radios. La principale fut centrée sur le thème: *Andorra, l'escapada*. Elle associait l'Andorre à la montagne, à l'espace, à la neige ou aux paysages naturels, au changement d'atmosphère et au dépaysement. Elle utilisait des messages courts, associés à des situations opposées présentées dans des affiches ou des spots séparés, comme: *Ves-te'n* (Va-t'en, associé à la ville, la circulation, l'air pollué), et *Vine* (Viens, associé à la montagne andorrane en été, la neige, le ski, les grands espaces et la détente). *L'escapada* (l'escapade, mais aussi la fuite), suggérait aussi le passage de la

frontière, l'idée de refuge qui réutilise une des images traditionnelles de l'Andorre commerciale d'autrefois et encore d'aujourd'hui, mais qui l'associe à d'autres valeurs. Les campagnes récentes recueillent l'acquis des campagnes précédentes. Elles sont plus directes et basées sur le thème *Andorra, el país de l'esquí* (L'Andorre, le pays du ski).

4.4 - Les nouvelles attitudes

À plusieurs reprises nous avons déjà relevé une nouvelle attitude chez les élus locaux, caractérisée par une volonté d'aménagement des paroisses et par un début de gestion de leur territoire. À propos des stations de ski nous avons observé l'effort de récupération ou de contrôle des espaces aliénés par des concessions, à Canillo et à La Massana. Dans toutes les paroisses on assiste à l'éclosion de projets d'équipements sportifs, routiers ou urbains. Même lorsqu'il s'agit de faire basculer la totalité du domaine privé dans l'espace urbanisable, comme nous venons de le voir, il faut y voir aussi la prise en charge directe du développement et le souci de le contrôler malgré tout. Ces attitudes contrastent beaucoup avec la non-intervention qui était la règle auparavant.

On va vers un rythme d'un ou deux "grands" projets par paroisse, en cours de réalisation ou en réserve, dans le plus pur style andorran de la politique paroissiale. Nous avons mentionné rapidement certains d'entre eux: un projet de création ou d'extension d'une station de ski dans chacune des paroisses, sans exceptions, les projets successifs de liaisons aériennes à Sant Julià de Lòria, le projet d'urbanisation à La Comella pour Andorra la Vella, la réalisation du centre thermoludique aux Escaldes, les aménagements urbains et de loisirs en montagne à Encamp. La nouveauté réside dans une meilleure coordination au niveau de l'État, qu'il s'agisse de l'entente (dans la plus grande rivalité) entre les paroisses ou du rôle d'arbitre qu'ont eu le gouvernement et le Consell General pendant dix ans, par le biais de leur financement qui était nécessaire pour que tous ces projets soient menés à bonne fin. Selon les cas il fallait faire financer les études, les infrastructures générales, les accès ou, le plus souvent, la réalisation elle-même.

Cette volonté d'aménagement dérive des initiatives personnelles ou locales au niveau des paroisses, où arrivent aux affaires des élus andorrans d'une nouvelle génération, qui n'a connu que la période de croissance économique. Mais il ne faut pas négliger dans cet aménagement à outrance la mise en place d'un gouvernement et la création d'une *Conselleria de Turisme* en son sein. Ils donnèrent l'impulsion, la ligne et le style, quand ils ne provoquèrent pas les projets dont certains des plus ambitieux.

En 1984, dès son élection, le gouvernement de Josep Pintat déclara que le

tourisme serait l'axe principal de son programme. Il regroupa dans un même ministère le tourisme et les sports, avec un programme qui comportait la promotion touristique tous azimuts, la création d'un casino et d'un parc d'attractions (qui ne seront pas réalisés), l'impulsion du ski par la création de nouveaux *camps de neu* et par la collaboration avec les paroisses et avec les professionnels. Pour sa part, le gouvernement précédent présidé par Oscar Ribas avait lancé l'étude systématique des domaines skiables potentiels dans toute l'Andorre, accompagnée de l'observation systématique des hauteurs de neige. Effectivement l'Andorre sera présente aux salons de tourisme de Bruxelles, de Madrid, de Barcelone ou de Berlin, on invitera en Andorre des journalistes anglais et d'autres États, ce qui permettra à tout le monde politique et professionnel de voir du pays.

Malgré ces efforts nous avons vu que la clientèle n'avait guère évolué, les groupes principaux étant toujours ceux des français et des espagnols, avec une prédominance des visiteurs et des skieurs du Principat de Catalogne. Par contre, il est indé-niable que cet effort de promotion et le battage promotionnel qui en dériva, essentiellement à usage interne, ont permis l'émergence des projets d'aménagement touristique, grâce au climat euphorique et aux bonnes perspectives d'accompagnement budgétaire qu'ils créaient.

Il est probable que l'autonomie financière qu'obtiendront incessamment les paroisses ira à l'encontre de cette coordination naissante. En effet on peut penser que les attitudes *parroquialistes* se renforceront dès lors que les *Comuns* auront les moyens financiers de leur politique et que la constitution consacrera leur autonomie et confirmara leurs compétences en matière d'aménagement de leur territoire.

À titre d'exemple nous évoquerons le grand projet de liaison par la vallée du Madriu des domaines skiables du centre et du sud de l'Andorre, le projet urbain de la Comella, la réalisation de Caldea aux Escaldes et les projets de parcs nationaux ou de réserves. Mais il y a d'autres projets ou réalisations. Certains sont liés à la création de structures destinées à l'enseignement sportif ou spécialisé, d'autres concernent des équipements ou des centres ludiques privés, comme celui d'Anyós, ou publics. En décembre 1987 était inauguré le Palais de Glace de Canillo, avec une piste olympique de patinage ou de hockey, accompagnée d'équipements sportifs et de loisir annexes: piscine, gymnastique, évidemment squash et sauna, etc.

Le projet d'aéroport à La Rabassa a déjà été évoqué à propos des communications. Toujours sur Sant Julià de Lòria et à La Rabassa, grâce à un déboisement de dimension kilométrique dans la forêt communale, un champ de tir a été créé entre 1988 et 1990. Le tir au pigeon (pigeons d'argile ou tir au plat à partir de la fosse de tir, mais aussi tir réel sur des pigeons vivants lâchés de leurs cages) est en effet un sport très pratiqué en Andorre, complément ou substitut de la chasse traditionnelle qui est limitée davantage par le manque de gibier que par les mesures réglementaires

qu'il est difficile d'appliquer lorsqu'elles existent. En complément de cet aménagement, juste au-dessus et toujours dans la forêt qu'il faudra encore ouvrir, en 1991 on exposa la maquette d'un terrain de golf au *Comú* de Sant Julià de Lòria, réalisée à la demande d'une commission mixte *Comú*-association d'amateurs. Le projet prévoit l'utilisation hivernale du *green* enneigé par des pistes de ski de fond.

Contre certains de ces projets mais aussi en réaction contre les conséquences de la croissance économique débridée des trente dernières années, afin d'atténuer son impact sur le paysage et sur le milieu, un mouvement d'opinion écologiste autochtone se développe rapidement. Longtemps insuffisant et timide, se voulant plus un instrument de formation qu'un groupe de pression, il semble avoir changé d'attitude et de style¹⁹⁶. En 1991 et en 1992 il lui est arrivé de flétrir des orientations des paroisses et du gouvernement, d'amener des interventions de l'État ou de mobiliser les habitants et des entreprises privées dans des campagnes autour d'actions concrètes¹⁹⁷. Qu'il s'agisse du résultat de ces pressions ou du souci chez certains élus ou responsables administratifs de corriger des excès, depuis quelques années on voit se mettre en place de timides mesures ponctuelles de protection qui marquent peut-être le début d'une autre approche.

Le plus grand champ de ski des Pyrénées

C'est sous ce nom que fut présenté à la presse en 1988, par le gouvernement andorran, un projet de liaison par la vallée du Madriu et par les estives d'Encamp entre la future station de ski de Claror d'une part et les stations de Grau Roig et de Soldeu d'autre part. Nous avons vu que les stations de ski privées (mais à participation publique) du Pas de la Casa-Grau Roig et de Soldeu-El Tarter cherchaient à s'étendre vers l'ouest. La jonction de leurs domaines skia-bles actuels entre eux serait facile si les paroisses de Canillo et d'Encamp s'entendaient sur la Concòrdia qui les divise. À cette époque, le projet de station de ski à Claror semblait imminent; il créait un autre ancrage très à l'ouest. La tentation était forte d'imaginer une jonction entre elles à travers la vallée du Madriu, au moins par le biais de la randonnée. Malgré son caractère séduisant sur le papier, ce projet ambitieux était dangereux et irréaliste. En effet, indépendamment de son coût financier et écologique, il impliquait d'utiliser des espaces où il existe un fort risque d'avalanche. Par les routes, par les pistes et par les installations qu'il supposait il pouvait altérer un des deux derniers espaces naturels d'Andorre, tout en annulant par-là la possibilité d'y créer le parc naturel qui venait de loin en tête des

¹⁹⁶ - Sur le mouvement écologiste, on se reportera au point 3.6: Les concepts ont changé.

¹⁹⁷ - Par exemple la campagne pour la propreté des cours d'eau et la campagne "Fem net" réalisée avec les entreprises de travaux publics et avec les paroisses afin d'éliminer les décharges sauvages de décombres et de déblais.

souhaits des touristes en Andorre¹⁹⁸.

Auparavant, en décembre 1987, sous l'égide du gouvernement les trois paroisses de Sant Julià de Lòria, d'Andorra la Vella et des Escaldes-Engordany avaient signé à la *Casa de la Vall* un protocole d'accord qui les liait au sein de la *Federació de les Valls Andorrances* pour créer une macro-station de ski à Claror. C'est à cette occasion que fut rendue publique l'intention de relier cette future station aux plus anciennes, de frontière à frontière. On pouvait penser qu'il y avait derrière cette annonce un coup de publicité, mais en réalité tout ce secteur avait déjà été couvert par des études spéciales financées par le gouvernement andorran¹⁹⁹. Ces études du risque d'avalanches et du manteau neigeux avaient été confiées au CEMAGREF français de Grenoble et à ses propres services²⁰⁰. Ce projet surprenant n'a pas fait reparler de lui ces dernières années, mais il pourrait ressortir des cartons dès que commenceront les travaux du *Camp de neu* de Claror. Soutenus par le Comú des Escaldes, les efforts des propriétaires des *bordes* d'Entremesaigües et de Ràmio pour faire ouvrir une piste dans la vallée du Madriu vont dans le même sens.

Le projet de la Comella

À travers ce projet on retrouve plusieurs des caractères de ces nouvelles tendances, où il est difficile de démêler les aspects spéculatifs publics et privés, de la volonté d'aménagement des *Comuns* et des effets médiatiques destinés autant à améliorer l'image de marque de l'Andorre qu'à promouvoir une équipe politique élue ou à réélire. Les objectifs sont clairs: le Comú d'Andorra la Vella veut éviter que le replat de la Comella, un des rares espaces encore libres dans la paroisse, ne soit occupé par une urbanisation spontanée incontrôlable qui banalisera et qui saturera davantage l'agglomération.

L'absence de constructions récentes à La Comella qui pouvaient hypothéquer

¹⁹⁸ - Nous avons vu à propos du tourisme, qu'à la question "Quelles autres activités aimeriez-vous trouver en Andorre?", la réponse "un parc naturel" venait largement en tête, avec 47% des réponses, suivie de très loin par un parc d'attractions (15%) et par le ski d'été (11%), et qu'elle était en tête pour toutes les tranches d'âges. Or il n'y a guère que dans la vallée du Madriu ou à Sorteny-Casamanya-Vall del Riu-Ransol que ce parc est possible.

¹⁹⁹ - Les domaines skiables des stations de ski actuelles ou en projet ainsi que le secteur d'études spéciales sont dessinés sur la carte de la page 273.

²⁰⁰ - Il s'agissait d'une étude globale au 1/25.000, dont nous présentons les caractères et les cartes dans le livre 5, consacré aux risques naturels. Lors que furent prescrites des cartes CLPA en Andorre, à la demande du gouvernement andorran, les zones de Soldeu, de Canillo et del Forn, de Meritxell et des Cortals d'Encamp furent reprises par un autre groupe d'études car, selon leurs dires, les services compétents andorrans ne jugeaient pas la première couverture assez fiable.

son aménagement et son caractère encore naturel, ainsi que sa position de balcon au-dessus de la vallée, hors de la ville et près de la future station de Claror, voilà les arguments qui en faisaient aux yeux de ses promoteurs l'emplacement idéal pour une urbanisation et pour des équipements de haut de gamme. La nécessité de mobiliser des terrains privés et des terrains publics quel que soit l'aménagement que l'on y fasse justifiait l'intervention²⁰¹ et l'initiative du *Comú*. Pour excuser le fait qu'une intervention, que de l'argent et des propriétés publiques puissent conforter les intérêts privés des propriétaires comme des futurs acheteurs, il y avait toujours en réserve les excuses de la nécessité de coordonner cet aménagement et de changer par cette réalisation soignée et emblématique l'image de marque assez dégradée de l'agglomération d'Andorra la Vella²⁰². D'ailleurs il n'y a pas eu de réactions hostiles au projet lui-même ni à sa philosophie, si ce n'est à cause des aspects esthétiques que certains jugèrent inadaptés à l'Andorre.

La conception de l'aménagement fut confiée à l'équipe du très célèbre architecte catalan Ricard Bofill par le *Comú* d'Andorra la Vella, qui accepta le projet qui lui fut présenté en juillet 1987. Il fut rendu public à travers une exposition, un film vidéo et une plaquette en janvier 1988. Ricard Bofill avait déjà imaginé et réalisé le nouveau sanctuaire de Meritxell, à Canillo. Ce projet immobilier était lié au projet de station de ski de Claror, dont il constituait la base logistique sur la paroisse d'Andorra la Vella. Un téléphérique devait relier la vallée à l'urbanisation de La Comella puis à Prat Primer en pied de pistes. Bien que son succès soit plus aléatoire sans la station, il pouvait aussi constituer un objectif d'aménagement à lui seul.

Cet aménagement global de tout le replat de la Comella et des pentes qui le dominent était à la fois un document d'urbanisme puisqu'il affectait les espaces bâtis, les espaces communs et les accès²⁰³, et un projet immobilier d'ensemble puisqu'il prévoyait les caractéristiques et le style des divers bâtiments. Comme dans toutes les réalisations de Ricard Bofill, on y retrouvait des éléments néoclassiques intemporels, avec des concessions au pays par le biais de la couleur des toitures et d'une tour qui reprenait les proportions des clochers andorrans. Le coût total était évalué alors à plus d'un milliard

²⁰¹ - "Amb la finalitat d'ubicar-hi aquest nou centre, el *Comú* ha adquirit, en l'indret anomenat *La Comella*, unes 13 hectàrees de terreny." Ricard Bofill: *La Comella, el futur, avui*, p.6.

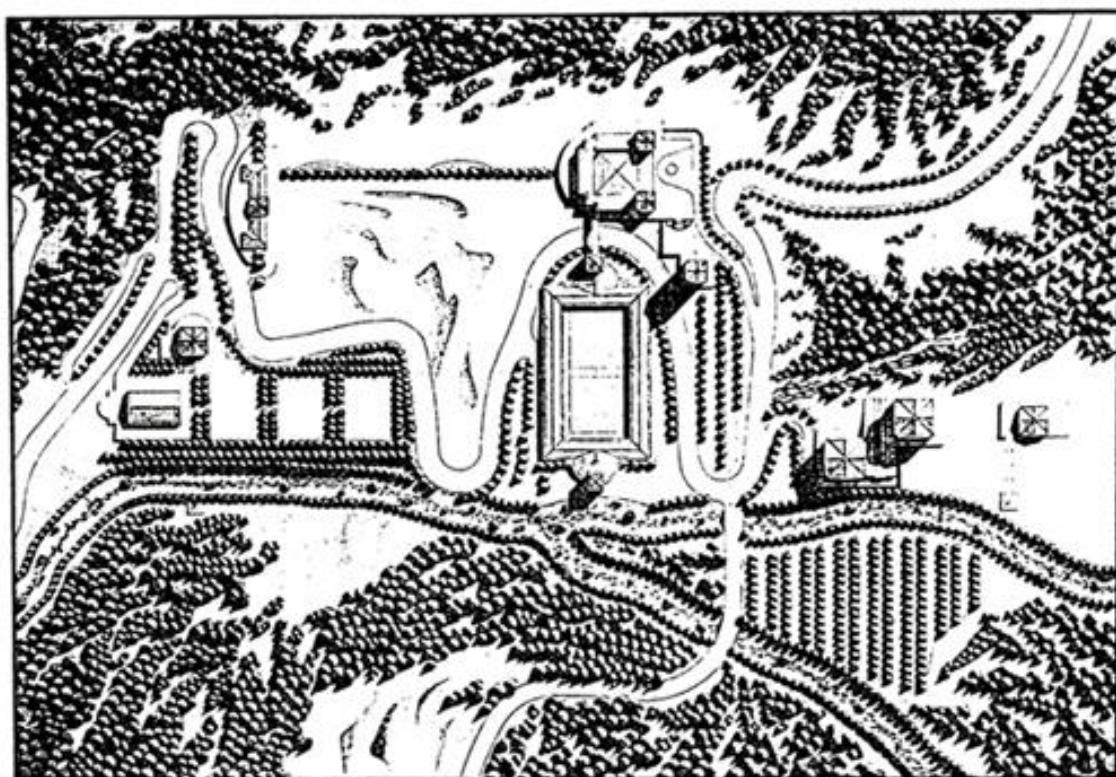
²⁰² - Sous la signature de Manel Pons, Cònsol Major, on lit dans l'introduction de cette brochure de présentation: "Creiem que la materialització d'aquest projecte pot constituir-se en el punt d'arrencada del procés evolutiu de la nostra Parròquia a nivell turístic. (...) És fortament valuós per la Parròquia d'Andorra la Vella, el poder disposar d'un complex de tanta trascendència i magnitud, pràcticament als peus dels futurs camps de neu de Prat Primer, Claror i Parafita, que han d'assegurar el nostre demà."

²⁰³ - "L'indret en qüestió limita amb tres costats de propietat comunal que s'acondicionaria com a parc i s'integraria dins del projecte proposat. Només la meitat es pot considerar terreny apte per a l'edificació, mentre que l'altra meitat és més apropiada per a activitats a l'aire lliure, camps d'esports, jardins de muntanya o, senzillament, pura naturalesa verge." id., p.8.

de *pessetes* et l'inauguration prévue avec optimisme en 1992. Compte tenu de l'importance de la somme, même avec des limitations du programme, il était difficile d'y intéresser des capitaux privés sans la réalisation préalable du *Camp de neu* de Claror, ce qui explique que le projet n'ait pas encore vu les prémisses de sa réalisation en 1992.

Parmi les constructions on notait deux grands hôtels de quatre et cinq étoiles, de trois cents et de six cents chambres, un pavillon pour des congrès, une zone sportive, des immeubles avec des appartements haut de gamme et un collège international, que l'on prévoyait orienté vers le sport. Sur ce dernier aspect il y avait une évidente concurrence avec les paroisses de Canillo et d'Encamp, qui souhaitaient aussi implanter chez elles des établissements secondaires spécialisés à recrutement international.

LE PLAN DE MASSE DU PROJET DE RICARD BOFILL À LA COMELLA



(Selon Ricard Bofill, *La Comella, el futur, avui,*
Comú d'Andorra la Vella, 1988)



ASPECTS DU PROJET DE RICARD BOFILL À LA COMELLA

(Selon Ricard Bofill, *La Comella, el futur, avui, Comú d'Andorra la Vella*, 1988)



Le centre thermo-ludique des Escaldes

Il est doublement original, par son aspect extérieur et par sa formule juridique qui implique la participation des habitants. Quant à ses objectifs, ils sont très simples: profitant de la présence d'eaux chaudes thermales aux Escaldes (c'est l'origine du nom de la paroisse), jusqu'alors peu utilisées, on crée au centre de l'agglomération un espace consacré davantage aux loisirs qu'au thermalisme. Le projet porta d'abord le nom très

explicite de *Centre termolúdic de Les Escaldes*, remplacé ensuite par le nom moins technique de *Caldea* par un vote de la première assemblée d'actionnaires en novembre 1991.

Les eaux thermales, qui sortent à environ 70°C de température, jaillissent naturellement ou sont captées près du confluent du Riu Madriu et du Riu Valira d'Orient, où passe la grande faille qui limite au nord le massif granitique intrusif qui s'étend de Mont Louis à Andorra la Vella. Dès le XIXe siècle plusieurs projets d'établissements thermaux associés à un casino avaient été présentés sans qu'ils puissent aboutir. Les eaux chaudes thermales étaient utilisées dans le passé par un artisanat textile pour le lavage et pour la préparation des tissus de laine²⁰⁴. Cela fixa le premier noyau d'habitat près des sources, à *l'obac*; c'est le seul cas en Andorre d'un habitat traditionnel avec une telle exposition, que l'on évitait autant que possible.

En 1889, Marcailhou d'Aymerich, dans ses "Excursions botaniques en Andorre" signale trois établissements hôteliers qui possédaient des installations rudimentaires²⁰⁵. Salvador Llobet rapporte ce fait et explique ces conditions précaires par le manque de voyageurs et de curistes²⁰⁶; il ne signale aucune activité liée au thermalisme en 1943. Depuis et jusqu'à aujourd'hui, deux hôtels des Escaldes proposaient à leurs clients des séjours accompagnés de soins thermaux, mais on ne pouvait parler d'une utilisation suffisante de cette ressource naturelle, la majeure partie des eaux chaudes n'étant ni exploitées ni même captées.

En 1984 les eaux thermales ont été déclarées bien public par la paroisse; il fut procédé à un inventaire des sources d'eau chaude privées. Un forage réalisé en 1985 pour le compte du *Comú* des Escaldes-Engordany révéla la possibilité d'obtenir 2.400m³ d'eau thermale par jour. Il permit l'alimentation en eau chaude pour le chauffage domestique d'une partie de la population des Escaldes. Le projet de centre de loisirs fut esquissé en 1986, après la visite de plusieurs centres thermaux allemands. Il s'inspira directement de l'établissement thermoludique de Bad-Hormg, en Forêt Noire. Piqué par l'aiguillon de la concurrence, le *Comú* d'Andorra la Vella fit effectuer des prospections à La Comella, afin de donner une autre dimension au projet d'urbanisation qui se mettait en place alors. Elles mirent en évidence des eaux thermales différentes de celles des Escaldes, dont la température était de seulement 25°C.

²⁰⁴ - Marcel Chevalier, cité par Salvador Llobet, indique dans son Guide-itinéraire de l'Andorre (Paris 1933, 24p; édition en catalan à Barcelone, 1933, 78p.) leur utilisation par l'artisanat et pour des bains. Ce sont des eaux sulfureuses et sodiques, dont les plus chaudes atteignent 66°C à leur sortie.

²⁰⁵ - Marcailhou d'Aymerich, "Excursions botaniques en Andorre", *Revue des Pyrénées*, 1889, p.343. Les trois établissements possédaient respectivement trois baignoires (deux en marbre et une en zinc), deux baignoires (une en bois et une en zinc) et une seule baignoire en zinc.

²⁰⁶ - Salvador Llobet, *El medi...*, p.182.

Le projet définitif du Centre Thermoludique fut présenté publiquement en juillet 1990. Ce centre a exigé une mise de fonds de plus de quatre milliards de *pessetes*. Le capital fut apporté par une société d'investissement où entrèrent le Comú des Escaldes-Engordany pour 25% du total, puis des souscripteurs privés par le biais d'une émission d'actions publiques, les habitants de la paroisse et les andorrans ayant la priorité d'achat, et enfin par la société de gestion. Toutes les actions furent souscrites en trois mois par 2300 porteurs, entre juillet et septembre 1991. La société de gestion SEMTEE²⁰⁷ prit la forme juridique de la société d'économie mixte. Elle comprend l'apport d'une société privée de gestion et de promotion qui aura la charge du centre, l'apport public du *Comú* et l'apport des actionnaires. Les appels d'offre et les adjudications des travaux furent faits aussitôt et les travaux commencèrent en 1992, l'ouverture devant se faire en 1993.

Les eaux thermales sont amenées jusqu'au centre ludique situé près de la confluence des deux Valira, dans un large espace plan du lit majeur. Elles seront utilisées dans diverses piscines, dont une avec des vagues artificielles et une autre située à l'extérieur, dans des saunas et des hammams, pour des geysers hydrothérapeutiques, etc. Ajoutons à cela et pêle-mêle un centre paramédical, une salle de gymnastique, un solarium, une galerie commerciale, un bar, un restaurant, une discothèque et une salle de spectacles, et nous avons une offre de loisirs pour un large public, qui peut être attiré autant par les services que par la curiosité. La conception architecturale se veut originale, en particulier en ce qui concerne l'aspect extérieur²⁰⁸, puisque la multitude de toits aigus composés de facettes vitrées imite la structure des cristaux d'une géode.

Parcs nationaux ou réserves? L'information et les mesures de protection ponctuelles

Aujourd'hui la question de la création de parcs nationaux ou de réserves naturelles de dimensions suffisantes est toujours posée en Andorre. Elle butte sur les intérêts privés des propriétaires des *bordes* qui y seraient forcément incluses et sur ceux des paroisses qui ne veulent pas geler une partie de leur territoire au bénéfice du reste de l'Andorre. Ces intérêts sont tels que cette initiative, plusieurs fois avancée, a toujours avorté.

Les premiers projets datent de la fin des années soixante-dix. Il n'y a pas encore de gouvernement ni de législation sur la protection de la nature ou du patrimoine.

²⁰⁷ - SEMTEE: Societat d'Economia Mixta del Centre Termolúdic d'Escaldes-Engordany. C'est une société de gestion dont le président élu est le *Cònsol* des Escaldes. Le capital initial est de 4,2 milliards de *pessetes* réparti entre 42.000 actions.

²⁰⁸ - La maquette est due au cabinet parisien Robert-Ruols.

L'administration centrale est encore peu développée. C'est l'apogée de la croissance économique désordonnée; les routes, les pistes et les urbanisations foisonnent et viennent de gagner les paroisses hautes. Il y a cependant dans la Principauté une opinion publique qui serait favorable à des mesures de protection et à une régulation de cette croissance qui affecte le milieu dans presque toutes les vallées à la fois. Il y a un début de mouvement écologique, qui n'arrivera pas à se structurer alors, et des groupes excursionnistes qui sont sensibles à ces thèmes. Ils subissent l'influence du courant écologique de la Catalogne voisine. Les premiers projets de parcs ou de réserves en Andorre sont directement inspirés de ceux qui se mettent en place en Catalogne. En France, les parcs régionaux ou nationaux sont aussi des modèles que l'on évoque souvent, surtout les premiers qui sont perçus comme une autre manière de faire du tourisme.

Mais hélas c'est juste avant la mode des jeeps, des véhicules 4x4, des motos tout-terrain et des motos-neige, une pratique qui s'avèrera un négoce rentable en Andorre et qui passionnera les fils de la nouvelle bourgeoisie andorrane. La plupart des tenants des premiers mouvements de défense y succomberont aussi. Cela balaiera pour un temps les velléités écologiques et les projets de parcs naturels, forcément interdits aux engins motorisés bruyants et agressifs pour le milieu. Il faut compter aussi, alors comme aujourd'hui, avec l'opposition du puissant lobby des chasseurs d'isards, qui ont l'appui inconditionnel de la majorité des conseillers de la Vall et de toutes les paroisses.

Les problèmes à résoudre pour tout parc naturel en Andorre sont la localisation, la taille puisqu'il faut des espaces suffisants pour qu'il soit efficace, la limitation des pratiques de chasse dans le parc, en particulier de la chasse à l'isard, et la question des routes d'accès. Trois possibilités existent, qui ont toutes été envisagées: à Sorteny, dans la Vall del Madriu et dans le secteur Casamanya-Coll d'Ordino.

Un projet de Parc National d'Andorre fut présenté publiquement par ses promoteurs en juin 1979. Il devait beaucoup à l'impulsion de Casimir Arajol²⁰⁹, chargé de l'agriculture et de la montagne dans les services du *Consell General* et à Antoni Jonch, alors responsable du zoo de Barcelone, dont le projet portait la marque. Les premiers contacts eurent lieu en 1973 et le projet prit forme peu à peu. Il fut pris en charge par le Consell General. Il était centré sur le massif du Casamanya et il englobait essentiellement des terrains des paroisses de Canillo et d'Ordino avec, au sud, une partie plus modeste des paroisses de La Massana et d'Encamp.

²⁰⁹ - On retrouve Casimir Arajol à l'origine ou dans la réalisation de presque toutes les initiatives visant à mieux gérer ou à protéger la nature en Andorre, au cours des années soixante-dix et quatre-vingts: parc national (relancé en 1984 et en 1988/1989), refuges de montagne, cartographie et étude des forêts, premières actions de gestion des forêts, réserve d'Enclar, efforts de modification des règlements de pêche et de chasse, etc.

Ce n'était pas un parc naturel classique, donc protégé et conservé avec ses biotopes et sa faune autochtone, mais une zone ouverte où l'on prévoyait à la fois des mesures de protection, une gestion des forêts, une utilisation touristique et l'implantation de nombreuses races d'animaux adaptées à la montagne, qu'il s'agisse d'espèces pyrénéennes ou de races exotiques. Le tourisme pouvait s'appuyer sur une infrastructure d'accès et d'accueil, avec route, bâtiments d'hébergement, camping et refuges, miradors. On y prévoyait l'observation des animaux, les randonnées pédestres, à cheval ou en traineau. Le style de l'ensemble pouvait surprendre car il était loin des parcs nationaux ou régionaux français ou espagnols, mais cette réalisation méritait d'être prise en considération, avec des modifications éventuelles, car elle permettait la sauvegarde d'un large espace qui pouvait ainsi échapper à la spéculation et être mieux géré.

Ce furent l'introduction d'animaux variés, qui faisait penser à un parc zoologique en montagne et l'aspect ludique trop développé²¹⁰ (mais c'était probablement la concession pour faire passer le projet) qui lui alienèrent une partie des personnes sensibles à la protection de la montagne, sans que cela ne lui donne en retour l'appui du reste de l'opinion et des responsables locaux. L'accueil fut courtois, la presse ne tarit pas d'éloges, mais le projet fut enterré aussitôt à cause de quelques oppositions irréductibles.

Les deux principales paroisses concernées ne virent pas d'un bon œil un projet qui leur enlevait la maîtrise d'une partie importante de leur territoire. Elles connaissaient encore une diminution de leur population, un repli des activités traditionnelles et elles n'avaient pas commencé réellement leur développement économique. Elles pouvaient penser qu'on les sacrifiait à la mode du moment et qu'elles payaient pour les excès des autres. Le projet reçut une fin de non recevoir de la part de la paroisse de Canillo, qui jugea qu'on lui prenait trop de territoire. Les chasseurs d'isards de Canillo et d'Encamp constituèrent un autre obstacle infranchissable car ils ne voulaient pas perdre leur territoire de chasse²¹¹. Il ne restait plus qu'à y rajouter la question financière pour bloquer le projet pour longtemps, à la fois à cause du coût des installations et de la stérilisation de terrains privés dont la valeur spéculative future était très sérieusement

²¹⁰ - Parmi les espèces à introduire il y avait les divers caprins sauvages des Pyrénées et de l'Espagne, mais aussi furent mentionnés le lynx du Canada, l'antilope des Andes, les ours, le castor, le lièvre arctique, etc. Un chemin de fer à crémaillère devait permettre d'accéder aux différents endroits où la faune devait être visible.

²¹¹ - La chasse à l'isard est ouverte une semaine continue par an, ce qui permet à des groupes fermés, des *colles* de chasseurs, tous liés entre eux, souvent d'une même paroisse, de s'installer en montagne dans une sorte de camp de base bien équipé et de rayonner dans "leur" vallée ou dans "leur" secteur, qui jouxte de tous côtés avec ceux des autres *colles*. Évidemment ce système, lié uniquement à la durée excessive de la période continue d'ouverture, territorialise la chasse: tout groupe qui perdrait son territoire n'en retrouverait pas un autre et ne pourrait s'intégrer dans les autres secteurs. Compte tenu du nombre excessif des chasseurs, de leur armement perfectionné (et interdit en France), des secteurs tacites de chasse qui couvrent tout le territoire de montagne de l'Andorre et de la durée de la chasse, tous les isards qui s'aventurent en Andorre venant des pays voisins sont, dit-on, entièrement décimés chaque année.

prise en considération par leurs propriétaires et par les paroisses.

Le projet de parc national réapparut en 1984, relancé par le Ministre d'Agriculture du gouvernement andorran, Josep Casal, originaire de Canillo, puis en 1988, toujours sans succès. Avec les travaux d'amélioration puis d'ouverture de la route intervallées de Canillo à Ordino, donc au milieu du parc projeté, et avec la valorisation correspondante des terrains qu'elle traversait, la perspective d'y réaliser un espace protégé s'éloigna encore davantage.

Le projet de Parc Naturel de Sorteny. Devant ces conditions nouvelles les conséquences furent tirées rapidement. En 1989 un avant-projet fut présenté au gouvernement, mais de parc naturel cette fois-ci. En mars 1991 il fut présenté aux représentants du *Comú d'Ordino* par la *Conselleria d'Agricultura i Patrimoni Natural* dont le ministre, Guillem Benezet, était originaire de cette paroisse. Il était centré sur Sorteny et comprenait toutes les *comarques* environnantes sur 1500 hectares, entièrement sur la paroisse d'Ordino qui s'était montrée la plus réceptive au projet antérieur.

La propriété des terrains devait rester communale et les propriétés privées n'y étaient pas incluses. Il s'agissait de préserver les paysages, les biotopes et d'y localiser un institut botanique. L'accès était assuré par la route de Sorteny, qui devait rester coupée à l'entrée du *pla*. Le projet ne souleva aucune opposition déclarée mais il n'eut pas de suite, peut-être à cause de la crise politique qui bloqua les institutions andorraines pendant plus d'un an. Le principal point de désaccord était la gestion du parc, que le *Comú d'Ordino* voulait assurer directement, avec l'aide technique du gouvernement.

En 1987, sur proposition du gouvernement, le Consell General approuva la création d'une réserve naturelle, le *Vedat-Reserva d'Enclar*. Le nom choisi indique bien son objectif: protéger la faune et la flore et apporter un soin particulier à la gestion des forêts dans un secteur d'accès difficile au contact de la vallée principale et de l'agglomération d'Andorra la Vella. Il est probable que *l'aiguat* de 1982 a aidé à convaincre de l'intérêt qu'il y avait à bien gérer les espaces qui dominent directement les zones urbaines.

Il s'agit de l'échine qui sépare les paroisses de La Massana et d'Andorra la Vella-Les Escaldes. Elle culmine au Pic de Carroi (2.334m), au Pic d'Enclar et au Bony de la Pica (2.405m d'altitude). Le *Vedat* couvre aussi tous ses versants jusqu'aux vallées voisines. Au nord, sur La Massana, à partir de la Collada de Montaner il y a tous les *obacs* de Sispony jusqu'au Riu Montaner. À l'ouest et au sud, sur Les Escaldes-Engordany et sur Andorra la Vella le *Vedat d'Enclar* englobe La Grella et les Solans de Nadal et d'Andorra jusqu'au Rec d'Andorra, c'est-à-dire jusqu'aux premières maisons de l'agglomération. Au-delà il suit la courbe de niveau 1.200 mètres jusqu'à Aixovall, sur

Sant Julià de Lòria, puis le Riu d'Os jusqu'à la frontière. Il englobe donc toute la vallée d'Enclar, Aixàs et les Fenerals.

La végétation y est très intéressante avec des formations subméditerranéennes et des chênes-vert à Aixovall et tout l'étagement jusqu'à l'étage subalpin, ainsi que de belles pinèdes de pins à crochets mêlées de sapins à l'Obaga d'Enclar et sur Sispony. Il y a la faune habituelle de l'Andorre et, malgré la proximité immédiate de l'agglomération d'Andorra la Vella, elle y est peut-être mieux protégée qu'ailleurs à cause de l'absence de route, des pentes très abruptes et de la difficulté d'accès. C'est la première expérience réussie de protection du milieu naturel en Andorre²¹².

Il serait possible d'installer d'autres *vedats-reserves* à Sorteny et au Casamanya, à défaut d'y créer des parcs naturels, ainsi qu'à Juclar et dans la haute vallée d'Incles, dans la vallée du Madriu et dans les hautes vallées qui dominent l'Obac d'Encamp.

D'autres sites sont possibles et furent parfois envisagés pour y créer le parc naturel qui fait si défaut à la Principauté d'Andorre, ne serait-ce que pour améliorer son image touristique et pour répondre au souhait principal formulé par ses visiteurs lors d'une enquête en 1987.

Nous en verrions un premier à cheval sur les paroisses d'Ordino et de Canillo, du Casamanya et de Sorteny à la Coma de Ransol, jusqu'à la frontière franco-andorrane, où il viendrait au contact du Parc naturel pyrénéen de la haute Ariège, ce qui renforcerait son efficacité et assurerait une rapide colonisation par la faune de montagne. Cela éliminerait aussi les irritants problèmes que posent aux forestiers et aux gardes français les amateurs d'isards venus d'Andorre qui, sous prétexte d'excursions rabattent dit-on les animaux vers la Principauté quelques jours avant l'ouverture. En effet, selon la technique qui a fait ses preuves en Catalogne Nord, en Capcir et dans le massif du Canigó, ce parc constituerait une réserve, un sanctuaire pour la reproduction des isards, qui migreraient plus nombreux vers les autres vallées andorranes. En quelques années on obtiendrait de meilleurs plans de chasse, à condition évidemment de rompre les déplorables habitudes cynégétiques andorranes pour passer à un réel sport de chasse.

L'accès pourrait se faire par les routes déjà tracées de la Coma de Ransol, de Canillo-Ordino et de Rialb-Sorteny, les secteurs qu'elles desservent servant de zone périphérique et les villages voisins de Ransol, Els Plans, l'Aldosa, Ca-nillo, Ordino et ceux de la vallée de la Valira del Nord jusqu'à El Serrat servant de base d'accueil touristique et d'activités liées au parc. Le coût serait limité et les investissements

²¹² - Sous l'impulsion d'un jeune ingénieur forestier, Pere Roquet, qui participa à l'étude des forêts d'Andorre en 1983-1984 et qui mit en place les premiers plans de gestion forestière (voir le livre 5 sur les forêts), des mesures de gestion forestières furent prises et une étude botanique fut entreprise. La protection de la faune y est strictement assurée.

d'accompagnement se feraient au bénéfice des villages et des terrains privés qui les environnent.

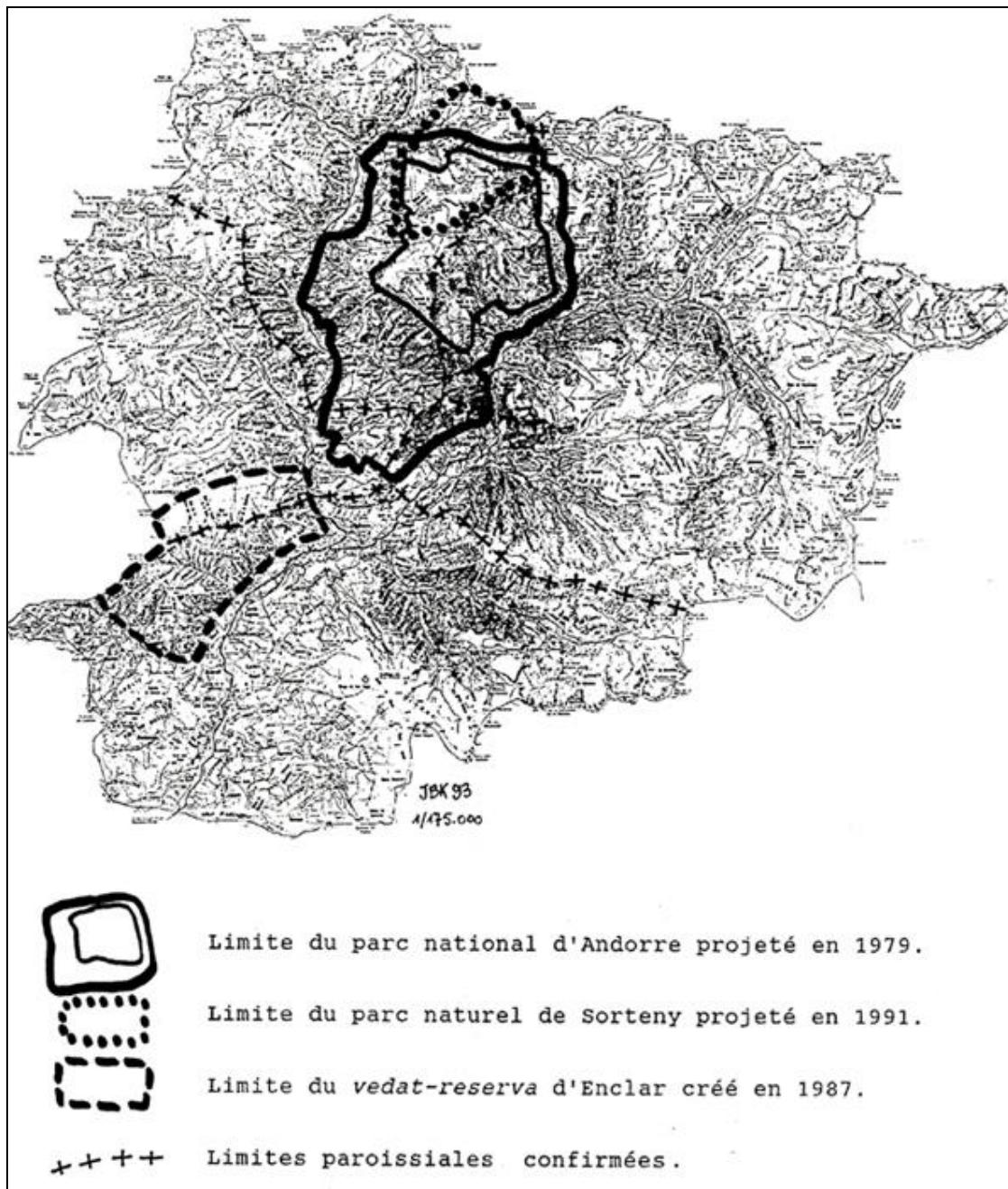
Au sud de l'Andorre, l'espace qui va de la vallée du Madriu à Ensagents, au cirque dels Pessons et à Montmalús, jusqu'à la frontière espagnole, est le second secteur où un parc naturel serait possible et bienvenu. La richesse des paysages et des biotopes est aussi très grande. Cet ensemble n'est pénétré par aucune route mais il est accessible à partir de l'agglomération des Escaldes (et du futur domaine skiable de Claror), à partir des Cortals d'Encamp et de Grau Roig. Il présente les mêmes avantages que l'ensemble du nord de l'Andorre. La question des chasseurs d'isards et les problèmes avec les forestiers et les gardes espagnols et cata-lans de Cerdagne et d'Alt Urgell sont aussi les mêmes.

Mais ce projet souvent évoqué par les associations écologistes andorraines²¹³ et par les scientifiques se heurte aux intérêts privés des propriétaires des *bordes* d'Entremesaigües et de Ràmio ainsi qu'aux projets d'aménagement de la vallée par le *Comú* des Escaldes-Engordany, qui n'a pas d'autre espace montagnard. Lors de la campagne électorale de l'automne 1991, les têtes de liste du *Comú* sortant des Escaldes-Engordany ont présenté l'accès routier dans la vallée du Madriu comme une "*assignatura pendent*", c'est-à-dire comme le dernier devoir à faire. Dans une interview au Diari d'Andorra le *Cònsol Menor* Francesc Casals déclarait: "*La Vall del Madriu, és una vall verge, entre cometes, perquè també hi ha propietat privada i no volen ser una reserva.*"²¹⁴. La situation s'envenima en 1992. Pour éviter de heurter de front les mouvements écologistes, le *Comú* des Escaldes adopta une position ambiguë mais clairement pro-route, proposant simplement un "accès" dans la vallée par l'élargissement du *camí de ferradura* actuel jusqu'à quatre mètres afin d'y permettre le passage des véhicules jusqu'aux *bordes*. Les propriétaires ont constitué un comité de défense et les mouvements écologistes ont menacé de susciter un référendum sur la protection de la vallée du Madriu. Les choses en sont là et la question de fond reste posée: faut-il créer un parc naturel en Andorre? Si oui, il faudra qu'il soit dans un de ces deux sites, ou dans les deux à la fois.

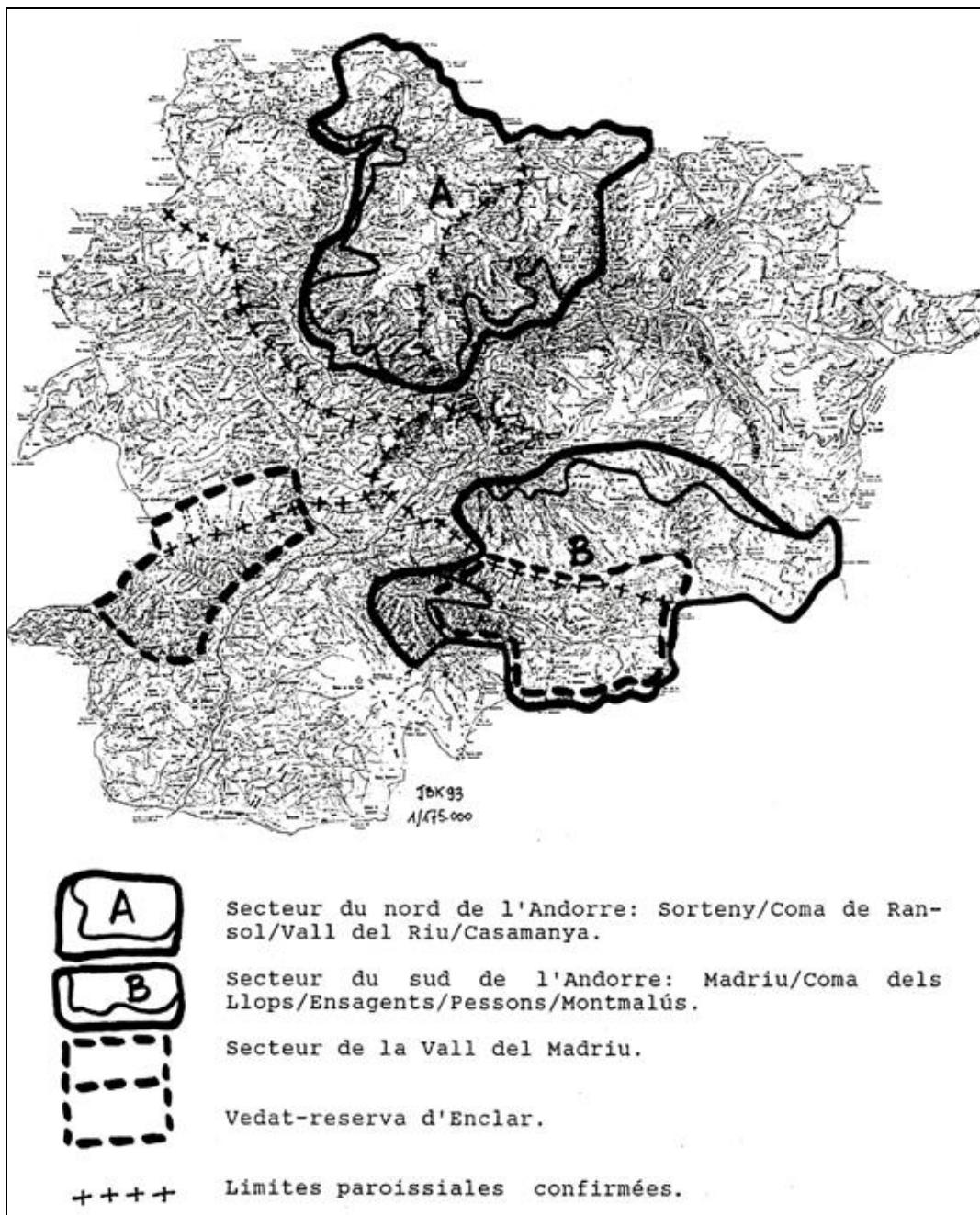
²¹³ - L'A.D.N., *Associació per a la Defensa de la Natura*, en a fait son cheval de bataille. Elle s'efforce de sensibiliser la population, elle organise des sorties dans la vallée pour montrer sa richesse naturelle aux jeunes et aux randonneurs. Elle s'est opposée au *Comú* des Escaldes à propos de l'ouverture d'une piste.

²¹⁴ - Diari d'Andorra du 22 novembre 1991, page 4: "*Comuns. Balanç de gestió. Escaldes-Engordany.*"

LES PROJETS DE PARC NATIONAL, DE PARC NATUREL ET LA RÉSERVE D'ENCLAR



PARC NATUREL OU RÉSERVES: LES LOCALISATIONS POSSIBLES



L'information touristique récente insiste beaucoup sur les richesses artistiques, avec la route de l'art roman, effectivement bien représenté en Andorre, et sur les richesses naturelles, qu'il s'agisse des paysages humanisés des *bordes*, de la haute montagne, des forêts ou des fleurs. Depuis 1989, la *Conselleria d'Agricultura i Patrimoni Natural* réalise un ensemble de deux cents fiches présentant les principales

espèces d'animaux, de plantes et d'arbres de la Principauté. Elle a édité des affiches publicitaires sur ces thèmes et des brochures destinés aux scolaires et aux excursionnistes.

On retrouve cette volonté d'utiliser la nature comme élément d'appel touristique, avec un évident souci d'éducation des usagers, dans les récents ouvrages qui présentent quelques paroisses. Ils sont édités sous la forme de guides d'un format de poche, avec des versions en diverses langues. C'est le cas de Canillo, précurseur dans ce domaine malgré sa réticence aux projets de parcs naturels. La *Guia de Canillo*²¹⁵ consacre quelques pages à la présentation générale de la paroisse et de l'Andorre, mais surtout l'essentiel de l'ouvrage évoque le patrimoine culturel, où l'on retrouve les monuments aussi bien que les zones d'intérêt ethnologique ou culturel, les activités sportives que l'on peut pratiquer et deux gros chapitres illustrés de cartes et de dessins: un guide de la nature avec des propositions d'itinéraires de découverte du milieu et cinquante itinéraires allant de la petite promenade à la randonnée difficile, classés selon la difficulté, l'altitude, la longueur ou le temps nécessaire.

Une loi sur la protection du patrimoine andorran fut approuvée le 9 novembre 1983 par le *Consell General: Llei de protecció del Patrimoni Cultural-Natural d'Andorra*. Elle définit le patrimoine culturel dans son second article en prenant comme critère la valeur universelle des monuments et œuvres d'art, de certaines constructions et des sites: "*obres fetes per l'homme o creacions conjunes de l'home i la natura, i a més a més les zones arqueològiques de valor universal des del punt de vista històric, estètic, etnològic o antropològic.*" C'est à la fois classique et très large mais, jusqu'à présent, seuls des monuments et des objets artistiques ont été inscrits sur le Catalogue du Patrimoine National.

Le patrimoine naturel est défini dans l'article suivant, avec toujours la référence à la valeur universelle des monuments naturels, de l'habitat des espèces animales ou végétales menacées et des "*llocs naturals o bé les zones rigorosament delimitades, que tinguin valor universal des del punt de vista de la ciència, de la conservació o de la bellesa natural.*" Tout peut y entrer ou pas grand-chose selon l'optique que l'on voudra adopter. En tout cas les bases légales d'un parc naturel ou d'une protection du milieu existent. Reste à les utiliser.

Ces nouvelles attitudes de protection ou de défense d'un patrimoine jugé menacé se traduisent parfois au niveau local par des mesures de protection ponctuelles. C'est le

²¹⁵ - *Guia de Canillo, Parròquia de Canillo*, sans lieu ni date d'édition (Andorra la Vella, 1991), 159p., 20cm. Édité en deux versions bilingues: catalan et français, castillan et anglais.

cas depuis 1990 dans la paroisse de Canillo où la vallée de la Coma de Ransol est protégée contre les exploitations sauvages des *tarteres* et d'éboulis par les entreprises de constructions qui utilisaient les blocs moyens et les fragments décimétriques pour les parements des façades.



La Pleta de la Rabassa - Rialb.

J.B.K. 91

5 - L'évolution de l'économie pastorale et des cultures

Dans ce bref chapitre notre intention est de décrire brièvement les évolutions et les caractères de l'agriculture et de l'élevage d'aujourd'hui, afin d'avoir des éléments de compréhension sur les choix possibles d'une future politique d'aménagement en Andorre. L'évolution de la vie pastorale et des cultures depuis une quarantaine d'années ont créé de nouvelles situations qui conditionnent les autres aménagements de la montagne, la gestion des forêts ainsi que la connaissance et la prévention des risques naturels, des thèmes qui feront l'objet des deux livres suivants.

Cette évolution régressive, par la marginalisation définitive des activités traditionnelles et des groupes sociaux qui les pratiquaient (ou par leur reconversion), a des conséquences sur les pratiques sociales, sur les contenus de l'identité andorrane. De pratiques vivantes il y a peu, elles deviennent donc des éléments du patrimoine anthropologique andorran. En arrivera-t-on à une politique de la montagne qui maintienne ces activités, en impulsant un changement des méthodes d'élevage et en leur donnant leur place dans l'ensemble des activités, puisque, outre leur fonction économique, elles ont un rôle de maintien des paysages et de lutte contre certains risques naturels?

5.1 - L'évolution de l'agriculture et de l'élevage

Le repli des activités pastorales

Après son maintien quasi intégral jusqu'à la fin des années soixante dans les paroisses moyennes et hautes, la vie pastorale a connu un repli rapide. Le cheptel a diminué mais, jusqu'au début des années quatre-vingts, les cycles pastoraux en montagne étaient toujours respectés et les *cortons* régulièrement mis en *subhasta*, même s'ils ne trouvaient pas toujours preneur.

C'est à Ordino que l'élevage a le mieux résisté, probablement parce que

l'évolution vers le tourisme y est parvenue bien plus tard qu'ailleurs, mais aussi parce qu'il y a un petit groupe d'éleveurs jeunes ou d'âge moyen qui ont amélioré leur troupeau et leurs structures. Ordino est devenue la paroisse la plus pastorale de l'Andorre, celle où le cycle des estives est toujours fonctionnel, et celle où l'élevage se maintiendra encore quelque temps.

À l'inverse, le repli récent des activités pastorales fut très rapide à La Massana, qui n'a plus qu'un élevage bovin symbolique. Canillo, qui fut encore après-guerre la paroisse symbole de la vie pastorale et de l'élevage transhumant, a vu cette activité s'étioler rapidement, en particulier son élevage ovin. Paradoxalement, c'est une des paroisses où se pose de manière la plus urgente à résoudre la question du sous-pâturage. L'élevage a diminué considérablement dans les autres paroisses, les plus urbanisées et les plus orientées vers le commerce.

Bénéficiant des aides importantes que le Consell General accorde au bétail, sans trop de critères stricts ou limitatifs quant à la durée du séjour en Andorre, et mettant à profit les espaces disponibles dans les hautes vallées et dans l'étage des *bordes* à Canillo, à Ordino et à Encamp, quelques troupeaux spéculatifs importants se sont constitués, en général propriété de commerçants des paroisses basses, dont les bêtes sont réparties en été dans ces trois paroisses où elles bénéficient des estives communales.

Quelle fut l'évolution du cheptel depuis le début du siècle? La seule donnée chiffrée disponible pour le début du siècle est donnée par le viguier français d'alors²¹⁶, le pradéen Charles Romeu. Selon cette source, entre 1898 et 1900 le cheptel était estimé à 1.119 équins (804 chevaux, juments et poulains, 165 mules et 150 ânes), 17.800 ovins, 1.503 caprins et 3.054 bovins. En 1913, Max Sorre constatait la difficulté à obtenir des statistiques fiables²¹⁷. Il estimait les statistiques exagérées pour les équins et pour les bovins, mais plus convenables pour les ovins et pour les caprins, avec 16 à 17.000 têtes. Si on admet ce chiffre, il y aurait eu une diminution du bétail ovin au début du siècle.

²¹⁶ - Il s'agit de Charles Romeu, dont le nom n'apparaît pas dans les citations. Ces statistiques sommaires et uniques sont citées par J.A. Brutails, par S. Llobet et par J. M. Bricall, se citant l'un l'autre. Nous continuons la tradition citant l'ensemble.

²¹⁷ - Max Sorre, *Les Pyrénées méditerranéennes...* " Le troupeau est dans les Vallées la source de la vraie richesse et sa mesure. (...) Pour cette raison sans doute, on regarde une statistique des troupeaux plus aisée que celle de la population. Il s'en faut pourtant qu'elle soit facile. Nous avons confronté nos renseignements personnels avec les résultats obtenus par les agents français dans les enquêtes pour la fixation du tiers admissible en franchise. Mais on ne voit en Andorre que ce que les Andorrans veulent bien laisser voir: l'accord relatif des sources n'est même pas de nature à désarmer la critique. On regardera donc les évaluations suivantes comme des approximations. Les statistiques des douanes accusent environ 4.000 têtes de bovins ou chevalins. Le chiffre paraît un peu fort, on ne peut dire de combien il faudrait le réduire." (p.428)

Selon Salvador Llobet²¹⁸ il y aurait eu ensuite une croissance du cheptel, surtout à Canillo. Au début des années quarante il estime le nombre d'ovins à 20.000, dont 9.000 pour la seule paroisse de Canillo.

ANDORRE: ÉVOLUTION DU CHEPTEL

Cheptel	Dates (1)	1900	1945	1973	1988
Ovins et caprins..... ou, en équivalent UGB (3).	19.303 2.758	20.000 2.855	12.044 (2) 1.720	5.699 815	
Bovins.....	3.504 (4)	1.300	2.541	1.128	
Équins.....	1.119	1.100	191	391	
Cheptel total, en UGB.	7.381	5.255	4.452	2.334	

(1) 1900 selon J.A. Brutails, 1945 selon S. Llobet, 1973 selon le rapport Messines et la Casa de la Vall, cités par J.M. Bricall, 1988 selon la *Conselleria d'Agricultura*.

(2) En 1966: 23.198 ovins. Maintien du nombre jusqu'en 1966-1969, puis diminution rapide des ovins après 1970, surtout à Canillo, à La Massana et à Andorra-Escaldes.

(3) 1 UGB = 1 bovin = 1 équin = 7 ovins ou caprins.

(4) Ce nombre de bovins semble exagéré.

Effectivement le chiffre de 3.000 bovins en Andorre vers 1900 semble considérable, compte tenu des possibilités de réserves de foin pour l'hiver et de la place prépondérante des cultures vivrières à l'époque dans les vallées et même à l'étage des *bordes*. À cette époque il y avait une spécialisation de l'Andorre vers l'élevage équin, pour la production de mules et de mulots, et vers l'élevage ovin, dont les troupeaux pouvaient transhumer en hiver. En 1945, alors qu'il n'y aurait aucune raison pour expliquer une si forte diminution, le nombre de bovins passe à 1.300. Toujours entre 1900 et 1945 le nombre d'équins serait stable, 1.119 et 1.100 respectivement, ou en augmentation si on admet avec Max Sorre que le premier nombre est surestimé. Les

²¹⁸ - Salvador Llobet, *El medi i la vida...*, p.136.

besoins en chevaux et en animaux de bât dans les États voisins justifient ces chiffres et cette évolution, qui coïncide avec les témoignages oraux que nous avons recueillis.

ANDORRE: ÉVOLUTION DU CHEPTEL PAR PAROISSE

1940-1945 (selon S. Llobet)			
1. Canillo	1.885 UGB	35,9%	
2. Ordino	830 UGB	15,8%	
3. La Massana	830 UGB	15,8%	
4. Andorra-Escaldes	730 UGB	13,9%	
5. Encamp	640 UGB	12,2%	
6. Sant Julià de Lòria .	340 UGB	6,5%	
Total Andorre	5.255 UGB	100%	

1988 (Conselleria Agricultura)			
1. Ordino	650 UGB	27,8%	
2. Andorra-Escaldes	454 UGB	19,5%	
3. Canillo	405 UGB	17,4%	
4. Encamp	361 UGB	15,5%	
5. Sant Julià de Lòria .	297 UGB	12,7%	
6. La Massana	167 UGB	7,2%	
Total Andorre	2.334 UGB	100%	

The figure consists of two side-by-side pie charts. The left chart, labeled '1940-45', shows the distribution of cattle in 1940-45. The right chart, labeled '1988', shows the distribution in 1988. Both charts are divided into six segments representing the parishes: Canillo, Ordino, La Massana, Andorra-Escaldes, Encamp, and Sant Julià de Lòria. The segments are proportional to their value in the respective tables.

Parish	1940-45 (UGB)	1988 (UGB)
Canillo	1.885	405
Ordino	830	650
La Massana	830	297
Andorra-Escaldes	730	454
Encamp	640	361
Sant Julià de Lòria	340	167

LE CHEPTEL ANDORRAN
(en équivalent UGB)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL ANDORRAN PAR PAROISSE
1°) en 1940-1945 (selon S. Llobet)

Cheptel andorran	Total en UGB	Bovins	Équins	Ovins et caprins /nombre /en UGB	
1. Canillo	1.885	400	200	9.000	1.285
2. Ordino	830	200	200	3.000	430
3. La Massana	830	200	200	3.000	430
4. Andorra-Escaldes	730	200	100	3.000	430
5. Encamp	640	200	300	1.000	140
6. Sant Julià	340	100	100	1.000	140
Total Andorre	5.255	1.300	1.100	20.000	2.855

Notes:

Il s'agit d'estimations de Salvador Llobet selon les indications de divers éleveurs, qu'il jugea plus dignes de foi que les sources officielles. Les chiffres donnés par les paroisses et par le Consell General étaient au total de 35.000 ovins, quantité que l'auteur considéra comme très exagérée. Cette exagération officielle peut avoir plusieurs raisons: tromper les services étrangers pour se protéger en donnant des quantités erronées; se réserver une marge de manœuvre pour le trafic habituel des achats-ventes de bétail avant ou après la transhumance; tourner les autorisations de transhumance accordées par les services français par des chiffres qui puissent laisser aux bergers andorrans de la flexibilité pour leurs accords avec leurs hôtes; couvrir des mouvements illégaux (pour les douanes étrangères) de bétail ou de laine.

L. Clarens²¹⁹, cité par S. Llobet, évaluait le cheptel ovin à 13.000 têtes. Cette augmentation jusqu'à 20.000 têtes en dix ans semble normale car pendant la guerre il y eut pénurie de laine, ce qui a pu stimuler l'élevage ovin en Andorre. Elle permit aussi d'organiser une contrebande de laine brute de la Catalogne pyrénéenne vers l'Andorre, puis une exportation normale et déclarée vers la France, en même temps que la production andorrane, comme laine du pays. Il est possible (et très probable) que l'exagération des chiffres officiels soit destinée essentiellement à justifier, donc à couvrir, cette production autochtone artificiellement grossie.

²¹⁹ - L. Clarens, "L'élevage ovin en Andorre", *L'Union Ovine*, n°10, Paris, 1938, 131-136.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL ANDORRAN PAR PAROISSE
2°) en 1988 (stat. *Conselleria Agricultura*)

Cheptel andorran	Total en UGB	Bovins	Équins	Ovins et caprins /nombre /en UGB	
1. Ordino	650	327	136	1.311	187
2. Andorra-Escaldes dont: Andorra la Vella	454	170	69	1.505	215
Les Escaldes....	326	155	58	793	113
	128	15	11	712	102
3. Canillo	405	216	55	937	134
4. Encamp	361	120	35	1.440	206
5. Sant Julià	297	192	49	389	56
6. La Massana	167	103	47	117 (1)	17
 Total Andorre	 2.334	 1.128	 391	 5.699	 815
	(2)	(3)	(3)	(3)	

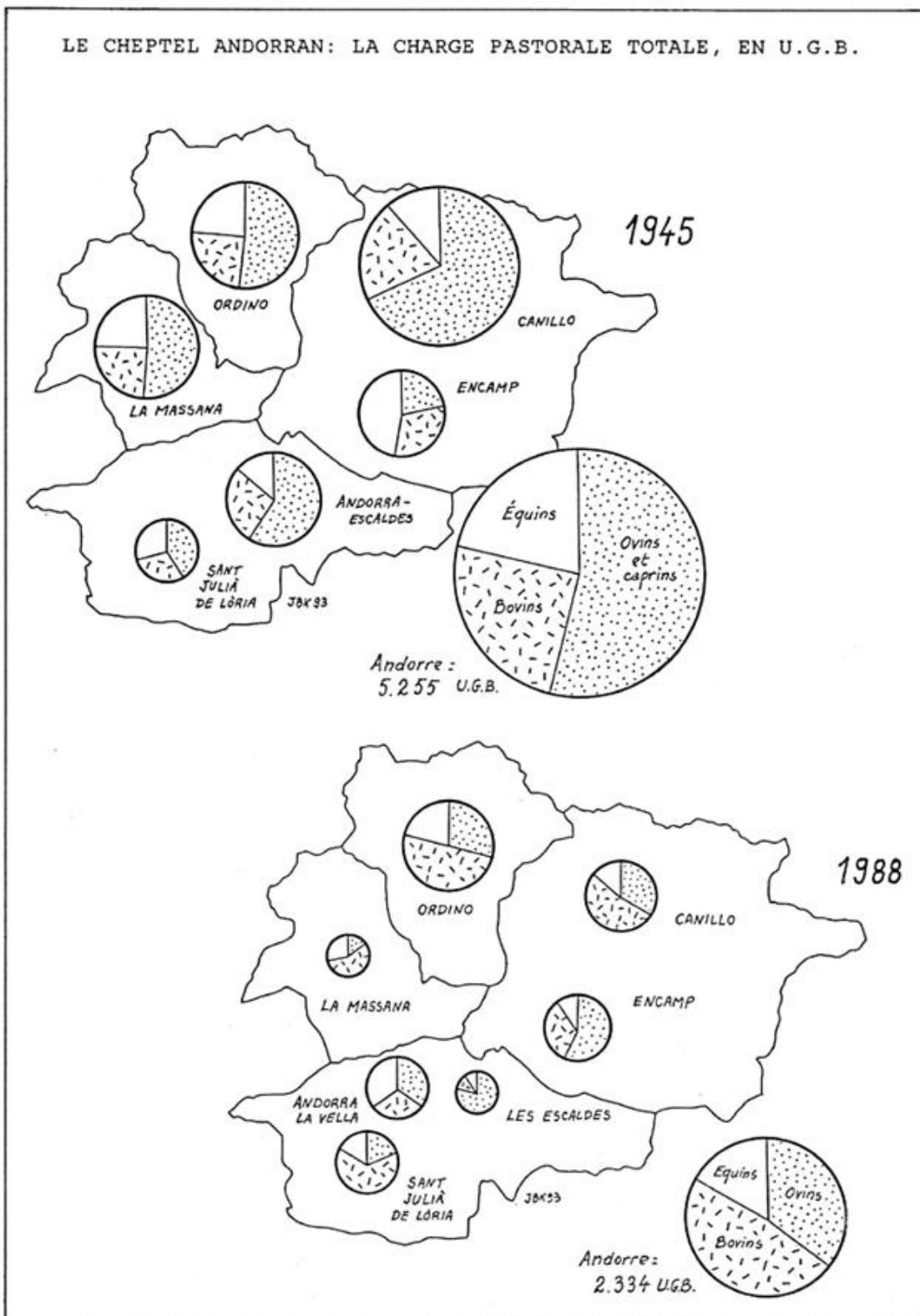
Notes:

(1) Dont 235 chèvres.

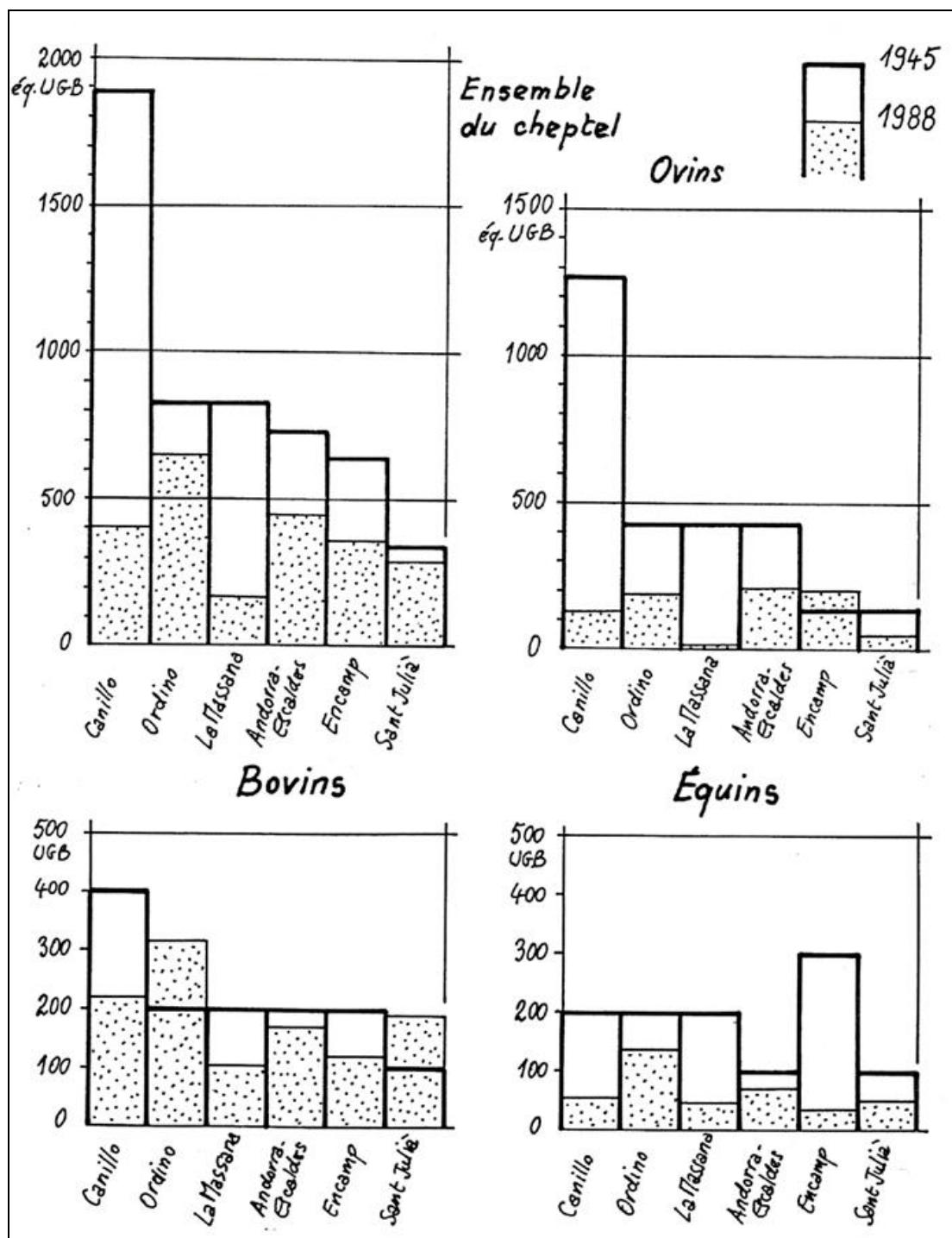
(2) La charge pastorale globale a baissé de plus de la moitié en quarante ans (44% de la charge de 1945). Mais cette diminution a davantage affecté certains pacages, comme les *cortons* et les plus hautes pelouses alpines, car c'est la charge en ovins et en équins qui a baissé le plus, diminution à laquelle il faut cumuler le repli de la transhumance des plaines catalanes ou ariégeoises vers l'Andorre. La baisse la plus considérable s'est produite à Canillo et à La Massana. Il n'est pas surprenant que ce soient les deux paroisses qui aient fait récemment appel à des troupeaux ovins étrangers pour pacager leurs estives. Aux Escaldes la diminution est très importante et touche tous les types de bétail.

(3) En quarante ans après le cheptel ovin ne représente plus que 28% de celui de 1945. Les équins ont diminué des deux-tiers, mais l'élevage a complètement changé puisqu'il ne s'agit plus d'élever des mules et des mulets mais des juments et des poulains pour la viande ou des chevaux de monte. Le nombre de bovins n'a guère changé (90%), l'augmentation du cheptel d'Ordino, la paroisse la plus pastorale, compensant le repli dans les autres paroisses. Depuis 1988 le repli affecte à son tour ce cheptel.

LE CHEPTEL ANDORRAN: LA CHARGE PASTORALE TOTALE, EN U.G.B.



L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL ANDORRAN, PAR PAROISSE: 1945-1988



Il y a un grand contraste entre la situation en 1945 et celle de 1988, selon les paroisses. Ordino est la plus pastorale, avec une augmentation des bovins, mais avec un abandon progressif de l'élevage ovin et une reprise récente de l'élevage équin. Fort repli, déjà signalé, de Canillo et de La Massana.

Par contre les variations apparentes du nombre des ovins doivent être prises avec prudence car il s'agit de bétail transhumant, dont le nombre réel peut varier selon les stratégies des berger et des propriétaires. Il faut tenir compte du fait que le nombre déclaré en Andorre avait des fluctuations qui visaient à atténuer les limitations imposées par les douanes françaises, comme nous l'avons vu dans le livre précédent.

L'élevage bovin a changé. C'est aujourd'hui un élevage de veaux de montagne, élevés sous la mère puis envoyés en estive, exportés ensuite pour être engrangés. L'élevage laitier est limité, les produits allant vers la laiterie de La Seu d'Urgell. Il y a longtemps qu'il n'y a plus de vaches de travail. Les races ont changé. La race suisse constitue le fond, croisée au départ avec les races locales, puis améliorée par l'achat de taureaux de race par le *Consell General*. Mais depuis une quinzaine d'années il y a beaucoup de race charolaise, qui s'adapte bien à la montagne, et l'introduction d'autres espèces, mais en moins grand nombre (vaches pie noire et races françaises du Sud-Ouest et du Massif Central).

Les équins étaient autrefois la spécialité d'Encamp, puis cet élevage fut presque abandonné pour reprendre avec des chevaux de monte destinés à des clubs équestres ou à des clubs de randonnées et des juments de race bretonne dont les poulains sont vendus en France pour la viande.

L'évolution de l'espace agricole.

Depuis la dernière guerre on eut d'abord un changement des cultures dans les vallées et de l'utilisation des propriétés privées des *bordes*, sans trop de changement d'emprise de l'espace agricole. Vint ensuite la contraction, le rétrécissement de cet espace agricole, d'abord par l'abandon des terroirs marginaux, des *boïgues*, des parcelles les plus pentues. Parallèlement, les rebaixants ne subissaient qu'une pression moins forte, qu'il s'agisse du pacage ou des autres usages, en particulier la coupe de bois de feu, le gaz butane remplaçant le *foc a terra* pour la cuisine. Certes les infrastructures routières avaient utilisé des terres agricoles dans les vallées, mais c'était finalement peu de chose.

Le changement réel et impactant dans l'occupation du sol a une vingtaine d'années, avec la forte croissance urbaine, qu'elle se fasse en tâche d'huile autour des villages ou le long des routes principales, avec les améliorations des infrastructures routières qui demandèrent beaucoup plus d'emprise au sol que les premières routes (l'élargissement lui-même, la rectification des tracés, la largeur des bas-côtés, la reprise des talus et les déblais). Récemment les équipements collectifs contribuent aussi à la contraction de l'espace agricole: parkings, stades et équipements sportifs, services

publics, etc.

C'est l'*étage des bordes* qui connaît les premiers changements significatifs. Avec la diminution de la pression pastorale et, surtout, à cause du changement social et économique dans les Vallées, il fut moins nécessaire d'affecter les champs qui entouraient les *bordes* à des cultures vivrières. Nous avons vu qu'au XIXe et au début du XXe siècles, ils étaient consacrés davantage aux céréales et aux pommes de terre, avec des rendements très médiocres, qu'aux prairies de fauche. Dans la seconde moitié du XXe siècle, ces cultures y sont abandonnées et l'*étage des bordes* devient presque exclusivement affecté aux prairies et aux pacages. Selon l'altitude il y avait une coupe d'herbe puis le pacage du regain par les bovins après la descente des estives, ou bien une fenaison principale et la coupe du regain, le foin étant stocké sur place dans la *borda* ou descendu au village pour l'hivernage.

Dans une seconde étape, qui se situe entre 1970 et 1990, les prairies des *bordes* ont été moins bien entretenues, on y abandonna souvent les arrosages pourtant nécessaires pendant l'été. Progressivement on ne faucha plus ces prairies, qui devinrent des pacages à bovins utilisés avant et après la montée aux estives. Très vite les refus ne furent plus fauchés et beaucoup de ces prairies ont aujourd'hui un aspect de demi-abandon et une moins grande productivité. Les buissons les colonisent et on y observe souvent un piquetage de pins et de bouleaux, voire un début de progression de la forêt.

Sur Canillo, les prairies de quelques *bordes* sont encore exploitées et entretenues, par fenaison ou par pacage systématique dans les *comarques* del Forn, de Montaup et de Mereig, de la Coma de Ransol et de la Vall d'Incles. Dans la paroisse d'Ordino c'est le cas aux alentours del Serrat et à Sornàs, mais avec beaucoup d'abandons récents, ainsi que sur quelques replats proches de la vallée, par exemple à Arans et à la Uïna. À la Massana il n'y a guère qu'à Sispiny, à Anyós et dans quelques secteurs de Pal qu'une exploitation se fasse encore. Sur Encamp la zone des Cortals est toujours pacagée par la *vacada* et, aux Escaldes, le replat d'Engolasters devient une extension de la zone urbaine. Dans la vallée du Madriu l'activité des *bordes* est un souvenir, et l'argument de l'exploitation de ces *bordes* pour justifier la création d'une route est un prétexte fallacieux de la part des propriétaires afin de faire valoriser leur patrimoine foncier par les investissements publics. La relation ambiguë entre les intérêts privés et l'intérêt public, que nous avons soulignée dans le livre précédent à propos de l'économie traditionnelle, trouve ici un nouvel avatar actuel, puisque des *cases* intéressées ont certains de leurs membres qui occupent des charges publiques dans les collectivités qui devront décider de l'aménagement et de l'affectation des ressources budgétaires publiques.

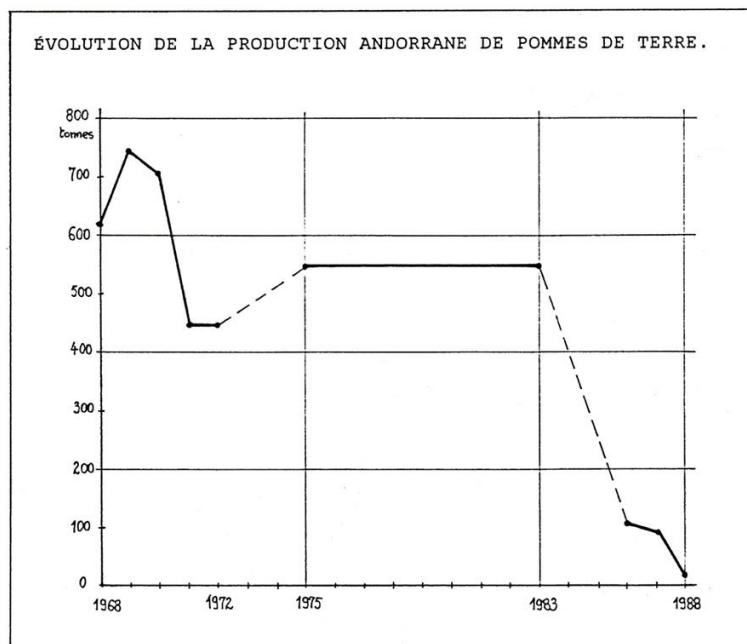
Avec la progression très récente de la culture spéculative du tabac, dans les paroisses d'Encamp, d'Andorra la Vella et des Escaldes et surtout sur la paroisse de Sant

Julià de Lòria, où les *bordes* sont à une altitude moyenne ou proche de la vallée, on a vu les terres de l'étage des *bordes* remises en valeur. Les réseaux d'irrigation par dérivation des eaux des torrents sont remis en état, et quelques modernes installations d'irrigation par aspersion mises en place. Par un mouvement inverse de celui qui avait été observé vingt ou trente ans auparavant, des prairies ont été transformées en labours afin d'y planter du tabac partout où c'était possible.

L'évolution des cultures fut aussi très profonde. Les céréales, qui marquaient auparavant le paysage des vallées et qui justifiaient la location des *culties* (la vaine pâture) et les mises en défens des terres de *guardia*, disparurent en une vingtaine d'années. Elles furent remplacées par des fourrages et par des prairies permanentes, qui étaient retournées et ressemées tous les dix ans, avec un mélange de graminées et de luzerne, les premières fournissant l'essentiel de la première coupe et la seconde donnant, après un ou deux arrosages abondants, une seconde fauchaison au cœur de l'été. Il y eut un maintien, puis une progression des cultures des pommes de terre et du tabac.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANDORRANE DE POMMES DE TERRE

(Sources: J.M. Bricall, *Estructura i perspectives...*, 1975, et *Estadístiques any 1988*, Govern d'Andorra)

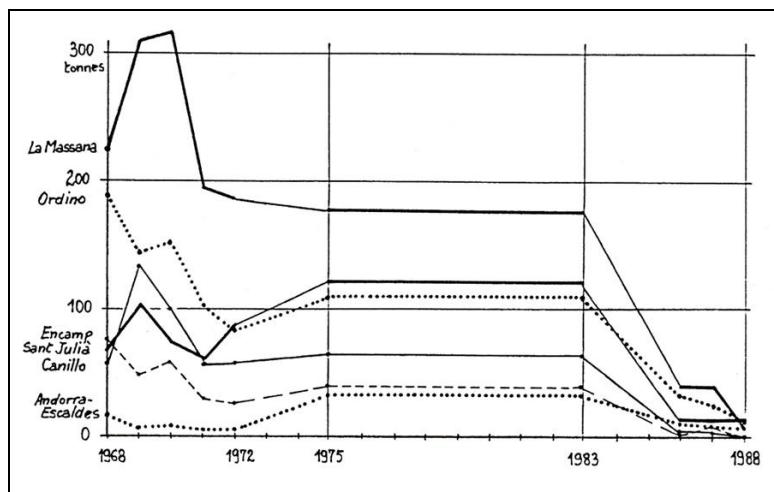


La culture de la pomme de terre, malgré l'aide financière et les attentions du *Consell General*, a connu un repli récent, car elle fut concurrencée par la progression du tabac, qui rapportait davantage. De plus il y avait une inadaptation entre les types de variétés produites et la demande en Andorre. Par tradition et parce qu'elles correspondaient aux habitudes de consommation des familles rurales andorraines, on cultivait des variétés à chair blanche, dont les tubercules étaient de taille très inégale et de forme peu régulière (par exemple la variété Institut Beauvais, pratiquement

abandonnée en France en dehors de la nourriture des animaux de ferme), c'est-à-dire l'inverse de ce que demandaient la distribution, les hôtels et les collectivités.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANDORRANE DE POMMES DE TERRE, PAR PAROISSES

(Sources: J.M. Bricall, *Estructura i perspectives...*, 1975, et *Estadístiques any 1988, Govern d'Andorra*)



Pour aider les agriculteurs, le *Consell General* puis la *Conselleria d'Agricultura* du gouvernement achetaient la pomme de terre de semence directement en Bretagne et la vendait ensuite aux agriculteurs à prix coûtant. Comme cette production avait de la difficulté à être vendue, malgré la forte consommation dans la Principauté, très supérieure à la production, les autorités intervenaient encore. Les services agricoles recensaient la production destinée à la commercialisation puis interdisaient les importations tant que la production locale n'était pas écoulée. Une partie de ces pommes de terre blanches andorraines était vendue en Espagne comme semence, mais ce débouché s'amenuisa car les habitudes de consommation s'y modifiaient aussi.

La production andorrane se concentrat dans les paroisses hautes, Ordino, La Massana et Canillo, les paroisses basses étant traditionnellement plus orientées vers le tabac, avec un total supérieur à sept cents tonnes vers 1970. La production diminua ensuite peu à peu, pour chuter vers 1985. Aujourd'hui la commercialisation ne concerne plus qu'une dizaine de tonnes²²⁰, car l'essentiel de la production, estimée entre 150 et 200 tonnes, est destinée à l'autoconsommation.

Compte tenu de l'altitude et du climat très favorable, il y aurait pourtant la possibilité de se spécialiser dans la pomme de terre de semence. Mais, pour cela, il faudrait changer les habitudes, avoir plus de rigueur et créer un groupement de producteurs. Il conviendrait d'analyser et d'améliorer la qualité des sols, d'amender au

²²⁰ - En 1989 on commercialisa seulement 11.125kg de pommes de terre produites en Andorre, dont 59% de la variété Beauvais, 33% de la variété Kenebec et 8% de l'ensemble des autres variétés (Bintje, Primreine et Claustar).

besoin, de mieux équilibrer l'apport d'engrais et de s'orienter vers la culture de variétés modernes. La commercialisation à l'exportation serait aussi à repenser mais, dans ce domaine, l'aide et la prospection des services agricoles du gouvernement pourrait ouvrir des possibilités.

C'est dans cette optique (et également pour améliorer les prairies des éleveurs de bovins qui souhaitaient continuer et améliorer leur exploitation) que notre groupe de recherche, en accord avec la *Conselleria d'Agricultura*, a programmé des campagnes systématiques d'analyses des sols et a réalisé une carte pédologique d'Andorre²²¹. Mais il faut reconnaître que les résultats pratiques ne furent pas probants, autant par inertie des agriculteurs (inadaptation aux méthodes modernes ou personnes âgées sans succession dans l'exploitation) que par la concurrence de la culture du tabac.

La culture du tabac est aujourd'hui la principale activité agricole dans les Vallées, celle qui donne les principales rentrées d'argent, celle qui marque les paysages. Le tabac est présent dans tout l'espace agricole, mais il crée aussi des îlots de culture insolites dans les moindres espaces libres des agglomérations elles-mêmes.

Nous avons vu dans le livre second, consacré à la vie traditionnelle, le rôle social et économique du tabac en Andorre ainsi que sa commercialisation qui se faisait, pratiquement jusqu'à nos jours, par des circuits non conventionnels. Bien que tout le monde ait quelques sillons de tabac dans son jardin ou sur une bordure de son champ, jusqu'aux années trente sa culture était malgré tout peu importante en superficie et en tonnage.

C'est la longue période de guerre, les pénuries et la fermeture des frontières entre la France et l'Espagne qui donnèrent une grande impulsion à la culture du tabac. Il alimentait une industrie de transformation, où le tabac gris, le tabac de pipe et les cigares au goût très fort (entre autres les fameux *caliquenyes*) l'emportaient sur les produits de qualité. Le circuit commercial, parfaitement organisé, utilisait essentiellement la contrebande pour franchir la frontière. Les débuts du commerce et les achats de tabac et de cigarettes en Andorre stimulèrent encore davantage la production qui dépassa les six-cents tonnes en 1955.

Mais ensuite la production andorrane baissa progressivement car la demande de tabac gris et de tabac pour pipe diminuait, alors que la demande de cigarettes de type américain ne cessait de progresser. Âpre et de qualité médiocre, le tabac andorran ne convenait plus et les industriels andorrans devaient importer chaque année davantage de tabac blond et de tabac exotique de bonne qualité. Pendant quinze ans, entre 1965 et

²²¹ - Ces études furent réalisées essentiellement entre 1980 et 1988 par Jean Claude Laberche, qui publia en 1989: *Mapa pedològic d'Andorra, 1/50000e, IEC, Centre de Perpinyà, secció Geografia-Botànica-Fauna*, Perpignan, 1989.

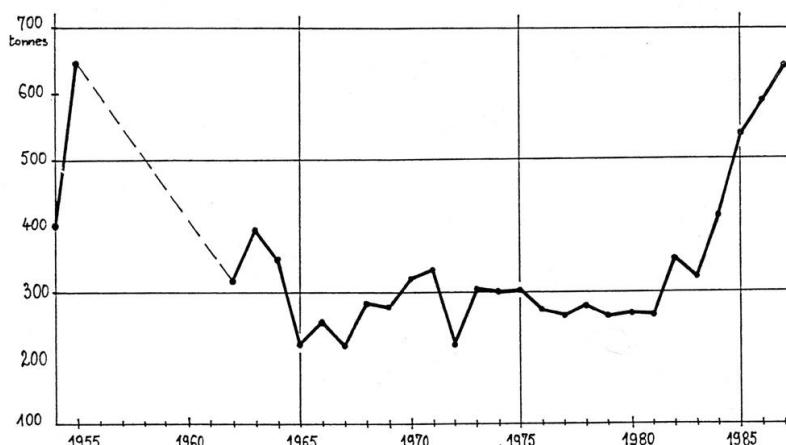
1980, la production annuelle se stabilisa autour de 280 tonnes grâce à l'intervention du *Consell General*, par le biais des autorisations d'importation de tabac brut.

La pression du *Consell* sur les fabricants, afin qu'ils achètent prioritairement la production andorrane, aboutit en 1974 à un accord entre industriels et producteurs, sous la tutelle de la *Junta del Tabac del M.I. Consell General*. Selon cet accord, reconduit année après année jusqu'en 1987, les quatre entreprises industrielles achetaient toute la production andorrane à un prix variable selon les qualités, fixé par des experts. Moyennant cela ils avaient toute facilité pour se procurer le "complément" de tabac nécessaire (et souvent de substitution du tabac andorran) à l'étranger, en France, en Espagne ou aux États-Unis. Ils fabriquaient sous licence en Andorre surtout des cigarettes blondes de marques américaines.

L'Espagne conditionnant les exportations de tabac en feuilles vers l'Andorre à la destruction d'une quantité équivalente de production andorrane, chaque année une partie importante de la production autochtone était brûlée, ce sacrifice atteignant jusqu'à 80 ou cent tonnes. C'était évidemment le tabac de mauvaise qualité, les feuilles abîmées par la grêle ou gelées, ou encore la *fullasoca*, c'est-à-dire les feuilles inférieures et les rejets après la coupe, qui normalement n'auraient pas dû trouver preneur. C'est cette possibilité de vendre quoi qu'il arrive toute la production à un prix intéressant, même la production invendable ailleurs, qui explique le peu de souci des producteurs pour améliorer la qualité et pour changer les variétés, ainsi que la progression de la culture dans les paroisses hautes et dans l'étage des *bordes*. Récemment, depuis 1985, la production a fait un bond considérable, dépassant la production des meilleures années cinquante.

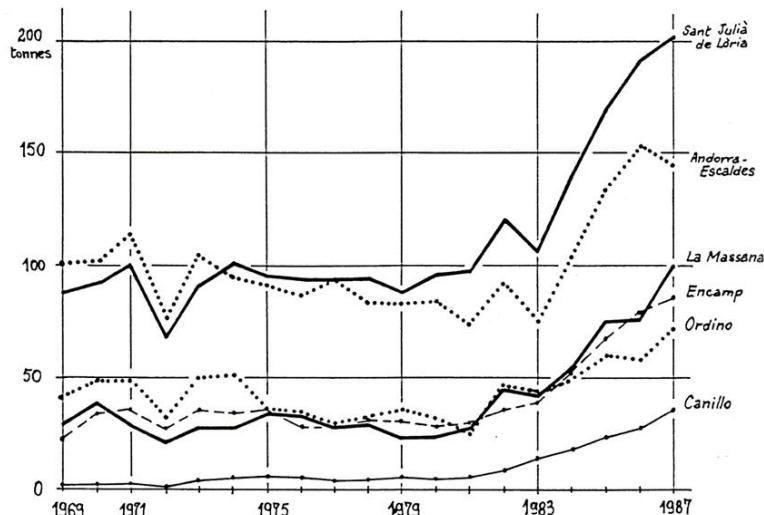
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANDORRANE DE TABAC

(Sources: J. Font..., *Llibre blanc sobre el tabac*, 1979, et *Estadístiques any 1988*, *Govern d'Andorra*)



ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA PRODUCTION ANDORRANE DE TABAC, PAR PAROISSES

(Sources: J. Font..., *Llibre blanc sobre el tabac*, 1979, et *Estadístiques any 1988*, *Govern d'Andorra*)



La production a augmenté dans toutes les paroisses, mais surtout dans les paroisses hautes, qui accroissent aussi leur pourcentage dans le total, passant de 35% en 1977 à 45% en 1987 (293 tonnes de tabac dans les paroisses hautes, soit plus que la production totale andorrane dix ans avant). Évidemment cela n'est pas pour améliorer la qualité de la production, car le tabac demande des étés chauds, des bons sols et de l'eau. De plus les risques de gel ou d'orages de grêle augmentent avec l'altitude. En 1987, seulement 14,3% de la production andorrane était de première ou de seconde qualité, ce pourcentage atteignant 30% à Sant Julià de Lòria et descendant à 2% à Canillo! La même année, 55,1% de la récolte totale avaient subi les dommages de la grêle (33,5% à Sant Julià de Lòria et 66,4% à Canillo), et 12,6% étaient constitués de tabac gelé et de *fullasoca* (9,6% à Sant Julià de Lòria et 17,4% à Canillo).

Le tabac est à la fois une culture sociale et spéculative. Elle est pratiquée par des gens très divers, par des agriculteurs, par des éleveurs, dont c'est souvent le revenu principal, mais aussi de nombreuses personnes, andorranes ou non, qui ont un emploi non agricole (fonctionnaires, employés, ouvriers, retraités) et qui louent une parcelle à l'année pour y cultiver du tabac, sous le régime du métayage ou du partage des fruits avec le propriétaire du terrain. À côté de nombreux planteurs modestes, éleveurs, agriculteurs ou agriculteurs improvisés, il y a une poignée de "grands" propriétaires, en général appartenant à des grandes familles qui ont des intérêts dans la politique, dans le commerce, la banque, les services ou dans l'industrie de transformation du tabac. Ils sont à la tête d'une grande partie de la production que ce soit par exploitation directe ou par l'intermédiaire de *mitgers* ou de *masovers*.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANDORRANE DE TABAC, PAR PAROISSES

	Canillo	Encamp	La Massana	Andorra Ordino	Escaldes	Sant Julià de Lòria	Total
1969	1,5 0,5%	22,2 7,9%	40,1 14,3%	29,5 10,5%	100,6 35,8%	87,4 31,1%	281,4 100%
1970	2,2	34,1	49,3	38,9	102,0	92,2	318,7
1971	2,7	36,3	49,2	29,1	113,0	99,6	330,0
1972	1,6	27,3	31,1	20,6	77,0	68,5	226,2
1973	4,0	35,7	40,1	27,4	104,7	92,1	304,0
1974	5,0	33,2	40,6	28,1	94,9	100,6	302,5
1975	5,9	37,9	35,0	34,1	91,2	96,1	300,1
1976	5,1	28,0	33,1	31,6	80,7	94,0	272,5
1977	3,8 1,4%	29,4 11,2%	29,4 11,2%	28,3 10,8%	76,4 29,2%	94,4 36,0%	261,7 100%
1978	4,1	31,1	31,1	29,4	83,6	93,7	273,0
1979	4,9	30,0	36,3	23,5	81,6	87,7	264,0
1980	4,6	27,0	31,3	23,1	83,3	96,7	266,0
1981	5,2	29,1	27,6	27,6	73,1	98,0	260,6
1982	9,4	36,0	46,0	45,9	92,4	120,3	350,0
1983	13,6	39,5	43,5	42,4	76,7	107,7	323,4
1984	18,5	52,5	49,0	55,1	103,4	140,3	418,8
1985	23,9	67,0	59,5	76,1	144,0	170,2	540,7
1986	28,9	78,6	58,6	77,9	153,5	191,6	589,1
1987	36,5 5,7%	85,6 13,4%	71,5 11,2%	99,8 15,6%	145,0 22,6%	202,1 31,6%	640,5 100%

(Sources : *Llibre blanc sobre el tabac*, 1977, *Estadístiques any 1988*, *Govern d'Andorra*, 1989)

La production de tabac représente des rentrées d'argent considérables, estimées par un expert agricole andorran à deux milliards de *pessetes* pour l'année 1992. La somme est probablement exagérée, mais la valeur globale du milliard de *pessetes* a certainement été dépassée. Des calculs que nous avons effectués pour 1987 donnent 455

millions de *pessetes* de valeur totale de la production andorrane de tabac. Un doublement en cinq ans est envisageable car, depuis, les prix et la production ont progressé.

PRODUCTION DE TABAC ET ÉLEVAGE DES BOVINS EN ANDORRE, 1988

	Exploitations selon le nombre de bovins			Autres product.		
	Moins de 20	Plus 20/40	de 40	Bovins: total	de tabac	Tabac: total
Canillo						
- agriculteurs	20	1	1	22	20	39
- cheptel.....	147	23	46	216	-	-
- tabac.....	179,0	0	59,4	238,4	162,1	400,5
Encamp						
- agriculteurs	5	1	1	7	38	43
- cheptel.....	36	22	62	120	-	-
- tabac.....	132,9	0	435,5	568,4	440,8	1009,2
Ordino						
- agriculteurs	10	5	1	16	20	35
- cheptel.....	75	152	100	327	-	-
- tabac.....	120,0	155,6	73,3	348,9	167,7	516,6
La Massana						
- agriculteurs	8	1	0	9	28	36
- cheptel.....	66	37	0	103	-	-
- tabac.....	231,3	40,0	0	271,3	403,1	674,4
Andorra la Vella						
- agriculteurs	5	1	1	7	38	44
- cheptel.....	71	28	56	155	-	-
- tabac.....	354,9	97,0	0	451,9	650,0	1101,9
Sant Julià de Lòria						
- agriculteurs	11	3	0	14	41	54
- cheptel.....	101	91	0	192	-	-
- tabac.....	525,0	175,5	0	700,0	934,2	1634,2
Escaldes- Engordany						
- agriculteurs	2	0	0	2	21	22
- cheptel.....	15	0	0	15	-	-
- tabac.....	32,0	0	0	32,2	285,5	317,5
Total Andorre						
- agriculteurs	61	12	4	77	206	273
- cheptel.....	511	353	264	1.128	-	-
- tabac.....	1575,1	467,6	568,2	2610,9	3043,4	5654,3

(Sources : *Estadístiques any 1988*, Govern d'Andorra, 1989)

Si les éleveurs d'ovins ne pratiquent guère la culture du tabac, rares sont les éleveurs de bovins qui n'en cultivent pas, même dans les paroisses hautes. En 1988, dix éleveurs seulement sur 77 ne cultivaient pas de tabac. Les 67 autres produisaient 46% de la récolte andorrane. C'est donc une activité complémentaire pour beaucoup d'éleveurs modestes et, souvent, leur principale rentrée d'argent. Toujours en 1988, 206 autres cultivateurs de tabac étaient recensés par les services agricoles du gouvernement, produisant 54% de la récolte. Si 159 d'entre eux cultivaient moins de 20.000 pieds de tabac (dont 70 moins de 5.000 pieds), les 18 producteurs plantant plus de 40.000 pieds assuraient 34% des plantations. Il en va de même pour les éleveurs qui cultivent du tabac. Les trois des quatre plus gros éleveurs andorrans assuraient aussi cette année-là 10% des plantations totales de tabac, et 8% pour dix des douze éleveurs possédant de 20 à 40 bovins.

Au total, sur 273 producteurs, 22 d'entre eux plantaient de 40 à 60.000 pieds de tabac, dont 10 éleveurs, et seize plus de 60.000 pieds, dont 13 éleveurs. Ces 38 plus gros producteurs assuraient à eux seuls 51% des plantations. On voit que les mesures de soutien des prix et de la production du tabac, prises par le *Consell General* et par le gouvernement pour assurer un revenu minimum stable aux petits agriculteurs et aux éleveurs modestes, bénéficiaient surtout à quelques éleveurs qui avaient souvent des intérêts dans le commerce ou dans la distribution de la viande, ainsi qu'à quelques grands planteurs de tabac qui avaient des intérêts dans la transformation ou dans la vente de ces produits. Malgré ces déviations habituelles de toute politique agricole qui répartit les aides à travers la production et non pas en modulant selon les exploitations, la culture du tabac conserve le caractère de culture sociale pour la majeure partie des producteurs.

L'accord avec la Communauté Européenne et la liberté d'achat du tabac en feuille à l'étranger, que les fabricants de cigarettes ont obtenue depuis 1992, peuvent changer rapidement la situation car il n'est pas dit que, sans la pression politique qu'ils subissaient jusqu'alors et sans l'obligation d'acheter la production andorrane, les manufacturiers continuent à épouser en totalité le tabac andorran de très médiocre qualité. On pourrait assister à un repli de cette culture, ou à sa contraction sur les meilleures terres ou dans les paroisses basses, les seules susceptibles de produire du tabac utilisable dans la fabrication des cigarettes. Dans cette hypothèse, ce sont les plus petits producteurs et ceux des paroisses hautes - dont beaucoup sont éleveurs - qui paieraient davantage le prix de cette reconversion et de la concurrence des importations.



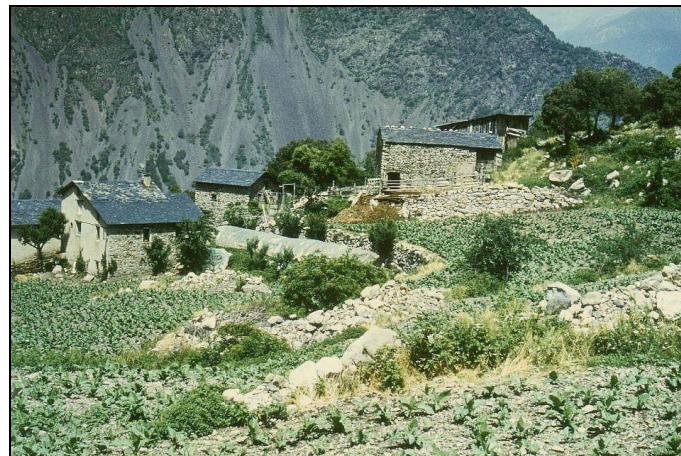
LE SÉCHAGE TRADITIONNEL DU TABAC EN ANDORRE

Les pieds de tabac fraîchement coupés sèchent, suspendus par paquets aux poutres du *cobert* de la Casa Som, à Canillo. Photographie Joan Becat, 11/09/1990.

CHAMPS DE TABAC À LA COMELLA ET À SANTA COLOMA

Photographies Joan Becat,
25/07/1985 et 20/07/1990.

Les *bordes* de La Comella sont sur un replat de l'Obaga d'Andorra à 1.300m d'altitude: le tabac commence à peine sa croissance; un tunnel en plastique permet la préparation des plants; les *bordes* sont habitées, avec alors un élevage bovin. Toujours en juillet, à 980m dans la vallée, une belle plantation de tabac dans la zone urbaine à Santa Coloma. Lit majeur inondable aujourd'hui protégé, tabac, magasins, immeubles et *carretera general*.



UN CHAMP DE TABAC À CANILLO, DEUX ANNÉES SUCCESSIVES

Photographies Joan Becat, 08/09/1989 et 25/07/1990.

En haut la cueillette du tabac en septembre: les pieds et les feuilles sont de taille moyenne, car l'altitude est de 1.530m, mais la récolte est intacte. Tracteur, remorque, suréquipement général des exploitations. Un an après le même champ est très endommagé par la grêle: les pieds reprendront mais la qualité n'y sera pas, comme souvent.

PLANTATIONS RÉCEMMENT AMÉNAGÉES À SANT JULIÀ DE LÒRIA



Vol hélico du 20/07/1990 de J. Becat et A. Lerouge. Photo. Alà Lerouge.

Les replats des Bordes de la Juberussa ont été entièrement défrichés, remaniés et aplatis (les sols dérivés de la roche en place broyée ou des dépôts de pente creusés et étalés forment des marbrures). Une frange de forêt a été défrichée. Au total ce sont presque neuf hectares où tout est plantation de tabac, formant une importante ex-ploitation, très rentable. Un réservoir d'eau a été construit en haut du premier replat pour assurer l'indispensable arrosage. Bien qu'il s'agisse de *bordes* perchées au-dessus de la vallée du Riu Valira, ces champs s'étagent entre 1.000 et 1.140m, soit à une altitude comparable à celle d'Andorra-Escaldes, plusieurs centaines de mètres inférieure à celles des paroisses hautes. À droite l'abrupt rocheux du Solà d'Arcabell et l'incision torrentielle du Riu Runer marquent la frontière andorrane. Au-delà, le terroir bocager en terrasses est déjà en Alt Urgell, en Catalogne.

Les aides à l'agriculture et à l'élevage

Ces aides sont nombreuses et financièrement importantes, souvent supérieures à celles qui sont accordées aux agriculteurs de montagne dans les États voisins. Mais elles sont mal coordonnées et elles ne sont pas pensées en fonction d'un objectif clair ou d'un projet cohérent. Plus que d'une politique visant à structurer, à améliorer et à maintenir

une agriculture et un élevage en montagne, il s'agit plutôt d'une collection de subsides et d'aides systématiques, sans modulations ni ciblage. On assiste parfois à une quasi détournement de ces aides vers d'autres activités ou pour financer des achats d'équipement par les ayant-droit et on constate certains effets pervers. C'est par exemple le suréquipement des exploitations et, par voie de conséquence, le moindre intérêt pour les formules associatives ou de coopération entre exploitants, ou encore la grosse ponction faite sur le budget agricole par des exploitations rentables ou spéculatives, comme nous venons de le signaler plus haut.

Les aides concernent l'équipement et les bâtiments, les productions agricoles et animales, ou les aspects sociaux. Mais il y a aussi les interventions directes du *Consell General* puis du gouvernement dans les relations commerciales entre les agriculteurs et les acheteurs des productions andorranes, comme nous l'avons signalé à propos du tabac et des pommes de terre.

Les machines et le matériel agricole sont subventionnés systématiquement à 30% de leur valeur, jusqu'à un plafond révisé périodiquement: tracteurs et motoculteurs, remorques, machines pour faucher et pour traiter l'herbe, arrosage, serres, machines et matériel pour les étables, etc. Pour le bétail, les services vétérinaires sont gratuits, par le biais d'un fonctionnaire qualifié mis à la disposition des éleveurs. Les vaccinations et les traitements prophylactiques du bétail sont également pris en charge par l'administration, ce qui n'empêche pas la brucellose et la tuberculose d'être endémiques en Andorre.

Le *Consell General* finance l'achat des taureaux de bonne race, achetés en France ou en Suisse, et il paie *l'eixiverne* (le coût de leur nourriture pendant l'hiver) à l'éleveur qui les prend en charge. Il en va de même pour un étalon par paroisse. Si l'éleveur choisit l'insémination artificielle, le gouvernement paie l'essentiel du coût. De plus une aide directe par tête de bétail a été instaurée pour les vaches, pour les juments et pour les brebis, qui a été portée à 30.000 *pessetes* par U.G.B. en 1992.

Quant à la sécurité sociale des exploitants agricoles, le gouvernement prend à sa charge 75% de leur cotisation annuelle, et paie aussi le reste pour les agriculteurs déclarés à bas revenus. Il assume aussi les deux-tiers du coût de l'assurance multirisques qui couvre le risque de gel et de grêle pour le tabac et pour les productions agricoles, et les accidents du bétail.

Malgré tout cela, l'absence d'une politique de la montagne se fait sentir aujourd'hui, car le palliatif de ces aides financières importantes mais ponctuelles arrive à sa limite. En effet, l'abandon des activités pastorales s'accélère et des questions nouvelles deviennent préoccupantes, quand il n'y a pas le souci pour certains élus de moraliser l'octroi de certaines aides aux éleveurs. Ces intentions commencent à se manifester publiquement. Les évolutions récentes des attitudes dans quelques paroisses

et au sein du *Consell General* pourraient amener une ébauche de politique de la montagne, en fonction d'objectifs plus clairs, comme par exemple le maintien et l'amélioration de l'élevage, l'entretien des prairies des vallées et le maintien d'une charge pastorale suffisante dans les estives, ou la définition des équilibres à préserver entre les activités qui concourent à l'exploitation de la montagne.

5.2 - Les problèmes nouveaux

Le sous-pâturage

Le sous-pâturage des estives et de l'étage des *bordes* est certainement la question la plus urgente à résoudre, en Andorre comme dans le reste des Pyrénées. Il ne faut jamais perdre de vue que la montagne andorrane est très touristique et de plus en plus utilisée en hiver, donc soumise à des risques naturels qu'il convient de ne pas aggraver par une mauvaise gestion des pâturages. La meilleure solution serait de maintenir une charge pastorale la plus élevée possible en Andorre même, donc d'y maintenir prioritairement l'élevage autochtone. L'appel à des troupeaux transhumants extérieurs est une autre solution, qui fut mise en pratique à La Massana et à Canillo dès 1988 et 1989 à l'initiative des *Comuns*, pour pallier les effets d'un sous-pâturage récent.

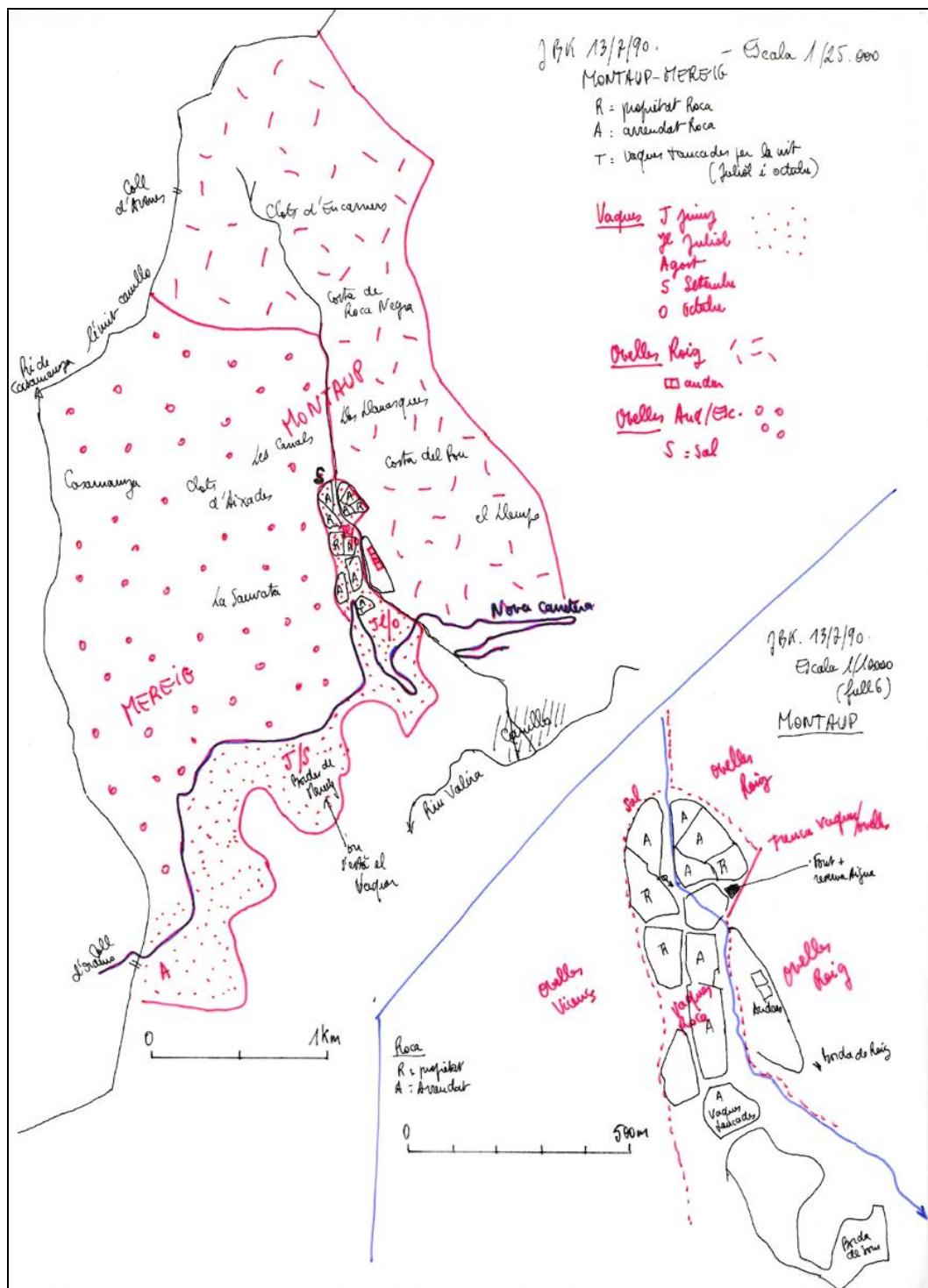
On observe aussi des changements dans l'organisation des estives, avec des modifications des circuits, avec l'abandon du pacage - ou un pacage plus rapide et moins efficace - dans des secteurs de plus en plus étendus. Quelques adaptations locales rompent avec les habitudes acquises, comme par exemple dans la paroisse de Canillo, à Montaup et à Mereig, où un troupeau de quelques soixante-dix vaches d'un même propriétaire²²² estivait dans la zone des *bordes* en 1990, avec une rotation du pacage, alors que les bergers de deux troupeaux d'ovins se répartissaient le *cortó* de les Bases et les *emprius* de Mereig.

Sur les croquis de terrain reproduits sur la page qui suit, on voit que les limites des pacages des ovins s'ap-puient sur des obstacles naturels afin de faciliter la sur-veillance, car il n'y a pas de gardiennage continu, plus que sur les limites traditionnelles des *cortons*. Que ce soit par location, pour tout l'été ou seulement après la fenaison, ou bien parce qu'il y possède des propriétés, tout l'espace pri-vé des *bordes* et *l'empriu*

²²² - Ce même propriétaire, par ailleurs commerçant et hôtelier, avait en même temps 35 autres vaches avec la *vacada* d'Ordino, ainsi que deux taureaux qu'il louait au *Comú*, avec comme contrepartie la gratuité du pacage pour ses bêtes. De plus il en plaçait une cinquantaine avec la *vacada* d'Encamp et il conservait un élevage de taureaux à l'année à La Corti-nada, dans une propriété de la vallée.

communal au-dessous de la route intervallée sont réunis par l'exploitant en une seule unité de gestion pastorale, le troupeau pacageant les environs des Bordes de Mereig en juin, le vallon de Montaup en juillet, les environs du Coll d'Ordino en août, pour revenir en septembre aux Bordes de Mereig et à Montaup en octobre.

ORGANISATION PASTORALE DE MONTAUP-MEREIG PENDANT L'ÉTÉ 1990



Avec la déprise pastorale il y a moins d'incendies pastoraux contrôlés pour brûler les refus, les zones à *gespa* devenue trop dure et les landines à *callune*. Parallèlement, le risque de grands incendies s'accroît dans les landes et dans les forêts claires autrefois mieux pacagées. Ces refus, ainsi que l'accumulation de l'herbe sèche des années précédentes dans les prairies naturelles et dans les pâturages de montagne amènent aussi une diminution de la production de biomasse dans ces pacages et créent une difficulté supplémentaire si on veut y réintroduire un pacage rationnel. Sans compter que ces prairies négligées et ces embroussaillements créent des situations inesthétiques et peu attractives pour les touristes amateurs de promenades et de goûters sur l'herbe.

Selon le mode de conduite du troupeau, l'introduction de nouvelles *ramades* transhumantes ne résout pas forcément ce problème car, par exemple à Canillo, trop d'espace est donné à ces troupeaux, qui passent et piétinent plus qu'ils ne paissent à fond. Il y a trop de bétail à la fois et partout, sans qu'un cycle de pacage ne soit respecté: il serait nécessaire de subdiviser le grand troupeau de plusieurs milliers de têtes en deux ou trois *ramats*, de faire une rotation dans chaque vallée, avec un passage dans la tranche suivante lorsque le secteur précédent a été suffisamment pacagé.

La gestion des forêts

Les forêts andorranes n'ont jamais connu une gestion forestière, si ce n'est par le biais de coupes importantes qui, jusqu'à une date récente, n'ont pas été suivies de traitements pour en discipliner la régénération. La gestion des forêts devient encore plus nécessaire avec la diminution ou l'abandon du pacage en montagne. Ces questions seront développées dans le cinquième livre, qui leur est consacré.

Nous pensons que les premières actions devraient viser à atténuer les deux problèmes les plus préoccupants qui sont apparus avec le changement d'utilisation de l'espace montagnard. D'une part les forêts demandent un entretien (coupes d'éclaircie et nettoyages dans les boisements récents, régénération des zones les plus vieillies) si on veut rattraper les négligences passées ou bien si on souhaite les voir produire davantage. D'autre part la progression des landes et, comme nous venons de le souligner, le sous-pâturage accroissent le risque d'incendie, en particulier chaque fois qu'il y a des accès routiers, des pistes, des zones urbaines proches ou un mitage de l'espace montagnard par des *xalets*.

Les relations avec le tourisme

En montagne, l'élevage s'accommode mal du contact avec le tourisme. En effet, il implique un surcoût à cause du gardiennage rendu plus que jamais nécessaire par la présence des touristes, des enfants et des chiens qui s'en prennent au bétail, alors qu'il faudrait l'éviter pour rendre l'estivage moins coûteux aux éleveurs restants. Chaque année il y a des problèmes créés par les chiens citadins qui dérangent et qui poursuivent le bétail dans les estives, souvent encouragés par jeu par leurs maîtres, amusés ou fiers de ce qu'ils croient être une résurgence de leur instinct. Cela provoque des accidents ou des pertes d'animaux, surtout des ovins, ou encore la dispersion des animaux dont certains sont ainsi amenés à changer de vallée. Pour aller les rechercher les éleveurs perdent parfois un temps qui leur est précieux en été. Par les belles journées d'été, les *jaces* desservies par des routes ou par des pistes sont occupées par les touristes qui en chassent de fait le bétail. Outre la gêne qui en découle, cette présence limite le pacage dans les meilleurs secteurs pastoraux.

Dans les vallées, c'est par le biais de l'urbanisation et des infrastructures routières que l'espace agricole a été réduit ou modifié. Outre la minceur des revenus agricoles comparés à ceux des activités commerciales et touristiques, la limitation de l'élevage vient davantage aujourd'hui de la réduction des surfaces en herbe dans les vallées et du coût des achats de foin et d'aliments pour compenser ces pertes que de sa difficile cohabitation avec le tourisme dans certaines estives.

Il est un domaine où le tourisme de randonnée et l'élevage ont fait assez bon ménage, c'est celui de la création d'un réseau de refuges de montagne couplés avec des logements plus confortables que les cabanes de montagne pour les gardiens de troupeaux. La réalisation de refuges de montagne fut une opération rondement menée par le Département d'Agriculture du *Consell General* à partir de 1978, afin de doter les vachers et les bergers en estive d'un habitat plus décent que les anciennes cabanes, très inconfortables, insalubres et souvent délabrées. Par la même occasion cela permettait d'offrir un réseau de refuges, un par vallée, aux randonneurs et aux excursionnistes. Jusqu'alors, en dehors des *orris* et des cabanes de berger, il n'y avait aucun refuge digne de ce nom dans la Principauté.

L'accord du Consell General du 9 octobre 1978, "*Restauració de Cabanes i Bordes de muntanya*", affirmait sans ambiguïté: "*Després de diverses consultes realitzades, així com inspeccions ooculars sobre l'estat actual de les cabanes i bordes de muntanya, considerant que dites edificacions, salvat d'alguna excepció, no reuneixen el més mínim confort per a les persones que les utilitzen (vaquer, pastor, etc..), tenint en compte també, el gran nombre de persones que avui transiten per les nostres muntanyes, admirant encara llur bellesa, s'autoritza la restauració de les cabanes ja existents que ho necessitin i a la vegada que se'n construeixin algunes de noves en llocs estratègics amb les seves dues finalitats Agrícoles i Turístiques.*"

Les cinq premiers refuges furent construits en 1979 sur Sant Julià de Lòria, à la Roca de Pimes et sur Canillo à Siscaró, à La Portella, aux Coms de Jan et à la Vall del Riu. Ils avaient tous une double fonction de refuge pour des randonneurs et de cabane pastorale. Certains remplaçaient l'ancienne cabane mais, en général, c'était une construction neuve bâtie à côté. Tous étaient en pierre maçonnées et couverts de *lloses*, les matériaux étant portés par hélicoptère. La partie réservée au vacher ou au berger est fermée à clef alors que le reste du bâtiment sert de refuge ouvert toute l'année. En 1980 suivirent les refuges de Francolí sur Sant Julià de Lòria et ceux des autres paroisses.

Presque tous avaient la double fonction pastorale et touristique. En 1981 cette première tranche de 21 refuges était inaugurée. Tous étaient propriété du gouvernement, sauf la Borda de Sorteny et le refuge de Les Fonts, respectivement aux *Comuns* d'Ordino et de La Massana. Une autre tranche de cinq refuges fut réalisée à Juclar, à l'Angonella et à Coma Pedrosa (refuge gardé) en 1988-89, puis aux Espiolets et au Pla de les Pedres.

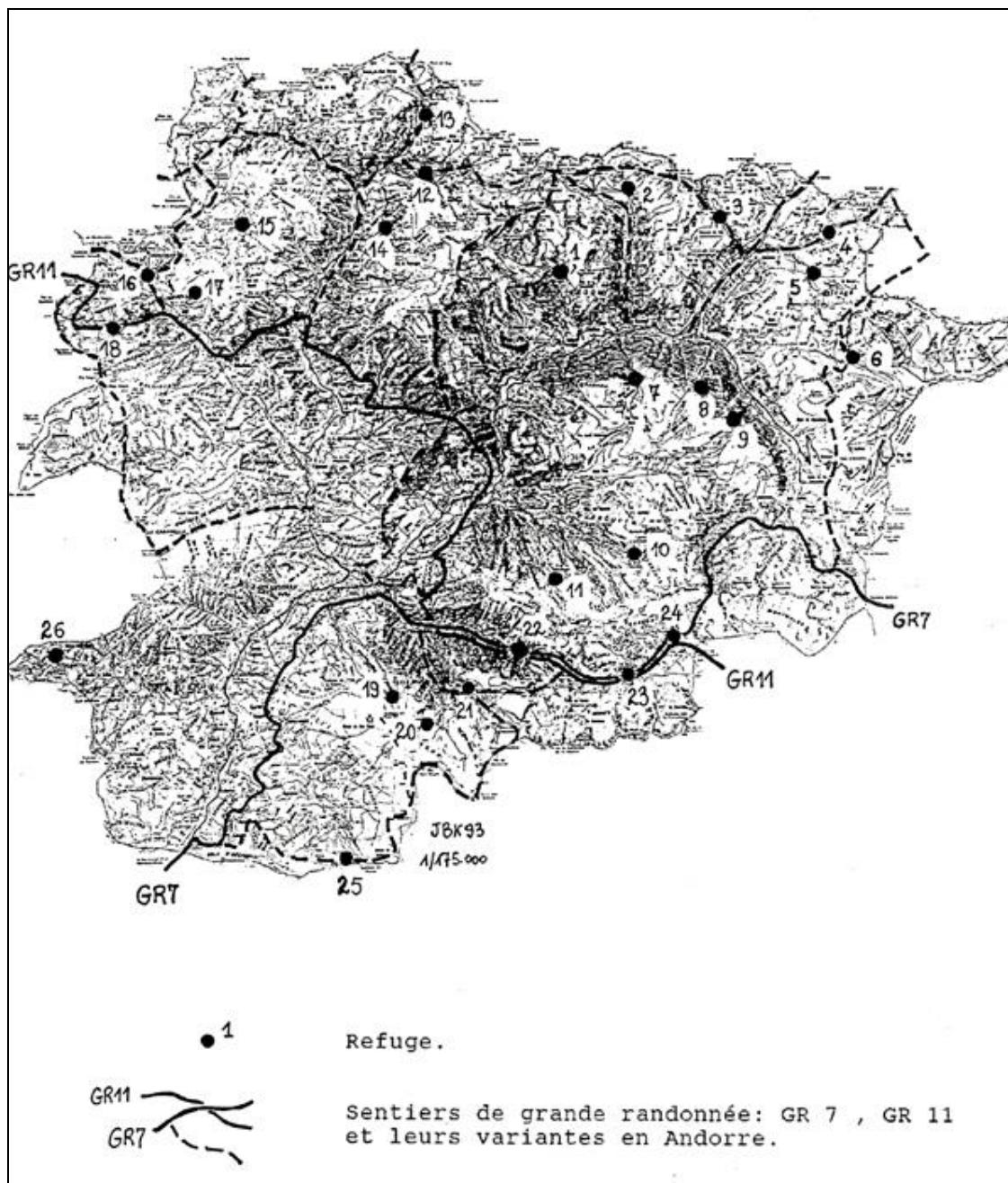
Les emplacements sont en général des *jaces* ou des replats pastoraux. Ils conviennent aussi aux nécessités de la chasse: ils sont effectivement occupés tous les automnes par les *colles* de chasseurs d'isards qui y établissent leurs camps de base. Ce sont ces deux fonctions réelles qui ont probablement justifié leur financement par le *Consell General*. Mais beaucoup sont trop près des routes et des pistes d'accès dans les vallées, si bien qu'ils ne correspondent pas toujours aux nécessités des randonneurs.

Quoi qu'il en soit et quoi que l'on puisse dire sur leur utilisation, grâce à cet effort, l'Andorre possède aujourd'hui un des réseaux les plus denses de refuges et de possibilités de randonnées. L'inventaire et le marquage des principaux itinéraires furent réalisé pendant les années quatre-vingts. Dix ans après, cette transition du pastoralisme au tourisme montagnard trouve son aboutissement avec la publication récente par le Département d'Agriculture d'un guide de refuges et sentiers de grande randonnée en Andorre²²³.



²²³ - *Guia de camins, refugis i senders de gran recorregut d'Andorra*, Conselleria d'Agricultura, Comerç i Indústria, Andorra la Vella, 1989, 159p.

CABANES PASTORALES, REFUGES ET SENTIERS DE GRANDE RANDONNÉE



REFUGES LOCALISÉS SUR LA CARTE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE:

CANILLO

- 1 - Cabana de la Vall del Riu
- 2 - Cabana dels Coms de Jan
- 3 - Refugi de Cabana Sorda
- 4 - Refugi de Juclar
- 5 - Cabana de Siscaró
- 6 - Cabana de la Protella
- 7 - Refugi de Riba Escorjada
- 8 - Refugi dels Espiolets
- 9 - Cab. del Pla de les Pedres

ENCAMP

- 10 - Refugi d'Ensagents
- 11 - Refugi de Les Agols

ORDINO

- 12 - Borda de Sorteny
- 13 - Refugi de Rialb
- 14 - Refugi de Coma Obaga

- 15 - Refugi de l'Angonella

LA MASSANA

- 16 - Refugi del Pla de l'Estany
- 17 - Refugi de Les Fonts
- 18 - Refugi de Coma Pedrosa

ANDORRA LA VELLA-LES ESCALDES

- 19 - Refugi de Prat Primer
- 20 - Refugi de Claror
- 21 - Refugi de Perafita
- 22 - Refugi de Fontverd
- 23 - Refugi del Riu dels Orris
- 24 - Refugi de l'Illa

SANT JULIÀ DE LÒRIA

- 25 - Refugi de Roca de Pimes
- 26 - Refugi de Francolí

5.3 - Le changement des équilibres

En dehors des effets de la cohabitation élevage-tourisme que nous venons d'évoquer, il faut insister sur le changement des équilibres entre vallées et estives. Ces équilibres n'ont jamais été satisfaisants et toute l'organisation de la vie pastorale traditionnelle visait à utiliser toutes les possibilités en herbe dans les vallées et sur les versants. À l'exception de quelques paroisses dont les estives étaient insuffisantes (Sant Julià de Lòria et, dans une moindre mesure, La Massana) la limitation de l'élevage ne venait pas des pacages d'été. La plupart des paroisses pouvaient dégager des estives en excédent qui étaient louées comme *cortons*.

Aujourd'hui l'espace utile dans les vallées s'est contracté. Il ne permet plus d'avoir globalement un cheptel important même dans les paroisses hautes alors qu'il y a de plus en plus d'estives à pacager. Là est la limitation principale, plus que dans le changement général des activités et dans la crise des vocations. C'est essentiellement l'abandon des terroirs marginaux ou difficiles et l'urbanisation qui ont créé ces déséquilibres entre l'espace agricole des vallées et les estives. Sans un apport important d'aliments achetés à l'extérieur ou une évolution vers un élevage hors-sol (mais alors il

n'est guère pensable de continuer à faire du veau de montagne sous la mère et le pacage des estives restera entier), cette évolution condamne à terme l'élevage autochtone, surtout bovin, et ne laisse la place qu'à un élevage ovin transhumant, qui sera de moins en moins andorran.

On a assisté en quelques décades à la marginalisation des activités primaires dans l'économie. Elle s'est accompagnée d'un repli des actifs agricoles, ou de leur reconversion. Cela se traduit aussi par une perte d'influence sociale et politique des catégories socio-professionnelles qui vertébraient hier l'Andorre et qui lui donnaient son caractère.

L'évolution économique tend à marginaliser les agriculteurs qui n'ont pas d'autres revenus importants que leur exploitation: ces revenus sont très inférieurs à la moyenne et alors qu'ils possèdent un capital foncier considérable en terres agricoles facilement urbanisables. Ou bien ils acceptent leur marginalité ou ils réalisent une partie de leur capital foncier, ce que font en général les héritiers dès la génération suivante, si leurs parents ne l'ont pas déjà fait. Pour bon nombre d'exploitants, les activités agricoles et l'élevage ne sont pas la seule ressource. Selon les cas ces autres revenus peuvent être simplement complémentaires ou constituer l'essentiel des rentrées d'argent, l'agriculture devenant pour certains un hobby ou la manière de ne pas perdre totalement ses racines.

Le changement de position sociale des éleveurs apparaît à travers les élus et les responsables des *Quarts* ou des *Comuns*, même dans les paroisses hautes. Jusqu'au début des années quatre-vingts, il s'agissait toujours d'agriculteurs-éleveurs des *cases fortes* (en terres et en *bordes*, en bétail, en alliances et en prestige ancien accumulé). D'abord dans les paroisses basses et aujourd'hui dans toute l'Andorre on note un changement de profession des élus et des dirigeants locaux. Ce sont aujourd'hui des commerçants, des hôteliers, des entrepreneurs, des promoteurs ou des architectes, voire des fonctionnaires. Cette substitution s'accompagne d'un changement de génération et d'attitude vis-à-vis de la gestion communale et de l'aménagement. Les catégories sociales et les activités qui formaient l'ossature de l'Andorre se sont transformées: les revenus commerciaux ou touristiques, les propriétés et le patrimoine foncier compris comme une valeur immobilière ou spéculative l'emportent sur la terre comme élément de production agricole et comme assise de la *casa*. Celles qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu suivre cette mutation se sont marginalisées de fait, quel que soit leur capital foncier.

5.4 - Les conséquences

Les aspects sociologiques et identitaires

Cette évolution irréversible implique des conséquences diverses. Il y a d'abord la rupture de la chaîne de la transmission, à chaque génération, du patrimoine oral, des savoirs techniques, du vocabulaire propre et des concepts²²⁴, de la connaissance du milieu, des lieux-dits et de leur signification.

Nous en verrons un exemple concret dans le livre 5 à propos de la mortalité observée dans les forêts andorranes en 1978-1979. Alors que les agriculteurs et éleveurs âgés prenaient cet événement avec philosophie ou avec résignation, les responsables qui appartenaient aux jeunes générations se sont alarmés davantage. Bien qu'importante, l'agression a été amplifiée parce que beaucoup d'andorrans ne connaissaient plus leur milieu ni ses réactions.

Nous notions dans la conclusion de notre étude²²⁵: "*Una enquesta a prop dels pagesos demostra que perdura un record de mortalitats notables ocasionades per unes seades, fa temps. Probablement menys fortes que aquesta perquè els anys secs eren més freqüents, doncs la selecció i el bloqueig eren més estrictes. També el bosc era limitat dins el seu espai tradicional pels cultius en el seu límit inferior, pel pasturatge en el seu límit superior. (...) A més cal notar que els elegits andorrans i la part de l'opinió pública més sensibilitzats es troben entre la gent més jove o que té una manera de viure urbana. (...) Cal insistir en aquest aspecte nou per tota una generació d'Andorrans que, d'alguna manera, ha perdut unes arrels: la transmissió oral s'ha trencat i amb ella tot el patrimoni històric de referències, de testimoniatges tramesos, de l'educació i del coneixement del medi i fins i tot de la "comunicació" amb la natura i les seves reaccions.*"

Une autre attitude qui dérive de cette évolution économique et sociale, c'est l'automargination du groupe des agriculteurs-éleveurs au sein de la nouvelle société andorrane. On observe souvent une difficulté de communication avec les andorrans des autres professions ou des autres générations, accompagnée d'une tendance au repliement sur soi et sur son groupe. Les connaissances, les vocabulaires et les lieux-dits, qui étaient autrefois un savoir à transmettre, donc un objet de communication, deviennent un élément d'isolement, voire un code qui cohésionne et qui isole le groupe. Il s'y rajoute les changements de valeurs selon les générations en Andorre même et, comme ailleurs, tous les déphasages qu'implique l'évolution de la société et des techniques dans tous les pays européens.

²²⁴ - Cela peut aller jusqu'à la connaissance approximative, voire à l'ignorance de concepts aussi courants que celui de *casa* (y compris pour des jeunes gens issus de *cases* très connues et bien enracinées en Andorre, de *capítol matrimonial*, de *muntanya* (au sens pastoral du terme) ou de *cortó*.

²²⁵ - Joan Becat: *El bosc andorrà. Situació al 1979*, Centre de Perpinyà de l'IEA, 1979, p.151-152.

Compte tenu de cette inexorable évolution régressive des activités, des structures et des codes sociaux qui ont modelé l'identité andorrane, compte tenu de la nécessité de maintenir une agriculture dans les vallées et un élevage en montagne, ne serait-ce que pour des raisons touristiques et pour atténuer les risques naturels, ira-t-on vers le maintien artificiel d'une agriculture et d'un élevage jugés nécessaires pour donner une certaine image de l'Andorre? Ou bien re-cherchera-t-on un certain niveau de rentabilité économique? Ou encore mettra-t-on en avant des valeurs sociales ou nationales pour justifier que l'on porte à bout de bras ces activités identitaires?

Les nouvelles orientations

D'après le discours-programme du nouveau gouvernement en février 1990, les nouvelles orientations de la Conselleria d'Agricultura se plaçaient dans l'optique du récent accord signé avec la Communauté Européenne. Il y était prévu²²⁶ une structuration de l'agriculture et de l'élevage, sans que ne soit précisées les modalités ni les objectifs²²⁷. Le point le plus concret concernait la nécessité d'une politique de protection et de développement (*de foment*) de la production nationale andorrane. C'était une nouveauté car précisément l'agriculture et l'élevage étaient depuis plusieurs décennies sans protection, que ce soit face aux autres activités du pays ou face aux importations agricoles à prix très bas destinées au commerce.

En effet l'orientation "tout-commerce" impliquait une absence de protectionnisme afin de bénéficier de conditions équivalentes pour les importations. Les produits agricoles et agro-alimentaires importés exerçaient une concurrence terrible pour les productions andorranes. Cette situation a évidemment contribué à accélérer le repli de l'agriculture et de l'élevage en abaissant les prix de ces productions sur le marché intérieur et, par voie de conséquence, les revenus des agriculteurs, tout en diminuant la rentabilité des productions andorranes. Il est significatif que la seule production qui soit en expansion soit le tabac, c'est-à-dire celle qui bénéficie d'une protection et d'une garantie de vente à un prix rémunérateur. En mettant les produits agricoles hors de l'union douanière, il est possible que l'accord avec la Communauté

²²⁶ - Son action fut bloquée par la crise politique qui dura plus d'une année, marquée par un blocage institutionnel (absence de majorité du gouvernement au *ConSELL General* sans que la majorité ne puisse atteindre la majorité qualifiée pour renverser le gouvernement), ainsi que par les problèmes avec les paroisses à propos des dotations budgétaires. Ce n'est qu'avec les nouvelles élections en 1992 que l'évolution reprit normalement.

²²⁷ - Programme présenté devant le *ConSELL General* le 6 février 1990 par Oscar Ribas Reig, page 14: "*El conveni amb la Comunitat Econòmica Europea comportarà, en la seva aplicació, una reestructuració dels mitjans agrícoles i ramaders que, lògicament, han d'ésser tant beneficiosos com sigui possible per a aquest sector.*" Ce projet avait été préparé par Jordi Bartumeu, un jeune ingénieur agronome de la *Conselleria d'Agricultura*.

Européenne ait à terme des conséquences positives pour les activités du secteur primaire, sous réserve qu'elles puissent se maintenir jusque-là.

Le projet de constitution d'un troupeau collectif permanent à Canillo est pris en compte²²⁸. Il s'agissait de réunir le bétail de tous les propriétaires dans une grande étable moderne, gérée par des employés sous la direction d'un ingénieur agronome, les exploitations cédant aussi l'usage de leurs prairies et de leurs pacages privés. Canillo est la paroisse où l'élevage a le plus décliné et où il y a le plus de prés et d'espaces pastoraux disponibles. On y note aussi la référence au passé et à la tradition des *vacades* communales ("*tal com ho van fer els nostres avantpassats*") pour justifier une formule qui était en fait très différente. Cette initiative très intéressante et novatrice ne put prospérer faute d'une concertation suffisante et d'un accord avec les intéressés.

Des changements importants seraient à introduire dans tous les domaines afin d'améliorer l'état sanitaire du bétail²²⁹, les modes de conduite des exploitations, l'orientation de leur production vers des veaux de qualité reconnue, voire avec un label. Il faudrait aussi créer un réseau de relations et de coopération stables avec les régions d'élevage voisines, comme la Cerdagne, l'Alt Urgell, l'Ariège ou même des régions d'embouche.

À l'initiative de la Commission législative d'Agriculture du *Consell General*²³⁰, en janvier 1993, un groupe d'étude a été constitué afin de faire un bilan de la situation,

²²⁸ - id., p.14: "*Com a prova pilot, i a fi de trobar solucions a la progressiva pèrdua d'efectius de la cabana ramadera, el Govern impulsarà la creació d'una societat ramadera a la Parròquia de Canillo, amb la qual s'obrirà per a la ramaderia un nou horitzó que permetrà la integració dels joves a aquesta activitat. A més, aquest projecte té l'objectiu de mantenir "ajardinades" totes les propietats i gran part de la muntanya de Canillo i, per altra part, la voluntat de reagrupar tots els propietaris en una estructura econòmica tal com van fer els nostres avantpassats en crear les vacades comunals.*"

²²⁹ - Bien que nous n'ayons pas pu vérifier ces informations, la brucellose et la tuberculose toucheraient certaines années jusqu'au cinquième du cheptel en Andorre, malgré les efforts faits pour l'éradiquer et la gratuité des vaccinations. Cette proportion semble exagérée mais, même si nous admettons qu'il faut la rabattre de beaucoup, la situation reste préoccupante et demanderait des mesures drastiques qui, en France, passeraient par l'abattage d'une grande partie du bétail andorran, qu'il soit contaminé ou qu'il soit en contact avec des animaux contaminés. La venue de transhumants dont l'état sanitaire n'est pas contrôlé et le mouvement transfrontalier, le trafic constant de bétail dans les grands troupeaux, qu'ils soient destinés à la production de veaux ou dans l'attente d'un abattage pour la boucherie, tout cela n'aide pas à résoudre cette question.

²³⁰ - Selon les déclarations du Conseller Miquel Naudi, Président de cette commission, "*L'objectiu és fer un marc general sobre tot el que està ajudant la pagesia andorrana, perquè el que es feia eren modificacions cada any. Volem ara compaginar tot això i mirar quines millores podem fer de cara a aquest sector de l'economia andorrana.*" (Journal *Informacions* du 16/01/1993, article: "*La comissió d'Agricultura demana un informe per crear un marc legal per a la ramaderia.*", par Yana Marull)

de rassembler des éléments de comparaison avec la situation et les politiques des autres pays de montagne et de jeter les bases pour une politique de l'élevage et de la montagne. Si cette intention se traduisait à terme par une loi de montagne, un pas décisif serait fait: sensibilisation générale au problème, déclaration d'intention et d'objectifs, instrument légaux et moyens d'action.



6 - Conclusion. Les concepts ont changé

Nous avons vu dans le livre précédent que l'économie pastorale impliquait un système où tout était intégré, de l'organisation spatiale à l'organisation sociale et au système de représentation politique, avec des relations constantes et des contraintes réciproques. Ce système économique et social était très adapté à la montagne. Sans théoriser sur les concepts et sur les discours - et en laissant de côté les jugements de valeur et toute tentation de passésisme - il faut constater que l'économie et la vie pastorale traditionnelles partaient d'une conception globale du territoire et de la société qui l'utilise. L'objectif était son utilisation complète mais, dans la pratique avec des limitations et sans jamais en dominer vraiment les éléments naturels. Mais il y avait une gestion coordonnée de l'ensemble et de chacune des parties du territoire selon une logique unique. Bref, il s'agissait bien avant la lettre d'un aménagement global et cohérent du territoire montagnard.

Depuis l'économie andorrane vit d'autres ressources, qui impliquent un autre aménagement du territoire. L'expression aménagement est devenue banale, avec des sens différents selon les personnes et selon les circonstances. Il y a donc à la fois une substitution des activités économiques et des concepts ou des idéologies qui les orientent.

6.1 - Les discours sur la montagne sont transposés en Andorre.

Il y a un parallélisme évident, avec un léger décalage dans le temps, entre les évolutions de l'aménagement et des discours qui les supportent en France (ou en Espagne en Catalogne) et en Andorre. Certaines personnes qui ont beaucoup contribué à les véhiculer en Andorre ont eu des contacts ou furent acteurs dans ces deux domaines géographiques. Récemment on observe aussi une parenté et un décalage semblable dans le temps entre les discours et les mouvements écologiques en France ou en Catalogne et

en Andorre, où ils ont tendance à prendre leur place dans l'éventail des options offertes aux citoyens et aux résidents.

Les discours pro-aménagement

On retrouve à la même époque en Andorre, dans la presse hebdomadaire, dans les publications de promotion touristique, dans les projets d'aménagement et même dans des textes officiels tous les éléments du discours qui sous-tend et qui justifie le nouvel aménagement de la montagne, tels qu'il furent caractérisés par les travaux de recherche de géographes grenoblois²³¹, à la charnière des années quatre-vingts.

Pêle-mêle, on y retrouve la priorité donnée au développement économique jugé nécessaire, quoi qu'il en coûte; on est tenu d'accepter les modifications du milieu et les transformations sociales qu'il demande. Cela peut aller jusqu'à la recherche de la modernité à tout prix et au mépris des valeurs traditionnelles, ou à leur relégation à une fonction folklorique ou de curiosité touristique. Il s'agit d'adapter la Principauté à la demande extérieure, à ses besoins et à ce qui est supposé être le cadre d'accueil le meilleur, sans trop se soucier des conséquences sur les autres activités ou sur le pays.

Nous avons noté plus haut, à propos de l'urbanisation²³², une période entre 1950 et 1980 marquée par une volonté de rupture architecturale et une imitation des modèles extérieurs souvent inadaptés. En ce qui concerne les stations de ski et les constructions et les équipements qui y sont liés, on suit les tendances générales et les modèles alpins. En Andorre, parmi les promoteurs, les idéologues ou les professionnels des années 1960 et 1970 on rencontre beaucoup de personnes qui ont des intérêts dans les Alpes ou bien qui y ont appris leur leçons ou leur métier. Il n'est pas étonnant qu'on y retrouve des coïncidences dans le discours pro-aménagement et les mêmes références conceptuelles.

Au niveau paroissial comme à celui du *Consell General*, on remarque le souci d'accompagner les aménagements nouveaux, souvent de les promouvoir et, parfois, de les encadrer par un cahier des charges. Certains sont révélateurs de l'état d'esprit qui régnait alors, comme cet *acord* du *Consell General*, du 18 septembre 1970, dans lequel on demande de définir les éléments suivants avant la création de toute route

²³¹ - Entre autres articles et ouvrages on retiendra la thèse de Jean Paul Guérin soutenue en 1983 et publiée en 1985: *L'aménagement de la montagne en France. Politiques, discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, et l'ouvrage de J. P. Guérin et d'H. Gumuchian, publié en 1978: *Pourquoi les sports d'hiver? Mythologies et pratiques*.

²³² - Chapitres 3.3 et 3.4: l'impact des divers types d'urbanisation sur le territoire et les aspects esthétiques.

secondaire²³³: "*Objectius immediats de la nova via, objectius probables a mitjà o llarg terme, possibilitats d'enllaç amb altres vies, quines són les possibilitats de la contrada interessada respecte a esports de neu i si serà probable o no la circulació durant l'hivern i, si ho és, determinar aproximadament les zones interessants per l'esquí, els equipaments probables, les zones a evitar per facilitar l'explotació de les pistes.*" Loin de vouloir limiter ou contrôler l'aménagement, on peut voir dans ces dispositions l'acceptation préalable de toute initiative qui remplisse ces objectifs, quelle que soit la vallée concernée.

Toujours émanant du *Consell General*, l'*ordinació V* du 15 juin 1972, relative à la vente des documents topographiques élaborés à sa demande²³⁴, précise: "*Aquests plan topogràfics s'han fet en principi per preparar els projectes de les noves vies de comunicacions de les Valls d'Andorra. La seva utilització normal serà de servir de suport en constituir plans de permisos de construir.*"

Devant le foisonnement de projets présentés, on les accepte mais on souhaite les encadrer. *L'accord* du 30 juin 1972 commence par ceci²³⁵: "*Conscient el M.I. Consell General de la necessitat imperiosa d'una planificació general en tots els sectors (turístic, agrícola, comercial, etc.), amb la qual el país podrà dominar la seva via i controlar la seva evolució, s'aproven els informes i avant-projectes confeccionats acordant-se la idea de principi de portar-ho endavant.*"

Bien que le souci de contrôler l'économie et les aménagements soit plus claire après 1980, on retrouve les éléments du discours sur l'aménagement dans l'exposé des motifs du règlement sur la création et le financement des *camps de neu*²³⁶, dont nous avons parlé à propos du ski: critique et dévaluation de la situation antérieure, valeur de l'objet à promouvoir, avec même des considérations écologiques à travers un des nouveaux mythes touristiques, le contact avec la nature.

On peut lire: "*Després d'un cert temps d'una relativa desassistència de la muntanya, amb una devaluació dels productes dels boscos, fusta i pastura, que durant centúries abastaren les necessitats dels Quarts i Comuns i de la minsa economia agropecuària de les Valls, l'Administració Comunal, i també la General, pren consciència de la vàlua d'un dels elements característics de la muntanya: la neu. La neu, que podia considerar-se com una calamitat en temps pretèrits, avui gaudeix d'un formidable impacte en totes les comunitats, no solament pel que fa a l'esport,*

²³³ - *Govern d'Andorra: Recopilació 1866/1988*, volume II, 1989, p.186.

²³⁴ - id., p.194.

²³⁵ - ibid., p.195.

²³⁶ - ibid., p.266.

incrementat extraordinàriament en els darrers anys, sinó també pel que es refereix a la conservació de la natura, l'ecologia i la necessitat, cada dia més creixent, de la persona de gaudir del contacte directe amb el medi ambient."

Le mouvement écologique en Andorre

Alors qu'il se développait dans les pays voisins, nous constatons la longue faiblesse du mouvement écologique en Andorre. Pendant longtemps il y eut des difficultés au moment d'articuler un discours écologique, de l'adapter à la situation de l'Andorre, qui ne manquait pourtant pas de matière pour l'alimenter, et de mettre en place un mouvement structuré. La première raison est à chercher dans tourbillon de l'évolution économique qui emportait toutes les résistances. Les attitudes écologiques étaient interprétées comme des freins ou comme des manoeuvres pour casser la croissance économique de la Principauté, surtout si elles venaient d'étrangers ou de résidents non andorrans.

L'étroitesse de la base électorale andorrane jouait dans le même sens. N'oublions pas que la plupart des citoyens andorrans étaient englués dans le réseau des contraintes et des solidarités sociales ou de groupes familiaux. Elles limitaient les critiques qui pouvaient devenir très vite des autocritiques du propre clan. La situation instable et sans droits reconnus des étrangers résidents, la prudence des résidents permanents installés de longue date et de leurs enfants afin de ne pas compromettre une hypothétique naturalisation leur interdisaient une attitude trop hardie.

Le frein principal à l'émergence de l'écologisme est à rechercher dans le système institutionnel et politique qui ne reconnaissait pas le droit d'association, les syndicats et les partis politiques. Si dans la pratique des associations étaient tolérées, cette situation ambiguë rendait leur création plus difficile et limitait de fait l'expression collective d'un mécontentement ou de solutions alternatives. Dans ce contexte, selon leur objectif, il leur était difficile d'asseoir leur indépendance économique. Jusqu'à une date récente il y avait aussi un manque d'habitude évident à organiser des groupes associatifs ou des groupes de pression qui ne soient pas des groupes familiaux et des alliances paroissiales à but électoral... ou des clubs sportifs, par ailleurs peu nombreux.

L'opacité traditionnelle dans la gestion du pays n'était pas faite non plus pour faciliter l'information des citoyens et pour permettre l'émergence des problèmes. Jusqu'en 1991 il n'y a pas de presse quotidienne en Andorre, donc pas de tribune ni de caisse de résonnance. Il manquait alors des leaders andorrans écologistes de poids qui soient pris au sérieux par les quelques dizaines de grandes familles ainsi que par les élus et par les responsables économiques qui pour l'essentiel en étaient issus. Qu'elles soient écologiques ou autres, il y eut dès les années soixante-dix la récupération de toutes les

initiatives qui pouvaient perturber le système andorran, par la tactique du désamorçage et du détournement des objectifs ou par la récupération directe des contestataires. Les rares initiatives de protection émanent des institutions.

Mais on assiste à une évolution progressive au cours des années quatre-vingts, à la fois pour des raisons propres à l'Andorre et par la pénétration des influences extérieures. En Andorre même, il y a la montée des jeunes générations, l'élargissement et le début de rénovation de la base électorale, la constitution d'associations et une plus grande propension à manifester publiquement des opinions. La création d'un, puis de deux quotidiens accentuera cette tendance. On met en place d'une Service du Patrimoine avec un personnel jeune et compétent. L'opinion publique devient sensibilisée aux aspects esthétiques et écologiques. Formés dans les universités en France et surtout en Catalogne, les jeunes andorrans ou résidents reviennent avec une formation plus ouverte depuis le changement de régime en Espagne, avec une plus grande sensibilité aux problèmes du milieu, comme en Catalogne. Bien qu'avec retard, l'Andorre suit la montée du mouvement écologique en Europe, entre autres grâce à l'influence des médias, en particulier des télévisions françaises, catalanes et espagnoles reçues dans la Principauté.

Cette évolution est d'abord marquée par des campagnes de sensibilisation, venues du Département puis de la *Conselleria d'Agricultura* qui, dans un des gouvernements, avait rajouté le *Patrimoni Natural* à son intitulé. Au cours de l'été 1979 une campagne prend comme thème "*Tu i jo... per una Andorra més neta*", avec des affiches, des autocollants et une action auprès des jeunes. D'autres campagnes suivront avec des thèmes liés au respect et à la connaissance de la forêt, des plantes, des animaux. Cette *Conselleria*, en association avec celle *d'Ensenyament*, préparera en 1982 les premiers "*Itineraris de natura*", destinés surtout aux écoles et aux collèges. Une loi sur la protection du patrimoine est votée en 1983, qui évoque le milieu naturel. Les effets de ces premières actions sont peut-être limités, mais il y a une sensibilisation progressive. Par contre l'appareil politique et administratif andorran ne tolère toujours pas les critiques contre son action, surtout si elles sont fondées et si elles viennent de l'intérieur du système. Le châtiment est terrible contre ceux qui dénoncent publiquement les ambiguïtés et les compromissions, le manque de respect pour la nature et pour le pays²³⁷. Bref, il n'est pas encore possible de dire que le roi est nu.

²³⁷ - Au milieu des années quatre-vingts, pour s'être élevés contre la désinvolture avec laquelle étaient accordés les permis de construire, les créations de routes et les impacts traumatisants sur le milieu, deux fonctionnaires de la Vall furent mis à pied: renvoi immédiat et ensuite représailles de fait contre ceux qui s'élevaient contre le système. Selon leur témoignage, il ne leur fut pas possible de trouver du travail pendant plus d'une année en Andorre car les employeurs potentiels avaient reçu la consigne officieuse de ne pas les embaucher, afin de les acculer à quitter le pays. Ils finirent par créer une petite entreprise et par s'installer pour leur compte: guide de montagne (première initiative de ce genre en Andorre), puis activités de loisirs.

Après cette période d'incubation, il y a une accélération à la fin de la décennie. Des associations et des mouvements s'occupent du milieu, de sa connaissance. Depuis 1990 on peut parler en Andorre d'un mouvement écologique actif et influent, qui obtient des résultats notables.

La première fut l'association ADN, Associació per a la defensa de la natura. Son programme d'activités pour 1990 prévoyait essentiellement des excursions et des visites en Andorre: les oiseaux et les traces laissées par les animaux sauvages, les plantes médicinales, la vie autour d'un lac, les paysages des vallées de Sispony et du Madriu et, hors d'Andorre, la visite du parc naturel du Cadí-Moixeró. C'était l'initiation à la connaissance de la nature et une sensibilisation sur les questions liées à l'équilibre et à la défense du milieu. Elle édita en 1992 un guide de sept *recorreguts ecològics d'Andorra* (itinéraires écologiques).

Elle n'hésite pas à prendre des positions dures sur certaines agressions contre le milieu. Elle dénonça l'impact des jeeps à La Rabassa et sur les *plans sommitaux* du sud de l'Andorre. Elle est actuellement très en pointe dans le débat public à propos de la protection de la Vall del Madriu. Cette question provoqua un débat public en 1991 lorsque le *Comú* des Escaldes-Engordany projeta, à la demande des propriétaires de *bordes*, d'ouvrir une route dans la vallée du Madriu²³⁸. Elle revint à l'actualité en juillet 1992. L'ADN, le *Club Pirinenc Andorrà* et APAPMA s'y opposèrent, avec une campagne de sensibilisation sur le thème "*Si al Madriu*", avec concert public et tee-shirts dans le plus pur style écologiste. Les réactions furent vives²³⁹ et la question refit surface au moment des élections en fin d'année. Le *Comú* en place fut renouvelé qui plaça la route du Madriu, rebaptisée piste d'accès, parmi ses priorités.

L'association APAPMA, Associació per a la protecció dels animals, de les plantes i del medi ambient, fut créée en octobre 1991. Sa présidente, Maria Reig Moles, appartient à une des grandes familles d'Encamp et elle fut élue *Consellera General* pour cette paroisse en 1992. L'association se lança aussitôt dans des actions spectaculaires, elle utilisa souvent la presse andorrane, en sachant créer des événements, et elle obtint

²³⁸ - Nous avons déjà évoqué cette question à propos des parcs nationaux, page 386.

²³⁹ - Dans une déclaration au *Diari d'Andorra* du 12/07/1992, p.3, Joan Sànchez Prat, au nom des propriétaires affirmait sans ambages: "*La vall no és de tothom, és dels propietaris.*" On ne saurait être plus clair. Dans le même journal, le 22 juillet, cette même personne et un autre propriétaire, M.R. Vilaginés, signaient un article en faveur de l'accès aux *bordes*, qualifiant la campagne des écologistes de cynique; ils faisaient constater l'intense circulation de motos trial dans une vallée qui leur est en principe interdite, ce qui est exact; ils ne voyaient pas pourquoi la vallée du Madriu serait la seule d'Andorre qui n'aurait pas de route d'accès alors qu'on avait permis l'ouverture de toutes les autres auparavant. Nous y retrouvons l'illustration des attitudes et des arguments que nous avons stigmatisés dans le chapitre 4.1 sur les routes en montagne.

des résultats encourageants dès sa première année d'existence. Elle prit en charge le refuge de la Comella, pour chiens abandonnés, et elle fit pression sur le gouvernement afin qu'il soit amélioré et agrandi.

Plus que la formation de personnes déjà intéressées par la nature, l'objectif principal d'APAPMA semble être la sensibilisation de l'ensemble de l'opinion sur la dégradation du milieu et sur les actions quotidiennes que chacun peut faire pour améliorer la situation: récupérer les papiers, le verre, le carton, éviter les décharges sauvages, bref faire participer le plus de personnes possibles. Elle recherche la collaboration avec les services gouvernementaux, avec les entreprises de construction (campagne *Fem net*), avec les commerçants comme moyen de communication, avec les écoles. Elle mit en place un téléphone vert pour ceux qui demandaient le ramassage de déchets ou qui souhaitaient dénoncer des agressions contre le milieu. "*Fotobrossa'91*", une exposition de 4.000 photographies de décharges et de détritus abandonnés (*deixalles*) dans les agglomérations et en montagne fut promenée dans toutes les paroisses et dans les écoles. Mais les trois axes principaux de son action semblent être le ramassage des gravats et des décharges sauvages, la protection des rivières et les actions contre la contamination de l'eau et de l'atmosphère.

La campagne "Fem net de runa" fut réalisée à l'initiative d'APAPMA, en collaboration avec les *Comuns* (Encamp et Sant Julià de Lòria, puis par contagion dans les autres paroisses), avec les associations patronales d'entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, *l'Agrupació d'Obres* et *l'Agrupació d'Empreses de Treballs Pùblics*, qui offrirent gratuitement pelleteuses, camions et chauffeurs. Deux banques furent les sponsors de la campagne. Un jour par paroisse, avec l'aide de toutes les personnes volontaires et des enfants, il s'agissait d'enlever tous les déchets, toutes les carcasses abandonnées, tous les dépôts d'ordures sauvages et les décharges de gravats.

Par contre les associations andorraines furent plus discrètes lors de la polémique qui opposa le *Consell Comarcal* de l'Alt Urgell à l'Andorre à propos des grandes décharges de déblais rocheux et de matériaux de construction andorrans aux alentours de la Seu d'Urgell. L'Andorre n'a plus d'endroits où stocker ses décombres et la pression écologique intérieure a pour effet pervers d'accélérer le report du problème sur les régions voisines. APAPMA prit position²⁴⁰, proposant au gouvernement un autre type de croissance et des mesures afin d'éviter de multiplier les déblais: ne pas modifier le relief naturel, sauf en cas d'intérêt public, voter une législation sur l'impact des constructions dans le paysage, avec un contrôle des déblais et une reforestation. Ce sont effectivement des solutions sages à adopter, mais actuellement elles ne sont pas opérationnelles ni même en situation d'être prises en compte.

²⁴⁰ - Cité dans le journal barcelonais *Avui* du 22/12/1991 page 15, dans l'article "*Abocadors sense frontera*", de Manel Vilajosana.

La capacité de prendre des initiatives et d'influencer les décisions publiques s'est vérifiée en 1992 avec la campagne d'APAPMA "Fem net el riu". Tout commença en 1991, deux mois après la création de cette association, lorsqu'elle décida de faire des analyses des niveaux de contamination dans la Principauté: cours d'eau, environs des décharges incontrôlées ou publiques, atmosphère, niveaux de bruits. Elle demanda à l'entreprise andorrane Ecotècnic d'analyser l'eau de toutes les rivières. Le tout fut orchestré avec une campagne de presse et par une occupation symbolique de tous les ponts d'Andorre²⁴¹ le 21 mars 1992. Le *Comú* d'Ordino refusa d'autoriser la manifestation sous le prétexte que "*els rius de la parròquia d'Ordino estan nets en haver construït el col·lector d'aigües residuals en tot el seu traçat*"²⁴². Ces affirmations n'empêchèrent pas APAPMA d'épingler publiquement ce même *Comú* pour la pollution de la Valira del Nord provoquée par la décharge d'Encodina, en amont del Serrat.

Les résultats des analyses furent ceux que l'on pouvait attendre. La pollution des rivières était très élevée, à cause des décharges, des rejets de certaines entreprises et surtout à cause des égouts qui, pour la plupart, allaient directement dans la Valira. Outre la Valira d'Orient, c'était évidemment la Gran Valira qui avait les eaux les plus altérées à cause des rejets des agglomérations d'Andorra La Vella-Les Escaldes et de Sant Julià de Lòria. Les trois décharges d'Encodina, de Pal et du Pas de la Casa étaient mal situées, sans contrôle ni traitement des résidus.

Au printemps 1992 une action symbolique fut entreprise et couronnée de succès, la première de ce genre en Andorre. Forte des résultats des analyses, l'association APAPMA menaça de porter plainte en justice contre la distillerie El Serrat (fabrication de liqueurs et mise en bouteilles de whisky et de vins), située à Ransol, car elle contaminait la Valira d'Orient par ses rejets. Or son propriétaire Joan Isern était un des entrepreneurs et commerçants des plus importants d'Andorre. Elle menaça de s'en prendre au gouvernement comme responsable subsidiaire car il avait en charge la surveillance des eaux. Malgré la réponse sous forme d'une lettre publique publiée dans la presse²⁴³ par son avocat Marc Forné Molné, rejetant la pollution sur les égouts de Soldeu, del Tarter et de Ransol, le *Comú* de Canillo, qui s'était déjà plaint des rejets, ouvrit une enquête administrative. La distillerie fut fermée et contrainte d'installer une

²⁴¹ - La manifestation était convoquée par APAPMA, par *l'Associació de Caça i Pesca* et par la fédération andorrane de canoë-kayak. Les banderoles portaient le slogan général "*Campanya de sensibilització per a la neteja dels rius*" et d'autres plus explicites tels que "*El riu és font de vida i no una claveguera*", ou "*El riu és vida i la brutícia, porqueria*", ou encore "*El riu net és de tot i brut no és de ningú*".

²⁴² - Extrait d'une lettre du *Comú* d'Ordino à l'association APAPMA, citée par le *Diari d'Andorra* du 22/03/1992, page 11.

²⁴³ - *Diari d'Andorra* du 14/02/1992.

station d'épuration privée.

Cette campagne arrivait à point pour stimuler les pouvoirs publics. Déjà le *Comú d'Encamp* s'était plaint de la pollution de l'Estany d'Engolasters, l'eau étant amenée par le canal qui a sa prise sur la Valira d'Orient à Ransol. Or il avait sur ce secteur des projets touristiques. Le *Comú d'Ordino* lui-même, malgré ses affirmations antérieures, chargea une entreprise française d'étudier les infiltrations dans la décharge d'Encodina et de proposer des remèdes. L'écologisme atteignit les plus hauts personnages de l'État et le *Síndic General* lui-même accorda une entrevue à la presse pour affirmer "*em preocupa la supervivència dels nostres rius i de la seva fauna*"²⁴⁴. La *Conselleria d'Agricultura, Comerç i Indústria*, dès fin mai 1992, décida un plan de nettoyage des cours d'eau et quelques *Comuns* prirent même les devants.

Ce problème existait en fait depuis plusieurs décades, mais il s'était aggravé depuis quinze années. La déplorable situation des rivières venait à la fois de la croissance éc-nomique et démographique, des négligences accumulées, aux comblements et aux modifications des lits majeurs et des berges, aux endiguements brutaux réalisés après *l'aiguat* de 1982 et de l'absence de contrôle sérieux, due à la fois à la faiblesse de l'administration publique et aux pressions politiques qu'elle recevait constamment car dans un pays aussi petit que l'Andorre, il y avait forcément derrière chaque cas une personne influente qui pouvait être atteinte, qu'il s'agisse du responsable direct ou ce celui qui aurait dû sévir pour empêcher le dommage.

On peut voir quelle est la situation des cours d'eau andorrans à travers le discours-programme du chef de gouvernement présenté en février 1990 ou grâce aux documents et règlements sur la pêche autant que par les observations de terrain. Selon les *Ordinacions* publiées chaque année en mai-juin, les cours d'eau andorrans sont classés en rivières de montagne et en rivière de plaine, ce qui ne manque jamais de surprendre les pêcheurs étrangers venus des plaines inférieures. Les *rius de plana* sont les deux Valira dans les zones urbanisées, en aval du Pont de les Mines à Llorts et de la

²⁴⁴ - Sous ce titre on pouvait lire les déclarations suivantes du *Síndic Albert Gelabert* (lui-même ancien *Conseller General* et *Cònsul de La Massana*) dans le *Diari d'Andorra* du 22 mai 1992, deux mois après l'affaire de la distillerie de Ransol et huit jours après la publication des résultats des analyses des eaux autour des décharges publiques: "*Contempo l'ecologia en general com una tendència necessària per posar fre a les agressions desmesurades i incontrolades a la natura i al medi ambient.*", "Q: *quines són les vostres principals inquietuds ecològiques?* R: *La pol·lució ambiental, la contaminació dels nostres rius, la brutícia a les muntanyes, el deteriorament del paisatge, etcètera.*", "*L'actuació en matèria ecològica prioritària, al meu criteri, en aquests moments són els nostres rius.*", ou encore cette remarque qui pourrait passer pour excessivement ingénue, compte tenu de son passé et de sa fonction: "*M'estranya que, sobre aquest tema (la sauvegarde des rivières), organismes públics com la conselleria d'Agricultura i patrimoni natural del Govern d'Andorra, o altres associations, com l'Associació de Caça i Pesca de les Valls d'Andorra o la de més recent creació, APAPMA, no hagin estat més incisius i més crítics en les seves denúncies i actuacions.*"

prise de Ransol, et en aval d'Erts pour le Riu d'Arinsal.

Si la Valira del Nord présente encore des secteurs intéressants pour la pêche et une pollution limitée, il n'en va pas de même pour la Valira d'Orient, pour deux raisons. D'une part la dérivation de Ransol, destinée à alimenter la centrale électrique des Escaldes par un canal qui va de la prise au lac d'Engolasters, laisse très souvent la Valira d'Orient pratiquement sans eau en été et au début de l'automne. Même après les apports du Riu de la Vall del Riu il est habituel de ne voir à Canillo qu'un mince filet d'eau. Il va sans dire que ces prélevements perturbent la vie aquatique. D'autre part cette diminution du débit accroît depuis longtemps la pollution des cours d'eau lors des forts étiages ou des périodes de forte demande de courant²⁴⁵. Cette indigence du débit coïncide en période estivale avec les plus gros apports d'effluents urbains à Canillo et surtout à Encamp.

Quant à la Gran Valira, si elle a toujours un débit plus soutenu après l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes, c'est grâce aux retours de la centrale des Escaldes et aux apports du Riu Madriu, de la Valira del Nord et des effluents de la ville. Selon les services compétents il présente souvent de gros problèmes de contamination.

La question fut assez importante pour justifier, avant toute pression écologiste, tout un paragraphe dans le dis-cours-programme d'Òscar Ribas Reig lors de son investiture, avec une énumération des mesures concrètes à prendre d'urgence. Elles ne furent pas prises, ce qui justifia l'action postérieure d'APAPMA. Il affirmait: "*Essent els rius Valira un dels punts més castigats per la degradació ambiental del nostre País i estant actualment en un alt nivell d'insolubilitat, és intenció del Govern dur a terme una campanya de recuperació d'aquests rius.*" Parmi les mesures, il mentionnait l'accélération de la canalisation des égouts, l'épuration des eaux usées, un contrôle et l'application stricte de la loi sur les résidus solides et liquides. Cette loi prévoyait une étude d'impact sur le milieu obligatoire avant la construction d'une urbanisation ou d'une route, mais elle n'était guère respectée. Cependant, depuis décembre 1991 une *Comissió del Medi Ambient* a été créée au sein du gouvernement afin de mieux coordonner les actions des quatre Conselleries concernées et des quatre commissions législatives du Consell General.

Ces trois Valira ont vu aussi sur de nombreux tronçons une altération de leur lit, de leurs berges et de la végétation du bord des eaux, avec toutes les conséquences néfastes que cela comporte pour la faune et pour la pêche. Pour gagner du terrain constructible sur les lits majeurs les propriétaires riverains ont effectué

²⁴⁵ - Certaines années, entre 1977 et 1985, il nous est arrivé de voir la Valira d'Orient à sec après la prise de Ransol et des amas de matières fécales s'accumuler dans le lit de la rivière à Canillo au débouché des égouts des campings et du village, les effluents liquides s'infiltrant rapidement dans les graviers du lit.

systématiquement des comblements avec des apports de matériaux divers qui s'appuyaient directement sur les troncs des rideaux d'arbres bordant le lit mineur ou sur des amoncellements de blocs. Les constructions à même la berge ont eu le même effet, par le rétrécissement du lit par des murs.

Les digues de protection contre les crues, par ailleurs nécessaires dans les zones urbaines ou lorsque la route longe la rivière, ont transformé en quelques années les Valira en un cours d'eau artificiel sur de grands tronçons. Le lit y est modifié par les travaux, il est régularisé, ce qui altère la topographie du fond du lit en supprimant les rochers, les *gorgs*, la succession de petits courants et de zones calmes. Il faut y rajouter les seuils artificiels, les bétonnages divers, la suppression des berges, de leur végétation et de leurs terriers. Nous avons souvent observé que certains travaux de construction de murs, de ponts ou d'immeubles altèrent inutilement des secteurs de rivière, plus par ignorance et par recherche du moindre coût plus que par volonté de détruire. Mais le résultat est le même.

Le discours-programme évoque aussi ces aspects lorsqu'il affirme vouloir légiférer sur la construction des murs et des canalisations et vouloir prendre des mesures en faveur de la régénération des *vores de riu* et du maintien de la végétation de *ribera* (du bord des eaux). L'objectif est de "*recuperar la vida aquícola en el Gran Valira, on les truites, els insectes aquàtics, i les aus de pas puguien estar presents i a la vista de tots.*" On peut prendre cette déclaration avec scepticisme car c'est une action difficile, même avec l'aide de la pression du mouvement écologique, ne serait-ce que parce que ces mesures arrivent trop tard sur bien des secteurs définitivement sacrifiés.

Malgré cette situation préoccupante et la pollution la pêche est autorisée et pratiquée entre fin mars et fin août. Comme cela se fait habituellement lorsque les cours d'eau sont altérés et que la pression halieutique est très forte (la pêche en rivière est un des attraits touristiques qui font la réputation de l'Andorre), on pratique chaque année des lâchers massifs de truites adultes. En 1987 par exemple, 250 kg de truites fario et 500 kg de truites gairdneri ont été déversés dans les *rius de plana* entre septembre et décembre, toutes déjà de taille légale, soit entre 18 et 26cm de longueur, prêtes à être pêchées sans infraction.

Tous les autres cours d'eau, en amont, sont des *rius de muntanya*. L'ouverture de la pêche y a lieu cinq semaines plus tard, pour le premier mai. La pollution y est plus limitée, en dehors de quelques secteurs urbanisés et des abords des décharges. Mais la pression halieutique y est très forte, surtout lorsque la vallée est parcourue par une route ou par une piste. Chaque année, à l'automne, il faut donc y pratiquer des repeuplements importants, dans les rivières comme dans les étangs. Toujours en 1987 on y déversa 1.750 kg de truites fario de taille légale (plus de 16cm) et 200.000 oeufs. Des installations de pisciculture étaient en cours afin de couvrir les besoins de l'Andorre en

repeuplement annuel en truites fario, la variété autochtone. Pour permettre la régénération naturelle des cours d'eau de montagne, des *vedats* et un maximum de prises sont définis, mais ils ne sont pas toujours strictement respectés. Si cela ne pose aucun problème avec les étrangers, il est parfois difficile de verbaliser des andorrans, les contrevenants n'étant pas toujours que du menu fretin.

Avant les campagnes qui galvanisèrent pour un temps les institutions, nous avions fait le point sur le destin des eaux usées et sur la situation des cours d'eau en Andorre. Les réseaux d'assainissement, comme ceux de distribution d'eau et tous les services en général sont à la charge des *quarts*, lorsqu'ils existent, ou des paroisses. Le gouvernement ne possède pas de compétences dans ce domaine et ne peut exercer de tutelle. Mais il a pris en charge le réseau général de collecteurs, dont la réalisation commença seulement en 1980. Dix ans après, en 1990, la vallée de la Valira del Nord et celle du Riu d'Arinsal étaient terminées jusqu'à La Massana, avec un collecteur qui suivait la *carretera general* et qui récupérait les eaux usées de tous les villages et hameaux. Sur Canillo il n'y avait que les secteurs du village lui-même et de l'Aldosa qui soient desservis, sur Sant Julià de Lòria la ville elle-même et, sur Encamp, un collecteur parcourait l'agglomération de bout en bout.

Comme il n'y avait pas d'autre station d'épuration que celle du Pas de la Casa, réalisée en 1980-1981, il faut en déduire que tous les effluents de tous les égouts ainsi rassemblés allaient directement dans la rivière en aval des agglomérations, sans épuration ni traitement spéciaux. Si les secteurs de rivière qui bénéficiaient de la présence des collecteurs voyaient les rejets diminuer fortement, car ils ne recevaient plus que les déversements directs des maisons disséminées, il est évident que la contamination par les effluents urbains devenait très forte au débouché de ces mêmes collecteurs. Ne perdons pas de vue que la densité moyenne de la population atteint 145 habitants/km² pour l'ensemble de l'Andorre, mais qu'en réalité la concentration des 60.000 habitants permanents et des nombreux touristes se produit dans un espace beaucoup plus restreint.

Un plan d'assainissement fut étudié entre 1982 et 1987, avec trois options. D'abord la plus simple, avec une station d'épuration unique pour toute l'Andorre située forcément en aval de Sant Julià de Lòria. Cela posait le problème de son emplacement, dans un secteur où le terrain était à prix d'or et où les supermarchés se succédaient entre route et rivière. Par contre cela offrait l'avantage d'écartier tout risque de pollution de l'ensemble de l'Andorre et de rejeter les problèmes éventuels qui dériveraient d'un mauvais fonctionnement de la station vers l'aval, en Alt Urgell, confirmant ainsi un dicton très connu en Andorre²⁴⁶.

²⁴⁶ - Il s'agit d'un dicton utilisé à propos des inondations ou des *aiguats*, à prendre au sens figuré: "la merda d'Andorra va sempre a la Seu", tout ce que la rivière emporte et prend en Andorre va forcément vers l'aval.

La seconde prévoyait une station d'épuration par vallée, l'agglomération d'Andorra la Vella-Les Escaldes se trouvant dominée par celles des deux Valira, et la troisième en prévoyait sept, soit une par paroisse. Mais les questions politiques et économiques s'en sont mêlées et il n'y eut aucune décision, sinon celle de poursuivre l'installation des collecteurs généraux. On va peut-être vers une ou deux stations d'épuration, celle de Sant Julià, sur les terrains près des douanes, et une autre en aval de La Massana, avant les gorges de la Grella entre Sispony et Anyós. Leur plus petit nombre rendrait leur surveillance plus facile. La question n'est pas résolue, d'autant que la longue crise politique des années 1991-1992 amena un blocage des financements de toutes les infrastructures.

Les nouvelles conceptions du patrimoine et l'Andorre

La notion de patrimoine

La notion de patrimoine recouvre des conceptions très différentes, pour ne pas dire complètement opposées. Elles vont de la définition la plus limitative et élitiste jusqu'à une vision si large qu'il peut y entrer l'ensemble de la culture matérielle et des relations sociales, ainsi que tout ce qui a vocation à disparaître, quelle que soit sa banalité ou sa valeur artistique.

La conception la plus classique a déjà plus d'un siècle de tradition. Elle est représentée en particulier en France par l'administration des Monuments Historiques et des Objets d'Art. Elle est centrée sur le patrimoine historique et architectural, sur les constructions religieuses ou civiles, sur les œuvres d'art. Mais il y a toujours comme critère d'appréciation leur valeur exceptionnelle ou du moins remarquable. Le classement s'est étendu ensuite en France au mobilier, toujours avec le même critère, puis, à partir des années soixante, deux concepts supplémentaires ont été introduits dans la pratique.

D'une part on fit réaliser des inventaires de tout ce qui pouvait représenter un intérêt par sa valeur ou par son caractère patrimonial mais qui n'était pas encore classé, donc qui n'avait pas de protection. Selon les commissions départementales il y entra des objets et des mobiliers privés ou publics, des sites présentant un intérêt botanique, l'environnement de certains monuments, etc. D'autre part le concept de monument historique fut élargi à des ensembles plus larges tels que tout un village ou tout un quartier et non plus comme avant un seul édifice ou un ensemble réduit (château, abbaye, etc.). Dans cette optique, ce qui présentait un intérêt n'était plus telle église, tel hôtel ou tel palais, mais le style et l'architecture des maisons les plus humbles et,

surtout, l'aspect et la cohérence de l'ensemble urbain ainsi que l'atmosphère qui s'en dégageait.

C'était un pas en avant, mais il fallut faire face à toutes les critiques des tenants de la conception antérieure, dont on vit alors clairement les critères et les objectifs: vue étroite et élitisme, sous-tendus par une conception hiérarchisée de la société et de la culture artistique et matérielle, mépris pour les autres productions culturelles, vision passéeiste et fossilisation du patrimoine, politique de prestige qui voulait limiter la protection à l'exceptionnel (elle couvrait donc l'acceptation de la destruction des autres formes de patrimoine), pour ne citer que les traits les plus caractéristiques, ou ceux qui donnèrent lieu aux affrontements les plus durs avec les tenants de l'ouverture.

Sans trop s'éloigner de l'approche élitiste, le concept de patrimoine s'élargit ensuite à la nature, grâce à l'action de quelques naturalistes pionniers et surtout grâce à la sensibilisation de l'opinion publique, conséquence de la croissance du mouvement - ou de la sensibilité - écologique à partir des années soixante et au cours de la décennie suivante. Les espèces animales ou végétales en péril, les plantes endémiques ou reliques, certains biotopes (forêts, lieux humides, crêtes) et même quelques secteurs pour leur seule valeur paysagère entrèrent dans la notion de patrimoine et parfois dans les mesures de protection. Il s'agissait toujours de cas ponctuels, en raison de leur intérêt jugé exceptionnel. Cette évolution coïncidait avec la création et la multiplication de parcs aux dénominations diverses (parc naturels, régionaux, nationaux, etc.) dans les États européens les plus sensibles à cette approche.

Malgré la création de quelques parcs et la protection de beaucoup de monuments, on note un certain retard dans l'État espagnol. En effet, l'idéologie franquiste en place jusqu'en 1975, mais dont les structures et les travers dureront longtemps après, était peu sensible à ces tendances. Il faut nuancer ce jugement de valeur en soulignant en Catalogne l'action importante et assez ouverte aux nouvelles conceptions du patrimoine des *Diputacions*, puis ensuite du gouvernement de la Generalitat.

L'opinion publique catalane y était mieux préparée, autant par l'action d'un mouvement écologique et civique important que par l'implication des scientifiques et des universitaires. Il était clair pour la plupart des catalans que la lutte pour la démocratie et pour leur identité propre allait de pair avec le maintien de leurs propres valeurs, telles que la langue, la culture et le patrimoine. Cela amenait à inclure dans la notion de patrimoine des éléments que l'on n'était pas encore prêt à accepter en France ou en Espagne, mais qui étaient habituellement pris en compte dans les pays germaniques ou anglo-saxons. Il faut aussi mettre en relation ces conceptions avec l'action pionnière (dans l'État espagnol comme en Europe) des clubs excursionnistes catalans depuis la fin du XIX^e siècle: école de sensibilisation à l'identité nationale, de

respect du patrimoine dans son sens le plus large, inventaire des sites, des *masies*, des espèces naturelles, des arbres, etc. Il ne faut pas négliger aussi en Catalogne l'apport des folkloristes dans la formation de l'opinion publique. Or ces deux mouvements incluent toujours l'Andorre dans leur champ d'action.

Dès la fin des années soixante-dix, donc très récemment, la nouveauté réside dans l'introduction de deux nouvelles approches. Cette évolution est particulièrement pédagogique en France. Le premier changement est la conséquence de la pénétration de nombreux ethnologues et anthropologues dans le Ministère de la Culture et dans les organismes qui prennent en charge le patrimoine, que ce soit au niveau de la recherche ou à celui de la protection. Ce fut pour eux comme un refuge puisque, d'une manière générale, ils se trouvaient écartés du monde universitaire et scientifique bien établi. Grâce à eux, on vit s'élargir la notion de patrimoine. Laissant délibérément de côté l'optique de protection qui avait prévalu jusqu'alors et qui constituait de fait un des principaux facteurs d'autolimitation, elle fit alors un saut qualitatif et quantitatif spectaculaire. Le concept de patrimoine fut définitivement libéré du corset que constituaient les critères classiques antérieurs.

Le second élément réside dans la prise de conscience de la perte que représentait l'abandon et la destruction rapide des édifices publics ou industriels du XIXe siècle et du début du XXe. L'évolution technologique les condamnait, ainsi que la nouvelle géographie industrielle, avec les nouvelles contraintes des transports et le dessin des grands axes de communication. Par ailleurs, ces constructions se trouvaient pour la plupart au cœur des villes actuelles, après avoir été bâties en bordure des villes du siècle dernier. Ces terrains réurbanisables avaient une haute valeur spéculative. Les destructions brutales au nom de la modernité ou des affaires a provoqué des polémiques et des mobilisations de citoyens. Dans quelques cas elles créèrent de véritables traumatismes dans l'opinion. Il suffira de rappeler le cas des Halles de Paris. À un autre niveau, à Perpignan, la destruction du Marché Couvert moderniste de la place de la République, de la caserne de Sant Martí ou de l'ancien Hôpital militaire ont eu le même effet révulsif.

Aujourd'hui, l'opinion publique a suivi ce changement d'attitude. De plus en plus de gens admettent la valeur esthétique de ces constructions pensées pour être fonctionnelles. Il faut compter aussi avec la mobilisation des habitants et de certaines municipalités afin de récupérer ces espaces pour les transformer en espaces publics, en infrastructures sociales ou culturelles. Même dans les petites villes et dans les zones rurales, ces bâtiments sont donc l'objet de débats et de luttes très concrètes, y compris pour ceux qui ne sont pas de grand prestige ni de grande valeur. À côté d'exemples spectaculaires comme la gare d'Orsay à Paris ou le Mercat del Born à Barcelone, il y a tout le travail de récupération et de sauvetage d'éléments du patrimoine bâti ancien qui retrouvent ainsi une nouvelle vie. Plus que d'un classement comme monument

historique (c'est le cas pour certains d'entre eux) il s'agit de leur conservation et de leur réaffectation. La mutation est faite: d'objet exceptionnel qu'il faut conserver en l'état on est passé à l'idée du patrimoine périssable dont il faut conserver le témoignage mais dont on accepte la mutation.

Cette incorporation du patrimoine technique et industriel ne s'arrête pas aux bâtiments, puisqu'elle englobe aussi le matériel (machines, outils, produits, etc.), les savoir-faire, les techniques et même les strates et les relations sociales qui y étaient liées. Aujourd'hui le terme d'archéologie industrielle est entré dans le vocabulaire scientifique habituel. Il s'applique à cette nouvelle approche du paysage urbain et industriel, qu'il soit dans la ville ou implanté en milieu rural. On est passé aussi à l'étude du façonnement des paysages et on parle d'archéologie des paysages. Au cours des années quatre-vingts, toujours sous l'impulsion des ethnologues des administrations culturelles et scientifiques, on est passé en France à des études sur la mémoire des techniques anciennes ou actuelles, des gestes techniques et des langages dans toutes les professions, des savoirs et de la trame sociale liée aux industries et en général aux techniques. De ce patrimoine périssable avec les individus qui le possédaient, il convient d'en conserver le témoignage et le souvenir documenté du geste technique. On a abouti bien loin de la conception initiale du patrimoine.

Aujourd'hui le champ du patrimoine est devenu très vaste et, en plus des éléments que nous venons d'évoquer, beaucoup n'hésitent plus à y inclure toutes les composantes de la culture: la langue, les usages sociaux, les relations des hommes avec leur environnement, les manifestations architecturales modestes ou solennelles, les savoirs, les paysages comme synthèse des relations complexes entre les habitants, l'économie et le milieu. Il y entre donc beaucoup de composantes qui ont pour finalité normale et inéluctable d'évoluer ou de disparaître.

Cette nouvelle approche pose des problèmes nouveaux, que l'ancienne vision élitiste permettait d'éluder. L'époque commode où le patrimoine était classé simplement entre les monuments et les objets d'art déjà protégés d'un côté et, de l'autre, les éléments du même type qui pouvaient mériter ce classement est bien révolue. Sous cet angle, on remarquera que nulle part en Europe il n'y a de dogme officiel bien établi ni même de stratégie claire. La notion de patrimoine a changé si rapidement que les mesures administratives n'ont pas encore suivi.

Selon les situations locales et selon les types de patrimoine, on se trouve devant des choix pratiques différents.

- La situation la plus simple reste toujours la conservation et la protection, comme on a fait jusqu'à présent. Simplement, son champ d'application s'élargit progressivement. Mais, dans tous les cas, il s'agira toujours de protections ponctuelles, même lorsqu'on

décide de créer un parc ou de classer tout un massif.

- À l'opposé, dans d'autres situations qui sont les plus courantes, il faut accepter la disparition ou l'adultération du patrimoine, par exemple dans le cas de l'habitat, des paysages ou des industries. Mais alors, compte tenu de leur valeur archéologique et pédagogique, il convient d'en conserver quelques témoignages pour éviter la disparition totale. On entre de fait dans le premier cas, bien que le motif du classement ne soit plus le caractère exceptionnel mais au contraire la banalité, l'exemple d'une situation moyenne. C'est sur cette approche que l'administration et le législateur doivent encore progresser.
- Enfin il y a tout ce patrimoine qui n'a pas toujours un support matériel facile à conserver, mais dont il faut surtout garder la mémoire d'une façon ou d'une autre, suivant en cela les méthodes et les techniques de l'ethnologie ou des autres sciences sociales.

Quelle qu'il en soit, une dernière question reste à résoudre: qui agit et de quelle façon, c'est-à-dire avec quels moyens juridiques, administratifs et financiers? Dans le cas du patrimoine historique, monumental et écologique, selon la conception classique, les compétences et les instruments existent déjà. Pour les autres approches, on va probablement vers une multiplication des initiatives publiques et privées, grâce à l'intervention des associations, des groupes de pression et des pouvoirs locaux. On va aussi vers une décentralisation qui fera assumer localement la conservation - donc aussi la définition - du patrimoine ainsi multiplié.

Le patrimoine en montagne

En dehors de quelques villes ou de quelques vallées prestigieuses, comme le moyen Conflent autour de Sant Miquel de Cuixà, dans sa conception classique le patrimoine en montagne est souvent limité à quelques églises et bâtiments remarquables. Il faut reconnaître que beaucoup de ces monuments classés le sont davantage pour leur valeur historique, pour le témoignage qu'ils apportent ou pour leur harmonie avec leur environnement plus que pour leur caractère exceptionnel.

Quant à l'architecture civile, en dehors de quelques châteaux ou de maisons de grandes familles, elle ne présente guère que des constructions humbles, construites suivant des techniques locales. Cela ne veut pas dire qu'elles ne possèdent pas d'intérêt esthétique ou architectural (nous nous sommes efforcé de démontrer le contraire dans ce livre à propos de l'Andorre), mais il faut reconnaître qu'elles entrent difficilement dans les critères du classement patrimonial habituel, par exemple celui qui est en vigueur en Andorre depuis la loi de 1983. Ira-t-on jusqu'à classer des maisons villageoises, des

cortals, des orris?

Au total, selon ces critères, le patrimoine des pays de montagne est assez réduit et il faut vraiment tout y mettre pour avoir un fonds qui soit suffisant pour justifier une exploitation touristique. Entre autres régions, c'est le cas de l'Andorre.

Par contre si on prend comme référence les nouvelles approches du patrimoine, il peut y entrer beaucoup de bâtiments, beaucoup d'objets et de savoirs techniques, beaucoup d'espaces et de paysages, beaucoup d'éléments culturels. Alors les pays de montagne, comme l'Andorre, qui ont développé et conservé pendant longtemps une civilisation pastorale, qui ont su modeler leur environnement en y imprimant partout la marque de leur mode de vie, qui ont bâti une société complexe et cohérente, faite de relations sociales très codifiées et de contacts étroits avec le milieu, alors ces pays ont un patrimoine d'une richesse incomparable et encore inexploité.

Le patrimoine andorran

On observe évidemment en Andorre un écho de ces conceptions, surtout de la plus étroite et élitiste, comme le reflète la *Llei de protecció del Patrimoni Cultural-Natural d'Andorra*²⁴⁷ votée en 1983. Si la définition du patrimoine culturel est très classique puisqu'elle est basée sur la valeur universelle des monuments et œuvres d'art, des constructions et des sites, elle contient néanmoins une ouverture puisqu'elle fait référence à l'anthropologie, aux monuments naturels et aux espèces animales ou végétales menacées. Mais cela reste ambigu et limitatif car trop sujet à des interprétations divergentes.

Qu'est-ce que le patrimoine andorran, que faut-il en conserver et que peut-on accepter d'en perdre? Les nouvelles conceptions ont-elles un champ d'application possible en Andorre? Si nous prenons cette attitude ouverte comme base de réflexion, nous constatons que l'Andorre possède une extraordinaire richesse patrimoniale. Elle lui vient certes de son histoire, mais elle dérive surtout de son organisation économique et sociale traditionnelles qui modelèrent son territoire, son habitat et ses paysages. À partir du double héritage catalan et montagnard, une spécificité andorrane s'est mise en place. Suivant cette approche on peut affirmer qu'il y a une réelle identité andorrane. Le changement économique et social s'étant produit il y a relativement peu de temps, il s'en est conservé de multiples témoignages et on dispose des acteurs eux-mêmes. De ce fait l'Andorre possède une richesse et une opportunité que n'ont plus les pays voisins.

²⁴⁷ - Nous en faisons une brève analyse plus haut, à propos des parcs naturels.

Nous avions présenté en 1985 une proposition qui allait dans ce sens²⁴⁸. Il ne s'agissait pas de protéger mais avant tout de recueillir tout ce qui était possible et d'inventorier, afin de constituer d'urgence des archives mémoire andorrane. Cela pouvait être directement pris en charge par une institution andorrane (*Patrimoni Artístic* ou *Estudis Andorrans*) ou par le biais de travaux universitaires de jeunes andorrans dans des universités catalanes ou françaises, que l'on pouvait aider par des bourses. Tout devait être pris en compte, y compris la mémoire orale.

Que pourrait-on inclure dans le Patrimoine National andorran?

Bien entendu, il comprend tout le patrimoine monumental: les églises et les monuments civils, tels quels ou restaurés. Si on choisit de restaurer, doit-on rebâtir en pastiche d'ancien et, dans ce cas, sur la base de quelle époque, ou bien doit-on laisser le monument en l'état, en veillant simplement à ce qu'il ne se détériore pas? Si cela implique des réfections ou un bâti nouveau, faut-il gommer au maximum les différences ou faut-il faire apparaître le contraste entre la partie originale et la construction nouvelle par une rupture de style? Les deux attitudes se sont succédées en Andorre. On en trouvera des exemples à travers la restauration de la Casa de la Vall, pourtant très soignée, où non seulement on enleva les crépis et on restaura l'édifice, mais où on modifia sa disposition intérieure et son équilibre, par exemple en lui adjointant une seconde échauguette, pour faire plus imposant et plus équilibré. À l'inverse la consolidation et la restauration de l'église de Sant Vicenç d'Enclar suivent des critères opposés.

Les constructions traditionnelles modestes, maisons, bordes, cabanes et orris ont vocation à disparaître ou à être modifiées. Il n'est pas pensable de les conserver toutes. L'évolution urbaine récente et l'extraordinaire spéculation foncière les condamne à terme. À Sant Julià de Lòria et dans l'agglomération principale le curetage fut tel qu'il n'en reste plus guère de traces. Entre les deux attitudes extrêmes il faudrait trouver un moyen terme. Par le biais d'un règlement d'urbanisme, dont les bases existent déjà, il serait possible de conserver des bâtiments ou des ensembles dans les noyaux anciens. Les nouvelles tendances esthétiques et des actions de réhabilitation et de mise en valeur du *casc antic*, comme celle qui sont menées par les *Comuns* de Canillo et d'Ordino,

²⁴⁸ - "L'Arxiu de la Memòria Andorrana" fit l'objet d'une note et d'une présentation dans le cadre de *l'Institut d'Estudis Andorrans*, mais cette proposition ne fut pas retenue, même sous une forme modeste. Il est vrai que le moment n'était pas opportun car le contexte social et politique de l'Andorre n'allait pas dans ce sens, à moins de faire preuve de volontarisme. De plus l'archivage de tout ce qui présentait un intérêt patrimonial, en particulier les maisons, les *bordes* et certains aménagements ruraux ou montagnards pouvait être suspecté d'intrusion dans le domaine privé; comme tous ces biens avaient une importante valeur foncière et spéculative, surtout si on envisageait leur transformation ou leur remplacement par d'autres constructions, il était évident qu'on était sur un terrain délicat, en particulier si cela pouvait déboucher à terme sur des mesures de protection. Enfin, en toute logique, cela ne pouvait être réalisé correctement que si on mobilisait un budget et un personnel importants.

montrent que c'est possible.

Dans le cadre de la protection de certains espaces de montagne, par la création d'un parc naturel ou par le classement de certaines vallées comme patrimoine naturel, des *bordes* et des aménagements ruraux se trouveraient préservés, quitte à ce que l'on permette leur aménagement sous le contrôle d'un architecte habilité. On peut imaginer aussi une aide financière pour tout propriétaire qui voudrait restaurer et conserver au moins l'aspect extérieur d'un édifice ancien remarquable. Partout ailleurs, où la mutation serait acceptée, il s'agirait de réaliser un inventaire photographique et des archives de ce patrimoine, pour en conserver au moins le témoignage et la mémoire.

Les éléments des aménagements ruraux et montagnards sont aussi à considérer. Ils impriment leur marque aux paysages et ils sont le témoignage de techniques et de situations qui sont parfois révolues. Ils font aussi partie de l'identité andorrane que nous avons évoquée. Nous pensons aux divers murs (murs de soutènement des *feixes*, limites des propriétés et bordures des *carrerades*, etc.), aux chemins ruraux et aux restes des *camins reials*, à leur empierrement ou à l'aménagement des lits de torrents en *callisses*, aux divers aménagements ruraux (les dérivations, les canaux et leur prise, les fontaines et les *coms*, les *orris* et leur enclos, etc.). On doit y faire entrer les éléments mobiliers et les témoignages des techniques: les barrières, les éléments en bois travaillé, du loquet qui ferme la *borda* à la structure normalisée de la charpente des bâtiments traditionnels, la construction des murs et des *llosats*, etc.

Le bâti contemporain a moins d'intérêt, mais il justifierait malgré tout une étude spécifique car il témoigne d'une époque de l'histoire andorrane. À ce titre il mériterait un archivage au moins graphique. Une exception doit être faite pour tout ce qui a été construit en granit, pour les ouvrages, les murs et les constructions qui furent réalisés par FHASA, ainsi que tout l'héritage architectural qui s'ensuivit. Cet ensemble doit entrer absolument dans les mesures de protection du patrimoine andorran.

Les paysages ont vocation à être modifiés, soit parce que le territoire change d'utilisation ou simplement parce qu'il y a abandon des activités antérieures et une évolution spontanée. Il n'est pas possible de conserver un paysage en l'état, quelle que soit sa valeur esthétique et pédagogique, si les activités qui l'ont configuré ne continuent pas à l'entretenir et à l'utiliser. Même dans ce cas, cela implique évidemment des mutations et des adaptations. Si certains paysages montagnards veulent être conservés, et nous pensons à l'intérêt de certaines zones de *bordes*, cela passe par le maintien et par l'adaptation d'un élevage en Andorre. C'est d'abord un choix social et politique. Quoi qu'il en soit, comme pour les constructions traditionnelles et pour les aménagements ruraux, le plus urgent c'est de les étudier et de les mettre en mémoire afin de ne pas perdre le témoignage d'une organisation économique et sociale qui a configuré l'Andorre et son identité.

La langue, le vocabulaire, la littérature orale, l'imaginaire collectif sont d'autres champs importants à travailler dans le cadre du patrimoine andorran, sur lesquels nous n'insisterons pas dans le cadre de ce travail.

Face à cette conception large du patrimoine andorran quelles sont les attitudes des Comuns et du gouvernement?

En Andorre la notion la plus limitée du patrimoine a prévalu jusqu'à présent, malgré les efforts de quelques personnes. Elle est centrée sur les monuments et les œuvres d'art, avec un gros effort pour restaurer ce patrimoine monumental. Nous avons vu que des propositions de parcs ou de réserves avaient émergé à la fin des années soixante-dix, mais sans succès, dans la foulée de ce qui se passait en Catalogne. Sous l'angle du patrimoine andorran, ce ne fut pas plus mal car ces projets avaient davantage de relations avec l'utilisation touristique de la montagne ou avec des zoos en pleine nature qu'avec des parcs naturels ou des espaces protégés habituels. On note aujourd'hui une évolution, suivant en cela les avancées faites en France et en Catalogne, marquée par la volonté de protéger des espèces végétales, par une nouvelle conception de la gestion du patrimoine classé et par la création de la réserve d'Enclar.

Le service du Patrimoni Artístic a été strictement cantonné dans le cadre du patrimoine monumental classique: églises et œuvres artistiques publiques. Avec les nouveaux responsables, les conceptions récentes de la conservation des monuments sont entrées en Andorre, ce qui donne des réhabilitations différentes et soignées comme celles de Sant Vicenç d'Enclar et de Santa Coloma. Mais les responsables ont des difficultés pour étendre le patrimoine national aux sites archéologiques, tels que les gisements préhistoriques ou historiques, les roches gravées, les vestiges des *fargues*, dont aucun site n'est classé ni définitivement protégé. Avec l'acquisition de la Casa Plandolit d'Ordino ce sont des bâtiments civils qui entrent dans le patrimoine protégé. Mais ces édifices répondent toujours à la définition du monument exceptionnel.

Pour le moment il ne semble pas question d'y faire entrer aussi l'architecture, l'esthétique et les techniques de construction des maisons traditionnelles, des *bordes*, des ensembles bâtis tels que des noyaux urbains ou des hameaux. Ne perdons pas de vue que le classement d'une église n'implique pas, comme en France, la définition d'un espace enveloppant où les constructions seront soumises à un examen préalable par une commission des sites et à des conditions spéciales, afin de préserver l'environnement du monument. En Andorre au mieux c'est le monument qui est protégé, afin qu'il ne soit pas détruit, transformé ou aliéné, et non pas le monument dans son contexte, c'est-à-dire ce qui est vu en même temps que lui. Faute d'une législation appropriée et d'une structure de gestion attentive à ces questions, on a pu jusqu'à présent construire impunément en Andorre n'importe quel immeuble, de n'importe quel style, à proximité

immédiate d'une église romane.

Dans un autre domaine, plus classique²⁴⁹, il y a un effort afin de faire entrer des objets et du mobilier dans le patrimoine. Mais une telle protection se fait toujours à base d'inventaires, ce qui implique à terme une connaissance des patrimoines privés, leur suivi et, indirectement, le contrôle de leur transmission. Même partiellement, même pour des motifs d'intérêt national, cela ne semble pas prêt à entrer de sitôt dans les moeurs andorranes.

Que ce soit grâce au musée de la Casa Plandolit à Ordino ou avec un musée ethnologique projeté à Canillo, des initiatives intéressantes sont en train de voir le jour. Mais il n'y a pas encore de grand projet de musée ou d'archives anthropologiques andorranes, que ce soit dans un seul édifice ou par coordination des initiatives locales, où entreraient tout ce que nous avons évoqué plus haut: constructions, paysages, contexte social, civilisation matérielle, objets et gestes techniques, langue et concepts, relations entre les personnes et avec le milieu, enregistrement de la transmission orale, histoires de vies, etc. Le premier pas serait une sensibilisation sur la nécessité de cette conservation.

Si la loi de 1983 fait référence au patrimoine naturel, dans la pratique cela n'a pas abouti à des protections particulières. Les mouvements écologiques n'ont pas utilisé cette possibilité dans leurs actions ni dans leur stratégie, se contentant, comme nous l'avons vu, de mener des campagnes liées aux aspects paysagers ou à la lutte contre les pollutions. Faute d'un motif de litige, que leur fournira peut-être l'aménagement routier de la vallée du Madriu, ils ne se sont pas encore engagés dans des propositions de protection. Peut-être cette prudence s'explique-t-elle à cause du risque de voir se diviser sur ce thème les mouvements écologiques eux-mêmes et parce que cela impliquait une atteinte directe au droit de propriété et à la liberté de disposer de ses biens, ce qui aurait été fort mal reçu par la société andorrane.

Quelles que soient les limitations conceptuelles et les doutes que l'on puisse avoir sur l'aboutissement de telles mesures, le gouvernement a récemment inclus le patrimoine naturel dans ses préoccupations²⁵⁰. Il occupe une page entière dans le discours de programme présenté par le Chef du gouvernement le 6 février 1990. Les intentions sont claires et il comporte un catalogue de mesures concrètes, mais n'a pas pu être mis réellement en pratique faute d'un appui politique au *Consell General*, ce qui n'a

²⁴⁹ - Par le biais de cet inventaire réalisé en France depuis le début des années soixante-dix, qui n'est pas un classement, mais qui désigne et qui recense ce qui a une valeur, donc qui le protège dans une certaine mesure, on a pu connaître et valoriser des mobiliers et des œuvres privées. On a pu aussi y introduire des sites, des paysages, des témoignages de la vie économique ou quotidienne d'un passé ancien ou proche.

²⁵⁰ - On y retrouve une fois de plus la patte de Casimir Arajol et la bonne volonté d'un *Conseller* issu du

pas permis de vérifier s'il s'agissait effectivement d'une volonté de gouvernement ou d'un simple énoncé de bonnes intentions pour contenir l'opinion. C'est après l'approbation de la Constitution et la mise en place des structures du nouvel État andorran que l'on pourra réellement juger de la volonté de gérer et de préserver le patrimoine naturel.

6.2 - Y a-t-il un aménagement du territoire en Andorre?

Depuis trente ans il est beaucoup question d'aménagement en Andorre, comme dans les autres pays de montagne. Mais il n'y a pas d'aménagement global, ni *d'ordenació*²⁵¹ du territoire ou de l'espace, mais des actions ponctuelles ou locales, plus ou moins impactantes, plus ou moins bien préparées et intégrées dans le milieu. Elles cohabitent avec les activités antérieures, d'abord maîtresses de l'ensemble du territoire, puis de plus en plus en repli jusqu'au point où elles ont aujourd'hui abandonné de larges secteurs de l'espace montagnard et où il faut en soutenir les dernières manifestations afin d'éviter leur disparition totale.

En Andorre comme dans les Pyrénées voisines on observe actuellement des paysages et des situations d'aménagement diverses en montagne. Quant à leur interprétation on peut les regrouper en trois ensembles, bien que leur importante relative soit très variable selon les régions.

L'un correspond à l'aménagement tel que la plupart des acteurs économiques et politiques l'entendent aujourd'hui. C'est l'image de l'aménagement volontaire, qui crée des infrastructures nouvelles et qui modifie le territoire et l'économie, vulgarisée par la presse et par les autres médias. Plus rarement on pense aux aménagements forestiers ou au réaménagement des activités déjà en place pour les adapter ou pour les stimuler. Ces formes d'aménagement sont souvent issues de l'extérieur du monde montagnard, qu'il s'agisse des acteurs, des financements et des publics visés ou, en Andorre, des modèles et des discours. Ces aménagements ont presque toujours un caractère ponctuel ou local et ils envisagent rarement les interactions avec les autres activités. Lorsque ces relations sont inévitables, elles se présentent davantage sous forme de confrontation plus que d'une action concertée qui puisse les intégrer toutes. Schématiquement, nous pouvons dire que c'est l'ensemble des actions et des zones dont nous avons présenté les

milieu agricole et montagnard dans une paroisse haute.

²⁵¹ - La notion catalane ou ibérique *d'ordenació del territori* ("ordonnancement" du territoire) implique davantage une affectation et une gestion du territoire plus que son aménagement volontaire, comme dans la conception française.

aménagements dans ce troisième livre.

Le second - mais le premier par ordre chronologique - correspond à l'aménagement traditionnel de la montagne par ses habitants. C'est la vie pastorale telle que nous l'avons décrite dans le second livre. Cet aménagement demandait la définition d'un équilibre entre l'homme et son milieu, ce qui n'excluait pas localement une dégradation, et la participation de diverses activités complémentaires. Rien dans le milieu montagnard n'était négligé ni inutilisé, même extensivement. C'est une conception radicalement opposée à la précédente. L'aménagement moderne n'obéit qu'exceptionnellement à la volonté préalable de maîtriser et d'organiser l'ensemble d'un territoire et de ses activités.

Sous cet angle, l'aménagement actuel tel qu'il a été pratiqué jusqu'à présent en Andorre marque une régression considérable par rapport à l'aménagement traditionnel, y compris dans la conception même des relations entre les hommes et leur milieu, l'impact des risques naturels qui se sont manifestés récemment étant là pour en donner une preuve. En Andorre cet aménagement traditionnel est encore observable par ses derniers avatars, par les paysages, par les structures de propriété et par l'héritage juridique, politique et social qu'il a légués. C'est sur cette assise, sans laquelle la situation andorrane serait difficile à comprendre, que l'aménagement actuel repose, ce qui rend ses opérations souvent malcommodes.

Le troisième ensemble de paysages est encore réduit en Andorre, mais il est très vaste dans les régions qui l'entourent, en particulier dans le Pallars, dans l'Alt Urgell, en haut Conflent, dans l'Aude et en Ariège. Il correspond à ce qui n'est plus maîtrisé comme autrefois, mais qui n'est pas utilisé par les formes nouvelles d'aménagement. Ce sont des secteurs dont l'évolution est laissée à elle-même, à partir de la situation héritée lors de la déprise agricole ou pastorale. Cet abandon ou ce demi-abandon n'impliquent pas l'inertie ou l'immobilité du milieu. Bien au contraire, on passe d'une situation artificialisée depuis des siècles à une absence de maîtrise de la végétation et de sa dynamique, qui n'évoluent pas forcément partout de manière positive sans un accompagnement approprié. C'est ce que nous verrons plus en détail dans les deux livres suivants, à propos des risques naturels dans le quatrième livre et de l'évolution des forêts et des espaces pastoraux dans le cinquième.

Bien qu'il n'y ait pas de politique d'aménagement du territoire il y a en Andorre un aménagement de fait car, progressivement, le territoire est réaffecté ou réutilisé. Mais cela se fait empiriquement, sans vision d'ensemble de l'aménagement ni de définition de ses finalités. Chaque fois qu'il y a une action d'aménagement, l'espace des vallées et des montagnes est utilisé selon les objectifs ponctuels du moment, comme si cet espace était indéfini ou toujours renouvelable.

Or le territoire andorran est très limité. C'est celui d'un canton français ou d'une

comarca en Catalogne. Après avoir été entièrement aménagé par la vie et par les activités pastorales, il commence à être saturé par les activités et par les infrastructures nouvelles. Or elles sont souvent incompatibles entre elles, si bien que l'implantation de l'une d'entre elles exclut de fait les autres sur le secteur considéré, sans qu'il y ait eu préalablement une réflexion ni un débat publics à ce sujet, comme aux meilleurs temps de l'aménagement à tout va en France entre 1960 et 1985, en montagne ou sur les côtes. Il ne semble pas qu'il y ait eu jusqu'à présent une réflexion sur cette problématique, ni à l'échelle de la Principauté ni à celle des paroisses, si ce n'est à propos de deux projets d'aménagement à outrance que nous avons présentés, la route de circonvallation²⁵² et la transformation de l'Andorre en un grand champ de ski²⁵³, et à travers l'essai encore infructueux d'aménagement forestier²⁵⁴.

Selon les moments des priorités se dégagèrent. La plupart du temps ce fut à la suite d'un mouvement spontané, par un effet de mode ou par mimétisme entre paroisses, comme par exemple à l'époque des routes et des pistes en montagne, ou encore avec les étapes de l'urbanisation des vallées. Récemment les principaux projets et les aménagements réalisés sont des initiatives des institutions, par exemple les stations de ski et les projets d'urbanisation. La loi sur la zonation urbaine participe à cette nouvelle attitude. Quelle qu'en soient ses conséquences, puisque tout est devenu urbanisable, elle a amené des décisions dans toutes les paroisses, qui ont abouti à définir sous cet angle l'ensemble du territoire.

Avec l'approbation de la constitution et l'affirmation plus claire des compétences de *Comuns*, l'aménagement du territoire deviendra comme autrefois une affaire paroissiale, sans qu'il y ait comme correcteur des éventuels excès un organisme de tutelle ou d'harmonisation. Ce devrait être le rôle du nouveau *Consell General* par le biais des lois-cadre et de ses compétences générales. Nul doute qu'il y aura là une source de conflits et, par voie de conséquence, qu'il y aura naissance d'une nouvelle jurisprudence. La loi en préparation sur l'élevage et sur la montagne peut créer un autre

²⁵² - Dans ce livre : une carte du projet de route de circonvallation et de desserte de tous les champs de ski potentiels.

²⁵³ - Voir plus haut. Dans le livre 4, à propos des risques naturels, la localisation du projet de macrostation de ski apparaît à travers la localisation de l'espace où des études spéciales d'avalanches ont été confiées par le gouvernement andorran à des organismes étrangers.

²⁵⁴ - On se reporterà au livre 5, sur l'aménagement des forêts et en particulier au chapitre 4: Vers une gestion des forêts? Entre 1982 et 1988 la *Conselleria d'Agricultura* impulsa une étude systématique des forêts dont l'objectif était de faire un bilan de situation afin de mettre en place une politique de gestion forestière. Elle se heurta à l'inertie des *Comuns* et elle fut victime de la crise politique qui secoua ensuite la Principauté et des oppositions entre l'État et les paroisses.

instrument d'aménagement, si elle ne se cantonne pas à un simple réajustement de la politique des subventions.



LIVRE 3 - L'AMÉNAGEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE EN ANDORRE

Deuxième partie : DOCUMENTS ANNEXES

Liste des documents annexes, dans le volume 2 :

- 8.1 - La population de l'Andorre
- 8.2 - Le commerce extérieur
- 8.3 - L'accord avec la Communauté Européenne
- 8.4 - Documents mobilisables pour les études de l'aménagement
- 8.5 - Le désenclavement de l'Andorre: concessions de 1866 à 1929
- 8.6 - 1935. Le financement des nouvelles routes
- 8.7 - Les achats de terrain et d'appartements par les étrangers
- 8.8 - Un nouveau mode d'urbanisation: *pletés* et style néo-andorran
- 8.9 - L'urbanisation. Les styles et les aspects esthétiques
- 8.10 - Les normes en matière de construction
- 8.11 - L'urbanisation: le zonage du territoire
- 8.12 - Les stades de neige
- 8.13 - *Camp de neu de Claror*
- 8.14 - Concession d'Arinsal
- 8.15 - Le PIDA de Soldeu-El Tarter

LIVRE 3 - L'AMÉNAGEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE EN ANDORRE

8 - Bibliographies thématiques

8.1 - L'excursionnisme et le tourisme

8.2 - L'économie, la population, les données statistiques



BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

8.1 - L'EXCURSIONNISME ET LE TOURISME

ALADERN, Josep (pseudònim). Veure: VIDAL I ROSICH, Cosme.

ALBERT CORP, Esteve. *La vella Andorra vista per Mossen Cinto*. Edicions Barcino, col.lecció Tramuntana, Barcelona, 1959, 60p., 19,5cm.

ALMIRALL I LLÒZER, Valentí. "Una excursió al poble Puigcercós i a Andorra.", *Butlletí de l'Associació d'Excursions Catalana*, volum III, nº 31, any IV, Barcelona, 1881, 74-79.

ALMIRALL I LLÒZER, Valentí. "Visita dels copríneps a la Casa de les Valls.", *La Il·lustració Catalana*, Barcelona, 1881.

ALSINA, A. Veure: RAOUL, E... *La Ceca, la Meka...* 1951.

ALSINA, A. Veure: RAOUL, E... *L'Andorre intime...* 1964.

ANDORRA, Consell General. *La demanda turística. Resultats del sondatge efectuat l'Estiu 1976*. Departament de Foment, sense lloc ni data, 75p., 29cm. Multicopiat.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Agricultura, Comerç i Indústria. *Guia de camins, refugis i senders de gran recorregut d'Andorra*. Andorra la Vella, 1989, 159p., 21cm. 1 mapa 1/50000.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Agricultura i Patrimoni Natural. *Andorra. Refugis de muntanya. Bordes i cabanes*. Andorra la Vella, 1982, 24p., 21cm.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Serveis Publics. *Andorra. Mapa topogràfic 1:50 000*. Edicions del M. I. Govern, preparat per RHEA, Madrid, revisat per IGA, impremta Cayfosa, Barcelona, 1990. 1 mapa topogràfic a escala 1/50000, 59x96cm.

--> Mapa especial per a la Conselleria d'Agricultura i Patrimoni Natural, amb estacions d'esquí, refugis i senders de gran recorregut.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Turisme i Esports. *Turisme 1986*. 63p., 29,5cm.

--> Sense data, lloc d'edició ni referències. Probable edició a Andorra l'any 1988. Presenta els resultats d'una enquesta sobre la freqüentació durant l'any 1986.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Turisme i Esports. *Mapa Andorra*. Sense autor, ni lloc ni data. 1 mapa topogràfic sense escala indicada (1/62500 aprox.), 42x63cm.

--> Reducció del mapa Valls d'Andorra a 1/50000, 1977, del M. I. Consell General. 1988?

ANDORRA, Govern, Conselleria de Turisme i Esports. *Turisme 1987*. Impremta Grafinter, 1989, 59p., 29,5cm.

--> Resultats d'una enquesta sobre la freqüentació durant l'any 1987 i la temporada d'hivern 1986-87.

ANDORRA, Patrimoni Artístic Nacional. *Esglésies romàniques d'Andorra. I. Guia dels exemplars més representatius.* Imprenta Grafinter, Andorra la Vella, 1982, 27p., 21cm.

Andorra. Miscel·lània cultural, esportiva i turística. Revista, Andorra, 1960.

Anuari Guia turístic i comercial del Principat d'Andorra. Edicions PAC, Andorra la Vella.
--> Edicions de 1968, 1969-70, 1971-72, 1973-74.

ARAJOL FARRAS, Casimir. "La caça i la pesca a les Valls d'Andorra." *Anuari guia turístic i comercial del Principat d'Andorra,* edicions PAC, Andorra la Vella, 1968.

ARMET RICART, Salvador, Conde de Carlet. *Perfil de les fronteres d'Andorra amb les comunicacions.* Andorra la Vella, 1904, mapa, 49x75cm.

ARMET RICART, Salvador, Conde de Carlet. "Excursió a les Valls d'Andorra." *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, Barcelona, 1905.

ARMET RICART, Salvador, Conde de Carlet. *Les Valls d'Andorra. Primera part. Del Segre a l'Ariège a través d'Andorra, ab nombrosos itineraris d'excursions, fotogravats y un mapa.* Edicions de l'Avenç, Barcelona, 1906, 92p., 1 mapa.

ARMET RICART, Salvador, Conde de Carlet. "Folklore andorrà. Usos i costums." *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, volum XVII, nº 148, Barcelona, 1907, 143-156.

AUGIER, Marc. "Un exploit motocycliste: comment j'ai traversé l'Andorre". *La Dépêche*, Tolosa, 23/07/1928.

AVELINE, Claude, MAHN, Berthold. *Route de la Catalogne Française et Andorre ou le livre de l'amitié.* Edicions Hartmann, París, 1932, 216p., 21cm.

AVILÉS ARNAU, Juan. *El Pallás, Arán y Andorra: recuerdos e impresiones de viaje.* Imprenta El Universo, Barcelona, 1893, 224p.

AVOCAT, Charles. "Un type d'aménagement de la montagne: les Parcs Nationaux." *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981).* Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 71-75, 24cm.

Avui. "Andorra. El País de l'esquí". 13 pàgines monogràfiques, Barcelona, 22/12/1984, 43cm.

BABY, Paul. *Guide-route du baigneur et du touriste dans le département de l'Ariège et en Andorre.* Imprenta Cadrat Aimé, Foix, 1890, 651p., 2 mapes.

BACQUER, Jean. *Excursions en Andorre.* Edicions Valentí Claverol, Andorra la Vella, 1957, 57p.

BECAT, Jean. "Economie montagnarde et aménagement touristique dans les Pyrénées catalanes françaises." *Actas del VII Congreso Internacional de Estudios Pirenáicos*, vol. V, Jaca, 1983, 231-239, 24cm.

BERGÉ, Gaston. "Onze journées en Ariège et en Andorre." *Bulletin de la section des Pyrénées centrales du Club Alpin Français*, Tolosa, 1926, 26-30.

BOSCH DE LA TRINXERIA, Carles. *Recorts d'un excursionista.* Imprenta La Renaixensa, Barcelona, 1877, 394p., 19,5cm.

BOSCH DE LA TRINXERIA, Carles. *Records d'un excursionista*. Biboteca Selecta nº 497, Editorial Selecta, Barcelona, 1978, 2a edició, 355 p., 18 cm.

--> La segona i tercera edicions són de 1978 i 1983, amb pròleg de Jordi CASTELLANOS; la primera edició és de 1887. Una de les obres d'aquest autor de la Renaixença que difon -i fixa- el concepte de casa i de família pairal. Per exemple 25-88: Perals, narració de costums muntanyosos, o 103-107: Un casament a l'alt Vallespir.

BOURGUET, M., MOREUX, C. i PIOLLE, Xavier. *Pratique de la montagne et société urbaine*. Dossiers de la Revue de Géographie Alpine, Cahiers du CRISSA, Grenoble, 1992, 116p., 29,5cm.

BROC, Numa. *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIIIe siècle. Contribution à l'histoire de la géographie*. París, 1969.

BROC, Numa. "Géographes et naturalistes dans les Pyrénées catalanes sous l'Ancien régime." *Trois siècles de cartographie dans les Pyrénées*, edita Museu Pirinenc, Lorda, 1978, 55-72.

BROC, Numa. "Aux origines du tourisme montagnard en Roussillon." *Revista Conflent*, Prada, 1979, 7-17, 24cm.

CAMPILLO, Xavier, VILLARÓ, Albert i INIESTA Montserrat. "El Pirineu: mite i realitat." *Jornades d'estudi sobre les àrees de muntanya. Tremp. 1989*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 269-279, 18cm.

CAMPILLO, Xavier, SANCLIMENS, Xavier. *Viatges i visions de temps antics*. MAB-6 Alt Pirineu, La Seu d'Urgell, 1986.

CARULLA I TELLA, Llibert. "Els senders de gran recorregut, una eina més per dinamitzar la muntanya." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 195-197, 18cm.

CASTILLON D'ASPET, H. *Histoire d'Ax et de la Vallée d'Andorre. Description et analyse des eaux thermales, observations thérapeutiques*. Llibreria Ansas, Imprimerie du Midi, Tolosa, 1851, 252p., 20cm.

CAZES, G. "Le développement des sports d'hiver dans les Pyrénées." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 35, Tolosa, 1965, 70-77, 24cm.

CERNUSCA, A. *Les répercussions écologiques de la construction et de l'exploitation de pistes de ski, avec recommandations en vue d'une réduction des dommages causés à l'environnement*. Conseil de l'Europe. Comité Européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources Naturelles, 1986.

CHEVALIER, Marcel. *Carte topographique et Guide touristique de l'Andorre, accompagné d'un abrégé historique et politique*. Edicions Girard, París, 1933, 24p., 1 mapa al 1/50000, 62x64cm.

CHEVALIER, Marcel. *Guia itinerari de les Valls d'Andorra* (traducció i adaptació Rafel DALMAU I FERRERES). Imprenta Nuñez, Barcelona, 1933, 78p., 13,5cm.

CLOS, Léon. "Une incursion dans l'Andorre en 1851." *Revue de l'Académie de Toulouse*, vol. VIII, Tolosa, 1856, 372-380.

- COGNAT, Bruno. *La montagne colonisée*. Edicions du Cerf, París, 1973, 94p., 18cm.
--> Un breu i molt incisiu llibre escrit en reacció contra la privatització de la muntanya i el tot-esquí.
- CÒNSUL I GIRIBERT, Isidor. "Les visions literàries." *Geografia General dels Països Catalans. 1. El clima i el relleu*. Edita Enciclopèdia Catalana, Barcelona, 1992, 353-379, 30cm.
- DAUBIN, Daniel i DEDIEU, Michel. *Cent randonnées à ski en Ariège, Andorre, Pyrénées-Orientales*. Edicions Randonnées Pyrénéennes, Cahors, 1992, 143p., 21cm.
- DEDIEU, Michel. Veure: DAUBIN, Daniel... *Cent randonnées à ski...* 1992.
- DOCUMENTATION FRANÇAISE, LA. Aménagement du territoire - Environnement - Développement rural - Tourisme. La montagne, éléments pour une politique. Rapport au Gouvernement. Mars 1974.* París, 1974, 145p., 24cm.
--> L'informe, realitzat per un grup de treball interministerial i per la DATAR, que va orientar la política de muntanya francesa durant una dècada. La llei de muntanya de 1985 va ser votada car les polítiques anteriors semblaven insuficients.
- DOCUMENTATION FRANÇAISE, LA. Tourisme et environnement.* Ministère de l'Environnement i Ministère du Tourisme, París, 1992, 270p., 24cm.--> Actes del col·loqui de La Rochelle del maig del 1991.
- DOLCET, Joan, GONZÁLEZ, Ferran, MIRALLES, Jordi. "Actuacions per a evitar l'impacte de les estacions d'esquí als Pirineus." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 177-184, 18cm.
- EMBRY, Pierre. *Les Vallées d'Andorre, d'Ax à la Seo d'Urgell. Notes de voyage*. Imprenta Bonnafous, Carcassona, 1910, 44p.
- ENRÍQUEZ DE SALAMANCA, Cayetano. *Por el Pirineo catalán (El Pallars, el Alto Urgel y Andorra)*. Edicions Cayetano Enríquez de Salamanca, Madrid, 1976, 176p.
- ENRÍQUEZ DE SALAMANCA, Cayetano. *Pel Pirineu català. I (De la Vall d'Aran a l'Alt Urgell)*. Pròleg d'Agustí JOLÍS, traducció d'Antoni Farreras, edicions Cayetano Enríquez de Salamanca, Madrid, 1978, 180p.
- FITER, Ricard, MARTÍ, Montserrat. *Tot Andorra*. Edicions Escut d'Or, Barcelona, 1976, 96p.
- FORNIER, Émile. "Le déneigement des cols pyrénéens." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 38, Tolosa, 1967, 309-324, 24cm.
- FOURCASSIE, Jean. "La mort de l'Andorre." *Les cahiers pyrénéistes*, impremta Père, Banhères de Bigòrra, 1932, 37p.
- GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament de Comerç, Consum i Turisme. *Senders de Gran Recorregut*. Servei d'Informació, Documentació i Publicacions, Barcelona, 1988.
- GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament de Política territorial i Obres Públiques, Direcció General de Transports. *Pla d'ordenació d'estacions de muntanya al Pirineu català*. Barcelona, 1982.
- GISPERT SANDOVAL, B. *De les Valls als cims (Impressions d'Andorra)*. Edicions Fenix,

Barcelona, 1932, 155p.

GONZÁLEZ, Ferran. Veure: DOLCET, Joan... "Actuacions per a evitar l'impacte..." 1990.

GONZALEZ I LLUBERA, Miquel. "Andorra la Vella." *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, vol. 36, Barcelona, 1926.

GORUDON, Maurice. "Ascension en Andorre. Le Puig de Mañat. Le Puig d'Estango." *Bulletin de la Société Ramond*, Banhèras de Bigòrra, 1878, 101-121.

GORUDON, Maurice. "Catalogne et Andorre." *Explorations pyrénéennes. Bulletin de la Société Ramond*, Banhèras de Bigòrra, 1879, 133-165.

GORUDON, Maurice. "Courses et ascensions diverses dans les Pyrénées et en Andorre, pendant l'été 1881." *Bulletin de la Société Ramond*, Banhèras de Bigòrra, 1882, 63-90.

GORUDON, Maurice. "Tableau des altitudes relevées dans les années 1876 à 1883 en Aran, en Catalogne et en Andorre à l'aide du baromètre." *Explorations pyrénéennes. Bulletin de la Société Ramond*, Banhèras de Bigòrra, 1884, 81-97.

GORUDON, Maurice. "Aux rives de l'Embalire (ou ce que j'ai vu en Andorre) 1878, 1881, 1883." *Bulletin de la Société Ramond*, Banhèras de Bigòrra, 1885, 165-212.

GRATIOT, Maurice. *Deux parisiens dans le Val d'Andorre. Souvenir d'un voyage aux Pyrénées*. París, 1890, 151p.

GUASCH, Antoni. "Excursió de Puigcerdà a la Seu d'Urgell y Valls de Andorra y regrés per la Serra de Bescaran, 29 setembre a 4 octubre 1884." *Memòries de l'Associació Catalanista d'Excursions Científiques*, vol. 8, Barcelona, 1884, 365-409.

GUÉRIN, Jean Paul i GUMUCHIAN, Hervé. *Pourquoi les sports d'hiver? Mythologies et pratiques*. Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1978, 201p., 24cm.

Guia Principat d'Andorra. Espectacles, esports, turisme, comerç. Andorra la Vella. 24 nº, 1962-1964.

GUILERÀ ALBIÑANA, Josep Maria. "Dues excursions d'hivern a Andorra." *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, vol. 39, Barcelona, 1929, 93-130.

GUILERÀ ALBIÑANA, Josep Maria. *Excursions pels Pirineus (Setmana Santa a Andorra 1919, Portella Blanca-Soldeu-Coma de Ransol-Soldeu i Coll de Pimorens 1927. Pas de la Casa 1932)*. Edicions Aymà, Barcelona, 1959, 228p.

GUILLO I CASALS, Josep. "Excursió particular a les Valls d'Andorra." *Butlletí de l'Associació Catalanista d'Excursions Científiques*, vol. 1, nº 32, Barcelona, 1881.

GUMUCHIAN, Hervé. Veure: GUÉRIN, Jean Paul... *Pourquoi les sports d'hiver?*... 1978.

HENNEBERG, Josep Martí. *L'excursionisme científic a Catalunya (1876-1900) i la seva contribució a la Geografia i a les Ciències Naturals*. Universitat de Barcelona, tesi doctoral de geografia, 1986, 1 volum. Dir: Horacio CAPEL.

Il·lustració Catalana, La. "Visites i gravats d'Andorra, a l'estiu i a l'hivern." Barcelona, nº del 15 de maig de 1889, del 7 de setembre de 1913, del 31 de març i del 4 d'abril del 1915, del 23 de

gener i del 13 de febrer del 1916, del 22 de juliol del 1917.

INIESTA Montserrat. Veure: CAMPILLO, Xavier... "El Pirineu... 1990.

ITIÉ, Georges. "Lettres de mes montagnes. Excursion en Andorre." *Annales du Département de l'Ariège*, 1905, 27p.

JAYBERT, Léon. *La République d'Andorre, ses moeurs, ses lois et ses coutumes*. Edicions Durandin, París, 1865, 30p., 20cm.

--> Segons Christian ANATOLE, obra del representant dels grups financer francesos que volen implantar un casino a Andorra.

LACHAUX, Claude. *Les parcs nationaux*. Edicions *Presses Universitaires de France*, col.lecció *Que sais-je?*, París, 1980, 127p.

LAFONT, J. *L'Andorre à dos de mulet*. Edicions Privat, Dijon, 1911, 67p., 22cm.

LANG, Georges. "Voyage en Andorre." *Bulletin Pyrénéen*, 1922, 161-172.

LAPLAGNE-BARRIS, G. "Maurice Gourdon en Andorre." *Revue de Comminges*, 1974, 73-80.

LEDORMEUR, G. "Pyrénéisme." Diari *La Dépêche*, Tolosa, 1933-1937. Diversos articles sobre Andorra:

- "Pyrénéisme en Andorre." 16/09/1933.
- "Pyrénéisme. Alt del Grio (Andorre)." 22/10/1934.
- "Pyrénéisme. Les Pessons (Andorre)." 03/12/1934.
- "Pyrénéisme. Au port d'Embalire." 03/03/1936.
- "Pyrénéisme. Le Pic d'Embalire." 17/05/1937.
- "Pyrénéisme. Aux sources de l'Ariège." 06/07/1937.
- "Pyrénéisme. Le Pic de Llors." 27/08/1937.
- "Pyrénéisme. Siscarou." 25/10/1937.

LLOPIS LLADÓ, Noel. *Andorra. Valira d'Ordino. Mapa excursionista*. Edicions Alpina, Granollers, 1951, 48p., 1 mapa topogràfic.

LOPEZ PALOMEQUE, Francesc. *La producción del espacio de ocio en Catalunya: la Vall d'Aran*. Tesi de doctorat en geografia, Universitat de Barcelona, 1982.

LOPEZ PALOMEQUE, Francesc. *La producción del espacio de ocio en Catalunya: la Vall d'Aran*. Resum de la tesi de doctorat en geografia, Barcelona, 1982.

MAGNONE, G. *Les besoins de loisirs en montagne. Rapport au Ministre du Temps Libre*. Edicions *La Documentation Française*, París, 1988.

MAHN, Berthold. Veure: AVELINE, Claude *Route de la Catalogne Française et Andorre...* 1932.

MANNONI, Eugène. "Dans les vallées de cocagne." Diari *Le Monde*, París, 25, 26 i 27/06/1960.

MARCAILHOU D'AYMERIC, Hippolyte. "Excursion botanique en Andorre." *Revue des Pyrénées*, Tolosa, 1889, 332-352.

MARCAILHOU D'AYMERIC, Hippolyte. "Première ascension au Pic de Serrère (2911m).

Limite de la France et de l'Andorre." *Explorations Pyrénéennes. Bulletin de la Société Ramond*, Banhères de Bigòrra, 1897, 5-23, 25cm.

MARCAILHOU D'AYMERIC, Hippolyte. "Contribution à la Flore de l'Andorre. Ascensions au Puig de Coma Pedrosa (2946m.) et au Puig dels Pessons (2865m.)." *Explorations Pyrénéennes. Bulletin de la Société Ramond*, Banhères de Bigòrra, 1898, 28-58.

MARIN SALA, Joaquín. "El deporte del esquí en el Principado de Andorra." *VIII Coloquio de Geógrafos Españoles. Comunicaciones*, Secció de Geografia de la Universitat de Barcelona i Asociación de Geógrafos Españoles, Barcelona, 1983, 205-211, 21cm.

MARTÍ, Montserrat. Veure: FITER, Ricard... *Tot Andorra...* 1976.

MENENDEZ, Alvar. "Andorra, 40 anys d'esquí." *Anuari guia turístic i comercial d'Andorra*, edicions PAC, Andorra la Vella, 1971, 525-531.

MERCADIER, J. B. *Ébauche d'une description abrégée du département de l'Ariège et du pays de l'Andorre*. Edicions Pomèrs Aîné, Foix, 1819, 86p.

MEYNIER, A. "Le grand tourisme dans un pays féodal: l'Andorre." *Revista Geografia*, nº 58, 1965, 31-35.

MIRALLES, Jordi. Veure: DOLCET, Joan... "Actuacions per a evitar l'impacte..." 1990.

Miscellanées culturelles, actualité, tourisme, sport, nº sobre Andorra, 1950.

Monde Diplomatique, Le. "Andorra sol i neu. A la recherche d'Andorre." París, juliol del 1974.

MOREUX, C. Veure: BOURGUET, M... *Pratique de la montagne...* 1992.

MORINEAUX, Yves. "Les Parcs naturels régionaux." Edita La Documentation Française, *Notes et Etudes Documentaires*, nº 4439-4440, París, 1982, 60p.

OSONA, Arthur. *Andorra: guia-itineraria y ressenya geogràfich-històrica de les Valls*. Edicions Estampa de F. Altès, Barcelona, 1894, 89p., 20cm.

OSONA, Arthur. *La República d'Andorra. Guia itineraria dividida en 42 itineraris, y ressenya geogràfica-històrica de les Valls*. Edicions Estampa de F. Altès, Barcelona, 1896, 190p., 15,5cm. 1 mapa.

PARC NATURAL CADÍ-MOIIXERÓ. *Itineraris del parc*. Editen Parc Natural Cadí-Moixeró i Túnel del Cadí, Barcelona, 1986.

PAUL, M. *L'Andorre s'éveille*. Edicions Soubiron, Tolo-sa, 1933, 94p., 15cm.

PIOLLE, Xavier. Veure: BOURGUET, M... *Pratique de la montagne...* 1992.

PISTRE, Georges. *Ski sauvage en Andorre*. Imprimerie J. Jaime, Besiers, 1982, 321p., 21cm

PLA, Josep. *De l'Empordanet a Andorra*. Edicions Selecta, Barcelona, 1959. Reedició: edicions Barcino, Barcelona, 1989.

PLATON, M. G. "Du droit de la famille dans ses rapports avec le régime des biens, en droit andorran." *Bulletin du Comité des Travaux Historiques. Section des Sciences Economiques et Sociales*. Imprenta de l'Imprimerie Nationale, París, 1902, 144-214, 20cm.

PONCET, André. "De l'ouverture des pistes à ski par défrichement dans les forêts de montagne." *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981). Institut de Géographie Alpine*, Grenoble, 1982, 103-109, 24cm.

--> El mateix article va ser publicar per aquest autor dins *La Revue Forestière Française*, volum 30-5, l'any 1978.

PUIGORIOL, Albert i Jacqueline. *L'Andorre touristique*. Andorra la Vella, 1963, 176 p.

PUIGORIOL, Albert i Jacqueline. *Els Andorrans*. Edicions Tallers Gràfics Soler, Barcelona, 1965. (Edició en castellà: *Los Andorranos*, edicions Tallers Gràfics Soler, Barcelona, 1965. Edició en francès 1965)

RANDONNÉES PYRÉNÉENNES. Informe sobre actividades 1987. Programa de acciones 1988. Primero encuentro franco-español de Randonnées Pyrénéennes. Bielsa, 1987.

RAOUL, E., ALSINA, A. *La Ceca, la Meka et les Vallées d'Andorre*. Barcelona, 1951, 83p., 20cm.

RAOUL, E., ALSINA, A. *L'Andorre intime*. Andorra la Vella, 1964.

REYNAL, Isabel, i altres. "Els recursos naturals del Pirineu i les escoles de natura." *Jornades d'Estudi so-bre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990.

RIU, Marcel. "Recull. Per la Cerdanya i la Vall d'Andorra." *Revista Agrupació Excursionista Tagamanent*, Barcelona, 1928, 25-52.

RIUS I MATA, Pere. "Excursió a Andorra i a la Cerdanya francesa." *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, any 26, nº 252 i 253, Barcelona, 1916, 5-28 i 41-55.

RUSSELL, Henry, Comte. *Souvenirs d'un montagnard*. Imprenta Vignancour, Pau, 1908, 739p.

SANCLIMENS, Xavier. Veure: CAMPILLO, Xavier... *Viatges i visions...* 1986.

SERRANO, Josep Maria, i altres. "Els parkings o paradors de descans a les carreteres del Pirineu: una eina valuosa per a l'apropament de la natura." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990.

SPONT, Henry. *Les Pyrénées. Les stations pyrénéennes. La vie en haute montagne*. Edicions Perrin, París, 1914, 316p., 18,5cm.

STHAL, Pierre. *L'Ariège et l'Andorre*. Edicions Union thermale et touristique de l'Andorre, Tolosa, 1954 (5a edició), 218p., 20cm.

Tramontane, "L'aventura excursionista de Verdaguer a les Valls d'Andorra." *Revista Tramontane*, 43, nº 426-427, 1953, 201-204.

UNION THERMALE et touristique de l'Ariège. *Andorre: Itinéraire de visite par la montagne et par la route*. Edita U.T.T.A. i els sindicats d'iniciativa d'Acs dels Tèrmes i de les Valls d'Andorra, impremta Louis Narbonne, Pàmias, 1929.

UNION THERMALE et touristique de l'Ariège. *Ariège, Andorre: interguide du touriste (Guide officiel de l'Union Thermale et touristique de l'Ariège)*. Edicions Prouvat, 1954. (Andorra: 101-

118)

UNION THERMALE et touristique de l'Ariège. *L'Ariège et l'Andorre. Interguide du touriste.* Edicions Larrieu-Bonnet, 1960. (Andorra: 92-132)

USSEL, Jean, Vicomte d'. "Paysages andorrans." *Revue des Pyrénées*, Tolosa, 1899, 625-641.

VANDERBEKE, Clara. *Au pays des vallées d'Andorre.* Edicions Casal i Vall, Andorra la Vella, 1961, 62p.

--> Reedicions del text original: 1963 i 1966. Traduccions en diverses llengües, al mateix editor: *A les Valls d'Andorra* (1963), *En los Valles de Andorra* (1963), *Im lande der Täler von Andorra* (1963), *In the Valleys of Andorra* (1964).

VAQUER, Joan. *Clixés d'Andorra.* Impremta Pompeu Vidal, Barcelona, 1935, 56p.

VÉRON, Georges. *Haute randonnée pyrénéenne. Traversée des Pyrénées d'ouest en est en été.* Edita Club Alpin Français, Bordeus, 1976, 208p., 21cm.

VIDAL, P. *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales.* Perpinyà, 1879.

VIDAL, Pierre. "Andorra. Records d'un turista." Traduït per Artur OSONA, *Butlletí de l'Associació d'Excursions Catalana*, Barcelona, 1888, 189-215.

VIDAL ROSICH, Cosme. *Cartas Andorranas. Impressions a la lleugera d'una excursió per les Valls d'Andorra per Josep Aladern. Naturalesa, legislació i costums.* Impremta Celestí Ferrando, Reus, 1892, 60p.

VILAR, André. *L'Andorre un état ignoré.* Edicions F. R. de Rudeval, París, 1908, 162p., 25cm.

VILLARÓ, Albert. Veure: CAMPILLO, Xavier... "El Pirineu: mite..." 1990.

VUILLIER, Gaston. "Le Val d'Andorre. Texte et dessin inédits." Revista *Le Tour du Monde*, edicions Librairie Hachette, París, 1888, 81-112, 31cm.

--> Edició en fac-simil: *Le Val d'Andorre. La Vall d'Andorra.* Association France-Andorre, edicions Milan, Tolosa, 1985, 82p. Traducció en català de Michel Camprubí.



BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

8.2 - L'ECONOMIE, LA POPULATION, LES DONNEES STATISTIQUES

ADELLACH BARÓ, Bonaventura. *Realitats andorranes i objectius*. Editorial Casal i Vall, Andorra la Vella, 1973, 257p., 6 mapes plegats.

ADELLACH BARÓ, Bonaventura i GANYET SOLÉ, Ramon. *Estadístiques de les Valls d'Andorra*. M.I. Consell General, Andorra la Vella, 1977. 376p., 22cm. 1 mapa topogràfic a escala 1/50000.

ALABERN VALENTÍ, Eduard i GUILEMANY CASADAMÓN, Carles. *Elements per a l'ordenació de l'espai subterrani urbà a Andorra (Conclusions de les jornades tècniques celebrades a la seu del M.I. Govern els dies 16 i 17 de març de 1989)*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Públics, imp. Tadel, L'Hospitalet de Llobregat, 1989, 24p., 7 làm., 29,7cm.

ANDORRA, Consell General. *Inventari de carreteres*. Edita Treballs Públics del M. I. Consell General, Andorra la Vella, 1975, 53p., 30x42cm.

ANDORRA, Consell General. *Exercici 1978. Pressupost*. Editorial Casal i Vall, Andorra la Vella, s.d., 61p., 21cm.

ANDORRA, Govern. *Andorra. Exercici 1985. Pressupost*. Andorra la Vella, Casa de la Vall, 1985, 28p., 20cm.

ANDORRA, Govern. *Projecte d'Acord entre la Comunitat Econòmica Europea i el Principat d'Andorra*. Edicions del Butlletí oficial, Andorra la Vella, 1989, 20p., 29,5cm.

ANDORRA, Govern. *Recull estadístic general de la població d'Andorra 1989. Primers resultats*. Andorra la Vel-a, 1989, 48p., 30cm.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Agricultura, Comerç i Indústria. *Estadístiques*. Andorra la Vella, 29,5cm.

- Any 1985. Imprenta Principat, Encamp, 1986, 223p., 29,5cm.
 - Any 1986. Sense lloc ni data, 386p., 29,5cm.
 - Any 1987. Imprenta Principat, Encamp, 1988, 205p., 30cm.
 - Any 1988. Imprenta Principat, Encamp, 1989, 248p., 30cm.
- > Recull estadístiques i dades sobre comerç, indústria, energia, climatologia i transports.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Educació i Cultura. *Estadístiques escolars*. Andorra la Vella, des de 1974, 21m.

--> Primer realitzat i multicopiat per l'Assessoria Pedagògica del M.I. Consell General i després

del 1981 pel Govern d'Andorra.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Educació i Cultura. *Informe tècnic sobre l'educació a Andorra*. Andorra la Vella, 1988. Veure: J. P. BRONCKART.

ANDORRA, Govern, Conselleria d'Educació i Cultura. *Annals de la V Universitat d'Estiu, Andorra, 1986. Andorra i la Comunitat Econòmica Europea*. Andorra la Vella, 1990, 472p.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Finances. *Estadístiques 1988*. Andorra la Vella. 1989, 63p., 28cm.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Finances, Comerç i Indústria. *Estadístiques. Departaments de Comerç, d'Indústria i Transports. Any 1989*. Imprenta Principat, 1990, 234p., 30cm.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Serveis Publics. *Memòria de gestió 1986-1988*. Imprenta Principat, Andorra la Vella, 1989, 138p., 29,5cm.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Serveis Publics. *Tunnel d'Envalira, dossier d'information*. Andorra la Vella, 1991.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Treball i Benestar Social. *Estadístiques de població*. Andorra la Vella, des de 1977, 21cm.

--> Primer realitzat i multicopiat pel Departament de Població del M.I. Consell General i després del 1981 pel Govern d'Andorra.

ANDORRA, Govern, Conselleria de Treball i Benestar Social. *Butlletí informatiu. Planificació i programes de salut*. Andorra la Vella, publicació trimestral des de 1987, 8p, 29,5cm.

ARMENGOL, Antoni, i altres. *Estudi sobre el sector de la construcció*. Centre Andorrà d'Estudis Econòmics, Andorra la Vella, 1980, 410p., 29,7cm.

ARMENGOL, Antoni i BENET, Claudi. *Etude sur les travailleurs frontaliers en Principauté d'Andorre*. Universitat de Perpinyà, 1979, 52p., 29,7cm. Mecanografiat. Treball de D.E.A. d'Estudis Andorrans, director Jordi ESTIVILL.

ARMENGOL, Antoni i BENET, Claudi. *Etude critique des méthodes d'enregistrement de la population en Andorre à partir d'un cas concrète: la paroisse de La Massana*. Universitat de Perpinyà, 1979, 20p. + 16p. anexos, 29,7cm. Mecanografiat. Treball de D.E.A. d'Estudis Andorrans, director Joan BECAT.

ARMENGOL VILA, Lídia, MORELL MORA, Antoni. "L'ensenyament a Andorra." *Bilingüisme i Educació, 2on seminari*. Edicions Teide, Barcelona, 1976, 127-129.

ARMENGOL VILA, Lídia, MORELL MORA, Antoni. "L'Andorranització de l'ensenyament." *Bilingüisme i Educació, 2on seminari*. Edicions Teide, Barcelona, 1976, 131-134.

ARMENGOL VILA, Lídia, MORELL MORA, Antoni. *Recull d'estadístiques escolars. 1974-1975*. Assessoria Pedagògica del M. I. Consell General, Andorra la Vella, 1975.

BARÓ, Ladislau. "La política d'immigració a Andorra (1980-1989)." *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*. C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 101-109, 24cm.

BARRUET, Josette, GERBAUX, Françoise i ZUANON Jean-Paul. "La politique de la

montagne: entre le changement et la continuité." *Revue de Géographie Alpine*, 72, 2-4, número especial: *La notion de montagne en 1984*, Grenoble, 1984, 329-346, 24cm.

BARTUMEU GAYARRE, Josep Maria. Veure: FONT BARÉS... *Llibre blanc sobre el tabac...* 1979.

BARTUMEU, Enric. "Immigració i protecció social a Andorra." *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*, C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 41-60, 24cm.

BASTIDA, Daniel. "Andorra amb la revolució tecnològica." *Andorra. Estat, Institucions, Societat. 1era Diada andorrana a l'UCE de Prada*, C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1990, 74-79, 24cm.

BASTIDA I ARENY, Roser. *Cent anys d'ensenyament a Andorra*. Andorra la Vella, 1987, 128p., 22cm.

BATLLE, Jordi. *Les vallées d'Andorre: les bouleversements du cadre bâti*. Unité pédagogique d'architecture n° 1, París, 1978, 189p + 95, 29,7cm. Dossier universitari.

BATLLE, Jordi. *La production du logement dans les vallées d'Andorre*. Universitat de Paris VIII, Institut d'Urbanisme, 1980, 295p., 29,7cm. Maîtrise d'urbanisme.

BECAT, Jean. "Quelle agriculture en Cerdanya?" Revista *Font de Segre*, nº 2, Llo, 1976, 10-15, 24cm.

BECAT, Jean. "Problèmes et aspects de l'aménagement des Pyrénées en Catalogne Nord." *Bulletin de la Société Langue docienne de Géographie*, Montpellier, 1977, 1-2, 153-183, 24cm.

BECAT, Jean. "Economie et perspectives." *Quelle Cerdagne pour demain? Tourisme, Environnement, Protection*. Associació Cultural de Llo, Llo, 1981, 6-24, 29,5cm.

BECAT, Jean. "Dynamique urbaine en Andorre, problèmes de recherche." *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1982, 341-350, 24cm.

BECAT, Jean. "Problèmes d'aménagement de la haute montagne andorrane." *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981)*, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 241-248, 24cm.

BECAT, Jean, FABRE, Claudine, PAVAGEAU, Jean, RÉTHORÉ, Joëlle. *La vallée de la Rotjà (groupe Prada-Rotjà: rapport de synthèse)*. Universitat de Perpinyà, 1981, 119p., 29,7cm. Multicopiat.

--> Els resultats de l'ATP, Acció Temàtica Programada del CNRS: Observació contínua del canvi social i cultural; punt d'observació Prada-Rotjà.

BECAT, Joan. "La noció de frontera i la geografia humana i econòmica de Catalunya Nord." *Aïnes 3*, Annals del Centre Pluridisciplinari d'Estudis Catalans, Universitat de Perpinyà, 1977, 52-61, 21cm.

BECAT, Joan. "L'ensenyament a Andorra: to be or not to be." Article dins el diari *Avui*, Barcelona, 11/12/1989.

BECAT, Joan. "L'ús de la muntanya, entre la protecció i l'ordenació del territori." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat.* Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 78-90, 18cm.

BECAT, Joan. "Introducció als moviments migratoris i evolució de la població a Andorra." Article dins *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada.* C.R.E.C., Centre de Recerques i d'Estudis Catalans de la Universitat de Perpinyà i S.A.C., Societat Andorrana de Ciències, edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 1-20, 23,5cm.

BELLEMOU, Lélia. *Le droit fiscal andorran.* Mémoire de D.E.A. d'Estudis Andorrans, Universitat de Perpinyà, 1980. Director Yves Serra. Multicopiat.

BENET, Claudi. Veure: ARMENGOL, Antoni... *Etude critique des méthodes...* 1979.

BERTIN, Paul. *Les relations économiques et financières de la France et du Val d'Andorre.* Ecole Nationale d'Administration, París, 1950, 54p. Memòria mecanografiada.

BESSON, L. *Politique du développement et de protection des zones de montagne. Rapport au Premier Ministre.* Edicions La Documentation Française, París, 1983, 24cm.

BOFILL, Ricardo. *La Comella. El futur, avui.* Comú d'Andorra la Vella, sense data ni lloc d'edició (1987), 16p., 28cm.

BRETON, R. "Discordances entre frontières politiques et limites d'aires linguistiques dans la Communauté européenne." *Revue Géographique de l'Est*, 1991/2: *Culture et régions transfrontalières en Europe à l'aube du Marché Unique*, Nancy, 1992, 99-104, 24 cm.

BRICALL, Josep Maria, i altres. *Estructura i perspectives de l'economia andorrana.* Edicions 62, Barcelona, 1975, 503p., 21cm. *Estructura i perspectives de l'economia andorrana. Anexos documentals.* Edicions 62, Barcelona, 1975, 620p.

--> Una obra bàsica i de referència obligada, que recull materials inèdits o elaborats pels autors, i presenta el primer estudi exhaustiu i estructurat de l'economia andorrana.

BRICALL, Josep Maria. "L'economia andorrana." *Actas del VII Congresso Internacional de Estudios Pirenaicos.* Edició: Instituto de Estudios Pirenaicos, Jaca, 1976, 101-108.

BROCARD, Jean. *L'aménagement du territoire en montagne. Pour que la montagne vive.* Edita La Documentation Française, París, 1975, 229p., 24cm.

--> Un informe al govern francès, de la mà d'un diputat d'Alta Savoia encarregat de missió: crítica de la situació i un catàleg impressionant de mesures a fomentar a favor de la muntanya.

BRONCKART, J.-P., MANESSE, D. i COLL, C. *Informe tècnic sobre l'educació a Andorra.* Govern d'Andorra, Conselleria d'Educació i Cultura, Andorra la Vella, 1988, 214p.

BRUGAT MARTÍ, Jaume. Pas de la Casa. *Història d'un poble sense història.* Lleida, 1986, 168p.

CALVO MALLOL, R., MARTINEZ DIAZ, G i altres. *Recull estadístic general de la població d'Andorra 1990.* Govern d'Andorra, Conselleria de Treball i Benestar social, Andorra la Vella, 1990.

CAMIADE, Martina. "L'ensenyament a Andorra." *Andorra. Estat, Institucions, Societat. 1era Diada andorrana a l'UCE de Prada.* C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1990,

55-73, 24cm.

CAMPS, Carles. *La articulación exterior de la formación social andorrana*. Edicions de la Facultat de Ciències Econòmiques i Empressarials, Universitat Autònoma de Barcelona, Bellaterra, 1975, 405p. Tesi doctoral d'economia.

CAMPS, Carles. "Dependència d'Andorra de cara a l'exterior. Una visió panoràmica." *Annals del Centre de Perpinyà de l'Institut d'Estudis Andorrans, 1980-1981*. Imprenta Valls Neutres, Andorra la Vella, 1982, 21-59 i 105-144, 24cm.

C.E.M.A.G.R.E.F. *La zone de montagne*. C.E.M.A.G.R.E.F. i I.N.E.R.M., Observatoire de la Montagne, Saint Martin d'Hères, 1986.

C.E.M.A.G.R.E.F. *Les massifs des Alpes du Nord*. C.E.M.A.G.R.E.F. i I.N.E.R.M., Observatoire de la Montagne, Saint Martin d'Hères, 1986.

C.E.P. *Andorra en el context de la CEE*. Centre d'Estudis de Planificació, edició del Crèdit Andorrà, Andorra la Vella, 1983, 158p., 24cm.

CHACÓN I CORTÉS, Carles i altres. "Andorra i la CEE (Notes després de l'entrada d'Espanya)." *Treballs escolars de recerca, Premis 1986*. Societat Andorrana de Ciències, Andorra la Vella, 1987, sense paginació, 21,5cm.

CHAPEAU, G. *La mise en valeur d'une région de montagne, les Vallées d'Andorre*. Edita C.R.D.P., Nancy, 1986, 109p. Extractes d'una tesi de geografia.

CHECCHI, Alexandre. "Le secteur agraire catalan face à l'adhésion de l'Espagne à la CEE." *Le passé, le présent et l'avenir de l'agriculture en Catalogne*. París, 1982.

CLEMENS, Hubert. "Les micro-centrales: un enjeu pour les collectivités locales de montagne." *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981)*. Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 161-164, 24cm.

--> La defensa i la promoció de les microcentrals elèctriques. Per la posició contrària, veure A.L. MASO.

CLUSEAU, Max. "Économie et finances des Vallées d'Andorre." *Revue de Science et de Législation Financières*, París, 1952, 154-170.

COLL, C. Veure: BRONCKART, J.-P... *Informe tècnic sobre l'educació...* 1988.

COL·LEGI D'ADVOCATS D'ANDORRA i CENTRE DE BARCELONA DE L'I.E.A. *Jornades de dret andorrà. La problemàtica del dret de societats*. Andorra la Vella, 1986, 157p., 21cm.

COL.LEGI OFICIAL D'ARQUITECTES D'ANDORRA. *Informe sobre la qüestió de la vivenda al Principat d'Andorra*. Imprenta Grafinter, Andorra la Vella, 1991, 55p., 24p. annexos, 21cm.

COULON, A. Veure: MASO, A. L... *"Que penser des micro-centrales?..* 1982.

C.R.E.C., Centre de Recerques i d'Estudis Catalans de la Universitat de Perpinyà i S.A.C., Societat Andorrana de Ciències. *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*. Edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 137p., 24cm.

- > Actes de la diada celebrada el 19/08/1989 a la Universitat Catalana d'Estiu de Prada.
- CREUS VIDAL, Lluís. "La electrificación de Andorra (Exposición general del proyecto)." *Revista de Ingenieria Industrial*, any III, nº 30, Madrid, 1932, 357-361.
- CREUS VIDAL, Lluís. "L'electrificació d'Andorra." *Tecnica*, nº 156, any IV, Associació d'Enginyers Industrials de Barcelona, Barcelona, 1932, 1-16.
- CREUS VIDAL, Lluís. "La electrificación de Andorra (Descripción de los saltos)." *Revista de Ingenieria Industrial*, any III, nº 31, Madrid, 1932, 339-404.
- D.A.T.A.R. *La Montagne. Eléments pour une politique*. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, edita La Documentation Française, París, 1974, 145p., 24cm.
- D.A.T.A.R. "La Montagne, espace délaissé, espace convoité." *Cahiers de l'Aménagement du territoire*. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, edicions Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1979, 143p.
- D.A.T.A.R. *Schéma d'orientation des Pyrénées*. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, edita La Documentation Française, París, 1979, 115p.
- D.A.T.A.R. *Bibliographie sélective. Aménagement du territoire*. 1983. Veure: BODDAERT, Jacqueline.
- DAVID, Jean. Veure: LE BERRE, Maryvonne... *La montagne française...* 1987.
- DEBLOCK, M. Veure: MASO, A... "Que penser des micro-centrales?.. 1982.
- DE ROO, Priscilla. Veure: LABORIE, Jean-Paul... *La politique française...* 1985.
- DESBORDES, Françoise i LABORIE, Jean-Paul. "L'évolution récente de la population dans les Pyrénées françaises." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t.62, 1, Tolosa, 1991, 7-17p., 24cm.
- DOCUMENTATION FRANÇAISE, LA. *Le paysage rural et régional, contribution à la méthodologie des études d'aménagement*. Secrétariat d'Etat à l'Environnement, París, 1975, 129p.
- DURAND, Isabelle, MILLET, Gérard i PASCO, Yves. *Ordino face à l'expansion économique de l'Andorre. Monographie communale à Ordino - Principauté d'Andorre. Été 1976*. École Supérieure d'Agriculture d'Angers, 1976, 113 p. + 51p. anexos, 29,7cm. Mecanografia.
- EDOUARD, Jean Louis. Veure: VIVIAN, Robert... *Montagne et aménagement...* 1982.
- EL TEMPS*. Revista setmanal, València. Diversos articles sobre Andorra:
- Ramon AYMERICH: "Entre la inèrcia i el canvi. Andor-ra: el color dels diners." 25/04/1988, 8-14.
 - Ismael LÓPEZ et Esther ROIG: Milers de milions escapen anualment via Andorra. L'evasió és catalana." 12/12/1988, 8-12.
 - Albert VICENT: "Els paradisos fiscals, a la caça de les grans fortunes. L'últim refugi." 27/11/1989, 80-83.
 - Maria Carme GRAU: "Andorra-CEE: Unió, però no absorció." 08/10/1990, 78-81.
 - Francesc ROBERT: "Entrevista a Jaume Bartomeu."Els coprínceps han de regnar però no

governar." 08/04/1991, 22-23.

ESTIVILL, Jordi i PONS, Ignasi. "Morir a Andorra." *Annals del Centre de Perpinyà de l'Institut d'Estudis Andorrans, 1980-1981*, Andorra la Vella, 1982, 61-87 (en català) i 145-171 (en francès), 24cm.

FABRE, Claudine. Veure: BECAT, Jean... *La vallée de la Rotjà...* 1981.

FAYOS, Ricard i LAMBIES, Enric. *Disposicions en matèria d'urbanisme. Compendi sistemàtic de la normativa vigent aprovada pel M. I. Consell general i el M. I. Govern*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Publics, Andorra la Vella, Imprenta Principat, Encamp, 1989, 128p., 29,5cm.

FAYOS, Ricard i LAMBIES, Enric. *Bases per a la formació del Planejament d'escala parroquial*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Publics, imp. Principat, Encamp, 1990, sense paginació (36p.), 29,7cm.

FEIXA I LAPEDRA, Lourdes, MATEU I LLEVADOT, Xavier. "Notes per a una analisi retrospectiva del procés de transformació de les comarques de l'alt Pirineu de 1978 ençà." *Jornades d'estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 100-107, 18cm.

FLUVIÀ, M. "L'economia de muntanya; la pluriactivitat com a estratègia de desenvolupament. Aplicació a l'Alt Pirineu Català." *Butlletí de Banca Catalana*, Barcelona, 1984.

FONT, Agustí. "Migració i problemàtica social." *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*, C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 91-100, 24cm.

FONT, Jaume, LLORET, J. *L'excursionisme de travessa a les comarques de muntanya*. Generalitat de Catalunya, Departament de Política Territorial i Obres Pùbliques, Barcelona, 1988.

FONT BARÉS, Jordi i BARTUMEU GAYARRE, Josep Maria. *Llibre blanc sobre el tabac*. Edita M. I. Consell General de les Valls d'Andorra, Andorra la Vella, 1979, 209p., 22,5cm.

FONT I GAROLERA, Jaume. "Itineraris senyalitzats, excursionisme i desenvolupament del turisme difús." *Jornades d'estudi sobre les àrees de muntanya. Tremp*. 1989. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 198-208, 18cm.

FORNIER, Émile. "Les passages frontaliers en Cerdagne et Haute-Ariège." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 40, 3, Tolosa, 1969, 225-242, 24cm.

FRANCE, Ministère de l'Agriculture, D.A.T.A.R., Minis-tère de l'Urbanisme. *La montagne. Une loi, une politique*. París, sense data (però 1985), 78p., 24cm.

--> Pels ministeris concernits, un llibre explicatiu de les intencions, del context i dels continguts essencials de la llei de muntanya francesa del 1985.

GANYET, Joan i altres. *Comarques del Pirineu: síntesi d'un estudi territorial*. Generalitat de Catalunya, Departament de Política Territorial i Obres Pùbliques, Barcelona, 1983, 80p., 29,5cm.

GANYET SOLÉ, Joan. "Població i territori: estat de la qüestió." *Jornades d'estudi sobre les*

àrees de muntanya. *Tremp.* 1989. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 35-49, 18cm.

GANYET SOLÉ, Ramon. Veure: ADELLACH BARÓ, Bonaventura... *Estadístiques...* 1977.

GANYET SOLÉ, Ramon. "Evolució i perspectives de l'esquí a Andorra." *Societat andorrana de ciències* 1986. Imprenta Principat, Les Escaldes, 1989, 31-41, 31cm.

GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament d'Agricultura, Ramaderia i Pesca. *Agricultura i medi rural al Pirineu Català. Actes de les Jornades d'Agricultura a les zones del Pirineu Català.* Servei central de publicacions, Departament de Presidència, Barcelona, 1981, 394p.

GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament de Cultura. *Jornades d'estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat.* Barcelona, 1990, 399p., 18cm.

--> Ponències i comunicacions de les Jornades de Tremp, 2, 3 i 4/06/1989.

GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament d'Economia i Finances. *El PDR de Catalunya*, Barcelona, 1985, 47p., 24cm.

GENERALITAT DE CATALUNYA, Departament de Política territorial i Obres Pùbliques, Direcció General de Transports. *Comarques del Pirineu. Síntesi d'un estudi territorial.* Barcelona, 1983.

GENSANE, Jean-Pierre. *La croissance urbaine en Andorre et en Cerdagne, typologie et évolution comparées.* Dossier de D.E.A., Universitat de Perpinyà, Centre d'Estudis Andorrans, 1981, 34p., 29,7cm. Manuscrit. Director Joan BECAT.

GEORGE, Pierre. *Les migrations internationales.* Edicions Presses Universitaires de France, París, 1976, 229p., 21cm. Reedicions.

GERBAUX, Françoise. Veure: BARRUET, Josette... "La politique de la montagne..." 1984.

GUÉRIN, Jean Paul. *L'aménagement de la montagne en France. Politiques, discours et productions d'espaces.* Edicions Ophrys, Gap, 1984, 467p., 24cm.

--> Una tesi, centrada sobre els Alps del Nord, però que té l'interés de comparar la política francesa a les polítiques de muntanya més antigues i més avançades d'altres països alpins, i de debatre de l'ordenació, dels mecanismes de la producció de nous espais i de la noció de patrimoni.

GUÉRIN, Jean Paul. "Finalité et génèse de la politique de la montagne en France." *Revue de Géographie Alpine*, 72, 2-4, número especial: *La notion de montagne en 1984*, Grenoble, 1984, 323-327, 24cm.

GUIRAUD, Frédérique. "Circulation et environnement en Andorre: un défi à l'aménagement transfrontalier." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 62-2, abril-juny 1991: *Andorre*. Tolosa, 1992, 187-200, 24 cm.

HOLLARD, Claude. *Mutations spatiales en Capcir: Patrimoine foncier, agriculture et tourisme.* Universitat de Montpeller i Direcció Departamental de l'Agricultura del Pirineu Oriental, col·lecció *Espace Rural*, 4, Montpeller, 1982, 205p., 29cm. 8 mapes.

--> Tesi de tercer cicle de geografia sobre els canvis econòmics al Capcir, de l'economia

tradicional al turisme.

I.N.E.C.O. *Pla d'ordenació d'estacions de muntanya al Pirineu Català*. Generalitat de Catalunya, Direcció General de Transports, Barcelona, 1982.

INSTITUT D'ETUDES INTERNATIONALES ET DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT. *Rapport d'enquêtes et réalisations du plan de la Vallée d'Ordino*. Tolosa, 1960.

KOSTROWICKI, Jerzy, editor. *L'aménagement de la montagne*. Actes del III col·loqui franco-polonès de geografia, Acadèmia polonesa de Ciències, Varsòvia, 1971, 229p., 24cm.

LABASTIDA i AZEMAS, Francesc. *Aïllament tèrmic. Confort de l'edificació*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics i Institut de Tecnologia de la Construcció de Catalunya, imp. Principat, Encamp, 1989, 58p., 29,5cm.

LABORIE, Jean-Paul. Veure: DESBORDES, Françoise... "L'évolution récente de la population..." 1991.

LAMBIES, Enric. Veure: FAYOS, Ricard... *Disposicions en matèria d'urbanisme...* 1989.

LAMBIES, Enric. Veure: FAYOS, Ricard... *Bases per a la formació del Planejament...*, 1990.

LANGUMIER, Jean-François. Veure: LABORIE, Jean-Paul. *La politique française...* 1985.

LE BERRE, Maryvonne, DAVID, Jean. *La montagne française. Espace et aménagements*. Edita La Documentation Française, col·lecció Documentation Photographique, nº 6090, París, 1987, 44p., 30cm.

LLORET, J. Veure: FONT, Jaume... *L'excursionisme de travessa...* 1988.

LLUELLES, Maria Jesús. *El espacio geográfico de Andorra*. Universitat de Saragossa, Facultat de Filosofia i Lletres, 1989, 1086p. Tesi de geografia, director Antonio HIGUERAS.

LLUELLES LARROSA, Maria Jesús. *La transformació econòmica d'Andorra*. Edicions de L'avenç, col·lecció Clio, nº 11, Barcelona, 1991, 690p., 21,5cm.

--> Publicació en català de la tesi doctoral defensada a la Universitat de Saragossa. Un llibre recent i bàsic sobre l'economia andorrana, que actualitza i completa l'obra del 1975 de Josep Maria BRICALL.

MAJORAL, M. D. *El sector lleter a les comarques de muntanya i l'entrada a la C.E.E.* Generalitat de Catalunya, Departament de Política Territorial i Obres Pùbliques, Barcelona, 1988. Multicopiat.

MAJORAL, Roser. "Recursos i vies de recuperació." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 133-161, 18 cm.

MAÑÀ I REIXACH, Fructuós, i altres. *Accions climàtiques directes del vent. Accions sobre els edificis*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics i Institut de Tecnologia de la Construcció de Catalunya, Andorra la Vella, 1988, 13p., 29,5cm.

MAÑÀ I REIXACH, Fructuós, i altres. *Accions tèrmiques i reològiques. Accions sobre els edificis*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics i Institut de Tecnologia de la

Construcció de Catalunya, Andorra la Vella, 1988, 12p., 29,5cm.

MAÑÀ I REIXACH, Fructuós, i altres. *Sistemes de Contenció de Terres. Elements estructurals de l'edificació*. Govern d'Andorra, Conselleria de Serveis Pùblics i Institut de Tecnologia de la Construcció de Catalunya, imp. Principat, Encamp, 1989, 45p., 29,5cm.

MANESSE, D. Veure: BRONCKART, J.-P... *Informe tècnic sobre l'educació...* 1988.

MARTÍNEZ, S. *Evolució dels usos del sòl, 1957-1987*. MAB-& Alt Pirineu 18, La Seu d'Urgell, 1988.

MARTINEZ DIAZ, G. Veure: CALVO MALLOL, R... *Recull estadístic...* 1990.

MASO, A. L., DEBLOCK, M. i COULON, A. "Que penser des micro-centrales?" *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981)*. Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 165-168, 24 cm.

--> La crítica de les microcentralals elèctriques. Per la posició contrària, veure H. CLEMENS.

MATEU I LLEVADOT, Xavier, SANCLIMENS I SOLERVICENS, Xavier. "De l'entitat local menor a l'entitat municipal descentralitzada a les àrees de muntanya." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 91-99. 18cm.

MATEU I LLEVADOT, Xavier. Veure: FEIXA I LAPEDRA, Lourdes... "Notes per a una analisi..." 1990.

MILLET, Gérard. Veure: DURAND, Isabelle... *Ordino face à l'expansion...* 1976.

MOITRIER, Jean. "La sécurité sociale andorrane." *Problèmes actuels des Vallées d'Andorre*, edicions Pédone, París, 1970, 153-170.

MONZO, Christian. *Les travailleurs saisonniers dans l'hôtellerie*. Universitat de Perpinyà, 1981, 16p., 29,7cm. Mecanografiat. Treball de D.E.A. d'Estudis Andorrans, director Joan BECAT.

MORELL MORA, Antoni. Veure: ARMENGOL VILA, Lídia... *Recull d'estadístiques...* 1975.

MORELL MORA, Antoni. Veure: ARMENGOL VILA, Lídia... "L'ensenyament a Andorra." ... 1976.

MORELL MORA, Antoni. Veure: ARMENGOL VILA, Lídia... "L'Andorranització..." 1976.

PASCO, Yves. Veure: DURAND, Isabelle... *Ordino face à l'expansion...* 1976.

PAVAGEAU, Jean. Veure: BECAT, Jean... *La vallée de la Rotjà...* 1981.

PETITBÓ, Amadeu. *Las relaciones sectoriales en la economía andorrana*. Universitat Autònoma de Barcelona, edicions Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales, Barcelona, 1975, 443p. Tesi doctoral de Ciències Econòmiques.

POINARD, Michel. "Chronique: Portugais en Andorre." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 62-2, abril-juny 1991: Andorre, Tolosa, 1992, 217-225, 24cm.

PONS, Ignasi. Veure: ESTIVILL, Jordi... "Morir a Andorra." 1982.

PONS GRANJA, Josep. *Andorra y el turismo*. Tesina de llicenciatura, Saragossa, 1967, edicions *Universidad de Barcelona*, 1967.

POU i SERRADELL, Víctor. *Negociacions Andorra-Mercat Comú Europeu. Anàlisi i documentació entre Andorra i la C.E.E.* Edita Crèdit Andorrà, Andorra la Vella, 1986, 210p.

PRATS, Llorenç. "Funció de les àrees de muntanya d'interés nacional." *Jornades d'Estudi sobre les zones de muntanya. Cultura i societat*. Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Barcelona, 1990, 253-265, 18cm.

PRIMERA CONFERÈNCIA ECONÓMICA DE LA MEDITERRÀNIA NORD-OCCIDENTAL. *Ponències i comunicacions presentades. Barcelona, 10-12/12/1985*. Edita Àrea de Relacions ciutadanes de l'Ajuntament de Barcelona, Barcelona, 1985, 29,7cm. Multicopiat.

PUIG, Antoni. *L'économie andorrane*. Tesi de 3er cicle de geografia, Universitat de Montpeller, 1971.

RÉTHORÉ, Joëlle. Veure: BECAT, Jean... *La vallée de la Rotjà...* 1981.

Revue de Géographie Alpine: La notion de montagne en 1984. Volum 72, 2-4, número especial, Grenoble, 1984, 125-459, 24cm.

RIBAS REIG, Oscar. "El tabac." *Anuari-guia turístic i comercial d'Andorra*, edicions PAC, Andorra la Vella, 1968, 501-505.

RIGAL, Germaine. *La question douanière en Andorre*. Universitat de Perpinyà, 1980, 260p., 29,7cm. Mecanografiat. *Mémoire de D.E.A. d'Estudis Andorrans*.

ROS, Francesca. "Població i migracions actuals." *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*, C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 25-39, 24cm.

SANCLIMENS, Xavier. Veure: MATEU I LLEVADOT, Xavier... "De l'entitat local menor..." 1990.

SANGUIN, André-Louis. "L'Andorre ou la quintessence d'une économie transfrontalière." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 62, 2, abril-juny 1991: *Andorre*. Tolosa, 1992, 169-186, 24cm.

SERMET, Jean. "La nouvelle Andorre." *Mélanges géographiques offerts à Philippe Arbos*, volum 2, Clarmont Ferrand, 1953, 91-107.

SERMET, Jean. "Communications pyrénéennes et transpyrénéennes." *Actes II Congrès International d'Etudes Pyrénéennes*, volum 7, Tolosa, 1962, 59-163.

SERMET, Jean. *Les routes transpyrénéennes*. Edicions Société d'Histoire des Communications dans le Midi de la France i Comité Régional de Tourisme Midi-Pyrénées, Tolosa, 1965, 328p.

SERMET, Jean. "L'économie des communications dans la géographie de l'Andorre." *Problèmes actuels des Vallées d'Andorre*, edicions Pédone, Paris, 1970, 35-85.

SERMET, Jean. *Les routes transpyrénéennes*. Edicions Société d'Histoire des Communications dans le Midi de la France i Comité Régional de Tourisme Midi-Pyrénées, Tolosa, 1965, 328p.

SERMET, Jean. "Progrès et état actuel des relations hispano-françaises à travers les Pyrénées." *VII Congreso Internacional de Estudios Pirenáicos*, edicions Instituto de Estrudios Pirenáicos, Jaca, 1976, 23-64.

SERRA, Yves. "La legislació andorrana sobre les societats comercials." *Annals del Centre de Perpinyà de l'Institut d'Estudis Andorrans, 1978-1979*. Imprenta Grafinter, Andorra la Vella, 1979, 44-52 i 90-99, 24cm.

SERRA RAMONEDA, Antoni, i altres. *Catalunya i la C.E.E. Llibre blanc sobre la repercussió a Catalunya de l'adhesió d'Espanya a la Comunitat Econòmica Europea*. Generalitat de Catalunya, Institut d'Investigacions Econòmiques, Barcelona, 1982, 2 volums.

SOY, Antoni. "L'economia andorrana: Característiques estructurals i principals problemes actuals." *Annals*. Institut d'Estudis Andorrans, Centre de Barcelona, impremta Sertesa, Esplugues de Llobregat, 1980, n° 1, 31-40p., 21,5cm.

TAILLEFER, François. "Un pôle d'immigration dans la haute montagne pyrénéenne: l'Andorre." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 55, 4, Tolosa, 1984, 421-440, 24cm.

TAILLEFER, François. "Une ville-champignon dans les Pyrénées: Andorra la Vella-Escaldes-Engordany." *Régions, villes et aménagement (Mélanges jubilaires offerts à Jacqueline Beaujeu-Garnier)*, edita el Centre de Recherches et d'Etudes sur Paris et l'Ile de France i Société de Géographie de Paris, París, 1987, 425-436.

TAILLEFER, François. "Le paradoxe andorran." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 62, 2, abril-juny 1991: Andorre. Tolosa, 1992, 117-138, 24cm.

TAPIA, S. de. "Les Turcs d'Europe: Minorités frontalières, minorités immigrées: éléments d'une géographie culturelle." *Revue Géographique de l'Est*, 1991, 2: *Culture et régions transfrontalières en Europe à l'aube du Marché Unique*, Nancy, 1992, 145-158, 24 cm.

TAPINOS, Georges. *Rapport sur l'immigration en Andorre au chef du gouvernement des vallées. Diagnostic et perspectives*. Fondation nationale des Sciences Politiques, París, 1987, 95p. Multicopiat.

TEJERO, Josep Maria. "Estructura econòmica de les Valls d'Andorra." *Andorra. Estat, Institucions, Societat. Ia Diada andorrana a l'UCE de Prada*. C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1990, 80-92, 24cm.

THUMERELLE, Pierre-Jean. *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations*. Edicions SEDES, col·lecció Dossiers des Images Economiques du Monde, París, 1986, 324p., 24cm.

TULLA, Antoni. "Une enquête dans les comarques pyrénéennes en Catalogne." *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t.51, 3 , Tolosa, 1980, 281-290, 24cm.

TULLA, Antoni. *Procés de transformació agrària en àrees de muntanya. Les explotacions de producció lletera com a motor de canvi a les comarques de la Cerdanya, el Capcir, l'Alt Urgell i el Principat d'Andorra*. Tesi doctoral de geografia, Universitat Autònoma de Barcelo-na, Bellaterra, 1981.

VIDAL I GUITARD, Josep Maria. "La electricidad en Andorra." *Cuadernos de Història Económica de Cataluña*, edita Departamento de História Económica de la Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales de Barcelona, Barcelona, 127-141.

VILA, Josep. "Creixement econòmic i immigració." *Els moviments migratoris a Andorra. 2a Diada andorrana a l'UCE de Prada*. C.R.E.C. i S.A.C., edicions Maià, Andorra la Vella, 1991, 61-69, 24cm.

VIVIAN, Robert i EDOUARD, Jean Louis, editors. *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981)*. Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 277p., 24cm.

--> Conjunt de comunicacions sobre allaus, colades de fang, laves torrenciales, ordenament i aprofitament de la muntanya. Molts articles generals i sobre els Alps, un sobre el Pirineu (Andorra).

ZUANON, Jean Paul. "Aménager la haute montagne: Pour qui? Pourquoi? Comment? De quelques problèmes et contradictions." *Montagne et aménagement. Colloque de Chamonix (21-25 octobre 1981)*. Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 1982, 13-21, 24cm.

ZUANON Jean-Paul. Veure: BARRUET, Josette... "La politique de la montagne..." 1984.



BREF SOMMAIRE DU LIVRE 3

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN ANDORRE

Sommaire de la thèse	4
Sommaire détaillé du livre 3	6
1 - L'économie, la société et les institutions andorraines actuelles	12
1.0 - Les paradoxes de l'économie, de la société	
1.1 - Les moteurs de l'économie et de l'aménagement	
1.2 - Les sources. Les documents mobilisables	
2 - Les communications	89
2.0 - Introduction. La clef du changement	
2.1 - Les premières routes	
2.2 - Les projets et les réalisations récents	
2.3 - Les améliorations permanentes	
2.4 - L'axe pyrénéen Barcelone-Toulouse	
3 - L'urbanisation	164
3.1 - La dynamique urbaine	
3.2 - Les étapes de la croissance urbaine	
3.3 - L'impact des divers types d'urbanisation sur le territoire	
3.4 - Les aspects esthétiques	
3.5 - Vers un contrôle de la dynamique urbaine?	
4 - Les aménagements locaux ou ponctuels: routes, stations de ski	242
4.0 - Introduction. Pourquoi des aménagements limités?	
4.1 - Les routes en montagne	
4.2 - Les stations de ski	
4.3 - Les nouvelles attitudes	
5 - L'évolution de l'économie pastorale et des cultures	362
6 - Conclusion. Les concepts ont changé	396
7 – Liste des documents annexes (dans le livre 3, 2^{ème} partie)	422
8 - Bibliographies thématiques	423
Bref sommaire	446